



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

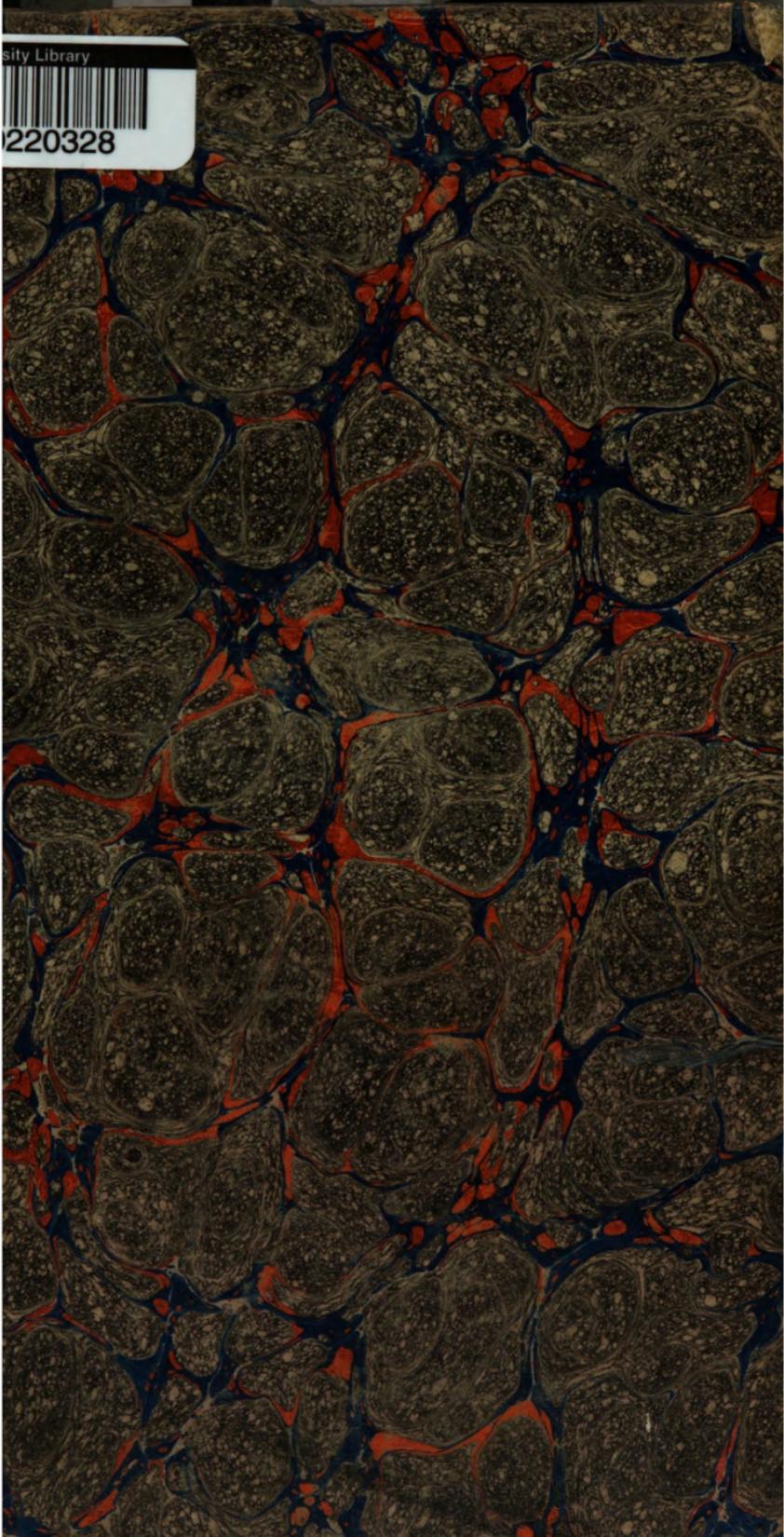
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

sity Library



220328



MERCURE

DE

FRANCE,

LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME VINGT-QUATRIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LE NORMANT.

1806.

(RECAP)

0904

.6345

v.24

1906

(No. CCXLVI.)
(SAMEDI 5 AVRIL 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

P O È S I E.

F R A G M E N T

DU II^e CHANT DU POÈME DE L'IMAGINATION.

T E L que ce double dieu, Janus aux deux visages,
De son double regard embrassant les deux âges,
Regardoit, d'un côté, le siècle vieillissant,
De l'autre, se tournoit vers le siècle naissant;
Ou tel que, dominant sur les ondes captives,
Un colosse fameux s'appuyoit sur deux rives,
L'Imagination se platt à réunir,
D'un côté le passé, de l'autre l'avenir.
Là, sur deux points divers notre cœur se balance;
La Crainte d'un côté, de l'autre l'Espérance:
L'Espérance au front gai, qui, lorsque tous les Dieux
Loin de ce globe impur s'enfuirent dans les cieux,
Nous resta la dernière, et console le monde.
Avec le nautonnier elle vogue sur l'onde,
Veille dans les comptoirs, guide les bataillons,
Sourit au laboureur courbé sur ses sillons,
Du savant matinal voit grossir le volume,
Et tient le soc, la rame, et l'épée et la plume;
Mais sur-tout des grands cœurs elle enhardit l'essor.
Quand César aux Romains prodiguoit son trésor,
Un ami, qu'effrayoit sa vaste bienfaisance,
Lui demanda quel bien lui restoit? « L'Espérance; »

A 2

529725

MERCURE DE FRANCE,

Dit-il. » Et quel espoir que celui de César !
La Fortune à l'espoir laisse atteler son char ;
Il enrichit le pauvre, affranchit les esclaves ;
Et par lui le captif chante dans ses entraves.
Quels maux désespérés peuvent lasser l'espoir ?
Dans la nuit la plus sombre il se laisse entrevoir,
Et de l'illusion offre au moins les ressources.
Ainsi, quand du crédit on a tari les sources,
Quand d'un papier, en vain protégé par les lois,
La trop mince valeur se mesure à son poids,
Romancier consolant et fertile en promesses,
Soudain Cambon paroit, il compte nos richesses :
La messe supprimée, et les temples vendus,
Ce qu'on fera payer, ce qu'on ne paiera plus,
Des morts déshérités les créances éteintes,
L'impôt sur les malheurs, et l'impôt sur les craintes ;
Alors on applaudit : les milliers, les milliards ;
En assignats nouveaux, pleuvent de toutes parts ;
Le crédit se ranime ; et la douce Espérance
Sur son char de carton parcourt toute la France.
Le trépas même enfin, l'inflexible trépas
Invoque l'Espérance, et n'en triomphe pas.
Que dis-je ? Sur nos cœurs que ne peut sa puissance ?
Elle-même souvent révoque la sentence,
Et, d'un corps affoibli ranimant les ressorts,
Elle est, comme des cœurs, bienfaitrice des corps.
Vous l'avez éprouvé, dans ces jours de prestiges,
Où Mesmer de son art déployoit les prodiges :
Il avoit renversé ces vases, ces mortiers,
Où l'on broyoit des sucres trop souvent meurtriers ;
Mais de l'heureux délire il nous versoit la coupe,
De malades plus gais une docile troupe,
De cordons entourés, et des fers sur le sein,
En cercle environnoit le magique bassin.
Peindrai-je le bonheur des cœurs qui sont ensemble,
Que le même besoin, le même vœu rassemble ;
Ces liens fraternels, cette chaîne d'amour,
Où chacun communique et reçoit tour-à-tour ;
Et l'électricité de ces mains caressantes,
Que le rapport des cœurs rend encor plus puissantes ?
Non, la douce férie et tous ses talismans
Ne pourroient s'égalier à ces enchantemens.
Qu'on ne me vante plus la boîte de Pandore ;
Ce baquet merveilleux fut plus puissant encore.

Les maux n'en sortoient pas, l'espoir restoit au fond.

Autour, la douce erreur et les illusions.

Tous se félicitoient de leurs métamorphoses :

La vieille Eglé croyoit voir renaitre ses roses ;

Le vieillard décrépît, se ranimant un peu ,

D'un retour de santé menaçoit son neveu.

Le jeune homme, à vingt ans ridé par la mollesse,

Se promettoit encor quelques jours de jeunesse ;

Moi-même j'espérois, rejetant mon bandeau ,

Des yeux dignes de voir un spectacle si beau.

Mais quoi , chez les Français est-il rien de durable ?

Mesmer court ailleurs porter son art aimable.

Chaque malade, au fond de son appartement,

Tout seul, avec ses maux s'enterra tristement ;

Et, des remèdes vains implorant la puissance,

Il perdit le plus doux, en perdant l'espérance.

Fondant sur l'avenir des droits non moins puissans ,

La crainte y jette encor des regards plus perçans.

Salutaires tourmens ! Le créateur suprême

Ne peut, à chaque instant, nous garder par lui-même ;

Et, quelque grand qu'il soit, ce maître universel

Ne doit point à l'homme un miracle éternel.

Mais, tandis qu'en nos cœurs l'espérance est empreinte,

Exprès, à côté d'elle il a placé la crainte ,

Sentinelle assidu, qui, devant nos pas,

Court épier les maux que l'esprit ne voit pas ;

Et, nous avertissant des pièges qu'il redoute,

De la vie avec soin interroge la route.

La raison se réveille à son premier signal ,

Et court, ou prévenir, ou réparer le mal.

Ce sage instinct nous suit même dès la naissance ,

Voyez l'enfant, sans art et sans expérience,

Attentif et tremblant former ses premiers pas ,

Et, tout près de tomber, tendre ses foibles bras ;

Ainsi sont opposés, dans la même balance ,

Et la crainte ombrageuse, et la douce espérance.

Mais je n'ai pas encor chanté tous leurs effets :

Tous deux ont leurs malheurs ainsi que leurs bienfaits ;

Souvent l'espoir précoce, en la montrant d'avance ,

Par une longue attente use la jouissance ,

Cueille la joie en fleurs, flétrit son fruit naissant ;

Et souvent l'avenir nous vole le présent.

De la crainte, à son tour, les trances incertaines

Attristent les plaisirs, et devancent les peines.

MERCURE DE FRANCE,

De là, vers l'avenir sombre et mystérieux,
 Ces élans inquiets, cet instinct curieux;
 Ainsi, pour pénétrer ces impénétrables voiles,
 L'homme demande au ciel, il demande aux étoiles,
 Ses malheurs, ses succès, ses plaisirs, ses douleurs.
 Tantôt, sur des cartons de diverses couleurs,
 Combinant le pouvoir des nombres, des figures,
 Lit dans de vains hasards de grandes aventures.
 Qu'une salière tombe, elle a dicté son sort;
 Le cri de ce corbeau, c'est l'arrêt de sa mort;
 Là sont des talismans, là des miroirs magiques;
 Tantôt, l'œil attaché sur des mains prophétiques,
 Il lit dans chaque trait un avenir certain,
 Et la ligne fatale est la loi du destin.

Aux superstitions qui donna la naissance ?
 La crainte fanatique, à la reconnoissance
 Arracha l'encensoir, et son culte odieux
 Par le sang des humains sollicita les Dieux.

Dirai-je enfin comment, dans leurs ardeurs brûlantes,
 Des vives passions les fougues turbulentes
 Viennent aiguillonner et la crainte et l'espoir,
 Soit que sur nous la gloire exerce son pouvoir,
 Soit que l'ambition tyran des grandes âmes,
 De l'amour des grandeurs alimente les flammes;
 Soit que plus inquiète et plus avide encor,
 S'allume dans un cœur l'ardente soif de l'or ?

Pénétrez dans ce temple où l'avidité avarice.
 De l'aveugle hasard adore le caprice.
 Voyez au dieu de l'or tous ces autels dressés,
 Recevoir des mortels les vœux intéressés.
 L'or y brille aux regards, y résonne à l'oreille;
 A ce bruit tout-puissant l'avidité s'éveille;
 Mais les cœurs ne sont pas troublés du même soin:
 Là sont les vœux du luxe, ici ceux du besoin.
 Et tandis qu'un hasard, arbitre des richesses,
 L'un demande des chars, des bijoux, des mattresses;
 L'autre de ses enfans attendant le destin,
 Déjà du désespoir tient l'arme dans sa main.
 Immobiles, l'œil fixe, en un profond silence,
 Tous d'un regard brûlant se dévorent d'avance;
 Dans le cornet fatal le dez a retenti;
 Il s'agite, il prélude, il sort, il est sorti !
 Tous les yeux, tous les cœurs s'élancent sur sa trace;
 Il hésite, il balance, il promet, il menace;

AVRIL 1806.

Mais il s'arrête enfin : le sort a prononcé ;
Et dans tous les regards son arrêt est tracé.
Effroyable tableau, où chaque front déploie,
Ou sa douleur farouche, ou son horrible joie.

J. DEUILLE.

LA BATAILLE D'HASTINGS.

FRAGMENT DU TROISIÈME CHANT (1).

(C'est le duc de Normandie qui parle au duc de Bretagne. Il vient de raconter que le roi d'Angleterre a battu les Danois à Stanfort, et qu'il ne faut plus compter sur le secours de ces alliés.)

« MA flotte alors en proie aux rigueurs des hivers,
» Partageoit les avis en cent partis divers.
» Le fier Beaumont vouloit qu'à la Seine rendue,
» De ma noble entreprise elle attendît l'issue.
» Anjou, qu'à Pevensey des Anglais et des eaux,
» Un rempart, un abri garantit les vaisseaux ;
» Thibault, que jusqu'à Londres une subite course,
» De la Tamise même épouvantât la source.
» Breteuil délibéroit. M'interrogeant des yeux,
» Le seul Montgomery restoit silencieux.
» Épargnez-vous, amis, cette alarme nouvelle.
» Je dis ; et dans mes mains une torche étincelle.
» Tout m'entend. Chaque preux, à ce signal nouveau,
» Laisse le fer, la lance, et s'arme d'un flambeau.
» Anjou, Montgomery, Beaumont et d'Hauteville,
» Thibault, Harcourt, Mortain, Grandmésnil, Longueville,
» Mille autres qu'animoit l'ardeur d'un beau transport,
» Quittant leurs pavillons, des mers couvrent le bord.
» Des feux communiqués la lueur se propage,
» Et dans l'ombre déjà nous découvrent la plage.
» On accourt ; on s'y presse. Oserai-je nommer
» Le premier des esquifs que j'ai vu s'enflammer ?
» Tous atteints à la fois au même instant s'allument,
» Nourrissent de leur sein les feux qui les consomment,
» Unissent leurs ravages : aux mâts, au lieu flottant,
» Au chanvre, l'incendie et s'attache et s'étend.
» L'air s'embrase. Des mers l'étendue azurée,
» Dans un espace immense est soudain éclairée.

(1) Ce fragment est tiré du troisième chant de *la Bataille d'Hastings*, ou *l'Angleterre Conquise*, poème en dix chants, qui parut dans le courant d'avril.

- » Prince, on nous a redit que, du rivage anglais,
 » La clarté fut transmise aux remparts de Calais;
 » Qu'un peuple émerveillé, durant la nuit entière,
 » Crut voir briller aux cieus l'astre de la lumière.
 » Cependant l'incendie, envahissant les eaux,
 » N'épargne aucun débris des trois mille vaisseaux.
 » En vain la torche en main, sur la plage déserte,
 » J'aurois brigué l'honneur de leur illustre perte.
 » Voilà comme à l'aspect de cet embrasement,
 » Naguère vos Bretons, abusés un moment,
 » Même des ennemis quand ils l'ont cru l'ouvrage,
 » N'ont point à des vaincus craint d'unir leur courage. »
 Montgomery répond : « Allumés de vos mains,
 » Ces feux de la retraite ont fermé les chemins,
 » Oui, d'un côté la mort, de l'autre la victoire,
 » Ne laissent aux Français à choisir que la gloire. »
 Il dit : par chaque preux l'éloge confirmé,
 Enflamme les Bretons et leur prince charmé.
 « Que faisais-tu, Clisson, quand cette armée illustre,
 » Dit le prince, à la France ajouta tant de lustre ?
 » Ton bras de l'incendie eût donné le signal,
 » Et Guillaume en toi seul eût pu craindre un rival. »
 D. . . n.

TRADUCTION DE LA X^e ÉGLOGUE DE VIRGILE (1).

G A L L U S.

- VINS, accours et préside à mes derniers accens,
 Ancthuse : à Gallus je consacre mes chants ;
 Pour un ami que j'aime, échauffe mon délire,
 Traçons des vers qu'un jour son amante doit lire.
 Ainsi puisse ton onde, en traversant les mers,
 Couler, toujours limpide, au sein des flots amers.
 Viens, chantons de Gallus les amoureuses peines,
 Tandis que nos brebis paissent l'herbe des plaines ;
 Ce chant n'est point perdu, du sein profond des bois,
 Les échos attentifs répondront à ma voix.
 Nafadés, quels déserts vous retenoient encore,
 Lorsque Gallus mourroit du feu qui le dévore ?
 Vous n'étiez point aux lieux chéris par Apollon,
 Aux bords de l'Aganippe, ou près de l'Hélicon.
 Du Ménale attendri les Nymphes soupirèrent,
 Les bruyères des champs, les lauriers le pleurèrent ;
 Pensis il succomboit sous le poids des douleurs ;
 A ses pieds étendu, triste de ses malheurs,
 Son troupeau l'entouroit sur un roc solitaire.
 O poète divin, notre nom doit te plaire :

(1) La traduction des *Bucoliques* de Virgile, par l'auteur, paraîtra incessamment.

Adonis, comme toi, conduisant des troupeaux,
 A porté la houlette aux bords rians des eaux.
 Soudain devant Gallus tous les bergers parurent;
 Les bouviers paresseux à pas lents accoururent;
 Ménélaque vint, maillé du brouillard des forêts;
 Apollon même, enfin, consolant ses regrets,
 « Gallus, pourquoi, dit-il, cette douleur mortelle ?
 » Avec un autre amant, Lycoris infidèle
 » Affronte et les hivers et l'horreur des combats. »
 Sylvain, paré de fleurs, avoit suivi ses pas;
 Il agitoit des lis les tiges blanchissantes.
 Bientôt, le front rougi par des mûres sanglantes,
 Pan lui-même accourut : « Modère tes douleurs,
 » L'insatiable Amour se nourrit de nos pleurs;
 » L'onde des clairs ruisseaux plaît moins à son rivage;
 » Et la fleur du cytise à l'abeille volage. »
 L'infortuné répond : « Bergers, vos vers un jour
 » Aux monts Arcadiens rediront mon amour.
 » Oui, vous seuls parmi nous savez charmer encore;
 » Seuls, vous savez presser le chalumeau sonore.
 » O combien au tombeau j'oublierois mon tourment,
 » O que ma cendre un jour dormiroit mollement,
 » Si vos flûtes chantoient mon amoureuse ivresse !
 » Que n'ai-je parmi vous, prévenant ma tendresse,
 » Moissonné vos raisins, ou conduit vos troupeaux !
 » Amyntas ou Philis charineroient mes travaux;
 » Leurs traits des feux du jour ont ressenti l'injure,
 » Mais l'œil, des noirs vaciets aime la teinte obscure.
 » Assise à mes côtés, et sous des paupres verts,
 » Amyntas pour moi seul modulerait des airs;
 » Philis de mille fleurs tresseroit des couronnes;
 » Mais, ô ma Lycoris, tu fuis, tu m'abandonnes !
 » Tourne les yeux, reviens, vois ces riches moissons:
 » Ici, sont des flots purs, des prés, de verts gazons;
 » Ici d'une forêt la profonde verdure;
 » Ici j'eusse avec toi coulé ma vie obscure.
 » Je l'espérois, du moins; mais, hélas ! loin de moi,
 » Loin des champs paternels tu voles sans effroi.
 » En lutte aux traits de Mars, dans ta fuite insensée,
 » Tes yeux ont vu le Rhin et son onde glacée.
 » Mon cœur n'en peut douter. Ah ! puissent les frimas,
 » Les glaçons s'amollir sous tes pieds délicats !
 » Pour calmer mes tourmens dans ce séjour tranquille,
 » J'emprunterai sa flûte au pasteur de Sicile.
 » Ma douleur va chercher les bois, les antres sourds;
 » Sur un jeune arbrisseau j'écrirai mes amours;
 » Chaque jour accroîtra son écorce fidelle,
 » Et vous, ô mes amours, vous croîtrez avec elle.
 » Cependant, entouré de mes chiens vigoureux,
 » J'irai, je poursuivrai les sangliers fougueux;
 » Je braverai l'hiver et sa rigueur fatale.
 » Au mont Parthénaï, aux forêts du Ménale,
 » Je m'élançai en idée, et mes bryans assauts
 » Des bois retentissans réveillent les échos.
 » Déjà ma mente part, déjà ma flèche vole....
 » Vain remède à mes maux, espérance frivole !

- » L'Amour est-il sensible aux malheurs qu'il a faits ?
 » Les Nymphes et leurs chants augmentent mes regrets.
 » Recevez mes adieux sombres bois, vastes plaines !
 » Partout ce Dieu cruel vient redoubler mes peines ;
 » Vainement dans la Thrace et parmi les frimas ;
 » Mon désespoir farouche égèreroit mes pas,
 » Et de l'Hèbre glacé j'irois boire les ondes.
 » Vainement, au milieu des plaines infécondes,
 » Où la vigne brûlante expire sur l'ormeau,
 » J'irois durant l'été conduire mon troupeau.
 » Quand l'Amour nous poursuit, lorsqu'au fond de notre ame
 » Par d'heureux souvenirs il entretient sa flamme,
 » Vers la froide raison il n'est plus de retour ;
 » L'Amour sait tout dompter, et je cède à l'Amour. »

Ainsi, seul, retiré sous un tilleul paisible,
 Quand ma main à l'osier mêloit le jonc flexible,
 L'amitié m'inspireroit ma rustique chanson.
 Muses, c'en est assez pour votre nourrisson,
 Qu'au malheureux Gallus votre grain la présente.
 Gallus, toujours pour toi mon amitié s'augmente !
 Tel, lorsque le printemps remplace les hivers,
 L'aulne léger s'élève et monte dans les airs.

O mes jeunes troupeaux, fuyez l'ombre ennemie !
 La faim qui vous pressoit est enfin assouvie.
 Levons nous : l'ombre humide affoiblirait mes sons.
 L'ombre, ainsi qu'à la voix, est funeste aux moissons.
 Hespèras vient nous luire : à sa douce lumière
 Partez, et retournez vers mon humble chaumière.

P. DORANGE.

ENIGME.

Où vais-je... ? d'où je viens... ? Actif ou paresseux,
 Dans mon chemin rien ne m'arrête.
 Lecteur, je n'ai ni pied ni tête ;
 J'ai des bras, point de mains : devine, si tu peux.
 G. V. (de Brive).

LOGOGRIPHE.

De forme différente avec ma tête,
 Je sers à me contenir sans ma tête.

CHARADE.

Trop heureux mon dernier,
 Qui trouve mon entier,
 En faisant mon premier.

Le mot de l'Enigme du dernier N^o, est *Sarté*.
 Celui du Logographe est *Palladium*, où l'on trouve *Adam, Paul,*
ladi, oit, mal, usi, As, Maie, mal, Lille, Ida, laid, Lama,
la, m, ail, mil, Pallium, Lulli, Dal.
 Celui de la Charade est *Poulet*.

Théâtre et Poésies fugitives de M. Collin d'Harleville.

Quatre vol. in-8°. Prix : 15 fr., et 20 fr. par la poste. A Paris, chez *Duminil-Lesueur*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n° 78; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

(*Second extrait.*)

Voyez le N°. CCLI. (1^{er} Mars.)

IL n'a jamais appartenu qu'à Molière de faire entrer de grandes vues dans des petites comédies. Celles qu'il semble n'avoir faites que pour se divertir, ou pour des circonstances du moment, renferment toutes des traits aussi vigoureux que profonds; et ce grand peintre trace en se jouant des caractères, imagine des situations qui ne seroient pas déplacées dans ses chefs-d'œuvre. Souvent, sous l'apparence de la bouffonnerie, il cache les intentions les plus fortes : on le voit arracher à la grossièreté naïve des gens du peuple des répliques et des mots qui jettent de la lumière sur les replis les plus secrets du cœur humain. *Le Médecin malgré lui*, *le Mariage forcé*, *les Fâcheux*, etc., en offrent une multitude d'exemples. Ils échappent quelquefois au spectateur frivole, qui ne fait attention qu'à la partie comique, et au spectateur sottement dédaigneux, qui ne voit que des farces dans ces opuscules de Molière; mais ils sont saisis avec avidité par le véritable connoisseur, qui, tout en se prêtant à la gaieté franche qui les accompagne, ne laisse pas d'étudier dans ces petites pièces le génie le plus vaste et le plus varié qui ait brillé sur le théâtre comique, dont il doit être considéré comme le créateur.

Les successeurs de Molière, en composant des ouvrages très-agréables, furent loin d'égalier leur maître.

Cette profondeur comique, que Molière seul avoit possédée, ne put être balancée dans les petites comédies, ni par la gaieté de Regnard, qui tient plus à l'expression qu'à la pensée, ni par celle de Dufresny, qui a quelque chose de recherché, ni par celle de Destouches, souvent guindé, et presque toujours sérieux, même dans ses plaisanteries ; ni enfin par les charmantes saillies de le Sage, qui, malheureusement, ne puisa son comique que dans les mœurs des fripons. Marivaux prodigua trop les bouffonneries insignifiantes dans ses rôles de valet, et donna trop souvent une délicatesse affectée à ses principaux personnages. Tous les autres auteurs de petites comédies, tinrent plus ou moins à ces diverses écoles : celle de Marivaux, la plus dangereuse à suivre, fut la plus féconde.

M. Collin eut le mérite très-rare d'être original dans cette partie de ses travaux. Ses petites pièces roulent, il est vrai, sur des sujets frivoles ; mais il a eu l'art de remplir les vides avec tant de grâce, et d'orne si agréablement les détails, que l'on oublie volontiers la légèreté du fond, pour ne s'occuper que des charmes qu'il a trouvé le moyen d'y répandre. Sa gaieté n'est ni vive, ni forte, mais elle a une naïveté et un abandon qui, s'ils ne font pas naître de grandes émotions de plaisir, produisent du moins toujours un doux sourire et une satisfaction qui n'est troublée par aucun nuage.

Une des principales études que M. Collin d'Harleville a faites avec beaucoup de succès, est celle du dialogue. Nous en citerons pour exemple une de ses petites comédies, où cette partie étoit très-difficile. L'idée comique de *M. de Crac* est d'offrir un gentilhomme gascon, dont la manie est de s'attribuer des aventures incroyables, et de les raconter sans cesse à des parasites : son fils, qu'il prend pour un étranger, s'amuse à renchérir sur les histoires que raconte M. de Crac ; et l'étonnement de ce der-

nier, dont l'imagination ne peut trouver de quoi soutenir ce singulier combat, donne lieu à des réparties très-vives et très-piquantes. Le danger que le poète pouvoit courir, en suivant cette idée, étoit de multiplier les longs récits, ce qui auroit été un défaut essentiel dans une pièce en un acte. On ne peut trop le louer d'avoir évité cet écueil, qui tenoit au sujet. Il n'y est parvenu qu'en donnant à ses vers la plus grande précision; et le travail qui en est résulté n'a pu que tourner à l'avantage de la versification de cette pièce, qui est plus parfaite que dans plusieurs grands ouvrages de l'auteur. On ne peut donner une idée de cette difficulté vaincue que par une citation. M. de Crac raconte qu'il a tué en même temps un lièvre et un perdreau, que dans une bataille il a sauvé la vie au général, qu'un de ses aïeux s'est fait sauter en l'air au combat de Lépante, que son vin du cru vaut le vin de Bourgogne, etc. Son fils lui répond par des choses beaucoup plus extraordinaires. Qui croiroit que ces récits ne donnent pas lieu à de grands développemens? On va voir comment le poète a surmonté les obstacles qui s'opposoient à la rapidité de cette scène. Les personnages sont M. de Crac, Saint-Brice son fils, qu'il ne connoît pas, et Verdac, parasite.

VERDAC.

Monsieur nous racontoit une histoire piquante
D'un lièvre et d'un perdreau tués en même temps,
L'un sur l'autre tombés.

M. DE CRAC à Saint-Brice,

Vous l'entendez.

SAINTE-BRICE,

J'entends.

Ce fait est après tout le plus simple du monde.
Un jour le temps se couvre, et le tonnerre gronde:
Il éclate enfin, tombe.....

VERDAC.

Où?

SAINTE-BRICE.

Dans mon bassinet.

Le fusil part, et tue un lièvre qui passoit.

M. DE CRAC.

Oui, j'ai servi tout jeune; et je puis bien vous dire
Que je savois me battre avant de savoir lire.

SAINT-BRICE.

Ah! je le crois. Fiqué de son air de hauteur,
A dix ans je me bats contre mon précepteur.
Je le tue.

VERDAC.

A dix ans! Moi, je fus moins précoce.

M. DE CRAC.

La bataille, pour moi, c'étoit un jour de noce.
J'ai vu plus d'une guerre: allez, je vous promets
Que je n'ai pas servi, messieurs, en temps de paix.
Avec Saxe, je fait les guerres d'Allemagne,
Et je ne couchai point de toute une campagne.
Trois fois, dans le combat, je changeai de cheval,
Et j'ai sauvé la vie à notre général.
Il est reconnoissant: il faut que j'en convienne.

SAINT-BRICE.

Votre histoire, monsieur, me rappelle la mienne.
J'ai pris seul en Turquie une ville d'assaut.

VERDAC.

Tout seul?

SAINT-BRICE.

Oui.

M. DE CRAC.

Cé monsieur n'est jamais en défaut.

VERDAC.

Il n'étoit donc, monsieur, pas un chat dans la place.

SAINT-BRICE.

Les guerres d'Amérique, en fûtes-vous, de grace?

M. DE CRAC.

Ah! je brûlois d'en être: eh mais! voyez un peu!
Moi qui traverserois un océan de feu,
Je crains l'eau, non de peur, mais elle m'incommode:
J'ai manqué pour cela le beau siège de Rhode.

SAINT-BRICE.

Eh bien! moi, j'en étois. J'aime un combat naval.

M. DE CRAC.

J'eus l'un de mes aïeux, fameux vice-amiral;
Au combat de Lépante on comptoit bien le prendre;
Mais il se fit sauter, plutôt que de se rendre.

SAINT-BRICE.

En un cas tout pareil, je fis le même saut,
Et me voilà.

VERDAC.

Cé saut ressemble à son assaut.

SAINT-BRICE.

Sur la frégate anglaise, au milieu du pont même,
J'allai tomber debout, tout armé, moi cinquième.

VERDAC.

L'équipagé, monsieur, dut bien être étonné.

SAINT-BRICE.

Ils se rendirent tous, et je les enchaînai.

M. DE CRAC.

Dé plus fort en plus fort ! Allons nous mettre à table.

Jé donne peu de mets, mais ils sont délicats.

VERDAC.

Qui lé sait mieux qué moi ? Votre vin dé Gascogne,
Soi-disant, vaut bien mieux qué lé vin dé Bourgoigne.

SAINT-BRICE.

Est-ce qu'il n'en est pas ? Pour moi, je l'aurois cru.

M. DE CRAC.

Eh ! non, mon cher monsieur, c'est du vin dé mon cru.
Vôus croyez qué jé raille....

SAINT-BRICE.

Eh ! mais....

M. DE CRAC.

Oui, vin dé Beaumt.

SAINT-BRICE.

Je m'en doutois. Chacun aime son vin, le prône.
Dans mon pare une source a le goût du vin blané,
Et même la cotleur, mais d'un vin excellent.

VERDAC.

C'est uné cève au moins qu'uné source pareille.
Jé conseille à monsieur dé la mettre en bouteille.

Cette petite comédie est presque toute écrite sur
cè ton : on n'y remarque que rarement les négligences
qui échappent trop fréquemment à l'auteur dans ses autres pièces.

M. Collin d'Harleville observe, dans sa préface,
que la pièce intitulée : *Il veut tout faire*, perd à
n'être point en trois actes. Nous oserons n'être pas

de son avis. En effet, le caractère du principal personnage, dont la manie est de tout apprendre et de se charger de toute espèce d'affaires, ne présente et ne peut présenter que le retour continu des mêmes situations. Un tel homme, en cherchant à tout savoir, ne sait rien; en voulant servir tous ceux que le hasard offre à lui, ne termine rien, et ne fait que nuire à ses cliens : il est impossible de sortir du cercle étroit où ce caractère se renferme. Qui a vu une de ses fautes, les devine toutes. On ne sauroit établir sur ce personnage aucune intrigue, parce que le nœud et le dénouement seroient prévus dès la première scène. Il faut donc se borner à une pièce épisodique, qui, malgré l'exemple d'*Esopé à la Cour* et du *Mercuré Galant*, gagne toujours à être bornée à un seul acte. Cette pièce présente un grand nombre de détails agréables, tels que la scène des deux commis de barrière, celle du musicien, et sur-tout celle de Polymaque et de son ancien précepteur.

Malice pour Malice est d'un autre genre. Il y a en France, et sur-tout à Paris, une espèce d'hommes qui, sans esprit et sans aucune qualité aimable, sont admis dans le monde par la facilité qu'ils ont à tromper des gens crédules; à les humilier en ayant l'air de les flatter, à leur inspirer de fausses craintes, et à les rendre, sans qu'ils s'en doutent, le jouet d'un cercle. Cet art, qui étoit très en vogue avant la révolution, s'appelle *mystification* : il n'est ordinairement exercé que par des hommes qui seroient le rebut de la société, s'ils n'en étoient les bouffons, et qui, méprisables parasites, ne doivent leur existence qu'à ce vil métier.

M. Collin d'Harleville offre, dans sa pièce, un exemple des punitions que s'attirent quelquefois les *mystificateurs*. Le sujet est très-propre à former le canevas d'une petite pièce : on aime à voir tomber dans ses propres pièges celui qui a voulu tromper. M. Collin d'Harleville nous paroît trop sévère dans le

AVRIL 1806.



Le jugement qu'il porte sur le troisième acte; il croit qu'il ne tiennet un peu de la charge. Voici ce qu'il s'agit : un bouffon de société, qui veut s'amuser aux dépens d'un jeune homme, lui dit qu'il est le fameux Passwan-Oglou; le jeune homme, qui ne manque pas d'esprit, a l'air de le croire, et lui fait développer les circonstances de ses aventures, de manière à ce qu'il ne puisse plus se dédire. Alors, enflammé de fureur, il s'écrie que le jour de la vengeance est arrivé; Passwan-Oglou est le destructeur de sa famille; il faut qu'il périsse. Le prétendu jacha se déconcerte, demande grace, et prend la fuite. Cette situation est très-comique: elle dérive nécessairement du sujet; et M. Collin l'a traitée avec beaucoup d'art, sans sortir des bornes de la bonne plaisanterie. Nous pensons donc qu'il n'auroit pas dû se reprocher cette conception; il eût été à désirer qu'il se fût livré plus souvent à cette vive et franche gaieté.

Une des causes du charme que l'on éprouve en lisant les comédies de M. Collin d'Harleville, et des défauts que l'on y remarque à la représentation, vient de l'imitation trop fréquente que ce poète a faite de la manière de La Fontaine. Quelques réflexions suffiroient pour éclaircir et fonder ce jugement, qui pourroit passer pour un paradoxe. Molière et La Fontaine étoient deux grands observateurs; mais leur façon d'observer, et par conséquent de peindre, différoit suivant leur caractère. Molière, vivant au milieu du monde, en étudioit les travers avec un esprit caustique et souvent chagrin : attristé par la découverte qu'il faisoit chaque jour de quelque raffinement dans la perversité humaine, sa plume étoit souvent dirigée par l'indignation; et l'on remarque comme un des traits originaux qui le distinguent, que ses mots les plus comiques sont le résultat profond d'une pensée sérieuse. Il ne négligeoit dans ses études aucun des plus petits détails

B

18. MERCURE DE FRANCE,

du cœur de l'homme, et ses portraits comme ses tableaux composoient une peinture aussi complète que fidelle de la société. La Fontaine avoit un tout autre caractère : son aimable insouciance le rendoit inattentif à presque tous les ridicules et les travers qui l'entouroient. Il étoit très-disposé à l'indulgence pour des défauts dont lui-même ne se trouvoit pas exempt ; et connoissant peut-être aussi bien l'homme dans ses rapports généraux, que Molière connoissoit l'homme dans ses rapports particuliers, il se servoit de l'apologue pour développer ses observations et sa morale. Ainsi, ces deux grands génies paroissent destinés, l'un pour perfectionner la comédie, qui ne se soutient que par des peintures de mœurs, l'autre pour perfectionner la fable, qui, sous le voile du badinage, s'élève aux plus hautes vérités. Le mélange des deux genres ne peut donc que dénaturer celui dans lequel on cherche à les confondre ; et cela explique pourquoi les imitations de La Fontaine, que M. Collin a répandues dans presque toutes ses comédies, plaisent à la lecture, et paroissent souvent déplacées au théâtre.

Le style de M. Collin d'Harleville est en général pur et élégant. Dans *l'Inconstant*, sa première pièce, et dans ses petites comédies, il se soutient mieux que dans ses autres ouvrages. L'auteur en convient lui-même : *Cela ne viendrait-il point, dit-il, de ce que la patience de l'écrivain n'a pas eu le temps de se lasser, ni la verve de se refroidir ?* Les principaux défauts que l'on peut y remarquer consistent dans des idées rendues d'une manière un peu diffuse, dans un retour beaucoup trop fréquent de mots parasites, et dans des enjambemens contraires aux lois de notre versification. Ce dernier défaut a dû être considéré comme le plus important, parce qu'il a donné lieu à plusieurs mauvaises imitations. Sans doute il est nécessaire de rapprocher les vers de comédie le plus qu'il est possible de la conversation ordinaire ; mais on

doit s'abstenir de toute licence qui tendroit à détruire le mouvement et l'harmonie de notre poésie. Si l'on ne pouvoit, comme les grands maîtres, concilier ces deux extrêmes, il vaudroit encore mieux écrire en prose. L'excellent goût de M. Collin d'Harleville l'a préservé de trop grands excès dans ce genre, et l'observation que l'on croit devoir faire s'applique spécialement à ceux qui, trouvant cette manière plus commode, ont outré ce défaut, au point qu'il est impossible de lire leurs ouvrages.

Les Poésies fugitives de M. Collin d'Harleville ne sont point la partie la moins intéressante de ce Recueil. Ce sont des descriptions, des dialogues et des peintures de mœurs qui tiennent plus ou moins au genre de la comédie. Les deux plus agréables de ces petits poèmes sont *Une Journée de Paris* et *Une Journée des Champs* : Nous citerons quelques fragmens de la première. La *Matinée de Paris* offre plusieurs traits piquans :

Tout se ranime : on voit, de rue en rue,
 Aller, venir la nouvelle recrue
 De nos journaux, impromptus qu'à produit
 La nuit féconde. Ainsi toutes les nuits
 Gémit pour nous la complaisante presse ;
 Pour nous aussi, combattant sa paresse,
 Jusqu'au matin le boulanger pétrit ;
 Et ces billets qu'un ami vous écrit,
 Dix nuits peut-être ont fatigué la poste.
 Les mendians déjà sont à leur poste ;
 C'est un état. On rencontre en chemin
 Fort peu d'oisifs : un panier à la main
 Vers son marché la cuisinière trotte ;
 Telle en revient portant sa lourde hotte,
 Objet d'envie, hélas ! pour son enfant !
 Quels cris aigus ! J'en distingue un charmant !
 C'est la laitière, apportant crème et beurre.
 Tous les commis. . . partiront dans une heure,
 Lorsqu'à leur aise ils auront déjeuné.
 Je vois de loin l'asile fortuné
 Où le colleur va poser vingt affiches
 De comédie. Ici pauvres et riches,
 Comme à l'envi de ce peuple romain,
 Ont la fureur : le spectacle et du pain.
 Pour cet ivrogne, et spectacle et pain même
 Sont peu de chose ; et son bonheur suprême
 C'est tous les jours de pouvoir être gris
 Dès le matin. . . De pitié tu souris,

MERCURE DE FRANCE,

Sobre passant ; et tu cours, je parie,
Nourrir, doter ta chère loterie
Du gain d'hier, des habits que tu vends,
Du nécessaire enfin de tes enfans.
Mais écartons une idée aussi triste.

La *Description du Pont-Neuf* n'est pas moins
fidelle :

Me voilà donc sur l'antique Pont-Neuf !
Est-il en France et dans l'Europe entière
Lieu plus vivant ? O la riche matière,
Pour qui sauroit, d'un œil vif et perçant,
Interroger l'air de chaque passant,
Et deviner son état, sa pensée,
Le but secret de sa marche empressée !
Mais pense-t-il, ce fat toujours errant,
Lorgnette en main ? ce lourd chartier, jurant,
Injuriant, frappant ces pauvres bêtes ?
Et vous sur-tout, vrais badauds que vous êtes,
Sur ce trottoir, asile des piétons,
(Qui ne nous sauve, hélas ! que sur les ponts)
Autour de vous, il s'amasse une foule
D'autres oisifs, pour voir.... Quoi ? l'eau qui coule.

Mais au milieu d'un pont où tout conspire
A m'égayer, je regarde et soupire.
D'une pensée on est bientôt distrait
Sur le Pont-Neuf. Cet homme-ci parott
Un avocat ; car en marchant il plaide.
A chaque pas, jeune ou non, belle ou laide,
Vous rencontrez femme allant et venant,
L'œil éveillé, toujours se dessinant ;
Jeune homme en veste, une pipe à la bouche,
Donne le bras à beauté peu farouche.
L'aveugle, exprès couché sur le pavé,
Chante à des sourds un éternel *ave*.
En mille sens on vous tourne et retourne ;
L'un devant l'autre un quart-d'heure on séjourne
En enrageant ; on heurte, on est heurté ;
Et froissé, las, éclaboussé, crotté,
Au bout du pont, qu'à franchir ou s'apprête,
De bœufs encore un troupeau vous arrête.

La *Journée des Champs* est une espèce de tour
de force. Le poète se suppose dans son héritage, au
milieu de l'hiver, et sans aucune société. Là, il peint
le bonheur calme dont il jouit, et fait des descriptions
fort belles des points de vue que lui offre le paysage
couvert de neige. Cette pièce est d'une gaieté douce :
on y trouve d'agréables rêveries, et le style est très-
bien approprié au sujet. Les autres pièces fugitives

de M. Collin présentent presque toutes le même charme : on ne peut lui reprocher que de légères négligences, du genre de celles que nous avons déjà jusqu'ici vues dans ses comédies.

À ce moment où, dans notre premier extrait, nous occupions de l'examen des Oeuvres de Collin d'Harleville, nous avons appris sa mort. Cette nouvelle, qui nous a affligés, ainsi que tous les amis des lettres; n'a rien changé au jugement que nous avons cru devoir porter. Nous ne nous étendrons pas sur les qualités personnelles de ce poète : nous nous bornerons à dire qu'aucun auteur ne s'est peint avec tant de fidélité que lui dans ses ouvrages; et cette observation suffira pour donner l'idée d'un caractère aussi digne d'estime, que propre à se faire aimer.

P.

Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Macartney; par M. Holmar, sergent-major de sa garde; auquel on a joint, etc. etc. Deux vol. in-8°. fig. Prix : 24 fr., et 27 fr. par la poste. A Paris chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille, et chez le Normant, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Cet ouvrage est le dernier qui a paru sur l'ambassade de lord Macartney à la Chine et en Tartarie. On a attendu, pour en donner son avis, qu'on eût pu consulter la relation volumineuse et officielle de l'ambassadeur. Si nous pouvions nous regarder comme juges compétens des vues secrètes qui ont présidée à l'entreprise de ce voyage, nous pourrions faire remarquer au public que lord Macartney, en s'étendant sur une foule d'observations qui n'intéressent que la curiosité, détourne habilement le lecteur de l'objet principal, sans prétendre néanmoins décider s'il eût quelque chose à dissimuler dans ses desseins ou dans ses succès. On voit assez que les

'Anglais, en pénétrant jusqu'à Pékin, inspirèrent moins d'admiration que d'inquiétude à un gouvernement trop foible pour n'être pas défiant. On craignit jusqu'à leurs regards, et on les força de voyager, pour ainsi dire, à yeux fermés. Inquiétude eut-elle des motifs plus graves et plus légitims que le soupçon qui s'attache au nom d'un peuple étranger. C'est ce qu'on ignore et ce que l'historien a su déguiser avec une habileté qu'on admireroit d'avantage si elle paroissoit moins. En se bornant à juger de la forme des deux ouvrages avec une juste discrétion, on peut dire que les immenses développemens de l'histoire officielle n'ont rien fait perdre de son intérêt à l'abrégé rapide de M. Holmar. Il est écrit simplement, avec un ton de vérité qui se fait sentir et qui persuade. L'éditeur y a joint quelques observations sur l'état actuel de ce vaste empire, et il est orné de gravures soignées avec un plan de la ville de Macoo. M. Langlés tient toujours fortement à ses *Tatares* et à sa *Tatane*, dont il ne donneroit pas la découverte pour un empire. Il est malheureux qu'une innovation si harmonieuse ne se soit pas introduite plutôt dans notre langue; nous aurions le plaisir d'entendre dire sur la scène française :

« Et je vais donc apprendre à Lusignan trahi
 » Qu'un *Tatare* est le Dieu que sa fille a choisi. »

G.

V A R I E T E S.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

N. B. L'importance des nouvelles officielles publiées pendant le cours de cette semaine, nous fait un devoir de donner, dans ce numéro, moins d'étendue à la partie littéraire.

— Les théâtres n'ont donné depuis huit jours aucune nouveauté qui mérite une attention particulière. *La Vendetta feminina* et *la Bachetta portentosa* ont obtenu un très-foible succès, et n'en méritoient aucun. On regrette que madame Ferlendis et Barilli emploient des talens aussi distin-

gués sur des ouvrages qu'ils ne parviendront pas à faire représenter trois fois. La musique de la Vendetta est de M. Mosca, auquel on avoit fait d'avance une réputation, jusqu'ici foiblement soutenue. Portogallo est l'auteur de la Bachetta. C'est un musicien estimé dans sa patrie, où il a obtenu de nombreux succès, sans avoir jamais pu s'élever au premier rang parmi les compositeurs destinés à consoler l'Italie de la perte de Cimarosa et de la vieillesse de Paësiello.

— Cette semaine, la librairie a été plus heureuse que le théâtre. On a mis en vente trois ouvrages qui, dans des genres très-différens, semblent destinés à obtenir un grand succès; le premier, attendu depuis long-temps par tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir, est l'*Essai sur les Maladies et les Lésions organiques du Cœur et des gros Vaisseaux* (1), par M. Corvisart, médecin de l'EMPEREUR, auquel l'auteur a eu l'honneur de le présenter il y a eu vendredi huit jours; S. M. en avoit accepté la dédicace; le second est un *Voyage en Italie et en Sicile* (2), dont on a lu un chapitre sur Pompeïa dans le Mercure du 15 mars dernier; l'auteur, M. Creuzé de Lesser, membre du corps législatif, a eu l'hon-

(1) *Essai sur les Maladies et les Lésions organiques du Cœur et des gros vaisseaux*, extrait des Leçons cliniques de J. N. Corvisart, premier médecin de LL. MM. II. et RR., officier de la Légion-d'Honneur, professeur honoraire de l'École de Médecine de Paris et du collège impérial de France, médecin en chef, adjoint de l'hôpital de la Charité, médecin consultant du premier dispensaire, et membre de la plupart des sociétés savantes de la France. Publié sous ses yeux, par C. E. Horeau, docteur en médecine, chirurgien des infirmeries et maison de l'Empereur et Roi. Dédié à l'Empereur, avec cette épigraphe :

Hæret lateri lethalis arundo.

VIRG., *Æneid.*

Un vol. in-8°. br. Prix : 6 fr., et 7 fr. 75 c. par la poste.

A la Librairie Stéréotype, chez H. Nicolle, rue des Petits-Augustins, n°. 15;

Migneret, imprimeur-libraire, rue du Sépulcre, n°. 1, faubourg Saint-Germain.

(2) Un vol. in-8°. A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs; et chez le Normant, imprimeur-libraire.

neur de le présenter, dimanche dernier, à S. M.; le troisième, enfin, est un nouveau roman de madame de Genlis, intitulé : *Madame de Maintenon* (1). Chacun de ces ouvrages sera prochainement l'objet d'un examen particulier.

— Le poëme de l'imagination par M. Delille sera mis en vente lundi 14 avril.

— On annonce, comme devant paroître lundi, *la Continuation de l'Histoire universelle de Bossuet, par Bossuet*. Cette édition a été faite sur quatre manuscrits autographes, dont on peut aller vérifier l'authenticité chez M. Lamy, libraire, quai des Augustins. — Le premier a pour intitulé : SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, DEPUIS L'AN 804^e JUSQU'EN 1217. Il est entièrement écrit de la main de Bossuet, sur cinquante-cinq feuillets, cotés page 1 à 110. — Le deuxième commence en l'an 800, par cette phrase : CHARLEMAGNE, EMPEREUR MALGRÉ LUI PAR LE PAPE LÉON III, et finit en 1661. Il est en cinq cent soixante-seize feuillets, page 1 à 1180; plusieurs sont cotées double et d'autres omises. Les cent trente-quatre premiers feuillets ne sont qu'une copie du premier manuscrit : Bossuet n'y a fait aucune correction ni addition. Ce n'est qu'aux pages 269 et suivantes, commençant en l'an 1218, que se trouvent les ratures, surcharges et additions considérables de la main de Bossuet, jusqu'à la fin du manuscrit, que l'on attribue au célèbre Fleury, qui faisoit souvent auprès de l'auteur les fonctions de secrétaire. — Le troisième, intitulé : SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, DEPUIS L'AN 804 JUSQU'EN 1661. C'est une copie collationnée par Bossuet, qui y a fait vingt corrections de sa main. Il est en trois cent vingt-un feuillets, notés page 1 à 638, au lieu de 642, parce que quatre sont cotées deux fois. — Le quatrième,

(1) Un vol. in-8°. Prix : br., 5 f., et 6 f. par la poste. Deux vol. in-12°. Prix : br., 5 fr., et 6 fr. par la poste.

A Paris, chez Maradau, rue des Grands-Augustins, n°. 9; à la librairie Stéréotype, chez H. Nicole, rue des Petits-Augustins, n°. 15; et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

en douze cahiers, a le même intitulé, commence et finit comme le précédent; il est sur cent quarante-un feuillets : après avoir été de nouveau revu, il a été livré à l'impression.

— M. Chérubini, de retour à Paris, a remis à MM. les directeurs et inspecteurs de l'enseignement du Conservatoire impérial de musique, la lettre suivante du célèbre M. Haydn :

Vienne, le 6 mars 1806.

Messieurs,

M. Chérubini, en me remettant la médaille que vous m'avez envoyée, a été témoin de la vive satisfaction avec laquelle je l'ai reçue. La lettre dont elle étoit accompagnée, en m'apprenant, avec des expressions flatteuses pour moi, que les membres du Conservatoire de France me regardent désormais comme leur collègue, a mis le comble à mes souhaits.

Je vous prie, Messieurs, de recevoir mes remerciemens, et de les faire agréer aux membres du Conservatoire, au nom desquels vous avez eu la bonté de m'écrire; ajoutez-leur que tant qu'Haydn vivra, il portera dans son cœur le souvenir de l'intérêt et de la considération qu'ils lui ont témoignés.

J'ai l'honneur de vous saluer, Messieurs,

Signé Joseph HAYDN.

— Les lettres viennent de perdre l'abbé de Fontenay (Louis-Abel Bonafous), né à Castelnau-de-Brassac, diocèse de Castres, en 1737. On a de lui divers ouvrages, entr'autres un Dictionnaire, ou Notice raisonnée des architectes, peintres et graveurs, etc.; un Tableau historique des princes de la maison de Bourbon; une nouvelle édition du Dictionnaire de l'Elocution française de Demandre, etc., 2 gros vol. in-8°, et la Table de l'Histoire universelle imprimée en Hollande, un vol. in-4° qui en forme le 46°. L'abbé de Fontenay a rédigé les Petites-Affiches de province depuis le 1^{er} mai 1776, puis les Affiches de Paris pour les provinces, et le Journal général de France jusqu'en 1792. Il se distingua dans ces différent

ouvrages par une critique judicieuse, et se rendit plus recommandable encore par ses mœurs pures et douces, par des qualités aimables qui le faisoient chérir de la société, et par les vertus propres à son état. Il est mort à Paris le 28 mars, à la suite d'une maladie longue et douloureuse.

— Depuis le 9 mars au 19, le baromètre s'est élevé dans son *maximum* à 28 p. 2 lig. 2/12.

Il est descendu dans son *minimum* à 27 p. 6 l. 3/2.

Le therm. (dilatation) s'est élevé dans son *maximum* à 12 degrés.

Id. (dilatation) dans son *minimum*, 5 d. 8/10.

L'hygromètre a marqué dans son *maximum* 98 deg.

Et pour le *minimum*, 77.

Le 29, l'échelle séquanométrique marquoit au pont des Tuileries 5 mètres 3 décimètres; elle s'est élevée dans son *maximum*, lors de cette dernière crue, à 6 mètres 5 déc.

Les vents dominans du 19 au 29 ont soufflé 7 fois au S.-O., 4 fois au N.-O., 9 fois au S., 5 fois au N.-E.

Signé CHEVALLIER, ingén.-opticien.

— La constitution médicale dominante se compose de tributs payés successivement à l'épidémie catharrale, ou de récidives; et l'on a remarqué qu'elles étoient plus dangereuses que les premières invasions. On a noté plusieurs morts subites de vieillards, des coqueluches chez les enfans, et quelques maladies aiguës chez les jeunes gens. Les toniques, les incisifs, les cordiaux avec prudence ont continué de réussir dans les catharres; et quand on a eu soin de terminer le traitement par quelques purgatifs, les rechutes ont été rares et les convalescences rapides.

(Gazette de Santé.)

M O D E S.

Du 30 mars. — Une guirlande, sur une coiffure parée, se pose très-bas, si bas qu'elle approche des sourcils; et, du milieu, elle est si épaisse, qu'elle monte plus haut que la racine des cheveux. Naguère on ne portoit en grande parure, que des guirlandes blanches, soit qu'elles fussent de lilas, de jacinthes doubles ou de roses; aujourd'hui on regarde comme bien plus distinguée une guirlande, moitié grenades, moitié fleurs d'oranger.

Lorsqu'un coiffeur a des torsades à poser, il les abaisse, comme une guirlande, jusque sur les sourcils. Les torsades de perles jouissent de la plus grande faveur; outre qu'elles parent la coiffure, on les porte en cerceaux pour boucles d'oreilles, et en collier. Le collier de perles fines fait le tour du col. Outre ce collier proprement dit, on en porte depuis quelque temps un autre, en façon de chaîne, à laquelle pendent ou une lorgnette, ou une montre dont le cadran ne se voit pas, ou une croix. La étoix est à quatre ou à cinq pointes.

Mardi dernier l'on auroit dit, en examinant les loges de l'Opéra, qu'il y avoit un pacte pour que tant de toilettes encore plus soignées qu'elles n'étoient riches, ne fussent ni confondues ni éclipsées. Les plumes, les perles et les fleurs, le crêpe et la dentelle, la paille même, s'y faisoient valoir réciproquement.

Outre les plumes blanches et noires, on voit quelques plumes de couleur, notamment de vertes, et des plumes panachées. On commence à border en tresses de paille de larges rubans de satin blanc. Au lieu de

laisser aux longs bouts de rubans un effilé de trois ou quatre doigts, c'est une frange nouée de pareille hauteur que l'on rapporte.

Les manches sont toujours très-courtes et bouffantes, mais moins rayées que de coutume. On porte en collerettes, de grands tulles, tout unis, c'est-à-dire sans broderie, mais quelquefois festonnés. Aux robes de crêpe, s'adaptent des manches de satin et un corsage de satin.

Le croisé, autrement dit la *marcelline*, l'*orientine*, commence à remplacer le satin; il est, ou lilas, ou hortensia, ou bien ce sont rose sur rose, lilas et blanc, rose et blanc, de petites mouches brochées, de petites étoiles, de petits croissans, de petites fleurs. En négligé, on recommence à porter des tabliers avec une simple coulisse, sans fichu attendant.

Blanc mat, rose pâle ou hortensia et lilas, sont en vogue chez les modistes comme chez les couturicres: chez les premières, cependant, on emploie souvent, au lieu de lilas, du gros-bleu, qui, avec du blanc, sert à rayer des passes de capotes. Les capotes ont, comme de coutume, la passe très-avancée, mais courte des oreilles. Les chapeaux de paille aussi, de paille jaune sur-tout, ont la passe saillante; mais cette passe n'est point arrondie sur les bords, et elle descend plus près de la nuque. On appelle ces chapeaux, suivant la grandeur de leur bord, chapeaux à la *Paméla*, ou *demi-Paméla*. Au reste ce sont, au lieu de fleurs, des coques de rubans que l'on met autour des demi-Paméla. Ces demi-Paméla sont de paille blanche. Les coques sont hortensia, lilas, vert-tendre ou d'un blanc mat. Sur les grands chapeaux de paille jaune on porte des bouquets de lilas ou de violettes, des brins de jacinthes ou de jonquilles.

Les souliers, pour le négligé, sont cuir de botte, et lacés.

A mesure que l'usage des foulards de soie cuite, pour mouchoirs de poche, d'hommes, se généralise, les fabricans de Lyon s'occupent à en varier les couleurs et les dessins. Dans le principe, tous étoient rougeâtres ou bruns, et à fleurs gros jaune; aujourd'hui, il y en a d'amaranthe, de ponceau, de lilas, de gros bleu, et, outre les petits pois, les étoiles, les ramages, on trouve des fonds marbrés, des bordures en vignettes, des remplissages en bâtons rompus. Les gris ttes font, de ces mouchoirs, un fichu qu'elles rebordent d'un mouchoir blanc.

Les voitures que l'on termine pour Longchamp, seront arrondies aux angles comme de coutume, mais à panneaux et à impériale moins bombés. L'élégance de la coupe, la pureté des filets et la beauté du vernis, sur un fond tranquille et sans éclat, en constituent le mérite.

Dans le décor, ce qu'on peut citer de plus convenable pour appareiller des meubles riches, ce sont les bordures en relief, argentées ou dorées, de Daguet jeune, que l'on applique également sur papier-drap et sur velours. (M. Daguet le jeune demeure rue des Marais, n° 17, à la seconde grille à droite, après la rue de Lancy.)

Une clef sans pierre a souvent pour monture un cercle formé d'un serpent qui se mord la queue: ce sont aussi quatre serpens dont les queues se nouent en façon d'anneau, et dont les têtes s'inclinent en sens opposé, que se composent les quatre branches d'un cachet à la mode; et, quelquefois, au lieu de cordon de montre, un gros serpent replié tient suspendus les cinq autres serpens.

On met en général moins d'ornemens et de figures sur-tout aux meubles modernes: les sirènes, les hibous, les sphinx ont disparu ou disparaissent; on a prescrit aussi ces gaines qui présentoient des bustes à formes trop séduisantes; les femmes se sont dégoûtées de toutes ces chimères, et l'on peut assurer qu'il règne aujourd'hui plus de décence... dans l'ameublement.

Depuis la distribution de la livraison de mars, du *Journal des Meubles*, il y a une foule de commandes en lits chez les ébénistes. On a saisi l'idée neuve de la conque marine, ou *lit à la Vénus*, qui représente un vaisseau avec sa mâture, dont les voiles sont des rideaux à franges, et dont les matelas sont posés sur une étoffe verte qui, étendu sur une estrade, imite, par ses ondulations, une mer agitée.

NOUVELLES POLITIQUES.

Naples, 18 mars.

Le prince Joseph, à peine maître de Naples, a fait partir deux corps sous les ordres des généraux Saint-Cyr et Regnier; le premier dirigé sur Tarente, et le second sur Reggio et le détroit de Messine. Le général Regnier est arrivé le 7 mars à Latria; il y a pris trois officiers et cinquante soldats napolitains. Il a trouvé à Bosco seize caissons et trois pièces de canon. Le 8, le corps d'armée marcha sur Castel-Luccio, d'où l'ennemi étoit parti en désordre quelques heures auparavant. On y trouva encore quatre officiers, quelques soldats et des magasins d'effets militaires. Le 9, l'armée partit à la pointe du jour, fit halte à la Rotonde, entra ensuite dans les défilés de la vallée de Saint-Martin, et marcha à l'ennemi, qui prétendoit vouloir attendre l'armée française dans une position retranchée qu'il avoit à Camporene. Les voltigeurs les culbutèrent au premier choc, et ce ramas d'hommes armés qu'on ne sauroit appeler du nom de soldats sans déshonorer ce beau nom, prit la fuite à la vue du premier régiment d'infanterie légère et des deux bataillons du 42^e, formant la petite avant-garde que commandoit le général Compere. La division Verdier, qui venoit derrière, se forma en deuxième; mais déjà l'ennemi étoit en déroute. Canons, cinq ou six rangs de redoutes, bagages, tout est resté au pouvoir des Français: et de toute l'armée napolitaine, le général Damas n'a ramené dans sa fuite que 8 ou 900 fantassins et 50 chevaux; le reste a été pris ou s'est dispersé dans les montagnes. Deux mille prisonniers, les généraux Tchudi et Ricci, le colonel et un bataillon des gardes ont déjà été ramassés et sont dirigés sur Naples.

Le peuple de la Calabre a très-bien accueilli les Français: il a été impossible de le faire lever en masse. On ne conçoit pas les motifs insensés qui portent à faire battre de si mauvaises troupes, lesquelles sont cependant la seule espérance qui reste au gouvernement qui les dirige.

Désormais toutes les extrémités de la presqu'île sont occupées; Gaète tient; on prépare l'artillerie pour l'assiéger. L'armée napolitaine avoit une belle position et étoit nom-

breuse; mais l'erreur de tous les cabinets est de s'imaginer que c'est avec le nombre de soldats qu'on obtient la victoire. Peu de soldats en vaincroient toujours beaucoup; mais ce sont de vrais soldats, animés d'un véritable esprit militaire, décidés à vaincre ou à mourir, pleins de vigueur, d'enthousiasme et de santé.

Quant aux Anglais et aux Russes, ils n'ont pas attendu l'arrivée de l'armée, et se sont embarqués plus vite les uns que les autres.

Le prince Joseph a fait réunir une grande partie des plus mauvais sujets, qu'il a envoyés dans différentes forteresses. La majeure partie de la nation montre en général un bon esprit, et le peuple témoigne de l'espérance et de la joie; mais Robespierre et Marat n'inspirèrent point une terreur pareille à celle qu'inspire la reine. On craint sa vengeance, certain que l'on est que, si jamais elle rentre à Naples, on n'aura pas fait un pas, pas une visite, pas une démarche, qui ne conduise à la mort. Les Napolitains peuvent se rassurer, jamais leur reine ne reprendra le gouvernement, jamais les scènes précédentes ne se renouvelleront; et ces temps horribles, où le tendre Cimarosa, et les meilleurs citoyens furent massacrés, ne peuvent revenir. La dynastie de Naples a cessé de régner sur la ville et sur le beau royaume de Naples.

Le général Duhesme est arrivé à Cassano dans le temps que le général Regnier arrivoit à Reggio. Le général napolitain, avec les débris de son armée, n'a pu s'embarquer; il erre dans le pays: on arrête tous les jours quelques-uns des fuyards. Le marquis de Radio, chef de masses, intime confident de la reine, a été arrêté. Il s'occupoit à organiser des assassinats sur les derrières de l'armée. Il a été traduit devant une commission militaire; il n'y a point de doute qu'il ne soit fusillé. Voici l'histoire du marquis: Il avoit été condamné à être pendu par la justice ordinaire; mais la reine sachant qu'il avoit de l'audace, lui fit grace, et le fit marquis et colonel dans le même jour. Le pays est tranquille, et la masse de la population est très-contente.

(*Moniteur.*)

P A R I S.

— S. M. l'Empereur et l'Impératrice sont partis mercredi soir pour la Malmaison.

— Le général Caffarelli, aide-de-camp de S. M. l'Empereur et Roi, vient d'être nommé ministre de la guerre du royaume d'Italie, en remplacement du général Pino, nommé premier capitaine de la garde royale.

30 MERCURE DE FRANCE,

S. M. a rendu, le 27 mars, un décret qui ordonne l'inventaire des sels, et augmente le droit précédemment établi; ce décret est conçu en ces termes :

1. Les directeurs et inspecteurs des douanes et des droits réunis procéderont, sans délai, à la recherche, vérification et inventaire de tous les magasins, fabriques et entrepôts de sels établis dans toute l'étendue de l'Empire en-deçà des Alpes, ainsi que de ceux embarqués sur tous navires, bateaux et autres embarcations : en ce non compris les sels existans sur les marais salans.

2. Il sera fait inventaire des sels par poids : à cet effet, les préposés recevront la déclaration des propriétaires, qu'ils pourront faire vérifier.

3. Les propriétaires de sels seront chargés par l'inventaire qu'ils seront tenus de signer. En cas de refus, il en sera fait mention dans l'acte d'inventaire.

4. Les propriétaires seront tenus de payer, aux termes et de la manière qui seront fixés par la loi à intervenir, le montant du droit sur le sel, qui sera réélé par ladite loi.

5. L'inventaire des sels ne sera fait que chez les marchands de sels, fabricans, entreposeurs ou magasiniers : il ne s'étendra point aux approvisionnement de famille faits par les particuliers ; et leur domicile ne pourra être exercé hors les cas où il aura été reconnu qu'ils ont prêté leurs édifices pour soustraire les sels à l'inventaire.

6. Il sera fait mention dans les inventaires, des sels qui auront acquitté le droit établi par notre décret du 16 du présent mois ; et l'acquit représenté par le propriétaire sera joint à l'acte d'inventaire.

7. Le droit fixé par notre dit décret du 16 présent mois à un décime par kilogramme, est fixé pour l'avenir à deux décimes par kilogramme.

— S. M. a aussi rendu les 26 et 27 mars les décrets suivans :

Les places de secrétaires d'ambassadeur et de légation, actuellement vacantes, ou qui vaqueront au ministère des relations extérieures, seront données à l'avenir aux auditeurs du conseil d'état, qui concerneront dans ces places le titre d'auditeur du conseil d'état en service extraordinaire. Les auditeurs du conseil d'état ne pourront être nommés aux places de secrétaires d'ambassade et de légation, qu'après un an d'assistance d'étude aux séances du conseil d'état. Les agens extérieurs actuellement en activité, ainsi que ceux qui étant attachés au service intérieur de ministère des relations extérieures, sont, quant à leurs grades, assimilés par l'arrêté du 5 floréal an 8 aux ministres plénipotentiaires, et aux secrétaires de légation et d'ambassade, conserveront leurs titres, ainsi que la faculté d'être nommés à des emplois plus élevés, même après leur remplacement.

— Les conseils d'arrondissement s'assembleront le 15 avril 1806 ; la première partie de leur session finira le 25. La session des conseils-généraux de département s'ouvrira le 1^{er} mai, et sera terminée le 15. Les conseils d'arrondissement se réuniront, pour la seconde partie de leur session, le 20 mai jusqu'au 25.

— Les crêpes de soie de toute sorte, venant du royaume

d'Italie avec des certificats du fabricant, visés par le préfet ou le sous-préfet, ne paieront, à leur entrée en France, qu'un droit de 3 fr. par pièce de 11 mètres, 88 centimètres. Ils ne pourront entrer que par les bureaux de Verceil et de Casatinne.

— Un décret porte qu'il sera fait sur le produit des coupes des quarts en réserve que les communes obtiennent l'autorisation de vendre, un prélèvement de 25 pour 100, pour former un fonds commun de travaux publics pour tout l'Empire, selon les besoins des communes, des arrondissement et départemens, et en être disposé sur le rapport du ministre de l'intérieur. Le même prélèvement aura lieu sur la totalité de fonds actuellement existans à la caisse d'amortissement, provenant des mêmes produits. En conséquence, et à compter du jour de la publication du présent décret, pour les fonds déjà existans à la caisse d'amortissement, et du jour du versement des fonds pour ceux à recevoir par ladite caisse, il sera ouvert par son directeur-général un compte particulier en capital et intérêts pour le fonds commun des travaux publics, de la portion affectée à cette destination.

—L'envoyé extraordinaire de Prusse, M. le comte de Haugwitz, est parti vendredi dernier de Paris pour retourner à Berlin.

—Le général Wirion, commandant de Verdun, doit se rendre à Naples pour organiser la gendarmerie de ce royaume.

—M. Villeneuve, sous-préfet de Nérac, est nommé préfet du département de Lot et Garonne, en remplacement de M. Pieyre fils.

—M. Pepin Castellinare (de Nice) est nommé receveur-général des contributions directes des états de Parme, Plaisance et Guastalla. — M. Bourboulin Saint-Edme est nommé receveur-général du département de l'Aisne.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Le capitaine de frégate Cocault, commandant la corvette de S. M. la Diligente, à S. Exc. le ministre de la marine et des colonies.

*A bord de la Diligente, en rade du Port-Louis,
le 26 mars 1805.*

Monseigneur,

A peine mouillé sur cette rade, c'est avec douleur que je m'empresse de vous rendre compte des événemens malheureux arrivés aux vaisseaux aux ordres du contre-amiral Lesseigues, dont faisoit partie la corvette que j'ai l'honneur de commander.

Parti de Brest le 23 frimaire (13 décembre), avec des vents de N. E. assez forts, nous nous éloignâmes en peu de temps de la côte : nous étions au nombre de quinze vaisseaux, six frégates et quatre corvettes. Le 24, nous nous séparâmes en plusieurs escadres : ma corvette eut ordre de se ranger sous le commandement du contre-amiral Lesseigues. Le 25, les

vents continuoient d'être au N. N. E., et nous arrivions à l'ouest, lorsque nous découvrîmes un convoi de trente et quelques voiles à toute vue au vent à nous : le général fit le signal de tenir le vent, et de chasser les bâtimens aperçus ; mais après une chasse de huit heures, désespérant de pouvoir les joindre, vu leur grand éloignement et leur position, il rallia l'escadre, et continua sa route.

Le 4 nivose, étant par la latitude du nord de 44 degrés, et 24 de longitude à l'ouest du méridien de Paris, nous éprouvâmes une tempête affreuse ; les vents étoient de la partie du nord. Tous les vaisseaux souffroient beaucoup : le *Jupiter* démâta de son grand mât d'hune, et le *Dionède* signala une voie d'eau assez considérable. Les vaisseaux l'*Alexandre* et le *Brave* se séparèrent de nous dans la journée du 5, et alors la division du contre-amiral Leasseign fut réduite à trois vaisseaux, deux frégates et une corvette. Nous eûmes connoissance des îles des Açores le 2 janvier, et le 19 du même mois, de celle de Saint-Domingue. Le 20 au matin, j'avois eu ordre de précéder la division pour aller mouiller sur la rade de Santo-Domingo ; mais le calme que j'éprouvai en approchant de terre, fut cause que les vaisseaux me joignirent, et que nous mouillâmes tous à la même heure, à deux heures du soir.

Le général ordonna de suite le débarquement des troupes qui étoient sur la division au nombre de 16 à 1800 hommes, des munitions de guerre et autres effets nécessaires à la colonie. Ce débarquement fut terminé le 21, et il nous fut aisé en allant à terre de juger combien ce renfort de troupes que nous avions apporté, avoit fait plaisir ; la colonie cependant étoit en très-bon état et jouissoit de la plus grande tranquillité. Pendant les jours suivans, les vaisseaux s'occupèrent à renouveler leur eau et à réparer les avaries que leur avoient causées les mauvais temps que nous avions éprouvés. Le 29, le vaisseau l'*Alexandre* rallia la division sur cette rade. Ce même jour, j'avois eu ordre de me porter en observation au vent de l'île ; et à la faveur des brises de terre, je m'étois élevé jusque sur les îles de Javna, où je crus devoir établir ma croisière.

Le 5 février, conformément à mes instructions, je fis route pour Santo-Domingo, et me trouvant, le 6 au matin, au large de cette rade, j'eus connoissance de plusieurs voiles dans la partie de l'E. N. E., que je ne tardai pas à reconnoître pour une escadre ennemie ; à six heures, je distinguai dans cette escadre neuf vaisseaux de guerre et plusieurs frégates ; m'étant couvert de voiles, je fis route pour rallier notre escadre, et je lui signalai l'approche de l'ennemi en force supérieure (1). Le général, à six heures et demie, avoit répondu à mes signaux ; et en m'approchant du mouillage, je distinguai à bord du général le signal d'appareiller en filant les câbles par le bont. A sept heures, les quatre vaisseaux et les deux frégates étoient sous voiles, mais avec un vent très-foible, tandis que les neuf vaisseaux de guerre et les frégates de l'ennemi étoient favorisés par la variété de la brise qui du nord avoit passé à l'est.

Le général avoit fait, à neuf heures moins un quart, le signal de former la ligne de bataille, et en même temps celui de forcer de voiles et de se préparer au combat ; mais l'ennemi continuoit de nous approcher d'une manière très-sensible. A dix heures, le vaisseau de tête de la ligne ennemie avoit engagé le vaisseau l'*Alexandre*, et un quart-d'heure après le

(1) On a peine à se rendre compte des motifs qui ont pu déterminer le contre-amiral à rester pendant seize jours dans une rade foraine, tandis que ses instructions lui prescrivoient de continuer sa mission de croisière.

(Monsieur.)

combat

AVRIL 1806.



Combat étoit général ; la vivacité du feu et l'épaisse fumée qui couvroit les vaisseaux nous empêchoient de distinguer les objets. Placé sous le vent de notre escadre et affalé sur la côte, j'eus à supporter une partie du feu de l'ennemi, qui étoit dirigé sur nos vaisseaux de tête, et me vis obligé pour m'éviter d'échouer, de forcer de voiles et de m'élever au vent; les frégates *la Comète* et *la Felicité* faisoient la même manœuvre que moi. A onze heures et demie, la fumée étant dissipée en partie, je distinguai un de nos vaisseaux démâté et ayant le feu à bord; il étoit entouré de plusieurs vaisseaux anglais; les autres, malgré l'infériorité de leur force, combattoient à toute outrance. Mais à une heure et demie, accablés par le nombre des ennemis, ils s'étoient jetés à la côte; quoiqu'en tenant le vent, nos frégates avoient viré de bord et s'étoient portées sur le champ de bataille; je les avois imitées; mais craignant d'être coupés dans notre retraite, nous avions pris le large.

Nous nous étions cependant assez rapprochés pour prendre connoissance de la position des vaisseaux des deux escadres. Trois de nos vaisseaux nous avoient paru échoués près des fortifications de la place; tous étoient démâtés; le quatrième étoit au pouvoir de l'ennemi; deux vaisseaux anglais étoient échoués auprès des nôtres, et vus comme des pontons; on avoit tiré le canon de détresse, et les frégates paroisoient occupées à sauver les équipages. Deux autres vaisseaux anglais étoient au large, démâtés, en très-mauvais état, et le reste de l'escadre ennemie paroissoit avoir beaucoup souffert.

Les vaisseaux français échoués conservoient leurs pavillons, et ils nous ont paru avoir leurs bateaux à la mer occupés, à débarquer leur monde à terre. Nos vaisseaux ont montré la plus grande décision et une grande intrépidité. La manière dont tous les équipages ont combattu, ne permet pas de douter qu'à forces égales l'ennemi n'eût été écrasé. Si l'escadre avoit pu reprendre le vent et se relever de la côte, je suis persuadé qu'elle auroit eu de l'avantage sur l'ennemi, et qu'elle seroit parvenue à lui échapper. Jusqu'à ce malheureux combat, notre mission avoit eu tout le succès désirable; notre malheur est venu de ce que nous sommes restés trop longtemps en rade. Chassée par les frégates ennemies, notre corvette avoit été obligée de s'éloigner. Après avoir passé à l'ouest de l'île de Saint-Domingue, nous sommes venus débouquer par le canal anglais, le 24 février.

Dans la nuit du 9 au 10 mars, étant partis par la latitude de 38 degrés et 46 degrés de longitude, nous eûmes un coup de vent extrêmement violent de la partie du S. O. Obligé de mettre à la cape, j'ai perdu de vue les frégates *la Comète* et *la Felicité*, avec lesquelles j'avois navigué depuis le départ de Santo-Domingo; et n'ayant pu les découvrir après ce coup de vent, je n'ai négligé aucun moyen pour me rendre en toute diligence en France. Le 26 mars, à la pointe du jour, j'ai eu connoissance des îles de Gléna, et le 26 j'ai mouillé sur le rade du Port-Louis, où j'ai l'honneur de vous transmettre ces tristes détails. J'ai l'honneur d'offrir à V. Exc. l'assurance de mon respect.

Signé COCAULT.

SÉNAT CONSERVATEUR.

Le 31 mars, à trois heures après midi, le prince archichancelier de l'Empire s'est rendu au sénat, qui avoit été convoqué par les ordres de l'EMPEREUR. Après avoir été reçu avec le cérémonial d'usage, S. A. S. a fait lire par le secrétaire du sénat

C

le décret qui l'autorisoit à présider la séance. S. A. S. a ensuite prononcé le discours suivant :

« Messieurs, au moment même où la France, unie d'intention avec vous, assuroit son bonheur et sa gloire en jurant d'obéir à notre auguste souverain, votre sagesse a pressenti la nécessité de coordonner dans toutes ses parties le système de gouvernement héréditaire, et de l'affermir par des institutions analogues à sa nature. Vos vœux sont en partie remplis. Ils le seront encore par les différens actes que S. M. l'EMPEREUR et Roi me prescrit de vous apporter. Ainsi, vous recevrez avec reconnaissance ces nouveaux témoignages de sa confiance pour le sénat, et de son amour pour ses peuples, et vous vous empresserez, conformément aux intentions de S. M., de les faire transcrire sur vos registres.

» Le premier des actes que je viens vous communiquer, est un statut contenant les dispositions qui résultent de l'article 14 de l'acte des constitutions du 28 floréal an 12. Ce statut règle tout ce qui concerne l'état civil de la maison impériale, et détermine les devoirs des princes et princesses qui la composent envers l'EMPEREUR. Les principes qui constituent cette importante loi de famille annoncent combien il tient au cœur de S. M. que la dynastie dont il est le fondateur perpétue le bonheur de la France et remplisse les hautes espérances dont elle est l'objet. C'est sur-tout dans l'intérêt des peuples que les princes sont élevés au-dessus des autres hommes. Les honneurs qui entourent leur berceau ont pour motif de donner plus d'autorité aux exemples de soumission et de vertu qui sont leur première dette envers la patrie. C'est aussi pour l'accomplissement de leurs grandes destinées qu'ils doivent être placés, presque en naissant, sous les yeux du père de l'Empire, afin que sa surveillance dirige leurs penchans vers l'intérêt de l'état, et qu'une morale plus sévère épure et ennoblisse toutes leurs affections.

» Le second acte est un décret qui opère la réunion des provinces vénitiennes au royaume d'Italie. Ainsi cette partie des états de S. M. va recevoir, par l'effet de cette disposition, un nouveau degré d'importance et de lustre que la gloire de son fondateur lui donnoit lieu d'espérer.

» Par le troisième décret, S. M. confère le trône de Naples à S. A. I. le prince Joseph et à sa descendance légitime et masculine. Il réserve à ce prince les droits qui lui sont assurés par les constitutions de l'Empire, en disposant toutefois que jamais la couronne de France et celle de Naples ne seront réunies sur

une même tête. Cette glorieuse récompense des services du prince Joseph, de sa constante et pieuse affection pour le chef de sa famille, sera pour vous, messieurs, le sujet d'une vive satisfaction. Combien ce sentiment ne deviendra-t-il pas plus actif en apprenant que l'élevation d'un prince, l'objet de votre vénération et de votre amour, ne fera point cesser tous nos rapports avec lui, et lorsque vous saurez que le nouveau roi de Naples, conserve avec sa couronne, le titre de grand électeur!

» Des troisième et quatrième décrets, l'un contient la cession en toute souveraineté, à S. M. le prince Murat, des duchés de Clèves et de Berg; l'autre confère au même titre, la principauté de Guastalla, à la princesse Pauline, et au prince Borghèse son époux. La gloire militaire du prince Murat, l'importance et l'éclat de ses succès, ses vertus publiques et privées intéresseront tous les Français au juste prix qu'il en obtient, et rendront son autorité chère à ses nouveaux sujets. Le prince Murat sera chargé de la garde d'une partie importante des frontières de l'Empire; S. M. pouvoit elle la confier en de plus dignes mains.

» Vous aviez apprécié le mérite du prince Borghèse, avant même que vos décrets ne l'eussent naturalisé parmi nous. Sa conduite dans la dernière campagne, lui a donné de nouveaux droits à votre estime et à la confiance publique.

» Le cinquième décret, transfère en toute souveraineté, au maréchal Berthier, la principauté de Neuchâtel. Cette preuve touchante de la bienveillance de l'EMPEREUR pour son ancien compagnon d'armes, pour un coopérateur aussi intrépide qu'éclairé, ne peut manquer d'exciter la sensibilité de tous les bons cœurs, comme elle sera un motif de joie pour tous les bons esprits.

» Le sixième décret opère la réunion à la principauté de Lucques, des pays de Massa, de Carrara et de la Garfagnana. Enfin, Messieurs, le septième décret érige dans les états de Parme et Plaisance, trois grands titres, dont l'éclat sera soutenu par des affectations considérables, qui ont été faites dans ces contrées d'après les ordres de S. M.

» Par l'effet de réserves semblables contenues dans les décrets relatifs aux états de Venise, au royaume de Naples, et à la principauté de Lucques, S. M. a créé des récompenses dignes d'elle pour plusieurs de ses sujets qui ont rendu de grands services à la guerre, ou qui, dans des fonctions éminentes, ont concouru d'une manière distinguée au bien de l'état. L'EMPEREUR a voulu que ces titres deviennent la pro-

priété de ceux qui les auront reçus, et qu'ils aient le droit de les transmettre de mâle en mâle à l'aîné de leurs descendans légitimes, comme un monument de la munificence impériale et des justes motifs qui l'ont excitée.

» Cette grande conception, Messieurs, et les mesures secondaires qui l'accompagnent, feront connoître à l'Europe le prix que S. M. attache aux exploits des braves qui ont secondé ses travaux, et à la fidélité de ceux qu'elle a employés à la direction des grandes affaires. Cette disposition offre aussi des avantages politiques qui n'échapperont point à votre prévoyance. L'éclat habituel qui environne les hommes éminens en dignité, leur donne sur le peuple une autorité de conseil et d'exemple que le monarque quelquefois substitue avantageusement à l'autorité des fonctions publiques. D'un autre côté, ces mêmes hommes sont les intercesseurs naturels du peuple auprès du trône; il convient donc au bien de l'état, que par la stabilité et la splendeur de leur condition, ils soient élevés au-dessus de toutes considérations vulgaires. A ces motifs, dont la légitimité ne sauroit être contestée, viennent se réunir d'autres avantages qu'il est facile de saisir, et que je crois superflu d'analyser.

» Telles sont, Messieurs, les bases profondes sur lesquelles S. M. l'EMPEREUR veut asseoir le grand système politique dont la divine Providence lui a inspiré la pensée. C'est en assurant le bonheur de la génération présente, c'est en préparant la grandeur des races futures, qu'elle ajoute sans ces à ces sentimens d'amour, d'admiration et de respect qui vous sont communs avec tous les Français. »

Après ce discours, M. François (de Neufchâteau), président ordinaire du sénat, est monté à la tribune, et a fait lecture du message et des pièces suivantes :

Message de S. M. l'EMPEREUR et ROI.

Sénateurs,

« Nous avons chargé notre cousin, l'archichancelier de l'Empire, de vous donner connoissance, pour être transcrits sur vos registres : 1°. Des statuts qu'en vertu de l'article XIV. de l'acte des constitutions de l'Empire, en date du 28 floréal an 12, nous avons jugé convenable d'adopter : ils forment la loi de notre famille impériale. 2°. De la disposition que nous avons faite du royaume de Naples et de Sicile, des duchés de Berg et de Clèves, du duché de Guastalla et de la principauté de Neufchâtel, que différentes transactions politiques ont mis entre nos mains. 3°. De l'accroissement de territoire que nous avons trouvé à propos de donner tant à notre royaume d'Italie,

en y incorporant tous les états vénitiens, qu'à la principauté de Lucques.

» Nous avons jugé dans ces circonstances devoir imposer plusieurs obligations, et faire supporter plusieurs charges à notre couronne d'Italie, au roi de Naples et au prince de Lucques. Nous avons ainsi trouvé moyen de concilier les intérêts et la dignité de notre trône, et le sentiment de notre reconnaissance pour les services qui nous ont été rendus dans la carrière civile et dans la carrière militaire. Quelle que soit la puissance à laquelle la divine Providence et l'amour de nos peuples nous ont élevé, elle est insuffisante pour récompenser tant de braves, et pour reconnoître les nombreux témoignages de fidélité et d'amour qu'ils ont donnés à notre personne. Vous remarquerez dans plusieurs des dispositions qui vous seront communiquées, que nous ne nous sommes pas uniquement abandonnés aux sentimens affectueux dont nous étions pénétrés, et au bonheur de faire du bien à ceux qui nous ont si bien servi ; nous avons été principalement guidés par la grande pensée de consolider l'ordre social et notre trône qui en est le fondement et la base, et de donner des centres de correspondance et d'appui à ce grand empire ; elle se rattache à nos pensées les plus chères, à celle à laquelle nous avons dévoué notre vie entière, la grandeur et la prospérité de nos peuples. »

Donné en notre palais des Tuileries, le 30 mars de l'an 1806.

Signé N A P O L É O N.

N^o. I. N A P O L É O N , par la grace de Dieu et les constitutions de l'État , Empereur des Français et Roi d'Italie, à tous présens et à venir, salut :

L'article XIV de l'acte des constitutions du 28 floréal an 17, porte que nous établirons par des statuts auxquels nos successeurs seront tenus de se conformer, les devoirs des individus de tout sexe, membres de la maison impériale, envers l'EMPEREUR. Pour nous acquitter de cette importante obligation, nous avons considéré dans son objet et dans ses conséquences la disposition dont il s'agit, et nous avons pesé les principes sur lesquels doit reposer le statut constitutionnel qui formera la loi de notre famille. L'état des princes appelés à régner sur ce vaste Empire et à le fortifier par des alliances, ne sauroit être absolument le même que celui des autres Français. Leur naissance, leurs mariages, leurs décès, les adoptions qu'ils pourroient faire, intéressent la nation toute entière, et influent plus ou moins sur ses destinées ; comme tout ce qui concerne l'existence sociale de ces princes appartient plus au droit politique qu'au droit civil, les dispositions de celui-ci ne peuvent leur être appliquées qu'avec les modifications déterminées par la raison d'état ; et si cette raison d'état leur impose des obligations dont les simples citoyens sont affranchis, ils doivent les considérer comme une conséquence nécessaire de cette haute dignité à laquelle ils sont élevés, et qui les dévoue sans réserve aux grands

intérêts de la patrie et à la gloire de notre maison. Des actes aussi importants que ceux qui constatent l'état civil de la maison impériale, doivent être reçus dans les formes les plus solennelles ; la dignité du trône l'exige, et il faut d'ailleurs rendre toute surprise impossible.

En conséquence, nous avons jugé convenable de confier à notre cousin l'archichancelier de l'Empire, le droit de remplir exclusivement, par rapport à nous et aux princes et princesses de notre maison ; les fonctions attribuées par les lois aux officiers de l'état civil. Nous avons aussi commis à l'archichancelier le soin de recevoir le testament de l'EMPEREUR et le statut qui fixera le douaire de l'Impératrice. Ces actes, ainsi que ceux de l'état-civil, tiennent de si près à la maison impériale et à l'ordre politique, qu'il est impossible de leur appliquer exclusivement les formes ordinairement employées pour les contrats et pour les dispositions de dernière volonté.

Après avoir réglé l'état des princes et princesses de notre sang, notre sollicitude devoit se porter sur l'éducation de leurs enfans ; rien de plus important que d'écartier d'eux de bonne heure les flatteurs qui tenteroient de les corrompre, les ambitieux qui, par des complaisances coupables, pourroient capter leur confiance, et préparer à la nation des souverains foibles, sous le nom desquels ils se promettraient un jour de régner. Le choix des personnes chargées de l'éducation des enfans des princes et princesses de la maison impériale doit donc être réservé à l'EMPEREUR. Nous avons ensuite considéré les princes et princesses dans les actions communes de la vie. Trop souvent la conduite des princes a troublé le repos des peuples, et produit des déchiremens dans l'état. Nous devons armer les Empereurs qui régneront après nous, de tout le pouvoir nécessaire pour prévenir ces malheurs dans leur cause éloignée, pour les arrêter dans leurs progrès, pour les étouffer lorsqu'ils éclatent. Nous avons aussi pensé que les princes de l'Empire, titulaires des grandes dignités, étant appelés par leurs éminentes prérogatives à servir d'exemple au reste de nos sujets, leur conduite devoit, à plusieurs égards, être l'objet de notre particulière sollicitude. Tant de précautions seroient sans doute inutiles, si les souverains qui sont destinés à s'asseoir un jour sur le trône impérial, avoient, comme nous, l'avantage de ne voir autour d'eux que des parens dévoués à leur service et au bonheur des peuples, que des grands distingués par un attachement inviolable à leur personne ; mais notre prévoyance doit se porter sur d'autres temps, et notre amour pour la patrie nous presse d'assurer, s'il se peut, aux Français, pour une longue suite de siècles, l'état de gloire et de prospérité où, avec l'aide de Dieu, nous sommes parvenus à les placer.

À ces causes, nous avons décrété et décrétons le présent statut, auquel, en exécution de l'article XIV de l'acte des constitutions de l'Empire, du 28 floréal an 12, nos successeurs seront tenus de se conformer.

Tit. I^{er}. — *De l'état des princes et princesses de la maison impériale.*

Art. I^{er}. L'EMPEREUR est le chef et le père commun de sa famille. A ces titres, il exerce sur ceux qui la composent la puissance paternelle pendant leur minorité, et conserve toujours à leur égard un pouvoir de surveillance, de police et de discipline, dont les effets principaux seront déterminés ci-après.

II. Si l'EMPEREUR est lui-même mineur, les droits mentionnés dans l'article précédent appartiennent au régent, qui ne peut les exercer qu'en vertu d'une délibération du conseil de régence, prise dans les cas où il y a lieu à en faire l'application.

III. La maison impériale se compose, 1° des princes compris dans l'ordre d'hérédité établi par l'acte des constitutions du 28 floréal an 12, de leurs épouses et de leur descendance en légitime mariage; 2° des princesses nos sœurs, de leurs époux et de leur descendance en légitime mariage, jusqu'au cinquième degré inclusivement; 3° de nos enfans d'adoption et de leur descendance légitime.

IV. Le mariage des princes et princesses de la maison impériale, à quelque âge qu'ils soient parvenus, sera nul et de nul effet, de plein droit et sans qu'il soit besoin de jugement, toutes les fois qu'il aura été contracté sans le consentement formel de l'EMPEREUR. Ce consentement sera exprimé dans une lettre close, contre-signée par l'archichancelier de l'Empire. Il suffira seul, et tiendra lieu de dispense d'âge et de parenté, dans tous les cas où ces dispenses sont nécessaires.

V. Tous les enfans nés d'une union qui n'auroit point été contractée conformément aux dispositions du précédent article, seront réputés illégitimes, sans que ni eux, ni leurs père et mère puissent prétendre, en vertu de cette union, aucun des avantages attachés par les lois et usages de certains pays aux mariages dits de la *main gauche*; lesquels mariages ne sont autorisés ni par le code civil, ni par les constitutions de l'Empire, et sont, autant que besoin est, prohibés par le présent statut.

VI. Les conventions matrimoniales des princes et princesses de la maison impériale sont nulles, si elles ne sont approuvées par l'EMPEREUR, sans que, dans ce cas, les parties puissent exciper des dispositions du code civil, lesquelles n'auront point lieu à leur égard.

VII. Le divorce est interdit aux membres de la maison impériale de tout sexe et de tout âge.

VIII. Ils pourront néanmoins demander la séparation de corps. Elle s'opérera par la seule autorisation de l'EMPEREUR, sans forme ni procédure. Elle n'aura d'effet que quant à l'habitation commune, et ne changera rien aux conventions matrimoniales.

IX. Les biens des princes et princesses de la maison impériale, dont le père seroit décédé, seront, pendant leur minorité, administrés par un ou plusieurs tuteurs que l'EMPEREUR nommera.

X. Ces tuteurs rendront le compte de tutelle au conseil de famille dont il sera parlé ci-après.

XI. Le conseil de famille exercera sur le tuteur, en tout ce qui concernera l'administration de la tutelle, une juridiction proactive et contentieuse. Il remplira pour les actes de tutelle toutes les fonctions qui, à l'égard des particuliers, sont déléguées par le Code civil aux conseils de famille ordinaires et aux tribunaux. Néanmoins les décisions qu'il rendra n'auront d'effet qu'après l'approbation de l'EMPEREUR, dans tous les cas où, entre particuliers, les délibérations du conseil de famille sont sujettes à l'homologation des tribunaux.

XII. Les membres de la maison impériale ne peuvent, sans le consentement exprès de l'EMPEREUR, ni adopter, ni se charger de tutelle officieuse, ni reconnoître leurs enfans naturels. Dans ces cas, l'EMPEREUR réglera les effets que l'acte devra produire, quant aux biens et quant au rang qu'il donnera dans l'état à la personne qui en sera l'objet.

XIII. L'interdiction des princes et princesses de la maison impériale, dans les cas prévus par l'article 489 du Code civil, est prononcée par le conseil de famille. Le jugement n'a d'effet qu'après avoir été approuvé par l'EMPEREUR. Le conseil de famille exercera sur le curateur, sur l'interdit et sur ses biens, la même autorité et la même juridiction qui, entre particuliers, appartiennent aux conseils de famille ordinaires et aux tribunaux.

Tit. II. — *Des actes relatifs à l'état des princes et princesses de la maison impériale.*

XIV. L'archichancelier de l'Empire remplira exclusivement, par rapport à nous et aux princes et princesses de notre maison, les fonctions attribuées par les lois aux officiers de l'état civil. En conséquence, il recevra les actes de naissance, d'adoption, de mariage, et tous autres actes prescrits ou autorisés par le code civil.

XV. Ces actes seront transcrits sur un registre double, tenu par le secrétaire de l'état de la maison impériale, coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille par l'archichancelier. Le secrétaire de la maison impériale sera nommé par l'EMPEREUR, et choisi parmi les fonctionnaires qui font ou ont fait partie du ministère ou du conseil d'état.

XVI. Le secrétaire de l'état de la maison impériale demeurera dépositaire de ces registres. Il délivrera les extraits des actes y contenus, lesquels seront visés par l'archichancelier.

XVII. Lorsque ces registres seront finis, ils seront clos et

arrêtés par l'archichancelier; l'un des doubles restera aux archives impériales, l'autre sera déposé aux archives du sénat, conformément à l'article XIII de l'acte des constitutions du 28 floréal an 12.

XVIII. Les actes seront rédigés dans les formes établies par le Code civil, sauf ce qui est réglé par l'article XXXI de l'acte des constitutions du 28 floréal an 12, pour les actes d'adoption, dans le cas prévu par l'art. IV dudit acte.

XIX. L'EMPEREUR indiquera les témoins qui assisteront aux actes de naissance et de mariage des membres de la maison impériale. S'il est absent du lieu où l'acte est passé, ou s'il n'y a pas eu d'indication de sa part, l'archichancelier sera tenu de prendre les témoins parmi les princes du sang, en suivant l'ordre de leur proximité du trône; après eux, parmi les princes de l'Empire, titulaires de grandes dignités; et au défaut de ceux-ci, parmi les grands-officiers de l'Empire et les membres du sénat.

XX. L'archichancelier ne pourra recevoir l'acte de mariage des princes et princesses, ni aucun acte d'adoption ou de reconnaissance d'enfans naturels, qu'après qu'il lui aura appartu de l'autorisation de l'EMPEREUR. A cet effet, il lui sera adressé, le cas échéant, une lettre close qui indiquera en outre, le lieu où l'acte doit être reçu. Cette lettre sera transcrite en entier dans l'acte.

XXI. Les actes ci-dessus mentionnés, qui, par l'effet de circonstances particulières, seroient dressés en l'absence de l'archichancelier, lui seront remis par celui qui aura été désigné pour le suppléer. Ces actes seront inscrits sur le registre, et la minute y demeurera annexée, après avoir été visée par l'archichancelier.

XXII. L'acte qui fixera le douaire de l'Impératrice, sera reçu par l'archichancelier, assisté du secrétaire de l'état de la maison impériale, qui l'écrira en présence de deux témoins indiqués par l'EMPEREUR. Cet acte, soit clos, soit ouvert, suivant que l'EMPEREUR l'aura déterminé, sera déposé au sénat par l'archichancelier.

XXIII. Lorsque l'EMPEREUR jugera à propos de faire son testament par acte public, l'archichancelier, assisté du secrétaire de l'état de la maison impériale, recevra sa dernière volonté, laquelle sera écrite sous la dictée de l'EMPEREUR par le secrétaire de l'état de la maison impériale, en présence de deux témoins. Dans ce cas, l'acte sera écrit sur le registre mentionné en l'article XV ci-dessus.

XXIV. Si l'EMPEREUR dispose par testament mystique, l'acte de suscription sera dressé par l'archichancelier et inscrit

73 MERCURE DE FRANCE,

par le secrétaire de l'état de la maison impériale. Ils signeront l'un et l'autre avec l'EMPEREUR et les six témoins qu'il aura indiqués. Le testament mystique de l'EMPEREUR sera déposé au sénat par l'archichancelier.

XXV. Après le décès des princes et princesses de la maison impériale, les scellés sont apposés dans leurs palais et maisons par le secrétaire de l'état de la maison impériale, et, en cas d'empêchement, par un conseiller d'état désigné à cet effet par l'archichancelier de l'Empire.

Tit. III. — *De l'éducation des princes et princesses de la maison impériale.*

XXVI. L'EMPEREUR règle tout ce qui concerne l'éducation des enfans des princes et princesses de sa maison. Il nomme et révoque à volonté ceux qui en sont chargés, et détermine le lieu où elle doit s'effectuer.

XXVII. Tous les princes nés dans l'ordre de l'hérédité seront élevés ensemble et par les mêmes instituteurs et officiers, soit dans le palais qu'habite l'EMPEREUR, soit dans un autre palais, dans le rayon de dix myriamètres de sa résidence habituelle.

XXVIII. Leur cours d'éducation commencera à l'âge de sept, et finira lorsqu'ils auront atteint leur seizième année. Les enfans de ceux qui se sont distingués par leurs services, pourront être admis par l'EMPEREUR à en partager les avantages.

XXIX. Le cas arrivant où un prince, dans l'ordre de l'hérédité, monteroit sur un trône étranger, il sera tenu, lorsque ses enfans mâles auront atteint l'âge de sept ans, de les envoyer à la susdite maison pour y recevoir leur éducation.

Tit. IV. — *Du pouvoir de surveillance, de discipline et de police que l'EMPEREUR exerce dans l'intérieur de sa famille.*

XXX. Les princes et princesses de la maison impériale, quel que soit leur âge, ne peuvent, sans l'ordre ou sans congé de l'EMPEREUR, sortir du territoire de l'Empire, ni s'éloigner de plus de quinze myriamètres (30 lieues) de la ville où la résidence impériale se trouve établie.

XXXI. Si un membre de la famille impériale vient à se livrer à des déportemens et oublier sa dignité ou ses devoirs, l'EMPEREUR pourra infliger, pour un temps déterminé et qui n'excédera point une année, les peines suivantes, savoir: les arrêts; l'éloignement de sa personne; l'exil.

XXXII. L'EMPEREUR peut ordonner aux membres de la maison impériale d'éloigner d'eux les personnes qui lui pa-

roissent suspectes, encore que ces personnes ne fassent point partie de leur maison.

Tit. V. — *Du conseil de famille.*

XXXIII. Il y aura auprès de l'EMPEREUR un conseil de famille. Indépendamment des attributions qui sont données à ce conseil par les articles X, XI et XIII du présent statut, il connoitra, 1°. Des plaintes portées contre les princes et princesses de la maison impériale, toutes les fois qu'elles n'auront point pour objet des délits de la nature de ceux qui, aux termes de l'art. CI de l'acte des constitutions, du 28 floréal an 12, doivent être jugés par la Haute-Cour; 2°. Des actions purement personnelles, intentées, soit par les princes et princesses de la maison impériale, soit contr'eux. A l'égard des actions réelles, mixtes, elles continueront à être portées devant les tribunaux ordinaires.

XXXIV. Le conseil de famille sera présidé par l'EMPEREUR, et à son défaut par l'archichancelier de l'Empire, lequel en fait toujours partie. Il sera composé en outre d'un prince de la maison impériale désigné par l'EMPEREUR, de celui des princes grands dignitaires de l'Empire qui aura le premier rang d'ancienneté, du doyen des maréchaux de l'Empire, du chancelier du sénat et du premier président de la cour de cassation. Le grand-juge ministre de la justice remplit près le conseil les fonctions du ministère public. Le secrétaire de l'état de la maison impériale y tient la plume. Les pièces et les minutes des jugemens seront déposées aux archives impériales.

XXXV. Les demandes susceptibles d'être présentées au conseil, seront préalablement communiquées à l'archichancelier, qui en rendra compte, dans huitaine au plus tard, à l'EMPEREUR, et prendra ses ordres.

XXXVI. Si l'EMPEREUR ordonne que l'affaire soit suivie devant le conseil, l'archichancelier procédera d'abord à la conciliation. Les procès-verbaux contenant les dire, aveux et propositions des parties intéressées, seront dressés par le secrétaire de l'état de la maison impériale. L'accommodement dont les parties pourroient convenir n'aura d'effet qu'après avoir été approuvé par l'EMPEREUR.

XXXVII. Le conseil de famille n'est point tenu de suivre les formes ordinaires, soit dans l'instruction des causes portées devant lui, soit dans les jugemens qu'il rend. Néanmoins il doit toujours entendre les parties, soit par elles-mêmes, soit par leur fondé de pouvoirs, et ses jugemens sont motivés. Il doit aussi avoir prononcé dans le mois.

XXXVIII. Les jugemens rendus par le conseil de famille ne sont point susceptibles de recours en cassation. Ils sont signifiés aux parties, à la requête du grand-juge, par les huissiers de la chambre ou tous autres à ce commis.

XXXIX. Lorsque le conseil de famille statue sur des plaintes, et qu'il les croit fondées, il se borne à déclarer que celui contre qui elles sont dirigées, est repréhensible pour le fait que la plainte spécifie, et renvoie pour le surplus à l'EMPEREUR.

XL. Si l'EMPEREUR ne croit pas devoir user d'indulgence, il prononce l'une des peines portées en l'art. XXXI ci-dessus, et même, suivant la gravité du fait, la peine de deux ans de réclusion dans une prison d'état.

Tit. VI. — Art. XLI et dernier. Les grands dignitaires et les ducs sont assujétis aux dispositions de l'art. XXXI ci-dessus, dans les cas prévus par cet article.

Deuxième décret. — Art. I^{er}. Les états vénitiens, tels que nous les a cédés S. M. l'empereur d'Allemagne par le traité de Presbourg, sont définitivement réunis à notre royaume d'Italie pour en faire partie intégrante, à commencer du 1^{er} mai prochain, et aux charges et conditions stipulées par les articles ci-après:

II. Le Code Napoléon, le système monétaire de notre Empire et le concordat conclu entre nous et Sa Sainteté pour notre royaume d'Italie, seront lois fondamentales de notre royaume, et il ne pourra y être dérogé sous quelque prétexte que ce soit.

III. Nous avons érigé et érigeons en duchés grands-fiefs de notre Empire les provinces ci-après désignées: 1^o. La Dalmatie, 2^o. l'Istrie, 3^o. le Frioul, 4^o. Cadore, 5^o. Bellune, 6^o. Conegliano, 7^o. Treviso, 8^o. Feltri, 9^o. Bassano, 10^o. Vicence, 11^o. Padoue, 12^o. Rovigo.

IV. Nous nous réservons de donner l'investiture desdits fiefs pour être transmis héréditairement, par ordre de primogéniture, aux descendans mâles, légitimes et naturels, de ceux en faveur de qui nous en aurons disposé; et en cas d'extinction de leur descendance masculine, légitime et naturelle, lesdits fiefs seront reversibles à notre couronne impériale pour en être disposé par nous ou nos successeurs.

V. Nous entendons que le quinzième du revenu que notre royaume d'Italie retire ou retirera desdites provinces, soit attaché auxdits fiefs pour être possédé par ceux que nous en aurons investis; nous réservant en outre, et pour la même destination, la disposition de trente millions de domaines nationaux situés dans lesdites provinces.

VI. Des inscriptions seront créées sur le Monte-Napoléon, jusqu'à la concurrence de douze cent mille francs de rentes, annuelles, monnaie de France, en faveur des généraux, officiers et soldats de notre armée, pour être possédées par ceux desdits généraux, officiers et soldats qui ont rendu le plus de services à la patrie et à notre couronne, et que nous désignerons à cet effet, leur imposant la condition expresse de ne pouvoir, lesdits généraux, officiers et soldats, avant l'expiration de dix années, vendre ou aliéner lesdites rentes sans notre autorisation.

VII. Jusqu'à ce que notre royaume d'Italie ait une armée qui suffise à sa défense, nous entendons lui accorder une armée française, et nous voulons qu'à dater du 1^{er} mai prochain elle soit entretenue et soldée par notre trésor impérial. A cet effet, notre trésor royal d'Italie versera, chaque mois, dans notre trésor impérial, la somme de deux millions cinq cent mille francs, argent de France, et ce pendant le temps où notre dite armée séjournera dans notre royaume d'Italie, ce que nous avons réglé et réglons dès-à-présent pour un terme de six années; lequel terme expiré, nous prendrons à cet égard les déterminations ultérieures que les circonstances de l'Europe pourront nous faire juger nécessaires à la sûreté de nos peuples d'Italie.

VIII. A dater du premier jour du mois de mai prochain, le pays de Massa et Carrara et la Carfagnana, depuis les sources de Serchio, ne feront plus partie de notre royaume d'Italie.

IX. L'héritier présomptif du royaume d'Italie portera le titre de prince de Venise.

Troisième décret. — Les intérêts de notre peuple, l'honneur de notre couronne, et la tranquillité du continent de l'Europe, voulant que nous assurions d'une manière stable et définitive le sort des peuples de Naples et de Sicile tombés en notre pouvoir par le droit de conquête, et faisant d'ailleurs partie du grand-Empire, nous avons déclaré et déclarons par les présentes reconnoître pour roi de Naples et de Sicile, notre frère bien-aimé Joseph Napoléon, grand-électeur de France. Cette couronne sera héréditaire par ordre de primogéniture dans sa descendance masculine, légitime et naturelle. Venant à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, sadite descendance, nous entendons y appeler nos enfans mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, et à défaut de nos enfans mâles, légitimes et naturels, ceux de notre frère Louis et sa descendance masculine légitime et naturelle, par ordre de primogéniture; nous réservant, si notre frère Joseph-Napoléon venoit

à mourir de notre vivant, sans laisser d'enfans mâles, légitimes et naturels, le droit de désigner, pour succéder à ladite couronne, un prince de notre maison ou même d'y appeler un enfant adoptif, selon que nous le jugerons convenable pour l'intérêt de nos peuples et pour l'avantage du grand système que la divine Providence nous a destiné à fonder.

Nous instituons dans ledit royaume de Naples et de Sicile six grands fiefs de l'Empire, avec le titre de duché et les mêmes avantages et prérogatives que ceux qui sont institués dans les provinces vénitiennes réunies à notre couronne d'Italie, pour être, lesdits duchés, grands fiefs de l'Empire, à perpétuité, et le cas échéant, à notre nomination et à celle de nos successeurs. Tous les détails de la formation desdits fiefs sont remis aux soins de notre dit frère Joseph-Napoléon.

Nous nous réservons sur ledit royaume de Naples et de Sicile, la disposition d'un million de rentes pour être distribué aux généraux, officiers et soldats de notre armée qui ont rendu le plus de services à la patrie et au trône, et que nous désignerons à cet effet, sous la condition expresse de ne pouvoir, lesdits généraux, officiers ou soldats, avant l'expiration de dix années, vendre ou aliéner lesdites rentes qu'avec notre autorisation.

Le roi de Naples sera à perpétuité grand dignitaire de l'Empire, sous le titre de grand-électeur; nous réservant toutefois, lorsque nous le jugerons convenable, de créer la dignité de prince vice-grand-électeur.

Nous entendons que la couronne de Naples et de Sicile, que nous plaçons sur la tête de notre frère Joseph-Napoléon et de ses descendans, ne porte atteinte en aucune manière que ce soit à leurs droits de succession au trône de France. Mais il est également dans notre volonté que les couronnes, soit de France, soit d'Italie, soit de Naples et de Sicile, ne puissent jamais être réunies sur la même tête.

Quatrième décret. — Sa Majesté transfère les duchés de Clèves et de Berg au prince Joachim, pour en jouir en toute souveraineté et être transmis par lui à ses descendans mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture. L'héritier présomptif des duchés de Clèves et de Berg portera le titre de duc de Clèves. La dignité de grand-amiral de France sera héréditaire dans ladite descendance du prince Joachim, S. M. se réservant, lorsqu'elle le jugera convenable, de créer la dignité de prince vice-grand-amiral.

Cinquième décret. — S. M. transfère la principauté de Gūastalla à la princesse Pauline sa sœur, pour en jouir en toute propriété et souveraineté, à titre de princesse et du-

chesse de Guastalla, et être transmise à la descendance masculine, légitime et naturelle par ordre de primogéniture; et à défaut de ladite descendance masculine, S. M. se réserve de disposer de la principauté, ainsi qu'elle le jugera convenable pour le bien de ses peuples et l'intérêt de sa couronne. Le prince Borghèse, époux de la princesse Pauline, portera aussi le titre de prince et duc de Guastalla. Dans le cas où il survivroit à la princesse Pauline, son épouse, il ne cessera pas de jouir personnellement et sa vie durant, de la principauté.

6°. *décret.* — Voulant donner à notre cousin le maréchal Berthier, notre grand veneur et ministre de la guerre, un témoignage de notre bienveillance pour l'attachement qu'il nous a toujours montré, et la fidélité et le talent avec lesquels il nous a constamment servi, nous avons résolu de lui transférer, comme en effet, nous lui transférons par les présentes, la principauté de Neuchâtel avec le titre de prince et duc de Neuchâtel, pour la posséder en toute propriété et souveraineté, telle qu'elle nous a été cédée par S. M. le roi de Prusse. Nous entendons qu'il transmettra ladite principauté à ses enfans mâles légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, nous réservant, si sa descendance masculine légitime et naturelle venoit à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre ladite principauté aux mêmes titres et charges, à notre choix, et ainsi que nous le croirons convenable pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne. Notre cousin le maréchal Berthier prêtera en nos mains, et en ladite qualité de prince et duc de Neuchâtel, le serment de nous servir en bon et loyal sujet. Le même serment sera prêté à chaque vacance par ses successeurs. Nous ne doutons pas qu'ils n'héritent de ses sentimens pour nous, et qu'ils ne nous portent, ainsi qu'à nos descendans, le même attachement et la même fidélité. Nos peuples de Neuchâtel mériteront par leur obéissance envers leur nouveau souverain la protection spéciale qu'il est dans notre intention de leur accorder constamment.

7°. *Septième décret.* — Art. 1^{er}. A dater du 1^{er} jour du mois de mai prochain, le pays de Massa et Carrara et la Carfagnana jusqu'aux sources du Serchio, seront réunis à la principauté de Lucques, aux charges et conditions suivantes:

II. Le Code Napoléon, le système monétaire de notre Empire, et le concordat conclu entre nous et sa Sainteté, pour notre royaume d'Italie, seront les lois fondamentales des états de Lucques, et il ne pourra y être dérogé sous quelque prétexte que ce soit.

III. Nous avons érigé et érigeons le pays de Massa et Carrara en duché grand fief de notre Empire.

IV. Nous nous réservons de donner l'investiture dudit fief pour être transmis héréditairement par ordre de primogéniture, aux descendans mâles, légitimes et naturels de celui en faveur de qui nous en aurons disposé; et en cas d'extinction de sa descendance masculine, légitime et naturelle, ledit fief sera réversible à notre couronne impériale, pour en être disposé par nous ou nos successeurs.

V. Le quinzième du revenu que le prince de Lucques retirera du pays de Massa et Carrara, sera attaché audit fief, pour être possédé par celui que nous en aurons investi, nous réservant en outre, et pour la même destination, la disposition que 4 millions de domaines situés tant dans ledit pays que dans la principauté de Lucques.

VI. Des inscriptions seront créées sur le livre de la dette publique de la principauté de Lucques, jusqu'à la concurrence de 200,000 fr. de rentes annuelles, monnaie de France, en faveur des généraux, officiers et soldats qui ont rendu le plus de services à la patrie et à notre couronne, et que nous désignons à cet effet, leur imposant la condition expresse de ne pouvoir, lesdits généraux, officiers ou soldats, avant l'expiration de dix années, vendre ou aliéner lesdites rentes, sans notre autorisation.

Huitième décret. — Art. I^{er} Nous avons érigé et érigeons, dans les états de Parme et de Plaisance, trois duchés grands-fiefs de notre Empire.

II. Nous nous réservons de donner l'investiture desdits fiefs, pour être transmis héréditairement, par ordre de primogéniture aux descendans mâles, légitimes et naturels de ceux en faveur de qui nous en aurons disposé; et, en cas d'extinction de leur descendance masculine légitime et naturelle, lesdits fiefs seront reversibles à notre couronne de France, pour en être disposé par nous ou nos successeurs.

III. Les biens nationaux qui existent dans lesdits états de Parme et de Plaisance seront réservés, tant pour être affectés auxdits duchés, que pour en être disposé en faveur des généraux, officiers ou soldats qui ont rendu le plus de services à la patrie et à notre couronne, et que nous désignerons à cet effet, lesquels généraux, officiers ou soldats ne pourront, avant l'expiration de dix années, vendre ou aliéner, sans notre autorisation, la portion desdits biens qui leur aura été accordée.

Après la lecture de ces pièces, le sénat en a arrêté la transcription sur ses registres et le dépôt aux archives. Le président et les secrétaires du sénat ont été chargés de se rendre aussitôt auprès de S. M., à l'effet de lui présenter les remerciemens du sénat pour les communications importantes qu'elle venoit de lui faire, et la prier d'agréer qu'une députation de trois sénateurs fût envoyée à S. M. le roi de Naples, pour le féliciter sur son avènement au trône. Une députation a été chargée de porter les félicitations du sénat à S. M. la reine de Naples, à S. A. I. Madame la princesse de Clèves et de Berg, et à S. A. I. Madame la princesse de Guastalla

(N^o. CXXLVII.)
(SAMEDI 12 AVRIL 1866.)



MERCURE

DE FRANCE.

POÉSIE.

A MADAME DELILLE.

O roi, de tous les biens le plus cher à mon cœur,
Qui m'effaçais les maux, m'embellis le bonheur,
Dont la raison aimable et la sage folie,
Quand du crime légal les sanglans attentats
Jetoient autour de nous les ombres du trépas,
M'ont tant de fois, dans un esclarmodie,
Consolé de la mort et presque de la vie,
Reçois l'hommage de ces vers,
Douce distraction de mes chagrins amers ! (1)
A qui de mon plus cher ouvrage,
Plus justement, je devois offrir l'hommage ?
Le sujet t'avoit plu, ma Muse s'embrassa,
Et cet ouvrage commença,
Que cette époque m'intéresse !
Le jour même où pour toi commença ma tendresse,
Ce jour, un seul regard suffit pour m'enflammer,
Car te montrer c'est plaire, et te voir c'est t'aimer.
O par combien de douces sympathies
Nos âmes étaient assorties !

(1) Le poème de l'IMAGINATION.

Pour le malheur même pitié,
 Même chaleur dans l'amitié,
 Même dédain pour la richesse,
 La même horreur pour la bassesse,
 Mêmes soins du présent, même oubli du passé,
 Dont bientôt de notre mémoire
 Tout, hormis tant d'amour, peut-être un peu de gloire,
 Va pour jamais être effacé.
 Dans les revers même constance,
 Sur-tout la même insouciance
 De l'impénétrable avenir :

Que dis-je ? avec la mort et sa lugubre escorte
 De loin je crois le voir venir ;
 Déjà l'essaim des Maux vient frapper à ma porte ;
 Le Temps dont je redoute l'affront,
 Déjà sur moi portant ses mains arides,
 De ses ineffaçables rides
 Laboure mon visage et sillonne mon front.
 Qu'importe, si je puis, dans mon heureuse ivresse,
 Reprendre quelquefois de ma lyre et mes chants ?
 Mais je suis plus des sons touchant
 Qu'embellissoit encor ta voix en lantantesse,
 Jadis mon vers célébroit ta gloire
 Chantoit de l'univers les nombreux phénomènes,
 Les frais vallons, les monts majestueux,
 Des bataillons armés le choc tumultueux,
 Des volcans embrasés les fureurs souterraines,
 Et le volcan bien plus impétueux
 De nos discordes humaines.
 Quelquefois déployant de plus riçantes scènes,
 Je prêtois aux jardins de plus riches couleurs,
 Je guidois un ruisseau, je plantois un bocage,
 Et des austères loix de leur vieil esclavage
 J'affranchissois les bœufs, j'émancipois les fleurs,
 D'autrefois, dans la pais des domaines champêtres,
 Poète de hameau j'enseignois à leurs maîtres
 L'art d'y nourrir l'antique honneur,
 De vivre heureux où vivoient leurs ancêtres,
 Et de répandre autour d'eux leur bonheur.
 Mais aujourd'hui, des arts, de la nature,

Vainement j'oserois essayer la peinture :
 Sur mes yeux se répand un nuage confus ;
 Et comment peindre encor ce que je ne vois plus ?

Le Dieu brillant du jour et de la lyce,
 Qui rarement daigne encor me sourire,
 N'est plus pour moi, dans ce triste univers,

Le dieu de la lumière, hélas, ni des beaux vers !

Les Muses à mes vœux autrefois si dociles,
 Quand jeune encor je vivois sous leur loi,

Se montrent déjà difficiles,

Même quand je chante pour toi.

Déjà de mon aride veine

Les nombres cadencés ne coulent qu'avec peine.

Ecoute donc, avant de me fermer les yeux,

Ma dernière prière et mes derniers adieux ;

Je te l'ai dit : au bout de cette courte vie,

Ma plus chère espérance et ma plus douce envie,

C'est de dormir au bord d'un clair ruisseau,

A l'ombre d'un vieux chêne ou d'un jeune arbrisseau ;

Que ce lieu ne soit pas une profane enceinte,

Que la religion y répande l'eau sainte,

Et que de notre foi le signe glorieux,

Où s'immola pour nous le rédempteur du monde,

M'assure en sommeillant dans cette nuit profonde,

De mon réveil victorieux.

Là, quand le ciel voudra que je succombe,

Dans le repos des champs place mon humble tombe ;

Tu n'y pourras graver ces titres solennels

Qui survivent aux morts, et qu'au sein des ténèbres

Emporte dans l'horreur de ses caveaux funèbres

L'incorrigible orgueil des fragiles mortels :

Au lieu de ces honneurs suprêmes,

Du néant vaniteux emphatiques emblèmes,

Place sur mon tombeau quelqu'un de ces écrits

Que ton goût apprécie et que ton cœur inspire,

Que tu vengés par un souris

Des insultes de la satire.

Quand le céleste Raphaël

Aux pieds de l'Eternel pour chanter ses louanges

Alla se réunir à ses frères les anges,

Et retrouver ses modèles au ciel,
 Sur la tombe précoce où périt son jeune âge,
 Il ne reçut point, en hommage
 Ces nobles attributs, ces brillans écussons
 Qui d'une race illustre accompagnent les noms,
 Mais ce tableau fameux, son plus sublime ouvrage,
 Du Christ transfiguré majestueuse image,
 Par la victoire aux Romains enlevé,
 Et de ses derniers jours chef-d'œuvre inachvé,
 Quel ornement pompeux et quel riche hécatombe
 Eût égalé des tributs si flatteurs !
 Un si touchant trophée attendrit tous les cœurs,
 Et la Gloire, en pleurant, lui vint ouvrir sa tombe.
 Je suis bien loin d'avoir les mêmes droits ;
 Mais lorsque de la mort j'aurai subi les lois
 Pour rendre hommage à ma cendre muette,
 Sur mon cercueil arrosé de tes pleurs,
 Rends à mes vers l'honneur qu'on fit à sa palette :
 Un vieil accord unit le peintre et le poète ;
 Les beaux-arts sont amis et les Muses sont sœurs.
 Dans ma retraite ténébreuse
 Si tu m'aimas, viens aussi quelquefois
 A ma tombe silencieuse
 Faire ouïr cette douce voix
 Dont la grace mélodieuse
 Et la justesse harmonieuse
 Rendront jaloux les Amphions des bois.
 Ne crains pas d'y chanter les airs mélancoliques
 De ces Arions italiques
 Qui des sons modulés t'enseignèrent les lois ;
 J'aimai toujours leurs accords pathétiques.
 Peut-être à tes sons gémissans
 Ma Muse encor rendra quelques tristes accens ;
 Car tu le sais, cette aimable déesse
 Qui s'empara de moi quand je reçus le jour,
 La Poésie, à la vive allégresse
 Préfère, pour former sa cour,
 Et la mélancolie et la douce tristesse,
 Filles rêveuses de l'amour.
 O de mon sort souveraine maîtresse,

Je leur vouai mon cœur en te donnant ma foi;
Et tout ce que les Dieux ont d'utile m'a fécondé

Versé de biens et de plaisirs au monde

N'égale pas l'espoir d'être pleuré par toi !

Que des Muses audacieuses

Dans leurs rimes ambitieuses

Rêvent leur immortalité :

Moi, je n'aspire plus qu'à la tranquillité

De la rustique sépulture

Où doit bientôt à la nature

Se rendre ma fragilité.

Toi, viens me voir dans mon asile sombre :

Là, parmi les rameaux balancés mollement,

La douce illusion te montrera mon ombre.

Assise sur mon monument.

Là, quelquefois plaintive et désolée,

Pour me charmer encor dans mon triste séjour,

Tu viendras visiter, au déclin d'un beau jour,

Mon poétique mausolée ;

Là tu me donneras, en passant, un soupir

Plus doux pour moi qu'un souffle du zéphyr ;

Par toi ces lieux me seront l'Elysée,

Le ciel y versera sa plus douce rosée,

L'ombre y sera plus fraîche, et les gazons plus verts ;

Les vents plus mollement caresseront les airs ;

Et, si jamais tu te reposes

Dans ce séjour de paix, de tendresse et de deuil,

Des pleurs versés sur mon berceau

Chaque goutte en tombant fera naître des roses.

J. DELILLE.

STANGES

SUR HOMÈRE ET SUR OSSIAN.

Que j'aime la mythologie

Du chantre d'Achille et d'Hector !

Qu'il a de grace et de magie !

Tout ce qu'il touche devient or.

Tour-à-tour gracieux, terrible,
 Voyez sortir de son pinceau,
 De Polyphème l'anfre horrible,
 Et la grotte de Calypso.

Toujours neuf, sans être bizarre,
 Créant ses héros et ses Dieux,
 Que loin des gouffres du Tartare
 Son vaste Olympe est radieux !

De Neptune frappant la terre
 Le trident s'ouvre les Enfers ;
 Tes noirs souroils, dieu du tonnerre,
 D'un signe ébranlent l'univers !

Je m'attendris au doux sourire
 Qu'Andromaque a mouillé de pleurs.
 Le dieu qui foudroyoit soupire,
 Et l'Ida se couvre de fleurs.

Du ton naïf heureux modèle,
 Qu'Homère est doux, intéressant,
 Quand d'Ulysse le chien fidèle
 Expire en le reconnoissant !

Il embellit la fureur même,
 Quand son Achille est sans pitié ;
 On frémit, on admire, on aime,
 Le bras vengeur de l'amitié !

Homère au soleil de la Grèce
 Emprunte ses plus doux rayons,
 Mais Ossian n'a point d'ivresse ;
 La lune glace ses crayons.

Sa sublimité monotone
 Plane sur de tristes climats.
 C'est un long orage qui tonne
 Dans la saison des noirs frimas.

Parmi les guerrières alarmes,
 Traînant son lecteur aux abois,
 Il parle d'armes, toujours d'armes ;
 Il entasse exploits sur exploits.

De mânes, de fantômes sombres,
 Il charge les ailes des vents,
 Et le souffle des pâles ombres,
 Se mêle au souffle des vivans.

Il n'a point d'Élysée, d'ambrosie,
 Ni dans le ciel, ni dans ses vers.
 Sa nébuleuse poésie
 Est fille des rocs et des apers.

Son génie errant et sauvage
 Est ce diable qui, dans Milton,
 S'en va de nuage en nuage,
 Roulant jusques au Phlégeton.

Vive Homère ! Que Dieu nous garde
 Et des Fingals et des Oscars,
 Et du sublime ennui d'un Barde
 Qui chante au milieu des brouillards.

M. LEBRUN, de l'Institut.

A MON PETIT PÂTÉRIE.

PETIT clos où parmi mes fleurs
 Je vois un bouquet pour Lisette,
 Dont je sens les douces odeurs,
 D'où j'entends chanter la fauvette,
 Charme mes yeux par tes couleurs ?
 Déjà me rit la violette :
 Beauté simple, et vive, et discrète,
 La Vallière lui ressembloit ;
 Comme elle humble et douce elle étoit :
 Point fière, point ambitieuse,
 Sans art, sans bruit, sans faste, heureuse,
 C'étoit pour aimer qu'elle aimoit.
 Avec ta houppe fastueuse,
 Toi, pavot dangereux, va-t-en ;
 Porte ailleurs ta tête orgueilleuse,
 Tu me rappelles Montespan.
 Et toi, gentille marguerite,
 Te voilà ! montre-moi, petite,
 Tes points d'or, tes lames d'argent !
 O vous que mon œil diligent

Dès le matin vient voir éclore,
 Lis si pur, si frais, si brillant
 Des feux et des pleurs de l'Aurore.
 Et toi, rose, ou fies de l'amant,
 Que Vénus de son teint charmant,
 De son souffle embaume et colore,
 Pour moi croissez, vivez encore;
 Nous n'avons tous deux qu'un moment.

M. DUCIS.

ENIGME.

Si les foibles mortels aimoient la vérité,
 Ils ne se plaindroient pas de ma sincérité.
 J'abhorre le sarcasme et l'adroite satire,
 Qui reprend pour blâmer, et jamais pour instruire.
 Lecteur, vois qui je suis, je le dis en deux mots,
 J'épure le génie et laisse en paix les sots.

LOGOGRIPE.

Je suis très-précieuse, ou de peu de valeur;
 Ce qu'avec moi l'on fait est bien doux ou bien rude :
 Sans chef, Rome jadis, pleine de gratitude,
 A mes aïeux rendit un solennel honneur.
 Avec mon chef je suis un pronom sans ma queue;
 Et s'il est transposé, je coule avec ma queue.

CHARADE.

En un jour solennel, jour où l'on doit prier,
 On entend dans les airs retentir mon dernier;
 La veille, jour de pénitence,
 De poulets faisant abstinence,
 On peut se contenter de manger mon premier,
 Ou bien, si l'on veut, mon entier.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Fleuve*.
 Celui du Logogripe est *Seau*, où l'on trouve *eau*.
 Celui de la Charade est *Bien-être*.

*Considérations sur la France et sur
l'Angleterre.*

IL est permis sans doute à un écrivain politique de rappeler en 1806 ce qu'il publioit sur la France et sur l'Angleterre en 1794 (1); c'est-à-dire à l'époque des plus grands désordres de la France, et de l'état le plus florissant de l'Angleterre.

Loin de sa pensée le desir de faire une vaine montre de prévoyance; plus loin encore le dessein coupable d'exciter des haines ou de flatter des passions: il ne veut qu'établir des vérités utiles, même à nos ennemis; des vérités peu connues, et dont la France et l'Angleterre offrent la plus vaste application.

L'art de l'administration, qui se compose de détails, a fait quelques progrès dans un siècle exclusivement occupé de détails et d'objets physiques. Mais la politique qui est une science de vues générales et de lois morales, a resté en arrière des autres connoissances. En théorie, détournée de sa véritable route par quelques doctrines sophistiques, elle s'est égarée dans des systèmes populaires; et dans la pratique, elle a été confondue avec l'administration qui n'est qu'une application locale de la politique, ou avec la diplomatie qui en est le moyen et l'instrument. Et de là tant de fausses mesures en politique dans des pays d'ailleurs sagement administrés, et par des hommes d'état d'une grande réputation.

La première et la plus funeste erreur politique où soit tombée la France, livrée un moment à toutes les erreurs, a été *l'anglomanie*, mise à la mode par Voltaire et d'autres écrivains de l'école du 18^e siècle.

(1) *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société.*

Cette fureur d'imitation qui a passé des livres dans les mœurs, et des mœurs dans les lois, a fait croire à quelques esprits appelés, par le malheur des temps, à régénérer la France, qu'une constitution anglaise, ou plutôt à l'anglaise, étoit le plus pressant besoin d'une nation qui vivoit depuis quatorze cents ans sur ses propres lois, de siècle en siècle plus forte de puissance territoriale, et plus avancée dans tous les arts de l'intelligence.

Il est peut-être des hommes que l'expérience n'a pas détrompés de cette prédilection peu réfléchie pour les lois anglaises, et qui s'obstinent à accuser des dangers où l'Angleterre se précipite, l'ambition inquiète de son gouvernement, ou les passions de ses ministres; ils ne voient pas que le grand, le seul danger peut-être qui menace ce pays, est sa constitution même: cette constitution qui fait, en Angleterre comme autrefois à Rome et à Carthage, de l'esprit d'agression et d'envahissement, une nécessité pour le gouvernement, et la passion dominante du peuple; parce que l'inquiétude et l'ambition, lorsqu'elles tiennent au caractère général d'une nation, sont le résultat inévitable d'une situation politique fautive et contre nature, comme l'humeur constamment chagrine et querelleuse est, dans un individu, l'indice certain d'un vice de tempérament. « Chose » singulière, s'écrie M. de Montesquieu, plus heu- » reux à observer qu'à expliquer; chose singulière! » plus ces états (populaires) ont de sûreté, plus » ils sont sujets à se corrompre. *Il faut qu'ils aient » toujours quelque chose à redouter.* » C'est-à-dire, à haïr et à combattre.

Et voilà toute l'histoire des causes de l'éternelle rivalité de la France et de l'Angleterre; la France étoit à la tête du système monarchique de l'Europe; l'Angleterre, avec sa constitution mixte, étoit à la tête du système populaire. Ce sont comme les deux pôles opposés du monde politique; les deux principes

antagonistes, et toujours en guerre, du monde moral. L'opposition entre ces deux États, nécessaire, inévitable dans son principe, étoit continuelle dans ses effets, parce qu'elle étoit à-peu-près égale dans ses moyens; et que de ces deux peuples, l'un, le plus puissant des peuples du continent, l'autre des peuples insulaires, la nature a confié le plus foible à la garde de l'Océan, et l'a mis sous la protection des tempêtes.

Et comme il n'est plus permis aujourd'hui à des hommes éclairés de séparer la religion de la politique, après ce qu'ils ont vu de leur intime et constante correspondance, dans les révolutions dont l'Angleterre et la France ont été le théâtre, il faut remarquer qu'en même-temps que ces deux nations occupoient le premier rang, l'une dans l'Europe monarchique, l'autre dans l'Europe populaire ou républicaine, elles s'étoient partagées le domaine des principes religieux, et étoient aussi, la France, à la tête du système catholique, et sa rivale, à la tête du système presbytérien : nouvelle et puissante cause d'opposition réciproque, et moyen actif de se nuire l'une à l'autre, employé quelquefois par la France, et plus constamment par l'Angleterre.

L'effet de cette *anglomanie* dont j'ai parlé, a donc été de tromper la France sur les vrais principes des choses, et sur sa propre et naturelle tendance. Dans ce partage du monde politique, elle régnoit, comme Jupiter, aux régions supérieures, et dans le monde de l'ordre; elle voulut dominer aux lieux inférieurs, et sur le chaos; et follement jalouse, elle envia à sa rivale la première place dans le système populaire; et prodigua, pour lui ravir, tous les moyens de conquête que la nation la plus forte et la plus éclairée pouvoit offrir aux profusions insensées d'une administration en délire. De là, tous nos crimes et tous nos malheurs. Mais s'il étoit vrai qu'on pût accuser l'Angleterre elle-même d'avoir pris sur les nouveaux

conseils de la France, une aussi déplorable influence; il faudroit plaindre ses hommes d'Etat de n'avoir pas prévu qu'on n'inspire pas à un peuple de grandes passions, sans exposer ses voisins à de *grands dangers*; et les rappeler à l'avis du vicomte de Bolingbroke dans ses Lettres Politiques, qui regarde comme insensé et chimérique, le projet de changer, en France, la forme de gouvernement.

Dans ce que je viens de dire, j'ai considéré l'état monarchique comme la loi générale et naturelle des sociétés; c'est-à-dire, comme l'état seul où elles peuvent se fixer, et auquel toutes reviennent, quand elles s'en sont écartées; ou tendent à arriver, tant qu'elles n'y sont pas encore parvenues. Ce principe, dont l'application n'est et ne doit être sensible que dans les sociétés indépendantes, et qui trouvent en elles-mêmes la raison de leur existence, ce principe est à-peu-près convenu aujourd'hui. L'auteur de cet article l'a, le premier, établi dans la *Théorie du pouvoir*, et l'a rappelé depuis dans d'autres ouvrages.

C'est dès leur naissance, et pendant tout le cours de leur vie politique, que la France et l'Angleterre ont marché dans des voies opposées, et suivi des systèmes différens de société.

Elles commencèrent, il est vrai, l'une et l'autre, par la *polyarchie* ou la multiplicité des rois. Il y en eut, à-la-fois, quatre ou même plus en France, et un plus grand nombre en Angleterre; et ce temps est, dans ses annales, celui qu'on nomme l'*heptarchie*. On peut remarquer en passant, que les nations scythiques ou teutoniques, célèbres par leurs expéditions et aïeules des nations modernes, obéirent chacune à un chef unique, tant que ces nations n'eurent d'autre territoire que le camp qui les renfermoit; parce que destinées à combattre, et sorties de leurs déserts pour conquérir des établissemens, elles ne pouvoient faire la guerre avec succès que sous les ordres d'un général. Mais ces peuples une

fois fixés sur les territoires qu'ils avoient envahis, la royauté se partagea, et par des idées prises de l'ordre de succession domestique, naturelles à des peuples enfans (1); et aussi, parce que la difficulté des communications et la rareté des habitations isolent, les uns des autres, les territoires et leurs habitans; car il y avoit plus loin, dans ces premiers temps, d'une extrémité de la Grande-Bretagne à l'autre, ou de l'Aquitaine à l'Austrasie, qu'il n'y a aujourd'hui de Londres à Vienne, ou de Paris à Berlin. La Providence, conservatrice des sociétés, multiplioit les rois chez ces peuples naissans, pour leur faire connoître et chérir le bienfait de cette puissance tutélaire, par la même raison que le pouvoir suprême chez un peuple nombreux et civilisé, multiplie ses gouverneurs et ses officiers pour faire respecter son autorité. Peu à peu les peuples se multiplièrent, et la contiguïté des habitations rapprochant pour ainsi dire les territoires, il n'y eut plus qu'un roi unique en Angleterre comme en France; mais son autorité fut, dès les premiers temps, généralement plus absolue en France, et plus arbitraire en Angleterre, où elle ressembloit assez souvent au despotisme, toujours voisin de la démocratie, souvent son prédécesseur, et tôt ou tard son héritier.

Au vice politique de ces royautés multipliées, succéda, en France comme en Angleterre, un autre ordre de choses, ou plutôt un autre désordre; et il prit, en France et en Angleterre, un caractère différent.

En France, de grands et de petits vassaux usurpèrent le territoire de l'état. En Angleterre, de fiers barons limitèrent la juridiction du roi. En France,

(1) Aussi dans les petits états d'Allemagne, le prince plus rapproché de ses sujets, en est aussi désigné par une expression plus *familiale*, et en quelque sorte plus domestique, et il est appelé le père du pays, *Landvater*.

pendant plusieurs siècles, le roi ne fut possesseur immédiat que de domaines peu étendus. En Angleterre, le roi n'exerça jamais qu'une autorité contestée; et la royauté consiste dans l'indépendance de la juridiction, bien plus que dans l'étendue du territoire. En France, l'autorité royale étoit respectée là même où elle n'étoit pas toujours obéie; et d'orgueilleux vassaux venoient humilier sur les marches du trône une puissance redoutable au trône même; bien moins dociles aux lois de la religion qui prescrit l'obéissance envers le pouvoir, que retenus par les liens de la féodalité *qui engageoit la foi et hommage* au suzerain. En Angleterre, des barons séditions sans souveraineté et sans pouvoir, forts de leur nombre et de chartes arrachées à la foiblesse du monarque, osoient lui dicter des lois jusques dans son palais. Aussi, si la couronne en Angleterre eut quelquefois plus de puissance, elle eut toujours en France plus de majesté; et plus d'une fois les rois d'Angleterre eux-mêmes, feudataires de la France pour quelques provinces qu'ils y possédoient, s'abaissèrent devant son chef même au milieu de leurs triomphes. Car, telle étoit dans ces temps que nous taxons de barbarie, la différence des idées sociales de cette antique féodalité, à celles de la philosophie moderne, qu'alors les rois s'honoroient de rendre hommage à la royauté même dans les fers; et que de nos jours, nous avons entendu des sophistes insulter aux rois même sur le trône. Et les rois eux-mêmes avoient le sentiment le plus noble et le plus juste de leur dignité. « Ouvrez, » disoit notre Philippe de Valois réduit après la » fatale journée de Créci à chercher l'hospitalité » dans des lieux écartés; ouvrez, c'est la fortune de » la France. » Mot sublime dans un roi malheureux; et plus vrai que le mot célèbre de César : « Tu portes César et sa fortune. »

Aussi la royauté avoit toujours été, en France; un objet de vénération et d'amour, même dans ses

extrêmes abaissemens. En Angleterre, elle a toujours été un sujet de suspicion et d'inquiétude, même sous les meilleurs princes; et long-temps avant que Mably et J.-J. Rousseau eussent avancé cette insigne sottise : *Que le roi est l'ennemi le plus dangereux de la liberté du peuple*; les Anglais en avoient paru persuadés, et avoient fait de cette maxime sacrilège, la règle de leur conduite politique. Et cependant, tel est le désordre où tombe nécessairement tout peuple qui n'a pas, dans sa constitution, de principe fixe et régulateur de ses idées, que les Anglais, en même-temps qu'ils déployoient la résistance la plus *active* aux volontés de leur souverain, consacroient, comme un dogme, l'obéissance *passive* à ses ordres :

« Doctrine fautive et *inverse* des vrais rapports des sujets avec le pouvoir, auquel ils doivent, dans un état bien constitué, une obéissance *active*, quand il gouverne suivant la loi; et une résistance *passive*, quand il veut les contraindre à ce que la loi défend. »

Quelle qu'ait été, dans l'origine, la cause de cette différence dans l'esprit public des deux nations; qu'elle vienne de leur première éducation, ou de la position continentale de l'une et insulaire de l'autre; qu'elle dérive du caractère et des habitudes des premières peuplades qui en ont occupé le territoire; il est certain qu'il y a toujours eu, en France, un principe dominant d'unité de pouvoir; et en Angleterre, des germes très-développés de système populaire et démocratique; et la langue même, fidelle dépositaire des pensées et des sentimens des peuples, appelle, en Angleterre, du terme comparatif de *prérogative royale*, ce que nous désignons, en France, par l'expression absolue d'*autorité du roi*.

D'ailleurs, la royauté, dès son établissement en France, y avoit reçu son complément nécessaire dans la loi noble, naturelle, et la plus naturelle, de toutes les lois, la masculinité du pouvoir; principe unique de la stabilité et des progrès de la France;

au lieu que l'Angleterre s'étoit soumise de bonne heure à la loi *bourgeoise* et contre nature, de la succession féminine : cause prochaine ou éloignée de tant de successions disputées, de minorités orageuses, de régences tyranniques, de sanguinaires protectorats, de troubles enfin qui ont agité l'Angleterre, et par elle le continent.

Cependant à mesure que la France avançoit en âge, la royauté s'y fortifioit. Présente en Bourgogne et en Champagne qui avoient leurs princes particuliers, comme dans ses propres domaines; présente, comme la Divinité, la même où elle n'étoit pas, elle attiroit à elle les territoires des grands fiefs, par le lien délié, mais puissant de la suzeraineté. En Angleterre, au contraire, la royauté perdoit tous les jours de son indépendance, et par les usurpations du peuple sur le roi, et quelquefois par les entreprises du roi sur le pouvoir populaire; le principe démocratique s'étendoit, se fortifioit, à mesure que la succession au trône étoit plus incertaine et plus disputée; et comme il arrive toujours dans ces sortes d'États, chaque compétiteur traitoit du pouvoir avec les sujets, et pour jouir des titres et des honneurs, il cédoit au peuple la réalité, qu'il travailloit toute sa vie, et souvent en vain à lui reprendre.

Mais si le pouvoir du roi s'étoit constitué en France par l'abaissement de pouvoirs rivaux, le pouvoir du peuple s'étoit en Angleterre depuis longtemps constitué dans le parlement, véritable roi, et la tête du corps dont l'autre roi ne devoit être que le bras. « En France, dit Bolingbroke, les seigneurs » perdirent, et il n'y eût que le roi qui gagna. En » Angleterre, le peuple gagna aussi bien que le » prince (1); et la richesse des communes étant aug-

(1) C'est-à-dire qu'ils devinrent égaux en pouvoir, et par conséquent rivaux.

AVRIL 1806.



» mentée par l'acquisition des biens d'église que
» vendit Henri VIII, la puissance du peuple s'accroît
» en même-temps par ce changement en une nou-
» velle constitution dont la forme lui fut favorable. »
Constitution vantée par des sophistes, parce qu'elle
n'est elle-même qu'un sophisme politique qui déguise
une grande erreur sous des dehors spécieux ; car
cette constitution a comme les corps célestes, deux
mouvemens opposés : une marche apparente vers
la liberté, une marche vraie vers le désordre ; cons-
titution inutile, et quelquefois ridicule dans les temps
tranquilles, où l'État va à l'aide de la seule adminis-
tration ; funeste dans les temps orageux, où un État
ne peut se sauver que par la force de sa constitution ;
parce que la constitution anglaise, arène toujours
ouverte à la lutte éternelle de l'anarchie populaire et
du despotisme royal, ne fait alors, avec ses formes
et ses bills, que légaliser l'oppression du peuple par
le roi.

Ce fut sur-tout dans les troubles du 15^e siècle que
les vices de la constitution anglaise parurent à décou-
vert. A cette époque mémorable de grandes décou-
vertes dans le monde physique, et de grandes erreurs
dans le monde moral, les principes démocratiques
firent irruption en France, et prirent de nouvelles
forces en Angleterre, d'autant plus redoutables qu'ils
s'appuyoient en France comme en Angleterre, sur
des principes que l'on croyoit religieux. Si les causes
des troubles furent les mêmes chez les deux nations,
les moyens furent différens, et les résultats opposés.
En Angleterre, la révolution religieuse se fit par le
roi malgré le peuple ; et elle fut bientôt suivie de la
révolution politique que le peuple fit contre le roi.
Le terrible Henri VIII, l'opprobre de l'Angleterre
et le scandale des temps chrétiens, avoit, à l'aide du
parlement, asservi ce peuple libre, ce peuple même
souverain sous le plus violent et le plus insensé despo-
tisme qui fut jamais. Ce prince, aussi emporté dans

E

son goût pour la controverse que dans sa passion pour les femmes, voulut que le peuple changeât de religion, pour pouvoir lui-même changer d'épouse; et il fut obéi, parce que le peuple anglais, fort contre les rois foibles, plus foible contre les rois forts, n'avoit jamais su, graces à sa constitution indécese, ni résister avec mesure, ni obéir avec dignité, pas plus en religion qu'en politique; tantôt tyran de ses rois, tantôt leur esclave; dans un temps, *vassal de Saint-Pierre*; dans une autre, révolté contre le Saint-Siége. « Il n'y avoit point eu d'exemple » en Angleterre, dit le plus célèbre de nos annalistes, le président Hénaut, d'un despotisme si » outré, ni d'un abandon si lâche des parlemens, tant » sur le spirituel que sur le temporel, aux bizarreries » d'un prince qui, à force d'autorité, ne savoit plus » que faire de sa volonté, et parcouroit tous les con- » traies; mais on lui passoit tout en faveur de sa » haine pour le Saint-Siége. »

Henri VIII ne légua pas à tous les successeurs de son nom, la vigueur de son esprit et la violence de son caractère; mais l'impulsion étoit donnée; et le peuple anglais obéit après lui à des enfans, à des femmes avec la même docilité. « Il avoit quitté l'ancienne religion sous Henri VIII, dit l'auteur de cet article dans *la Théorie du Pouvoir*, il s'en éloigna davantage sous Edouard VI, y revint sous Marie, l'abandonna de nouveau sous Elisabeth avec une foiblesse si déplorable et si peu d'attachement même à la nouvelle doctrine qu'on lui faisoit embrasser, *qu'il y a de l'apparence*, dit Burnet, historien de la réforme, *que si le règne d'Elisabeth eût été court, et qu'un prince de la communion romaine eût pu parvenir à la couronne, on auroit vu les Anglais changer encore avec autant de facilité qu'ils l'avoient fait sous le règne de Marie.* »

Il n'y a, j'ose le dire, qu'un peuple souverain

qui puisse descendre à un si vil esclavage : c'est un roi chassé du trône, et à qui il ne reste d'autre asile que les feix.

Et il faut remarquer ici que l'oppression que l'autorité exerce en publiant, ou en commandant l'erreur, est bien plus funeste et plus honteuse pour des êtres intelligens, que l'oppression de l'impôt ou même des lettres de cachet, qui ne s'exerce que sur les corps; et les mêmes principes qui refusent à un peuple le droit de défendre son argent, seroient peut-être insuffisans à prouver qu'il n'a pas le droit ou le devoir de défendre sa raison et ses vertus.

Après Elisabeth, la démocratie violemment comprimée par les *Tudors*, réagit contre les *Stuarts*. Il y eut alors des anglicans qui vouloient une monarchie populaire, comme elle l'avoit toujours été; des puritains qui vouloient un peuple souverain; des indépendans, des fanatiques de toute espèce qui ne vouloient rien du tout; et du choc de tous ces partis résultèrent les folies les plus ridicules, les crimes les plus atroces, et toute cette sanglante tragédie où l'on vit figurer Henri VIII et Cromwel; et qui, féconde en catastrophes, attend peut-être un dénouement.

En Angleterre, comme nous l'avons observé, la révolution religieuse du 15^e siècle se fit par le roi, malgré le peuple; en France, à la même époque, assez au goût du peuple elle fût empêchée par le roi, *inde iræ*; et la lutte commença entre les factions populaires ou presbytériennes, et l'autorité royale. Mais si les principes démocratiques étoient dans quelques écrits et dans quelques têtes, nulle part ils n'étoient dans les cœurs; et ils ne trouvoient pas à quoi se prendre dans la constitution. C'étoit un combat entre frères de mères différentes, à qui obtien-
droit les faveurs du père commun. Ces deux partis vouloient un roi; les uns calviniste, les autres catho-
lique; et ils s'acquérent tous à recevoir le succes-
sieur légitime, qui, né dans un parti, passa dans

l'autre, et les contient tous deux. L'édifice qu'il avoit relevé, achevé sous le règne de son fils, fut affermi par Louis XIV, ébranlé sous Louis XV, et renversé sous son infortuné successeur. Les doctrines populaires, répandues par des sophistes accrédités, avoient égaré les esprits, déchaîné l'ambition au fond des cœurs, rendu la dépendance importune, et l'autorité même foible et incertaine. Alors la démocratie a fait explosion, et nous avons eu d'abord une monarchie à l'anglaise avec toute sa nullité; et bientôt après, une république à l'antique avec toutes ses extravagances. Cependant cette république n'a jamais paru plus impossible en France, que lorsqu'elle y a existé; ni moins affermie que lorsqu'elle a renversé tous les obstacles. Le véritable esprit public qu'avoit formé depuis long-temps, en France, une constitution de société, toute naturelle, a triomphé de l'esprit populaire, et l'ouvrage a passé avec les ouvriers. On se défend aujourd'hui des idées démocratiques, comme d'un crime ou d'un ridicule. La divinité s'est éclipsée; d'adorateurs zélés à peine un petit nombre ose lui rendre en secret de timides hommages. Le temple est fermé; les sacrificateurs ont disparu, et l'on n'aperçoit plus que les victimes. Les démocrates ont triomphé; mais la démocratie a péri; et si les royalistes ont succombé, l'unité de pouvoir a reparu.

Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi en Angleterre. L'esprit démocratique qui avoit fait le malheur des premiers Stuarts, contrarié plutôt que combattu par les derniers, appela à son secours un prince étranger; mais il lui fit payer cher ces services: « Guillaume, » dit Goldsmith, ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il éprouva combien il est difficile de gouverner un peuple disposé à examiner les droits de ses souverains, bien plus qu'à leur obéir. » Et ce prince, mécontent toute sa vie de ses partisans républicains, plus même que de ses ennemis royalistes, dégoûté du peuple anglais et de sa constitu-

tion; ne fut jamais, comme on l'a dit, roi qu'en Hollande, et que stadthouder en Angleterre.

Après lui, le parti populaire a gagné ou perdu du terrain, selon le caractère des rois ou de leurs ministres. En France, la force de la royauté a toujours été dans les lois qui la constituent. Mais en Angleterre elle dépend de la vigueur et de l'habileté du prince qui exerce l'autorité, ou de ceux qui l'exercent en son nom: et voilà pourquoi la mort d'un seul homme peut y devenir une calamité publique: aussi l'on peut remarquer que le chef éternel d'accusation qui, en Angleterre, a conduit à l'échafaud, en exil ou en prison, tant d'hommes d'état distingués, est le reproche d'avoir cherché à étendre *la prérogative royale*; accusation au reste souvent fondée, parce que la première pensée de tout homme sage, le premier sentiment de tout homme fort, est l'indépendance de cette autorité tutélaire.

Le combat des deux principes, je veux dire, la lutte de la démocratie et de la royauté, et l'éternelle réaction de l'une contre l'autre, sont donc le fonds de la constitution anglaise, ou plutôt sont toute la constitution elle-même; car cette lutte qui existe de fait partout où il y a des hommes et des passions, n'est aujourd'hui légale et constitutionnelle qu'en Angleterre, où les deux partis sont constamment en présence, et toujours représentés par leurs chefs, le parlement et le roi.

Et qu'on y prenne garde: cette constitution sans unité qui fait la foiblesse intérieure et domestique de l'Angleterre, nuit en même temps à sa force extérieure et politique. Comme dans ces sortes d'États, les passions populaires prennent souvent la place des intérêts publics, des alliés ne peuvent pas compter avec une entière assurance, sur une nation qui n'est pas maîtresse d'elle-même; et des ennemis à quelque extrémité qu'ils soient réduits, peuvent toujours attendre un changement inespéré dans ses disposi-

tions. C'est ce qui sauva la France dans la guerre pour la succession d'Espagne. Des états populaires ne peuvent jamais former entr'eux une alliance intime et durable : ce sont des enfans qui se divisent ou se raccommodent suivant le caprice du moment. Mais pour la même raison, les monarchies ne peuvent sans danger faire cause commune avec des états populaires. Il ne peut y avoir d'union solide qu'entre des états tous monarchiques; et c'est ce que les puissances du continent ont trop souvent perdu de vue.

La constitution religieuse d'Angleterre, toute *semblable* à sa constitution politique, est formée aussi de principes opposés; et le rite anglican se compose des formes extérieures du culte catholique, et de dogmes presbytériens.

C'est cette lutte entre des principes opposés, soit en religion, soit en politique, qui produit et qui explique, a dit l'auteur de cet article dans *la Théorie du Pouvoir*, « ce mélange bizarre d'imitations » d'une nature noble et souvent sublime, et d'une nature sauvage et quelquefois horrible, triviale et quelquefois abjecte, qu'on remarque chez les Anglais, » dans leurs poètes les plus célèbres; ce contraste choquant d'une populace féroce et grossière et d'une noblesse polie et éclairée; de générosité dans les cœurs, » et de rudesse dans les manières; de popularité quelquefois ignoble, et de dignité souvent hautaine; » de sentimens élevés, et d'habitudes crapuleuses. » C'est-à-dire, que tout, chez le peuple anglais, mœurs, manières, caractère, lois, langage, littérature, est mêlé de fort et de foible, de naturel et de faux, d'ordre et de désordre, comme toute sa constitution, et à cause de sa constitution; parce que la constitution d'une nation est son ame, sa volonté, sa pensée, et la raison de tout ce qu'il y a de public et de national dans les mœurs comme dans les lois, dans les pensées comme dans les actions.

DE BONALD,

(La suite dans le prochain numéro.)

Le Voyage du Poète, poëme; par J. B... de Saint-Victor, avec cette épigraphe :

Vela dabant leti. (ÆNEID., liv. 1.)

Un vol. in-12. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez *Léopold Collin*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 18; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

M. DE SAINT-VICTOR est déjà avantageusement connu dans la république des lettres, par un poëme sur *l'Espérance*, publié il y a quelques années. Avant de tracer l'esquisse de son nouvel ouvrage, je ferai quelques observations sur l'opinion qu'il défend dans sa préface : mes argumens en prose sembleroient trop déplacés à des lecteurs déjà séduits par de bons vers.

Le Voyage du Poète est un poëme descriptif. On a élevé dans ces derniers temps contre ce genre de poésie bien des objections, dont la plupart paroissent très-fondées. Si l'on auroit tort de le proscrire entièrement, il faut convenir du moins qu'il étoit nécessaire de combattre les nombreux abus qu'on en a faits depuis près de quarante ans. Des critiques éclairés ont observé que les anciens, quelque excellens peintres qu'ils fussent, n'avoient jamais pensé que des descriptions pussent offrir assez d'intérêt pour attacher seules pendant plusieurs chants; qu'ils avoient toujours eu soin de les lier ou à des situations qui en augmentoient le charme, ou à des préceptes dont elles faisoient disparaître l'aridité, et qui à leur tour formoient avec elles un heureux contraste. Cette vérité, qu'il est impossible de contester, fait naître déjà un préjugé bien difficile à combattre contre la poésie purement descriptive. M. de Saint-Victor ne craint pourtant pas de la défendre; il soutient que le christianisme, en attachant aux plus petits objets de la création, comme aux plus grands, l'idée d'une puissance sans bornes, et d'une bonté merveilleuse, donna aux descriptions de la nature un charme et une grandeur jusqu'alors inconnus. « Aussitôt, ajoute-t-il, disparurent toutes » ces vaines et puérides divinités qui s'en partageoient l'em- » pire; et le spectacle de l'univers rappelant sans cesse une » grande idée morale, suffit seul désormais pour intéresser le » cœur de l'homme.... Les froides divinités du paganisme » furent à jamais bannies de la poésie, ou du moins ne purent

» être employées qu'avec beaucoup de réserve, et seulement » comme *personnages allégoriques*. » Je reconnois avec l'auteur que l'idée d'une Providence qui anime tout et qui conserve tout, idée qui au surplus ne fut jamais étrangère aux anciens, peut répandre un charme puissant sur le spectacle de l'univers. M. de Châteaubriand, dont l'auteur invoque l'autorité, l'a bien prouvé dans les pages éloquentes où, par le tableau des merveilles de la nature, il élève l'âme à la connoissance et à l'adoration d'un Dieu. Mais je ne conçois pas comment cette idée, toute sublime qu'elle est, pourroit donner à un poëme sur *les Saisons* ou sur *les Mois* l'intérêt d'ensemble qui lui manque essentiellement. Je puis encore moins approuver la conclusion que M. de Saint-Victor tire de cette assertion. Comment peut-il méconnoître la beauté de ces fictions, si séduisantes dans les poëmes antiques, pour lesquels il témoigne partout ailleurs la plus haute admiration ? Si ces divinités ont quelquefois paru *froides*, c'est dans les vers de Dorat et de ses imitateurs ; c'est peut-être encore lorsqu'on les a employées comme *personnages allégoriques*. Enfin, loin d'être *bannies à jamais* de la poésie, elles reparaissent à tout moment dans les vers des poètes modernes les plus célèbres. M. Delille en fait continuellement l'usage le plus brillant et le plus heureux. M. de Saint-Victor lui-même est loin de se l'interdire. Voyons comme il décrit une éruption du Vésuve :

Typhon, l'affreux Typhon, de ses flancs caverneux
 Sort, lançant les rochers, les cendres et les feux,
S'élève jusqu'aux cieux en gerbes menaçantes,
 Précipite en torrent ses laves dévorantes,
 Engloutit les cités, fait reculer les mers ;
 Et soulevant la terre, et les eaux et les airs,
 Portant partout la mort, l'horreur et les ravages,
 S'abyme dans les flots au milieu des orages.
 Il expire. Aussitôt les peuples ranimés,
 Vont reporter le soc sur leurs champs consumés.
 Bientôt sur les cités au tombeau descendues,
 De nouvelles cités s'élèvent suspendues.
 Dans ces lieux qu'ébranla tout l'Enfer en courroux,
 Les cieux semblent plus purs, les airs semblent plus doux ;
 Et sur les noirs torrens des laves refroidies,
Flore jette en riant l'émail de ses prairies.

Tout le monde sent que cette peinture doit ce qu'elle a de plus brillant à la réunion de ces deux personnages mythologiques, Flore et Typhon. Mais l'auteur a tort de dire que *les laboureurs reportent aussitôt le soc sur leurs champs consumés*. Les laves refroidies présentent encore pendant des siècles, le spectacle de la désolation : ce sont des cendres

et des matières vitrifiées, sur lesquelles on n'aperçoit aucune trace de végétation. Seulement s'il reste quelques parties de terre végétale sur les flancs et dans le voisinage du Vésuve, on y cultive, non *l'émail des prairies*, mais quelques ceps de vigne sur lesquels l'œil de l'observateur se repose avec plaisir. Au reste, un poète pouvoit difficilement se refuser à l'envie de présenter un contraste vraiment poétique; et peut-être y auroit-il de l'humeur à lui reprocher d'avoir altéré un peu la vérité dans la vue d'embellir son tableau.

L'auteur continue son apologie. Ne pouvant se dissimuler que les poèmes entièrement descriptifs sont sujets à ennuyer, il établit qu'*une des premières règles de ces poèmes sera de n'avoir qu'une juste longueur*. Il me semble que ce seul principe contient la condamnation du genre descriptif. En effet, a-t-on jamais eu besoin de dire qu'un poème épique ou dramatique dût avoir *une juste longueur*? Son éendue est nécessairement déterminée par la nature de l'action. Mais comme il n'y a pas de raison, quand on a fait un volume de descriptions, pour qu'on n'en recommence pas un autre, la nécessité de finir et la crainte d'épuiser la patience du lecteur, obligent seules le poète à borner une course dont aucun but ne détermine le terme.

J'ai cru devoir combattre des assertions qui me paroissent erronées, parce qu'elles sont placées à la tête d'un ouvrage qui comptera probablement un grand nombre de lecteurs. Je dois m'applaudir qu'en terminant sa préface, M. de Saint-Victor se rapproche beaucoup de mon opinion. Il veut que le *poète descriptif ait l'art de lier ses images et ses récits à des préceptes ou à une action quelconque*. C'est à-peu-près tout ce que j'ai dit. Seulement je développerois un peu ce principe, en disant que les descriptions ne doivent jamais servir que d'ornemens; qu'elles ne sont jamais que l'accessoire, et qu'il ne faut pas au contraire que l'action ou les préceptes paroissent inventés uniquement pour servir de prétexte aux descriptions. Malheureusement cette règle importante paroît avoir été méconnue dans la composition du *Voyage du Poète*, ouvrage d'ailleurs rempli de talent, et qu'il seroit injuste de reléguer dans la classe des poèmes purement descriptifs, puisque l'auteur a du moins donné un but à ses peintures.

M. de Saint-Victor choisit un jeune homme à qui il suppose le génie de la poésie. Il lui met sous les yeux l'exemple d'Homère, qui avoit vu tous les pays qu'il célébra dans ses vers, et il lui conseille d'aller, comme ce premier des poètes, chercher dans des contrées lointaines des couleurs neuves et originales. C'est vers le Midi qu'il dirige ses pas. Il expose à

ses regards toutes les merveilles de cette belle Italie, aussi favorisée des arts que de la nature, où l'imagination du poète rencontre à chaque pas de grands spectacles ou de grands souvenirs également propres à la féconder.

Après avoir parcouru cette contrée célèbre, pour qui les Muses ont montré à plusieurs époques une sorte de prédilection, le jeune poète desireroit bien diriger sa course vers l'Orient, qui fut leur berceau; mais son mentor le retient: il ne lui conseille pas de se hasarder dans ces malheureux pays, où l'ignorance et la barbarie ont effacé presque toutes les traces d'une antique gloire; et l'on se doute bien que, pour le dédommager du spectacle qu'il perd, il ne manque pas de lui faire une description abrégée de la Syrie, de la Grèce et de l'Égypte. Cependant la voile est prête, les cris des matelots annoncent le départ. L'auteur embarque son élève. Les dangers de la route l'empêchent de le conduire aux Indes et à l'Isle-de-France, dont en revanche il lui décrit les sites. Il aime mieux livrer son vaisseau aux vents alisés, et il le fait aborder à bon port en Amérique. Là, il le dirige dans les vastes champs de la Floride; il lui montre la cataracte de Niagara et les bords du Meschacébé. Rassasié de ces beaux spectacles, le jeune poète est impatient de revoir sa patrie; mais M. de Saint-Victor lui propose encore une petite promenade sur la mer du Sud. Il l'arrête un moment à Otaïti, où il croit retrouver les champs fortunés de l'Arcadie antique. Il le conduit parmi toutes ces îles qui virent plus d'une fois les vaisseaux du célèbre Cook, et ceux de son digne rival, la Peyrouse. Après avoir donné des larmes au sort des braves compagnons de ce dernier, il rend enfin son poète à ses concitoyens, et il l'invite à dire *tout ce qu'ont vu ses yeux*, en lui recommandant toutefois de mettre du choix et de l'ordre dans ses tableaux, et sur-tout d'y placer l'homme et ses passions, afin de les animer et de leur communiquer un intérêt durable et universel.

Telle est l'esquisse du *Voyage du Poète*. On remarquera, sans doute que si, pour composer une épopée, il falloit nécessairement avoir fait de pareilles courses, le métier de poète ne seroit pas sans danger, et que bien des malheureux auteurs que ni la difficulté de l'entreprise, ni la crainte d'y perdre, sans aucun fruit, bien des années de travaux, n'ont pu effrayer, reculeroient peut-être à l'aspect des périls et des fatigues qu'ils auroient préalablement à braver. Mais ne chicanons point M. de Saint-Victor sur le plan de son ouvrage. Son premier but étoit, sans doute, de faire passer sous les yeux du lecteur des peintures variées et brillantes; il y a réussi: gar-

donnons-nous de nous en plaindre. Seulement on peut regretter qu'il n'ait pas vu dans son sujet toutes les ressources qu'il sembloit lui offrir. Un poète n'est pas un voyageur ordinaire; il doit découvrir dans les objets autre chose que ce qu'y voit le commun des hommes. Ainsi, par exemple, quand M. de Saint-Victor étale aux yeux de son jeune poète tous les beaux spectacles que Rome présente, ne pouvoit-il pas trouver d'autres couleurs que celles qu'il emploie, et qui ne sont pas toujours aussi neuves que brillantes? Que ne lui faisoit-il connoître quelques-uns des jeunes artistes qui vont étudier dans cette ville célèbre la belle antiquité? Les arts sont tous frères, et la société de ceux qui les cultivent est toujours un charme particulier pour un poète. Avec quel plaisir il auroit étudié avec eux ces monumens fameux, consacrés par tant de souvenirs! Comme il auroit partagé leur enthousiasme, à l'aspect de ces marbres précieux, depuis tant de siècles le désespoir et le modèle de tous les artistes, et que le ciseau de Michel-Ange n'a pu égaler! Eclairé par leurs réflexions, il auroit bientôt appris à y distinguer ce vrai beau qui, chez les anciens, présidoit constamment aux conceptions des peintres et des sculpteurs, comme à celle des poètes, et dont le premier type n'exista jamais que dans l'imagination de ces hommes privilégiés. En retrouvant dans leur architecture, dans leurs statues, dans leurs ornemens, dans leurs tombeaux cette même simplicité qui forme aussi le caractère général de leurs chefs-d'œuvre littéraires, il se seroit plu à reconnoître que ce beau idéal leur avoit toujours paru inséparable du simple, et qu'ils les avoient pour ainsi dire confondus l'un et l'autre dans une seule et même idée. Est-il besoin de dire combien un jeune poète trouveroit d'utilité et d'intérêt dans de pareilles spéculations?

Il est encore des détails plus essentiels que je reprocheraï à M. de Saint-Victor d'avoir oublié. Il n'ignore pas que, pour voyager agréablement, il faut certaines ressources dont les poètes ne sont pas toujours bien pourvus. Le sien, eût-il tout le génie d'Homère, trouveroit difficilement aujourd'hui l'hospitalité, qu'on s'empresseoit d'accorder à ce grand poète pour entendre ses vers, et il obtiendrait peu de crédit sur la promesse d'un poëme épique. On auroit donc désiré que l'auteur prescrivit la manière de voyager qui convient au favori des Muses. Cela auroit pu lui fournir des leçons et des tableaux enjoués qui auroient varié agréablement le ton général de l'ouvrage. On auroit aimé à voir son poète, voyageant philosophiquement d'une ville à l'autre, un livre sous le bras, un bâton à la main. On l'auroit suivi, par exemple, à cet

ancien Tibur, si connu des amis des lettres : là, on l'auroit vu s'arrêter par choix au gîte le plus modeste, ou bien faisant à l'ombre d'un arbre un repas simple, mais assaisonné par l'appétit, et rendu presque divin par l'aspect d'un site enchanté; puis, relisant son Horace au bruit de cette même cascade qui lui inspira jadis des vers si mélancoliques sur la fuite du temps et sur la nécessité de mourir. C'étoit là la partie originale du sujet. Sans doute il est difficile d'être toujours neuf, sur-tout dans un poëme qui ne se compose que de descriptions séparées, et sans analogie à une situation épique ou à un caractère donné; mais lorsqu'on est assez heureux pour découvrir dans une mine un filon moins épuisé que les autres, c'est là sur-tout qu'il faut creuser.

J'ai déjà fait entendre que M. de Saint-Victor avoit un talent réel; et les vers que j'ai cités, ont sans doute disposé les lecteurs à le croire: il faut achever de les convaincre, en faisant connoître la peinture des déserts du Nouveau-Monde. On s'apercevra facilement que le poëte doit presque toutes ses couleurs à M. de Châteaubriand; mais il ne doit qu'à lui-même le mérite d'avoir fait des vers pleins de facilité et d'harmonie :

Ces sites, dont cent fois te charma la peinture,
 Les voilà : déroulant ses tapis de verdure,
 Ici, sous un ciel pur, la Savane à tes yeux
 S'étend vers l'horizon, et se perd dans les oieux;
 Sans chefa et sans pasteurs, exempts d'inquiétudes,
 D'innombrables troupeaux, enfans des solitudes,
 Errent sur les gazons ou nagent dans les eaux.
 Là, le fleuve (1), étulant à travers des coteaux,
 Baigne des bords couverts d'éclatans paysages;
 Sur ses rives l'on voit des fleurs et des ombrages;
 On entend dans les bois de confuses clameurs;
 Mariant leurs parfums, leurs formes, leurs couleurs,
 Suspendus sur les eaux, groupés sur les montagnes,
 Mille arbres différens dans ces riches campagnes
 Charmeront tes regards : sur leurs dômes épais,
 Le beau magnolia, noble roi des forêts,
 Lève son front paré de roses virginales;
 Balancé mollement aux brises matinales,
 Le palmiste, lançant sa flèche dans les airs,
 Seul partage avec lui l'empire des déserts.
 Le colibri doré sur les fleurs étincelle;
 La colombe gémit : tout s'unit, tout s'appelle,
 Dans les bois, dans les prés, dans les airs, sur les eaux.
 La liane flexible, entourant les rameaux,
 Ici tombe en festons qu'un vent léger balance;
 Quelquefois s'égarant, d'arbre en arbre s'élançe,

(1) Le Masehacébé.

Court, s'abaisse, s'élève, et mêle à leurs couleurs
 Des chaînes de verdure et des voûtes de fleurs.
 Le fleuve cependant poursuit sa course immense :
 Tantôt roulant ses flots dans un profond silence,
 Réfléchit, doucement agité par les vents,
 Les arbres, les rochers, les nuages errans ;
 Tantôt, entre deux monts précipitant ses ondes,
 Fait éclater sa voix sous leurs voûtes profondes,
 Sort, d'écume, de fange et de débris couvert,
 De ses flots débordés inonde le désert,
 Arrose cent climats peuplés ou solitaires ;
 Et portant dans ses eaux cent fleuves tributaires,
 Vers l'Océan jaloux s'avance avec fierté,
 Ose du dieu surpris braver la majesté ;
 Et du flux impuissant brisant les foibles chaînes,
 Semble entrer en vainqueur dans ses vastes domaines.

Ces derniers vers rappellent ceux de M. de Saint-Lambert :

L'Orellane et l'Indus, le Gange et le Zaïre
 Repoussent l'Océan, qui gronde et se retire.

Chez M. de Saint-Victor, l'expression est figurée et brillante ; chez M. de Saint-Lambert, elle est simple, peut-être sublime, par conséquent bien préférable : mais il n'y a pas moins un vrai mérite à présenter d'une manière nouvelle une idée déjà si supérieurement rendue.

J'ai loué M. de Saint-Victor d'avoir emprunté à l'auteur du *Génie du Christianisme* les principaux traits d'un beau tableau poétique. Il faut, pour être juste, citer encore une imitation qui suit immédiatement la première, mais qui paroît beaucoup moins heureuse. M. de Châteaubriand termine son épisode d'*Atala* (1) en décrivant la marche d'une peuplade sauvage, forcée de quitter son pays natal pour aller chercher, au milieu des déserts, une nouvelle patrie. On retrouve le même tableau, mais fort affoibli, dans le *Voyage du Poète* :

Long-temps de ces déserts paisibles possesseurs,
 Ces peuples, que de nous la mer en vain sépare,
 Depuis ont vu souvent l'Européen barbare,
 Leur demander la terre où dorment leurs aïeux ;
 Aussitôt recueillant ces restes précieux,
 Loin des champs paternels, plaintive et déolée,
 Voyage tristement la peuplade exilée,

(1) On trouve la deuxième édition de l'épisode d'*Atala* réuni à *René*, chez le Normant. Cette jolie édition, revue et corrigée par l'auteur, est imprimée avec le plus grand soin et sur très-beau papier : elle est ornée de six gravures par M. M. Saint-Aubin et Chaudard, dont les dessins ont été faits par un de nos premiers artistes, M. Garnier. Un volume in-12. Prix : 6 fr. 50 c., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Les guerriers, les enfans, les femmes, les vieillards;
 Et saluant encor de ses derniers regards
 Son fleuve, son bocage et ses chères cabanes,
 S'éloigne lentement à travers les savanes.
 Aborde avec respect ces pieux voyageurs,
 Ecoute leurs récits, prends part à leurs douleurs;
 Et si tu sens combien la patrie a de charmes,
 A ces fils de l'exil tu donneras des larmes.

Ce dernier trait sur-tout est une foible imitation de cette apostrophe si touchante, qui s'est gravée dans la mémoire de tout le monde, quoiqu'elle ne soit pas en vers : « Indiens » infortunés, que j'ai vus errer dans les deserts du Nouveau-
 » Monde avec les cendres de vos aïeux; vous qui m'aviez
 » donné l'hospitalité malgré votre misère, je ne pourrais vous
 » la rendre aujourd'hui, car j'erre, ainsi que vous, à la merci
 » des hommes, et, moins heureux dans mon exil, je n'ai point
 » emporté les os de mes pères. »

On peut, à ce sujet, poser en principe que s'il est quelquefois permis à un poète de puiser dans des sources connues, il y a des beautés d'un ordre supérieur, des traits de sublime ou de sentiment, qui sont la propriété des grands écrivains, et qu'il est d'autant moins permis de leur dérober, que ces fleurs si belles ne manquent jamais de se flétrir entre des mains étrangères. En général, M. de Saint-Victor ne craint pas assez les réminiscences, qui, en se glissant dans le style, provoquent des comparaisons dangereuses, et lui ôtent d'ailleurs le caractère d'originalité que tout homme de talent doit être jaloux de conserver. Il n'est que trop aisé d'appuyer ce reproche sur des exemples. Il y a au quatrième chant du poème des *Jardins* un bel épisode sur Rome, où l'on remarque ces deux vers :

Des fleuves suspendus, ici mugissoit l'onde :
 Sous ces portes passaient les dépouilles du monde.

On trouve ceux-ci chez M. de Saint-Victor :

Sur ces arcs mutilés, vingt fleuves suspendus
 Versoient en frémissant le tribut de leur onde.
 Ce temple fut paré des dépouilles du monde.
 Par ces portes sortoient les fières légions.

On lit dans la traduction des *Géorgiques* :

Lorsque César, l'amour et l'effroi de la terre,
 Faisoit trembler l'Euphrate au bruit de son tonnerre,
 Rendoit son joug aimable à l'univers dompté.

Et dans le *Voyage du Poète* :

Là, tandis que César, armé de son tonnerre,
 Vers l'Euphrate achevoit de subjuguier la terre,
 Faisoit aimer ses lois à cent peuples vaincus.

Voilà bien des observations critiques ; mais il faut se garder d'en conclure que le style de ce poëme ne soit pas généralement correct, harmonieux, plein d'images et de coloris. C'est, au contraire, parce qu'il a ce rare mérite que j'ai cru n'avoir pas besoin de composer avec la vérité et l'amour propre de l'auteur. On dit que cet ouvrage a été envoyé au concours de l'Institut ; je ne puis croire que ce bruit soit fondé. Il seroit trop difficile de concevoir comment cette société, si jalouse d'encourager les talens, auroit pu refuser une mention honorable à un poëme qui vaut incontestablement mieux que les pièces couronnées.

C.

Madame de Maintenon, pour servir de suite à l'*Histoire de la duchesse de la Vallière* ; par madame de Genlis. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. et 6 fr. par la poste. Deux vol. in-12, même prix. A Paris, chez *Maraudan*, libraire, rue des Grands-Augustins ; *H. Nicolle et comp.*, rue des Petits-Augustins, n° 15 ; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

Si les écrivains qui publient tous les jours de nouveaux ouvrages, les faisoient aussi tous les ans meilleurs, nous nous ferions un devoir d'encourager les auteurs les plus médiocres, dans l'espérance qu'ils deviendroient un jour excellens ; mais il n'en est pas ordinairement ainsi : la veine s'épuise, l'imagination s'éteint, la grace est une fleur qui passe bien vite, et il n'est pas rare de voir les hommes qui avoient commencé par de très-bons livres, finir par en publier de tels, que la critique la plus indulgente ne peut se résoudre à les pardonner. S'il étoit nécessaire d'appuyer un fait aussi connu par de nouveaux exemples, nous citerions Mad. de Genlis et ses derniers romans.

Qu'on ne s'étonne pas de nous entendre parler ainsi d'une femme et d'un auteur aimable qui a plusieurs fois enrichi ces feuilles des fruits de son imagination. Nous n'avons pas oublié ce que nous lui devons, et nous ne désavouons pas le plaisir que la lecture de ses premiers ouvrages nous a fait souvent éprouver. Nous savons qu'elle est la première qui ait cherché, avec quelque succès, à donner au roman une sorte d'utilité ; nous n'ignorons pas qu'elle a toujours soutenu les principes de la morale et du goût, et qu'elle les a proclamés dans tous ses ouvrages, non pas seulement dans ces dernières années, avec la foule des romanciers, mais dans tous les temps, et dans

celui même où il falloit avoir du courage pour avouer les vérités les plus certaines. Nous ajouterons que ses romans ont répandu sur l'art d'élever la jeunesse plus de lumières utiles que beaucoup de savans traités; qu'elle a contribué plus que nul auteur de ce siècle à replacer l'éducation sur sa véritable base, et qu'enfin c'est elle qui nous a fait souvenir que le grand secret de former des hommes se réduisoit à celui de donner de bonnes habitudes et de solides principes aux enfans. Certes, quand on songe à la multitude des bons ouvrages que cet auteur a donnés au public et à la solidité des maximes dont ils sont ordinairement remplis, il est permis d'oublier son sexe, pour se souvenir seulement qu'elle est un écrivain célèbre, qui peut donner, par son nom seul, beaucoup de crédit à ses principes; et quand ces principes paroissent faux, on n'en est que plus rigoureusement obligé de le dire. Nous le dirons donc, et nous le dirons sans ménagement, parce qu'on n'en doit qu'à la foiblesse: cet ouvrage est d'un mauvais genre, puisque, de l'aveu de son auteur, c'est un roman historique: et quand même on ne voudroit le considérer que comme un roman ordinaire, ce seroit encore un des plus foibles parmi ceux que Mad de Genlis a publiés.

Qu'est-ce en effet qu'un roman historique? C'est un ouvrage qui, par le mélange continuel du vrai et du faux, confond toutes les idées, bouleverse toutes les notions qu'on pouvoit avoir de l'histoire, et par les agrémens qu'il ajoute à des faits controuvés, les grave si bien dans la mémoire qu'il devient impossible de les séparer de ceux qui sont réels. C'est un livre où l'auteur se plaît, non plus comme dans le simple roman, à parer une fable des attrait de la vérité, mais à ensevelir la vérité elle-même au milieu des fables, et à la confondre si bien avec elles qu'on ne puisse plus l'en distinguer. Car si les détails que le romancier ajoute à l'histoire ne se fondent pas avec elles, si l'on s'aperçoit qu'ils sont supposés, son but est manqué; il n'a fait qu'un mauvais ouvrage: il ne réussit qu'autant que ses fables ressemblent tellement à la vérité qu'on y soit nécessairement trompé. De sorte que les jeunes gens qui auront lu un roman historique en deviendront probablement, et pour toujours, incapables d'apprendre l'histoire qu'il est supposé contenir. Nous le demandons à Mad. de Genlis elle-même, bien surs que nous ne pouvons choisir un meilleur juge de ce qui peut servir à l'instruction de la jeunesse, lui convient-il de faire des romans historiques; et lorsqu'elle en fait, est-ce à la jeunesse qu'elle doit les offrir?

On nous objectera peut-être que le public qui est le dernier juge en cette matière, en pense autrement que nous, et que

AVRIL 1806.



le succès du roman historique qu'elle a publié sur Mad. de la Vallière, semble lui garantir celui de Mad. de Maintenon. On nous n'ignorons pas que les ouvrages de Mad. de Genlis sont toujours bien reçus du public ; nous savons qu'ils sont ordinairement attendus avec impatience, qu'on les annonce trois mois avant qu'ils soient finis, quelquefois même avant qu'ils soient commencés, et qu'il n'est pas rare que l'édition en soit épuisée le jour même où ils ont paru. Mais dans cet empressement il entre peut-être un peu d'habitude, et le plaisir qu'on trouve à lire un livre n'est pas toujours exactement proportionné à l'ardeur qu'on a mise à se le procurer. Il ne faut pas d'ailleurs que Mad. de Genlis s'y trompe : il y a un public léger et frivole qui ne desire que des romans, et qui est toujours, content pourvu qu'on l'amuse ; il y en a un autre qui juge les succès eux-mêmes, qui demande compte aux auteurs des moyens qu'ils ont employés pour se les procurer. Le premier est trop heureux qu'un auteur aussi estimable qu'elle consente à travailler pour lui, et à lui fournir, tous les ans, deux ou trois volumes écrits d'un style clair, correct et élégant, et qui, par ce mérite seul, s'élèvent beaucoup au-dessus de la foule des livres nouveaux. Mais c'est l'autre qui juge en dernier ressort, et je soupçonne celui-ci de n'avoir pas entièrement approuvé le roman de Mad. de la Vallière.

Cependant ce dernier roman n'avoit pas tous les défauts d'un roman historique, et il avoit presque toutes les qualités d'un roman ordinaire. La vie si orageuse de Mad. de la Vallière ne se lie en aucune manière à l'histoire de ce grand siècle dont on devoit respecter, jusqu'aux moindres détails : elle y est en quelque sorte isolée ; elle ne tient à rien, elle forme comme un roman dans l'histoire même, et il faudroit être bien rigoureux pour blâmer un auteur de l'en avoir détaché, et même de l'avoir embelli. Peut-être Mad. de Genlis auroit-elle mieux fait de n'y rien ajouter ; mais enfin tout ce qui pourra résulter des additions qu'elle s'est permises, c'est qu'après avoir lu son volume entier, on connoitra un peu moins bien la vie de Mad. de la Vallière, qu'après avoir lu seulement quelques pages du siècle de Louis XIV. D'ailleurs cette histoire étoit vraiment digne d'exercer l'imagination d'une femme : c'est là qu'on voit l'amour tel qu'il est, c'est-à-dire, avec toutes ses tempêtes, toutes ses illusions et tous ses regrets. Excusons un écrivain, qui a si bien le talent de peindre, de n'avoir pu résister au désir de copier un pareil tableau. Mais quel rapport y a-t-il entre l'histoire de Mad. de la Vallière et celle de Mad. de Maintenon ; et comment se fait-il que l'une soit la suite de l'autre ? Si cela est, il me semble

F

que celle du régent seroit une suite toute aussi naturelle de celle de Mad. de Maintenon; et de suite en suite, il n'y a point de raison pour qu'on ne nous donne pas l'histoire des deux derniers siècles en romans.

Tout le monde sait que Mad. de Maintenon s'éleva du sein de la plus profonde misère au faite de toutes les grandeurs, et qu'après avoir uni son nom, je ne dirai pas au plus méprisable, mais au moins noble de tous les noms qui ont brillé dans la littérature, elle finit par l'unir à celui d'un des plus grands rois qui aient étonné l'Europe, et que la veuve de Scarron put s'appeler celle de Louis XIV. Voilà ce qu'il y a d'extraordinaire dans son histoire. Elle naquit dans une prison, et, comme si elle avoit dû réunir dans les deux extrémités de sa vie les extrêmes de toutes les vicissitudes humaines, il ne tint qu'à elle de mourir sur un trône: voilà le romanesque. Je croirois même que c'est ce dernier trait qui a séduit Mad. de Genlis, si elle ne s'en expliquoit autrement dans sa préface; il faut donc écouter ses motifs.

« Si dans un ouvrage de pure invention, dit-elle, on eût
 » imaginé de peindre un amour uniquement fondé sur l'es-
 » time et la reconnoissance entre deux personnes d'un âge
 » mûr; si on eût supposé que l'héroïne, âgée de trente-neuf
 » ans, eût inspiré une grande passion, qui, dans l'espace de
 » treize années, l'eût fait triompher à cinquante-deux ans
 » de toutes ses rivales, et sans artifices, sans intrigue, n'ayant
 » dû son bonheur et la plus haute fortune qu'à la perfection
 » de son caractère et de sa conduite; si on eût inventé un tel
 » plan, on n'auroit pu faire qu'un roman dénué de toute vrai-
 » semblance, et par conséquent dépourvu de tout intérêt.
 » Cependant quel dommage! car ce plan doit nécessairement
 » produire l'ouvrage le plus profondément moral dans son
 » ensemble, ses détails, son but et son dénouement. La foi-
 » blessé humaine a tant d'incrédulité sur la perfection et sur
 » les succès de la vertu persévérante, qu'elle ne permettoit
 » pas de créer un semblable sujet. Il falloit le trouver dans
 » l'histoire et dans des temps assez près de nous, pour qu'il
 » fût impossible de contester la vérité des faits. Ainsi, l'auteur
 » qui auroit eu l'idée d'offrir à la jeunesse cet ouvrage si utile
 » et si touchant, devoit chercher l'appui d'une grande auto-
 » rité, et je l'ai trouvé dans les noms illustres et révéres de
 » Louis XIV et de Mad. de Maintenon. *Un roman historique*
 » *est donc la forme de roman la plus favorable au dévelop-*
 » *pement des conceptions véritablement morales.* »

J'ai plusieurs fois relu ce passage, et je ne puis m'empêcher de penser qu'en l'imprimant on a fait quelque omission impor-

tante, car il ne contient absolument rien qui ait pu amener la conséquence par laquelle Mad. de Genlis l'a terminé.

Qu'un roman historique soit la forme de roman la plus favorable au développement des conceptions vraiment morales, c'est une assertion que nous ne voulons ni combattre ni appuyer, et nous pouvons l'accorder sans craindre beaucoup les conséquences qu'on en tireroit. En général, les romans sont peu propres au développement de conceptions pareilles, et si un roman historique l'est plus qu'un autre, ce n'est presque pas la peine de l'en louer. Mais ce principe, tel qu'il est avancé par Mad. de Genlis, n'est point la juste conséquence de ce qui le précède : car si l'histoire de Mad. de Maintenon est invraisemblable, et si une histoire dépourvue de vraisemblance est par conséquent dénuée d'intérêt, ce qu'il falloit en conclure, c'est que l'histoire de Mad. de Maintenon ne peut pas être le sujet d'un roman fort intéressant. Et si on nous fait observer que les aventures de cette femme célèbre sont plus que vraisemblables, puisqu'elles sont certaines et qu'elles reçoivent de la foule des témoins qui les attestent, une autorité qui les met au-dessus des règles, et leur rend l'intérêt que la vérité seule, ou ce qui lui ressemble, est en droit d'inspirer; ce que nous en concluons encore, c'est que le plus sûr moyen de les dépouiller de cet intérêt, c'étoit de les séparer de l'histoire, de les isoler de toute autorité, et, pour tout dire en un mot, de les présenter sous la forme d'un roman. Cette conséquence est plus rigoureuse que celle de Mad. de Genlis.

Mais admettons que l'objet de l'auteur a été de peindre un amour uniquement fondé sur l'estime et la reconnaissance, et de prouver que la vertu persévérante peut conduire à la plus haute fortune; convenons même, s'il le faut, que son plan devoit nécessairement produire l'ouvrage le plus profondément moral dans son ensemble, ses détails, son but et son dénouement, il est donc clair que son ouvrage est nécessairement tout cela. Et quel est cet ouvrage? c'est un roman. Et quelle est l'héroïne de ce roman? une femme toujours sage, toujours raisonnable, sans intrigue, sans passions, sans amour; sans amour sur-tout, certes l'entreprise est nouvelle; et Mad. de Genlis conviendra que si son histoire romanesque est nécessairement très-morale, elle n'est pas nécessairement très-intéressante.

Mais n'a-t-elle peint, en effet, qu'un amour uniquement fondé sur l'estime? Il faut donc croire que Louis XIV avait beaucoup d'estime pour la taille parfaite de Mad. de Maintenon, pour ses beaux bras et pour son cou, le plus beau cou du monde. Ces expressions qui appartiennent à Mad. de Genlis,

nous semblent s'éloigner de son but. Il est sûr que le triomphe d'une si parfaite vertu paroîtroit beaucoup plus moral si elle étoit seule, et si on pouvoit oublier qu'elle étoit soutenue par beaucoup d'esprit, beaucoup de beauté, et par une grace admirable. Mais Mad. de Genlis a trop d'esprit elle-même pour avoir seulement essayé de tracer un tableau aussi extraordinaire. Elle connoît, elle apprécie trop bien le pouvoir de la grace, pour avoir seulement pensé à affoiblir l'idée que l'histoire nous donne d'un de ses plus beaux triomphes. Elle n'ignoroit pas que si elle eût osé l'entreprendre, elle auroit soulevé contre elle la plus aimable moitié de ses lecteurs, qui l'auroient alors regardée, avec raison, comme un transfuge de son propre parti. Je l'excuse donc d'avoir, malgré ses principes, peint Louis XIV amoureux, parce qu'il devoit l'être et selon les règles du roman et d'après la vérité de l'histoire; mais je ne sais si on peut l'excuser de même d'avoir prêté à Louis XIV certaines propositions dont l'histoire ne parle pas, et qui semblent annoncer que son estime est venue long-temps après son amour. Je desirerois encore que Mad. de Maintenon parût, de son côté, un peu moins amoureuse de son royal époux; car on sait qu'elle s'ennuyoit beaucoup avec lui, et on ne s'ennuie pas quand on aime. Mais peut-être ai-je confondu avec l'amour ce qui n'étoit en elle que l'effet d'une admiration assurément très-raisonnable, et en ce cas je conviendrai qu'on peut admirer beaucoup et s'ennuyer encore davantage.

Je ne sais si je dois reprocher à Mad. de Genlis d'avoir trop souvent prêté à son héroïne le secours de ses graces et de son esprit. On dira peut-être qu'en peignant une femme qui fut l'épouse de Louis XIV, qui le dirigea souvent par ses conseils, quelquefois même par son silence, et qui influa sur presque tous les événemens d'une grande partie de ce long règne, on n'auroit pas dû se permettre les mêmes licences qu'en peignant Mad. de la Vallière. On ajoutera que dans un ouvrage intitulé *Madame de Maintenon*, les mois qu'on lui prête devoient être tous *historiques*, et qu'il ne convenoit pas d'en supposer d'autres. Quant à nous, lorsqu'en lisant ce roman, il nous est arrivé d'en rencontrer qui l'étoient, nous nous en sommes aussitôt aperçus au plaisir que nous avons éprouvé, et nous sommes persuadés que nous ne serons pas les seuls sur qui ils auront produit cet effet. On a beau dire : la vérité fait toujours plaisir, même dans les romans; on aime à se souvenir d'un mot heureux qui a été dit par une femme aimable dans une occasion intéressante. Ce qui est très-vrai, c'est que, dans cet ouvrage, lorsqu'on rencontre un mot agréable, on voit ordinairement un petit chiffre à côté, et en nete au bas de la page, *historique*.

Si on veut que Mad. de Genlis ait usé de son droit, en en supposant d'autres qui n'ont jamais été dits, nous en convenons; et même nous avouons que personne n'avoit plus qu'elle celui de faire parler une femme de beaucoup d'esprit : mais on devoit naturellement s'attendre qu'elle prêteroit toujours à Mad. de Maintenon un langage entièrement convenable à son caractère, ainsi qu'à sa position, au lieu et au siècle où elle vivoit; et qu'enfin ce langage seroit toujours celui de la bonne compagnie. Nous ne dissimulerons pas qu'à cet égard nos espérances ont encore été trompées. Il nous a paru qu'elle oublioit quelquefois, en faisant parler son héroïne, ses propres principes et ses habitudes. Ce sont des doutes que nous nous permettrons de lui proposer; car nous ne connoissons personne qui soit plus qu'elle en état de les résoudre.

Lorsque Mad. de Maintenon demande la grâce de Mad. de Richelieu, que Louis XIV vouloit exiler, est-il croyable que cette femme si douce, si adroite, et qui, enfin, étoit femme, malgré toutes ses perfections, ait mis tant de chaleur à défendre une ennemie qui l'avoit attaquée avec tant de fausseté, et qui, de plus, avoit offensé Louis XIV lui-même? Le grand roi se seroit-il laissé menacer? Auroit-il souffert que la femme à laquelle il témoignoit tant d'intérêt lui en montrât si peu de reconnoissance? Lui auroit-il dit : *Vous avez le projet de me quitter pour Mad. de Richelieu? Est-ce qu'on quittoit Louis XIV?* Non, il n'auroit jamais prononcé ce mot : l'idée ne s'en seroit pas présentée à son esprit; et si Mad. de Maintenon eût cherché seulement à le lui faire entendre, je suis persuadé que le roman auroit fini là.

Nous convenons que dans un roman dont les événemens les plus remarquables sont de longues conversations, il n'est pas étonnant que l'auteur ait quelquefois des momens d'oubli. On ne parle pas toujours bien quand on parle trop; mais voici une distraction qui nous paroît aussi trop forte, et, pour cette fois, nous nous croyons obligés de citer la conversation tout entière, afin qu'au moins nos lecteurs puissent juger entre Mad. de Genlis et nous. Mad. de Maintenon étoit allée aux Carmélites, pour assister à la prise d'habit de Mad. de la Vallière. Le roi « desiroit savoir » quelques détails; et comme il ne vouloit en demander qu'à elle, il fut le soir chez Mad. de Montespan; il la trouva seule avec Mad. de Maintenon. Il questionna cette dernière. » Sire, répondit-elle, Mad. de la Vallière étoit belle, modeste et touchante, comme nous l'avons vue ici. Elle avoit » de plus toute la dignité de la vertu. — Oui, reprit Louis » en soupirant, on ne vit jamais une plus belle ame. — Ah!

« sire, ne la plaignez pas, c'est ici qu'elle fut à plaindre ;
 « maintenant elle est heureuse. — En vérité, madame, dit
 « Mad. de Montespan, vous m'inquiétez ; vous parlez avec tant
 « de goût des cloîtres, que je crains toujours que vous ne
 « finissiez par vous enfermer dans un couvent. — Rassurez-
 « vous, madame, je n'ai point de scandale public à expier.
 « — Je le vois ; vous pensez, madame, que le roi devoit se
 « faire chartreux ; car il a donné tout autant de scandale que
 « Mad. de la Vallière. — Du moins, aux yeux du monde,
 « un roi expie tout, quand il ajoute à la gloire de sa nation,
 « et qu'il rend ses sujets heureux. — Et par conséquent ses
 « sujettes : cette morale-ci me plaît beaucoup. — Mon Dieu !
 « madame, quelle entreprise de vouloir faire rire le roi
 « aujourd'hui ! — Et vous, madame, pour me piquer, vous
 « voudriez bien l'attendrir et le faire pleurer ? — Et pour-
 « quoi voudrai-je vous piquer ? — Par l'antipathie naturelle
 « qui se trouve toujours entre la pruderie et la franchise.
 « — Vous vous accusez de pruderie !.... — Cela est vraisem-
 « blable.... — Mais pourtant ce mot de *franchise* ne peut,
 « entre nous, désigner que moi. » Cette morale, ces propos
 « piquans, ces leçons si dures, et enfin cette dispute qui s'élève
 « entre ces deux femmes, sans que la majesté de Louis XIV
 « puisse les contenir, ne nous paroissent point convenables.
 « Il y a de l'esprit dans ce dialogue, et cela n'est pas éton-
 « nant, puisque c'est Mad. de Genlis qui l'a fait ; mais il nous
 « semble que ce n'est pas de l'esprit à l'usage des gens aimables
 « et bien élevés. Nous serions fâchés d'être obligés de croire
 « qu'on parloit quelquefois à Versailles comme dans les *petites*
 « *villes*.

Il est certain qu'il y a un tact des convenances délicates, et
 un art ou plutôt une habitude de distinguer ce qu'on appelle
 du bon ton, de ce qu'on appelle d'un nom tout contraire.
 L'un et l'autre s'arrêtent souvent à des nuances très-fugitives,
 et ici les différences sont si légères, qu'à moins d'avoir les yeux
 très-exercés, on ne s'en doute pas. Mad. de Genlis a prouvé
 par d'autres ouvrages qu'elle y étoit très-sensible ; nous nous
 souvenons d'avoir vu dans ses *Veillées du Château* des obser-
 vations par lesquelles elle démontroit qu'un auteur célèbre (1),
 en voulant peindre la bonne compagnie, avoit seulement
 prouvé qu'il ne la connoissoit pas. Qui mieux qu'elle en effet
 doit posséder ce tact et cette habitude ? Nous devons donc
 nous garder de pousser plus loin la censure en un pareil
 sujet ; nous sentons que nous nous exposerions nous-mêmes à

(1) Marmontel.

tous les reproches que nous lui ferions, et nous sommes bien surs, qu'aux yeux de ceux mêmes qui ne seroient pas éloignés d'être de notre avis, nous nous donnerions l'air de rebelles qui se soulèvent contre l'autorité.

Nous citerions avec bien plus de plaisir les mots heureux qu'elle a quelquefois prêtés à ses personnages. Par exemple, lorsque Mad. de Montespan va visiter Mad. de la Vallière dans sa cellule: « C'est mon amie, dit-elle, qui m'enlève le cœur du roi. — Votre amie !.... reprit Mad. de la Vallière, » qui ne put s'empêcher peut-être alors d'admirer en secret » la Providence; votre amie !.... Ah ! que vous devez souffrir ! » Il faut avouer que ce mot est bien dans le caractère de Mad. de la Vallière : en le lisant dans cet ouvrage, on est presque étonné de ne pas s'en souvenir.

Ce qu'on y trouve encore plus fréquemment, ce sont des réflexions qui annoncent un auteur dont le temps et l'expérience ont mûri l'esprit, qui a vu les cours et qui les connoît, parce qu'il les a vues en observateur éclairé, et qui avoit intérêt de les connoître. Ainsi, lorsque Mad. de Maintenon, fatiguée du séjour de Versailles, voulut aller se reposer quelques jours dans sa terre, elle invita ses anciens amis à y venir avec elle. « On se félicita mutuellement, dit Mad. de Genlis, de se » trouver réunis.... On reparla de l'ancien temps; on se rap- » pela les plaisirs que l'on avoit goûtés ensemble. On fit » encore des vers, des chansons, et cependant on se trouva » réciproquement beaucoup moins aimable qu'autrefois, et » l'on ne s'amusa point.... On s'aperçut que Mad. de Main- » tenon avoit beaucoup perdu de ce goût vif pour la con- » versation, de cette gaieté, de cette envie de plaire qui » l'avoient jadis rendue si aimable. De son côté, il lui parut » que ses amis n'avoient plus avec elle ce naturel, cette aisance » et cette franchise qui sont le principal agrément de la » société. Mlle de Scudery la louoit davantage; Barillon van- » toit avec affectation son ancien attachement; l'abbé Tetu » ne la brusquoit plus, et ne la questionnoit qu'avec une » extrême réserve; Mad. de Coulanges n'osoit plus faire » d'épigrammes; les chansons de Coulanges devenoient » fades, etc., etc. » Voilà des observations qu'on a pu faire plusieurs fois; mais on ne les a jamais mieux exprimées, et l'ouvrage entier est semé de morceaux pareils.

Il a paru, dit-on, depuis quelques semaines sur le même sujet, un autre ouvrage que nous n'avons point lu. S'il nous parvenoit, nous le jugerions, probablement avec moins de sévérité que celui de Mad. de Genlis, et cependant nous ne pouvons nous empêcher de penser que celui-ci vaut mieux

Il seroit bien fâcheux que la publication de cet ouvrage eût engagé un auteur ordinairement aussi pur et aussi correct qu'elle l'a paru dans ses autres romans, à se presser de livrer au public les matériaux encore informes qu'elle avoit amassés *depuis quatre ans*. Devoit-elle chercher à le gagner de vitesse ? Est-ce à elle de se laisser intimider par un auteur vulgaire ? Sa réputation, ses talens connus, lui donnoient contre tout rival un avantage immense dont elle auroit pu mieux profiter, et lui assuroient même, après plusieurs mois, un succès brillant, qu'elle auroit seulement dû laisser mûrir plus long-temps, pour le rendre plus durable. Son roman, tel qu'il est, porte tous les caractères d'un travail précipité. Oserons-nous le dire ? il est plein d'incorrections et de tournures embarrassées. On sent qu'après avoir eu le courage de faire ce reproche à un auteur qui l'a jusqu'à présent si peu mérité, nous devons avoir celui de prouver que ce n'est pas sans raison que nous l'avons fait.

Dans le premier passage que nous avons cité, on a pu s'apercevoir que Mad. de Genlis dit, en parlant de Mad. de Maintenon, « qu'elle inspira une grande passion, qui, dans » *l'espace de treize années, la fit triompher à cinquante-* » *deux ans* de toutes ses rivales. » On comprend ce que cela signifie; mais si on vouloit plaisanter, il seroit facile de conclure de la tournure de cette phrase, que Mad. de Maintenon *eut cinquante-deux ans pendant treize ans*. Ailleurs elle dit : « C'est la coquetterie portée au comble, et non le besoin d'aimer, mais le desir d'être adorée qui produit ce honteux » dérèglement. » Nous croyons que *mais* est ici une incorrection; il auroit fallu répéter : *c'est le desir d'être adorée*. Ailleurs elle prétend que *la présence de Mad. de Maintenon en imposoit à Louis XIV*, c'est-à-dire, le génoit, lui inspiroit de la réserve, car je n'ose employer ici l'expression de *respect*. Or, dans ce cas, le Dictionnaire de l'Académie exige encore qu'on dise simplement *imposoit*. *En imposer*, c'est mentir. Nous savons qu'à cet égard l'usage paroît avoir changé, et c'est l'usage qui fait la loi; mais celle-ci n'a pas encore été sanctionnée ni insérée dans le bulletin des lois pareilles.

Mad. de Genlis croit-elle s'exprimer bien clairement, lorsqu'elle nous parle d'une *figure remplie de disgrâce* ? *Disgrâce*, en langage écrit, ne signifie que *malheur*, et une figure pleine de malheur doit être une étrange chose. Est-ce encore l'usage qui l'autorise à dire, à propos d'une maladie de M. le duc du Maine, que Mad. de Maintenon *avoit passé les trois dernières nuits* ? A quoi faire ? Il falloit ajouter *sans dormir* ou à *veiller le malade*. Je passe sur une foule d'ex-

pressions, qui, pour être correctes, ne valent pas beaucoup mieux ; comme lorsqu'elle dit, en parlant de Madame de Montespan, *que son règne enfin étoit fini*. Je me hâte enfin de finir moi-même, en citant une incorrection dont elle n'a pu s'empêcher sans doute d'être frappée, et que je trouve dans les vers suivans :

Six personnes brûlant du désir de se voir,
Après s'être *cherchés* se trouvèrent un soir.

Il falloit dire *cherchées*. Mais celle-ci est de Mad. de Maintenon, qui est le véritable auteur de ces vers. Mad. de Genlis, en les rapportant a peut-être voulu prouver, qu'on pouvoit, avec beaucoup d'esprit et de goût, et un grand usage de la cour et du monde, faire des ouvrages assez médiocres, et parler un langage qui n'est pas toujours bon. Quand on a lu son ouvrage, on trouve que la preuve étoit superflue.

GUAIRARD.

V A R I E T E S.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, a tenu vendredi 11 avril, sa séance publique annuelle. Voici l'ordre des lectures : 1°. Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Dansse de Villoison, par M. Dacier, secrétaire perpétuel. 2°. Réflexions sur le caractère de Charlemagne, par S. A. S. Ch. baron de Dalberg, électeur-archichancelier de l'empire germanique, associé étranger. 3°. Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Garnier, par M. Dacier, secrétaire perpétuel. 4°. Remarques sur le tombeau de Mausole, par M. de Sainte-Croix. 5°. Recherches sur la manière dont étoient éclairés les temples des Grecs et des Romains, par M. Quatremère de Quincy. 6°. Préface pour mettre à la tête de la traduction de Catulle, par M. Ginguené. 7°. Histoire des finances d'Angleterre, livre premier, par M. Dupont (de Nemours.) 8°. Parallèle de la pharmacutrice ou magicienne de Théocrite et de celle de Virgile, par M. Lévesque.

La classe avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit adjudger dans cette séance la question suivante :

« Examiner quelle fut l'administration de l'Égypte depuis

» la conquête de ce pays par Auguste jusqu'à la prise
 » d'Alexandrie par les Arabes; rendre compte des changemens
 » qu'éprouva, pendant cet intervalle de temps, la condition
 » des Egyptiens; faire voir quelle fut celle des étrangers do-
 » miciliés en Egypte, et particulièrement celle des Juifs. »

Plusieurs mémoires ont été envoyés au concours, et quel-
 ques-uns ont paru dignes d'être distingués; mais aucun n'a
 réuni les qualités nécessaires pour mériter le prix. Cependant
 la classe, persuadée qu'une partie des défauts qu'elle a remar-
 qués dans ces mémoires peut être attribuée au court espace
 de temps qui a été donné aux auteurs pour les composer, et
 qu'un nouveau travail peut les faire disparaître, et espérant
 d'ailleurs que de nouveaux concurrens pourront encore
 entrer dans la lice, a jugé à propos de proroger jusqu'à
 l'année prochaine le premier délai accordé pour le concours,
 et de n'adjuger le prix que dans sa séance publique du mois
 de juillet 1807.

Le prix sera une médaille d'or de 1500 francs.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en
 français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier
 avril 1807. Ce terme est de rigueur.

La classe a proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle adju-
 gera dans la séance publique du premier vendredi de juillet
 1808, « d'examiner quelle a été l'influence des croisades sur
 » la liberté civile des peuples de l'Europe, sur leur civilisation
 » et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'in-
 » dustrie. »

Le prix sera une médaille d'or de 1500 francs.*

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en
 français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier
 avril 1808. Ce terme est de rigueur.

Nous croyons devoir rappeler ici les autres conditions des
 concours de l'Institut.

Toute personne, à l'exception des membres de l'Institut,
 est admise à concourir. Aucun ouvrage envoyé au concours
 ne doit porter le nom de l'auteur, mais seulement une sen-
 tence ou devise : on pourra, si l'on veut, y attacher un
 billet séparé et cacheté, qui renfermera, outre la sentence
 ou devise, le nom et l'adresse de l'auteur; ce billet ne sera
 ouvert que dans le cas où la pièce aura remporté le prix.
 Les ouvrages destinés au concours peuvent être envoyés au
 secrétariat de l'Institut, en affranchissant le paquet qui les
 contiendra; le commis au secrétariat en donnera des récé-
 pissés. On peut aussi les adresser, francs de port, au secré-

taire perpétuel de la classe d'histoire et de littérature ancienne. Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours. Les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin. La commission administrative de l'Institut délivrera la médaille d'or au porteur du récépissé; et, dans le cas où il n'y auroit point de récépissé, la médaille ne sera remise qu'à l'auteur même, ou au porteur de sa procuration.

— Les nouveautés dramatiques deviennent plus rares. Cette semaine, le seul théâtre de l'Impératrice a donné une première représentation, celle du *Père Rival*, comédie en trois actes et en vers, de M. Dupaty. Quoique la pièce soit sans intérêt, que le dialogue soit tout en madrigaux et en sentences, le succès a été brillant; mais nous croyons impossible qu'il se soutienne. Nous parlerons de cette pièce aussitôt qu'elle sera imprimée.

— On annonce comme devant paroître prochainement, une nouvelle édition des Lettres de Mad. de Maintenon, augmentée de plus de 200 lettres inédites; et précédée d'une vie très-étendue de Mad. de Maintenon, par M. Auger. Cette édition contiendra de plus des notices sur les divers personnages avec lesquels Mad. de Maintenon fut en correspondance.

— M. Sylvestre de Sacy, membre de l'Institut, est nommé professeur au collège de France pour la chaire de langue persane.

— M. Rehmann, médecin de S. A. S. Mgr. le prince de Furstemberg, vient de recevoir une lettre de son fils, médecin à la suite de l'ambassade de Russie en Chine. Cette lettre est datée de Kiachta, frontière de la Chine, 14 octobre 1805. M. Rehmann fils mande qu'il a vacciné un grand nombre d'enfans des Mogols. « Ils ont, dit M. Rehmann, conservé les mœurs et les manières simples de leurs ancêtres. Ils vivent sous des tentes, se servent encore de l'arc, et tirent avec tant d'habileté et de justesse, qu'en chassant avec les Russes de la suite de l'ambassadeur, ils tuoient six fois plus de gibier qu'eux, quoique ceux-ci fussent armés d'excellens fusils de chasse et de fort bonnes arquebuses. » M. Rehmann mande aussi avoir fait dans ce pays la découverte d'une petite pharmacie portative du Tibet, dont la médecine peut tirer un parti utile. Elle consiste en soixante pièces très-élégamment enveloppées dans du papier. On y trouve quelques remèdes qui sont en usage en Europe, mais un beaucoup plus grand nombre, dont les botanistes à la suite de l'ambassade n'avoient point de connoissance. Ces derniers consistent en petits fruits, des noix et quelques préparations chimiques. M. Rehmann en a fait tra-

duire la liste, laquelle étoit écrite en langue Tangut. Il se propose de rapporter quelques-unes de ces petites pharmacies, qui sont très-répondues parmi les Buchares. Il assure que, d'après les mesures qu'il a prises, la vaccine se trouve propagée depuis Jekutzk jusqu'à Jakutsh et Ochotzk, et par conséquent transportée aujourd'hui depuis l'Angleterre jusqu'à l'autre bout de la partie septentrionale du globe. Il espère rapporter quelques bons ouvrages chinois pour la bibliothèque de S. A. Mgr. le prince de Furstemberg.

— L'académie de chirurgie d'Amsterdam a décerné la grande médaille d'or au docteur Creve, d'Elteville, dans le Rhingau, auteur du meilleur Mémoire sur le traitement, l'opération et la guérison des hernies, sujet qu'elle avoit mis au cours. C'est le même docteur Creve qui remporta, en 1798, le prix proposé par la société royale médicale d'Edimbourg, à la meilleure dissertation sur la nature du galvanisme. Ce fut encore lui que la société médicale de Paris couronna en 1799, pour son Mémoire sur l'influence que les différens organes du corps humain exercent réciproquement les uns sur les autres.

— M. Desmaretz, graveur, et membre de l'Institut, est mort mercredi dernier à Paris.

— L'Angleterre vient de perdre une femme qui, par sa naissance, son esprit, sa beauté, ses liaisons avec les hommes les plus célèbres, avoit mérité d'être citée parmi les femmes les plus distinguées de sa patrie et même de l'Europe. Madame la duchesse de Devonshire est morte à Londres, le 30 mars dernier, dans la 49^e année de son âge. Ceux qui ont observé les premiers pas de M. Fox dans la carrière politique, et qui savent l'usage que le peuple anglais fait de sa liberté dans les élections parlementaires, se rappelleront que jamais sollicituse plus belle, plus active et plus brillante que la duchesse de Devonshire, n'a paru dans les tavernes de Westminster aux époques où son illustre ami avoit à combattre l'influence du ministère sur les électeurs. Ce mérite, très-important en Angleterre, n'est pas celui qui recommande la mémoire de, cette dame aux regrets de l'Europe polie. Mais la noblesse et l'élevation de son caractère, le souvenir de sa rare beauté, le goût qu'elle avoit pour les arts, la protection éclairée qu'elle accordoit aux talens, ceux qu'elle cultivoit elle-même avec un succès remarquable, sont autant de motifs de déplorer sa fin prématurée. La duchesse de Devonshire a composé, sur le passage du Saint-Gothard, un poème *descriptif*, que le Virgile français, M. Delille, a traduit dans la langue de Racine, langue dont madame de Devonshire apprécioit très-bien la

délicatesse et l'harmonie, et qu'elle parloit avec autant d'élégance que de pureté.

M O D E S.

Du 10 avril. — Dimanche, les costumes, aux Tuileries, rappeloient encore l'hiver, dans quelques-unes de leurs parties; le lendemain, sur les Boulevards, tout étoit blanc; on ne voyoit plus ni fourrure ni laine, tout étoit de printemps. Les fichus garnis en mousseline plissée à petits plis, les collerettes et les tabliers étoient nombreux. Sur beaucoup de robes, une garniture cousue imitoit, par derrière, le tablier. Les chapeaux étoient de paille jaune, sans doublure, mais garnis de rubans qui formoient de gros nœuds et pendoient en longs bouts. A ces bouts, ni les effilés, ni les franges n'étoient rapportés. Presque tous les rubans sont blancs; cependant ni l'hortensia, ni le lilas ne sont passés de mode. Sur le fond de quelques chapeaux, on fait des grillages en petite comète lilas, et nombre de capotes sont encore rayées sur la passe, en taffetas hortensia. On commence à employer pour bordures des roses effeuillées. Les petites tresses de paille jaune prennent faveur; on en borde des rubans; et, sur des passes, on en forme des raies. Entre ces raies, le taffetas se bouillonne. Les honquets les plus à la mode sont mélangés de lilas, de jacinthes, de roses et de renoncules. Le lilas est de la plus grosse espèce. Dans la grande parure, on met encore des grenades. Les bottes d'herbes, les chardons et les houx ne se sont pas montrés depuis Longchamp. On voit sur quelques robes des broderies en couleur, mais à dessins plus petits qu'à l'année dernière. Presque toutes les robes sont rondes. Quelques capotes blanches, brodées en blanc sur la passe, ont un transparent rose; quelques autres sont brodées en couleur, et n'ont point de transparent.

Pour les hommes, rien de décidé. Les spencers ont disparu; mais les habits fumée ou bronze sont, pour l'exhaussement du collet, le gonflement des emmanchures, la largeur du dos et l'étréssé de la taille, tels qu'on avoit coutume de les voir. Les chapeaux ronds ont la forme toujours haute, mais, du haut, un peu moins large: les bords en sont de chaque côté, comme d'ordinaire, fort recoquillés.

P A R I S.

— Dimanche, 6 avril, S. M. l'EMPEREUR et ROI a reçu en audience particulière, au palais des Tuileries, S. Ex. M. le marquis de Lucchesioni, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse. S. Ex. a présenté à cette audience ses lettres de créance, en qualité de ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse, après de S. M. l'EMPEREUR, comme ROI d'Italie. S. Ex. a été conduite à cette audience par un maître et un aide des cérémonies, introduite par S. Ex. le grand-maître, et présentée à S. M. par S. Ex. M. Marescalchi, ministre des relations extérieures du royaume d'Italie.

— LL. MM. sont parties le 9 à deux heures après-midi pour la Malmaison. Elles se rendront dimanche prochain, à quatre heures du soir, à Saint-Cloud. Les saux joueront à

ciaq heures. Il y aura ensuite spectacle à la cour. LL. MM. viendront à Paris le dimanche suivant, 26 du présent mois. Il y aura le matin audience et grande parade, et le soir concert dans le jardin, illumination des Tuileries, et grand bal dans le palais, à l'occasion du mariage de S. A. I. la princesse Stéphanie et de S. A. E. le prince Charles de Bade.

— La bénédiction nuptiale a été donnée mardi 8 avril, à huit heures du soir, dans la chapelle du palais des Tuileries, à S. A. S. le prince électoral de Bade et à S. A. I. la princesse Stéphanie-Napoléon, par S. Em. le cardinal Caprara, légat à latere, assisté de M. de Rohan, aumônier de S. M. l'Impératrice, ancien archevêque de Cambrai; de M. l'ancien évêque de Rennes, chanoine de Saint-Denis, et de M. Costaz, curé de la paroisse de la Madeleine.

Dans la nef, à droite et à gauche, ont été placés les membres des grands corps de l'état; les tribunes étoient occupées par le corps diplomatique et par les personnes invitées.

Leurs Majestés se sont rendues à la chapelle au bruit d'une marche exécutée par la musique impériale.

L'Impératrice, précédée des officiers des princesses, de ses officiers, accompagnée du prince de Bade, des princesses, et du prince royal de Bavière, témoin du prince de Bade, et suivie des dames de sa maison et de celles des princesses.

L'EMPEREUR, conduisant la princesse Stéphanie, et précédé des officiers des princes, de ses officiers, des grands officiers de l'Empire, des ministres, des grands officiers de la couronne et des princes, et suivi du colonel-général de la garde.

MM. les barons de Reizenstein, de Geusau et de Dalberg; le premier, commissaire, les deux autres, témoins du prince de Bade, précédoient le prince; MM. de Talleyrand, de Champagny et de Ségur, témoins de la princesse Stéphanie-Napoléon, précédoient la princesse.

Le cardinal officiant, suivi de son clergé, est venu recevoir LL. MM. sous le dais à la porte de la chapelle, et leur a présenté l'eau bénite.

LL. MM. ont pris place sur des fauteuils surmontés d'un dais, qui avoient été préparés pour elles en face de l'autel; les deux augustes époux se sont placés sur des pliants au bas des marches de l'autel; les princes et princesses, et les personnes du cortège ont occupé autour du trône leurs places accoutumées.

La cérémonie, pendant laquelle la musique de l'EMPEREUR a exécuté plusieurs motets et symphonies; a commencé par la bénédiction de treize pièces d'or que le cardinal-légat a remises

au prince de Bade. Le prince les a présentées en foi de mariage, à la princesse qui les a remises à sa dame d'honneur.

Ensuite ont été récitées les formules et prières de la bénédiction nuptiale, durant lesquelles M. Charrier-Laroche, évêque de Versailles, premier aumônier de S. M. l'EMPEREUR et ROI; et M. de Broglie, évêque d'Acqui, aumônier ordinaire de S. M., ont étendu au-dessus du prince et de la princesse qui étoient à genoux, un poêle de brocard d'argent. Ces deux prélats étoient en camail et en rochet; le cardinal et les évêques assistans, en chappes.

Cette cérémonie étoit auguste, touchante et religieuse; les graces nobles et modestes de la jeune princesse ont produit la plus vive impression.

La cérémonie achevée, LL. MM. sont rentrées dans leurs appartemens dans l'ordre qui avoit été observé en se rendant à la chapelle.

Pendant la cérémonie, les façades et jardins du palais étoient illuminés.

A neuf heures, il a été tiré sur la place de la Concorde un feu d'artifice que LL. MM. ont vu du balcon de la salle des Maréchaux. Au moment où elles ont paru sur le balcon, avec le jeune prince et la jeune princesse, des acclamations universelles se sont élevées du jardin des Tuileries, qui étoit rempli d'une foule immense de spectateurs.

Le feu d'artifice a été suivi d'un concert et d'un ballet exécutés dans la salle des Maréchaux; de là LL. MM. se sont rendues dans la galerie de Diane, où des tables étoient préparées pour plus de deux cents dames invitées.

Elles ont ensuite congédié le cercle, et se sont retirées après avoir reconduit les deux époux dans leur appartement.

Le bon ordre, la magnificence et la variété ont présidé à toutes ces fêtes.

— M. Bergon, conseiller d'état, est nommé directeur-général de l'administration des eaux et forêts.

— M. Desmousseaux, préfet de l'Ourthe, est nommé préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Richard.

— Il résulte d'un dernier budget présenté à la chambre des communes d'Angleterre, que la dette publique de ce royaume s'élève aujourd'hui à treize milliards de notre monnaie. Cependant, le gouvernement anglais a encore trouvé moyen de faire un emprunt de vingt millions de livres sterl. (480 millions de francs), sans que cela l'ait dispensé de créer en même temps de nouvelles taxes, et d'augmenter celles qui existoient déjà. Pour rassurer un peu la nation anglaise sur la situation

de ses finances, on lui dit que cinquante ans de paix lui suffiront pour éteindre sa dette publique. A la bonne heure; mais ceux qui ont fait ce calcul, l'ont établi sur le privilège exclusif du commerce des deux Indes, et sur l'oppression de toutes les puissances maritimes; de sorte que, pour le rendre exact, il faut absolument que les choses restent sur le pied où elles sont dans ce moment, sous le rapport des avantages qu'en retire l'Angleterre, et qu'elles changent, sous le rapport des désavantages qui en résultent pour elle: en un mot, il faut que la guerre qui augmente ses dettes et qui la ruine, finisse, et que la paix conserve à la Grande-Bretagne les profits qu'elle retire actuellement de la guerre. Tout cela paroît assez difficile à concilier; et il est vraisemblable que les nations maritimes et commerçantes, ne consentiront pas à se laisser dépouiller et opprimer, pendant cinquante ans, par l'Angleterre, uniquement pour lui faciliter les moyens d'éteindre sa dette publique.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur a écrit la lettre suivante au maire de Lyon, en date du 29 mars :

Monsieur le maire, S. M. l'EMPEREUR, sur le rapport que je lui ai présenté, m'a chargé de vous annoncer qu'il accueille avec sensibilité et bienveillance l'offre que vous lui avez faite, au nom de la ville de Lyon, de l'île Petrarque, achetée à cet effet d'après la délibération du conseil municipal du 10 de ce mois, approuvée par le préfet du département du Rhône le 11. S. M. m'a chargé de vous faire connoître en même temps qu'elle se proposoit d'y faire construire un palais impérial; qu'elle projetoit d'envoyer son architecte sur les lieux, pour procéder aux opérations préliminaires; qu'elle se plaisoit à considérer comme un résultat de ces travaux l'assainissement des quartiers environnans, assainissement qu'elle pensoit ne pouvoir être exécuté que par elle seule. Elle a daigné ajouter qu'il lui seroit agréable de trouver, dans le plan qu'elle a conçu, le moyen de passer quelques jours dans sa bonne ville de Lyon, et d'y examiner de plus près par elle-même tout ce que pourra concourir à la prospérité d'une ville qui lui a donné des preuves particulières de fidélité et de dévouement. Veuillez l'apprendre à vos concitoyens; et répondez, M. le maire, l'assurance de ma sincère estime.

— Le général Caffarelli, aide-de-camp de S. M. l'EMPEREUR et Roi, nommé ministre de la guerre du Royaume d'Italie, a passé à Turin le 1^{er} de ce mois, se rendant à sa destination.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 7 avril.

MM. Bigot de Préameneu, Berlier, Gall, présentent le III^e et le IV^e livres du projet de code de procédure civile, dont la discussion aura lieu le 17.

(N^o. CCXLVIII.)

(SAMEDI 19 AVRIL 1805.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LES VOYAGES PHILOSOPHIQUES.

HEUREUX qui, par le ciel fixé dans ses foyers,
Y soupire en repos ses amours casaniers;
Qui ne va point courir, loin de sa bien-aimée,
Sur les pas de la gloire ou de la renommée;
Que des soins inquiets ne viennent point chétier;
Qui, fidèle à son toit, ainsi qu'à son clocher,
Peu jaloux de s'instruire aux terres étrangères,
Ne veut pas surpasser le savoir de ses pères.
Qu'ont appris loin de nous ces hardis voyageurs,
Du sol de la patrie imprudens déserteurs ?
Ont-ils, sur les débris de Rome ou de la Grèce,
Découvert le bonheur, ou conquis la sagesse ?
En ont-ils rapporté, pour fruit de leurs labeurs,
Une vertu plus pure et de plus douces mœurs ?
Le ciel a-t-il béni leur généreuse course
Vers la zone torride ou les glaces de Pourse ?
Non, sans doute. On voit trop d'illustres vagabonds
Fatiguer les deux mers, les plaines et les monts ;
Ces docteurs ambulans, suivis de leurs systèmes,
Ont descendu partout, excepté dans eux-mêmes ;

G

MERCURE DE FRANCE,

Ils savent justement, sur le *bout de leurs doigts*,
 Ce que pense un Huron, un Caffre, un Iroquois ;
 A les peindre en tous points leur éloquence brille ;
 Mais ils ont en courant oublié leur famille.
 Des bords de l'Orenoque ils aiment le séjour ;
 Mais la rive natale a perdu leur amour.
 Ils ne forment des vœux que pour les Antipodes ;
 Ils vont de l'Orient visiter les pagodes ,
 Admirent les débris du culte des Païens :
 On ne les voit jamais dans les temples chrétiens :
 Le Dieu qui les conduit et les protège encore,
 Le cède aux *Manitous* que l'Algonquin adore.
 Ils ont des sentimens touchans et fraternels
 Pour la *grande famille* ou pour tous les mortels ;
 Ils portent dans leur sein des nations entières,
 Et n'ont pas un ami dans un monde de frères.
 De leur hôtellerie ils lisent dans les cœurs,
 Et sur les grands chemins s'érigent en penseurs.
 Où sont les résultats de leurs grandes pensées,
 De tant de notions à la course amassées ?
 Leurs journaux, il est vrai, prennent soin d'avertir
 Qu'arrivés à telle heure, et prêts à repartir,
 Ils sont allés plus loin pour repartir encore ;
 Qu'ils se sont, en tel lieu, levés avant l'aurore :
 L'univers est heureux s'il n'est pas condamné
 A savoir tous les jours comme ils ont déjeuné,
 Et s'ils ne datent pas avec exactitude,
 Leurs moindres actions à chaque longitude.
 Il est vrai que parfois pour charmer les lecteurs,
 Sur leurs descriptions ils sèment quelques fleurs ;
 Ils savent embellir les lieux les plus barbares,
 Et de leur rhétorique ils ne sont point avares.
 La nature partout reverdit sous leur main,
 Et pour faire briller le galant écrivain,
 Il leur importe peu, trop ardens à décrire,
 De tromper l'univers, qu'ils prétendent instruire.
 Peu m'importe à mon tour : je rends grâce à leur soin,
 Et de la vérité je n'ai pas grand besoin ;
 Mais si je suis jaloux parfois de la connaître,
 De courir après elle ils me laissent le maître.

Je puis partir aussi pour aller recueillir
Des détails plus exacts.... et le droit de mentir....

Ah ! messieurs, poursuivez vos recherches profondes,
Sachez ce qui se passe aux bornes des deux mondes;
Faites le tour du globe, et ne vous arrêtez
Que devant les horreurs des lieux inhabités;
Errez, s'il vous convient, avec votre génie,
Sur le vieux Groënland et la Californie,
Sur la mer Pacifique et la Terre de Feu;
Voyez les Patagons, et dites-nous un peu
S'ils ont huit pieds de haut, et si dans leurs tanières
Vous avez remarqué les progrès des lumières;
Tâchez de pénétrer sur le sol des Chinois,
Bravez leur défiance et leurs prudentes lois:
Ne perdez point courage, et quoi qu'on vous destine,
Obstinez-vous à voir vos frères de la Chine....

Je ne vous suivrai point dans ces lieux écartés.
Ma devise est : « Malheur aux hommes transplantés ! »
Je m'attache au canton, je me cloue au rivage
Où mes jours commencés ont coulé sans orage.
A les fuir quelquefois si l'on peut m'obliger,
On n'obligera point mon cœur à voyager :
Il ne quittera point cette plaine féconde
Où la Loire a fixé le chemin de son onde ;
Cette terre de paix, cet asile sacré
Qu'une noble famille a long-temps honoré.
O bocages d'Arcy ! votre ombre protectrice
A protégé ma Muse ignorée et novice,
Qui seule, trop-souvent s'égarant en ses vers,
Voyage dans l'Olympe et parcourt l'univers.
Aux Dieux, aux demi-Dieux elle fait sa visite ;
Mais le soir plus contente, elle revient au gîte
Parler à l'amitié, sans art et sans pathos,
Des douceurs qu'elle ajoute aux douceurs du repos ;
Lui dire qu'il n'est point sous la voûte éthérée,
De plus riant séjour, de plus belle contrée
Que celle où je revois, plus heureux tous les ans,
Toujours la même amie et de nouveaux printemps.

BERCHOUX.

G 2

DIXAIN.
MARTIAL ET CATULLE.

Le dieu Momus eut toujours deux carquois
 De traits naïfs à pointe vive et douce ;
 Le premier seul arme ce dieu narquois.
 Plus brillantés dans la seconde trousse,
 Tant sont aigus, las ! qu'un rien les émoussé,
 A deux mortels son secret il apprit.
 Par ses mots fins Martial nous surprit ;
 Mais la finesse a sa monotonie.
 De l'épigramme il n'avoit que l'esprit :
 Catulle seul en eut tout le génie.

M. LEBRUN, *de l'Institut.*

DIXAIN.

Le grand Ronsard au Pinde fit des lois ;
 Des preux de cour il chanta l'héroïsme ;
 En beaux sonnets rima son latinisme ;
 Et pour Francus maints nobles vers gaulois.
 Belles du temps goûtoient son hellénisme ;
 Savant flatteur, il fut flatté des rois.
 Tant qu'il vécut, on vantoit sa mémoire :
 Que de succès et d'honneurs n'eut-il pas !
 Lorsqu'il mourut, princes, dames, prélats,
 En grande pompe enterrèrent sa gloire.

M. LOUIS LE MERCIER.

INSCRIPTION
POUR UN PORTRAIT DE BOSSUET.

LUMIÈRE de la France, et vengeur de l'Eglise ;
 Il en soutient la gloire, il en défend les droits ;
 Et, debout sur la tombe où la grandeur se brise,
 Il ose interroger la poussière des rois.

M. LALANNE.

ÉLÉGIE

SUR LA MORT DU SERIN D'ÉLÉONORE.

PLEUREZ, Graces; pleurez, Amours;

Pleurez avec Eléonore :

Il n'est plus cet oiseau qui charma ses beaux jours ;

Et la tombe, qui tout dévore,

Vient de l'engloutir pour toujours.

Un ravisseur et cruel et perfide

L'a surpris de sa griffe avide.

Pleurez, Graces; pleurez, Amours.

Le passereau de la tendre Lesbie

Avoit moins de talent que ce charmant serin.

Comme il se jouoit sur la main

De ma belle et sensible amie !

Légerement il voltigeoit

A l'entour de sa chevelure;

Ou quelquefois il dérangeoit

L'élégance de sa parure;

Ou se reposoit sur les fleurs

Qu'on rassemble au matin dans ses vases d'albâtre,

Et marioit d'un air folâtre

Son beau plumage à leurs vives couleurs.

Souvent au lever de l'aurore

Il fit entendre les accens

D'une voix flexible et sonore :

Seule, la voix d'Eléonore

Brille par des accens plus doux et plus touchans.

Tout regrette ce chantre aimable :

Qui peut lui refuser des pleurs

Alors qu'Eléonore en est inconsolable ?

Muses partagez nos douleurs.

Un dieu jaloux du bonheur de sa vie,

Sans doute en abrégé le cours.

On n'échappe point à l'envie.

Pleurez, Graces; pleurez, Amours.

Auguste DE LABOUISSÉ.

E N I G M E.

SANS esprit, sans raison, sans jambes et sans bras,
 Irrégulière en ma figure,
 Je règle tout le monde avec ordre et mesure,
 Et je fais voir en moi tout ce qu'on ne voit pas.
 Malgré mon ignorance extrême,
 Je partage les droits de tous les souverains.
 De leurs égaremens je tire les humains ;
 Et puis, sans autre stratagème
 Que quelques regards incertains,
 Je sais les égarer de même.
 Lecteur, qui me cherchez, apprenez que je puis
 Donner à votre esprit des lumières parfaites.
 Peut-être avez-vous peine à savoir qui je suis ;
 Mais je sais fort bien où vous êtes.

L O G O G R I P H E.

SUR sept pieds je suis une expérience ;
 Mon chef à bas, je deviens l'évidence.

C H A R A D E.

Lecteurs, considérez l'état de mon dernier ;
 Il est l'avant-coureur de mon triste premier :
 Tôt ou tard vous serez atteints par mon entier.

G. V. (de Brive.)

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE,
 insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Critique*.
 Celui du Logogriphe est *Sois*, où l'on trouve *ois*, *soi*, *Oise*.
 Celui de la Charade est *Poisson*.

*Considérations sur la France et sur
l'Angleterre.*

Suite. (*Voyez le Numéro de Samedi dernier.*)

AVANT que d'aller plus loin, et pour tempérer un peu la sécheresse des discussions politiques, j'arrêterai un moment le lecteur sur un problème littéraire qui tient de très-près à la politique, et dont la solution se trouve dans la constitution différente des Monarchies et des Etats populaires.

On remarque généralement dans les histoires grecques et romaines, plus d'intérêt que dans les histoires modernes, et même dans l'histoire d'Angleterre plus que dans l'histoire de France. On en a conclu la supériorité des historiens anciens sur les modernes, et des écrivains anglais sur les nôtres. On dirait, à entendre les partisans de ce système, que le génie de l'histoire ait été le partage exclusif des Grecs, des Romains, ou même des Anglais. On voudroit nous persuader que l'histoire manque à notre littérature, *abest historia litteris nostris* (1), et que la nation française, la plus riche en chefs-d'œuvre dans toutes les autres productions de l'esprit, a resté beaucoup au-dessous d'elle-même, dans un genre qui ne demande ni discussions profondes à la raison, ni fleurs à l'imagination, ni invention au génie, et pour lequel il suffit d'une distribution de faits claire et judicieuse, d'une narration rapide, et d'un choix d'ornemens simples et sévères. Les admirateurs des historiens anciens ou étrangers, ne s'aperçoivent pas qu'ils font honneur au talent de l'écrivain, d'un intérêt historique qui est tout entier dans son sujet.

(1) *Cicer. de Legib.*

En effet, les historiens de l'antiquité racontent les événemens de sociétés orageuses, turbulentes, livrées à tous les désordres de la démocratie et du paganisme, et au combat intérieur de toutes les passions : car les anciens, selon Montesquieu, n'eurent jamais d'idée de la monarchie réglée par des lois ; et les modernes historiens des Etats chrétiens et monarchiques font l'histoire des peuples soumis à l'ordre naturel des sociétés. Or des sociétés qui sont *hors de l'ordre* doivent offrir beaucoup plus d'hommes et d'événemens *extraordinaires* ; que des sociétés dont les lois sont conformes à l'ordre ; par la même raison qu'il y a plus d'aventures dans la vie d'un homme livré à toutes les passions. C'est ce que J. J. Rousseau a voulu dire dans ces paroles : « Un peuple ne devient » célèbre que lorsque sa législation commence à » décliner. » Ces histoires anciennes ont tout l'intérêt du roman, quelquefois tout le merveilleux, souvent tout l'in vraisemblable, parce qu'on ne fait aussi des romans qu'avec des passions.

L'histoire d'Angleterre est, pour les mêmes causes, plus intéressante que la nôtre ; et c'est avec la même rectitude de jugement que nos philosophes ont mis les historiens anglais beaucoup au-dessus des historiens de leur nation ; mais notre histoire elle-même a pris plus de cet intérêt dramatique et romanesque depuis François I^{er}, parce qu'à cette époque de violentes passions se déchainèrent dans la société et y produisirent de grands désordres. Cet intérêt historique a atteint le plus haut degré dans le récit des événemens de notre révolution, sujet d'histoire unique au monde, et devant lequel pâlisent et s'effacent toutes les histoires anciennes et modernes ; parce qu'on y voit, dans quelques années de la vie d'un peuple, la société tout entière avec tous ses accidens ; le combat du bien ou du mal ; la lutte de l'homme contre la nature ; et la monarchie triomphant par la seule force de ses principes, de la démocratie

armée de tout l'esprit, de toutes les forces et de toutes les passions du plus avancé de tous les peuples.

En revenant sur ce qui a précédé cette digression, on est conduit à deux questions importantes, et qui sont comme le résultat de toutes les réflexions que fait naître l'état présent de l'Angleterre.

La lutte qui existe, en Angleterre, entre des principes opposés de constitution doit-elle finir? Quand et comment finira-t-elle? Une saine philosophie peut répondre affirmativement à la première question : sur la seconde, la politique ne peut que proposer des conjectures.

L'ordre en tout est éternel, parce qu'il est la fin des êtres et leur véritable nature. Le désordre est toujours passager et temporaire, parce qu'il est contraire à la nature des êtres, et les empêche de parvenir à leur fin. « Si le législateur, dit très-bien » J. J. Rousseau, se trompant dans son objet, » *établit un principe différent de celui qui natt de* » *la nature des choses, l'Etat ne cessera d'être agité,* » *jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, et que* » *l'invincible nature ait repris son empire.* » Ainsi la Pologne long-temps *agitée*, a été *détruite et changée*, non pas assurément par défaut d'étendue de territoire, de nombre ou de courage dans ses habitans, mais par le désordre de son aristocratie, qui est une démocratie noble. Ainsi la France plus puissante que la Pologne et plus violemment *agitée*, eût été *détruite* par les désordres de sa démocratie populaire, si elle n'eût été *changée* en une meilleure forme de gouvernement. Ainsi la Turquie, plus étendue que la France ou la Pologne et toujours *agitée*, sera infailliblement *détruite* par les désordres de sa démocratie militaire ou de son despotisme, si elle n'est pas *changée* par la conquête. Ainsi l'Angleterre périra tôt ou tard par les désordres de sa démocratie royale, ou sera *changée* en une monarchie indépendante; car dans tous ces Etats, les principes de désordre sont les mêmes; les formes seules sont différentes.

Mais quand et comment l'Angleterre rejettera-t-elle de son sein ces élémens de désordre, et parviendra-t-elle à la constitution naturelle des sociétés? « Il n'est pas » donné aux hommes de connoître les temps et les » momens des révolutions, dit le livre dépositaire » de toutes les vérités. » Mais il est des raisons plausibles de conjecturer que l'époque d'un changement dans la constitution d'Angleterre ne sauroit être très-éloignée. Il faut observer d'abord que tous les gouvernemens où le pouvoir est multiple et divisé, et qu'on appelle républiques, ont fini sur le continent Européen; et la France même ne semble s'être constituée un moment en république, que pour les entraîner toutes dans sa chute. Et si l'on vouloit porter ses regards plus loin, on remarqueroit que la confédération des Etats-Unis, seule république indépendante qui existe aujourd'hui, à peine sortie du berceau, montre déjà des germes de division, et par conséquent des symptômes de caducité. Les véritables hommes d'Etat, en Angleterre, ont toujours connu le vice de la constitution anglaise, et ont cherché, souvent aux dépens de leur tête, à donner au monarque une autorité plus absolue. Mais aujourd'hui les progrès de la raison publique et des vérités politiques, amenés par le temps et les événemens, ont rendu, en Angleterre, ce sentiment plus général; et l'on ne craint pas d'avancer que la constitution anglaise, si elle étoit attaquée, ne seroit plus défendue avec bonne foi et persuasion par les hommes éclairés, les seuls qui doivent à la longue former l'esprit d'une nation et diriger sa politique. Dans le siècle de l'esprit et d'une littérature superficielle, des écrivains plus jurisconsultes que politiques, et même des poètes qui n'étoient ni l'un ni l'autre, ont pu admirer à Westminster *trois pouvoirs siégeans ensemble*, et même, pour faire la rime, *étonnés du nœud qui les rassemble*. Mais dans le siècle de la raison qui s'avance, on admirera à plus juste titre, qu'on ait pu reconnoître

un pouvoir dans une société où il y en a *trois*; et au lieu du *nœud qui les rassemble*, on n'apercevra que les passions qui les divisent, et qui font de ce gouvernement sans unité, que la nature n'a pas fait et que la raison désavoue, une société entre la vie et la mort, agitée par principe, tranquille par hasard, et toujours à la veille ou au lendemain d'une révolution; suivant cet oracle de la sagesse divine, qui s'applique précisément aux états où la division est au cœur, je veux dire, dans le pouvoir lui-même : « Tout royaume divisé *en lui-même* sera détruit, » et toute famille divisée en elle-même périra. » Axiome politique d'une vérité effrayante, qui devrait être toujours présent à la pensée de ceux qui font des lois pour les empires et pour les familles, et dont le passage de J. J. Rousseau, qu'on a lu plus haut, n'est au fond que le commentaire philosophique.

On ne remarque peut-être pas assez que les deux partis politiques, en Angleterre, ont tous perdu de leur considération; et c'est encore un signe de changement prochain d'état. L'Opposition est un *imbroglio* politique, véritable assemblée de masques, où il n'est pas plus aisé de suivre les hommes, que de démêler leurs motifs; dangereuse à l'autorité royale quand elle triomphe, inutile à la cause du peuple quand elle succombe. D'un autre côté, les moyens d'influence de la couronne sont suspects d'intrigue et de corruption; et quelqu'exagérée que puisse être cette opinion, on s'est accoutumé, en Europe, à regarder le gouvernement anglais comme un vaste comptoir où la cour paie à bureau ouvert. « Depuis » la *révolution*, dit Bolingbroke, nos rois ont été » réduits en apparence à une dépendance annuelle » du parlement; mais l'affaire du parlement, qui » en général étoit regardée comme un devoir, a été » regardée depuis comme un vil négoce; le trafic » du parlement et celui des fonds sont devenus uni- » versels. » Une guerre civile peut donner de l'éclat.

aux partis ; mais une lutte d'intrigue , quand elle se prolonge , leur ôte toute dignité.

La religion dominante , avec ses croyances incertaines et indécises , défendrait foiblement la cause royale contre l'esprit ardent et absolu des sectes rivales : « la hiérarchie ecclésiastique , dit l'écrivain anglais déjà cité , est devenue un fardeau inutile » à l'état ; » et le titre de chef suprême de l'Eglise anglicane , devenu ridicule dans un prince laïque qui ordonne des jeûnes et des prières , et met son royaume *en pénitence* , n'ajouteroit aucune force aux moyens dont la couronne peut disposer. Une fausse philosophie , à force de déclamer contre le fanatisme , a éteint tout sentiment fort et généreux ; et produit une indifférence générale ; le luxe , avec ses jouissances , a grossi le nombre des égoïstes ; tandis que le commerce , avec ses richesses mobilière , disponibles en tout temps , transportables en tous lieux , a multiplié dans toute l'Europe , et particulièrement en Angleterre , cette classe d'hommes qui est toujours hors de sa patrie par ses relations et ses voyages , et qui ne tenant pas au sol natal par les liens de la propriété territoriale , y reste sans nécessité , et peut le quitter sans dommage ; hors d'intérêt réel à la tranquillité de son pays , et à qui une révolution , comme tout autre événement politique , peut offrir des moyens de spéculation et des chances de fortune.

On croit assez généralement qu'il y a beaucoup d'esprit public en Angleterre , parce qu'on y aperçoit beaucoup de passions populaires , et un profond mépris pour les autres peuples. Mais si la guerre présente , isolant les intérêts de l'Angleterre de ceux du continent , ôtoit à ces passions nationales l'aliment qu'elles cherchent au-dehors , ces mêmes passions réagiroient au-dedans ; et la constitution anglaise , arme à deux tranchans qui sert à tous les partis dans les momens de troubles , n'offriroit alors à la cou-

ronne que des moyens insuffisans ou même dangereux de se défendre elle-même, et de défendre les classes opulentes contre la classe nombreuse et souffrante des mercenaires ; enfans dans la société, dont les affections toutes immodérées ne peuvent être réglées par la religion, ni amorties par la philosophie ; véritable armée du désordre, que la licence des mœurs, les progrès du luxe, de faux systèmes d'administration, d'autres systèmes encore, multiplient en Europe à un point effrayant, et qui n'attend, pour marcher à la conquête de la société, qu'une solde et des chefs ; plus dangereuse en Angleterre, où le bas peuple, féroce et intempérant, accable l'État de ses besoins, et le menace de ses passions (1).

Cependant l'Angleterre reviendra, tôt ou tard, à la constitution naturelle des sociétés, parce que la nature en tout est la loi suprême et nécessaire. Mais, ou la royauté réagira avec force, et, comme en Suède, détruira d'un seul coup sa démocratie ; ou la démocratie, maîtresse un moment du champ de bataille, comme elle l'a été en France, ramènera la monarchie par l'anarchie ; car il faut toujours en revenir à la royauté indépendante, et elle est l'*alpha* et l'*oméga* des sociétés.

L'Angleterre fut, il y a quelques années, menacée de cette dernière chance. « Le bill sur la suppression des assemblées séditieuses, écrivoit en 1794, » dans la *Théorie du Pouvoir*, l'auteur de cet article, » est actuellement l'occasion d'une lutte entre les » partis opposés, la plus opiniâtre qu'on eût vue

(1) Voyez des détails curieux sur l'état des pauvres en Angleterre, dans l'ouvrage de M. Morton Eden, traduit par M. de Liancourt. Et cependant les Anglais s'apitoyoient sur la misère des habitans de la France. Ces exagérations soi-disant philanthropiques, la politique en tiroit parti, pour indisposer les peuples voisins contre leurs gouvernemens, et proposer à toute l'Europe la nation anglaise comme un modèle de sagesse, de raison et de bonheur.

» depuis long-temps. Il ne faut pas s'en étonner.
 » Dans ce moment, l'Angleterre est en équilibre
 » entre la démocratie et la monarchie. Si le bill ne
 » passoit pas, elle tomberoit infailliblement dans le
 » gouvernement populaire; et les vrais amis de l'hu-
 » manité ne pourroient que donner des larmes au
 » sort de cette belle partie de l'Europe. Mais il sera
 » adopté, et ce sera peut-être l'époque d'une amé-
 » lioration dans la constitution de ce pays. Car quelle
 » constitution que celle qui donne aux députés du
 » peuple anglais, dans l'assemblée même de la nation,
 » le droit d'appeler à la force du peuple des décrets
 » du corps législatif, au moment où cette force s'est
 » dirigée de la manière la plus criminelle contre la
 » personne du monarque (1), et qui leur permet
 » de soutenir, sans encourir l'interdiction civile; que
 » cent mille prolétaires peuvent s'assembler en plein
 » champ, et là, sous la présidence d'un énergumène
 » ou l'influence d'un factieux, censurer les opérations
 » du gouvernement, ou la conduite de ses agens;
 » prendre parti pour ou contre une loi soumise à
 » la discussion la plus réfléchie; exprimer leur vœu
 » sur les questions politiques les plus importantes;
 » décider de la paix ou de la guerre; embrasser
 » toutes les opinions qu'une éloquence populaire
 » peut dicter à la sottise; se communiquer tous
 » les desirs que la cupidité peut suggérer à la misère;
 » se livrer peut-être à tous les attentats que l'ambi-
 » tion et la vengeance peuvent conseiller à la force;
 » et que ces mesures ne sont pas seulement compa-
 » tibles avec l'ordre public et la sûreté individuelle,
 » mais qu'elles sont l'effet et le gage de cette liberté
 » sage et réglée, à laquelle l'homme est appelé par
 » la nature même de la société, et la volonté de son
 » auteur? »

Au moment où nous sommes, tous les partis en

(1) Voyez les journaux de cette époque.

Angleterre cherchent à éviter une révolution, précisément parce qu'elle est inévitable. Le parlement redoute l'accroissement du pouvoir royal; le roi lui-même redoute l'accroissement de son propre pouvoir, dont les princes foibles sont toujours embarrassés. C'est cette disposition des esprits, qui, plus que toute autre cause, a empêché jusqu'à présent le succès des démarches des catholiques d'Irlande. Rien ne prouve mieux l'état fâcheux dans lequel le roi est tombé, que de le voir s'opposer à la révocation des lois rendues contre les catholiques, par la crainte de susciter des ennemis puissans à sa Maison. Les catholiques, *jacobites* dans un temps, ont toujours été encore plus royalistes. Ils l'étoient sous le prince d'Orange, et même plus que les anglicans; et si le roi d'Angleterre pouvoit craindre quelque chose pour sa religion de leur admission aux emplois, il devrait tout en attendre pour sa couronne : cette disposition est inhérente à leurs principes religieux.

« Qu'il seroit à désirer, dit l'auteur de cet article » dans l'ouvrage déjà cité, que la réunion religieuse » des anglicans et des catholiques, pût opposer un » contrepoids suffisant à la secrète tendance du » puritanisme vers le gouvernement populaire; et » que dans les révolutions que tant de causes peuvent » produire en Angleterre, et dont sa constitution » sera le principe, bien loin d'en être le remède, » le peuple anglais pût arriver à la constitution naturelle des sociétés, sans traverser les marais fétides » et sanglans de la démocratie ! »

Il est possible, il est même assez probable que la chance d'une succession féminine qui n'est peut-être pas très-éloignée, sera, en Angleterre, une occasion de trouble, et par conséquent de changement. Quoi qu'ait fait dire à ce sujet de peu réfléchi l'horreur très-légitime des innovations, une loi n'est pas respectable parce qu'elle est ancienne, mais parce qu'elle est bonne et naturelle; et la loi fausse et contre

nature de la succession féminine, n'est pas plus en harmonie avec les progrès de la raison publique en Europe, qu'elle ne convient à l'état et à l'âge de la société anglaise. Mais une loi, quoique fausse, quand elle est consacrée par un long usage, ne se change pas sans effort, comme un mal invétéré ne s'extirpe pas sans douleur.

« Il n'y a qu'à laisser les choses comme elles sont », diront les cœurs honnêtes et les esprits superficiels, qui ne savent pas que lorsqu'une nation est mûre pour une révolution, la révolution arrive, indépendamment de la volonté des hommes, et, s'il le faut, malgré leur volonté ; et que tout alors détermine l'instant fatal, et souvent les causes les plus éloignées, ou même les plus opposées. Pour un peuple qui ne veille pas sur lui-même, et dont la constitution recèle des germes de désordre toujours agissans, le dernier jour, le jour inévitable, survient, *comme le brigand qui marche à grands pas dans l'obscurité* (1). Ce peuple est surpris dans la paix comme dans la guerre, et dans tout l'éclat de ses triomphes, comme au milieu de ses revers.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre parvenue à l'état purement monarchique, gagnera en stabilité et en force de résistance ce qu'elle perdra en force d'agression. « Car, comme dit très-bien J. J. Rousseau ; » l'état de liberté ôte à un peuple la force offensive » ; et il est convenu que la liberté politique n'existe que sous la monarchie, et ne peut se trouver hors de l'état naturel de société. L'Angleterre sera plus tranquille au-dedans, et moins inquiète au-dehors. Elle sera aussi moins commerçante, parce que l'esprit de commerce qui est un esprit tout personnel, est diamétralement opposé à l'esprit public qui ne se forme que dans les monarchies.

C'est sans doute parce que le commerce devenu

(1) Ecclésiaste.

AVRIL 1806.



national s'allie toujours à la démocratie qui est la mort des sociétés, et que l'esprit mercantile, lors qu'il est général, les entraîne à leur ruine, en faisant de l'argent le seul Dieu des hommes, et de la cupidité l'unique ressort des gouvernemens, que, dans le livre mystérieux de la religion chrétienne, où sont prédites les destinées futures des nations, les derniers malheurs semblent exclusivement annoncés aux peuples commerçans, *dont les marchands sont des princes, et qui couvrent la mer de leurs navires.* On retrouve, dans la sublime prosopopée qui termine le chapitre 18^e, bien des traits qu'on ne peut s'empêcher d'appliquer à l'Angleterre, lorsqu'on se rappelle qu'elle a enivré le monde chrétien *des cris de ses égaremens* religieux et politiques, et que la première, elle lui a donné l'exemple de la défection publique de l'unité religieuse, et de ces forfaits politiques, *cujus ultor est*, dit Tacite, *quisquis successit* : forfaits qui, dans les siècles païens, étoient vengés par des supplices; mais qui, sous le christianisme, loi de clémence et de douceur, sont plus heureusement réparés par des autels expiatoires, *aræ placabiles.*

DE BONALD.

De l'Enseignement et des Etudes domestiques, ou Moyens simples d'exciter l'émulation des Enfants élevés à la maison paternelle, etc.; par M. Fréville. Un vol. in-12. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. A Paris, chez Bertrand, libraire, quai des Augustins; et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n^o. 17.

Voici le vingt-troisième ouvrage que M. Fréville imagine pour l'instruction des enfans; mais celui-ci s'adresse plutôt aux hommes faits qu'aux écoliers : c'est un Recueil de pas-

H

pages ramassés à droite et à gauche dans tous les livres qui ont été faits sur l'éducation. Ils sont très-beaux et bien choisis pour prouver que le meilleur moyen d'instruire parfaitement les enfans est de les amuser beaucoup. Or, il faut savoir que tous les volumes et tous les jeux que M. Fréville a mis au jour sur cette matière sont extrêmement amusans. Le public n'a donc rien de mieux à faire que de les acheter, si ce n'est peut-être de s'abonner à l'admirable Journal périodique dont M. Fréville est l'auteur, et dans lequel on rend compte des thèmes, des versions et des compositions amusantes des enfans de toute la ville.

Cet instituteur est incomparable dans ses inventions; et s'il a trouvé le moyen d'épargner aux enfans tout ce que l'étude a de pénible, il ne faut pas croire que ceux qui les instruiront devront à leur place surmonter les difficultés, et seront seuls chargés de tout l'ennui : il n'y en aura pour personne. Les enfans, les maîtres, les parens, tous se divertiront à l'envi; ceux-ci n'auront plus d'autre soin que celui d'une simple inspection, et il leur suffira de dire à leurs enfans : « Mes amis, pensez-vous à l'exercice de cette semaine ? » Avec ce seul mot, un père est assuré de faire tout ce qu'il voudra de son fils; mais il faudra, bien entendu, qu'il soit abonné au Journal de M. Fréville, sans quoi tout le fruit de cette magnifique éducation seroit perdu, et jamais il n'en feroit qu'un sot.

Un autre moyen proposé par M. Fréville, pour bien compléter l'instruction grammaticale de tous ses abonnés, consiste à leur faire lire ses *Homonymes* et ses *Homographes* en vers français : c'est un de ces passe-temps qui renferme sans doute plus de science qu'on n'en soupçonneroit dans un pareil ouvrage. Nous en donnerons un petit exemple :

- « *Vainquons*, c'est le plus sûr : tout cède au droit canon.
- » *Vin qu'on boit à Tokai*, mérite son renom.
- » *Vincou coule à Bellac*; mais qui connoît *Vinson* ? »

Mais qui connoît les *Homonymes*, les *Homographes* de M. Fréville, et même son Journal ?

Cet écrivain se flatte, on ne sait pourquoi, d'être le premier qui ait observé que notre langue renferme des mots qui se prononcent de même et qui s'écrivent différemment, tandis que d'autres s'écrivent avec les mêmes lettres et ont chacun un sens qui leur est propre. Il n'y a pas un écolier qui ne sache cela tout aussi bien que lui ; et j'ai dans ce moment sous les yeux une grosse Grammaire (1), qui contient trois grandes pages in-4° de ces sortes de mots. Je gagerois bien que l'auteur ne les a pas été chercher dans les Oeuvres de M. Fréville, et qu'il ne craint pas comme lui que l'on prenne jamais *une souris* pour *le souris de la beauté*, puisqu'il a sagement rejeté cet homographe de sa longue liste. Mais si M. Jacquemard, auteur de cette énorme Grammaire, n'a rien emprunté à M. Fréville, celui-ci ne lui demandera jamais rien ; car ses chers enfans tomberoient certainement en foiblesse à la seule vue des dix pages de conjonctions, et des vingt pages de participes que l'on rencontre dans l'ouvrage de M. Jacquemard. Il pourroit bien arriver, d'ailleurs, que ces jeunes écoliers, habitués à ne prononcer les mots que comme ils les entendent, ne pussent d'abord se faire à la nouvelle prononciation que cet écrivain propose de substituer à l'ancienne, dans les mots finissant en *oi*, qu'il veut faire sonner comme *oâ*. On peut bien croire que M. Fréville ne sera pas le premier à recevoir une *loâ* qui, toute juste qu'elle soit, ne laisse pas cependant, comme on le voit, de mettre dans la voix quelque chose d'un peu *roâde*. Voilà un échantillon du système de M. Jacquemard, et ce n'est sûrement pas ma faute s'il est ridicule.

(1) *Elémens de Grammaire Française à l'usage des Enfants*, par E. Jacquemard. Un vol. in-4°. Prix : 6 fr., et 7 fr. par la posté. A Paris, chez Giguet et Michaud, libraires, rue des Bons-Enfans ; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Il ne faut pas quitter le chapitre de l'instruction sans dire quelque chose du petit ouvrage que M. l'abbé Cassegramm vient de faire paroître pour la seconde fois, et qu'il a intitulé : *Elémens de Morale à l'usage des Maisons d'Education* (1). Ce sont de courtes leçons sur les devoirs des enfans envers leurs parens, envers eux-mêmes, et envers la société; chacune d'elles porte un titre particulier, comme *De la Vertu, de la Propreté, des Pères et Mères, de la Colère, de la Société, de la Religion, etc.*, etc. Le style en est simple, et l'auteur les termine par quelques vers choisis qui forment une sentence. C'est un ouvrage de plus qu'on peut faire lire aux enfans.

L'art de faire des livres avec des livres, fait donc tous les jours de nouveaux progrès parmi nous; et *le Plutarque des Demoiselles* (2), qui paroît en ce moment, nous en est une bonne preuve. On ne sauroit dire si l'auteur de cet ouvrage sait autre chose que lire et écrire. Ce qui paroît seulement dans sa composition, c'est qu'il manque tout-à-fait d'ordre, d'esprit et de jugement. Que penser, en effet, d'un auteur qui commence par confondre le caractère de l'homme et celui de la femme, qui ne voit aucune différence entre la nature de l'un et celle de l'autre, et qui nous donne deux gros volumes de faits pour prouver que les femmes ne sont pas des femmes, et que les hommes ne leur refusent le commandement des armées et la conduite des escadres, que pour les tenir dans la dépendance? Je ne suis pas étonné qu'un auteur si mal-adroit

(1) Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Demoraine, libraire, rue du Petit-Pont; et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

(2) *Le Plutarque des jeunes Demoiselles, ou abrégé des Vies des Femmes illustres de tous les pays, etc.* Deux vol. in-12. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Gérard, libraire, rue Saint-André-des-Ares; et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

ait placé parmi ses femmes illustres des intrigantes, des courtisanes, des parricides et des empoisonneuses. Les excès auxquels ces femmes se sont livrées ont toujours eu pour cause première le défaut des qualités distinctives de leur sexe, *la douceur et la modestie* : or, cet auteur ne dit pas un mot de ces qualités. Qu'attendre d'un homme qui tire au hasard tous les noms historiques, qui commence son ennuyeux catalogue par *Cléopâtre*, qui finit par *Mad. Le Prince de Beaumont*, et qui, dans l'intervalle de temps qui les sépare, place *Agrippine* après *Mad. de Tencin*, *Lucrèce* après *Ninon de l'Enclos*, *Frédégonde* après *Jeanne d'Arc*, et *la Brinwilliers* avant *Sémiramis* ? Quel esprit pourroit-on supposer dans un écrivain qui ne se contente pas de copier des notices sur les personnages qu'il veut mettre en scène, mais qui les répète encore dans un insipide dialogue qu'il place à la fin de chacune, supposant, on ne sait pourquoi, que ses élèves sont des têtes légères qui ne peuvent rien retenir, et les institutrices des imbécilles qui ne savent faire aucune question ? Il est bien malheureux qu'un esprit de cette trempe se croie un Plutarque, et qu'il se mêle d'écrire sur l'histoire. S'il faut absolument qu'il barbouille du papier, que ne choisit-il un genre qui lui convienne ? Que ne fait-il des romans ? Qui l'empêche, par exemple, de faire des extraits du *Cuisinier Français*, et de nous offrir des Recueils d'Economie Rurale et Domestique, comme celui que *Mad. Gacon-Dufour* vient de faire réimprimer (1) ? C'est du moins un ouvrage dont l'utilité ne peut être contestée, puisqu'il enseigne à faire de la belle toile avec des orties, et de l'excellente confiture avec des prunelles qui font grincer les dents.

Chacun à sa manie ; et si *M. Fréville* est un instituteur

(1) *Recueil-pratique d'Economie Rurale et Domestique*. Un vol. n-12. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste. A Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille ; et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

trop douxereux, si M. Jacquemard assomme les enfans avec son in-4°, si d'autres écrivains se contentent de les amuser avec des leçons, ou de les endormir avec des notices, il faut convenir qu'ils sont encore des modèles de science, de sagesse et de modération à côté de M. *Brasempouy*, auteur d'un nouveau livre (1) qui enseigne les moyens de donner de l'esprit aux enfans les plus ineptes; et ce moyen, le voici :

« Tombez sur l'enfant à coups de verges sans aucune raison »
 » de le faire, et conduisez-le ensuite à la comédie; engagez-le »
 » à boire, enivrez-le, et punissez-le promptement de l'avoir »
 » fait. Agissez à son égard sans raison, sans justice, afin de »
 » faire sortir son cerveau de l'état de calme où il se trouve, »
 » Tâchez qu'il commette quelque faute; loin de l'en punir »
 » récompensez-le. Forcez-le à trouver lui-même sa nourri- »
 » ture. Magnétisez-le, riez, criez, chantez, frappez-le, et »
 » dites-lui qu'il devient imbécille. S'il ne devient pas fou, »
 » vous aurez un artiste sublime. »

A l'appui de cette recette, M. *Brasempouy* rapporte l'exemple d'un enfant sur lequel elle a parfaitement réussi : à l'âge de sept ans il ne savoit pas encore lire, mais il avoit déjà fait des prodiges, et il promettoit, dit-il, un génie supérieur, si la tête ne lui eût tourné.

On seroit tenté de croire que M. *Brasempouy* est ce malheureux enfant lui-même, tant son ignorance est profonde, et tant sa folie est prodigieuse. C'est lui qui veut que les personnes qui ont le malheur d'être empoisonnées se rincent l'estomac avec de l'eau, à-peu-près comme on rince une bouteille. Toutes ces extravagances sont écrites d'un très-mauvais style, comme on peut bien le penser. Ce sont des

(1) *Des Parisiens, de leurs Mœurs, de leur Conformation, etc.*
 Un vol. in-12. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez Allut, libraire, rue de la Harpe, près la place Saint-Michel; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

lettres d'Iroquois, le Lapons, sur des sujets absurdes. Le lecteur croit être devant une loge de Charenton, d'où un homme en démente lui fait des singeries et des grimaces.

G.

L'Enéide, traduite en vers, par *J. Hyacinthe Gaston*, proviseur du Lycée de Limoges. Premier et deuxième vol. contenant les huit premiers livres. Deux vol. in-8°. Prix : 7 fr. 20 cent., et 10 fr. par la poste. A Paris, chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

JE m'étois d'abord proposé de ne comparer M. Gaston à aucun autre traducteur de Virgile, et sur-tout de ne point établir de parallèle entre lui et ces hommes extraordinaires, que leurs rares talens et des succès fameux ont, pour ainsi dire, mis hors de pair. C'étoit un égard qui me paroissoit dû à ses qualités personnelles, et aux efforts souvent très-heureux qu'il a faits pour s'approcher de son modèle. Mais il semble provoquer lui-même les comparaisons; et, soit modestie, soit imprudence, on le voit sans cesse occupé à rappeler, dans des notes d'ailleurs superflues, ce que l'on a fait avant lui. Puisqu'il le veut, j'oserai lui prouver au moins une fois qu'en voulant mieux faire qu'un autre, il n'a pas toujours fait aussi bien. J'espère que mon expression ne lui paroîtra pas trop forte; car c'est de Boileau qu'il s'agit. Il ne sera peut-être pas étonné, si, dans le combat où il s'est lui-même engagé avec le législateur du Parnasse, je trouve qu'il n'a pas été le vainqueur.

Boileau, dans son Art Poétique, a cité comme un modèle d'exposition le début de l'Enéide, et il a traduit ainsi le premiers de ses vers :

Je chante les combats et cet homme pieux, etc.

C'est ce premier vers que M. Gaston ne trouve pas exact. « *Cet homme pieux*, dit-il, substitué à *virum*, qui, en latin, signifie un héros, remplissoit le but de Boileau, qui propose ce début de poëme comme un modèle de simpli- cité. Mais, moi traducteur, j'ai dû rendre fidèlement le *virum*, etc. » Il a donc mis le mot héros à la place du mot homme, et il a dit :

Je chante les combats et ce héros pieux.

Il paroît d'abord singulier que l'on dispute à Boileau sa qualité de traducteur, dans un passage où lui-même ne s'en attribue pas d'autre. Il est plus étonnant encore qu'on lui conteste la gloire d'être, quand il le veut, un bon traducteur. Et voilà ce que nous ne devons pas souffrir. Ce journal est sur-tout destiné à rappeler aux jeunes auteurs le respect qui est dû aux anciens modèles. Pour peu qu'ils s'en écartent, nous devons les en avertir, ou, comme des sentinelles vigilantes, signaler aussitôt l'ennemi.

Tous les dictionnaires auroient appris à M. Gaston que le mot *vir*, comme celui de *homo*, ne signifie pas un héros, mais un homme, avec cette différence que le premier renferme ordinairement l'idée de quelque qualité estimable. Si l'autorité des dictionnaires ne lui paroît pas assez forte, je lui opposerai encore celle de Cicéron et de Virgile lui-même. Lorsque Cicéron a défini l'orateur, *vir bonus dicendi peritus*, a-t-il voulu dire que l'orateur est un héros honnête qui s'est exercé à parler ? Cela n'est pas croyable : tout le monde sait qu'il y a de grands orateurs qui ne sont pas pour cela des héros. Et quand Virgile appelle un bélier, *vir gregis*, veut-il nous faire entendre que le bélier est un héros ? Non sans doute, mais le mot *vir* fut d'abord employé pour exprimer la force, qui, dans l'enfance des sociétés, étoit la qualité la plus estimable ; et c'est par analogie que dans des temps plus heureux, on en vint à lui faire signifier toutes les qualités utiles.

Concluons que Boileau avoit suffisamment déterminé le sens du vers latin en joignant au mot *héros* celui de *pieux*.

On pourroit encore faire observer au nouveau traducteur que *ce héros* est un véritable hiatus qui, pour être permis par les règles, n'en paroît pas moins dur à l'oreille. Il y a des règles de goût qui sont constantes, éternelles, invariables : telles sont la plupart de celles de goût, qui se rapportent à la composition d'un poëme ou d'un discours. Il y en a d'autres qui sont arbitraires, et qui n'ont d'autre motif que l'usage ou le caprice qui les a fait établir ; et je compterois parmi celles-ci plusieurs règles de notre versification. *Il y a* n'est pas plus dur que *pieux* ; *ce héros* n'est pas plus doux qu'*aimée*. Pourquoi souffre-t-on dans les vers quelques-unes de ces rencontres fâcheuses de voyelles, tandis qu'on en exclut d'autres ? C'est peut-être qu'elles sont toutes également dures ; c'est qu'en reconnoissant la nécessité de les supporter quelquefois, on a voulu empêcher qu'elles ne fussent trop fréquentes, et avertir qu'il faut les éviter quand on peut. Je crois enfin que le vers de M. Gaston est conforme aux règles, mais que c'est mal commencer un poëme que de le commencer par un pareil vers.

Je sens bien qu'on pourroit m'opposer l'autorité de Voltaire qui commence la *Henriade* en disant :

Je chante *le héros* qui régna sur la France.

Mais d'abord il n'est pas prouvé que Voltaire n'ait point mal fait. Secondement il n'a pas chanté *ce héros pieux*, et ce dernier mot ajoute à l'effet désagréable de l'hiatus. Enfin, si on prétendoit que Boileau a un peu affoibli l'expression de Virgile, il faudroit du moins convenir que M. Gaston l'a exagérée ; et comme la première règle d'un poëme épique, c'est que le *début en soit simple*, je préférerois toujours à l'exemple de Voltaire celui de Boileau ; et entre deux défauts d'un début, celui qui le simplifie, à celui qui l'enfle.

Cette discussion à propos d'un mot est peut-être déjà trop

longue. Mais la faute en est à M. Gaston qui a fait sur ce mot une note très-imprudente. Pourquoi aussi met-on tant de notes dans un poëme ? Nos grands poètes semblent maintenant croire que leurs vers n'arriveroient point à la postérité, s'ils ne les faisoient escorter d'une masse de prose, qui surcharge inutilement leurs volumes. C'est d'abord une longue préface, puis des argumens, puis, des notes sans fin. Ils en font surtout, ils en prennent partout ils en mettent entre tous leurs chants. S'ils veulent instruire leurs lecteurs, ils se trompent ; leurs lecteurs ne demandent qu'à être amusés. S'ils veulent prévenir les critiques, ils se trompent encore ; c'est par de bons vers, et non par de la vile prose que les grands poètes doivent se prémunir contre les censures. S'ils veulent aider à l'effet de leur poésie et en faire mieux sentir les beautés, ils se trompent encore davantage ; tandis qu'ils s'épuisent en longs raisonnemens sur le mérite de leurs descriptions, le public tourne rapidement leurs inutiles pages, en disant comme le *Misanthrope* : *nous verrons bien.*

Je reviens à M. Gaston, et j'avoue avec plaisir en ne le comparant à personne, qu'il est plus heureux à traduire Virgile qu'à corriger Boileau. J'oserai même dire que si on lisoit ses vers, un à un, et en les rapprochant toujours des vers qu'il a voulu traduire, on n'auroit jamais que des éloges à lui donner pour la fidélité scrupuleuse avec laquelle il a cherché à rendre chacune des expressions de son modèle. Mais on n'est pas le maître de se contenir, on cède au désir de lire de suite l'ouvrage d'un poète qui se montre si estimable ; et alors on s'aperçoit que, dans leur ensemble, ses vers n'ont ni la même harmonie, ni la même grace, ni la même facilité.... non ; je ne dirai pas que ceux de Virgile. Quel est le poète qui pourroit soutenir un tel parallèle ?

Cependant l'ouvrage de M. Gaston est fait pour ajouter beaucoup à l'idée que l'on avoit conçue de ses talens. Il sera précieux pour les jeunes gens, qui, n'étant point encore

familiarisés avec les muses latines, ne peuvent lire tous seuls un auteur tel que Virgile. En lisant cette traduction, ils apprendront à connoître chacun des traits de ce grand poète, et ils verront comment avec du travail, du talent et du goût, on peut parvenir à les rendre. Mais si ensuite ils veulent connoître sa physionomie, je ne puis leur indiquer qu'un moyen d'en venir à bout; c'est de se mettre en état de lire l'*Enéide* sans le secours d'aucun traducteur.

Oh! qui leur donnera seulement une idée de cette poésie tout à-la-fois si douce, si énergique, si variée, si harmonieuse et toujours si simple, si naturelle? Il s'agit bien de traduire un vers, puis un second, puis un troisième! Il ne suffiroit pas même de réussir à peindre successivement, les amours de Didon, la ruine de Troie, les combats de Turnus, etc.; car parmi les diverses parties de l'*Enéide*, il y en a quelques-unes qui semblent nuire à l'intérêt général que le poète s'est proposé d'inspirer, et il pourroit se faire qu'en les copiant très-fidèlement, on ne parvint à bien faire sentir que leurs défauts. Ce qu'un traducteur devoit faire, ce seroit de former de toutes ces parties, de toutes ces descriptions, de tous ces récits un ensemble qui attache, qui ravisse, et qui intéresse à la dixième fois qu'on le lit, plus encore qu'à la première. Alors, mais alors seulement, il pourroit se flatter d'avoir traduit l'*Enéide*. Oh! comme il se tromperoit celui qui, après s'être informé de l'histoire d'Enée, telle que Virgile nous la raconte, voudroit juger par elle de l'intérêt qu'inspire ce poème! Si l'*Enéide* nous intéressoit uniquement par le fond des actions, on le liroit une fois comme tant d'autres poèmes et tant de traductions; c'est parce qu'il n'intéresse que par le style, qu'on le lit dix fois, et qu'on veut le relire encore. Et le style se traduit-il?

Les admirateurs de Virgile (et quel homme de goût ne l'est pas) se sont trop attachés à défendre les imperfections de son plan. Il y en a, et M. Gaston est de ce nombre, qui

veulent que les six derniers livres soient , quant à l'invention , aussi admirables que les premiers. Je me garderai bien de les réfuter. Oui , Virgile est toujours un grand-poète : partout sa poésie est ravissante , et sa grace ne cesse pas d'être inimitable : peut-être même que dans la dernière moitié de son ouvrage , il y a de plus beaux discours et plus de tableaux savans que dans la première. Mais Virgile ne paroît-il pas encore plus grand , si après être convenu que son plan est très-imparfait , on étoit forcé d'avouer que , malgré ses défauts , l'*Enéide* est pourtant , après l'*Illiade* , le poème le plus parfait que tous les siècles et tout l'univers aient produit ? Il en est peut-être de ces défauts comme de ceux qu'on reproche très-justement aux plus belles tragédies de Voltaire , lesquels ne servent qu'à faire admirer davantage le talent avec lequel le poète a su faire oublier le vice de ses plans.

Il y en a d'autres , et M. Gaston semble encore être de leur avis , qui veulent que le style de l'*Enéide* soit partout également admirable. Ils savent bien que Virgile n'avoit pas donné à tous ses vers la perfection qu'il auroit voulu , et que mécontent de quelques expressions qui lui étoient échappées , il avoit ordonné en mourant qu'on brûlât son ouvrage. C'est un fait historique qu'ils ne peuvent nier. Cependant , lorsqu'on en vient avec eux aux détails , ils défendent tout , parce que tout leur paroît non-seulement excusable , mais une véritable beauté. C'est ainsi que M. Gaston , en parlant du vers où le poète latin décrit les approches de la nuit terrible qui précéda la ruine de Troie , s'extasie sur la dureté et la dissonnance des expressions dont ce vers est formé : « Remarquons , dit-il , que le » vers est dur , et semble rebelle à la mesure que notre oreille » attend à la fin du vers : le poète , ayant à peindre une nuit » extraordinaire , nous y prépare par des sons inusités ; il » fait heurter deux syllabes dures et nasales , et place à la fin » du vers un monosyllabe inharmonieux. » *Ruit oceano nox.*

Je regrette quelquefois que dans le siècle d'Auguste on n'ait

pas fait de journaux, ou que ces journaux ne soient point parvenus jusqu'à nous. Nous saurions d'eux, si ces expressions, que nous louons avec tant d'enthousiasme, n'étoient pas précisément celles que les critiques d'alors censuroient avec le plus d'aigreur. Je ne puis m'empêcher de penser que Virgile, s'il reparoissoit tout-à-coup parmi nous, seroit peut-être étonné des éloges que nous faisons de plusieurs de ses vers, et qu'il conseilleroit à quelques-uns de ses admirateurs, comme autrefois à ceux qui louoient Bavius, d'admirer aussi Mœvius :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina Mœvi.

J'en demande pardon au poète aimable que je viens de citer. Ce qui me console en me voyant forcé de censurer sa prose, c'est que je ne fais en cela aucun tort à sa poésie. Il est sûr que ces deux mots, *monosyllabe inharmonieux* forment à la fin de sa note une chute presque aussi désagréable qu'*oceanox*, et que de plus *inharmonieux* n'est pas français. Ce n'étoit pas la peine de s'exposer à ces reproches, pour nous dire qu'un vers dur est un très-beau vers, et qu'*oceanox* est une des belles expressions de Virgile.

Quant à moi, je suis porté à croire que *la rencontre de ces consonnes dures et nasales* est peut-être un de ces défauts qui faisoient desirer à ce poète que son poëme ne vît jamais le jour. Je remarque même, et avec plaisir, que, semblable à ces moralistes qui établissent des règles sévères qu'eux-mêmes seroient bien fâchés d'observer, M. Gaston a su s'affranchir de tant de perfection. Les vers par lesquels il auroit dû rendre la dureté admirable et *inharmonieuse* de l'expression de Virgile, sont faciles et harmonieux, et je pourrois les citer comme un exemple de sa manière ordinaire :

Sur son char cependant du fond des eaux s'élançe
La nuit qui dans les cieux étend sa robe immense.

Ces vers qui, très-heureusement pour eux, sont mauvais

comme traduction, sont très-bons et très-poétiques. Je ne craindrai plus maintenant de parler trop long-temps sur les notes de M. Gaston, puisqu'au milieu de tant d'épines, je trouve à cueillir de pareilles fleurs.

Qu'on me permette donc d'ajouter encore un mot sur ces notes. Il y a des hommes d'ailleurs pleins de goût, qui veulent absolument prêter à Virgile des qualités auxquelles il ne paroît avoir eu aucune prétention. Par exemple, M. Gaston lui attribue une certaine sensibilité, qui étoit de mode dans le dernier siècle, et qui, certes, n'a pas fait produire des chefs-d'œuvre à ceux qui se vantoient de la posséder. Je conviens qu'en effet Virgile sait animer les détails les plus arides par des traits qui partoient de son ame, et dont Homère, Racine et lui possédèrent seuls le secret. S'il parle d'une porte, il nous avertit que c'étoit celle par où Andromaque passoit lorsqu'elle conduisoit le jeune Astyanax vers son aïeul, et aussitôt cette porte devient à nos yeux un objet intéressant et presque sacré. Je pourrais citer mille exemples pareils de l'intérêt qu'il jette en passant sur un lieu obscur, sur un fait, sur un nom ; mais toujours il passe rapidement, et s'il étoit sensible, on ne voit pas qu'il ait beaucoup cherché à le paroître. Ainsi lorsqu'il peint un père mourant après ses deux fils enveloppés dans le même sort que lui, c'étoit une belle occasion pour un poète sensible de développer avec effusion tous les effets de la tendresse paternelle. Tout autre que Virgile n'auroit pas manqué de dire que Laocoon périssant au milieu de tourmens affreux ne s'occupoit encore que de la mort de ses deux enfans ; mais le grand poète ne dit sur tout cela qu'un seul mot, et la sensibilité qu'il peint est une sensibilité purement physique. Je m'en rapporte à M. Gaston lui-même qui, cette fois, a traduit rigoureusement son modèle :

Du port du Ténédos, on vit près du rivage

(Je frémis en traçant cette effroyable image)

Sur ces paisibles mers, deux serpens monstrueux

Dérouler lentement leurs anneaux tortueux.
 Leurs crêtes sur les flots se dressent : la mer gronde
 Sous leurs replis nombreux qui sillonnent son onde.
 Ils rassemblent soudain leurs orbes inégaux ,
 Glissent , et vers l'autel s'élancent hors des eaux ;
 Leurs yeux roulent du sang , et leur gueule béante
 Par de longs sifflemens sème au loin l'épouvante.

Tout fuit : Laocoon voit ces monstres unis
 De leurs nœuds redoublés entourer ses deux fils ,
 Percer leur tendre sein d'une double morsure ,
 Et s'abreuver du sang qui sort de leur blessure ;
Il les voit , il s'élançe , et d'un bras égaré ,
Pour sauver ses enfans , lève le fer sacré.
 Mais autour de son corps, l'un et l'autre reptile
 Se recourbe deux fois en spirale mobile ,
 Et sur son front, des Dieux profanant les festons,
 Leur langue , à flots brûlans, distille ses poisons.
 Il s'épuise en efforts, pour rompre les écailles ,
 Dont l'étreinte comprime et brûle ses entrailles ;
 De ses cris impuissans , il fatigue le ciel.
 Tel mugit le taureau , qui , fuyant de l'autel,
 Se déroche sanglant à la hache incertaine ,
 Lutte contre la mort, et bondit sur l'arène.

Je pourrois cependant faire observer que dans ce passage d'ailleurs fidèlement traduit, M. Gaston a employé deux vers entiers pour rendre deux mots de Virgile, *auxilio subeuntem*. Mais j'aime mieux le citer que le censurer ; et si je suis obligé de faire tout à-la-fois l'un et l'autre, il faut du moins que ce soit à l'occasion de fautes plus remarquables. Voici donc la manière dont il a décrit cette porte dont je viens de parler. Il faut d'abord citer les vers de Virgile :

Limen erat , cæcæque fores , et pervius usus
Tectorum inter se Priami , postesque relictæ
A tergo ; infelix , quæ se , dum regna manebant ,
Sæpius Andromache ferre incomitata solebat.
Ad soceros , et avo puerum Astyanacta trahebat.

On voit qu'il s'agit bien d'une porte ; il y a trois mots dif-

férens qui le disent, afin qu'on ne puisse pas s'y tromper, *limen, fores, postes*. Au lieu de cela M. Gaston dit :

Des sentiers ténébreux au vulgaire inconnus,
Me mènent sans danger au réduit solitaire,
Où la veuve d'Hector, sur le seuil de son père,
Epanchoit sa douleur et lui montrait son fils.

Ces vers sont beaux ; ces détails sont intéressans , mais ce ne sont plus ceux de Virgile. Traducteur infidèle, qu'avez-vous fait de cette porte ? C'étoit un instant qu'il falloit saisir , celui où Andromaque se rendoit chez le vieux Priam, et cet instant seul nous rappeloit des années entières de paix et de bonheur. Vous nous peignez un réduit où elle épanchoit sa douleur ! C'étoit bien de douleur qu'il falloit parler ! C'est maintenant que sont arrivés les jours de deuil et de désolation , jours rendus plus terribles encore par le souvenir de ceux où l'épouse d'Hector , maintenant sa veuve , passoit tranquillement sur ce même seuil sans gardes et sans crainte.

Je ne puis dissimuler que M. Gaston en exprimant toujours, du moins à peu-près, les mots de Virgile, n'en a pas toujours rendu le sens avec le même bonheur. C'est ainsi qu'il lui est souvent arrivé, comme à bien d'autres, de donner à son auteur de l'esprit, et de le peindre brillant, quand il n'est que simple. J'avois d'abord voulu citer la manière dont il traduit la description de la tempête dans le premier livre ; mais j'ai trouvé que ces deux mots *grandæ vus Aletes* y étoient rendus par une antithèse :

Aletés, éperdu,
Regrette de mourir et d'avoir trop vécu.

Et il m'a semblé qu'un trait pareil suffisoit seul pour gâter le plus beau morceau.

On voit que je ne cherche pas à ménager M. Gaston. Ce n'est point en effet à un talent comme le sien qu'il faut adresser des flatteries. Si je n'ai pas hésité à relever ses fautes, si je
lui

A V R I L 1806.



lui ai fait entendre, trop souvent peut-être, la voix sévère de la critique, c'est qu'il est assez fort pour ne pas la craindre, et assez modeste pour ne pas rougir d'en profiter. Mais après avoir parlé de ses antithèses et de ses longueurs, je dois me réserver quelque espace pour citer de lui un morceau d'une beauté plus franche que ceux dont j'ai entretenu jusqu'à présent nos lecteurs; et je le choisis de préférence dans l'un des derniers chants qu'il vient de publier. Voici comment il a exprimé les fameux regrets de Virgile sur la mort du jeune Marcellus :

La Parque tranchera cette fleur passagère :
Dieux ! ne la voulez-vous que montrer à la terre ?
Votre pouvoir jaloux du pouvoir des Romains
Leur ravit ce présent échappé de vos mains.
Peure, cité de Mars, la gloire de tes armes.
Tibre, combien tes flots doivent rouler de larmes,
Lorsque sur ton rivage un peuple gémissant
L'appellera trois fois sur son bucher naissant.
Illustre enfant de Troie, espoir de l'Italie,
Combien il eût aimé les Dieux et la patrie !
Antique loyauté, valeur dans les combats !
Nul mortel n'aurait pu résister à son bras.
Soit qu'un coursier sous lui du pied frappât la plaine,
Soit qu'il eût voulu seul descendre dans l'arène.
Cher enfant, si tu peux échapper aux destins,
Tu seras Marcellus..... Venez, à pleines mains
Donnez des lis; donnez, j'en couvrirai sa tombe.
Mon ombre te les offre au défaut d'hécatombe;
Infortuné ! reçois ce vain tribut de fleurs
Que l'amour paternel a trempé de ses pleurs.

Certes, quand on rencontre de pareils vers dans cette nouvelle traduction de Virgile, loin de chercher à justifier M. Gaston de l'avoir entreprise, on ne pense qu'à l'encourager, et on est tenté de lui dire, en empruntant une expression de son modèle : *Macte novâ virtute, sic itur ad astra.*

Courage, c'est ainsi que l'on arrive aux cieux.

Ce dernier vers est de M. Delille, et il me rappelle que le

courage de M. Gaston ne mérite plus l'épithète de *nouveau* que Virgile donne à celui d'Ascagne. Mais il me rappelle aussi que si le courage du jeune traducteur n'est plus nouveau, il n'en est que plus admirable.

Que dirai-je de plus sur cet ouvrage? Il donne de grandes espérances, et la seconde livraison justifie toutes celles que la première nous avoit fait concevoir. Je voudrois seulement que lorsque M. Gaston en publiera les dernières parties, il s'attachât à en revoir les premières; qu'il en fit disparaître le clinquant; qu'il arrondît, qu'il assouplît un peu son style. Je voudrois encore qu'il en abrégéât la préface, qu'il en retranchât les notes; et avant tout, qu'il supprimât l'épître dédicatoire. Il a beau dire: on ne se persuadera pas qu'il ait fait imprimer une traduction de l'*Enéide*, dans l'unique objet de plaire à MM. ses frères. Il est temps de renoncer à ces petites ruses de l'amour-propre; il est inutile de mettre le public dans la confiance de toutes ces amitiés et de tous ces petits plaisirs de famille: si on veut absolument l'occuper de soi, il faut tâcher de rassembler toute son attention sur le livre qu'on lui présente, et je ne sais pour cela qu'un moyen, c'est de le faire très-bon. Je parlerois autrement de l'épître de M. Gaston, si elle étoit en beaux vers, tels que les Virgiles en savent faire; car de beaux vers font tout excuser.

GUAIRARD.

V A R I E T E S.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

Au Rédacteur.

Paris, 15 avril 1806.

Monsieur,

Depuis que le poëme de *l'Imagination* a paru, plusieurs personnes ayant vu la traduction des *Bucoliques* de Virgile annoncée à la suite de mes œuvres, sont venues me demander si j'étais véritablement l'auteur de cette traduction; pour épargner à d'autres une semblable méprise, permettez-moi de

prévenir le public, par la voie de votre journal, que je n'ai point traduit les *Bucoliques* de Virgile, et que je suis absolument étranger à cette ouvrage.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DELILLE.

Villeroy, ce 25 mars 1806.

Monsieur,

Le *Mercur*e de France a annoncé, comme devant paraître bientôt, un poëme sur la conquête de l'Angleterre, par Guillaume. (1) Depuis deux ans je travaille au même sujet, et plusieurs de mes idées se sont rencontrées avec celles de M. D...n. Comme lui, je fais présider aux destinées de la France et de l'Angleterre, deux Génies rivaux. Comme lui, je mets en scène plusieurs personnages qui rappelleront les héros d'Ossian. Je place dans l'armée française un jeune guerrier, qui doit attirer sur lui une grande partie de l'intérêt, et je termine mon Poëme par la bataille d'Hastings. Du reste, le plan que je me suis tracé ne ressemble en rien à celui de M. D...n. Sans remonter à une époque trop reculée, j'entre en matière avant le débarquement de la flotte Neustrienne sur les côtes de la Grande-Bretagne. Je n'ai pas cru qu'un événement si mémorable dût être relégué dans un récit. Les cinq premiers chants sont donc employés à la réunion des divers peuples qui accompagnèrent Guillaume. Les sept derniers seront remplis par la conquête de l'Angleterre. Comme un pareil ouvrage demande un long espace de temps pour être achevé, et qu'un jour on pourroit m'accuser de plagiat au sujet des ressemblances indiquées, j'ai pris, Monsieur, la liberté de vous adresser cette réclamation, et je vous prie de la faire connoître au public par la voie d'un journal qui fait autorité en matière de goût.

J'ai l'honneur d'être, etc.

JULES COURTIER.

— M. de Cessart, devenu si célèbre par l'invention des cônes de Cherbourg, est mort, le 12 de ce mois, à Paris, à l'âge de 87 ans. Le corps impérial des ponts et chaussées perd en lui un de ses membres les plus distingués.

— L'aéronaute Mosment vient d'avoir une fin aussi déplorable que l'infortuné Pilatre de Rosier. Ce jeune homme fit à Lille, le 7 de ce mois, sa neuvième ascension. Le ciel étoit serein, le soleil brilloit, tout annonçoit le succès de l'expérience. A midi 25 minutes, il s'éleva dans les airs. Le vent du

(1) Nous avons inséré un fragment de ce poëme dans le numéro du 5 Avril.

(Note du Rédacteur.)

nord souffloit, le ballon suivoit cette direction; à une certaine hauteur le physicien lâcha un animal attaché à un parachute, et l'expérience réussit à merveille. L'aérostat séleva de plus en plus, et son conducteur planoit au-dessus de la ville, se donnant en spectacle à un peuple immense rassemblé sur toutes les places publiques.

A une heure l'aérostat changea de direction, sa marche paroissant être contrariée par les vents opposés. On aperçut alors un point lumineux semblable à une étoile brillante; ce point fixa l'attention des spectateurs qui reconnurent bientôt que c'étoit le drapeau dont le voyageur s'étoit emparé au moment du départ. La chute lente et l'éclat de ce drapeau avoient attiré pour un instant tous les regards: on les reporta vers le ballon qui faisoit différens mouvemens, et sembloit suivre un courant d'air qui le portoit vers le sud; il s'éleva alors à une telle hauteur qu'il disparut à tous les yeux.

Il étoit une heure et un quart: chacun s'en retournoit satisfait du départ de l'aéronaute, et se promettoit de lui prodiguer à son retour des félicitations et des applaudissemens. Tout-à-coup parut un jeune homme portant le drapeau qui n'avoit essuyé aucun dommage dans sa chute; il avoit été ramassé sur le rempart de la porte de la Madelaine. Un instant après, on apprit que l'infortuné aéronaute étoit tombé dans les fossés de la ville, non loin de l'endroit où le drapeau avoit été ramassé. On courut pour le secourir, mais tous les soins furent inutiles; il étoit mort. Sa figure étoit souillée de meurtrissures et de sang; ses traits même avoient disparu. Parmi les conjectures qu'on fait sur les causes de cet accident, on s'accorde à dire que la nacelle du voyageur étoit trop petite, peu profonde et sans galerie, dépourvue enfin de tout ce qui pouvoit le mettre en sûreté.

M O D E S.

Du 15 avril. — Pour la grande parure, la mode des coiffures en cheveux est presque exclusive: elles sont ornées de fleurs blanches, de diamans ou de perles. Par derrière, quelquefois ces fleurs cachent un réseau; par devant, elles sont presque toujours disposées en diadème: les diamans et les perles se portent en bandeau.

Les manteaux de cour ont, comme à l'ordinaire, un petit chou de draperie au-dessus de la ceinture, et deux bandes croisées sur le corsage de la robe; on les fait en moire lilas, rose, etc. La robe blanche est brodée en lames d'or ou d'argent; ou bien, unie, elle a pour garniture des fleurs artificielles. Sur les manches bouffantes, règne une broderie analogue. Les gants n'atteignent pas le coude. Au côté, le gros bouquet est composé de tubéreuses, de jacinthes ou de fleurs d'orange.

On monte à cheval avec un chapeau de paille.

Tous les chapeaux de paille ont un grand bord que l'on coupe sur la

maque, qui n'est relevé ni par-devant ni sur les côtés. Sur tous les chapeaux de paille, on met un ruban uni, ou une fleur. Tous ces chapeaux devraient se ressembler; cependant l'habileté des modistes les diversifie : chaque magasin a son genre, et ce genre a autant de subdivisions qu'il y a d'ouvrières dans l'atelier. Les rubans sont lilas, hortensia, quelquefois pistache, très-souvent d'un blanc mat; on continue d'en effiler les bouts. Outre les roses d'Allemagne, dont la mode s'est généralisée, on voit sur des chapeaux à passe longue, des pavots panachés, du lilas, du muguet mêlé avec des roses; quelquefois du muguet imité avec de la paille, ou des jacinthes de paille.

Les capotes de percale se font à grande passe carrée. Ce ne sont plus des cordes, ou torsades cousues, qui, sur la passe, et au milieu de la pièce ronde du fond, forment de grosses raies : la mode de ces raies subsiste; mais elles sont figurées par d'épaisses coulisses. Il y a chez quelques lingères, de petits bonnets, brodés en gros coton blanc, sur une mousseline si claire, qu'on ne voit à quelque distance, que le transparent et la broderie.

Dans la parure de fantaisie, l'ambre, pour colliers, va de pair avec le corail. On voit quelques dessus de peignes en mosaïque. Nous avons oublié de dire, il y a cinq jours, qu'à Paris, il existoit (aux ci-devant Cordeliers) une atelier de mosaïque. Cet atelier, où sont employés des sourds-muets, est dirigé par un italien nommé Belloni.

P A R I S.

On lit aujourd'hui dans le Journal Officiel l'article suivant :

« L'Angleterre a déclaré la guerre à la Prusse. Tous les bâtimens du roi ont ordre de courir sur les navires prussiens, et des lettres de marque ont été expédiées aux corsaires. Cette mesure du gouvernement anglais est-elle juste? est-elle politique? Nous n'avons pas l'intention d'approfondir ces questions. Il nous suffit de reconnoître que cette mesure est avantageuse à la France, qu'un de ses premiers résultats est de fermer le Nord au commerce anglais; qu'il y a peu de sagesse de la part de l'Angleterre à en agir ainsi à l'égard d'une puissance considérable dont elle resserre les liens avec la France, et qu'elle détermine à éloigner de ses conseils les agens et l'influence anglaise. La France et la Prusse réunies pourroient décider, si elles le vouloient, de la clôture du Sund. Si l'Angleterre avoit su ployer sa politique aux circonstances, elle auroit maintenu son parti et ses créatures en crédit à Berlin; elle auroit rendu le blocus des ports du Nord moins sévère; elle auroit enfin conservé l'utilité qu'elle retire du pavillon prussien; car le commerce a besoin d'agens qui soient ses intermédiaires entre les marchands et les consommateurs. Mais quoi qu'il en soit, nous ne pouvons considérer cette nouvelle circonstance politique que comme propre à accélérer la paix; car assurément la Prusse n'est ni un foible ennemi pour l'Angleterre, ni un foible allié pour la France.

Nous savons qu'il est des personnes qui s'accoutument difficilement à l'idée de ces liaisons entre la France et la Prusse, mais elles ne veulent pas voir que les incertitudes d'abord manifestées par ce cabinet, tenoient à des circonstances passagères qui n'ont altéré ni les principes du roi, ni ceux de ses serviteurs les plus fideles et les plus éclairés. S'il y a eu des choses dont la France pouvoit être blessée, elles ne peuvent être imputées qu'à un ministre furibond qui étoit vendu à l'Angleterre, qui avoit autrefois appartenu à son service, et qui l'avoit quitté pour des raisons que la gravité de cette feuille ne nous permet pas de rapporter.

» On pensera peut-être que l'Angleterre, dans les nouvelles circonstances où elle se trouvoit à l'égard de la Prusse, n'avoit point de *mezzo termine* à adopter, et ne pouvoit que déclarer la guerre. Mais la prise de possession du Hanovre par la Prusse, étoit le seul moyen d'empêcher les Français de revenir dans ce pays, et s'ils y étoient revenus, le commerce des Anglais n'en auroit pas été plus libre. On peut objecter que non-seulement la Prusse a fermé les ports de l'Elbe et du Weser, comme ils l'avoient été par les Français, mais que la prise de possession a été faite au nom du roi dans les mêmes formes que s'il vouloit réunir cette belle province à sa vaste monarchie. Cependant rien ne prouve que telle soit en effet l'intention de la Prusse, et même il seroit possible que la cession de Clèves, d'Anspach, de Neufchâtel tint à d'autres principes d'arrangement, puisque la population de ces trois pays n'égale pas le cinquième de la population du Hanovre. Il pouvoit donc y avoir lieu à quelques éclaircissemens entre la Prusse et l'Angleterre, et ce qu'il y avoit de plus sage n'étoit pas de commencer par déclarer la guerre, en supposant que la prise de possession équivaloit à une incorporation définitive, l'Angleterre au lieu d'éviter ce résultat, le rend plus certain, car quelles que soient les pertes que le commerce prussien puisse éprouver pendant deux ou trois ans de guerre, il en sera dédommagé par celles plus considérables qu'éprouvera le commerce de son ennemi; et l'Angleterre se soumet à ces pertes pour un intérêt que la nation anglaise a toujours méconnu; elle constamment considéré le Hanovre comme une propriété qui lui étoit tout-à-fait étrangère, et qui regardoit uniquement la maison de Brunswick. Comment ses principes à cet égard ont-ils si subitement changé?

» Il paroît que M. Schimelpenninck, grand-pensionnaire de Hollande, a perdu les yeux sans retour. Qui le remplacera? Quelle secousse ce changement de magistrature produira-t-il? Ces questions fixent les regards et causent l'inquiétude des Hol-

Jandais sincèrement attachés à leur patrie. On sait que l'EMPEREUR n'avoit donné aucune attache directe aux derniers changemens faits à l'organisation de ce pays, et qu'il dit à cette occasion que la prospérité et la liberté des nations ne pouvoient être garanties que par deux systèmes de gouvernement, ou la monarchie tempérée et constitutionnelle, ou la république constituée selon la théorie de la liberté et véritable organe de l'opinion. Il n'appartient pas à toutes les nations de pouvoir, sans danger, laisser au public le choix de ses représentans; et lorsqu'elle peut craindre les effets de l'assemblée du peuple en comices, lorsque les avantages qu'elle espère sont moindres que les inconvéniens qu'elle prévoit, cette nation qui ne peut être protégée par la république, a recours aux principes d'une bonne et sage monarchie. Dans la constitution actuelle de la Hollande, le grand-pensionnaire a plus de pouvoir que le roi n'en a en Angleterre: il en a plus même que l'EMPEREUR en France, et qu'aucun monarque n'en eût chez aucune nation; et ce qui est sans exemple dans un état républicain, les Hautes-Puissances, ou le corps représentatif et législatif, ont été nommés par le grand-pensionnaire. Le vice de cette organisation avoit pu échapper à des regards pénétrants. Il n'y a pas de république là où le corps représentatif et législatif n'est pas nommé par les comices; et si l'on craint les comices, il faut renoncer au système de la république. On ne doit proscrire absolument que le gouvernement qui, n'ayant ni les avantages de la république, ni ceux de la monarchie, réunit tous les inconvéniens de l'un et de l'autre.

« Lorsque telle est la situation de la Hollande, quelques changemens qu'elle apporte à son organisation, elle ne peut qu'y gagner. Si les propriétaires, les commerçans, les hommes éclairés pensent qu'ils peuvent faire sortir leur représentation des choix faits par le peuple sans distinction de classes ou de religions, ils établiront un système plus convenable que l'état actuel. Si telle n'est pas leur opinion, et qu'ils croient devoir recourir à une monarchie constitutionnelle, ils feront encore une chose plus favorable à leur pays que ne sauroit l'être le maintien de l'état actuel. C'est à eux à connoître leur situation à apprécier les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et à choisir entre ces deux systèmes, celui qui a le plus de rapports avec elles, et qui est le plus propre à asseoir sur de solides bases la prospérité et la liberté publiques.

« La Bavière a pris possession du margraviat d'Anspach, et elle a cédé à la France le duché de Berg qui, réunit à celui de Clèves, fait l'apanage du prince Joachim, grand-amiral de l'Empire. Wesel est une place forte qui couvre nos fron-

tières. Le duché de Clèves nous met dans un contact avantageux avec la Hollande, et désormais la France ne compte plus sur la rive droite du Rhin que des princes alliés par le sang à la famille impériale.

» Le général Oudinot a pris possession des comtés de Neuchâtel et de Vallengin. Il a trouvé ces pays encombrés de marchandises anglaises entassées par tous les marchands de la Suisse, et notamment par ceux de Bâle. L'armée française a fait une capture de plusieurs millions. Toutes les rives du lac de Neuchâtel étoient couvertes de denrées de fabrique anglaises. Cette circonstance est un trait de lumière qui justifie toutes les mesures prohibitives qui peuvent être prise à l'égard de la Suisse. Cette contrée n'est autre chose en ce moment que l'entrepôt de fabriques anglaises. Lorsqu'elle sera encombrée de ces denrées, il y aura peut-être aussi quelque moyen de faire subir un nouvel échec à nos ennemis. Comment le landamman n'est-il pas frappé des dangers auxquels il expose sa patrie? Qui défendrait Bâle d'une visite de l'armée française? Ce magistrat qui voit la contrebande s'organiser en grand sous ses yeux; pense-t-il donc n'être pas responsable si les Français considèrent des dépôts de marchandises prohibées faits avec une telle publicité et dans une si énorme quantité, comme un véritable acte d'hostilité? Si l'administration française multiplie les prohibitions entre la Suisse, la France et l'Italie, le landamman actuel n'en sera-t-il pas la cause, et toutes les plaintes que pourront faire les Suisses, ne seront-elles pas injustes et mal fondées?

« » La Dalmatie est occupée par l'armée française. Elle est séparée des bouches du Cartaro par le territoire de la république de Raguse. Le pays est montagnoux et les chemins sont difficiles. Les troupes françaises étoient déjà arrivées à Raguse lorsque le fort de Castel-Nuovo fut remis à trois cents Russes par le général Brady, qui commandoit à deux mille Autrichiens. Ce général, anglois d'origine, a manqué à la France, et a trahi son maître. A cette nouvelle, le maréchal Berthier a ordonné que la ville de Braunau, qui défend la frontière de l'Inn, et qui devoit être remise le 1^{er} avril, ne fût pas rendue et fût réarmée. Les corps de la Grande-Armée, qui étoient en marche pour revenir en France, se sont arrêtés. Les prisonniers de guerre qui devoient être renvoyés en Allemagne ont été retenus jusqu'à nouvel ordre dans les lieux où ils se trouvoient. Cet outrage fait par la Russie aux armes et au pavillon de l'Autriche est d'autant plus inconcevable, que les Russes qui sont à Corfou ne s'approvisionnent que par les ports de Trieste et de Fiume, avec lesquels la libre communication n'a pas cessé de leur être permise. La cour de Vienne a ordonné que le général Brady soit arrêté et traduit à une commission militaire. Elle a témoigné son mécontentement à la Russie. Elle obtiendra que Castel-Nuovo et les bouches du Cartaro soient remis à la France, sans avoir besoin de répondre par les armes à cette hostilité.

» Les Russes ont évacué le Hanovre et sont retournés dans leur pays. L'armée que commandoit l'empereur Alexandre est aussi rentrée en Russie. Après toutes les pertes qu'elle a éprouvées, il est très-naturel qu'elle recrute pour les réparer. Une partie des troupes qui étoient à Corf u a repassé le Bosphore avec le général Lasey; une partie considérable de celles qui étoient en Pologne s'est dirigée sur Choczim et la Crimée. Le prestige favorable aux armées russes est détruit. L'armée française, qui en deux mois, a dissipé une troisième coalition, n'étoit alors que sur le pied de paix; après les trois mois qui se sont écoulés depuis, elle se trouve sur le pied de guerre. Elle n'auroit rien à craindre de toutes les forces de l'Europe; mais personne ne fera plus une quatrième coalition.... L'Angleterre sait bien que ce seroit de l'argent perdu: elle calcule avec effroi que la première coalition, qui a duré cinq ans, a donné la Hollande, la Belgique, le Rhin et la Cisalpine à la France; que la seconde, qui n'a duré que deux ans, a donné à la France le Piémont et la Suisse; que la troisième qui a duré trois mois, lui a donné Venise, Naples et Gènes; que la moindre chose qu'elle pût obtenir d'une quatrième coalition, seroit Trieste et Fiume, et l'exclusion à perpétuité des Anglais de tous les ports de l'Europe. La Russie, revenue des vaines illusions qui l'avoit abusée, sait très-bien ce que peuvent trente millions d'hommes répandus sur un territoire immense, et ayant à s'opposer aux Persans, aux Turcs, aux Tartares, contre quarante millions de Français réunis sur un seul plateau, braves, actifs, intelligens, et plus capables de conquérir la Russie, que les Russes de conquérir la France.

» Des mini tres anglais, russes et sardes, et une poignée de mécontents de tous les pays, avoient choisi Rome pour le centre de leurs intrigues; l'EMPEREUR a demandé qu'ils fussent chassés, et qu'un souverain situé dans son empire ne fit rien de contraire à la sûreté des armées de Naples et d'Italie. Le premier soin d'une armée doit toujours être de ne souffrir autour d'elle ni embauchage ni espionnage. Cette demande avoit donné lieu à plusieurs consistoires, lorsque les hommes qui en étoient l'objet se sont eux-mêmes rendu justice, et ont tous évacué Rome.

» Le royaume de Naples est entièrement conquis. Les troupes françaises sont à Reggio, à Otrante, à Tarente, et il n'y a qu'un très-petit nombre de troupes napolitaines qui aient pu s'embarquer et parvenir dans la Sicile. Cette île est aujourd'hui défendue par 4500 Anglais; la présence de tels ennemis n'est qu'un motif de plus pour y attirer les Français. Gaète, petite place qui contient 1500 hommes de garnison, est assiégée.

» La victoire d'Austerlitz a produit autant d'effet à Constantinople qu'à Paris; la joie y a été sincère et générale. Le gouvernement de la Porte n'est ni ignorant, ni vendu. Il peut y avoir à Constantinople quelques traîtres, mais ils ne sont pas nombreux; tandis que les démarches multipliées de la Russie, pour saper les fondemens de ce vaste empire, n'ont point échappé aux vrais Ottomans, ils n'ignorent point que la protection de la France est seule efficace pour la Porte, que la France est seule intéressée à la protéger. Le voisinage des Français occupant la Dalmatie, a inspiré une vive allégresse. L'Empereur Napoléon a été reconnu comme Empereur. La Porte sait bien que son traité avec la Russie a été commandé par la force, et qu'il est bien plus un traité de suzerain à vassal, que de souverain à souverain; que ce ne sont pas les Français qui excitent les Grecs et les Serviens, qui tiennent des vaisseaux de guerre mouillés devant Constantinople, et qui trament sans cesse des soulèvemens dans la Morée. Cette nouvelle attitude de la Porte ne laisse pas que d'inspirer des inquiétudes à Saint-Pétersbourg; et si la Porte prend de l'énergie contre la Russie, il

n'y a pas entre ces deux empires la disproportion qu'on peut supposer. Le Musulman est brave, et pour peu qu'il fût dirigé et aidé, il triompherait des milices moscovites. Il n'est pas probable que la Porte veuille faire la guerre; mais elle a le droit de conserver son indépendance et de vouloir être à l'abri des insultes de M. Italinski, dont toutes les démarches, quand il communique avec le divan, ne sont propres qu'à exciter l'indignation et la haine.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 14 avril.

Projet de loi sur les finances, an 14 et 1806.

Titre I^{er}. — *Des exercices 9, 10, 11 et 12.*

Art. I^{er}. Les sommes restant à rentrer au 1^{er} janvier 1806 sur les exercices 9, 10, 11 et 12, seront portées en recette au compte de l'exercice courant. 2. Il est mis à la disposition du gouvernement un fonds extraordinaire, de 60 millions, dont 44 millions pour solder les exercices 9, 10, 11 et 12, et 16 millions pour l'exercice an 13. 3. Cette somme sera réalisée par des bons de la caisse d'amortissement, que le trésor public est autorisé à donner en paiement des ordonnances des ministres pour le service desdites années, en conséquence des crédits qui leur seront ouverts par des décrets spéciaux. 4. En remplacement du capital ci-dessus, il est créé au profit de la caisse d'amortissement une rente de 3 millions, qui courra du 1^{er} janvier 1806. 5. Les bons seront de 10,000 fr. chacun; ils seront divisés par mille, en six séries, et numérotés depuis 1 jusqu'à 6000; ils seront transmissibles par endossement, et payables en numéraire à la caisse d'amortissement, à raison d'un million par mois, et aux époques fixes des 5, 15, 20 et 30 de chaque mois, à partir de juillet 1806. 6. Les bons échéant dans les douze mois de 1807 et les six premiers mois 1808, porteront intérêt à 6 pour 100 par an, à compter du 1^{er} janvier 1807, jusqu'au mois de leur échéance inclusivement. Cet intérêt sera acquis pour le mois entier, quel que soit le jour de l'échéance. Ceux échéant dans les six derniers mois 1808 et années suivantes jusqu'au 30 juin 1811, dernière échéance, jouiront d'un intérêt de 7 p. 100 par an, à partir du 1^{er} janvier 1808. 7. La caisse d'amortissement remettra au trésor public, en 1806, pour 24 millions des bons des premières échéances. Les autres ne seront versés que successivement en 1807, dans la proportion des besoins résultant des liquidations, en vertu des décrets spéciaux, jusqu'à concurrence de ce qui pourroit être reconnu nécessaire. 8. Ces bons seront admis, en concurrence avec le numéraire, en paiement des domaines à vendre, appartenant à la caisse d'amortissement.

9. Les 15,500,000 fr. que le trésor public doit verser à la caisse d'amortissement en 1806, tant pour le fonds ordinaire d'amortissement que pour le remboursement de partie des cautionnements qu'il a reçus, ainsi que pour l'intérêt desdits cautionnements, seront payés à la caisse d'amortissement, en domaines nationaux disponibles, estimés à vingt fois le revenu. 10. Il en sera de même pour la somme de 5,500,000 fr. que ladite caisse aura à réclamer en 1807, tant pour le remboursement que pour l'intérêt desdits cautionnements. 11. Au moyen de la délégation qui sera faite à la caisse d'amortissement, en exécution des deux articles précédens, elle ne sera pas comprise au budget de 1806, et elle ne sera portée dans celui de 1807 que pour le fonds ordinaire d'amortissement de 10 millions seulement.

Tit. II.—Du crédit relatif aux inscriptions à faire au grand-livre, en l'an 14 et 1806.

12. La somme de 353,938 fr., celle de 363,876 fr., et enfin celle de 1,741,979 fr. qui restent disponibles sur les crédits ouverts par les lois des 30 ventose an 9, 20 floréal an 10 et 4 germinal an 11, pour les inscriptions au grand-livre de la dette publique, des dépenses du service des années 5, 6, 7, 8, de la dette constituée et de la dette exigible, sont réunies pour être appliquées à la consolidation de ces diverses dettes indistinctement.

Tit. III. — Contributions personnelle, somptuaire et mobilière de la ville de Lyon.

13. Le contingent de la ville de Lyon, dans les contributions personnelle, somptuaire et mobilière, montant à 349,863 fr. 30 c., sera définitivement payée au trésor public par le produit de la perception et du remplacement déterminés par le décret du 25 thermidor an 13, rendu en exécution de la loi du 13 pluviose de la même année.

Tit. IV. — Supplément de cautionnement des préposés comptables de la régie de l'enregistrement et des domaines.

14. Tous les receveurs de l'enregistrement, des domaines, du timbre et des droits d'hypothèque, fourniront un supplément de cautionnement en numéraire, pour sûreté de leur gestion. 15. Le cautionnement total de chaque receveur est fixé au double du montant des remises d'une année entière, d'après les produits de l'an 13, ou d'après ceux de l'année courante, pour les départemens nouvellement réunis, conformément à l'état général qui en sera arrêté par le ministre des finances. 16. Il sera fait déduction, sur le montant du cautionnement ainsi fixé, de ce qui aura été payé précédemment au même titre par chaque préposé. 17. La somme restant à payer pour compléter le cautionnement, sera fournie, savoir : un quart dans les trois mois qui suivront la publication de la présente loi, et les trois autres quarts dans les mois de juin et octobre 1806, et janvier 1807. L'intérêt de ces cautionnemens sera payé sur le même pied que par le passé. 18. Les fonds provenant desdits cautionnemens seront versés au trésor public, pour le service de l'an 14, et rétablis dans la caisse d'amortissement, conformément aux lois des 7 et 27 ventose an 8. 19. A l'avenir, aucun préposé comptable ne pourra être installé dans l'emploi dont il aura été pourvu, qu'après avoir versé le montant de son cautionnement et en avoir justifié.

Tit. V. — Nouvelles progressions de la taxe des lettres.

20. A compter de la publication de la présente loi, la taxe pour le transport des lettres et paquets sera établie et perçue d'après les progressions suivantes : Pour les distances à parcourir jusques

à 50 kylomètres	2 décimes.
de 50 à 100.	3
de 100 à 200.	4
de 200 à 300.	5
de 300 à 400.	6
de 400 à 500.	7
de 500 à 600.	8
de 600 à 800.	9
de 800 à 1000.	10
de 1000 à 1200.	11
au-dessus de 1200.	12

21. La taxe des lettres transportées dans l'intérieur de la ville et faubourgs de Paris est portée de 10 à 15 centimes.

Tit. VI. — Régie des droits réunis.

Des inventaires. — 22. Le droit fixe d'inventaire imposé par la loi du 5 ventose an 12, sera acquitté par les acheteurs, au moment de l'enlèvement des boissons. 23. Le droit sera acquitté par les propriétaires, lorsque le transport sera fait pour leur compte hors de la commune où les boissons auront été inventoriées. 24. Lors du récolement d'inventaire, les propriétaires ne pourront jamais être recherchés pour aucun autre droit que pour le droit fixe d'inventaire.

De la vente en gros. — 25. Il sera perçu au profit du trésor public un droit égal au vingtième du prix de la vente, à chaque vente et revente en gros, des vins, cidres, poirés, bières, eaux-de-vie, esprits, ou liqueurs composées d'eaux-de-vie ou d'esprit. 26. Aucun enlèvement ni transport de boissons ne pourra être fait sans déclaration préalable de la part du propriétaire, ou du vendeur, ou de l'acheteur. 27. Les propriétaires qui voudront transporter pour leur propre compte de boissons, ne seront tenus d'acquitter d'autre droit que le coût du passavant. 28. Lorsque la déclaration aura pour objet des boissons vendues ou revendues, on sera tenu de payer les droits portés en l'art. 25, et de se munir d'un congé. 29. Les congés et passavans seront marqué du timbre de la régie des droits réunis, et ils ne pourront excéder le prix de cinq centimes. 30. Les voituriers, bateliers et tous autres qui transporteront des boissons, seront tenus de représenter, à toutes réquisitions des employés de la régie, lesdits passavans ou congés. 31. Les marchands en gros, les courtiers, facteurs et commissionnaires de boissons, les distillateurs et bouilleurs de profession, seront assujétis aux exercices des employés, à raison des boissons qu'ils auront en leur possession. 32. Lorsque la régie aura lieu de croire, par l'infériorité des valeurs déclarées, que la déclaration est fautive, elle pourra retenir les boissons, pour son compte, au prix déclaré, en payant comptant et le cinquième en sus.

De la vente en détail. — 33. Il sera perçu, lors de la vente en détail des boissons spécifiées en l'article 25, un droit égal au dixième du prix de ladite vente. 34. Ceux qui vendent des boissons en détail, seront tenus d'en faire la déclaration et de désigner les espèces et quantités de boissons qu'ils auront en leur possession. 35. Ils seront tenus de souffrir les visites et exercices des employés. 36. Les propriétaires qui voudront

faire la vente en détail des boissons de leur crû, ne paieront que la moitié du droit de la vente en détail.

Dispositions générales. — 37. Les contraventions aux dispositions précédentes seront punies de la confiscation des objets saisis et d'une amende de 100 francs. 38. Les débitans de boissons pourront être reçus à abonnement, de gré à gré. 39. A défaut de paiement des droits, il sera décerné, contre les redevables, des contraintes qui seront exécutoires, nonobstant opposition et sans y préjudicier. 40. Il n'y aura pas, dans l'intérieur de la ville de Paris, d'exercice sur les boissons. Les droits établis par la présente y seront remplacés par des droits perçus aux entrées, à raison de 4 fr. par hectolitre de vin et eau-de-vie, et de 2 fr. par hectolitre de bière, de cidre et de poiré. 41. Les bières fabriquées dans Paris supporteront le même droit de 2 fr. par hectolitre. 42. Il sera pourvu par des réglemens d'administration publique, à toutes les mesures nécessaires pour assurer les perceptions confiées à la régie des droits réunis, et pour la répression des fraudes et des contraventions. 43. Ils pourvoient à ce que notre commerce des vins et eaux-de-vie à l'étranger ne puisse souffrir des dispositions de la présente loi. 44. Ces réglemens seront, dans trois ans, présentés au corps législatif, pour être convertis en loi.

Du droit sur les tabacs. — 45. Le droit de fabrication des tabacs, établi par l'article 18 de la loi du 5 ventose an 12, sera perçu sur le poids des feuilles de tabac employées à la fabrication, à raison de 8 décimes par kilogramme. 46. Il sera perçu en outre, sur les tabacs fabriqués, une taxe de 2 décimes par kilogramme, qui sera payée par les fabricans, lors de la vente de ces matières. Ils seront obligés de tenir registres de ces ventes et de les représenter aux employés de la régie sur leur première réquisition. 47. Les tabacs fabriqués seront revêtus des marques et vignettes de la régie, faute de quoi ils seront saisis et confisqués.

Tit. VII. Du remplacement de la taxe d'entretien des routes par une taxe sur le sel, à l'extraction des marais salans.

48. Il est établi, au profit du trésor public, un droit de deux décimes par kilogramme de sel, sur tous les sels enlevés soit des marais salans de l'Océan, soit de ceux de la Méditerranée, soit des salines de l'Est, soit de toute autre fabrique de sel. Ce droit sera perçu, pour cette seule fois, sur les sels existant dans les magasins, sauf ceux qui seront reconnus susceptibles de jouir de l'entrepôt. Les propriétaires de ces sels seront tenus de faire la déclaration exacte des quantités qu'ils en possèdent, et d'en acquitter le droit dans les délais qui

seront déterminés, 49. Tous les sels fabriqués dans les salines des départemens de la Meurthe, du Jura, du Mont-Blanc, de la Haute-Saône, du Doubs, du Bas-Rhin et du Mont-Tonnerre paieront, outre le droit fixé par l'art. 48, deux francs par quintal métrique du sel de leur fabrication. 50. La vente du sel continuera d'être faite dans les départemens au-delà des Alpes, au profit de l'état, par la régie établie dans le ci-devant Piémont, par la loi du 5 ventose an 12, sans que le prix puisse excéder 50 centimes par kilogramme (5 sous la livre). La même régie continuera de faire, au profit de l'état, dans les mêmes départemens, la fabrication et la vente exclusive du tabac.

51. Il ne pourra être établi aucune fabrique-chaudière de sel, sans une déclaration préalable de la part du fabricant, à peine de confiscation des ustensiles propres à la fabrication, et de 100 fr. d'amende. 52. Le droit établi sera dû par l'acheteur au moment de la déclaration d'enlèvement. 53. Pourra néanmoins la régie, lorsque la déclaration donnera ouverture à un droit de plus de 600 fr., recevoir en paiement du droit des obligations suffisamment cautionnées, payables à trois, six et neuf mois. 54. Il n'y aura pas lieu au paiement du droit, mais seulement à l'acquit du droit ordinaire de balance du commerce et du timbre du congé, pour les sels destinés pour l'étranger. 55. Il en sera de même pour les sels destinés à la pêche maritime, ou pour les salaisons destinées aux approvisionnemens de la marine et des colonies.

56. Les sels transportés par mer et destinés pour la consommation intérieure, pourront être expédiés sous acquit-caution, et jouir de l'entrepôt dans les ports et dans les villes de l'intérieur qui seront désignées par le gouvernement.

57. Les procès-verbaux de fraudes et contraventions seront assujétis aux formalités prescrites par les lois aux employés de la régie des douanes et de celle des droits réunis : les condamnations seront poursuivies, par voie de police correctionnelle, conformément aux dispositions des mêmes lois, et punies de la confiscation des objets saisis et de l'amende de 100 fr. 58. Il sera pourvu par des réglemens d'administration publique, sous les peines portées par l'art. 51, à toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente loi. Ces réglemens seront présentés dans trois ans au corps législatif, pour être convertis en loi. 59. Le produit de la contribution établie par la présente loi, est exclusivement affecté à l'entretien des routes et aux travaux des ponts et chaussées. 60. La taxe d'entretien des routes est supprimée, à partir du 21 septembre prochain.

Tit. VIII.—*Contributions directes des cent derniers jours de 1806.*

61. Les contributions directes des cent derniers jours de 1806, seront perçues à raison d'un quart et du dixième du quart du montant du principal fixé pour chacune d'elles par la loi du 22 ventose an 13. 62. Les contributions indirectes perçues en l'an 14 le seront également pour les cents derniers jours de 1806.

Tit. IX.—*Dépenses des trois mois dix jours de l'an 14 et de l'année 1806.*

63. La somme de quatre cent quatre-vingt-quatorze millions deux cent quarante mille trois cent cinquante-cinq francs, faisant avec celle de quatre cent millions portée en l'article 42 de la loi du 2 ventose an 13, la somme totale de huit cent quatre-vingt-quatorze millions deux cent quarante mille trois cent cinquante-cinq francs, est mise à la disposition du gouvernement. 64. Cette somme sera prise sur le produit des impositions dérivées par les lois, et sur les autres ressources de l'an 14 et de 1806.

65. Elle sera employée au paiement d'abord de la dette publique, et ensuite aux dépenses générales du service, comme il suit :

Dette publique, perpétuelle (trois semestres)	72,938,364 l.
Dette viagère (deux semestres en janvier et juillet 1806.)	18,236,347
Dette perpétuelle du ci-devant Piémont (trois semestres)	3,600,000
Dette viagère, <i>idem</i> (deux semestres)	485,000
Dette perpétuelle de la ci-devant Ligurie (3 semestres).	1,738,500
Liste civile, y compris deux millions aux princes, à raison de vingt-sept millions par an, pour quinze mois dix jours.	84,425,000
Total.	131,423,211

Dépenses générales du service.

Grand-juge ministre de la justice.	25,640,953
Relations extérieures.	10,000,000
Intérieur.	34,348,889
Finances	39,679,604
Trésor public.	10,190,000
Ministère de la guerre	229,064,000
Administration de la guerre	161,499,257
Marine	166,400,000
Cultes, y compris les 24 millions pour les pensions.	36,600,000
Police générale.	894,445
Frais de négociations.	15,500,000
Fonds de réserve.	33,000,000
Total général.	894,240,355

Tit. X. *Fixation des contributions de 1807.*

66. La contribution foncière, la contribution personnelle et mobilière,

celle sur les portes et fenêtres, et les patentes, seront perçues pour l'année 1807, sur le même pied qu'en 1806, à la déduction d'un million sur le principal de la contribution foncière des départemens qui composent le ci-devant Piémont, en considération de la vente exclusive du sel et du tabac établie dans ces départemens. La répartition de cette diminution sera faite par le gouvernement. 67. La distribution des centimes destinés aux dépenses fixes et variables, est faite entre ces deux natures de dépenses, conformément aux tableaux n^{os} 1 et 2. Le conseil-général de département répartira le montant des dépenses variables, sans pouvoir excéder le *maximum* porté au tableau n^o 2. Le centime et demi qui avoit été proposé additionnellement au principal de la contribution foncière en 1806, pour les frais de cadastre, ne sera point imposé en 1807. Les dépenses de cette opération seront acquittées désormais sur les fonds généraux du trésor public. 68. Les conseils-généraux de départemens pourront, en outre, proposer d'imposer jusqu'à concurrence de 4 centimes au plus, soit pour réparation, entretien de bâtimens et supplément de frais de culte, soit pour construction de canaux, chemins ou établissemens publics. Le gouvernement autorisera, s'il y a lieu, ladite imposition. 69. A compter de 1807, il ne sera plus fait de taxes somptuaires. 70. Les contributions indirectes perçues en l'an 1806, sont prorogées pour l'an 1807.

Tit. XI. — *Crédit provisoire pour l'année 1807.*

71. La somme de cinq cents millions est mise à la disposition du gouvernement, à compte des dépenses du service pendant l'année 1807. 72. Cette somme sera prise sur le produit des contributions dégrèées, et sur les autres ressources de l'année 1807.

Tit. XII. — *Remplacement des taxes somptuaire et mobilière des villes ayant un octroi.*

73. Le remplacement du montant des taxes somptuaire et mobilière des villes ayant un octroi, pourra être opéré à compter de l'an 1807, par une perception sur les consommations. 74. Le mode de perception adopté pour le remplacement, sera provisoirement exécuté, et présenté, en forme de projet de loi, au corps législatif dans le courant de sa prochaine session.

Tit. XIII. — *Prélèvement sur les octrois des villes pour le pain de soupe des troupes.*

75. La retenue qui se fait sur les octrois des villes pour le pain de soupe des troupes, s'opérera désormais sur les octrois de toutes les villes qui ont plus de 20,000 fr. de revenu, ou au moins quatre mille âmes de population, et sera porté à dix pour cent du produit net desdits octrois, à compter du 1^{er} janvier 1806.

Séance du 16 avril.

La séance est consacrée à un scrutin secret pour l'élection des candidats à la présidence. La majorité absolue se réunit en faveur de MM. Dureau-Lamalle, de la 4^e série; Terrasson, de la 5^e série; et Jaubert, de la 3^e série. Le corps législatif arrête que la liste des quatre candidats, complétée par l'élection de M. Noguez nommé hier, sera transmise à S. M. par un message.

Séance levée et indiquée à demain.

(N^o. CCXLIX.)
(SAMEDI 26 AVRIL 1806)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

DU POÈME DE LA CONVERSATION.

Le Parleur à prétention.

QUE mon bon Ange aussi me débarrasse
De cet homme à prétention,
Qui, commandant l'attention,
A ses moindres propos attache une préface;
Qui, tel que l'on voit un archer,
De son arc détendu quand la flèche s'envole,
S' suivre de l'œil le trait qu'il vient de décocher,
Sitôt qu'il lâche une parole,
Vient lire dans mes yeux l'effet de son discours,
Ne permet pas qu'on en trouble le cours;
D'un regard exigeant me presse, m'interroge,
Quête un souris, sollicite un éloge;
Tremble qu'une pensée, une maxime, un mot,
N'aïlle mourir dans l'oreille d'un sot.
Au milieu de sa période,
J'échappe en m'esquivant au parleur incommode,
Et le laisse chercher dans les regards d'autrui,
La satisfaction que lui seul a de lui.

J. DEUILLE.

K

FRAGMENT

D'UN POÈME INTITULÉ : LA DANSONOMIE.

Début.

MILLE auteurs, dont le nom ici n'importe guère,
 Embouchant à grand bruit la trompette d'Homère,
 Et grossissant l'éclat de leurs tonnantes voix,
 De héros furibonds ont mugis les exploits.
 D'autres, peu transportés de ces nobles prouesses,
 Ont soupiré l'amour et ses douces foiblesses.
 Un seul, mieux inspiré, digne enfant de Comus,
 Chanta l'art de manger sur le luth de Phébus.
 L'esprit et l'estomac, lui donnant leur suffrage,
 Goûtent l'heureux sujet de son heureux ouvrage;
 Et la postérité, scellant leurs jugemens,
 Un jour le nommera le Boileau des gourmands.
 Mais un sujet plus beau, plus grand, plus digne encore,
 D'un zèle impétueux aujourd'hui me dévore.
 Art divin qui comprend tous les temps, tous lieux,
 Adoré des mortels, enseigné par les dieux,
 Dont l'indicible attrait, dont l'incroyable gloire
 Illustre cent héros dans la fable et l'histoire;
 Qui des âges passés, et présens et futurs,
 A fait, fait et fera les titres les plus sûrs.
 Embrassé de sa vaste et sublime éloquence,
 Au siècle des danseurs je viens chanter la danse.
 Muse, toi qu'au sommet du riant Hélicon,
 Devant l'autel sacré de l'époux de Junon,
 Hésiode, jadis, au lever de l'aurore,
 Vit si souvent, aux sons de ta harpe sonore,
 Guider d'un pied léger, sur le tapis des fleurs,
 Les rondes et les sauts de tes pudiques sœurs,
 Therpsichore, descends de la double colline,
 Viens diriger l'essor de ma fougue divine.
 Momus, joins à mes chants le bruit de tes grelots;
 Fais pétiller mes vers du sel de tes bons mots.
 Et toi qui, le front ceint de palmes de lumière,
 Et voilant ton beau corps d'une écharpe légère,
 Sur tes ailes d'azur balancé mollement,
 De tes pas immortels charmes le firmament,

Et conduis, aux accords de l'hymne des louanges,
 Les cœurs des séraphins et les danses des anges,
 Roi des divins concerts, ange des saints ballets,
 Des vermeils chérubins quitte aussi les palais,
 Viens de ton souffle pur épurer mon génie;
 Eclaire de tes feux sa carrière hardie,
 Et pardonne en ce jour, s'il ose malgré lui
 A ton appui sacré joindre un profane appui;
 Dans le vaste sujet qu'entreprend mon audace,
 J'ai besoin des secours du Ciel et du Parnasse.

Par G. E. DE P.....TE (de Lyon).

R O N D E A U.

EN l'air on fait mainte chose en la vie :
 On donne en l'air parole qu'on oublie
 Au moribond qui demande à guérir,
 Au créancier, dont l'aspect humilie,
 Au vieil amant qu'on est près de trahir.

Que de fripons on a vu s'enrichir,
 Qui devroient bien, pour désarmer l'envie,
 Et figurer et se faire applaudir
 En l'air !

Voyage en l'air me semble une folie ;
 Mais si l'Amour, ô ma charmante amie,
 M'avoit donné les ailes de Zéphyr,
 De mes rivaux trompant la jalousie,
 On me verroit doucement te ravir
 En l'air.

DE WAILLY.

E N I G M E.

Je suis, ami lecteur, un être original :
 Je fais le bien ; jamais le mal ;
 Je me plais pourtant dans le vice ;
 Et ne connois point la vertu.
 C'est un malheur : mais que veux-tu ?
 Je suis faite pour le caprice.
 J'accompagne partout le roi,
 Sans jamais sortir de la ville.
 Je serai toujours l'orphelin, la pupille ;
 Mais les tuteurs sont des monstres pour moi.

K 2

Je suis sensible dans la peine,
 Encore plus dans le plaisir :
 Sans moi l'on ne sauroit jouir,
 Ni porter d'amoureuse chaîne.
 Dans l'univers je règne avec orgueil,
 Rien ne sauroit éviter ma puissance :
 Mortel, j'assiste à la naissance,
 Et l'on me retrouve au cercueil.

L O G O G R I P H E.

PAR fois très-belle avec ma tête,
 Je suis encor beau sans ma tête;
 On me voit laide avec ma tête,
 Et souvent tortu sans ma tête.
 Ravissante si j'ai ma tête,
 Je peux plaire aussi sans ma tête.
 Je suis variée avec ma tête,
 Mâle et femelle sans ma tête.
 Je suis commode avec ma tête,
 Et très-utile sans ma tête :
 Antique, on m'aime avec ma tête,
 Et vieux, je vaux plus sans ma tête.
 Je suis dans tout avec ma tête,
 Et presque partout sans ma tête.
 A me fixer avec ma tête,
 En vain la vieille Eglé s'entête.
 Je passe... avec et sans ma tête.
 Adieu.

L O G O G R I P H U S.

INTEGRA, in Coelis habito, cum nomine magno,
 Cor de ventre trahas, Anglia terra mea est :
 Invenies animal, (nec fallor) mite, quietum :
 Et tibi parebit foemina, sed vetula.

C H A R A D E.

L'HOMME, en venant au monde, est mon premier ;
 L'air du visage annonce mon dernier ;
 Au ciel, cher lecteur, cherche mon entier.

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Carte de Géographie*.
 Celui du Logogriphe est *Epreuve*, où l'on trouve *preuve*.
 Celui de la Charade est *Mort-alié*.

Voyage en Italie et en Sicile fait en MDCCCI et MDCCCII; par M. *Creuzé de Lesser*, membre du corps législatif. Avec cette épigraphe :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Du BELLOY.

Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez *Renouard*, libraire, rue S. André-des-Arcs; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

HORACE a appelé le vieillard, *laudator temporis acti*; et ces mots devenus proverbes, pourroient aussi s'appliquer à l'âge mûr, et même à la jeunesse, puisqu'aux différentes époques de la vie nos souvenirs sont presque tous accompagnés de regrets. Mais on peut dire avec autant de vérité, que nous ne sommes pas moins portés à louer les lieux où nous ne vivons pas, que les temps qui ne sont plus. Une longue habitude nous a rendus indifférens sur les beaux spectacles qui nous entourent. Ce qui frappe d'admiration tous les étrangers, excite rarement en nous une attention d'un moment. C'est peu d'être insensible aux chefs-d'œuvre que nous possédons, nous voudrions qu'en notre faveur la nature eût dérogé à ses lois; nous voudrions des étés sans chaleurs, et des hivers sans frimas. S'il est un pays généralement vanté, c'est là que notre imagination nous transporte : elle nous y montre un ciel plus pur, des eaux plus transparentes, des champs plus féconds, une nature plus belle et plus variée : elle nous exagère encore toutes les exagérations des voyageurs.

Telle étoit peut-être la disposition d'esprit où se

trouvoit M. Creuzé quand il partit pour l'Italie. Cette belle contrée n'aura pas ressemblé en tout au tableau enchanteur qu'il s'en étoit tracé par avance ; car quels objets réels pourroient égaler les illusions d'une imagination vive et brillante ? De retour dans sa patrie, il voit répandues partout les idées fausses qu'il a jadis partagées lui-même. Il veut tracer un tableau plus fidèle ; on lui en conteste la ressemblance. La contradiction, sans qu'il s'en aperçoive, le pousse bientôt au-delà du vrai. On accorde tout à l'Italie ; il finit par tout lui refuser ; et c'est au milieu de ces discussions qu'il écrit pour le public, le récit de son voyage.

Il n'y a pas de si bon esprit qui ne soit susceptible de se laisser aveugler par quelque prévention ; et il faudroit que je présumasse beaucoup de la force de ma logique pour me flatter d'éclairer un juge trop passionné ; mais comme un ouvrage écrit sur un sujet intéressant , et rempli de paradoxes soutenus avec esprit , pourra compter beaucoup de lecteurs , il ne sera pas inutile de combattre ici quelques-unes des opinions qui y paroissent le plus s'éloigner de la vérité , sinon dans l'espoir de ramener l'auteur à des idées moins exagérées , du moins pour avertir la défiance de ceux qui le liront.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur l'Italie, avoient été conduits dans cette contrée par l'amour des arts : faut-il s'étonner, qu'émerveillés de tous les grands spectacles qu'elle présente, ils nous en aient fait des peintures si propres à nous séduire ? Les temples, les statues, les antiquités, les sites pittoresques ; c'étoit là tout ce qu'ils vouloient voir. Les mœurs des habitans n'étoient pas l'objet de leurs études ; ils ne songeoient guère à examiner si les esprits y étoient en général aussi cultivés qu'en France ; et si notre politesse simple et noble ne vaut pas mieux que toutes ces démonstrations exagérées, qui semblent annoncer à la fois de la fausseté et de la bassesse. Ils ont rarement parlé de la misère qui accable, dans certains gouver-

nemens, une classe peu industrielle, et qui contraste d'une manière si affligeante avec le luxe des grands. Tout entiers à l'admiration que leur inspiroit la majesté des palais, ils remarquoient à peine ces malheureux couverts de haillons et étendus sur la pierre, au pied de ces mêmes colonnes dont ils étudioient les savantes proportions.

C'est avec des yeux bien différens que M. Creuzé a vu l'Italie. Accoutumé à l'urbanité française, à ces réunions brillantes qu'embellissent souvent toutes les graces et tous les talens, à ce mélange de frivolité et d'instruction qui caractérisent chez nous l'homme aimable, il a vainement cherché parmi les Italiens ces formes agréables qui embellissent la science ou qui la suppléent, ce goût pour les arts de l'esprit si généralement répandu en France, et qui doit être sur-tout apprécié par ceux qui, comme M. Creuzé, cultivent eux-mêmes ces arts avec succès. Voué par état à l'étude de l'économie politique, il a dû être plus sensible qu'un autre aux vices d'administration qui, à l'époque de son voyage, influoient d'une manière si funeste sur le bonheur des peuples, sur les mœurs publiques et particulières, dans presque toutes les contrées de l'Italie.

Voilà sans doute pourquoi M. Creuzé a été moins sensible que ses devanciers à tant de monumens qui en rappelant la gloire de l'ancienne Italie, semblent attester combien a dégénéré la moderne. Aussi tout ce qu'on peut raisonnablement lui reprocher, c'est d'avoir trop souvent énoncé sur ces monumens des opinions plus que hasardées, qui aux yeux de bien des lecteurs ne prouveront rien autre chose, si non que M. Creuzé a beaucoup moins étudié l'architecture et la peinture, que l'art de soutenir un paradoxe d'une manière piquante. Ce n'est pas qu'on ne put répondre à cette critique en citant plusieurs aperçus très-justes et très-fins : l'homme d'esprit se fait toujours reconnoître, même au milieu de ses erreurs. Mais il n'en

est pas moins facile de voir que M. Creuzé a peu fréquenté les artistes, qu'il n'est pas porté par un goût naturel à l'étude des arts du dessin, et qu'il n'a pas assez médité sur leurs productions, pour se croire autorisé à soutenir des opinions toutes contraires à celles qu'ont professées constamment des hommes qui avoient vraiment le droit de juger.

Le peintre dont il paroît avoir le mieux senti le mérite est Raphaël. En plusieurs rencontres il semble frappé de la sublimité de ses conceptions; cependant, malgré ces témoignages d'admiration si souvent réitérés, on voit facilement qu'il est loin d'avoir conçu toute l'étendue du génie de ce premier des peintres. Ses jugemens, il faut le dire, paroissent souvent erronés et toujours superficiels, et si je me borne à un seul exemple, je puis assurer que c'est parce qu'il seroit trop long de les citer tous.

L'ouvrage de Raphaël, le plus étonnant peut-être, du moins sous le rapport de la composition, est le tableau connu sous le nom de la *Dispute du Saint-Sacrement*. M. Creuzé, qui consacre quelques lignes à la description de ce chef-d'œuvre, n'en peut approuver le sujet. En effet, la représentation d'une discussion sur la présence réelle dans l'Eucharistie, offroit des difficultés presque insurmontables. Il y a des tableaux dont la composition est en quelque sorte donnée par la nature même de l'action, et dont tout le monde peut, à quelque chose près, deviner d'avance l'ordonnance et la conception. Il y a d'autres sujets au contraire qui au simple énoncé ne paroissent pas pouvoir être traités, et sur lesquels on ne conçoit pas que l'imagination du peintre ait osé s'arrêter un moment. Mais M. Creuzé ne sait-il pas que dans la peinture comme dans la poésie, c'est souvent quand le génie semble enchaîné par un sujet ingrat, qu'il s'élançe avec plus d'audace. On diroit que l'espèce de défi qu'il s'est proposé à lui-même, anime et redouble ses efforts, et lui fait produire des

beautés-d'autant plus frappantes qu'elles sont moins prévues.

La Dispute du Saint-Sacrement suffiroit pour démontrer la vérité de cette observation. Rien de plus propre à inspirer le recueillement et le respect religieux, que l'assemblée de ces Pères de l'Eglise entourant l'autel où repose le pain mystérieux, les uns implorant les lumières célestes, les autres méditant profondément sur les Saintes-Ecritures. A la ferveur de leurs prières, à l'attention dans laquelle ils sont absorbés, le spectateur a d'abord été frappé de l'importance de leur délibération, et la curiosité respectueuse de ces jeunes clercs qui cherchent à lire leur décision sur leurs visages, lui apprennent que c'est en dernier ressort qu'ils vont prononcer sur ce grand sujet. S'il porte les yeux sur la partie supérieure du tableau, c'est encore un spectacle plus imposant; c'est Dieu dans toute sa gloire, au-dessus de la Vierge et de son Fils, entouré de tous ses élus. Ce sont les vieillards de l'Apocalypse environnant le trône du Très-Haut, et chantant sur des harpes d'or des hymnes à sa louange. Plus loin c'est un océan de lumière où sont perdus en foule les anges, les chérubins et toutes les puissances célestes. Ainsi le peintre nous a rendu visible l'union de l'Eglise militante, avec l'Eglise du ciel, et par-là il a exprimé le pouvoir de ce sacrement auguste par lequel l'homme communique avec Dieu, et les élus obtiennent sur la terre un avant-goût des jouissances ineffables qui leur sont réservées dans l'éternité. Ne diroit-on pas que le génie d'Homère ou de Milton a présidé à cette composition sublime, où, comme dans une magnifique épopée, Raphaël a placé ses personnages sous la protection immédiate de Dieu et de tous les esprits célestes?

C'est un reproche peu réfléchi que celui que M. Creuzé semble lui faire d'avoir réuni des Pères de l'Eglise non contemporains. L'Eglise catholique ne

connoît ni les lieux ni les temps. Le garant le plus sûr de la sainteté de sa doctrine, c'est que depuis son institution elle n'a pas varié dans ses principes. N'est-ce donc pas une idée de génie d'avoir rendu sensible aux yeux ce grand caractère, en rassemblant dans un même tableau tous les Pères, qui malgré la différence des époques ont constamment professé la même foi, et combattu pour la même cause? Il y a dans ce tableau une foule de beautés d'exécution sur lesquelles il n'appartient qu'aux artistes de prononcer; mais en s'arrêtant à celles qui sont de nature à être universellement senties, on peut assurer que quiconque observera ce chef-d'œuvre avec quelque attention, sera loin d'en trouver la réputation *un peu exagérée*, et bientôt il se convaincra que le premier de tous les peintres pour l'exécution, est aussi le premier sous le rapport de la fécondité et de la beauté des conceptions, et que dans un art où le vulgaire ne voit presque autre chose que le travail de la main, il a déployé encore plus de génie que de talent.

Voilà des observations qui n'auroient sûrement pas échappé à M. Creuzé; mais Raphaël est Italien, et notre auteur a une antipathie si forte contre l'Italie, qu'on voit qu'il se fait une véritable violence pour louer quiconque à eu le malheur de naître au-delà des monts. C'est sans doute par suite de cette antipathie, qu'il soutient quelque part que les peintres italiens n'ont pas su concevoir le beau idéal de la femme, et que les nôtres leur sont supérieurs à cet égard. Je suis loin de méconnoître le mérite des grands artistes dont la France s'honore; mais comment dans cette discussion, M. Creuzé a-t-il pu oublier les Vierges de Raphaël, chefs-d'œuvre d'un beau idéal inconnu à l'antiquité, et dont ce grand peintre n'a pu trouver le modèle que dans sa propre imagination? Ce qui séduit dans la Vénus de Médicis, c'est la suavité des contours, l'élégance des proportions, la beauté des formes, et c'est cette heureuse attitude où

se peignent à la fois la pudeur et la volupté. Ce qui charme dans les têtes de Vierge, c'est moins encore la beauté ravissante de leurs traits, que ce calme d'expression qui semble être le garant d'une conscience pure, que ces yeux animés d'un feu céleste où se peignent ensemble la foi, la piété, l'amour divin, sources de toutes les vertus : c'est moins, en un mot, la perfection des formes physiques, que la beauté morale dont elles portent l'empreinte. En sorte que si sur un sujet de cette nature nos jugemens pouvoient se garantir de la séduction des sens, nous préférions sans doute la tête de Sainte-Cécile à celle de la Vénus, autant qu'une belle âme nous paroît préférable à un beau corps.

C'est peu de décrier les tableaux et les monumens de l'Italie moderne, M. Creuzé cherche encore dans plusieurs endroits de son livre à ruiner la réputation de l'ancienne Rome et de son gouvernement. Par exemple, en parlant de l'éruption du Vésuve, qui engloutit Pompéïa, « quoi ! s'écrie-t-il, ses malheureux » habitans n'avoient donc dans les villes voisines au-
 » cun parent, aucun ami qui eût le courage de cher-
 » cher à en retirer quelques-uns du tombeau où ils
 » étoient ensevelis vivans ? On y auroit incontes-
 » tablement réussi. Quoi ! le gouvernement d'alors
 » n'usa pas de ses moyens puissans pour cette noble
 » opération ? Ah ! si dans les Alpes et autres mon-
 » tagnes oubliées de la nature, de malheureuses
 » créatures, ensevelies avec leurs chaumières sous
 » quarante pieds de neige, ont été après plus d'un
 » mois dégagées et retrouvées vivantes, peut-on
 » douter que sous cette cendre du Vésuve un grand
 » nombre de victimes n'aient conservé long-temps
 » la vie, et même l'espérance... ? Laissons louer les
 » gouvernemens anciens ; mais convenons que ce fait
 » et beaucoup d'autres prouvent une indifférence
 » pour le malheur et une incurie pour la vie des
 » hommes qui n'existe plus, du moins en Europe ;

» convenons que dans un pareil événement, le plus
 » mauvais de nos gouvernemens modernes déploieroit
 » tous ses efforts, toutes ses ressources....., etc. » Ces
 sentimens d'humanité sont sans doute très-louables :
 malheureusement, en supposant même que les habi-
 tans de Pompéïa n'aient pas eu le temps de se sau-
 ver (le contraire peut être démontré), l'exemple des
 cabanes ensevelies sous quarante pieds de neige, ne
 prouve rien dans le cas dont il s'agit. Comment
 M. Creuzé n'a-t-il pas fait réflexion que ces masses
 énormes de laves et de cendres qui couvrirent des
 villes entières, durent se conserver brûlantes pendant
 fort long-temps; que par conséquent il fut impossible
 d'en approcher, et que d'ailleurs, les malheureux
 qu'elles engloutirent avoient nécessairement péri
 étouffés au bout de quelques minutes? Dans l'éruption
 du Vésuve, arrivée en 1737, la lave sortie du volcan
 avoit, non pas couvert, mais seulement embarrassé le
 grand chemin. Plus d'un mois après on voulut le dé-
 gager; mais bientôt il fallut abandonner l'entreprise.
 L'intérieur de la lave étoit encore si embrasé, qu'elle
 rougissoit et amollissoit les outils de fer dont on se
 servoit pour ce travail. Voilà un fait qui, ce me-
 semble, explique assez clairement l'inaction des
 témoins du désastre de Pompéïa; mais quand même
 il ne paroîtroit pas suffisant pour la justifier, il fau-
 droit toujours croire que des raisons invincibles s'op-
 posèrent à ce qu'on dégagât cette malheureuse ville
 de dessous les cendres qui la couvroient. La cupi-
 dité; au défaut de l'humanité, n'auroit pas marqué
 de faire tenter cette entreprise, si elle eût été prati-
 cable.

Au reste, M. Creuzé ne se contente pas d'attaquer
 les Italiens anciens et modernes; il s'en prend à
 l'Italie elle-même; et dans vingt endroits de son livre,
 il va jusqu'à lui contester la beauté de son climat.
 Peu s'en faut qu'il ne cherche à prouver que la lati-
 tude de Paris est beaucoup moins considérable que

celle de Rome. Rarement les sites les plus pittoresques lui arrachent-ils quelqu'éloge. Tivoli même, dont l'aspect enchanteur inpiroit à Horace des odes charmantes, et qui a servi à une foule d'artistes pour composer des paysages délicieux, Tivoli ne trouve pas grâce à ses yeux. Les rochers qui forment la grotte de Neptune lui présentent un *aspect hideux*; et, suivant lui, *il n'est pas possible de trouver beau un fleuve qui se précipite tout entier d'une grande hauteur, et avec un fracas horrible, sur des rochers qu'il couvre d'écume*. Je me garderai bien de vouloir lui prouver qu'il se trompe, et qu'au contraire il a dû être ravi de ce spectacle; mais aussi il est permis de lui dire qu'il trouvera bien peu de monde de son avis, et que ceux même qui n'ont pas vu Tivoli, n'auroient pas besoin d'une autre description que la sienne pour être persuadés que c'est un très-beau lieu. Cette grande cascade qui se précipite avec fracas, cette poussière humide qui, s'élevant dans les airs, forme un nuage de rosée où viennent se peindre les couleurs de l'arc-en-ciel, et entretient constamment une douce fraîcheur sous un ciel enflammé; ces roches menaçantes suspendues sur la tête du spectateur, et couvertes d'arbustes rampans dont le feuillage sombre pare la nudité de la pierre; cette culture si variée et si active, qui s'avance jusque sur les bords des précipices, et qui s'empare de tout ce qu'elle peut disputer à la stérilité des rochers; que faut-il de plus, suivant les idées ordinaires, pour former un paysage enchanteur? On conviendra avec M. Creuzé, que les plus rians souvenirs, que les noms d'Horace et de Mécène peuvent exalter l'imagination sur les charmes de cette belle vallée; mais excepté lui, tous ceux qui l'ont vue, diront qu'elle avoit moins besoin que tout autre lieu de l'espèce de prestige qui attache tant d'intérêt aux restes pittoresques de l'antiquité.

On a déjà pu inférer de ce que j'ai dit au commencement de cet article, que la critique trouvera

peur à reprendre dans la partie du *Voyage en Italie* consacré à peindre les mœurs. Ce n'est pas que les peintures soient flatteuses pour les Italiens; mais on est obligé de convenir qu'en général elles sont aussi vraies qu'énergiques. Cependant on pourra blâmer l'auteur d'attacher quelquefois beaucoup trop d'importance à des faits très-insignifiants, et d'être trop porté à condamner certains usages, uniquement parce qu'ils ne sont pas conformes aux nôtres. Ce dernier défaut est assez généralement reproché aux Français, et particulièrement aux Parisiens qu'on accuse d'être trop prompts à s'étonner de tout ce qui n'est pas autorisé par le bel usage de la capitale. M. Creuzé dit quelque part qu'il est de Paris, et l'on aura plus d'une fois occasion de remarquer qu'il ne dément pas le lieu de sa naissance. Par exemple, il dit, à propos d'un souper qu'il fit dans un couvent de capucins, qu'il eut lieu de se convaincre combien les mœurs d'un pays diffèrent de celles d'un autre. Et qu'est-ce qui le porte à faire cette réflexion? C'est qu'un des capucins, dans l'intention de s'assurer si le vin qu'on avoit apporté étoit bon, *ne trouva rien de mieux pour cela que de porter à sa bouche le vase qui le contenoit.* J'aurois bien aussi le droit, en ma qualité de Parisien, de m'étonner d'un fait aussi extraordinaire; cependant je n'accuserai ici le voyageur d'aucune exagération; je pense même qu'il n'avoit pas besoin d'aller jusqu'en Sicile pour faire une observation si curieuse, et que si quelque jour en voyageant de Paris à Saint-Cloud ou à Versailles, la soif le forçoit de demander à boire dans quelque chaumière de paysan, il auroit peut-être encore lieu de se convaincre *combien les mœurs d'un pays diffèrent de celles d'un autre.*

Quelques pages plus loin il raconte qu'à Palerme un jeune français s'étant laissé entraîner dans une maison plus que suspecte, fut singulièrement frappé

de l'air imposant de l'homme qui l'y avoit conduit, et du contraste qui existoit entre sa figure et ses honteuses fonctions. Il intitule ce chapitre : *Etude sur les Mœurs*

On pourroit multiplier les exemples de cette nature ; mais il est temps de terminer un article déjà trop long, en disant un mot du style de l'ouvrage. D'après l'esprit qui l'a dicté, on sent bien qu'il doit être exempt de ces déclamations ambitieuses, de cet enthousiasme factice et exagéré, défaut le plus habituel des auteurs de Voyages. Cet ouvrage pêche au contraire par les expressions familières et presque triviales qui y sont employées trop souvent, par des négligences qui nuisent à la clarté, à l'élégance ou à l'exactitude de la phrase. M. Creuzé, qui avec beaucoup de raison fait grand cas de la gaieté française, a voulu sous ce rapport, comme sous tous les autres, se montrer vraiment Français : il n'a pu se décider à s'interdire la plaisanterie dans un sujet naturellement sérieux. En général, il est très-rare de rire à propos quand on écrit. Un bon mot jeté au milieu d'une conversation grave, réussit souvent par cela même qu'il est moins attendu ; mais un homme qui écrit, est toujours, à l'égard du public, dans une sorte de représentation, et la plaisanterie ne doit lui être permise que lorsqu'elle naît essentiellement du fond du sujet. C'est un grand défaut dans le style que la déclamation et l'enflure. Il y en a peut-être un grand encore : il consiste dans une certaine négligence recherchée, dans une affectation d'employer les termes les plus familiers ; affectation qui est doublement choquante, et parce que cette familiarité n'est pas à sa place, et parce qu'on sent qu'elle n'est dans la préten-tion. Voilà pourquoi on blâmera M. Creuzé d'avoir dit, en parlant d'une opinion assez singulière des dames italiennes : « J'en demande pardon au Colysée, à S. Pierre, à Pompeïa ; cette opinion m'a paru plus curieuse que tout ce que

» j'ai vu en Italie. » On n'approuvera pas davantage cette manière de commencer un chapitre : « Je parlerai peu du Vésuve, non qu'il ne le mérite; mais » je ne le mérite pas : ce n'est pas sa faute, c'est la » mienne, etc. » On ne lui passera pas, non plus des compositions de mots comme celles-ci : *Raphaël-Racine*, *Rivoli-Victoire* : on sent que si chacun s'en permettoit de pareilles, il n'y auroit bientôt plus moyen de s'entendre. Mais que dira-t-on de ce qu'on lit à la fin du chapitre sur Milan : « Cette chapelle, » (celle ou est le corps embaumé de S. Charles- » Borromée) est de la plus grande richesse, ainsi que » les ornemens qui entourent le saint. Son visage, qui » est à découvert, présente encore tous ses traits. Le » nez seul est un peu endommagé; c'est le sort des » grands monumens. » Que signifie cette dernière phrase? Je n'en sais rien; mais elle pourra faire demander à l'auteur s'il a vu que le Colysée ou le Capitole eussent le nez endommagé.

Malgré ces critiques et toutes celles qu'on pourroit y ajouter, l'idée qui restera après la lecture du *Voyage en Italie*, c'est qu'il est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, et sur-tout d'un bon Français : il sembleroit même qu'il ait été écrit moins pour faire connoître l'Italie, que pour exalter la France. Il ne faut pas toutefois se dissimuler que les éloges qu'on nous y prodigue, seroient mieux placés dans la bouche d'un étranger. L'auteur s'empporte contre les louanges que les Italiens, et sur-tout les Anglais ne cessent de se donner à eux-mêmes à nos dépens. Il a raison sans doute; mais il a tort de les imiter. La politesse, la douceur, la prévenance à l'égard des étrangers ont toujours distingué les Français; gardons-nous de chercher à dénaturer cet heureux caractère : plus M. Creuzé nous suppose de richesses, moins il doit croire qu'il nous soit permis de nous en vanter.

C.

L'Art

AVRIL 1806.



L'Art de connoître les Hommes par la Physionomie; par *Gaspard Lavater*. Nouvelle édition, corrigée et disposée dans un ordre plus méthodique; précédée d'une Notice historique sur l'auteur; augmentée d'une Exposition des Recherches ou des Opinions de *La Chambre*, de *Porta*, de *Camper*, de *Gall*, sur la physionomie; d'une Histoire anatomique et physiologique de la Face, avec des figures coloriées; et d'un très-grand nombre d'articles nouveaux sur les caractères des passions, des tempéramens et des maladies; par *M. Moreau*, docteur en médecine. Ornée de 500 gravures exécutées sous l'inspection de *M. Vincent*, peintre, membre de l'Institut.

(Premier extrait.)

« *L'homme méchant compose sa face, mais le juste pénètre son dessein.* »

Le roi Salomon étoit un profond physionomiste, et il me paroît avoir renfermé, dans ces mots pleins de sens, tout ce que l'expérience a pu reconnoître d'instructif dans l'expression et les traits de la figure humaine. Ce grand observateur, qui étoit accoutumé à juger les hommes, et dont l'œil perçant démêloit la vérité dans les plus secrets replis de la fraude, a cependant réduit toutes ses connoissances, dans cette partie, à une courte sentence : tant la sagesse est sobre en paroles ! Il faut que le monde soit devenu bien plus patient qu'il ne l'étoit du temps de ce roi, pour souffrir aujourd'hui qu'on délaie en plusieurs gros volumes, la matière de quelques réflexions simples et judicieuses, et, pour moi, je suis scandalisé, je l'avoue, qu'un docteur en médecine puisse s'appliquer à une œuvre si inutile, dans un moment où la Gazette de Santé découvre tant de maladies. Pourquoi ici beau jeu pour faire

L

une prosopopée foudroyante contre ce docteur, et soulever contre lui ses malades, qu'il ne guérira pas plus avec sa Physiognomonie, que le chocolat de santé, n'en déplaie à ma Gazette, ne guérit de la grippe. Mais *la vie est courte et l'occasion difficile*, dit excellemment notre maître Hippocrate, dans son premier aphorisme. Eh bien, docteur, j'attendrai donc une meilleure occasion pour m'égayer, et comme je me pique de savoir ce qu'on doit à une robe savante, je vais procéder avec méthode, sans autre dessein que d'éclaircir, en peu de mots, ce que vous obscurcissez par de si longs discours.

Du mot *Physionomie*, que tout le monde entend, on a formé les mots *Physionomique* et *Physiognomonie*, dont il faut donner la signification. L'intelligence d'un mot dissipe souvent bien des difficultés.

La science *physionomique* est la connoissance naturelle du *physionomiste*, et elle est née avec l'homme. La *Physiognomonie* est une science conjecturale, imaginée ou du moins élevée à de nouvelles prétentions par Lavater.

La première, qui est le fruit de l'expérience, porte dans l'esprit une révélation subite et rarement fautive, du caractère, des passions et de l'esprit des hommes que nous voyons; la seconde prétend soumettre cette révélation à son jugement, et l'asservir à des règles fixes.

Nous examinerons l'une très-rapidement, et nous donnerons à l'autre quelque attention, afin de découvrir ses moyens, et de reconnoître quel est le degré de confiance qu'on peut lui accorder.

M. Moreau (de la Sarthe), docteur de l'Ecole de médecine de Paris, nouvel éditeur de cette Physiognomonie, promet de la donner plus complète qu'elle ne l'étoit en sortant des mains de son auteur, et d'ajouter au travail de Lavater toutes les observations qu'il a pu faire en sa triple qualité de physiologiste, de médecin et de naturaliste: qualité qui man-

quoit à l'observateur allemand, comme il en fait lui-même l'aveu dans ses écrits. Il y joindra, en outre, une exposition des recherches ou des opinions de *La Chambre*, de *Porta*, de *Camper* et du docteur *Gal*. Le tout formera douze volumes, qui paroîtront dans le cours d'une année, et en vingt-quatre livraisons, dont les deux premières sortent en ce moment de la presse. C'est un ouvrage parfaitement bien imprimé sur du beau papier; mais toutes les gravures ne sont pas du même burin, elles n'ont pas toutes la même correction de dessin, et la même délicatesse de traits.

Ces deux premières livraisons renferment un *discours préliminaire* par M. Moreau, et une grande partie de l'*Introduction*, qui se compose de tous les fragmens que Lavater avoit dispersés dans son ouvrage; d'observations et d'explications intercalées par M. Moreau; de notes et de citations dont l'objet est d'établir la certitude de la science physiognomonique. L'étendue et la magnificence de cette introduction annoncent sans doute un système complet aussi élégamment développé que sagement raisonné; c'est l'avenue d'un palais où nul n'est encore entré, où peu seront admis, même après que les portes auront été ouvertes à tous. En attendant cette ouverture, nous allons considérer ce qui se présente d'abord à nos regards; et sur ces dehors, agrandis par M. Moreau, nous devinerons, s'il est possible, ce que renferme l'intérieur de l'édifice.

Quid tanto dignum feret hic promissor hiatus?

Je remarque d'abord à chaque pas des inscriptions qui m'avertissent que tout ce que je pourrai dire et penser sur ce vaste sujet, sera parfaitement inutile pour l'auteur et pour sa science, à moins cependant que je n'en pense et que je n'en dise beaucoup de bien: toutes ses précautions sont prises; il n'y a pas d'objections, de difficultés qu'il ne se soit faites à lui-même, auxquelles il n'ait victorieusement répondu

d'avance. Il ne vous permet pas le moindre doute ; il faut entrer ici avec la foi la plus robuste, et ne pas hésiter un moment à croire que la physiognomonie ne soit un art infail-
 lible. Il faudroit donc se borner à voir et à admirer son ou-
 vrage , sans se permettre aucun examen , si toutes ces précau-
 tions , considérées comme traits physiognomoniques , n'indi-
 quoient pas une sorte d'entêtement , et si l'entêtement , à
 sou tour , ne dévoiloit pas quelque peu de foiblesse , de doute
 et d'incertitude. Ainsi, ~~aussé~~—je être taxé d'incrédulité, ou
 tout au moins d'hérésie par ce philosophe, ce qui est horrible
 à penser, je ne saurois me défendre de faire les observa-
 tions auxquelles le devoir nous oblige.

Je dirai , par exemple , que tous les arbres de cette avenue
 ne portent pas les mêmes fruits ; qu'il y en a qui sont doux et
 bienfaisans , et d'autres dont l'apparence est bien trompeuse.
 Je dirai qui a planté les bons , et qui a planté les mauvais ;
 car il est juste de distinguer l'ouvrage et la doctrine de Lava-
 ter , du travail et de la doctrine de M. Moreau.

Mais , avant d'examiner la manière de penser du religieux
 Allemand et du philosophe Français , jetons un coup d'œil
 sur le système élevé par le premier , et tâchons de découvrir
 quelle en est la solidité.

On ne peut révoquer en doute que l'homme n'ait reçu en
 naissant la faculté de juger des qualités intérieures des objets ,
 par leur apparence extérieure. Quand nous voyons un homme
 qui s'attache avec opiniâtreté à une idée fausse , de laquelle il
 prétend tirer une science sublime , il est fort inutile qu'il nous
 dise *je suis un visionnaire* : nous le voyons bien. Quand nous en-
 rencontrons un autre qui s'empare de ce prétendu système , qui
 l'enfle sans mesure , qui le commente avec malice , et qui cherche
 à en tirer de dangereuses conséquences , il seroit bien superflu
 de nous avertir que cet homme est un esprit faux : on le voit
 au premier coup d'œil. S'il pâlit à ce mot , je jugerai qu'il est
 en colère , et , s'il tremble , je dirai que son entreprise lui

donne de l'inquiétude. S'il sourit au contraire, en remuant la tête dédaigneusement, il n'y a personne qui ne dise : « *Cet homme est assuré de son affaire.* » Toutes les figures portent le signe plus ou moins prononcé des passions qui les animent, et nous jugeons involontairement le caractère des personnes qui s'offrent à nous, sur les traits de leur visage, comme nous jugeons de leur esprit par leurs discours. C'est une chose tellement connue et d'une application si familière et si universelle, qu'il suffit de l'énoncer pour la faire admettre comme incontestable. C'est ce sentiment irréfléchi, vif et pénétrant qu'il faut appeler *la science physiognomique*, qu'on ne doit jamais confondre avec la *physiognomonie*.

Cette physiognomonie au contraire, ne procède et n'établit ses jugemens que la règle et le compas à la main. Tandis que le sentiment naturel m'avertit avec promptitude que tel homme renferme quelque passion dangereuse, et que je ne dois pas m'y fier, la physiognomonie m'arrête : elle toise le nez, les yeux, le front et la bouche de cet homme ; elle fait son calcul, et elle m'assure que j'ai tort, que je me trompe ; que cet homme porte un excellent cœur, un bon esprit, parce qu'il aura le nez ou le menton tourné de telle manière. Tel est le caractère de la physiognomonie.

Lavater a négligé de distinguer l'une et l'autre ; il les confond au contraire, et ce défaut d'analyse, singulier dans un homme qui vouloit tout analyser, le tient perpétuellement hors de la question qu'il falloit résoudre avant tout, afin de reconnoître si le terrain sur lequel il vouloit bâtir étoit bien affermi.

Cette question se réduit à demander si les rapports de la règle et du compas, peuvent détruire un sentiment intime inhérent à la nature de l'homme ?

Ce n'est pas le moment de la discuter ici ; mais il nous sera permis d'observer qu'au premier aperçu il paroît bien difficile de penser qu'un jugement, fondé sur toute l'habitude du corps, et sur tous les traits du visage vus généralement, puisse

être détruit par l'observation d'une ligne imperceptible, que l'on n'avoit pu d'abord remarquer.

Lavater décide cependant cette question, qu'il n'a point examinée, d'une manière absolument opposée, puisqu'il va jusqu'à dire que l'épaisseur d'un cheveu, dans la longueur d'un trait, suffit souvent pour exprimer des caractères très-différens. Ainsi, selon lui, le compas ne suffiroit pas encore pour établir un jugement certain; il faudroit un bon microscope. Il y a donc au moins de la négligence à lui reprocher, pour n'avoir pas vu ou pour n'avoir pas voulu voir qu'il tomboit ici dans un vague absolu, et qu'il s'exposoit à bâtir dans le vide. Nous verrons par la suite si ce pressentiment de la légèreté de son ouvrage est bien fondé.

Cet écrivain, religieux par état, l'étoit aussi de cœur et d'esprit : tous ses écrits en portent le témoignage à chaque ligne, et il est impossible de lui supposer aucun autre dessein dans son entreprise, que celui de se rendre utile. Son respect pour les mœurs et pour la morale, ne permettent pas de croire qu'il ait jamais voulu fournir des armes à la philosophie moderne, en imaginant une manière toute matérielle d'expliquer les penchans et les passions de l'homme. « On ne » sauroit trop le répéter, dit-il : attribuer tout à des causes » arbitraires, à un hasard aveugle, sans règle et sans loi, c'est » la philosophie des insensés, la mort de la saine physique, » de la saine philosophie et de la saine religion. Proscrire » cette erreur, l'attaquer partout où elle se trouve, est l'ou- » vrage du vrai physicien, du vrai philosophe, du vrai » théologien. » Il n'a donc voulu rien placer dans cet ouvrage qui ne fût parfaitement conforme à cet ordre d'idées; et si sa théorie est inadmissible dans la pratique, elle n'en est pas moins l'œuvre d'un homme estimable à bien des égards; d'un homme rempli d'ardeur pour la vérité, et qui pouvoit se flatter intérieurement qu'il alloit enfin arracher le masque à l'hypocrisie, et faire connoître la face du méchant.

On n'auroit donc rencontré dans cette longue galerie qu'il offre à nos regards, que des tableaux agréables, et des observations piquantes et curieuses sur les physionomies, si une main étrangère n'étoit venue mêler à ces tableaux, à ces observations, ses propres peintures et les réflexions d'un esprit tout différent.

Lavater faisoit des vœux pour qu'un homme plus habile que lui, mais non moins bien intentionné, voulût se charger de revoir, d'examiner ses idées, et de les transformer en un corps de doctrine; mais les hommes qui réunissent la sagesse et la science sont bien rares, et ils n'ont guère de temps à perdre. On s'étoit borné jusqu'ici à traduire son ouvrage, et il restoit dans les bibliothèques, plutôt comme une bizarrerie de l'esprit humain, que comme un objet d'utilité. La philosophie du siècle, qui n'est pas la sagesse, vient enfin de s'en emparer; et M. Moreau (de la Sarthe), auquel on ne disputer le titre de savant, se flatte d'élever sur ces premières bases, les fondemens d'une science toute nouvelle. Mais, hélas, à quel prix veut-il lui rendre ce triste service? Et que le bon Lavater seroit donc étonné, s'il pouvoit se voir dans une si étrange compagnie! Quelle froideur! quelle abondance stérile! quel contraste! quel néant! Console-toi, cependant, généreux écrivain, si ta science incertaine n'a pu exciter le zèle des sages, ta morale outragée trouvera dans chacun d'eux un défenseur.

Mais, que dis-je, M. Moreau nous assure lui-même qu'il a conservé, avec un respect presque religieux, toutes les parties de l'ouvrage de Lavater, et qu'il a évité avec le plus grand soin de rien changer au fonds de ses idées et de sa doctrine. Assertions, conjectures, observations, pressentimens, expériences décisives, simples aperçus, vues hasardées, doutes, développemens quelquefois superflus, *illusions même et erreurs*, il a tout recueilli, tout conservé. Et M. Moreau a raison, il a donné tout Lavater, il n'y manque

rien ; mais voici le mot de l'énigme. Tout ce qui dans Lavater est science hypothétique et problématique , paroît à M. Moreau *la vérité même* ; et tout ce qui est sentiment , certitude , conviction religieuse , il l'appelle *illusion et erreur*. Cela est tout simple , Lavater et M. Moreau , parfaitement d'accord sur le fonds du système , ne le sont nullement sur les conséquences qu'on peut en tirer. Lavater croyoit en Dieu , à l'immortalité de l'ame. M. Moreau a trop d'esprit pour croire en Dieu ; il croit à la matière. Un intervalle immense sépare leurs idées : si Lavater nomme la *sagesse divine* , M. Moreau parle de la *philosophie* ; s'il se laisse aller à un mouvement d'inspiration religieuse , M. Moreau ne manque pas de l'appeler un *déclamateur* ; s'il admire *la puissance qui a pu créer l'univers* , M. Moreau s'extasie devant *le flambeau de la philosophie* ; ce flambeau qui a la rare propriété de répandre les ténèbres sur tout ce qui l'environne.

Nous pouvons donc nous attendre à voir tout l'intérieur de ce fragile édifice ordonné sur un nouveau plan ; car partout où un philosophe s'introduit , il faut qu'il change , qu'il corrige , qu'il réforme. Toutefois ce renversement ne nous empêchera pas de nous distraire à la vue des scènes dessinées par Lavater ; et lorsque nous rencontrerons celles de M. Moreau et ses explications philosophiques , nous tâcherons d'oublier sa robe et de nous en amuser.

G.

SUR LOUIS XIII ET LE CARDINAL DE RICHELIEU.

LES rapports de Louis XIII et du cardinal de Richelieu ont quelque chose d'extraordinaire , sur quoi les historiens ne se sont peut-être pas suffisamment étendus. N'ayant jamais eu aucun penchant pour Richelieu , le roi l'admet à regret dans le conseil ; l'ascendant du ministre s'accroît à mesure que l'aversion s'augmente dans le cœur du maître ; tous ceux qui

sont assez peu de prudence pour appuyer cette aversion que le prince ne cherche pas à cacher, sont sacrifiés; et le dernier coup d'autorité de Richelieu mourant, est de faire condamner un homme que Louis XIII honoroit du nom de son ami.

Quelques détails sur les particularités de cette liaison singulière pourront ne pas déplaire au lecteur: peut-être donneront-ils lieu à des réflexions intéressantes et morales sur l'esprit de cette époque qui précéda notre plus beau siècle; ils pourront aussi expliquer quelques-unes des inconséquences qui frappent lorsqu'on n'approfondit pas assez les causes secrètes des événemens.

Richelieu, jeune encore, venoit d'obtenir l'évêché de Luçon, lorsqu'il fut destiné par Marie de Médicis à aller en Espagne comme ambassadeur extraordinaire: la mission étoit importante; il s'agissoit d'un double mariage et d'une paix générale. Le jeune prélat étoit flatté du grand rôle qu'il alloit jouer; mais le maréchal d'Ancre, son premier protecteur, le crut plus utile dans le conseil que dans une mission éloignée. Il lui fit proposer d'être secrétaire d'état, à la condition qu'il se démettroit de son évêché. Richelieu, qui le principal ministre vouloit prendre sur lui une autorité absolue, et le réduire au rôle honteux de sa créature. Ce personnage ne convenoit pas au caractère indépendant de Richelieu; il refusa la démission qu'on lui demandoit, et n'en fut pas moins secrétaire d'état. Le maréchal d'Ancre avoit pris de lui une idée qui fait honneur au discernement de ce ministre: « J'ai, disoit-il, en main un jeune homme » capable de faire leçon à *tutti barboni*. » Louis XIII ne connoissoit point encore Richelieu à cette époque; il ne commença à l'admettre dans sa confiance qu'au moment où il eut besoin de lui, lorsqu'il voulut se réconcilier avec sa mère. La chute du maréchal d'Ancre l'avoit forcé à s'éloigner; d'Avignon où il s'étoit retiré, Richelieu entretenoit

une correspondance secrète avec Marie de Médicis, reléguée à Blois. Après la mort du connétable de Luynes, qui avoit brouillé Louis XIII avec sa mère, celle-ci reprit son crédit auprès de son fils; et se servant de l'ascendant que d'anciennes offenses donnent à ceux qui les ont éprouvées, sur les ames foibles qui s'en repentent et veulent les réparer, elle exerça une autorité d'autant plus absolue que son abaissement avoit été plus profond. Son premier soin fut de faire rentrer dans le conseil Richelieu son surintendant, qui lui devoit la pourpre, et qui lui avoit été fidèle dans sa disgrâce. Elle étoit loin de prévoir que ce favori lui seroit encore plus funeste que le connétable de Luynes.

Ce fut contre la volonté expresse de Louis XIII que Richelieu reprit ses anciennes fonctions. La conduite de ce prélat, pendant les négociations dont il avoit été chargé auprès de Marie, avoit déplu au monarque : il traitoit de fourbe, dit un mémoire du temps, celui en qui il mit depuis toute sa confiance.

On sait comment l'adroit ministre porta à sa bienfaitrice un coup dont elle ne put jamais se relever. Errante dans les pays étrangers, elle périt à Cologne dans un état peu éloigné de la misère. Tous les historiens se sont étendus sur les vues du cardinal de Richelieu, dont les deux principales étoient l'abaissement des seigneurs et la ruine des protestans. Sans doute ces vues étoient saines et justes, après les troubles et les horreurs des règnes précédens; mais il est permis de croire qu'il n'appartenoit qu'à un roi d'étouffer ces semences éternelles de discorde. Jouissant d'une autorité légitime et affermie, il pouvoit, comme Henri IV, tenir en bride les ambitions, mêler la douceur à l'exercice d'une autorité redoutable, et n'affermir son pouvoir que par des exemples peu fréquens d'une juste sévérité. Il n'en étoit pas ainsi d'un ministre, dont l'autorité est d'autant plus précaire qu'elle est plus absolue, et qui, ayant en même temps à faire le bien de

l'Etat, et à prévenir sa chute toujours prochaine, confond trop souvent ces deux objets, et sacrifie à sa sûreté ce qu'un prince conserveroit pour son service. On peut, dans cette circonstance, appliquer à Richelieu ce qu'un poète moderne (1) fait dire à un ministre qui exerça en Russie pendant long-temps une grande autorité :

Près du trône placé, je n'eus dans mon emploi
 Rien qu'une autorité subalterne et précaire.
 Il faut, pour la garder, une éternelle guerre.
 L'on tourne malgré soi contre ses ennemis
 Les soins et les talens qu'on doit à son pays,
 De mes fautes, hélas ! telle fut l'origine.
 Contre des concurrens ligués pour ma ruine,
 J'armai tout le crédit entre mes mains remis,
 Et, pour ne pas tomber, tout me parut permis.
 Le prince à ces dangers ne se voit point en butte :
 Il parle, on obéit ; il veut, on exécute ;
 Et d'un génie heureux si les cieus l'ont orné,
 Dans son brillant essor il n'est jamais borné.

Cette position toujours incertaine dans laquelle Richelieu se trouva au moment de sa plus grande puissance, explique les excès auxquels il se livra. Le maréchal de Marillac, Montmorency, Cinq-Mars, de Thou, etc., furent sacrifiés à la crainte que le ministre avoit d'eux.

Ce qu'il y a de très-singulier, c'est que, comme le dit madame de Motteville, le roi étoit *tacitement le chef de la conspiration de Cinq-Mars ; le nom dont on se servoit étoit celui du duc d'Orléans, frère unique du roi*. Louis XIII ne cachoit même pas aux jeunes femmes de sa cour l'aversion qu'il avoit pour le cardinal de Richelieu. Les Mémoires de Mademoiselle offrent à cet égard plusieurs particularités piquantes. Nous les réunirons dans un même tableau, qui pourra en même temps donner une idée du caractère de Louis XIII et de ses amours. Quoique nous nous soyons permis de rédiger ce morceau, qui manque d'élégance et de

(1) M. de La Harpe. Menzicoff.

précision dans les Mémoires de Mademoiselle, nous la ferons parler à la première personne pour donner plus de naturel et de mouvement au récit : « La cour étoit alors agréable et » brillante : l'amour du roi pour Mlle d'Hautefort, dissipoit » la mélancolie de ce prince ; et les efforts qu'il faisoit pour » plaire répandoient autour de lui une gaieté dont l'on avoit » joui rarement pendant son règne. Je n'ai pas besoin de dire » de quelle espèce d'amour Louis XIII étoit animé ; on sait » que les sens n'y avoient aucune part. Tout se bornoit à des » soins réciproques, à des confidences minutieuses, et à un » desir mutuel de se plaire par les agrémens de la conversa- » tion. Le goût dominant du roi étoit la chasse ; on avoit » coutume de la disposer du côté de quelques belles maisons » où l'on trouvoit des collations et des rafraîchissemens : il » revenoit ordinairement dans un carrosse où il n'admettoit » que Mlle d'Hautefort et moi. Quand il étoit de bonne » humeur, il souffroit que nous lui parlâssions librement du » cardinal ; nous pouvions exercer notre malignité sur » ministre si puissant ; et le roi lui-même, qui malgré » déférence aveugle qu'il avoit pour lui, le haïssoit en secret, » ajoutoit souvent à nos plaisanteries. Au retour, on alloit » chez la reine, où l'on passoit la soirée à entendre des con- » certs dont le roi avoit souvent composé la musique. Les » ariettes avoient pour unique objet Mlle d'Hautefort. » Jamais femme ne fut aimée d'une manière si galante, et en » même temps si platonique : la reine n'en concevoit aucune » jalousie.

» Ce fut là que j'eus l'occasion, toute jeune que j'étois, » d'étudier le caractère de Louis XIII. Quand il étoit brouillé » avec sa maîtresse, ce qui arrivoit souvent, tous les diver- » tissemens cessoient. Les soirées se passaient tristement chez » la reine ; le roi se retiroit dans un coin, il ne parloit à per- » sonne, et personne n'osoit ni l'approcher, ni lui parler. » Plongé dans ses réflexions, il finissoit presque toujours par

» bâiller et s'endormir. La chasse étoit aussi suspendue dans
» ces temps de tristesse ; le monarque passoit la plus grande
» partie du jour à écrire les conversations qu'il avoit eues
» avec Mlle d'Hautefort. Après sa mort, on a trouvé ces sin-
» guliers procès-verbaux dans une cassette dont lui seul avoit
» la clef. Le principal défaut de Louis XIII étoit une timi-
» dité dont il ne put jamais se corriger : quand il arrivoit à la
» cour quelqu'un auquel il n'étoit pas accoutumé, il perdoit
» aussitôt contenance, évitoit la conversation, et s'éloignoit
» le plus promptement possible. Le cardinal de Richelieu
» profitoit habilement de ce goût du roi pour la vie retirée ;
» quoiqu'il sût très-bien qu'il n'en étoit pas aimé, il comp-
» toit sur la répugnance de son maître pour les visages nou-
» veaux ; répugnance qui assuroit le crédit du ministre, et
» l'ascendant qu'il avoit pris. »

Les mémoires du temps rapportent une anecdote qui prouve jusqu'à quel point Louis XIII se défioit du ministre auquel il abandonnoit cependant toute son autorité. A l'époque de son départ pour le Roussillon, il paroît que le roi avoit beaucoup d'inquiétude sur ses enfans : il craignoit que son ministre ne les lui enlevât, soit en abusant de sa facilité, soit en surprenant sa signature. Dans cette perplexité, il prit le parti de donner à Montigni, chargé de les garder, une moitié d'écu d'or dont il conserva l'autre : les jeunes princes ne devoient être transférés dans un autre lieu, ou être remis en d'autres mains, que si l'on présentoit à Montigni la moitié d'écu d'or que le roi emportoit ; dans tout autre cas, aucun ordre même signé de lui ne devoit être exécuté.

Pendant ce voyage, le cardinal découvrit le complot de Cinq-Mars, grand-écuyer. Ce jeune homme, qu'il avoit placé auprès de Louis XIII, se laissa entraîner à l'ambition d'être chef de cabale. Remarquant que le roi haïssoit son ministre, et le voyant souvent s'emporter contre lui, il crut qu'il suffisoit pour réussir, de nourrir ces fâcheuses dispositions. Se

livrant donc à des projets chimériques, et connoissant assez peu le roi pour espérer d'en être soutenu si la trame étoit découverte, il lia des correspondances non-seulement avec les grands de l'Etat, mais avec le roi d'Espagne, près de qui il envoya Fontrailles avec un projet de traité peu favorable à la France. Il étoit dans une sécurité qui lui fut bien funeste : le roi étant entré en quelque sorte dans cette conjuration, Cinq-Mars ne pouvoit prévoir que ce prince, dont il étoit le favori, le livreroit à la vengeance du cardinal ; mais il montra par cette erreur dont les suites furent si fatales, qu'il avoit aussi peu étudié le caractère du monarque que celui du ministre. Le cardinal étoit malade et éloigné du roi, lorsqu'il eut connoissance de cette intrigue : s'étant procuré une copie du traité, il envoya sur-le-champ Chavigny auprès de Louis XIII. Cet habile négociateur prouva facilement au roi qu'il falloit punir des personnes qui traitoient ainsi avec les ennemis de l'Etat. Le prince, honteux d'avoir trempé dans ce complot, dissimula avec soin la part qu'il y avoit prise ; et se servant de la ressource des ames foibles qui croient sauver leur honneur par d'humilians désavéux, il abandonna au cardinal l'homme auquel il étoit le plus attaché.

Richelieu ne jouit pas long-temps de sa vengeance : sa maladie s'étant augmentée, il ne put suivre le roi à son retour du Roussillon. Quelques jours après son arrivée à Fontainebleau, il le rejoignit. Au milieu des souffrances les plus cruelles, les grands projets du ministre ne l'abandonnoient pas ; comme si la violence de ses maux eût encore aigri son caractère implacable, il voulut que tous les amis de Cinq-Mars ressentissent les effets de sa colère. Louis XIII se soumit encore à son ministre mourant. Entre ces hommes de la fidélité desquels il ne croyoit pas pouvoir douter, il ne regretta que Troisville qu'il estimoit. Sa foible résistance, à laquelle le cardinal n'étoit pas accoutumé, fit faire les plus tristes réflexions à ce ministre si absolu. Il craignit un moment que son maître

ne lui échappât, et cette appréhension augmenta ses maux. Très-peu de temps après, la maladie de Richelieu fut jugée mortelle, et les médecins lui déclarèrent qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre : il les employa à consolider son ouvrage. Le roi l'alloit voir assidument ; et dans les momens que lui laissoient ses souffrances, il désignoit au monarque ceux qu'il falloit appeler dans les conseil, et ceux dont l'on devoit se défier. Ses intentions furent suivies avec l'exactitude la plus scrupuleuse : de son lit de mort, il décida du sort de la France ; dès ce moment, il fut convenu que le cardinal Mazarin auroit le maniement des affaires, et que Letellier, intendant de la justice en Piémont, entreroit au conseil.

Cependant Louis XIII, sur le point de perdre un ministre qu'il n'aimoit pas, et dont il ne pouvoit se passer, montrait la plus grande agitation. Regrettant les serviteurs qu'il avoit sacrifiés à la haine du cardinal, en craignant, s'il guérissoit, qu'il n'exigeât encore de nouvelles victimes, il paroissoit plongé dans la plus profonde mélancolie. Au moment où le cardinal alloit expirer, le roi donna à sa garde l'ordre imprévu de s'emparer de toutes les avenues du palais du ministre. Dans un intervalle de son agonie, il apprit cette singulière nouvelle : elle parut l'affecter beaucoup, et l'on pensa qu'elle avoit précipité ses derniers momens. Il mouroit le prisonnier du prince qu'il avoit gouverné avec si peu de ménagement. Ainsi finit la liaison de deux hommes qui ne s'étoient jamais aimés, qui s'étoient toujours craints, et que la nécessité des circonstances avoit seule réunis. Le sujet dicta des lois à son maître, et augmenta sa puissance en contrariant sans cesse ses goûts, ses inclinations et ses affections les plus chères ; le maître se vengea du sujet par une aversion qu'il ne put jamais dissimuler : elle entretint toujours le trouble et l'inquiétude dans l'ame fière de Richelieu ; et ce ministre si puissant n'eut pas au moment de sa mort, le calme dont l'homme obscur peut du moins s'environner à son dernier soupir. P.

V A R I E T E S.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— L'Académie Impériale de Musique a donné, il y a déjà quelques jours, la première représentation d'un opéra en trois actes, intitulé *Nephtali, ou les Ammonites*. Cet ouvrage est tiré d'un poème de Florian, Eliézer et Nephtali. L'auteur a fait preuve de talent pour ce genre de composition, sans avoir pu parvenir à donner un grand intérêt à une action et à des personnages qui ne sont point dramatiques. La musique est de M. Blangini, jeune compositeur italien, qui donne les plus grandes espérances. Peut-être ne s'est-il pas assez pénétré de la différence qu'il doit y avoir entre la musique de salon et celle de ce vaste théâtre, entre une *Nuit* et une scène tragique. La musique dramatique vit de contrastes, et ne peut supporter la monotonie, même la plus harmonieuse; non qu'il faille imiter les épouvantables charivaris de quelques compositeurs actuels, lesquels n'ont eux-mêmes imité de Gluck que ses défauts, et trouvent monotone toute musique qui n'oppose pas continuellement la flûte et le trombone, l'*harmonica* et le tambour turc. *Inter utrumque tene.*

— La Comédie Française a remis le chef-d'œuvre de Dancourt, *le Chevalier à la mode*. Cette pièce a obtenu un succès auquel ne pouvoient s'attendre ceux même qui savent le mieux en apprécier le mérite. Malgré la préférence exclusive que le public donne à la tragédie, les représentations en sont très-suívies. Il est vrai qu'aucune tragédie n'est aussi bien jouée dans son ensemble que *le Chevalier à la mode*. Fleury, Dugazon, Mlle Mars et Mlle Devienne ont mérité les applaudissemens qu'ils ont reçus; mais l'on doit des éloges particuliers

AVRIL 1806.



particuliers à Mlle Contat, pour avoir bien voulu se charger du rôle de Madame Patin, et pour la manière vraiment supérieure avec laquelle elle a joué ce personnage, dont les actrices n'avoient su faire jusqu'ici qu'une caricature. — On dit qu'on prépare en ce moment la première représentation de la *Mort de Henri IV*, tragédie en cinq actes de M. Legouvé. Talma remplira le rôle de Henri IV, et Mlle Duchesnois celui de la Reine.

— Les représentations de *Richard Cœur-de-Lion* continuent à attirer la foule à l'Opéra-Comique. Elleviou a repris le rôle de Blondel. La première représentation du *Déjeûner de Garçons*, donnée jeudi dernier à ce théâtre, a été fort applaudie. Les paroles sont d'un homme de beaucoup d'esprit, très-capable de faire des ouvrages plus importants: la musique est de M. Nicolo. Martin, qui a fort bien chanté, a adressé ce couplet au public :

Messieurs, notre voix vous convie
De venir quelquefois nous voir ;
Oui, venez je vous en supplie,
Quand même ce seroit le soir.
Tous les jours, dans cette demeure,
Assez tard nous vous attendrons :
On peut arriver à toute heure
Pour déjeûner chez des garçons.

Lettre de M. LE CHAMBELLAN DE L'EMPEREUR, Membre de la Légion d'honneur, chargé par S. M. de la sur-intendance de l'Opéra-Comique ;

A M. GRÉTRY, Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur.

Paris, ce 22 Avril, 1806.

L'EMPEREUR ayant entendu avec beaucoup de plaisir la musique de *Richard Cœur-de-Lion*, m'a chargé, Monsieur, de vous remettre la boîte ci-jointe, et la gratification de six mille francs qu'elle contient.

M

S. M. a daigné accompagner ce présent d'expressions pleines de bienveillance pour votre personne et votre talent.

Je me félicite, Monsieur, d'avoir à vous transmettre ce témoignage honorable des bontés de l'Empereur; et je saisis avec plaisir cette occasion de vous renouveler l'assurance de mes sentimens les plus distingués et de l'estime particulière que je vous porte.

AUGUSTE TALLEYRAND.

— Les *Cantatrici Villane* sont, proportions gardées, pour le Théâtre de l'impératrice, ce que Richard Cœur-de-Lion est pour l'Opéra-Comique. A la quinzième représentation de cet ouvrage charmant la salle étoit pleine. C'est un fait unique dans l'histoire de l'*Opéra-Buffera* en France. On annonce comme prochaine la première représentation d'un opéra de l'auteur de la *Cosa Rara*, Martini. Les principaux rôles seront joués par Mme Canavalli, et par Nozari, qui a, dit-on, retrouvé sa voix. La reprise du *Matrimonio segreto* paroît ajournée indéfiniment; ajournement fâcheux pour les amateurs, et pour l'*impresario*. *Pauvre Picard*, comme dit Barilli!

— Agnès Sorel n'a pas rempli l'attente des habitués du Vaudeville. Sans doute les auteurs de ce théâtre ne sont pas obligés d'être exacts *ainsi que Ménéral*; cependant, quand on y respecteroit davantage les personnages historiques, sur-tout ceux dont le nom est un titre de gloire pour la patrie, les choses n'en iroient pas plus mal: mais apparemment il est des hommes qui sont destinés à être maltraités par les poètes; et tels paroissent être ceux qui, sous les ordres de Charles VII, parvinrent à *France recouvrer*. On diroit que depuis Chapelain d'harmonieuse mémoire, jusqu'à MM. Dupaty et Bouilli, tous les poètes se sont donnés le mot pour rapetisser ou même ridiculiser les nobles compagnons de Jeanne d'Arc.

— La médaille que l'Institut décerne chaque année pour l'équinoxe, au meilleur ouvrage d'astronomie, d'après la fondation de M. de Lalande, a été adjugée à M. Svanberg,

astronome suédois, qui vient de publier la mesure du degré de la terre en Laponie, par laquelle on a reconnu l'erreur qu'il y avoit dans la mesure faite en 1736.

— M. Deschamps fils, professeur d'anatomie et de physiologie à l'hôpital de la Charité, a lu dernièrement à la société de l'École de médecine, l'observation d'une opération de la taille qu'il a pratiquée sur un enfant de 11 ans, en présence de M. Deschamps, son père, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, de M. Dupuytren, un des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, et de plusieurs autres assistans, et qui a été suivie d'un tel succès, que le malade a été guéri le cinquième jour, et en état de sortir de sa chambre. M. Deschamps, en rapportant cette guérison extraordinaire, et dont l'histoire de la chirurgie n'offre qu'un exemple, est bien loin de l'attribuer aux effets de l'art; il ne l'a publiée que pour donner une nouvelle preuve de toutes les ressources dont la nature est pourvue dans les maux qui affligent l'humanité.

— J. J. Bachelier, directeur de l'école gratuite de dessin, membre de l'ancienne académie de peinture, recteur de l'école spéciale de peinture, est mort à Paris, le dimanche 13 avril, à l'âge de 82 ans. Peu de personnes ont eu dans les arts une influence plus marquée. En 1763, il fonda l'école gratuite de dessin en faveur des ouvriers, et l'ouvrit en 1766 à 1500 élèves. La manufacture de porcelaine de Sèvres lui doit ses premiers progrès; il la dirigea pendant 44 ans, reforma entièrement le goût des peintures chinoises, et fit exécuter, le premier, sur les porcelaines tous les genres de dessin.

A U X R É D A C T E U R D U M E R C U R E .

Monsieur, il paroît bien prouvé que le malheur de l'aéronaute Moisant (voyez le dernier numéro article variété) n'est résulté d'aucun des inconvéniens attachés aux ascensions aérostatiques, mais que son imprévoyance seule a causé sa

perte ? La nacelle trop légère , trop basse de bords , trop éloignée du filet qui couvroit le ballon , et fixée par un trop petit nombre de cordes , en voilà les causes secondes. M. Mosment perdit son à-plomb lorsqu'il lança un animal en parachute : la nacelle n'ayant pas assez de pesanteur pour faire équilibre , elle aura chaviré , et l'aéronaute ne pouvant se retenir ni au cercle du filet , ni aux bords de la nacelle , sera tombé en ce moment ; la preuve en est que le ballon prit , dès cet instant , un effort très-rapide qui le fit perdre de vue en peu de tems , et que des témoins ont remarqué qu'il sortit quelque chose de la nacelle qu'on prit pour un sac de lest : cette ascension rapide , à dater de cet instant , n'a été due qu'à la soustraction du poids du corps de l'infortuné voyageur.

Ce nouvel accident n'est pas suffisant pour faire proscrire un genre de spectacle dont la découverte honore la France ; mais il doit faire sentir la nécessité de n'en confier l'usage qu'à des personnes instruites. M. Mosment avoit tout le courage convenable pour faire un excellent militaire , mais rien n'annonçoit chez lui les talens d'un physicien.

Si l'on examinoit ce qui a occasionné les malheurs auxquels les ballons ont donné lieu , on verroit que la cause en est bien moins dans le fait des inconvéniens attachés aux ballons , que dans l'imprudence et de l'entêtement des aéronautes.

Tout le monde avoit prévu que la réunion de la mongolfière aux ballons à gaz inflammable pouvoit causer la perte de Pilâtre de Rosiers , aussi bien que la dorure dont son ballon étoit entièrement revêtu , qui pouvoit attirer les météores et l'électricité des nuages. Les ballons dorés ou argentés sont très-beaux , mais fort dangereux. Zambeccari , qui a employé les mêmes moyens , a éprouvé chaque fois de cruels accidens. Ce qui est étonnant , c'est que ce dernier n'ait pas été entièrement victime de ses moyens cumulés. Lunardi remplissant de gaz un ballon à Londres , le fait retenir par un jeune homme , qui s'entortille les cordes autour des poignets :

à mesuré que le ballon s'enfle, la force d'ascension augmente, le ballon part subitement, et enlève le jeune homme pris par les mains, fait une révolution qui le dépouille de son filet, et le malheureux jeune homme se tue en retombant sur la terre. En Espagne, M. Bouche voulut s'élever avec une mongolfière, ses compagnons renoncent au voyage au moment du départ; M. Bouche s'effraye, perd la tête, veut partir seul, ordonne de lancer le ballon, mais il oublie de faire couper la corde qui le retenoit par le haut, le ballon s'élance et chavire, M. Bouche retombe et se casse les jambes. M. Olivari, à Orléans, s'élève avec une mongolfière de papier et une nacelle remplie d'esprit-de-vin et d'essence inflammable; le tout s'embrase comme cela devoit être, et M. Olivari augmente le nombre des victimes de l'art aérostatique.

Ces accidens, sont-ils résultés d'inconvéniens attachés aux ballons ou de l'imprévoyance, de l'obstination et de l'entêtement des aéronautes? La réponse à cette question n'est pas douteuse. Des hommes de bon sens, avec du talent, de la prudence et de la présence d'esprit, n'auroient pas éprouvé de pareils malheurs. Je ne vois donc en tout cela rien qui oblige de proscrire une découverte si brillante, et qui offrira toujours un spectacle digne d'une nation instruite et belliqueuse.

A. J. GARNERIN, *l'aéronaute.*

M O D E S.

Du 20 avril. — Quelques modistes emploient des rubans rayés; ils sont à grands carreaux, et quelquefois nués. Lilas et blanc, jaune et vert sont préférés; mais on en porte de diverses autres couleurs, de celles même qui ne sont point à la mode. L'uni, en petit taffetas et en rubans, est d'un blanc mat, d'un rose tendre, ou lilas. On ne voit que très-peu de pistache, peu de jaune. De larges effilés terminent toujours les rubans qui, à l'ordinaire, flottent en longs bouts sur la paille jaune ou blanche. La forme est la même pour les deux espèces de paille; mais les fleurs sont plus particulièrement affectées à la paille blanche, et les rubans à la paille jaune. La largeur des bords et la longueur des passes favorisent la mode de ces grosses roses et de ces gros pavots qui, à leur suite, ont une traînée de boutons. Un chapeau a le bord très-arqué; en sorte que, de face et de

trois quarts, il ne cache point la figure ; une capote, dont la passe se trouve horizontale, la cache sous tous les aspects.

Au lieu de frisé de tulle, on met maintenant une rose sous les chapeaux. Pour les capotes de lingères, la forme carrée prévaut sur la forme ovale. Dans les capotes ovales, l'intervalle des coulisses est tout plissé. Dans les capotes carées, la passe, entre les grosses torsades, ne forme pas un pli. Cet article, qui est d'un grand débit, n'est pas le seul qui occupe les lingères. Elles vendent beaucoup de fichus à grandes pointes, qui forment canezou, qui forment colerette, dont la garniture quelconque est toujours d'un travail fort long ou d'un prix fort haut. Sur les bords des mouchoirs, dans les languettes, c'est maintenant un point de Malines. Les robes de printemps qui ont été achetées en plus grande quantité, sont à petits carreaux rose.

P A R I S.

La gazette de Manheim et les autres gazettes du Nord, toujours prêtes à accueillir toute espèce de faux bruits, fort aises sur-tout de trouver des occasions de communiquer à l'Europe leurs opinions fausses et ridicules sur la gigantesque puissance des Russes, représentent la Dalmatie comme envahie, et une armée russe considérable comme réunie aux bouches du Cattaro : on fera probablement de meilleurs plans de campagne à Saint-Pétersbourg. Si ce n'étoit que la France veut l'exécution des traités, et tenir de l'Autriche les bouches du Cattaro ; les Russes seroient déjà chassés, les Monténégrins mis à la raison, et la tranquillité rétablie ; mais cette province doit être remise aux Français par les Autrichiens, et les Français ne la recevront que d'eux. Au reste, les bouches du Cattaro sont séparées de la Dalmatie par les états de Raguse, c'est à-dire de plus de 30 lieues de pays, de manière que la possession de Cattaro n'a rien de commun avec celle de la Dalmatie. Les Français sont maîtres de toute la Dalmatie et de l'Istrie, où ils ont plus de 30,000 hommes. Les Russes ont en ce moment aux bouches du Cattaro trois bataillons formant 1500 hommes, et pas un soldat de plus. Lorsque, comme on va le voir dans le précis (A), le général Brady, par une insigne trahison, remit la forteresse aux Russes, le régiment de Thurn, fort de 1600 hommes, s'y trouvoit, et livra les forts à 300 Russes, débarqués de deux frégates. L'indignation d'une partie des officiers de ce régiment étoit à son comble, et M. Ghislieri porta l'infamie jusqu'à écrire la lettre ci-jointe (B) à ces officiers, pour calmer l'indignation qu'ils éprouvoient d'avoir

été obligés de céder le poste qu'ils occupoient. Ces officiers tenant beaucoup à l'estime des militaires français, ont publié cette lettre pour leur justification, et ont dit partout que les places avoient été vendues par MM. Ghisilieri et Brady.

Le même jour que M. Ghisilieri écrivoit cette lettre aux officiers du régiment de Thurn, voici celle qu'il écrivoit au général Molitor (C). M. de Ghisilieri et ceux qui lui ont donné ces ordres, vendoient leur maître et leur patrie, comme ils la vendirent déjà à la seconde coalition. Il seroit temps cependant d'exécuter les traités, de vivre en paix, et de ne pas chercher dans de misérables subtilités des motifs de querelle. Nous ne doutons pas que si ces lettres parviennent à la connoissance du ministère de la guerre à Vienne, il ne fasse punir les hommes qui ont agi avec une aussi insigne mauvaise foi.

(*Journal officiel.*)

(A) *Précis de ce qui s'est passé pour la remise des bouches du Cattaro, aux Russes et Monténégrins.*

Le 19 février 1806, les généraux Molitor, Dumas, et M. le marquis de Ghisilieri, commissaire-général de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, pour la remise de la Dalmatie et des bouches du Cattaro, sont arrivés à Zara. M. le marquis de Ghisilieri y ayant appris la sommation faite par le commandant de l'escadre russe au commandant des troupes autrichiennes, a manifesté qu'il regardoit cette sommation comme outrageante pour son souverain, et a proposé de se rendre de suite à Cattaro, ce qui a été accepté par les généraux. Il s'y est rendu en effet le 25 ou 26 février. Pendant ce temps, le général Molitor a fait mettre en marche ses troupes pour les bouches du Cattaro, et avoit pris à cet effet les moyens les plus expéditifs. Ce général étoit, le 7 mars, sur les confins de la république de Raguse, à deux journées de marche de Castelnovo, la première place du territoire, lorsqu'il a appris que les places des bouches du Cattaro avoient été cédées aux Russes et Monténégrins le 4 mars.

Il est de notoriété que le commandant autrichien et M. le marquis de Ghisilieri n'ont fait au commandant russe aucune protestation dès l'entrée de l'escadre russe dans un port qui leur appartenoit, et où ils attendoient les Français, qu'ils exposoient, sans aucun avis, à tomber dans les mains de l'ennemi lorsqu'ils auroient cru entrer dans un port ami. Il est encore notoire que le commandant autrichien et M. le marquis de Ghisilieri n'ont pris aucune mesure pour repousser l'agression des Monténégrins, à moins qu'ils ne les aient regardés aussi comme leurs alliés.

Les officiers autrichiens composant les garnisons des places du Cattaro, ont fait des protestations contre la conduite du commandant autrichien, pour remettre les places aux Russes : des officiers ont même été mis aux arrêts, et réclamés par leurs camarades, pour avoir parlé fortement contre une telle détermination, et cela avant l'arrivée de M. le marquis de Ghisilieri. Lorsque ce commissaire est arrivé et qu'il a vu les officiers persister à ne pas remettre les places et à se défendre contre toute agression, il a donné l'ordre, en vertu, a-t-il dit, d'ordres supérieurs, de remettre aux Russes toutes les places et territoire des bouches du Cattaro.

Le général Brady, gouverneur en Dalmatie, en Albanie, avoit envoyé, dès le moment de la connoissance du traité de paix, l'ordre de s'en tenir à des protestations, et de remettre les places au détachement de troupes russes débarqué de leurs frégates, en cas de sommation. Il a réitéré son ordre pour que les agens russes ne l'ignorassent pas; le commandant autrichien à Cattaro, leur a fait savoir les ordres qu'il avoit reçus. Ceux-ci ne pouvant déterminer le commandant russe à Corfou, à agir sans ordre de sa cour, ont réussi à faire venir dans les bouches du Cattaro l'escadre russe aux ordres de M. Henry Bayle, anglais.

Enfin, les places du Cattaro ont été occupées par un petit nombre de Russes, tirés des bâtimens de l'escadre, et par 1500 Monténégrins environ. La garnison autrichienne étoit de deux bataillons du régiment de Thurn, formant un total de 1500 hommes. Les habitans gémissent sous les vexations qu'ils éprouvent. Des voies de fait ont déjà eu lieu entre eux et les Monténégrins. Les maisons à Cattaro ont été saccagées et pillées. Voilà l'état florissant dans lequel M. le marquis de Ghisilieri vouloit laisser les bouches du Cattaro à S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, d'après le traité de Presbourg.

A Zara, le 26 mars 1806.

(B.) *Copie d'une lettre de M. le marquis de Ghisilieri, à M. de Zanino, officier au régiment de Thurn, et communiquée par cet officier à ses camarades, d'après l'invitation de M. le marquis de Ghisilieri*

Castelnovo, ce 6 mars 1806.

Monsieur,

Comme dans les circonstances difficiles dans lesquelles je me suis trouvé, rien ne me seroit si à cœur que de ne rien décider qui pût déplaire à une garnison aussi brave et aussi estimable que celle de Cattaro; et comme d'ailleurs, d'après ce que M. le lieutenant d'Esemberg vient de me dire, j'ai lieu de craindre de n'avoir pas rempli entièrement mon but, je profite

de la connoissance personnelle que j'ai eu le bonheur de faire de vous, Monsieur, pour vous faire amicalement deux observations seules, et pour vous prier de les communiquer aussi à messieurs vos camarades.

1°. Ce n'est pas la sommation d'une puissance ennemie de notre auguste maître, et moins encore à la demande des Monténégrins, avec lesquels je ne suis pas même entré en pourparler, mais bien à la sommation réitérée d'un commandant russe, que j'ai pris le parti de retirer les troupes de S. M. de cette province; et par conséquent, ce n'est qu'à la volonté expresse d'une cour alliée et amie de la nôtre, et contre laquelle les ordres supérieurs sont bien précis, de ne pas se permettre d'autres moyens que ceux des déclarations et des protestations, et jamais des moyens de défense armée.

2°. Je ne suis pas venu avec le commandant russe à aucune capitulation que je n'aurois jamais conclue sans le consentement du militaire, mais bien je me suis borné à lui faire les protestations et déclarations nécessaires pour mettre notre cour à couvert de tous griefs de la part des Français, et pour assurer les égards dus en toute circonstance au pavillon et aux troupes de S. M.

D'après ces observations bien simples, vous verrez vous-même, Monsieur, que le parti que j'ai pris est une mesure tout-à-fait politique et la seule que les circonstances permettoient, et pas une mesure aucunement militaire; ce qui doit tranquilliser vous-même et vos braves camarades sur toute suite que vous en pourriez craindre, moins avantageuse à votre renommée, d'ailleurs trop bien assurée et à l'armée et dans le public, pour être entamée par une démarche tout-à-fait étrangère au militaire. Par mon empressement à entrer avec vous et pour vous avec tous les officiers, dans de pareils détails, vous jugerez tout le prix que je mets à votre estime et à votre bienveillance; et deux lignes de réponse que vous pourrez m'adresser à Raguse, recommandée au consul impérial, me feront beaucoup de plaisir.

(C.) Copie de la lettre écrite par M. le marquis de Ghisilieri à M. le général Molitor, gouverneur de la Dalmatie et de l'Albanie.

Zacostaz, le 9 mars 1806.

Monsieur le général,

Les mêmes motifs de prudence qui m'avoient engagé à précéder les troupes destinées à occuper les bouches du Cattaro, sous les ordres de votre excellence, m'ont mis dans la nécessité d'en faire retirer les troupes de mon auguste maître, pas tant pour épargner de nouveaux dangers à une garnison courageuse qui ne demandoit que de se battre, que pour préserver du pillage et de sa ruine totale une province qui est déjà une propriété de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie.

La fureur avec laquelle les Monténégrins, levés en masse par leur métropolite, menaçoient la province, et l'enthousiasme que partageoient avec eux parmi les habitans des Bouches, les sectaires du rit grec, qui forment les trois quarts de la population, alarmoient depuis quelque temps le gouvernement, quand une escadre russe, qui jeta l'ancre à Porte-Rose, le 27 au soir du mois passé, vint encore paralyser le peu de moyens qu'on pouvoit mettre en œuvre pour déjouer les projets des Monténégrins. Les journées des 28 février, du 1^{er} et 2^e mars, furent employées à faire inonder la province par quelques milliers de Monténégrins renforcés par les habitans de Zuppa, Commoni et Pastrovichio; et quand cette horde étoit déjà en mesure pour attaquer les places gardées

par les troupes autrichiennes, le commandant de l'escadre russe somma, le 3 de mars, le gouverneur de Cattaro de céder toutes les places, ou bien de se déclarer ennemi de S. M. l'empereur de toutes les Russies, et il me réitéra le lendemain la même sommation dans le terme récomptoire d'un quart d'heure, toujours d'après le principe que les bouches du Cattaro étoient déjà territoire français, dès le jour que le délai de deux mois fixé à leur occupation par les troupes françaises, étoit expiré. Dans un moment si pressant, persuadé comme je l'étois que la valeur de la garnison n'auroit pas suffi contre le nombre des Monténégrins infiniment supérieur, ni contre le feu que l'escadre auroit fait sur les places, et persuadé également que la dévastation de la province auroit été la suite immédiate de mon refus, j'ai cru devoir céder à la force des circonstances et ne pas en venir aux moyens de violence, après avoir épuisé inutilement ceux de la persuasion et des protestations; et par une telle conduite, j'ai sauvé à mon auguste maître, des braves troupes, et conservé pour le vôtre, monsieur le général, les bouches du Cattaro dans un état florissant.

Je me flatte, d'après cela, que le parti que j'ai pris ne déméritera pas l'approbation de S. M., mon auguste maître, et n'excitera pas non plus la moindre plainte de la part du gouvernement français; ce qui sera pour moi la récompense la plus douce des peines de toute espèce que j'ai souffertes et des dangers que même j'ai courus dans ces derniers jours.

Signé GHISILIERI.

(D.) *Note à M. le marquis de Ghisilieri.*

Le soussigné, commissaire-général de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, a eu l'honneur de recevoir de M. le marquis de Ghisilieri, commissaire-général de S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche, la réponse à sa note du 21 mars, par laquelle il annonce au soussigné qu'il a expédié cette note à sa cour, et qu'il s'en réfère d'ailleurs à la réponse donnée à M. le général Molitor, sur les mêmes griefs.

Le soussigné s'est empressé de demander à M. le général Molitor, la réponse dont parle M. le marquis de Ghisilieri; elle est du 7 mars 1806; et datée de Zaccostaz.

Dans cette réponse, M. le marquis de Ghisilieri fait connaître que la garnison de Cattaro ne demandoit qu'à se battre; le soussigné en est d'autant plus persuadé, qu'il sait positivement que des protestations ont été faites par des officiers du régiment de Thurn contre la remise de ces places aux Russes; que des officiers ont été mis aux arrêts pour ces protestations, et que généralement tous les officiers et soldats de ce régiment témoignent de l'indignation d'avoir remis les places des bouches du Cattaro à un petit nombre de Russes, qui n'eussent pas fait la moindre résistance contre le régiment de Thurn, composé de 1500 hommes. Cependant, malgré ces protestations, les places des bouches du Cattaro ont été cédées aux Russes, d'après l'ordre de M. le marquis de Ghisilieri.

Le soussigné a l'honneur de prier M. le marquis de Ghisi-

liér de lui faire connoître s'il a agi dans cette circonstance d'après lui-même, ou en vertu d'ordres supérieurs ; car il est essentiel qu'il fasse part à sa cour des raisons pour lesquelles le commandant autrichien et M. le marquis de Ghisilieri ont laissé paisiblement entrer et séjourner dans les ports des bouches du Cattaro, l'escadre armée d'une puissance ennemie de celle à laquelle ils devoient remettre les places, et dont ils n'ont pas prévenu les généraux.

Il est important aussi que le soussigné donne connoissance à sa cour, des motifs pour lesquels les bouches du Cattaro ont été cédées aux Russes, au lieu de l'être aux troupes de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, conformément au traité de Presbourg.

La raison que donne M. le marquis de Ghisilieri, dans sa lettre au général Molitor, du 9 mars, ne peut être admise. Il y dit que c'étoit pour conserver à S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, les bouches du Cattaro dans un état florissant, qu'il les a remises aux Russes et Monténégrins. Cependant deux jours seulement après la remise de ces places, les Monténégrins ont saccagé et pillé des maisons ; et ces mêmes habitans, que M. le marquis de Ghisilieri dépeint comme d'accord avec les Monténégrins, se sont armés et ont marché contre eux, et en ont même tué plusieurs.

Ces mêmes habitans tendent les bras aux Français, et se plaignent vivement qu'on les ait livrés à leurs plus cruels ennemis. Le soussigné attend avec impatience une réponse de M. le marquis de Ghisilieri, et persiste dans les demandes qu'il lui a faites par sa note du 21 mars. Il croit à M. le marquis de Ghisilieri, les pouvoirs nécessaires pour y déférer, puisqu'il a eu celui de commander à la garnison de Cattaro, malgré ses protestations, de remettre aux Russes toutes les places des bouches du Cattaro.

Il a l'honneur de lui donner l'assurance de sa haute considération.

AL. LAURISTON.

Zara, le 25 mars 1806.

— *Le Moniteur* vient de publier en douze feuilles supplémentaires le compte qui a été présenté à S. M., de l'administration des finances pendant l'an 13. Nous en citerons aujourd'hui les résultats suivans :

La caisse d'amortissement est actuellement propriétaire de capitaux pour la valeur de 107,785,000 fr. Le ministre parle d'opérations qui pourroient augmenter cette somme de 21,000,000.

Régie de l'enregistrement et des domaines. — Les produits bruts de cette administration se sont élevés à la somme de

188 MERCURE DE FRANCE,

223,469,440 fr. : le produit net applicable aux dépenses de l'an 13, est de 172,763,591 fr.

Administration des forêts. — Produit, 41,805,654.

Douanes. — Produit brut, 67,293,165. Produit net, 52,725,918.

Postes. — Produit brut, 19,712,743. Produit net, 9,987,761.

Loterie. — Produit net, 12,605,934.

Droits réunis. — Produit brut, 53,480,825. Produit net, compris les droits spéciaux, 44,009,464.

Monnaies. — La fabrication des nouvelles espèces, ordonnée par la loi du 7 germinal an 11, s'élevoit, au 1^{er} frimaire an 14, à 194,484,391. Les pièces de 5 f. fabriquées à l'ancien type se sont élevées à 106,535,755. Total des monnaies de nouvelle fabrication, 300,820,146.

Dette perpétuelle. — 48,625,576, à quoi il faut ajouter 3,559,000 pour création de rentes au profit de la caisse d'amortissement, et pour la dette des nouveaux départemens des Alpes, du Piémont et de la Ligurie.

Dette viagère. — 18,721,347.

Pensions civiles. — 5,862,823.

Pensions ecclésiastiques. — 25,915,480.

— Pendant la nuit du 26 au 27 pluviôse an 12, le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale fut volé. La police qui fixoit toute son attention et toutes ses recherches sur les auteurs de ce délit, autant pour les livrer à la justice, que pour recouvrer les objets précieux des arts et de l'antiquité, enlevés au plus beau dépôt de l'univers, parvint heureusement à les arrêter et à saisir la plus précieuse partie de leur vol. Un nommé Charlier, décédé dans le cours de l'instruction, connoissoit seul la valeur des objets qu'il avoit longtemps projeté de voler, sans confident ni complices; il avoit déposé à cet effet un petit baril de poudre, dans l'intention de le faire sauter dans une des salles de la Bibliothèque, et de profiter du trouble et du désordre pour accomplir son projet; mais il n'osa pas faire usage de cet horrible moyen, par la crainte de faire périr beaucoup de monde; et il prévint, par une lettre, l'un des conservateurs du cabinet des antiques, qu'il avoit mis un baril de poudre sous la case renfermant l'apothéose d'Auguste.

Douze picès furent volées.

1°. Une grande sardoine onix, connue sous le nom d'agate de la Sainte-Chapelle, composée de quatre couches, représentant l'apothéose d'Auguste. Cette sardoine onix étoit enchassée dans une espèce de table de vermeil, formant reliquaire, autour de laquelle étoient des perles, des turquoises et des verres

colorés taillés en pierres précieuses. Ce camayeu fut tiré de la Sainte-Chapelle, à qui il avoit été donné par Charles V, roi de France, l'an 1379. Cet objet a été repris en Hollande entre les mains des voleurs, au moment où ils vouloient le vendre cent mille écus.

2°. Un vase de sardoine onix de dix-sept centimètres environ de hauteur, connu sous le nom de vase des Ptolémées, tiré de l'abbaye de Saint-Denis. Ce beau vase, couvert dans toutes ses parties d'un grand nombre de sujets en bas-reliefs représentant le culte de Cérès et de Bacchus, étoit porté sur un pied de vermeil orné de pierres précieuses et de perles. Retrouvé et estimé quinze cent mille francs.

3°. Un calice de sardoine onix dans une monture de vermeil, dont le pied étoit orné de médaillons en relief, représentant des figures de saints : ce vase étoit connu sous le nom de calice de l'abbé Suger.

4°. Un vase de prase en forme de cuve, entouré d'une bordure de filets d'or ou de vermeil, et de verres coloriés.

5°. Deux couvertures d'évangélistes en vermeil, ornées de croix en émail, et de quelques camées, de perles et cristaux coloriés.

6°. Un dyptique en grande plaque d'ivoire, sculpté en relief.

7°. Un poignard monté en vermeil, la poignée garnie de deux plaques en coquilles, où étoient gravées en relief des arabesques. Cette arme étoit connue sous le nom de poignard de François I^{er}.

8°. Une couronne d'or, ayant la forme d'un cercle avec des figures de saints : c'étoit la couronne d'Agélulphos, roi des Lombards, mort en 616.

9°. Un vase de sardoine presque semblable à celui de prase.

10°. Une coupe de jaspe fleuri, avec son pied et sa tige garnis d'or.

11°. Une coupe pareille en jaspe sanguin, la tige et le pied garnis en or, en partie émaillée.

12°. Une croix en vermeil, enrichie d'agathes.

Les accusés de ce vol sont : Giraud, Jacqueminet et sa femme, Godefroid et sa femme, et la veuve Prost. Le principal auteur, Charlier, est mort, comme on l'a dit plus haut, dans le cours de l'instruction.

— Jeudi à neuf heures du matin la cour de justice criminelle a repris séance pour achever l'instruction du procès.

M. Courtin, substitut du procureur-général, a, par son réquisitoire, établi avec méthode et clarté toutes les preuves de culpabilité à la charge de chacun des accusés. Après avoir entendu les accusés, leurs défenseurs, et le substitut du procureur-général, M. le premier président a résumé les débats avec précision et clarté; il a trouvé dans la position et la conduite de la veuve Prost, quelques considérations en sa faveur. Il a fini par soumettre à MM. les jurés 52 questions relatives au jugement de ce procès.

Giraud, Jacqueminet et Godefroid ont été condamnés à 14 années de fers, la femme Jacqueminet et la femme Godefroid, à 14 années de détention.

La veuve Prost a été acquittée.

— Le prince de Linange vient d'arriver à Paris, attiré par le désir d'assister aux fêtes du mois de mai.

— On dit que S. M. l'EMPEREUR, voulant honorer la mémoire du connétable du Guesclin, l'un des plus grands hommes que la France ait produit, et celui de tous qui contribua le plus à chasser les Anglais du royaume, vient d'accorder, sur sa cassette, une pension de 6000 fr. à mad. de Gèvres, unique et dernier rejeton de cette illustre famille.

— S. A. I. le prince Joseph a rendu, pour l'administration du royaume de Naples, plusieurs décrets dont voici les principales dispositions :

Il y aura pour l'administration du royaume de Naples, un ministre de l'intérieur qui sera chargé de la surveillance administrative, de la correspondance avec les préfets des provinces, syndics et élus des universités et communes; de l'administration des revenus communaux; du matériel des prisons, des hôpitaux civils et autres établissemens de bienfaisance; des ponts et chaussées, des édifices publics, de l'entretien des routes, ports marchands, canaux; de l'agriculture, des arts et du commerce; de l'instruction publique, etc. Tous les détails non compris dans cette énumération continueront à faire partie des attributions confiées aux autres ministres.

Tous les officiers de terre et de mer, précédemment employés au service de Naples, auxquels, par les arrêtés antérieurs, S. A. I. a accordé la moitié de leurs appointemens jusqu'à ce qu'ils soient remis en activité, et ceux à qui elle a conservé les gratifications, appointemens de réforme, de retraite, etc., ne pourront toucher le montant de ces traitemens respectifs qu'après avoir prêté serment de fidélité à S. M. l'EMPEREUR et ROI. Ce serment sera ainsi conçu : « Je

» jure fidélité à S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie,
 » et je m'oblige sur mon honneur à ne servir ni directement
 » ni indirectement contre la France et ses alliés. »

Le ducat de Naples sera reçu dans la caisse du payeur de l'armée française, à raison de 4 fr. 40 c.

L'introduction des marchandises de toute espèce, provenant des manufactures et du commerce anglais, est défendue, soit par terre, soit par mer, dans toute l'étendue du royaume de Naples. En conséquence aucun bâtiment, chargé en tout ou en partie de ces marchandises, ne pourra entrer, sous quelque prétexte que ce soit, dans les ports du royaume, ni aucune cargaison ne pourra être introduite par terre. Toute contravention sera punie par l'arrestation des coupables, et la confiscation soit des marchandises, soit des bâtimens, chameaux, chevaux et autres objets qui auroient servi au transport. Les coupables seront en outre condamnés à payer le double de la valeur des marchandises confisquées, et à un emprisonnement de quinze jours au moins, de trois mois au plus. Tous ceux qui auront coopéré, de quelque manière que ce soit, à l'importation ou au débit des marchandises sus indiquées, seront regardés comme coupables, et punis comme tels.

Tout individu qui se trouveroit avoir, ou comme dépositaire, ou sous quelque titre que ce soit, argent, meubles ou effets quelconques appartenant à la ci-devant cour royale, sera tenu d'en faire la déclaration au directeur de la secrétairerie d'état, maison et domaines royaux, dans le terme de trois jours, à compter du jour de la publication du présent décret. Celui qui n'auroit pas fait dans le terme prescrit la déclaration susdite, sera regardé comme détenteur frauduleux de biens appartenans au trésor public, et puni comme tel.

Il y aura pour chacune des provinces du royaume de Naples un commandant militaire fixe, qui résidera dans le chef-lieu. Ces officiers commanderont dans toutes les places et postes de leur arrondissement, pour tout ce qui a rapport à la défense locale, au maintien des communications, à la sûreté publique pour les personnes et les propriétés. Ils auront immédiatement sous leurs ordres les différens détachemens de troupes françaises ou napolitaines, les officiers sans troupes ou autres individus qui auront été particulièrement destinés à cet objet de service permanent dans chaque arrondissement. Ils pourront aussi disposer de la gendarmerie affectée au service de chaque arrondissement, après s'être concertés avec le

préfet de chaque arrondissement. Le commandant qui résidera à Capoue, se concertera avec le commissaire de campagne. Les arrondissemens militaires et les résidences des commandans sont provisoirement fixés ainsi qu'il suit : Le général Cavroi, à Teramo (arrondissement de Teramo); le général Goulu, à Aquila (Abruzze ultérieure); le général Ottawy, à Chieti (Abruzze citérieure); le général Girardeau, à Capoue (Terre de Labour); le général Bron, à Lucera (arrondissement de la Capitanate); le général Espagne, à Montefusco (Principauté ultérieure); le général Mermet, à Salerne (Principauté citérieure); le général Pinon, à Trani (Terre de Bari); l'adjutant-commandant Cacault, à Lecce (Terre d'Otrante); le général Duhesmè, à Matera (arrondissement de Basilicata); le général Verdier, à Cosenza (Calabre citérieure); le général Digonet, à Calanzaro (Calabre ultérieure); le général Partounaux, à (arrondissement de Procida, Ischia et Capri).

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 22 avril.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la Banque de France. M. Gilet de la Jacqueminière, organe des sections des finances, de législation et de l'intérieur, exprime les motifs qui ont déterminé le vœu d'adoption de ces trois sections réunies; la discussion est fermée, et le projet de loi décrété à la majorité de 186 voix contre 70.

Séance du 24 avril.

La discussion s'ouvre sur le projet de loi relatif au budget de l'an 14, et de 1806. Organe de la section des finances du tribunal, M. Arnoult, après avoir discuté chacun des 75 articles, propose au corps législatif de sanctionner un nouveau système de finances qui, selon la promesse de l'EMPEREUR, allège le poids de l'impôt foncier, promet aussi une diminution dans les nouveaux impôts indirects, supprime 3572 barrières élevées sur le territoire, rompt les entraves qu'elles apportoient aux communications; un système de finances, enfin, tellement organisé qu'il offre au gouvernement les moyens efficaces de soutenir sa dignité, de contenir ses ennemis, et de faire face à tous les événemens qui pourroient survenir.

On va aux voix : le projet est converti en loi, à la majorité de 233 contre 44.

(No. CCXLX.)

(SAMEDI 3 MAI 1806.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

TRADUCTION LIBRE (1)

DE LA VII^e ÉOLOGUE DE VIRGILE.

ACCORDANT à ma flûte une chanson facile,
Le premier j'imitai le berger de Sicile (2) :
Ma Muse aima des bois les paisibles attrait,
Et ne dédaigna point d'habiter les forêts.
Sur des sujets plus grands exerçant mon génie,
J'osois chanter les rois de l'antique Ausonie,
Lorsque le Dieu du goût me donna cet avis :
« Un berger, me dit-il, doit soigner ses brebis,
» Il ne doit point, épris d'une ardeur téméraire,
» Suivre dans les combats un héros sanguinaire;
» Mais il peut seulement, à l'ombre d'un ormeau,
» D'un air simple et léger enfler son chalumeau. »

J'obéis, ô Varus; pour célébrer ta gloire (3),
D'autres invoqueront les Filles de Mémoire;
D'autres, en te donnant un encens mérité,
Consacreront leurs vers à l'immortalité;
A l'abri de ton nom on a droit d'y prétendre.
J'obéis; si pourtant quelqu'un daigne m'entendre,
Il trouvera mes vers ennoblis par ton nom;
Quel autre fut jamais plus cheri d'Apollon?
Lorsque pour te chanter j'invoquai sa puissance,
Le Dieu même, des vers mesura la cadence.

(1) Trop libre sans doute. (Toutes les Notes sont du Traducteur.)

(2) Théocrite.

(3) Quintilius Varus, qui fut consul sous Auguste, l'an de Rome 741.

Muses continuez. . . Menasile et Chromis,
Tous deux Arcadiens, tous deux tendres amis,
Virent sous un berceau, qu'ombrageoit une treille,
Silène ivre du vin qu'il avoit avoité la veille.
Du paisible sommeil il goûtoit la douceur;
On voyoit près de lui les armes d'un buveur :
D'un osier recourbé la vigueur expirante
Soutenoit sur un arbre une tasse pesante,
Et les fleurs qui parloient son front et ses cheveux
Étoient à quelques pas sur son thyrsac poudreux.

A ces simples bergers souvent le vieux satyre
Promit d'avoir sa voix aux accords de sa lyre,
Il se jouoit ainsi de leur crédulité;
Pour venger un affront qu'ils n'ont pas mérité,
Les bergers saisissant son thyrsac, sa couronne,
Profitent des instans que son sommeil leur donne,
Et le rendent captif sous des chaînes de fleurs.
La jeune Eglé se joint aux timides pasteurs,
Eglé dont les appas dédaignent l'imposture,
Ne doivent rien à l'art, mais tout à la nature,
Et qui fait les plaisirs des forêts d'alentour,
Elle aperçoit Silène, et l'attaque à son tour :
La folâtre s'approche, et lorsqu'à la lumière
Il ouvroit en bâillant une foible paupière,
Choisissant ses couleurs sur un murier voisin,
Sur le front du vieillard elle peint un raisin.
Le satyre s'éveille; il voit leur artifice,
Dissimule sa honte, et rit de leur malice :
« Vous triomphez, dit-il, je ne résiste plus;
» Ce pendant ces liens sont ici superflus :
» C'est assez qu'en ces lieux vous m'ayez pu surprendre;
» Vous demandez des vers, vous allez en entendre.
» De vos empressements ces vers seront le prix.
» Pour vous, ajoute-t-il avec un doux souris,
» Eglé, je vous réserve une autre récompense. »
On ôte ses liens, on s'assied, il commence :

Alors vous auriez vu les fleuves et les bois
Prêter l'oreille aux sons de sa touchante voix,
Les Faunes, les Sylvains et les jeunes bergères,
Former autour de lui mille danses légères;
Et les arbres voisins qu'on voyoit s'agiter,
Sembloient dans leurs transports vouloir les imiter.
Non, jamais d'Apollon la voix enchanteresse
N'eût plu tant au échos du Pinde, du Permesse.
Il auroit triomphé de ce berger fameux,
Qui, franchissant des morts l'empire ténébreux,
Suspendit, en chantant sur la rive infernale,
Les tourmens de Sisyphe et la voix de Tantale.

Il expliquoit comment tout ce vaste univers (1)
Fut formé du concours des atômes divers,

(1) On me reprochera sans doute d'avoir ajouté au texte; mais dans cet endroit, ainsi que dans d'autres, le sujet m'a entraîné au-delà des bornes.

Qui, se choquant entr'eux dans une nuit profonde,
 Firent naître le feu, le ciel, la terre et l'onde;
 Par les êtres créés le néant est détruit :
 Tout sort, tout sort enfin de l'éternelle nuit,
 Et sur ses fondemens l'univers se repose.
 Des ombres du chaos nouvellement écloss,
 La terre fut surprise à son premier réveil
 De voir luire sur elle un éclatant soleil.
 Tout tremble devant lui; la nature en si ence
 L'adore, et reconnoît sa suprême puissance;
 Ses rayons bienfaisans chassent l'obscurité,
 Et font part au limon de leur fécondité.
 Par l'ordre de Thétis les chastes Néréides
 Renfermèrent les eaux dans les grottes humides.
 La nue en se formant s'abreuve dans les mers (1),
 Et sur l'aile des vents s'éleva dans les airs;
 Elle admire de là ce monde encor sauvage,
 De la terre embrasée elle reçoit l'hommage,
 Et sur elle répand, en s'ouvrant à dessein,
 Les salutaires eaux que renfermoit son sein (2).
 Alors on vit le front de l'aimable Cybèle
 S'ornier de fleurs, et prendre une beauté nouvelle :
 Les chênes, les aspirs, décorèrent les bois;
 Les animaux errans pour la première fois,
 Suivoient dans les forêts des routes inconnues;
 Les habitans des airs s'élevant jusqu'aux nues,
 Célébroient à l'envi, dans leurs charmans concerts,
 Le plus beau jour, le jour où naquit l'univers.

Les hommes fortunés, sous le règne d'Asirée,
 Suivirent les leçons du vieux époux de Rhée;
 Tout alors s'empressoit à combler leurs desirs,
 Leurs jours étoient marqués par de nouveaux plaisirs;
 Ce temps, cet heureux temps n'a duré qu'une aurore :
 Vos neveux, ô Janus, les regrettent encore !

Un des fils de Jupiter, mortel audacieux (3),
 Entreprit d'égalier le chef-d'œuvre des Dieux.
 Il déroba du ciel la divine lumière,
 Et l'esprit par son souffle anima la matière.
 Il fit un homme; mais, justement irrité,
 Jupiter le punit de sa témérité :
 Un vautour dévoroit ses entrailles fumantes,
 Pour de nouveaux tourmens sans cesse renaissantes.

Les hommes criminels cessèrent d'être heureux :
 Ils le furent autant qu'ils furent vertueux.

(1) M. Richer dit plaisamment dans sa traduction, que le monde qui venoit de naître fut inondé d'un déluge nouveau :

Les légères vapeurs, dans les airs suspendues,
 En se réunissant composèrent des nues
 Qui voilèrent les cieus, puis se fondant en eau
 Comblèrent les marns d'un déluge nouveau.

(2) Voyez la note précédente.

(3) Prométhée,

Violent sans pudeur les lois de la justice,
 On les vit s'égarer dans les sentiers du vice.
 Rien ne peut arrêter la fureur des humains :
 On les vit dans le meurtre ensanglanter leurs mains.
 Ils bravèrent les Dieux, mais les Dieux les punirent :
 Dans un déluge affreux ces insensés périrent.

Deux mortels dans les flots ne sont point confondus (1),
 L'arrêt des Dieux vengeurs respecta leurs vertus ;
 Deux mortels, qu'épargna la céleste colère,
 Par l'ordre de Thémis repeuplèrent la terre.

Le Satyre un moment interrompt son discours ;
 Pressé par les bergers, il en reprend le cours :
 Il chante le destin du favori d'Alcide ;
 On entendit long-temps les héros de Colchide
 Adresser aux échos des soupirs superflus ;
 Ils app. doient Hilar, mais Hilar n'étoit plus.

D'une reine il dépeint les feux illégitimes (2).
 (Pourquoi, cruel Amour, enfantes-tu des crimes ?)
 Epouse de Minos, quelle est donc ta fureur ?
 Vois ton père pâlir et reculer d'horreur.
 Arrête, tu poursuis l'objet de ta tendresse,
 Le dirai-je, un taureau ? Malheureuse princesse,
 Tu poursuis un taureau dans tes emportemens !
 Oui, Lysippe autrefois par ses mugissemens (3),
 Fit retentir les bords du marais de Stimphale (4),
 Son audace orgueilleuse, hélas ! lui fut fatale.
 On la voyoit souvent chercher sur son beau front
 Les signes flétrissans d'un éternel affront (5).
 Ses mains, ses belles mains n'y trouvent que des charmes,
 Rien ne peut cependant dissiper ses alarmes,
 Elle erre dans les bois au milieu d'un troupeau ;
 Mais, ô Pasiphaé, dans cet état nouveau,
 Lysippe, ni ses sœurs, par une flamme impure ;
 N'ont jamais, comme toi, fait rougir la nature.
 Quel démon te séduit, reine indigne du jour ?
 Où t'emporte l'excès d'un détestable amour ?
 Dans des déserts affreux, errante, fugitive,
 Echo seule répond à ta douleur plaintive.
 Ce taureau trop aimé méprise tes appas,
 Tu l'appelles en vain, il ne te répond pas.

(1) Deucalion et Pyrrha.

(2) Pasiphaé, fille du Soleil et femme de Minos.

(3) Lysippe, Iphinasse et Iphione, filles de Proetus et de Zenobie, se vantèrent d'être plus belles que Junon. La déesse troubla tellement leur raison, qu'elles crurent être changées en vaches, et s'enfuirent dans les forêts.

(4) Stimphale, lac situé près d'Argos, qui exhale une odeur insupportable, sur le bord duquel Hercule tua tous les oiseaux funestes qui désoloient l'Arcadie.

(5) *Sæpe in levi quæsisset cornua fronte.* M. Richer a dit :

Au seul aspect du joug elles devinrent mornes,
 Se tâtèrent le front, croyant avoir des cornes.

Etendu mollement à l'ombre d'un vieux hêtre,
 Il rumine à loisir sur un gazon champêtre.
 (Plût à Dieu que jamais on n'eût vu de troupeaux.)
 Tandis que de son nom tu remplis les hameaux,
 Peut-être, s'opposant à ta fureur brutale,
 Dans un troupeau voisin il poursuit ta rivale.

Ah ! filles de Nérée, accourez à ma voix,
 Driades, hâtez-vous, environnez les bois ;
 Opposez vos efforts à ceux d'une insensée ;
 Son infâme projet révolte ma pensée.
 Hâtez-vous, dérobez un crime à l'univers ;
 Cherchez-le ce taureau dans vos vastes déserts.
 L'amour, peut-être aussi quelque gras pâturage,
 Aura conduit ses pas dans le prochain village :
 Retenez-le captif dans un anre écarté,
 Où jamais le soleil ne porte sa clarté.

Silène dit comment la fille de Schénée (1)
 Vit enfin accomplir sa triste destinée.
 Des sœurs de Phaëton il chante la douleur :
 Le malheur de leur frère a causé leur malheur.

Un jour, dit-il, en proie à son inquiétude,
 Gallus épris d'amour, cherchoit la solitude,
 Lorsque par Erato vers Apollon conduit,
 Il fut avec honneur sur le Pinde introduit.
 D'un pas majestueux, mais timide, il s'avance,
 La cour du Dieu des vers se lève en sa présence.
 Apollon lui sourit : à son auguste aspect,
 Gallus par son silence exprime son respect ;
 Mais Linus, si connu sur les rives d'Amphrise,
 Par ce discours flatteur augmente sa surprise :
 « Le mérite, Gallus, n'est jamais confondu,
 » Les Filles de Mémoire honorent la vertu ;
 » Elles aiment le vôtre, et, pour lui rendre hommage,
 » Ces sœurs de leur bonté vous présentent ce gage ;
 » Recevez cette flûte : Hésiode jadis,
 » Honoré de ce don, en connut tout le prix.
 » Il chanta les trésors de la vieille Cybèle ;
 » Il chantoit, et la terre en devenoit plus belle :
 » Tout en étoit ravi ; dociles à sa voix,
 » Les chênes en dansant le suivoient dans les bois.
 » Mais si vous célébrez la forêt de Grinée (2),
 » Ni les bords fortunés du paisible Penée,
 » Ni Delphes, ni Claros, ni le Mont Hélicon,
 » Ne seront pas plus chers au divin Apollon. »

Dirai-je de quels traits il dépeignoit ton crime (3),

(1) Atalante. Cybèle la changea, elle et Hippomène, son nouvel époux, en lions, et les attacha à son char.

(2) Apollon rendoit des oracles dans la forêt de Grinée.

(3) Scylla, pour servir Minos, dont elle étoit amoureuse, et qui assiégeoit Mégare, coupa à Nisus son père, qui en étoit roi, le cheveu auquel étoit attaché le destin des Mégariens.

O Scylla ? Quoi, ton père est la triste victime
Que ton cœur sacrifie à l'objet de tes vœux !

Chanterai-je avec lui le destin rigoureux
De cette autre Scylla, qui, sur l'humide plaine (1),
Exerçant sa fureur et sa rage inhumaine,
Engloutit autrefois dans l'abysses des flots
De l'amant de Circé les pâles matelots ?

Vous décrirai-je encor la fureur de Térée (2) ?
Vous dirai-je quels maux Philomèle éplorée
Fit servir à ce prince adultère et cruel ?
La main des Dieux punit ce couple criminel :
Nouveaux hôtes des bois, et chassés loin des villes,
Ils poussent vers le ciel des regrets inutiles.

Ainsi que d'Apollon les sublimes accords,
Jadis de l'Eurotas enchantèrent les bords,
Lorsque ce Dieu pleuroit le destin d'Hyacinthe,
Et forçoit les lauriers de retenir sa plainte ;
Ainsi de ce vieillard les sons harmonieux
Enchantèrent alors les échos de ces lieux ;
Et les bergers ravis d'entendre ces merveilles,
A de nouveaux plaisirs préparoient leurs oreilles,
Quand l'étoile du soir, précipitant son cours,
Du maître de Bacchus interrompt le discours.
Menasile et Chromis regagnent le village ;
Et la nuit, qui paroît sur un épais nuage,
Presse les pas tardifs de ce couple indiscret,
Et le jour qu'elle chasse obéit à regret.

MARIN.

A GLYCÈRE.

Mater sacra Cupidinum, etc. (Livre 1^{er}, ode 19.)

Le Dieu du Vin, la mère des Amours,
Et les desirs fongueux, enfans de la paresse,
Reviennent de concert, par une triple ivresse,
Troubler la paix de mes vieux jours.

Oui, je languis, je brûle pour Glycère.
Voit-on impunément l'albâtre de son sein,
Ce sourire agaçant qui provoque au larcin,
Cet œil qui veut et qui sait plaire ?

(1) Scylla, fille de Phorus et d'Hécate. Circé empoisonna la fontaine où elle se baignoit, et Scylla, changée en monstre effroyable, se précipita dans la mer.

(2) Térée, roi de Thrace, déshonora Philomèle, sœur de Progné, sa femme, et lui coupa la langue, afin qu'elle ne découvrit pas son crime. Philomèle traça ses malheurs sur une tapisserie, et en instruisit, par ce moyen, sa sœur, qui, pour se venger, tua son fils, et le servit dans un repas à Térée. Térée fut changé en huppe ; Itha en faisane, Progné en hirondelle, et Philomèle en rossignol.

Vénus de Gnide a quitté le séjour;
 Tout entière à mon cœur e'le s'est élançée.
 Ma voix pour le Dieu Mars est désormais glacée.
 Je ne puis chanter que l'Amour.

Cruel enfant; c'est toi seul que j'implore !
 Sur ce gazon fleuri je t'offre mon encens.
 Viens amollir son cœur ; viens embraser ses sens
 De tout le feu qui me dévore.

DE WAILLY.

~~~~~

### A MON PETIT POTAGER.

PETIT terrain qui sait fournir  
 De doux fruits mon petit ménage,  
 Où ma laitue aime à venir,  
 Où ton chou croît pour mon potage,  
 Je veux tout bas t'entretenir :  
 Réponds-moi, j'entends ton langage?  
 Si je voyageois ? — Et pourquoi ?  
 Es-tu las d'être bien chez toi ?  
 — Je voudrois vivre avec les hommes.  
 — Avec eux ! Ce sont presque tous  
 Des méchans, des sots et des fous,  
 Sur-tout dans le siècle où nous sommes.  
 — De leur plaisir je prendrai soin,  
 J'en aimerai quelqu'un peut-être.  
 Notre esprit se plaît à connoître :  
 Plus instruit je verrai plus loin.  
 — Que dis-tu là, mon pauvre maître ?  
 Crois-moi, trop penser ne vaut rien ;  
 Trop sentir est bien pire encore.  
 Déjà ma pêche se colore,  
 Mes melons te feront du bien.  
 — Il me faudra donc au village,  
 Vieillir sans nom sous mon treillage ?  
 Je pourrai voir tout à loisir  
 Mes regards aller et venir  
 Sur les murs de mon hermitage ?  
 — Est-ce un malheur ? Va, plus d'un sage,  
 Dans les soupirs, dans les dégoûts,  
 Du bonheur, sur des flots jaloux,  
 Poursuivant la trompeuse image,  
 S'est écrié dans son naufrage :  
 « Ah ! si j'avois planté mes choux ! »

M. DUCIS.

---

 MA PROFESSION DE FOI.

Je suis mouton, et pour toute la vie ;  
 Mais d'un habit de loup je m'affuble à propos ,  
 Pour ôter aux méchants l'envie  
 De venir me manger la laine sur le dos.

M. LE BRUN, de l'Institut.

---

## ENIGME.

SANS être évêque j'ai ma crosse ,  
 Sans être berger j'ai mon chien ;  
 Et sans être magicien ,  
 J'ai ma baguette et ma fureur atroce.

---

## LOGOGRIPHE.

UN seul mot dans cinq pieds, sans y rien retrancher,  
 Vous en fournira cinq, si vous savez chercher ;  
 Transposez-les si bien, qu'en prenant chaque lettre,  
 Vous commenciez celui que vous voulez connoître.  
 Le premier en hiver sert dans notre maison,  
 Et devient inutile en toute autre saison.  
 Vous portez le second : quoiqu'en votre structure  
 Il soit essentiel, c'est souvent une injure.  
 Le troisième déplaît au goût, à l'odorat ;  
 On peut le rejeter sans être délicat.  
 Sur mes le quatrième aide à vaincre l'orage :  
 C'est dans ce seul endroit qu'on en peut faire usage.  
 Le dernier, cher lecteur, est peut-être sur vous ;  
 Car on le voit briller dans les plus beaux bijoux.

---

## CHARADE.

L'AMOUR, ce dieu puissant vous donne mon premier ;  
 Il sut toujours chez vous arrêter mon dernier,  
 Sans quoi l'on ne pourroit longuement l'employer ;  
 Et ne put vous vous quitter, même après mon entier.

F. BONNET (de l'Isle.)

---

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est la lettre *I*.  
 Celui du premier Logogriphe est *Forme*, où l'on trouve *orme* (l'*orme*  
 mâle et l'*orme* femelle.)  
 Celui du second est *Angelus*, où l'on trouve *Anglus*, *Agnus*, *Anus*.  
 Celui de la Charade est *Nuage*.

## DES LETTRES ET DES GENS DE LETTRES :

*Réponse à un Article inséré dans la Gazette de France, du 27 avril.*

LA défense du *Génie du Christianisme* est jusqu'à présent la seule réponse que j'aie faite à toutes les critiques dont on a bien voulu m'honorer. J'ai le bonheur, ou le malheur de rencontrer mon nom assez souvent dans des ouvrages polémiques, des pamphlets, des satires. Quand la critique est juste, je me corrige ; quand le mot est plaisant, je ris ; quand il est grossier, je l'oublie. Un nouvel *ennemi* vient de descendre dans la lice. C'est un *chevalier Béarnois*. Chose assez singulière, ce chevalier m'accuse de préjugés gothiques, et de mépris pour les lettres ! J'avoue que je n'entends pas parler de sang froid de chevalerie, et quand il est question de tournois, de défis, de castilles, de pas d'armes, je me mettrois volontiers comme le seigneur don Quichotte à courir les champs pour réparer les torts. Je me rends donc à l'appel de mon adversaire. Cependant, je pourrais refuser de faire avec lui le coup de lance, puisqu'il n'a pas déclaré son nom, ni haussé la visière de son casque après le premier assaut ; mais comme il a observé religieusement les autres lois de la joute, en évitant avec soin de frapper à la *tête* et au *cœur*, je le tiens pour loyal chevalier, et je relève le gant.

Cependant, quel est le sujet de notre querelle ? Allons-nous nous battre, comme c'est assez l'usage entre les preux, sans trop savoir pourquoi ? Je veux bien soutenir que la dame de mon cœur est incomparablement plus belle que celle de mon adversaire. Mais si par hasard nous servions tous deux la

même dame ? C'est en effet notre aventure. Je suis au fond du même avis, ou plutôt du même amour que le chevalier Béarnois, et, comme lui, je déclare atteint de félonie quiconque manque de respect pour les Muses.

Changeons de langage, et venons au fait. J'ose dire que le critique qui m'attaque avec tant de goût, de savoir et de politesse, mais peut-être avec un peu d'humeur, n'a pas bien compris ma pensée.

Quand je ne veux pas que les rois se mêlent des tracasseries du Parnasse, ai-je donc infiniment tort ? Un roi sans doute doit aimer les lettres, les cultiver même jusqu'à un certain degré, et les protéger dans ses Etats ; mais est-il bien nécessaire qu'il fasse des livres ? Le juge souverain peut-il, sans inconvéniens, s'exposer à être jugé ? Est-il bon qu'un monarque donne, comme un homme ordinaire, la mesure de son esprit, et réclame l'indulgence de ses sujets dans une préface ? Il me semble que les Dieux ne doivent pas se montrer si clairement aux hommes : Homère met une barrière de nuages aux portes de l'Olympe.

Quant à cette autre phrase, *un auteur doit être pris dans les rangs ordinaires de la société*, j'en demande pardon à mon censeur ; mais cette phrase n'implique pas le sens qu'il y trouve. Dans l'endroit où elle est placée, (1) elle se rapporte aux rois, uniquement aux rois. Je ne suis point assez absurde pour vouloir que les lettres soient abandonnées précisément à la partie non *lettrée* de la société. Elles sont du ressort de tout ce qui pense ; elles n'appartiennent point à une classe d'hommes particulière ; elles ne sont point une attribution des rangs, mais une distinction des esprits. Je n'ignore pas que Montaigne, Malherbe, Descartes, La Rochefoucault,

---

(1) Voyez l'article sur les Mémoires de Louis XIV, dans le numéro CCLXII<sup>e</sup> du Mercure.

Fénelon, Bossuet, La Bruyère, Boileau même, Montesquieu et Buffon ont tenu plus ou moins à l'ancien corps de la noblesse, ou par la robe, ou par l'épée; je sais bien qu'un beau génie ne peut déshonorer un nom illustre; mais puisque mon critique me force à le dire, je pense qu'il y a toutefois moins de péril à cultiver les Muses dans un état obscur que dans une condition éclatante. L'homme sur qui rien n'attire les regards, expose peu de chose au naufrage. S'il ne réussit pas dans les lettres, sa manie d'écrire ne l'aura privé d'aucun avantage réel, et son rang d'auteur oublié n'ajoutera rien à l'oubli naturel qui l'attendoit dans une autre carrière.

Il n'en est pas ainsi de l'homme qui tient une place distinguée dans le monde, ou par sa fortune, ou par ses dignités, ou par les souvenirs qui s'attachent à ses aïeux. Il faut qu'un tel homme balance long-temps avant de descendre dans une lice où les chutes sont cruelles. Un moment de vanité peut lui enlever le bonheur de toute sa vie. Quand on a beaucoup à perdre, on ne doit écrire que forcé pour ainsi dire par son génie, et dompté par la présence du Dieu : *fera corda domans*. Un grand talent est une grande raison, et l'on répond à tout avec de la gloire. Mais si l'on ne sent pas en soi ce *mens divinator*, qu'on se garde bien alors de ces *démangeaisons qui nous prennent d'écrire* :

Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,  
Le nom que, dans la cour, vous avez d'honnête homme,  
Pour prendre de la main d'un avide imprimeur  
Celui de ridicule et misérable auteur.

Si je voyois quelque du Guesclin rimailleur sans l'aveu d'Apollon un méchant poëme, je lui crierois : « Sire Bertrand, changez votre plume pour l'épée de » fer du bon connétable. Quand vous serez sur la » brèche, souvenez-vous d'invoquer, comme votre » ancêtre, *notre dame du Guesclin*. Cette Muse n'est

» pas celle qui chante les villes prises, mais c'est  
 » celle qui les fait prendre. »

Mais au contraire, si le descendant d'une de ces familles qui figurent dans notre histoire, s'annonce au monde par un essai plein de force, de chaleur et de gravité, ne craignez pas que je le décourage. Eût-il des opinions contraires aux miennes, son livre blessât-il, non-seulement mon esprit, mais mon cœur, je ne verrai que le talent ; je ne serai sensible qu'au mérite de l'ouvrage ; j'introduirai le jeune écrivain dans la carrière. Ma vieille expérience lui en marquera les écueils ; et en bon frère d'armes, je me réjouirai de ses succès.

J'espère que le *chevalier* qui m'attaque, approuvera ces sentimens ; mais cela ne suffit pas : je ne veux lui laisser aucun doute sur ma manière de penser à l'égard des lettres, et de ceux qui les cultivent. Ceci va m'entraîner dans une discussion de quelque étendue : que l'intérêt du sujet m'en fasse pardonner la longueur.

Eh ! comment pourrois-je calomnier les lettres ? Je serois bien ingrat, puisqu'elles ont fait le charme de mes jours. J'ai eu mes malheurs comme tant d'autres ; car on peut dire du chagrin parmi les hommes, ce que Lucrece dit du flambeau de la vie :

*Quasi cursores, vitai lampada tradunt.*

J'ai toujours trouvé dans l'étude quelque noble raison de supporter patiemment mes peines. Souvent assis sur la borne d'un chemin en Allemagne, sans savoir ce que j'allois devenir, j'ai oublié mes maux, et les auteurs de mes maux, en rêvant à quelque agréable chimère que me présentoient les Muses compatissantes. Je portois pour tout bien avec moi mon manuscrit sur les déserts du Nouveau-Monde ; et plus d'une fois les tableaux de la nature, tracés sous les huttes des Indiens, m'ont consolé à la porte

d'une chaumière de la Westphalie, dont on m'avoit refusé l'entrée.

Rien n'est plus propre que l'étude à dissiper les troubles du cœur, à rétablir dans un convert parfait les harmonies de l'ame. Quand, fatigués des orages du monde, vous vous réfugiez au sanctuaire des Muses, vous sentez que vous entrez dans un air tranquille, dont la bénigne influence a bientôt calmé vos esprits. Cicéron avoit été témoin des malheurs de sa patrie : il avoit vu dans Rome le bourreau s'asseoir auprès de la victime (par hasard échappée au glaive), et jouir de la même considération que cette victime; il avoit vu presser avec la même cordialité et la main qui s'étoit baignée dans le sang des citoyens, et la main qui ne s'étoit levée que pour les défendre; il avoit vu la vertu devenir un objet de scandale dans un temps de crime, comme le crime est un objet d'horreur dans un temps de vertu; il avoit vu les Romains dégénérés pervertir la langue de Scipion pour excuser leur bassesse, appeler la constance entêtement, la générosité folie, le courage imprudence, et chercher un motif intéressé à des actions honorables, pour n'avoir pas la douleur d'estimer quelque chose; il avoit vu ses amis se refroidir peu à peu pour lui, leurs cœurs se fermer aux épanchemens de son cœur, leurs peines cesser d'être communes avec ses peines, leurs opinions changer par degré : ces hommes emportés et brisés tour-à-tour par la roue de la fortune, l'avoient laissé dans une profonde solitude. A ces peines, déjà si grandes, se joignirent des chagrins domestiques : « Ma fille me restoit, écrit-il à Sulpicius; c'étoit un » soutien toujours présent auquel je pouvois avoir » recours. Le charme de son entretien me faisoit » oublier mes peines; mais l'affreuse blessure que » j'ai reçue en la perdant, rouvre dans mon cœur » toutes celles que j'y croyois fermées..... Je suis » chassé de ma maison et du Forum. »

Que fit Cicéron dans une position si triste ! Il eut recours à l'étude. « Je me suis réconcilié avec mes » livres, dit-il à Varron, ils me rappellent à leur » ancien commerce; ils me déclarent que vous avez » été plus sage que moi de ne pas l'abandonner. »

Les Muses, qui nous permettent de choisir notre société, sont d'un puissant secours dans les chagrins politiques. Quand vous êtes fatigués de vivre au milieu des Tigellin et des Narcisse, elles vous transportent dans la société des Caton et des Fabricius. Pour ce qui est des peines du cœur, l'étude, il est vrai, ne nous rend pas les amis que nous pleurons, mais elle adoucit le chagrin que nous cause leur perte; car elle mêle leur souvenir à tout ce qu'il y a de pur dans les sentimens de la vie, et de beau dans les images de la nature.

Examinons maintenant les reproches que l'on fait aux gens de lettres. La plupart me paroissent sans fondement : la médiocrité se console souvent par la calomnie.

On dit : *Les gens de lettres ne sont pas propres au maniement des affaires.* Chose étrange que le génie nécessaire pour enlanger l'Esprit des lois, ne fût pas suffisant pour conduire le bureau d'un ministre ! Quoi ! ceux qui sondent si habilement les profondeurs du cœur humain, ne pourroient démêler autour d'eux les intrigues des passions ? Mieux vous connoîtriez les hommes, moins vous seriez capables de les gouverner !

C'est un sophisme démenti par l'expérience. Les deux plus grands hommes d'état de l'antiquité, Démotènes, et sur-tout Cicéron, étoient deux véritables hommes de lettres, dans toute la rigueur du mot. Il n'y a peut-être jamais eu de plus beau génie littéraire que celui de César, et il paroît que ce fils d'Anchise et de Vénus entendoit assez bien les affaires. On peut citer en Angleterre Thomas Morus, Clarendon, Bacon, Bolingbroke ; en France, l'Hospital, La-

moignon, d'Aguesseau, M. de Malesherbes, et la plupart de nos premiers ministres tirés de l'Eglise. Rien ne me pourroit persuader que Bossuet n'eût pas une tête capable de conduire un royaume, et que le judicieux et sévère Boileau n'eût pas fait un excellent administrateur.

Le jugement et le bon sens sont sur-tout les deux qualités nécessaires à l'homme d'état ; et remarquez qu'elles doivent aussi dominer dans une tête littéraire sagement organisée. L'imagination et l'esprit ne sont point, comme on le suppose, les bases du véritable talent ; c'est le bon sens, je le répète, le bon sens, avec l'expression heureuse. Tout ouvrage, même un ouvrage d'imagination, ne peut vivre, si les idées y manquent d'une certaine logique qui les enchaîne et qui donne au lecteur le plaisir de la raison, même au milieu de la folie. Voyez les chefs-d'œuvre de notre littérature : après un mûr examen, vous découvrirez que leur supériorité tient à un bon sens caché, à une raison admirable, qui est comme la charpente de l'édifice. Ce qui est faux finit par déplaire : l'homme a en lui-même un principe de droiture que l'on ne choque pas impunément. De là vient que les ouvrages des sophistes n'obtiennent qu'un succès passager : ils brillent tour-à-tour d'un faux éclat, et tombent dans l'oubli.

On ne s'est formé cette idée de l'inaptitude des gens de lettres, que parce que l'on a confondu les auteurs vulgaires avec les écrivains de mérite. Les premiers ne sont point incapables, parce qu'ils sont *hommes de lettres*, mais seulement parce qu'ils sont *hommes médiocres*, et c'est l'excellente remarque de mon critique. Or, ce qui manque aux ouvrages de ces hommes, c'est précisément le jugement et le bon sens. Vous y trouverez peut-être des éclairs d'imagination, de l'esprit, une connoissance plus ou moins grande du *métier*, une habitude plus ou moins formée d'arranger les mots et de tourner la phrase ; mais jamais vous n'y rencontrerez le bon sens,

Ces écrivains n'ont pas la force de produire la pensée qu'ils ont un moment conçue. Lorsque vous croyez qu'ils vont prendre une bonne voie, tout-à-coup un méchant démon les égare : ils changent de direction, et passent auprès des plus grandes beautés sans les apercevoir ; ils mêlent au hasard, sans économie et sans jugement, *le grave, le doux, le plaisant, le sévère* ; on ne sait ce qu'ils veulent prouver, quel est le but où ils marchent, quelles vérités ils prétendent enseigner. Je conviendrais que de pareils esprits sont peu propres aux affaires humaines ; mais j'en accuserais la *nature* et non pas les *lettres*, et je me donnerais garde sur-tout de confondre ces auteurs infortunés avec des hommes de génie.

Mais si les premiers talens littéraires peuvent remplir glorieusement les premières places de leur patrie, à Dieu ne plaise que je leur conseille jamais d'envier ces places ! La majorité des hommes bien nés peut faire ce qu'ils feroient eux-mêmes dans un ministère public ; personne ne pourra remplacer les beaux ouvrages dont ils priveroient la postérité, en se livrant à d'autres soins. Ne vaut-il pas mieux aujourd'hui, et pour nous et pour lui-même, que Racine ait fait naître *sous sa main de pompeuses merveilles*, que d'avoir occupé, même avec distinction, la place de Louvois ou de Colbert ? Je voudrais que les hommes de talent connussent mieux leur haute destinée ; qu'ils sussent mieux apprécier les dons qu'ils ont reçus du ciel. On ne leur fait point une grâce en les investissant des charges de l'État ; ce sont eux au contraire qui, en acceptant ces charges, font à leur pays une véritable faveur et un très-grand sacrifice.

Que d'autres s'exposent aux tempêtes, je conseille aux amans de l'étude de les contempler du rivage : « la côte de la mer deviendra un lieu de repos pour les pasteurs, dit l'Écriture, » *erit funiculus maris, requies pastorum*. Écoutons encore l'orateur romain : « J'estime les jours que vous passez à Tusculum, mon

M A I 1806.



» mon cher Varron, autant que l'espace entier de la  
» vie, et je renoncerois de bon cœur à toutes les  
» chasses du monde pour obtenir la liberté de mener  
» une vie si délicieuse.... Je l'imite du moins, autant  
» qu'il m'est possible, et je cherche avec beaucoup de  
» satisfaction mon repos dans mes chères études.... Si  
» de grands hommes ont jugé qu'en faveur de ces  
» études on pouvoit se dispenser des affaires pu-  
» bliques, pourquoi ne choisirois-je pas une occu-  
» pation si douce ? »

Dans une carrière étrangère à leurs mœurs, les gens de lettres n'auroient que les maux de l'ambition sans en avoir les plaisirs. Plus délicats que les autres hommes, combien ne seroient-ils pas blessés à chaque heure de la journée ! Que d'horribles choses pour eux à dévorer ! Avec quels personnages ne seroient-ils pas obligés de vivre et même de sourire ! En butte à la jalousie que font toujours naître les vrais talens, ils seroient incessamment exposés aux calomnies et aux dénonciations de toutes les espèces ; ils trouveroient des écueils jusque dans la franchise, la simplicité ou l'élévation de leur caractère ; leurs vertus leur feroient plus de mal que des vices, et leur génie même les précipiteroit dans des pièges qu'éviteroit la médiocrité. Heureux s'ils trouvoient quelque occasion favorable de rentrer dans la solitude, avant que la mort ou l'exil vint les punir d'avoir sacrifié leurs talens à l'ingratitude des Cours !

... Poi ch' insieme con l'età fiorità  
Mancò la speme ; e la baldanza audace ;  
Piansi i repositi di quest' umil vita,  
E sospirai la mia perduta pace.

Je ne sais si je dois relever à présent quelques plaisanteries que l'on est dans l'usage de faire sur les gens de lettres, depuis le temps d'Horace. Le chantre de Lalagée et de Lydie nous raconte qu'il jeta son bouclier aux champs de Philippe ; mais l'adroit courtisan se *vante* ; et l'on a pris ses vers trop à la

O

lettre. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'il parle de la mort avec tant de charme et une si douce philosophie, qu'on a bien de la peine à croire qu'il la craignit :

Eh en , fugaces, Posthume, Posthume,  
Labuntur anni !

Quoi qu'il en soit du voluptueux solitaire de Tibur, Xénophon et César, génies éminemment littéraires, étoient de grands et intrépides capitaines; Eschile fit des prodiges de valeur à Salamine; Socrate ne céda le prix du courage qu'à Alcibiade; Tibulle étoit distingué dans les légions de Messala; Pétrone et Sénèque sont célèbres par la fermeté de leur mort. Dans des temps modernes, le Dante vécut au milieu des combats, et le Tasse fut le plus brave des chevaliers. Notre vieux Malherbe vouloit, à 73 ans, se battre contre le meurtrier de son fils : *tout vaincu du temps* qu'il étoit, il alla exprès au siège de la Rochelle pour obtenir de Louis XIII la permission d'appeler le chevalier de Piles en champ clos. La Rochefoucault avoit *fait la guerre aux rois*. De temps immémorial, nos officiers du Génie et d'Artillerie, si braves à la bouche du canon, ont cultivé les lettres, la plupart avec fruit, quelques-uns avec gloire. On sait que le breton Saint-Foix entendoit fort mal la raillerie; et cet autre Breton, surnommé, de nos jours, le premier grenadier de nos armées, s'occupa de recherches savantes toute sa vie. Enfin les hommes de lettres que notre révolution a moissonnés, ont tous déployé, à la mort, du sang froid et du courage. S'il faut en juger par soi-même, je le dirai avec la franchise naturelle aux descendans des vieux Celtes : soldat, voyageur, proscrit, naufragé, je ne me suis point aperçu que l'amour des lettres m'attachât trop à la vie : pour obéir aux arrêts de la religion ou de l'honneur, il suffit d'être Chrétien et Français.

Les gens de lettres, dit-on encore, ont toujours flaté la puissance; et, selon les vicissitudes de la fortune,

on les voit chanter et la vertu et le crime, et l'op-  
 presseur et l'opprimé. Lucain disoit à Néron, en  
 parlant des proscriptions et de la guerre civile :

Heureuse cruauté, fureur officieuse,  
 Dont le prix est illustre et la fin glorieuse!  
 Crimes trop bien payés, trop aimables hasards,  
 Puisque nous vous devons le plus grand des Césars!  
 Que les dieux conjurés redoublent nos misères!  
 Que Leucas sous les flots abyme nos galères!  
 Que Pharsale revoie encor nos bataillons,  
 Du plus beau sang de Rome inonder nos sillons!

Qu'on voie encore un comp Pérouse désolée!  
 Destins, Néron gouverne, et Rome est consolée! (1)

A cela je n'ai point de réponse pour les gens de  
 lettres : je baisse la tête d'horreur et de confusion, en  
 disant, comme le médecin dans Macbeth : *This disease*  
*is beyond my practice.* « Ce mal est au-dessus de mon  
 » art. »

Cependant ne pourroit-on pas trouver à cette  
 dégradation une excuse bien triste sans doute, mais  
 tirée de la nature même du cœur humain? Montrez-  
 moi dans les révolutions des Empires, dans ces temps  
 malheureux où un peuple entier, comme un ca-  
 davre, ne donne plus aucun signe de vie; mon-  
 trez-moi, dis-je, une classe d'hommes toujours  
 fidèle à son honneur, et qui n'ait cédé ni à la force  
 des événemens, ni à la lassitude des souffrances : je  
 passerai condamnation sur les gens de lettres. Mais  
 si vous ne pouvez trouver cet ordre de citoyens géné-  
 reux, n'accusez plus en particulier les favoris des  
 Muses : gémissiez sur l'humanité tout entière. La  
 seule différence qui existe alors entre l'écrivain et  
 l'homme vulgaire, c'est que la turpitude du premier  
 est connue, et que la lâcheté du second est ignorée.  
 Heureux en effet dans ces jours d'esclavage, l'homme  
 médiocre qui peut être vil en sûreté de l'avenir, qui  
 peut impunément se réjouir dans la fange, certain

(1) *Pharsale*, traduction de Brebœuf.

que ses talens ne le livreront point à la postérité ; et que le cri de sa bassesse ne passera pas la borne de sa vie !

Il me reste à parler de la célébrité littéraire. Elle marche de pair avec celle des grands rois et des héros : Homère et Alexandre, Virgile et César occupent également les voix de la Renommée. Disons de plus que la gloire des Muses est la seule où il n'entre rien d'étranger. On peut toujours rejeter une partie du succès des armes sur les soldats ou sur la fortune : Achille a vaincu les Troyens à l'aide des Grecs ; mais Homère a fait seul l'Iliade ; et sans Homère, nous ne connoîtrions pas Achille. Au reste, je suis si loin d'avoir pour les lettres le mépris qu'on me suppose, que je ne céderois pas facilement la foible portion de renommée qu'elles semblent quelquefois promettre à mes efforts. Je crois n'avoir jamais importuné personne de mes prétentions ; mais puisqu'il faut le dire une fois, je ne suis point insensible aux applaudissemens de mes compatriotes, et je sentirois mal le juste orgueil que doit m'inspirer mon pays, si je comptois pour rien l'honneur d'avoir fait connoître avec quelque estime un nom français de plus aux peuples étrangers.

Enfin, si nous en croyons quelques esprits chagrins, notre littérature est actuellement frappée de stérilité ; il ne paroît rien qui mérite d'être lu : le faux, le trivial, le gigantesque, le mauvais goût, l'ignorance règnent de toutes parts, et nous sommes menacés de retomber dans la barbarie. Ce qui doit un peu nous rassurer, c'est que dans tous les temps on a fait les mêmes plaintes. Les journaux du siècle de Louis XIV sont remplis de déclamations sur la disette des talens. Les Subligni et les Visé regrettoient le beau temps de Ronsard. L'esprit de dénigrement est une maladie particulière à la France, parce que tout le monde a des prétentions dans ce pays, et que notre amour propre est sans cesse tourmenté des succès de notre voisin.

Pour moi, qui n'ai pas le droit d'être difficile, et qui me contente d'admirer avec la foule, je ne suis point du tout frappé de cette prétendue stérilité de notre littérature. J'ai le bonheur de croire qu'il existe encore en France des écrivains de génie, remarquables par la force de leurs pensées ou le charme de leur style; des poètes du premier ordre, des savans distingués, des critiques pleins de goût, dépositaires des saines doctrines et des bonnes traditions. Je nommerois facilement plusieurs ouvrages qui, j'ose le dire, passeront à la postérité. Nous pouvons affecter une humeur superbe, et dédaigner les talens qui nous restent; mais je ne doute point que l'avenir ne soit plus juste envers nous, et qu'il n'admire ce que nous aurons peut-être méprisé. Notre siècle ne démentira point l'expérience commune : les arts et les lettres brillent toujours dans les temps de révolution, hélas, comme ces fleurs qui croissent parmi des ruines; *feret et rubus asper amomum.*

Je termine ici cette apologie des gens de lettres. J'espère que le *chevalier Béarnois* sera satisfait de mes sentimens : plutôt à Dieu qu'il le fût de mon style! Car, entre nous, je le soupçonne de se connoître en littérature un peu mieux qu'il ne convient à un chevalier du vieux temps. S'il faut dire tout ce que je pense, il pourroit bien, en m'attaquant, n'avoir défendu que sa cause. Son exemple prouveroit, en cas de besoin, qu'un homme qui a joui d'une grande considération dans l'ordre politique et dans la première classe de la société, peut être un savant distingué, un critique délicat, un écrivain plein d'aménité, et même un poète de talent. Ces chevaliers du Béarn ont toujours courtisé les Muses; et l'on se souvient encore d'un certain Henri qui se battoit d'ailleurs assez bien, et qui se plaignoit en *vers* de sa *départie*, lorsqu'il quittoit Gabrielle. Toutefois puisque mon adversaire n'a pas voulu se découvrir, j'éviterai de le nommer : je veux qu'il sache seulement que je l'ai reconnu à ses *couleurs*.

Les gens de lettres que j'ai essayé de venger du mépris de l'ignorance, me permettront-ils, en finissant, de leur adresser quelques conseils dont je prendrai moi-même bonne part? Veulent-ils forcer la calomnie à se taire, et s'attirer l'estime même de leurs ennemis? Il faut qu'ils se dépouillent d'abord de cette morgue et de ces prétentions exagérées qui les ont rendus insupportables dans le dernier siècle. Soyons modérés dans nos opinions, indulgens dans nos critiques, sincères admirateurs de tout ce qui mérite d'être admiré. Pleins de respect pour la noblesse de notre art, n'abaïssons jamais notre caractère; ne nous plaignons jamais de notre destinée: qui se fait plaindre se fait mépriser; que les Muses seules, et non le public, sachent si nous sommes riches ou pauvres: le secret de notre indigence doit être le plus délicat et le mieux gardé de nos secrets; que les malheureux soient sûrs de trouver en nous un appui: nous sommes les défenseurs naturels des supplians; notre plus beau droit est de sécher les larmes de l'infortune, et d'en faire couler des yeux de la prospérité: *Dolor ipse disertum fecerat*. Ne prostituons jamais notre talent à la puissance, mais aussi n'ayons jamais d'humeur contr'elle: celui qui blâme avec aigreur admirera sans discernement; de l'esprit frondeur à l'adulation, il n'y a qu'un pas. Enfin, pour l'intérêt même de notre gloire et la perfection de nos ouvrages, nous ne saurions trop nous attacher à la vertu: c'est la beauté des sentimens qui fait la beauté du style. Quand l'ame est élevée, les paroles tombent d'en haut, et l'expression noble suit toujours la noble pensée. Horace et le Stagiryte n'apprennent pas tout l'art: il y a des délicatesses et des mystères de langage qui ne peuvent être révélés à l'écrivain que par la probité de son cœur, et que n'enseignent point les préceptes de la rhétorique.

DE CHATEAUBRIAND.

**Œuvres complètes de Duclos**, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres; recueillies pour la première fois, revues et corrigées sur les manuscrits de l'auteur; précédées d'une Notice historique et littéraire, ornées de six portraits, et dans lesquelles se trouvent plusieurs écrits inédits, notamment des Mémoires sur sa vie, des Considérations sur le Goût, des Fragmens historiques qui dévoient faire partie des Mémoires Secrets, etc. etc. Dix volumes in-8°. Prix : 40 fr., et 52 fr. par la poste. A Paris, chez *Colnet*, libraire, au coin de la rue du Bac et du quai Voltaire; *Fain*, imprimeur-libraire, rue Saint Hyacinthe; et chez *la Normant*, imprimeur - libraire, rue des Prêtres : Saint-Germain l'Auxerrois, n°. 17.

Cette édition volumineuse des *Œuvres de Duclos* peut donner lieu à plusieurs observations fondées, soit sur la disposition des matières, soit sur les ouvrages jusqu'alors inédits qu'on y a fait entrer.

Il y a deux manières de disposer les productions d'un auteur dont on publie les œuvres complètes. La première, et la plus généralement suivie, est de placer les ouvrages dans l'ordre où ils ont été composés : elle fournit au lecteur le moyen de suivre les progrès de l'auteur, d'examiner sa jeunesse, sa maturité et sa décadence. La seconde présente des avantages quand il est question d'ouvrages sérieux; elle consiste à les disposer suivant les matières qu'ils traitent : cela y répand plus de méthode et de clarté, et rend plus facile l'instruction qu'on peut en tirer.

L'édition que nous annonçons n'est conforme à aucune de ces deux règles que le bon sens indique. Duclos avoit commencé des Mémoires sur sa vie; ils conduisent jusqu'à une

époque où l'éditeur continue son histoire. Qui ne croiroit que les Mémoires précèdent la Notice ? Au contraire . ils sont rejetés au dixième volume , et la notice se trouve à la tête du premier. Duclos a écrit sur les mœurs , sur l'histoire , sur la grammaire et sur des objets d'érudition. On devoit s'attendre que ces quatre parties seroient distinctes dans la collection de ses OEuvres. On a peine à concevoir les motifs qui ont décidé les éditeurs à mêler toutes ces parties. En effet , après les Considérations sur les Mœurs du XVIII<sup>e</sup> siècle , on trouve un Mémoire sur les Druïdes. Les Mémoires sur les Mœurs de ce siècle , les Confessions du Comte de \*\*\* , qui auroient dû faire suite aux Considérations , en sont séparés par cinq volumes d'histoire ; et les Fragmens sur quelques événemens du règne de Louis XV , dont la place naturelle devoit se trouver après les Mémoires secrets sur ce règne , ne se présentent qu'après trois volumes qui contiennent des romans et des écrits sur la Grammaire.

Cette disposition vicieuse ne feroit pas cependant un tort bien grave à la collection , si l'on avoit été scrupuleux sur le choix des ouvrages , et si , après un examen sévère des manuscrits de l'auteur , on n'eût admis que ceux qui pouvoient augmenter sa réputation ou faire honneur à son caractère. On n'a plus aujourd'hui ces ménagemens délicats envers un auteur mort : ils n'ont aucun rapport avec les vues qui dirigent les spéculations de librairie. On regrette que cette édition soit surchargée par un dixième volume rempli de fatras historique , auquel Duclos n'attachoit probablement aucune importance. On n'y trouve presque que des anecdotes hasardées , et des notes rapides qui ne peuvent avoir aucune utilité. Le goût de l'auteur pour les petites particularités de la cour , les lui faisoit recueillir sans choix et sans examen. On l'eût sans doute beaucoup désobligé , si on lui eût annoncé que ces lambeaux informes feroient un jour partie de ses OEuvres. Lui-même sembloit prévoir le tort qu'on feroit à sa mémoire :

« J'aurai occasion, dit-il dans l'histoire de sa vie, de parler » dans la suite de la *coupable frénésie* qui règne aujourd'hui » de tirer des cabinets et de rendre publics des écrits qui » n'en devoient jamais sortir. » Comment l'éditeur, après avoir lu ce passage, a-t-il pu réaliser le triste pressentiment qui sembloit agiter Duclos ?

La Notice sur Duclos excite de l'intérêt, parce qu'on espère y trouver des peintures piquantes des mœurs du dix-huitième siècle. L'auteur n'a rien négligé pour recueillir les matériaux qui lui étoient nécessaires : il les a disposés avec assez d'art ; mais les idées qu'il met en avant, le style dont il se sert pour les rendre, ne sont pas à l'abri de tout reproche. Il a une manière affectée, et trop souvent dépourvue de naturel ; son expression n'est pas franche ; il court après l'épigramme, et cherche trop à arrondir la phrase : défaut que l'on doit surtout éviter dans les notices, où le style ne sauroit être trop simple et trop exempt de prétention. L'ancienne tournure académique paroît avoir servi de modèle à l'auteur ; il auroit dû observer que les moyens employés pour couvrir par de belles phrases des choses communes ou des paradoxes rebattus, ne doivent pas être à l'usage de ceux qui se bornent à être utiles, soit en écrivant la vie d'un homme célèbre, soit en portant un jugement impartial sur ses ouvrages.

L'auteur de cette notice développe souvent des principes généraux, pour justifier les bons mots ou les saillies de Duclos. Cette méthode le fait quelquefois tomber dans de singulières erreurs. On sait que Duclos étoit fort libre dans la conversation ; il ne gardoit sur-tout aucune mesure avec les femmes ; et quand elles se fâchoient, il s'excusoit en disant que plus une femme étoit honnête, moins elle devoit être blessée par des propos indécents. Mad. de Rochefort, en présence de laquelle il s'oublioit plus que de coutume, lui dit : *Prenez donc garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes.* Avant de raconter cette anecdote, M. Auger

expose sérieusement les principes dont s'appuyoit Duclos, et que lui-même ne regardoit probablement que comme une plaisanterie. « C'est, dit l'auteur de la Notice, une remarque » triviale à force d'être juste, que cette décence de paroles » est toujours en proportion de la licence des mœurs et des » sociétés où elle règne; et l'on diroit presque qu'il y a le » même genre d'inconvénient à raconter les aventures lestes » en présence de certaines femmes, qu'à parler de mauvaises » affaires devant un homme qui a dérangé les siennes. » Il faudroit conclure de ce bel axiome, que les personnes les plus décentes sont les plus corrompues; que la lecture de Clarice est propre à amuser des femmes perdues, tandis que les femmes honnêtes doivent se réjouir en lisant des livres orduriers; que les beaux temps du siècle de Louis XIV offroient beaucoup plus de perversité que l'époque dégoûtante de la régence.

Le livre des *Considérations sur les Mœurs*, est regardé comme le meilleur ouvrage de Duclos. M. de La Harpe et les bons critiques lui ont donné de justes éloges; mais il nous semble qu'ils ont négligé d'indiquer avec précision l'instruction qu'il est possible d'y puiser, et le fruit qu'on peut en tirer dans la pratique de la vie. Nous chercherons à examiner si Duclos a rempli ce double but, que doit se proposer tout auteur qui écrit sur la morale.

Les *Considérations sur les Mœurs* présentent et doivent présenter des observations et des conseils. L'auteur observe très-bien; rarement est-il aussi heureux lorsqu'il veut conseiller. Pourquoi? C'est que la religion n'entre pour rien dans la morale qu'il cherche à faire adopter. Il a été prouvé plus d'une fois, jusqu'à l'évidence, que la morale n'étoit qu'une théorie de convention, dont les principes ne pouvoient être fondés que sur l'intérêt personnel, si elle étoit dépourvue de cette puissance divine qui pénètre au fond des consciences pour y exciter une crainte et une défiance salutaires, et pour y graver les devoirs dans leurs nuances les plus délicates.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les conseils de Duclos, qui rentrent trop souvent dans les spéculations des philosophes modernes; nous nous bornerons à relever quelques principes fondamentaux. « Les hommes, dit Duclos, » n'ont qu'un penchant décidé, c'est leur intérêt; s'il est attaché à la vertu, ils sont vertueux sans effort : que l'objet » change, le disciple de la vertu devient l'esclave du vice, » sans avoir changé de caractère. C'est avec les mêmes couleurs qu'on peint la beauté et les monstres. » L'observation n'est que trop juste, si elle a rapport à des hommes sans religion : leur morale, comme on le sait, ne consiste qu'à suivre plus ou moins adroitement la doctrine d'Helvétius. C'est pour cela que Duclos, qui se plaint quelquefois très-énergiquement de cette doctrine désespérante, auroit dû chercher à en prévenir les résultats en fondant sa morale sur des bases solides. Il s'éloigne malheureusement de cette marche que son bon sens lui traçoit, et ses conseils portent l'empreinte du siècle où il a vécu : « Si l'amour propre, dit-il, pouvoit » adopter des règles de conduite, il deviendrait le germe de » plusieurs vertus, et suppléeroit à celles qu'il paroit exclure. » Quelles conséquences ne peut-on pas tirer de ce conseil ? Les hommes vicieux, les scélérats n'ont-ils pas ou ne croient-ils pas avoir aussi des règles de conduite ? Il suffira donc, pour être sage et vertueux, de savoir combiner son amour propre. Que devient alors l'empire de la conscience sur les actions répréhensibles qui peuvent être cachées ? Que devient cette probité intérieure dont l'auteur a parlé dans les chapitres précédens, en homme digne de la sentir et de la pratiquer ?

Duclos tenoit beaucoup aux prérogatives dont les gens de lettres jouissoient de son temps. On sait qu'à cette époque une certaine classe d'écrivains s'étoit arrogé une puissance monstrueuse. L'Académie Française étoit comme le chef-lieu de cet empire. Duclos avoit le premier introduit l'usage de proposer pour sujets de prix les éloges des grands hommes,

soit administrateurs, soit guerriers, soit poètes ou littérateurs. Cet usage, glorieux en apparence pour la littérature française, avoit donné lieu à des discussions imprudentes sur la politique, dans des séances où l'on avoit eu l'art d'attirer l'affluence. C'étoit là que, sous le prétexte de louer Colbert, Descartes, Sully, etc., on propageoit des idées dangereuses. Duclos étoit très-flatté de l'importance que s'étoient acquise les gens de lettres. Sa vanité se montre au grand jour, dans un passage des *Considérations sur les Mœurs* : « De tous les » empires, dit-il, celui des gens d'esprit, sans être visible, » est le plus étendu. Le puissant commande, les gens d'esprit » gouvernent, parce que, à la longue, ils forment l'opinion » publique, qui tôt ou tard subjugué et renverse toute espèce » de despotisme. » Duclos ne prévoyoit pas sans doute jusqu'à quel point ses successeurs parviendroient à pervertir l'opinion publique; sa vanité l'aveugloit sur l'inconvénient de confier à des littérateurs la direction exclusive de cette opinion. Il est superflu de s'étendre sur ce sujet, les faits ont parlé suffisamment. Mais, comme il se trouve encore quelques personnes qui veulent séparer la cause de la philosophie de celle de la révolution, il ne sera pas inutile, pour les convaincre de l'union intime des philosophes et des révolutionnaires, de s'appuyer du témoignage d'un auteur que probablement elles ne seront pas tentées de récuser : « La littérature, dans le siècle de Louis XIV, dit Mad. de Staël, étoit » le chef-d'œuvre de l'imagination; mais ce n'étoit point en- » core une *puissance philosophique*, puisqu'un roi absolu » l'encourageoit, et qu'elle ne portoit point ombrage au des- » potisme. Cette littérature, sans autre but que les plaisirs » de l'esprit, ne peut avoir l'énergie de celle qui a fini par » ébranler le trône. »

Au reste, Duclos démontre lui-même, quelques pages plus loin, la fausseté de son opinion : il loue le roi Guillaume III de n'avoir pas consulté Newton sur une affaire de politique :

*Newton, dit ce prince, n'est qu'un grand philosophe.* « Ce titre, ajoute Duclos, est sans doute un éloge rare; mais enfin, dans cette occasion-là, Newton n'étoit pas ce qu'il falloit; il en étoit incapable, et n'étoit qu'un grand philosophe. » On remarque dans tous les ouvrages de Duclos, et sur-tout dans celui-ci; un signe caractéristique qui n'a peut-être pas été assez observé. L'auteur cède aux opinions du temps; mais on voit ensuite que le bon sens et la probité l'emportent, sans qu'il s'en aperçoive, sur ses préjugés. En l'étudiant avec attention, on trouveroit souvent chez lui la réponse aux sophismes qui lui échappent.

Duclos s'étend beaucoup sur les rapports qu'un homme du monde ou un littérateur peuvent avoir avec les gens en place. On doit présumer qu'avec sa brusquerie vraie ou affectée, avec l'esprit *philosophique* auquel il se laisse entraîner, il taxe de bassesse ce qui n'est et ne peut être qu'une espèce d'égard commandée par l'usage, et qui tient aux institutions monarchiques. En se bornant à ne porter qu'un coup d'œil superficiel sur cet objet qui se lie à des considérations très-élevées, on peut facilement combattre le rigorisme de Duclos. Il semble, en effet, que le même motif qui nous porte à n'adresser aux femmes que des paroles douces, polies et respectueuses, doit nous porter aussi à parler aux gens en place avec de certains ménagemens. Cette galanterie, qui formoit le ton de la haute société sous Louis XIV, ne sauroit passer pour bassesse et fausseté. Ce que l'on accorde à la faiblesse des femmes, pourquoi ne l'accorderoit-on pas à celle des gens en place, qui trop souvent n'ont pour dédommagement, dans les désagrémens de leurs fonctions, que les jouissances de la vanité? Cette sorte de politesse, bornée à des termes vagues, n'engage véritablement à rien; elle n'est point une preuve d'abaissement quand elle est désintéressée. Il n'y a, parmi les gens en place et les femmes, que les personnes sans esprit qui peuvent y ajouter une foi littérale: n'étant d'aucun danger

pour les personnes sages, le seul inconvénient dont elle puisse être pour les autres, se borne à leur donner un ridicule de plus.

Les observations de Duclos, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, sont beaucoup meilleures que ses conseils. Il étoit trop éclairé pour ne pas prévoir les horribles résultats de la philosophie dominante. C'est ce qui explique les contradictions singulières que l'on trouve quelquefois dans ses ouvrages. Personne n'a parlé avec plus de force que Duclos contre les novateurs ; le chapitre sur l'Éducation en offre un exemple frappant. On ne peut concevoir, après l'avoir lu, que l'auteur partageât, sous quelques rapports, les opinions de ces hommes qu'il regardoit comme des monstres, et qu'il conservât encore avec eux quelques ménagemens. La fragilité humaine, dépourvue de l'appui de la religion, peut seule rendre raison de cet étonnant contraste. Le passage dont nous parlons est trop curieux pour que nous ne le citions pas. Duclos parle des préjugés ; il regrette qu'on en ait trop détruit. Le préjugé, selon lui, est la loi du commun des hommes ; la discussion en cette matière exige des principes sûrs et des lumières rares. Il ajoute ensuite :

« Je ne puis me dispenser à ce sujet de blâmer les écrivains vains qui, sous prétexte d'attaquer la superstition, sapent les fondemens de la morale, et donnent atteinte aux liens de la société ; d'autant plus insensés qu'il seroit dangereux pour eux-mêmes de faire des prosélytes. Le funeste effet qu'ils produisent sur leurs lecteurs, est d'en faire dans la jeunesse de mauvais citoyens, des criminels scandaleux et des malheureux dans l'âge avancé ; car il y en a peu qui aient alors le triste avantage d'être assez pervertis pour être tranquilles.

» L'empressement avec lequel on lit ces sortes d'ouvrages, ne doit pas flatter les auteurs qui d'ailleurs auroient du mérite. Ils ne doivent pas ignorer que les plus misérables

» écrivains en ce genre partagent presque également cet honneur avec eux. La licence, la satire, l'impiété n'ont jamais seules prouvé l'esprit. Les plus méprisables par ces endroits peuvent être lus une fois; sans leurs excès, on ne les eût jamais nommés : semblables à ces malheureux que leur état condamnoit aux ténèbres, et dont le public n'apprend les noms que par le crime et le supplice. » A combien de prétendus philosophes ces terribles réflexions ne peuvent-elles pas s'appliquer ? Malheureusement on les rappellerait en vain à ceux qu'elles condamnent. Comme le dit un prophète, la confusion même ne peut les confondre; ils ne savent pas rougir (1).

Duclos fit aux *Considérations sur les Mœurs*, une espèce de supplément où il parla beaucoup des femmes, dont il ne s'étoit presque point occupé dans son grand ouvrage. Les *Mémoires sur les Mœurs* sont très-inférieurs aux *Considérations*. Ce roman, ainsi que les *Confessions du Comte de \*\*\**, n'a aucun plan; leur objet est de montrer la profonde perversité des femmes d'un certain rang. Dans ces deux galeries de portraits, on passe en revue les folies des femmes; et si les peintures sont vraies, on n'a pas de peine à expliquer la cause de la dissolution presque entière de la société qui succéda bientôt à cette époque de corruption. Deux de ces tableaux suffiront pour donner une idée du raffinement que l'on avoit su introduire dans le libertinage le plus effréné. Le héros des *Mémoires*, homme à la mode, ne peut répondre aux avances de toutes les femmes qui s'empressent autour de lui. Il a un moment l'idée de mettre un certain ordre dans ses dérèglements. « J'ai été quelquefois sur le point, dit-il, de demander du temps et de proposer des termes; et je ne doute pas que, si j'avois eu l'impertinence naïve de faire de telles propositions, il se fût trouvé des femmes assez naïvement

---

(1) Jérém., chap. 8, v. 19.

» viles pour les accepter. Ceci n'est point une exagération ;  
 » les experts en cette matière me rendront justice. » Il paroît  
 que, du temps de Duclos, les liaisons entre les hommes et les  
 femmes n'étoient pas aussi librés qu'on pourroit le supposer :  
 ce n'étoit pas le scandale qu'on craignoit, on s'étoit mis au-  
 dessus depuis long-temps ; c'étoit le ridicule que l'on cherchoit  
 à fuir. Telle femme se seroit déshonorée si elle avoit eu une  
*affaire sérieuse* avec une *espèce* ; on lui pardonnoit un *caprice*,  
 mais elle ne devoit pas aller au-delà. « Les intrigues, dit  
 » Duclos, s'engagent et se dénouent par convenance, et non  
 » par choix. La société dans laquelle on vit, en décide à-  
 » peu-près comme on décide un mariage dans une famille :  
 » de sorte qu'on voit des intrigues de convenance, comme des  
 » mariages de raison. Il n'est pas même sans exemple qu'on  
 » emploie la gêne, et que l'on contrarie le choix des deux  
 » amans ; il y a de ces liaisons qui se font presque aussi tyran-  
 » niquement que de certains mariages. » On voit jusqu'à  
 quel point on avoit raffiné sur le vice : de là ce jargon de  
 fausse sensibilité substitué au langage naturel, et ce penchant  
 funeste à passer sur tous les excès, pourvu qu'on y mît quel-  
 que grace.

Les Considérations sur les Mœurs, ainsi que les deux ouvra-  
 ges dont nous venons de parler, sont des monumens curieux  
 pour ceux qui aiment à étudier les causes éloignées des désor-  
 dres dont nous avons été témoins. Ils sont écrits avec une  
 franchise d'expression qui ne laisse aucun doute sur la fidélité  
 des portraits. D'ailleurs, le grand succès qu'ils obtinrent au  
 moment où ils parurent, suffit pour prouver que les origi-  
 naux existoient alors. L'auteur n'est point aussi heureux dans  
 ses observations littéraires : nourri à l'école de Fontenelle et  
 de la Motte, il a dû y puiser des systèmes absolument oppo-  
 sés aux principes adoptés dans le grand siècle. Des critiques  
 habiles ont déjà réfuté quelques-unes de ses erreurs ; nous  
 nous bornerons à en relever une que Duclos partageoit avec  
 plusieurs



plusieurs philosophes modernes. Il regardoit Virgile comme un flatteur : « On est fâché, dit-il, pour l'honneur de Virgile, » que le nom de Cicéron ne se trouve pas une seule fois dans ses ouvrages. » Il est très-possible, et même fort probable qu'il étoit défendu aux poètes et aux orateurs de parler de Cicéron, abandonné jadis par Octave aux fureurs d'Antoine (1); mais Virgile a su éluder cette défense de la manière la plus délicate. On en peut juger par le passage suivant, qui se trouve dans la description du bouclier d'Énée. Le poète, après avoir parlé de plusieurs événemens importans, arrive au temps de Cicéron :

*Et tu, Catilina minaci*

*Peudentem scopulo, furiarum ora trementem*

*Secretosque pios, his dantem jura Catonem.*

Qui ne voit dans ces trois vers l'intention marquée de louer Cicéron, sans le nommer ? Le poète parle d'abord de Catilina, dont la chute fut l'action la plus remarquable de la vie de Cicéron ; ensuite il indique une réunion d'hommes vertueux présidée par Caton. Cicéron ne doit-il pas se trouver dans cette réunion ? Ce rapprochement, plein d'adresse, entre le monstre que Cicéron renversa, et le sénateur courageux qui soutint le consul, ne montre-t-il pas que, sans placer ici le nom de Cicéron, Virgile ne néglige rien pour que le lecteur puisse suppléer à son silence ?

Dans les numéros suivans, nous parlerons de l'histoire de Louis XI et des Mémoires sur la Régence, qui, après les Considérations, sont les ouvrages les plus importans de Duclos. Ce ne sera qu'après les avoir examinés, que nous essaierons de donner quelque idée de l'auteur et du caractère de son talent.

---

(1) Il paroît même que personne n'osoit, dans le palais d'Auguste, lire les ouvrages de Cicéron. Voyez ce que dit Plutarque sur le neveu de cet empereur, qui, surpris par Auguste, dans la lecture de Cicéron, s'empressa de cacher le livre.

Nous considérerons aussi jusqu'à quel point l'esprit de son siècle a influé sur ses ouvrages, et jusqu'à quel point ses ouvrages ont influé sur l'esprit de son siècle. P.

---

*Heur et Malheur, ou Trois Mois de la Vie d'un Fol et de celle d'un Sage*; roman français; suivi de *Deux Soirées historiques*, par l'auteur du *Nouveau Diable Boiteux*. Deux vol. in-12. Prix: 3 fr. 60 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

*Les Courtisanes de la Grèce*, de M. Chaussard, n'ont pas fait fortune en France; son *Nouveau Diable* a boité si bas qu'il est tombé: le roman d'*Heur et Malheur* n'aura pas un meilleur sort, puisque l'auteur lui-même ne lui promet que quinze jours d'existence. J'arrive donc après son enterrement, et je vais trouver tout le monde consolé de sa perte. Je n'entreprendrai pas de le rappeler à la vie: dès qu'un père abandonne lui-même son enfant, on peut bien compter qu'il n'y a plus d'espérance. Il entroit néanmoins dans la constitution de celui-ci, des principes fort différens de ceux qui ont fait tomber ses défunctes sœurs *les Courtisanes*, et son frère le *Diable*. C'est jouer de malheur, et M. Chaussard sera peut-être obligé, s'il veut avoir de sa race, de créer un saint. Si cette fantaisie lui prend, il saura maintenant, par l'exemple de ce qui arrive à son nouveau venu, que le public ne prend pas la pusillanimité pour la sagesse, et l'imbécillité pour la douceur. Il comprendra peut-être qu'il ne suffit pas, pour intéresser, de présenter des personnages ridiculement sages ou ridiculement fous; de casser la tête aux uns, et de pendre les autres; qu'il n'y a rien de plus fade que de débiter des sentences qui ne reviennent à rien et qui n'offrent aucun sens, comme celle-ci, par exemple: *On ne jouit sans crainte et sans remords que du bien qu'on fait aux autres*; comme si le bien qu'on se fait à soi-même, par une bonne action, devoit toujours nous tenir dans la stupeur et le repentir! Il finira par reconnoître aussi que *la tournure de la pensée*, quelque extraordinaire qu'il veuille la supposer, ne peut jamais faire éclore des fleurs sur un précipice; et qu'il faut se servir d'un autre moyen pour en répandre quelques-unes dans ses ouvrages. Il n'y a pas de

doute enfin, que lorsqu'il voudra mettre en action le caractère plaisant d'une héroïne, il ne lui fera plus renverser un cabriolet qu'elle conduit, pour faire une niche à son amant et à sa rivale. Quoiqu'il soit vrai que dans un roman cette chute se fasse sans danger, le lecteur ne peut l'admettre que comme un acte de démence; et s'il rit, c'est aux dépens de l'auteur qui n'a pas su imaginer une plaisanterie plus légère qu'une culbute.

Je ne sais quel mauvais génie a pu pousser M. Chaussard à mettre pour toute *préface* en tête de ses *Soirées historiques*, cette maxime, qui sent sa philosophie d'une lieue : « *De tous les romans, le premier c'est l'histoire.....* » Quoique les points qui la suivent donnent bien clairement à penser que c'est *l'histoire écrite par M. Chaussard*, comment n'a-t-il pas vu que, par cette triste révélation, il avertit ses lecteurs de n'ajouter aucune foi à ses récits, et qu'il les dépouille du seul intérêt qu'ils pouvoient avoir? Quand on les place dans la bouche d'un poète un peu lourd, comme il le qualifie lui-même, au défaut de la grace qui leur manque, il faudroit au moins qu'on y trouvât la vérité. Mais comment des mensonges indécents et mal écrits peuvent-ils paroître à M. Chaussard le premier de tous les romans? Je l'ignore, et je ne sais pas davantage comment ce genre de littérature, qui n'est point neuf, pourroit être continué avec succès, ainsi qu'il l'annonce dans la note de ses prétendus éditeurs: à moins cependant que ce ne soit le succès de quinze jours dont il parle dans sa préface; car il faut bien ce temps pour découper un pareil ouvrage et le réduire en papillottes.

M. Chaussard n'est pas le premier écrivain qui ait prétendu mettre l'histoire en roman; depuis long-temps on s'en occupe avec beaucoup d'ardeur; et, ce qui peut affliger les amis de la saine littérature, on remarque dans la liste des auteurs qui se livrent à ce travail, toujours frivole, lors même qu'il n'est pas dangereux, quelques noms recommandables qui pouvoient prétendre à une gloire plus pure et moins équivoque. L'esprit de l'homme se prête volontiers à se représenter comme vrai tout ce qu'un roman bien conçu et bien écrit ne lui offre que comme possible; mais il est en garde contre tout ce que renferme un roman historique, dans lequel la vérité se trouve confondue avec le mensonge. On peut retenir et citer les aventures d'un personnage romanesque, parce que tout le monde est prévenu que ce n'est qu'une fiction; au lieu qu'il seroit ridicule d'appuyer le récit d'un fait arrivé à un personnage connu, de l'autorité d'un roman historique. Le lecteur qui ne connoît pas, ou qui con-

noît mal l'histoire, peut retenir les faits d'un roman, mais il s'exposerait à quelque confusion s'il retenoit ceux d'un roman historique, parce qu'il ne sauroit pas démêler ce qu'il faut admettre et ce qu'il faut rejeter. L'homme instruit peut aussi se délasser un moment à la lecture d'un ouvrage de pure imagination; mais dans un roman historique, dont il connoît le fond, son esprit se révolte autant de fois que la vérité s'y trouve blessée, c'est-à-dire, à chaque pas. En un mot, celui qui n'a lu que des romans, sait au moins l'histoire de quelques êtres chimériques; mais celui qui n'a lu que des romans d'histoire, ne sait absolument rien. Il seroit donc à souhaiter que les personnes qui joignent au talent d'écrire avec agrément, le goût plus précieux encore d'une saine morale et des travaux utiles, voulussent s'interdire toute application dans un genre que la raison ne peut approuver. Il faut choisir entre la fiction et la vérité. L'alliance même de ces deux mots *roman historique*, étonne et choque aujourd'hui le bon sens; la vérité nous offre l'histoire des nations ou des particuliers; la fiction, dans les romans, présente, sous des noms déguisés, l'histoire du cœur humain. On peut se distinguer dans l'une et l'autre carrière; et il faudroit laisser M. Chaussard s'escrimer tout seul dans le néant qui les sépare.

Nous sommes loin de voir un pareil vœu s'accomplir, et sans compter toutes les productions bâtardees que nos beaux esprits mettent au jour toutes les semaines, il nous en vient de l'étranger, et particulièrement d'un certain Auguste La Fontaine (1), allemand de nation, romancier de profession; avec qui nous entretenons un commerce ruineux, puisqu'il a le secret d'échanger contre notre or, ses contes et son opium.

Nous avons en ce moment sous les yeux un roman historique, qui semble avoir été fait exprès pour justifier l'opinion que nous avons de ce genre d'ouvrage. C'est *la Laitière de Bercy* (2), anecdote du siècle de Louis XIV; par Madame G..., auteur de plusieurs autres romans. *Boileau, Racine, Molière*, y sont mis en scène pour suppléer à la disette des événemens;

(1) *Charles Engelman.*

*Le Ministre de Campagne.* Cinq vol. Prix : 9 f., et 12 f. par la poste.

*Théodore.* Cinq vol. Prix : 9 fr., et 12 fr. par la poste.

*Le Fils naturel.*

*Marie Menzikof.* Deux vol. in-12. Prix : 4 fr., et 5 fr. 25 cent. par la poste, etc., etc.

(2) Trois vol. in-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez Chouel, rue Jean-Robert; et chez le Normant.

mais il faut un autre style que celui de Madame G..., pour faire parler ces hommes célèbres. Certainement Molière n'a jamais dit en parlant du beau sexe, *ce sexe excelle*, quoiqu'il soit vrai qu'il excelle en beaucoup de choses, il avoit l'oreille trop délicate pour réunir des consonnances barbares, qui rappellent trop un certain jeu de mots, dont il est à craindre qu'on ne fasse aujourd'hui l'application à l'auteur de cette mauvaise expression :

*Ciel ! si ceci se sait, ses soins sont sans succès !*

Je n'ignore pas que nous possédons, et en grand nombre, d'autres romans historiques qui s'annoncent avec plus de faste que l'humble Laitière de Bercy, et que M. Regnault-Warin, qui nous en fournit toujours en abondance, pourroit m'accuser de choisir mes exemples un peu trop bas. Je conviens avec lui que les siens sont plus soignés, mieux écrits même, quoique son style soit encore tout rempli de l'affectation que nous lui avons déjà reprochée; mais, en vérité, je ne les crois pas plus utiles, et peut s'en faut qu'ils ne soient moins intéressans. M. Regnault-Warin choisit, il est vrai, ses personnages dans une classe plus relevée, mais c'est peut-être ce qui leur ôte le charme de l'invention : les détails de leur histoire sont trop connus pour que l'esprit se prête à l'illusion, et

L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.

Cependant cet écrivain se fait remarquer par le but moral de ses ouvrages, et par une pureté d'intention qui le rend recommandable. On ne disputera pas ce mérite à celui qu'il vient de nous offrir (1); mais j'admire toujours la fécondité d'un homme qui compose quatre volumes pour nous indiquer le chemin par lequel Madame de Maintenon parvint à la fortune, et je trouve fort amusante la bonhomie avec laquelle il fait un roman, pour résoudre ce qu'il lui plaît d'appeler un *problème historique*. Je ne sais à qui son indication peut être utile, car assurément la foule s'embarrasse peu de savoir quelle est la route qui conduit au trône, sur lequel, par parenthèse, Madame de Maintenon n'a jamais été assise; et quant aux raisons qu'il apporte pour prouver que cette femme célèbre y est arrivée par le bon côté, personne ne s'avisera de les relever ni de les débattre. Quand on met une histoire en roman, on établit tout ce qu'on veut, sans aucune contestation.

---

(1) *Madame de Maintenon*. Quatre vol. in-12. Prix : 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste. A Paris, chez Fréchet, libraire, rue du Petit Boarbon Saint-Sulpice; et chez le Normant.

Je ne vois pas trop quel est le motif qui lui fait dédaigner d'écrire des contes dans le genre de ceux des *Mille et une Nuits*. Est-ce que M. Regnault-Warin prend toutes les aventures qu'il imagine pour autant de vérités? Je ne le crois pas. Pourquoi donc fait-il le dédaigneux? Contes pour contes, il vaudroit encore mieux les donner francs et entiers, que de les intercaler au milieu d'une histoire. Ce n'est donc pas sans regrets que nous voyons un homme estimable qui peut d'ailleurs devenir un sage écrivain, employer ses talens à un genre si frivole, lorsqu'il pourroit s'élever à des travaux d'un autre ordre.

Il n'y a pas de doute que le moindre roman fait par un homme habile ne soit bien préférable, à tous ces ouvrages qui vous laissent perpétuellement dans le doute, qui vous chargent l'esprit d'un amas indigeste de faits hétérogènes, et qui confondent toutes vos idées. Certainement M. Regnault-Warin avouera que le *Guzman* (1), tel qu'il a été arrangé par Le Sage, est cent fois plus amusant, et fait mieux connaître les hommes que tous les romans historiques qui ont paru dans ces derniers temps, sans en excepter les siens; et s'il veut juger combien les plus petites histoires sont supérieures à tous les romans, je lui citerai celle de quelques matelots, écrite dans ces derniers temps, par le capitaine Woodard (2): c'est une relation qui excite le plus vif intérêt, en même temps qu'elle apprend aux hommes à ne jamais désespérer dans le malheur. Le capitaine Woodard, qui montoit en second sur un navire de la compagnie des Indes, fut séparé de son bâtiment avec cinq matelots aux environs de l'île de Célèbes. Ils étoient tous les six dans une chaloupe découverte, sans provisions et sans boussole. Ils errèrent vainement pendant six jours, à la recherche de leur vaisseau; et ils furent contraints de relâcher dans l'île, où les Malais, nation perfide et féroce, refusèrent de leur donner aucun secours. Ces Malais égorgèrent même un des matelots, et s'emparèrent de la chaloupe ce qui força les autres à s'enfoncer dans les bois et à s'y cacher. Ils tâchèrent de gagner Magassar, où il y a un établissement européen; mais épuisés de fatigue et de faim, après six nuits d'une marche bien pénible, ils se traînèrent vers le rivage de la mer, pour se recommander à la Providence et se livrer

---

(1) *Histoire de Guzman d'Alfarache*. Edition stéréotype d'Herhan. Deux v. in-18. Prix : 2 fr. 70 cent., et 3 fr. par la poste. A Paris, chez H. Nicolle et comp., libr., rue des Petits-Augustins; et chez le Normant.

(2) *Relation des malheurs et de la captivité du capitaine Woodard*. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Buisson, rue Hautefeuille; et chez le Normant.

aux Malais. Ceux-ci ne pouvant plus rien gagner à les massacrer, les reçurent comme esclaves et les firent travailler à la terre. Ils restèrent deux ans et cinq mois dans cet état, et ce ne fut que par la constance, le courage et l'adresse du capitaine qu'ils parvinrent enfin à s'échapper dans une proa qu'il enleva pendant la nuit.

L'éditeur anglais a joint à cette relation, quelques autres récits de naufrages modernes, parmi lesquels on distingue les aventures du capitaine Bligh, victime d'un complot horrible, tramé à bord de son vaisseau, par quelques misérables matelots, et abandonné, lui dix-neuvième, sur une chaloupe de vingt-trois pieds de long au milieu de la vaste mer du Sud, à plus de quinze cents lieues d'un port où il put aborder, sans armes et presque sans nourriture. C'est à ce spectacle vraiment grand de l'homme aux prises avec l'infortune, que le paisible habitant des villes peut admirer l'inépuisable constance de son semblable, et se complaire dans les sentimens que font naître ces prodiges de courage. Mais, en même temps quelle leçon ne peut-il pas en tirer, s'il veut comparer sa situation avec celle de ces êtres intéressans, qui, à tous les momens de leur vie, sont exposés à de pareils dangers! Voilà pourtant ce que nous rencontrons à chaque page de l'histoire, car les terres et les mers ont également leurs tempêtes et leurs révolutions. Qu'un auteur vienne donc, après cela, nous présenter des aventures imaginaires. Combien ses productions nous paroîtront insipides auprès de la vérité, et que son travail nous semblera puéril! Qu'est-ce donc en effet que le meilleur roman historique? Il est bien fait, me direz-vous; d'accord. Il est bien écrit, j'y consens; mais que penseriez-vous de votre tailleur s'il vous disoit d'un habit: la coupe est de la dernière mode, il est bien cousu, tandis qu'un côté seroit noir et l'autre blanc?

G.

---

## V A R I E T É S.

---

### LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— On dit que plusieurs membres de l'Institut viennent d'être nommés membres de la Légion-d'Honneur; on cite MM. Lacroix, Messier, Venteat et Tenon, de la première classe; MM. Bernardin de Saint-Pierre, Naigeon et Morellet,

de la deuxième classe ; MM. Dupuis et Millin, de la troisième classe ; et de la quatrième. M. Peyre, architecte, et M. Roland, sculpteur.

— La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut a élu, dans sa séance du 18, pour remplir la place vacante par le décès de M. Gaillard, M. Louis Petit-Radel, connu de cette classe par plusieurs Mémoires sur les monumens cyclopéens, par ses explications des monumens antiques du Musée Napoléon, et par une suite d'inscriptions historiques rédigées en style lapidaire.

— L'EMPEREUR vient d'ordonner une suite de tableaux, dont huit, de la grandeur de 5 mètres, sur 3 mètres 3 décimètres, figures de proportion naturelle, sont confiés, d'après le choix de S. M., à MM. Gérard, Letier, Gautherot, Guérin, Hennequin, Girodet, Meynier et Gros. Ces tableaux destinées à la galerie des Tuileries, devront être terminés pour l'exposition publique du salon de 1808, et retraceront les faits les plus mémorables de la campagne d'Allemagne. Des tableaux de moindre portion sont confiés à MM. Lejeune, Ménagent, Barthélemy, Perrin, Bacler, Perron, Hue, Taunay, Dunouy, Demarne et Monsiau ; M. Girodet est chargé de peindre l'entrée de l'EMPEREUR à Vienne, M. Gérard la bataille d'Austerlitz ; et M. Guérin l'insurrection du Caire.

— MM. de la Marck et de Candolle ont eu l'honneur de présenter à S. M. *la Flore française, ou Descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement ensemble, disposées suivant une nouvelle méthode d'analyse, et précédées par un exposé des principes élémentaires de la botanique.*

— On annonce la prochaine arrivée à Paris de madame Catalani, l'une des premières cantatrices d'Italie.

— On parle du projet de publier la correspondance ministérielle de M. de Custines, fils du général de ce nom, pendant ses missions auprès des cours de Brunswick et de Berlin en 1792. M. de Custines joignoit à un mérite et à une maturité d'esprit au-dessus de son âge, une grandeur d'ame et une noblesse de sentimens qui le rendoient bien digne de porter cette belle et ancienne devise de sa maison : *Fais ce que tu dois, arrive ce qui pourra.*

#### MODES du 30 avril.

Les chapeaux de paille sont au plus haut degré de faveur. On porte les chapeaux de paille jaune tout unis, sans autre accessoire qu'un ruban blanc ou rose, qui flotte en écharpe, ou un brin de lilas de Perse. Les chapeaux de paille blanche se mêlangent avec du taffetas, qui, tantôt

appliqué dessus, forme des côtes, tantôt introduit dans des taillades, reparoît à intervalles égaux. Telle est la largeur d'un devant de chapeau de paille jaune, que les deux extrémités rapprochées peuvent se joindre et s'attachent sous le menton. On voit quelques capotes à petit fond de paille et à passe longue, de taffetas, rebordée en chenille de paille jaune ; d'autres capotes sont, sur taffetas rose ou blanc, cadrillées en paille ; d'autres enfin sont tout-à-fait en paille ; mais la grande vogue est pour les capotes de percale, qui conservent la forme carrée de leur passe et leurs torsades symétriques. Comme les passes sont larges pour empêcher qu'un coup de vent ne les déforme, on met depuis quelques jours, outre les torsades parallèles, quelques cordes en travers, qui, des deux côtés, aboutissent aux premières. Pour la demi-parure, il y a des toquets à fond de crêpe, qui ont pour rebord une guirlande circulaire. Cette guirlande est composée de roses-pompons. Dernièrement, à l'Opéra, il y avoit dans plusieurs loges des ruches de tulle sous de petits chapeaux, les uns roses, les autres blancs, ornés de plumes. Le fond de ces chapeaux étoit brodé en perles. On voit quelques robes-tabliers, garnies en dentelle, et beaucoup de tabliers-fichus. Presque toutes les robes ont une écharpe ; mais l'écharpe ne fait pas toujours ceinture : souvent elle n'a que son nœud et ses bouts pendans. Sur les manches courtes, les rubans roulés forment, au lieu de raies, de grosses côtes. Sur la robe elle-même ce sont des rubans nattés.

## NOUVELLES POLITIQUES.

*Washington, 19 mars.*

La chambre des représentans vient de prendre, sur la proposition de M. Nicholson, une résolution énergique contre l'Angleterre. Ce bill a besoin de la sanction du Sénat ; mais il a été porté à une si grande majorité dans la chambre des représentans, qu'on ne doute point ici qu'il n'obtienne bientôt le même assentiment de la part du sénat ; voici cette résolution :

Résolu qu'à partir du jour de... prochain et après ledit jour, les articles suivans du crû, du produit ou de la fabrication de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande, ou de quelque une des colonies ou dépendances de la Grande-Bretagne, seront prohibés légalement, et en conséquence ne pourront être importées dans les Etats-Unis ou les territoires qui en dépendent ; savoir : tous les articles dont le cuir fait la matière et la principale valeur ; tous les articles dont l'étain ou le laiton font la principale valeur de la matière, l'étain en feuilles excepté ; tous les articles dont le chanvre ou la filasse font la matière, et y entrent comme objet de principale valeur ; tous les articles dont la soie forme la matière de principale valeur ; toute draperie dont l'envoi excédera le prix ; toute bonneterie en laine de toute espèce ; le verre à vitre et autres

sortes de verrerie; la vaisselle d'argent ou plaquée; le papier de toute espèce; les clous et pointes; la chapellerie; les habits tous faits; les modes de toute espèce : les cartes à jouer; la bière, l'aile et le porter; et les peintures et impressions, toutes peintes et imprimées.

*Londres, 25 avril.*

Voici le manifeste du roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, contre la Prusse :

« Georges III par la grace de Dieu, etc.

» La cour de Prusse a avoué les desseins hostiles qu'elle avoit jugé à propos de cacher par ses déclarations amicales. La note verbale, remise le 4 avril au ministère britannique par le baron Jacobi, annonce qu'il a été pris possession de l'électorat de Hanovre, et que les ports de la mer d'Allemagne et celui de Lubeck ont été fermés au pavillon anglais. Cette déclaration dément toutes les assurances dont le cabinet de Berlin avoit cherché à couvrir ses procédés; à quoi il faut ajouter que S. M. prussienne prétend avoir acquis par son système politique, des droits à la reconnaissance de toutes les puissances du Nord.

» Dépouillé ainsi de l'ancien héritage de ma famille et insulté dans mes droits comme souverain, j'ai ordonné qu'il fût pris des mesures conformes à l'honneur de ma couronne; mais je dois encore et à moi-même et à l'Europe et à mes sujets, une déclaration publique de mes sentimens, comme électeur de Brunswick-Lunebourg, au sujet de l'injuste usurpation de mes possessions allemandes. Il est inutile de prouver combien cet acte est contraire aux droits des nations et aux lois de l'Empire germanique. Ce sont les principes les plus sacrés de la bonne foi, de l'honneur, en un mot de toutes les obligations sur lesquelles repose la sûreté réciproque des divers états et de chaque société civile, qui ont été foulés aux pieds d'une manière telle que le monde auroit peine à le croire, si les faits que j'ai fait recueillir pour être révélés n'étoient pas constatés authentiquement.

» Les procédés de la cour de Berlin pendant que l'électorat d'Hanovre étoit occupé par ses troupes, en 1801; sa conduite bien peu amicale pendant les négociations relatives aux indemnités qui suivirent la paix de Lunéville; la déclaration qu'elle fit dans le temps où la France se disposoit à s'emparer du Hanovre; et en dernier lieu, les dures conditions auxquelles elle offrit de faire évacuer cet électorat pour y substituer ses propres troupes à celles de la France; toutes ces circonstances avoient trop éclairé le gouvernement d'Hanovre, pour ne

pas lui apprendre à éviter toute espèce d'intervention de la part de la Prusse ; à l'époque même où on l'a vue sur le point de s'engager dans une querelle avec la France. Les événemens qui retardèrent l'arrivée en Hanovre d'une expédition concertée entre la Grande-Bretagne, la Russie et la Suède, donnèrent aux troupes prussiennes l'occasion de prendre les devans et d'occuper les premières l'électorat, aussitôt que les troupes françaises l'eurent évacué. Cette démarche fut accompagnée des protestations les plus amicales de la part de la Prusse. Elle invita le gouvernement hanovrien à reprendre ses fonctions en son nom, et à recueillir les débris de l'armée. Le pays déjà si malheureux sentit doublement le poids des nombreuses réquisitions que les corps prussiens y extorquèrent, sans la moindre considération pour l'état dans lequel les Français l'avoient laissé.

» Après le déplorable résultat de la campagne des alliés dans l'Allemagne méridionale, on s'attendoit à une attaque dans le Nord. L'empereur de Russie, pour prévenir les dangers auxquels la Prusse pouvoit être exposée, mit, en conséquence d'une convention signée à Postdam, les troupes commandées par le général Tolstoy, et le corps du général Benningsen sous les ordres de S. M. prussienne, et lui promit en outre toute l'assistance dont elle pourroit avoir besoin.

» Il étoit peu naturel d'imaginer que la Prusse voulût profiter de cet avantage, et de celui que lui donnoit la promesse d'un subsidé qu'elle avoit demandé à la Grande-Bretagne, pour obtenir de la France des stipulations contraaires aux intérêts que ces mêmes avantages avoient pour objet de favoriser. C'est cependant ce qui est arrivé. Le traité secret dont les effets commencent à se faire apercevoir, fut signé par le comte de Haugwitz et le général français Duroc, le 15 décembre 1805, époque fixée comme le terme où la Prusse devoit se déclarer contre la France, dans le cas où cette puissance eût rejeté les propositions que le comte Haugwitz étoit chargé de lui faire, en conséquence de la convention de Postdam. Sept jours après, le 22 décembre, le cabinet de Berlin proposa à l'ambassadeur britannique les arrangemens qu'il convenoit de prendre en commun avec les généraux prussiens pour le choix des positions des armées alliées dans la Basse-Saxe, et dépêcha en conséquence le lieutenant-colonel baron Krusemark, avec une lettre pour le gouvernement hanovrien, à l'effet de fournir les provisions pour la garnison française de Hameln.

» Il étoit nécessaire d'entrer dans cet arrangement ( qui ne fut terminé provisoirement que le 4 janvier, ) parce qu'il

avoit pour objet d'empêcher les troupes françaises de rien entreprendre contre le Hanovre pendant la négociation. La cour de Berlin ignoroit-elle de quelle manière le comte Haugwitz avoit conclu cette négociation? Ne savoit-elle pas avant la signature du traité quel devoit en être le but? ou ce ministre disoit-il comme il lui plaisoit de la bonne foi de son maître?

» Ce fut le 27 janvier que le cabinet de Berlin annonça au  
 » gouvernement d'Hanovre qu'en conséquence du traité signé  
 » et ratifié par les deux parties, mes possessions d'Allemagne  
 » ne seroient plus d'avantage occupées par les troupes fran-  
 » çaises; quelles seroient entièrement évacuées par celles qui  
 » s'y trouvoient encore, et mises sous la protection des trou-  
 » pes, et sous l'administration exclusive de S. M. Prussienne  
 » jusqu'à ce que la paix entre l'Angleterre et la France  
 » eût décidé de leur sort. » Le gouvernement d'Hanovre  
 fut requis (ce qui étoit bien inutile) d'intimer à tous les of-  
 ficiers publics, qu'ils devoient, à compter de ce moment,  
 se regarder comme finalement responsables envers la commis-  
 sion et administrations prussienne, à l'exclusion de toute  
 autorité étrangère. La dépêche adressée le 25 janvier au mi-  
 nistre prussien, et dont l'objet étoit de justifier sa conduite,  
 fut signée de la propre main du roi. Elle se terminait par ces  
 mots: « Je crois inutile d'observer combien les pays en ques-  
 » tion doivent être satisfaits de ce changement de situation.  
 » Mes vœux seroient accomplis, si, d'après les vues désin-  
 » téressées qui me dirigent, l'administration que j'ai prise  
 » sur moi, tournoit au bonheur du pays et des habitans, et  
 » par ce moyen à la satisfaction de S. M. britannique, à  
 » laquelle je desire, par-dessus tout, donner, dans cette  
 » occasion, comme dans toute autre, les preuves de consi-  
 » dération, de déférence et d'amitié que les circonstances  
 » peuvent me permettre. »

» L'expérience du passé et des craintes bien fondées pour  
 l'avenir, ne me permirent pas d'hésiter sur le parti que j'avois  
 à prendre, et mon gouvernement électoral reçut pour instruc-  
 tion de n'entrer dans aucune négociation dont l'objet pourroit  
 être d'admettre les Prussiens en Hanovre, sous prétexte de  
 préserver ce pays d'une nouvelle invasion française. La pro-  
 testation faite à cette occasion par mon ministre électoral  
 d'Etat, fut sans effet. Le roi de Prusse fit occuper la majeure  
 partie de l'électorat au moment où mes troupes se rembar-  
 quoient, et ces mesures s'exécutèrent sans le moindre égard.

» Il n'étoit que trop aisé de prévoir que l'arrangement  
 qu'on présente ici comme *ratifié par les parties contractantes*,

seroit en effet conclu à Paris, par suite de la mission du comte d'Hauwitz, de la manière dont il avoit été originairement conçu. C'est ce qui arriva; et les troupes françaises prirent possession d'Anspach, l'un des objets de compensation stipulés par le traité du 15 décembre, le jour même où le marquis de Lucchesini pouvoit arriver à Berlin avec l'avis que la France exigeoit l'exécution des articles convenus à Vienne.

» La réponse faite par le cabinet britannique à la communication du 25 janvier, n'arriva à Berlin qu'après que le ministre d'état baron de Hardenberg eût fait part à l'envoyé britannique des mesures hostiles qui m'ont forcé de suspendre mes relations avec une cour qui avoit pu s'oublier à ce point.

» La note prussienne du 4 avril ne peut fournir aucun raisonnement valable pour justifier une mesure qui ne sauroit être justifiée.

» Elle commence par établir les dispositions pacifiques de la Prusse. Ces dispositions ne peuvent être sincères, puisqu'elles n'ont pas pour base les principes d'une juste neutralité. La note remise par le cabinet de Berlin au ministre français, le 14 octobre, à l'instant même où la Prusse paroissoit ressentir l'injure qu'on lui faisoit en violant le territoire d'Anspach, renferme l'aveu que la conduite qu'elle a constamment tenue jusqu'alors, a été avantageuse à la France. Ces actions portent encore moins le caractère de l'impartialité. Après avoir accordé aux troupes françaises qui s'emparèrent de l'électorat d'Hanovre, un passage sur son territoire, elle se montra prête à s'opposer, les armes à la main, à celui que l'empereur de Russie lui avoit demandé pour ses armées. La France s'étoit faite elle-même ce passage. Elle eut l'air de faire des excuses pour cette démarche, mais elle les fit d'une manière également offensante. Elle avoit vu trop clairement où pouvoit aboutir le ressentiment de la Prusse, lequel en effet paroissoit déjà étouffé, lorsque l'empereur de Russie s'engagea dans des communications personnelles avec le roi.

» La Prusse demanda alors à la Grande-Bretagne des subsides qui lui furent promis, et elle signa la convention de Postdam, dont elle auroit indubitablement été plus disposée à remplir les conditions, si j'avois pu oublier mes devoirs au point de consentir à la proposition qui me fut faite d'échanger l'électorat d'Hanovre contre quelques provinces prussiennes.

» La Prusse affirme que depuis les événemens de la guerre, il n'a plus dépendu d'elle de pourvoir à la sûreté de sa monarchie et à celle des états du Nord. Il semble qu'elle veuille faire sentir qu'elle a été forcée de s'agrandir, et de devenir l'instrument plutôt que l'objet de la vengeance de ses ennemis. Un tel aveu ne convient pas à une grande puissance. Le monde sait qu'il a dépendu de la Prusse, avant la bataille d'Austerlitz, de donner le repos à l'Europe, si elle avoit pris le parti que lui dictoient et ses vrais intérêts et l'honneur outragé de sa monarchie. Elle ne peut plus être excusée, après avoir manqué une telle occasion; et même depuis l'événement du 2 décembre, ne commendoit-elle pas à une armée de 250,000 hommes, qui se rappeloit les victoires qu'elle avoit remportées sous le Grand-Frédéric; une armée qui étoit dans les meilleures dispositions, et soutenue par toute l'armée russe, dont deux corps étoient alors sous le commandement du roi de Prusse. Sans doute elle auroit couru certains risques mais elle se trouvoit dans une situation où il falloit s'exposer à tous les dangers pour sauver l'honneur de l'état. Le prince qui hésite

dans le choix, détruit le principe qui sert de base à une monarchie militaire, et la Prusse doit déjà commencer à sentir le sacrifice qu'elle a fait de son indépendance.

» La note du 4 avril affirme que la France avoit considéré l'électorat d'Hanovre comme sa conquête, et que ses troupes étoient au moment d'y entrer pour en disposer définitivement. L'électorat de Hanovre, comme partie intégrante de l'Empire germanique, est étranger à la guerre entre la Grande-Bretagne et la France. Il a été néanmoins injustement envahi par cette puissance qui a, malgré cela, souvent indiqué l'objet pour lequel elle étoit disposée à le rendre. La France ayant été obligée d'abandonner ce pays, 4000 hommes de ses troupes et celles de mes alliés s'y trouvoient établies lorsque le comte de Haugwitz signa le traité qui dispose de mes Etats. Il est vrai que les corps russes étoient alors à la disposition de S. M. Prussienne; mais le chef qui étoit à leur tête, animé des sentimens généreux qui distinguent un homme d'honneur, n'en étoit pas moins déterminé à combattre, si les alliés de son maître étoient attaqués. Nous ne parlerons point de la garnison française qui étoit restée à Hameln, insuffisante sous le rapport du nombre, privée de tout moyen de défense et au moment d'être assiégée, lorsque les promesses de la Prusse firent abandonner ce plan.

» L'intention attribuée à la France de vouloir disposer définitivement de cet électorat auroit été contraire aux assertions que cette puissance a renouvelées si souvent; elle auroit été contraire aux usages de la guerre, puisqu'on ne fait jamais la disposition définitive d'une conquête avant la paix, et sur-tout dans un moment où l'on peut désirer de manifester des dispositions pacifiques.

» La Prusse n'avoit pas le droit de juger si la Grande-Bretagne étoit en état de s'opposer au retour de mes ennemis dans l'électorat d'Hanovre. Notre puissance nous fournit les moyens d'amener la guerre à une honorable conclusion sous le rapport des intérêts que nous défendons. Mais il est difficile de concevoir sous quel point de vue la Prusse prétend que l'effet de ses mesures est d'empêcher qu'il y ait des troupes étrangères dans l'électorat et d'assurer le repos du Nord; car ses troupes, d'après la conduite perfide de ce cabinet, seront tout aussi étrangères à l'électorat que des troupes françaises.

» La Prusse ne devoit pas parler de ses sacrifices dans un moment où son unique but est de s'agrandir, à moins qu'elle ne considère comme tel la perte de son indépendance, et qu'elle ne sente combien elle s'est écartée de son devoir en abandonnant une des plus anciennes possessions de sa maison, et des sujets qui imploroient en vain son assistance; d'ailleurs ces sacrifices n'ont rien de commun avec mon système de politique, et ne lui donnent pas le droit d'usurper le gouvernement de mes sujets allemands, dont rien jusqu'ici n'a ébranlé la fidélité, et qui ne desirant rien tant que de le conserver à ma personne et à une famille qui n'a, pendant des siècles, respiré que leur bonheur.

» Il est évident que la conduite de la cour de Berlin n'est pas la libre expression de la volonté de son souverain, mais l'effet de l'influence que mes ennemis exercent dans le cabinet de ce prince. Quoi qu'il en soit, toutes les cours et tous les Etats qui peuvent apprécier les circonstances et tout ce qu'ils doivent au système adopté par la cour de Berlin; conviendront que l'acte d'hostilité commis contre un souverain uni à sa majesté prussienne par les liens du sang, et jusqu'alors par ceux de l'amitié, met la sûreté de l'Europe en un plus grand danger que ne pourroit le faire aucun acte d'hostilité de la part d'une puissance avec laquelle on seroit en guerre ouverte.

» Convaincu de la justice de ma cause; j'en appelle à toutes les puissances de l'Europe qui sont intéressées à empêcher la consolidation d'un système qui, en menaçant l'existence politique d'une partie intégrante de l'Empire germanique, met en problème la sûreté de l'ensemble.

» Je réclame avec instance l'appui constitutionnel qui m'est dû comme électeur; je demande à l'Empire, à son auguste chef, aussi bien qu'à la Russie et à la Suède, puissances garantes de la constitution germanique, et qui ont déjà manifesté, comme elles conviennent de manifester, la plus honorable disposition pour la conservation de mes états.

» Enfin, je proteste de la manière la plus solennelle pour moi et pour mes héritiers contre toute usurpation de mes droits dans l'électorat de Brunswick-Lunebourg et ses dépendances, et je répète, en ma qualité d'électeur, la déclaration faite par le ministre de ma couronne près la cour de Berlin, qu'aucun avantage résultant d'arrangemens politiques quelconques, moins encore aucun offre d'indemnité ou de compensation, ne me détermineront jamais à oublier ce que je dois à ma dignité, l'attachement et la fidélité exemplaire de mes sujets d'Hanovre, au point de consentir à l'aliénation de mon électorat.

Donné au palais de Windsor, le 20<sup>e</sup> jour d'avril 1806, la 46<sup>e</sup> année de mon règne.

GEORGES roi, *E. comte de Munster.*

On a proposé, hier, dans les deux chambres, une adresse de remerciemens au roi, en réponse à la communication que S. M. a daigné faire au parlement par son dernier message. M. Fox a prononcé, à cette occasion, un discours très-véhément, où la Prusse est traitée d'une manière que l'on n'avoit pas crue, jusqu'ici, compatible avec les formes décentes de la diplomatie. Il s'est attaché à prouver que rien n'étoit comparable à la perfidie et à la rapacité de cette puissance; que sa conduite en faisoit un objet de mépris pour tous les gouvernemens; que les malheurs dont elle peut devenir la victime, n'exciteront ni pitié ni intérêt pour elle, etc. Il n'a pas dissimulé que cette guerre devoit être regardée comme un grand surcroît de calamités pour l'Angleterre. Mais il a déclaré, en même temps, qu'aucune considération ne pouvoit empêcher de la soutenir avec la dernière viguer. L'adresse de remerciemens a été votée à l'unanimité.

## P A R I S.

— Par décret du 13 avril, S. M. a résilié le bail de la régie intéressée des salines de l'Est; les régisseurs actuels rendront compte dans la forme ordinaire et avant le 1<sup>er</sup> septembre 1806, de leur jouissance depuis le 1<sup>er</sup> vendémiaire an 14; ils seront tenus d'acquitter le solde de leurs comptes des années 12 et 13, de mois en mois, par portions égales, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1807 jusqu'à la fin de 1808. Ils en fourniront d'avance leurs obligations au trésor public.

Sont aussi résiliés les baux de la régie intéressée des salines de Creutznach, Durckheim; et la portion des salines de Peccais sera vendue.

— Un autre décret, en date du même jour, porte que les

salines de l'Est, savoir : les salines de Dieuze, Moyenvic et Château-Salins (département de la Meurthe); Soulz (Bas-Rhin); Saulnot (Haute-Saône); Arc (Doubs); Salins et Montmorot (Jura); et Moutiers (Mont-Blanc), seront affermees pour 99 ans aux conditions qui sont exprimées dans le même décret.

— MM. d'Aubert et Pocci, lieutenans-colonels au service de Bavière, sont nommés membres de la Légion d'Honneur.

— Par décret du 24 avril, S. M. a admis dans la même Légion, 160 militaire de tout grade, faisant partie des divisions Suchet et Gazan, 5<sup>e</sup> corps de la Grande-Armée.

— S. A. S. le prince Borghèse vient d'arriver à Paris, de retour du voyage qu'il a fait en Italie.

— M. Thibon, l'un des régens actuels de la Banque de France, est nommé sous-gouverneur de ladite Banque.

— M. François de Croy-Chanel est nommé conservateur du 17<sup>e</sup> arrondissement forestier à la résidence de Grenoble.

— Un décret impérial porte que les diocèses composant l'arrondissement métropolitain de l'archevêché de Turin, et les diocèses de Gènes, Albenga, Prugnetto, Noli, Sarzane, Savone et Vintimille sont soumis au même régime que les autres diocèses de France. Ce décret rappelle et contient tous les articles organiques de la loi du 18 germinal an 10.

— M. Séguier est nommé commissaire des relations commerciales à Trieste, en remplacement de M. Framery, admis à la pension de retraite.

— M. Barris, membre de la cour de cassation, est nommé à la place de président en ladite cour, vacante par la nomination de M. Malleville au sénat conservateur.

— M. le conseiller d'état Cretet est nommé gouverneur de la Banque de France.

— MM. Goupil (Laurent-François), Dufresne fils, Martin (Louis-Alexandre), Mounier, Arcdéacon, Margautin, Jouanne, Lasalette, Millét, Portau, Tattet, Valedéau, d'Autremont, Perroud, Lafitté (Dominique-Grégoire), Pagès, sont nommés agens de change près la Bourse de Paris.

— La société et la religion viennent de faire une perte nouvelle dans la personne de M. d'Osmond, ancien évêque de Comminges, mort le 28 avril, à Saint-Germain-en-Laye, dans sa quatre-vingt-troisième année.

— M. Reinhart, nommé depuis peu résident et commissaire-général des relations commerciales en Moldavie, est parti pour sa destination.

— M. de Crillon l'aîné est mort le 29 avril; il étoit fils du duc de Crillon, connu par la prise de Mahon et l'attaque de Gibraltar. Il avoit été membre de l'assemblée constituante.

(N<sup>o</sup>. CCLI.)  
(SAMEDI 10 MAI 1806.)



---

# MERCURE DE FRANCE.

---

POÉSIE.

---

LES CONQUÊTES DE L'HOMME SUR LA NATURE.

O D E.

**D**ISPAROIS, limite insensée,  
Qu'au noble essor de la pensée  
Oppose un vulgaire odieux !  
Il est de nouvelles conquêtes ;  
Il est des palmes toujours prêtes  
Pour le génie audacieux.

**P**areille à la poudre guerrière  
Tout-à-coup rompant la barrière  
Des inaccessibles remparts,  
Sans cesse, ô divine Uranie,  
La force active du génie  
Recule la borne des arts,

**M**archons sous ses nobles auspices ;  
Osons tenter ses précipices ;  
Son danger même a des appas :  
Il n'est point d'art qu'il ne découvre ;  
Il n'est point de sentiers qu'il n'ouvre  
Aux mortels qui suivent ses pas.

Q

Les bois avoient conquis la terre ;  
 Leurs monstres nous faisoient la guerre ,  
 Et le roi du monde a rampé.  
 Mais un caillou qui la recèle  
 Il ravit l'heureuse étincelle  
 Qui lui rend le globe usurpé.

Les bois , les monstres reculèrent ;  
 Les doux asiles s'élevèrent ;  
 La faim n'eut plus de mets sanglant ;  
 Et, sous le nom de Triptolème ,  
 Le génie inventa lui-même  
 L'art qui fit oublier le gland.

Son expérience fertile  
 Dans une herbe autrefois stérile  
 Surprit le germe des moissons :  
 Oui , Cérès est fille de l'homme ,  
 Et du grain qu'Eleusis renomme  
 Lui seul a doré nos sillons.

Il impose au coursier sauvage  
 Le frein d'un utile esclavage ;  
 Le bœuf féconde ses guérets ;  
 Et pour fendre le sein des ondes ,  
 Changés en barques vagabondes ,  
 Les sapins quittent leurs forêts.

Son art , sur des voûtes solides ,  
 Traverse des fleuves rapides.  
 Les monts altiers sont aplanis ;  
 Et par une route nouvelle ,  
 A travers les flancs de Cybèle ,  
 Les deux Neptunes sont unis.

C'est peu de l'antique merveille  
 Des sons qui peignent à l'oreille  
 L'ame invisible en notre sein :  
 Par lui la parole est tracée ;  
 Il éternise la pensée  
 A l'aide d'un mobile aërain.

Il lit sur le front des étoiles ;  
 Il emprisonne dans ses voiles  
 Eole aux souffles inconstans ;  
 L'heure même , si fugitive ,  
 Vient dans un or qui la captive ,  
 Lui révéler les pas du temps.

A son gré le marbre respire,  
 La toile pleure, ou va sourire  
 Sous des pinceaux ingénieux.  
 Il chante ; et ma lyre qu'il aime  
 Soumet le temps et la mort même  
 A son empire harmonieux .

Par une savante culture  
 Il semble inventer la nature ;  
 Il dompte l'air et les climats ;  
 Aux yeux étonnés de Pomone  
 L'arbre avec orgueil se couronne  
 De fruits qu'il ne soupçonnoit pas.

Ici l'homme (1), ceint du scaphandre,  
 Franchit, plus heureux que Léandre,  
 La surface des flots mouvans ;  
 Là, plongeant jusqu'aux Néréides,  
 Même au fond des tombeaux liquides  
 Il imprime ses pas vivans (2).

Le Batave à son industrie  
 Osa devoir une patrie  
 Conquise sur les champs amers :  
 C'est là qu'il fonde sa fortune,  
 Et dort, en dépit de Neptune,  
 Où nageoient les monstres des mers.

Francklin a pu dire au tonnerre :  
 « Cesse d'épouvanter la terre !  
 » Descends de l'Olympe calmé ! »  
 Soudain la foudre obéissante  
 A reconnu sa voix puissante ;  
 Et Jupiter fut désarmé.

Renommée, abaisse tes ailes ;  
 Ferme tes bouches infidelles ;  
 Cesse tes rapports indiscrets :  
 Vois cette active vigilance  
 Des signaux qui, dans le silence,  
 Vont saisir au loin tes secrets.

Quelle nuit rend mon vol timide ?  
 Quelle ombre jalouse et perfide

(1) Lachapelle.

(2) Coox.

M'a du jour noirci les rayons ?  
Traînant une vie importune,  
Je plaignois l'aveugle infortuné  
Des Homères et des Miltons.

O lyre, ne sois pas ingrate !  
Qu'un doux nom dans nos vers éclate,  
Brillant comme l'astre des cieux !  
Je révois sa clarté première,  
Chante l'art qui rend la lumière,  
Forlenze a dévoilé mes yeux (1).

Que vois-je ? ô merveille suprême !  
Un air plus léger que l'air même  
Ravit l'homme au ciel le plus pur.  
La Seine, en frémissant, admire  
Le cours de ce premier navire  
Qui des airs fend le vaste azur.

Ah ! ne viens point, raison barbare,  
Fière de la chute d'Icaré,  
Glacer nos Dédales français !  
Ce n'est pas à toi de connoltre  
Les prodiges qui doivent naître  
De ces mémorables essais.

Dût l'aigle nous prêter ses ailes  
Pour vaincre les Autans rebelles,  
Et franchir les champs étoilés,  
Albion verra sur ses côtes  
De nos célestes Argonautes  
Descendre les vaisseaux ailés.

Emu d'une crainte importune,  
C'est déjà trahir la fortune  
Qu'en avoir lâchement douté.  
L'audace enfante les miracles,  
Rien ne peut vaincre les obstacles  
Qu'une sage témérité.

Jadis un vulgaire crédule  
Rêva les colonnes d'Hercule,  
Ces bornes du monde et des mers.  
« Et moi, dit un homme intrépide,  
» Au-delà du gouffre liquide  
» Je vous jure un autre univers.

---

(1) M. Forlenze a fait à M. Le Brun l'opération de la cataracte.

» Cet astre est le dieu que j'atteste !  
 » Il voit dans sa route céleste  
 » Les climats promis à nos vœux.  
 » Suivez-moi donc, troupe vaillante !  
 » Quelle conquête plus brillante !  
 » Je donne un monde à vos neveux.

» Plus immortels que ces Achilles  
 » Fiers conquérans de quelques villes,  
 » Votre nom ne sauroit périr.  
 » Amis, que l'ombre d'Alexandre  
 » Désormais frémissé d'apprendre  
 » Qu'il fut un monde à conquérir !

» Castillans nés pour la victoire,  
 » Si ce n'est assez de la gloire,  
 » Cet inestimable trésor,  
 » Volez où les dons les plus rares  
 » Laissent les mains les plus avarés;  
 » Plongez-vous aux sources de l'or. »

A ces mots qu'applaudit Eole,  
 Déployant la voile espagnole,  
 S'élança des bords de Palos  
 Ce Génois, heureux téméraire,  
 Certain du nouvel hémisphère  
 Qui l'attend au-delà des flots.

Emportés sur les mers profondes,  
 La voûte du ciel et des ondes  
 Déjà se confond à leurs yeux :  
 Dans ces abymes du silence  
 Tout-à-coup une terre immense  
 S'élève entre l'onde et les cieux.

L'autre hémisphère se révèle,  
 O Colomb ! une autre Cybelle  
 Court au-devant de tes vaisseaux.  
 Et toi, long-temps ignorée,  
 De tes vastes bois entourée,  
 Amérique, tu sors des eaux.

Que dis-tu quand tu vis éclore  
 Du berceau vermeil de l'aurore  
 Ces vainqueurs des flots et des airs,  
 Armés de foudres éolatantes,  
 Citoyens de villes flottantes  
 Qui sembloient nager sur les mers ?

Cependant, ô joie imprévue !  
 Toi-même offrois à notre vue  
 Tes bords, tes métaux radieux,  
 Et ces nouveaux fils de la Terre  
 Venant rendre hommage au tonnerre,  
 Qu'ils croyoient lancé par les dieux.

Au fatal aspect de nos armes  
 Tes dieux vaincus jettent des larmes ;  
 Tes yeux tremblans sont éblouis ;  
 Le vaste écho de tes rivages  
 S'étonne en ses grottes sauvages  
 D'entendre des sons inouis.

Ces bronzes tonnans qui rugissent,  
 Ces coursiers fougueux qui bondissent,  
 Ce fer qui luit dans les combats,  
 Cet art de carnage et de gloire,  
 Sous le nom pompeux de victoire  
 Usurpe ces heureux climats.

Telle qu'en sa course effrayante  
 Une comète foudroyante,  
 Au sein des airs épouvantés,  
 Choqueroit de son front terrible  
 L'astre bienfaisant et paisible  
 Que parent ses feux argentés ;

Tels, au sein du liquide abyme,  
 Deux mondes, quel instant sublime,  
 S'entrevirent avec effroi :  
 L'un paré d'or et d'innocence,  
 L'autre armé de fer, de vengeance ;  
 Et tous deux ont l'homme pour roi !

O Terre ! assemble ta famille ;  
 Cesse enfin de chercher ta fille,  
 Dont Neptune fut ravisseur :  
 L'Europe, et l'Asie, et l'Afrique,  
 Aux bornes de l'onde atlantique  
 Ont trouvé leur dernière sœur.

**M. LE BRUN, de l'Institut.**

LES DEUX CHÊNES,

F A B L E.

SUR un mont escarpé, désert,  
 De toutes parts en butte aux injures de l'air,  
 Deux chênes unissoient leurs ombres fraternelles :  
 De l'amitié parfaits modèles,  
 Ils se plaisoient à partager  
 Les biens, les maux, le salut, le danger.  
 Borée exerçoit-il sa rage ?  
 L'un opposant sa tête et son branchage,  
 A son voisin prêtoit un salutaire appui ;  
 L'autre, à son tour, se dévouoit pour lui  
 Quand le sud pluvieux annonçoit un orage.  
 Mais contre l'homme, hélas ! où trouver des abris ?  
 D'un coup de sa hache cruelle,  
 Le bucheron frappant l'un de nos deux amis,  
 Rompit cette union si belle.  
 L'arbre qu'il croyoit ménager  
 Ne put survivre à sa douleur mortelle.  
 Désormais au monde étranger,  
 Privé de tout soutien, dans son deuil solitaire,  
 Il ne fit plus que languir sur la terre.  
 Entre deux vrais amis ainsi tout est commun :  
 On les croit deux, ils ne font qu'un.

KÉRIVALANT.

E N I G M E.

Je suis de tout temps, quoiqu'enfant ;  
 Mon père vit dans le carnage,  
 Ma mère a fait jaser souvent ;  
 Ma sœur honnête, douce et sage,  
 Vaut mille fois mieux que nous trois,  
 Et n'a personne sous ses lois.  
 De l'Olympe à l'humble chaumière,  
 J'embrasse la nature entière.  
 Je visite peu les palais ;  
 Je fuis la grandeur, l'opulence,  
 C'est dans les champs que je me plais.  
 Je suis colère, un rien m'offense ;  
 Je suis bon, facile, indulgent.  
 Je suis léger comme le vent,  
 Et je me pique de constance.  
 Je suis timide, circonspect,  
 Hardi, violent ; plein d'audace,  
 Je peste, je gronde et menace,  
 En parlant toujours de respect.  
 Je suis gai jusqu'à la folie,  
 Et souvent des plus grands plaisirs  
 Je passe à la mélancolie.  
 Impétueux dans mes desirs,  
 Quelquefois, suivant l'occurrence,  
 Je sais m'armer de patience.

Je suis aveugle clairvoyant ;  
 Je ne vois rien, rien ne m'échappe.  
 Je suis crédule, déifiant ;  
 Tout m'est suspect et tout m'attrape.  
 J'éclate et parle sans raison ;  
 Je cherche l'ombre, le mystère.  
 Je suis un baume salutaire ;  
 Je suis le père de la vie ;  
 J'enfante de mortels combats.  
 J'aime la paix et l'harmonie,  
 Et je trouble tout ici-bas.  
 Je suis trompeur, plein d'artifice,  
 Mais cependant simple, ingénu.  
 J'enflamme l'honneur, la vertu ;  
 Je souffle le crime et le vice.  
 De tous les biens, de tous les maux,  
 Je suis ce bizarre assemblage.  
 Je suis, pour finir en deux mots,  
 Sans vous amuser davantage,  
 Le sujet de tous les discours,

## L O G O G R I P H E.

Je suis dans mon total une assez laide chose ;  
 Mais en revanche aussi, si vous me démembrerez,  
 Chaque membre qui me compose,  
 En contient que vous aimerez.  
 Si vous m'ôtez un membre de derrière,  
 Le reste n'est qu'un jeu pour vous.  
 Si vous m'ôtez la tête entière,  
 Le reste est fort solide et grand ami de tous.  
 Prenez présentement mon milieu, je vous offre  
 Un meuble des plus précieux,  
 Qui va quelquefois mal, tantôt bien, tantôt mieux,  
 Le tout selon que va le coffre.  
 Si vous m'ôtez la tête encor,  
 Mes autres membres sont confrères ;  
 Accusez de rouler sur l'or,  
 Tous deux fuyant loin de leurs mères ;  
 Et tous deux voyageant toujours  
 Chacun chez même hôtesse allant finir son cours,  
 Ras-semblez et ma queue et ma tête,  
 Je n'admets que du bon, du meilleur qu'il se peut ;  
 On me recherche, on me fait fête ;  
 Mais je suis rare, et ne m'a pas qui veut,

## C H A R A D E.

Mon premier peut t'amuser un moment ;  
 Mon second sait te plaire assez souvent ;  
 Et mon entier, qu'on rencontre par mille,  
 Fait le fracas et le bruit de la ville.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Fusil*.  
 Celui du premier Logogriphe est *Ecran*, où l'on trouve *crâne*, *rance*,  
*ancré* et *nacre*, tous mots composés des cinq mêmes lettres.  
 Celui de la Charade est *Mari-âge*.

---



---

## SUR LES CROISADES,

### ET LA TURQUIE (1)

**A**PRÈS avoir considéré les nations chrétiennes, il nous reste, pour achever notre aperçu de l'état politique de l'Europe, à considérer les peuples mahométans. Qu'on ne s'étonne pas, si nous avons distingué, par leur religion, les deux parties de l'Europe, même politique. Le Mahométisme est la seule cause de l'irrémissible foiblesse de l'Empire Ottoman, comme le Christianisme est le véritable principe de la force toujours croissante de la société chrétienne ; car il n'y a rien, à la longue, d'aussi fort que la vérité, ni d'aussi foible que l'erreur et le désordre.

Nous ne nous occuperons que des Turcs, les seuls de tous les *Croyans*, avec quelques hordes de petits Tartares, qui soient établis en Europe ; les autres se meuvent dans un orbite plus éloigné, et hors de la sphère de la politique européenne. D'ailleurs, l'Empire Turc est à l'Islamisme, ce que la France étoit à la Chrétienté ; et l'on peut remarquer que les titres religieux dont le Grand-Seigneur enfle ses titres politiques, correspondent assez bien à ceux de *très-chrétien et de fils aîné de l'Eglise*, que prenoient les rois de France.

C'est encore sous un point de vue général, que nous

---

(1) Cet article et les suivans devoient paroître dans le *Mercur* des années 9 et 10, à la suite des *Discours politiques*, dont ils faisoient partie ; mais des raisons particulières en ayant, à cette époque, empêché la publication, l'auteur les fit imprimer depuis, avec les *Discours politiques*, dans le 3<sup>e</sup> volume de la *Législation primitive*. Ce dernier ouvrage n'est pas assez répandu pour qu'on ait cru ne pas pouvoir rétablir ces articles dans le journal auquel ils avoient été primitivement destinés.

considérerons l'état politique des peuples mahométans). Cette manière agrandit l'esprit, en même temps qu'elle soulage la mémoire; elle présente l'histoire des siècles plutôt que celle des jours; l'histoire de la société plutôt que celle de l'homme; et c'est, après six mille ans de faits, le seul moyen de s'y reconnoître.

Nous sommes obligés de reprendre de plus haut l'histoire du Mahométisme, dès sa naissance en opposition religieuse avec le Christianisme, et depuis les Croisades en opposition politique avec la *Chrétienté*, qui est l'état public et politique du Christianisme (1).

Le Christianisme triomphoit de Rome idolâtre; et la Chrétienté commencée par Constantin, et dont un plus grand homme, Charlemagne, devoit achever la constitution, s'élevoit insensiblement sur les ruines du paganisme, long-temps défendu par la majesté de l'Empire Romain.

« Cet Empire n'en pouvoit plus », pour me servir de l'expression énergique de M. Bossuet; les causes de sa *grandeur* avoient été, dans sa jeunesse, les principes démocratiques de sa constitution; ces mêmes principes étoient, dans sa vieillesse, les causes de sa *décadence*; et, après avoir triomphé de l'univers par l'énergie de ses passions, épuisé par ses passions mêmes, il cédoit à des Barbares dont il ne connoissoit pas même le nom.

L'ouvrage de Romulus et d'Auguste (2) périt sous les coups d'Odoacre et de ses Hérules. Alors seulement,

---

(1) M. Bossuet, dans ses *Discours sur l'Histoire universelle*, rapporte tous les événemens à l'établissement du *Christianisme*. Celui qui osera continuer, je ne dis pas M. Bossuet, mais son ouvrage, devra rapporter tous les événemens, depuis Constantin, à la formation et à la conservation de la *Chrétienté*. Cette pensée, j'ose le dire, est la clé de l'histoire des temps modernes.

(2) On a remarqué que la fin de l'Empire Romain, commencé par Romulus, recommencé par Auguste, étoit arrivée sous *Romulus Augustule*. M. Hénaut fait la même observa-

finit en Occident, la guerre que les lois et les mœurs n'avoient pas cessé de faire au Christianisme, même depuis que le glaive de la persécution s'étoit émoussé ; puisqu'encore, quelques années avant la fin de l'Empire, le peuple de Rome, réduit aux dernières extrémités par Alaric, avoit, dans son aveugle frayeur, retrouvé des prêtres, des idoles, et offert des sacrifices à ses antiques divinités.

L'empire de Rome idolâtre finit en 476; et cent ans après (les époques séculaires sont remarquables dans la société), en 570, naquit, en Orient, cet homme qui devoit être le fondateur d'une autre religion et d'un autre Empire, ennemi de l'idolâtrie et du Christianisme à la fois, ce Mahomet, qui s'annonça comme inspiré à des peuples ignorans, et soumit par eux des peuples amollis; génie turbulent, dont la doctrine triste et licencieuse, armée d'un gouvernement oppresseur, a consacré la barbarie des lois et des mœurs, plus incurable même que l'état sauvage, et courbé l'Orient sous le double joug de l'erreur et de l'esclavage.

Tout fut remarquable, mais tout s'explique aisément dans l'origine et les progrès de la religion mahométane.

Elle naquit aux mêmes lieux que les religions juive et chrétienne; et ces grandes croyances qui devoient se partager l'univers, le changer ou le troubler, commencèrent toutes au centre des trois parties du monde connu, et peut-être alors le seul habité. Les Arabes, au milieu desquels parut Mahomet, descendent incontestablement par Ismaël, d'Abraham, qu'ils nomment *Ibrahim*; et même la tribu Coraïsité dans laquelle étoit né Mahomet, prétendoit tirer son origine de Cédar fils aîné d'Ismaël.

---

tion sur l'Empire d'Orient, qui a commencé et fini sous deux princes du nom de *Constantin*. D'autres sociétés, plus près de nous, présentent la même singularité.

Ce fut un étrange événement de voir, après tant de milliers d'années, recommencer le combat entre la postérité religieuse d'Isaac, et la race charnelle du *filz de la servante*. « Cet homme fier et sauvage » levera la main contre tous, et tous leveront la main » contre lui; et il dressera ses pavillons à l'encontre » de tous ses frères » : traits sublimes, sous lesquels l'Écriture peint Ismaël, et qui conviennent également aux Arabes ses descendans, toujours en armes, toujours sous la tente, et à l'esprit dominateur et conquérant de la religion mahométane, sortie des déserts de l'Arabie, et ennemie de toutes les autres religions.

Mélange grossier de vérités chrétiennes, de pratiques judaïques, de superstitions sabéennes, de licence païenne, la doctrine du législateur arabe parloit avec respect aux Juifs, de Moïse et de sa loi; aux Chrétiens, de Jésus-Christ et de son Évangile. Elle ne persécutoit que les idolâtres, odieux aux Juifs et aux Chrétiens : doctrine facile, où l'esprit trouve quelques idées raisonnables sur la Divinité; les sens, des tolérances ou des promesses favorables aux passions; et qui propose le dogme de l'unité de Dieu comme fondement de la croyance; et la volupté, comme récompense éternelle de bonnes œuvres, ou de quelques pratiques érigées en vertus.

Mahomet partagea sans doute l'illusion qu'il répandoit. Ce n'est, en effet, que dans la vérité, ou dans ce qu'il prend pour elle, que l'homme puise cet ascendant irrésistible qu'il exerce sur les esprits, lorsqu'il est lui-même maîtrisé par une forte pensée. Il y a dans le monde plus d'erreur que d'imposture, quoi qu'aient dit, à ce sujet, des sophistes, qui sincères ou non dans leurs opinions, traitent d'imposteurs tous ceux qui en ont de différentes. Qu'on se persuade bien que l'imposture ne peut être *cause* d'aucune révolution dans les pensées des peuples, et qu'elle n'est jamais qu'un *moyen*, que l'homme, dans sa foiblesse, emploie pour faire triompher l'erreur

qu'il prend pour la vérité, et quelquefois la vérité elle-même.

Des dogmes écrits perpétuent l'empire des opinions, et établissent, en quelque sorte, sur les esprits, un pouvoir héréditaire. La doctrine de Mahomet, recueillie et commentée par ses disciples, composa le *Coran*, code religieux, politique et civil des Mahométans. Comme les Juifs, ils ont écrits, non-seulement leur morale, mais leurs mœurs; et ils ont fait de leurs lois religieuses, des lois politiques; et de leurs lois politiques, des lois religieuses: puissant moyen de durée pour un peuple, et qui peut suppléer quelque temps à la cause unique de stabilité, qui ne peut être qu'un ordre naturel de religion et d'État.

Mahomet méconnut sans doute la raison, lorsqu'il proposa des absurdités à la croyance de ses sectateurs; mais il connut l'homme, lorsqu'à défaut d'une morale sévère, il lui imposa des pratiques gênantes. L'homme convient de la nécessité d'une règle, même lorsqu'il cherche à en secouer le joug; et il reste plus fortement attaché à ce qui lui coûte davantage. Mahomet outra donc la rigueur des conseils, en même temps qu'il affoiblissoit la sévérité des préceptes; ou plutôt, des conseils, il fit des préceptes; et des préceptes, de simples conseils; et il prescrivit les ablutions perpétuelles, les prières fréquentes, les longs pèlerinages, l'abstinence du vin à ces mêmes hommes à qui il permettoit la pluralité des femmes.

La religion chrétienne avoit trouvé les peuples du Nord conquérans; elle leur avoit inspiré des sentimens, et les avoit rendus paisibles. Mahomet trouva les Arabes tranquilles; « il leur donna des opinions, » dit Montesquieu, et lès voilà conquérans. » On peut à cela seul juger les deux religions; « car, ajoute » le même auteur, il est encore plus évident que la » religion doit adoucir les mœurs des hommes, qu'il » ne l'est que telle ou telle religion est vraie. »

Le Mahométisme sortit donc tout armé du cerveau

de son fondateur, comme la Minerve des Païens, comme la révolution française, comme toutes les opinions de la sagesse humaine. Le Christianisme, *pareil au grain qui se développe, ou à la pâte qui fermente*, avoit crû insensiblement, et commencé par convertir l'homme avant de changer la société; le Mahométisme, semblable à une tempête, s'annonça avec violence, et renversa les Empires pour pervertir les hommes.

La doctrine du prophète de la Mecque se propagea avec rapidité chez les Arabes, peuple d'une imagination vive et mobile, mêlé de Juifs, de Chrétiens, de Sabéens, d'Idolâtres, tous, à peu près, aussi ignorans les uns que les autres. Bientôt de l'Arabie où étoit son berceau, le Mahométisme étendit une main sur l'Orient, et l'autre sur l'Occident; il séduisit par la volupté; il intimida par la terreur. S'il trouva partout des Chrétiens qui pratiquoient leur religion, nulle part il ne trouva de gouvernement qui la défendit; et l'Afrique, comme l'Asie, reconnut la loi du nouveau prophète.

Alors la Chrétienté d'Europe put être considérée comme une place forte, dont le Mahométisme faisoit le siège dans les formes, et par des approches régulières. Déjà les dehors avoient été insultés. La Palestine avoit été envahie en 636, la Sicile même ravagée en 663, et presque tous ses habitans emmenés captifs. Enfin en 713, c'est-à-dire, moins d'un siècle après la célèbre *Hégire*, les Mahométans d'Afrique, connus sous le nom de Maures, passèrent le détroit qui les séparoit de l'Europe, livrèrent l'assaut au corps de la place, et s'emparèrent de l'Espagne, où la vengeance, l'ambition, la volupté, ces éternels ennemis des Empires, leur avoient ménagé des intelligences.

De terribles combats signalèrent le courage et la foi des Chrétiens dans ces malheureuses contrées. Les chefs du peuple, et tous ceux qui préférèrent l'exil et tous ses maux, à la dure condition de servir sous de

tels maîtres, se retirèrent devant le vainqueur, dans les monts escarpés des Asturies, emportant avec eux, comme les Troyens, les dieux Pénates de l'Empire; la religion et la royauté : et ce fut dans ces rochers arides, que Pélage et ses braves compagnons déposèrent le germe de cette plante alors si foible, mais qui devoit jeter de si profondes racines, s'étendre un jour sur toutes les Espagnes, et même couvrir de ses rameaux de nouveaux mondes.

Peut-être la France eût été sauvée de la barbarie révolutionnaire, plus désastreuse, cent fois, que la barbarie Musulmane, si ses chefs, au lieu d'aller, chez des nations étrangères et jalouses, solliciter un asile et des secours, adossés, comme Pélage, aux Pyrénées, et appuyés aux deux mers, eussent appelé à eux tous ceux à qui la domination des passions populaires paroissoit insupportable.

L'héroïque résistance de cette poignée de Chrétiens sauva du joug des infidèles les pays qu'ils occupoient; mais elle ne pouvoit en préserver l'Europe. Du haut des Pyrénées, les Maures, alors appelés *Sarrazins*, fondirent sur les plaines fertiles de la France méridionale, et les inondèrent. La France alloit devenir, comme l'Espagne, une province de l'Empire des Califes; et l'Europe entière, ouverte alors et sans défense, auroit passé sous la domination des Musulmans, si la France, destinée à faire, dans toutes les occasions périlleuses, l'avant-garde de la Chrétienté, et à la sauver, tantôt par l'exemple de son courage, tantôt par la leçon de ses malheurs, n'eût élevé dans son sein cette race de héros, dans laquelle tous les talens de la guerre et de la paix se transmirent, pendant quatre générations, comme un héritage; où le fils fut toujours plus grand que son père, et le dernier même le plus grand des rois. Charles-Martel écrasa les hordes innombrables des Sarrazins; Pepin ranima la royauté languissante, et dota la religion appauvrie; Charlemagne constitua la Chrétienté, en unissant, sans les confondre, l'Eglise et

l'Etat, qu'après lui, on a quelquefois confondus, sans les unir, en voulant ne donner qu'un même chef à tous les deux, tantôt le pape, et tantôt le magistrat politique : génie prodigieux qui apparut à l'Europe pour guider ses premiers pas dans la route de la civilisation, et lui donner cette impulsion qui subsiste encore mille ans après lui.

Les Sarrazins, rebutés du mauvais succès de leurs entreprises, ne tentèrent plus de pénétrer en France. Ils s'affermirent en Espagne, et y prolongèrent pendant huit cents ans leur domination, toujours en guerre contre les Chrétiens. D'abord, ils opposèrent à leurs efforts le courage du fanatisme; plus tard, éternés par les plaisirs, amollis par les arts, ils ne résistèrent que par la force d'inertie d'une population nombreuse, établie sur un vaste territoire, sous un gouvernement défendu par une longue possession.

Cependant la Chrétienté étoit menacée à son extrémité opposée. Un détroit, plus aisé à franchir que celui de Gibraltar, la séparoit des Mahométans d'Asie; et l'Empire Grec, chargé de la défense de ce poste, pouvoit à peine leur opposer la même résistance que leurs frères d'Afrique avoient trouvée dans les Goths, maîtres de l'Espagne.

Le gouvernement grec n'avoit été, depuis son origine, à quelques intervalles près, qu'une démocratie militaire, sanguinaire et turbulente, « où l'empereur » n'étoit, comme dit Montesquieu en parlant des » empereurs d'Occident, qu'un premier magistrat, » amovible au gré des soldats; et c'est tout ce que l'Empire d'Orient avoit de commun avec l'Empire Romain.

L'Eglise, comme il arrive toujours, avoit suivi le sort de l'Etat. Depuis qu'elle étoit déchuë de l'autorité par le schisme, les factions qui la divisoient se disputoient la domination. C'étoit, dans l'Eglise comme dans l'Etat, les mêmes désordres, la même anarchie, souvent les mêmes violences : là, par la mutinerie des soldats; ici, par l'indiscipline des moines.

Dans

Dans cet état, une société a quelquefois de la force pour attaquer, parce qu'on attaque avec des passions; mais elle n'en a aucune pour se défendre, parce qu'on ne se défend qu'avec l'union et la discipline; et les Grecs, hors d'état d'attaquer, ne pouvoient être que sur la défensive à l'égard d'un empire naissant qui devoit prendre le Croissant pour emblème de ses progrès, et à qui son prophète avoit promis l'empire du monde.

Déjà les Turcs *Selgincides*, accourus des environs du mont Caucase, et nouvellement convertis de l'idolâtrie, étoient venus réchauffer de leur fanatisme récent le zèle languissant de l'Islamisme; et ils en avoient ranimé les forces, en chassant, de leurs trônes ces califes divisés, et plus dévots à la loi du prophète qu'ardens à la propager. En 914, ils fondèrent un empire à Cogny (Iconium) en Natolie, et de là ils étendirent leurs conquêtes sur quelques parties de l'Asie qui obéissoit aux empereurs grecs.

L'Empire Grec ne pouvoit tarder à être attaqué en Europe, et dans le centre même de sa puissance. Hors d'état de se défendre par ses propres forces, il auroit en vain appelé à son secours les Latins, opprimés en Espagne par les Maures, divisés, affoiblis en France, en Allemagne, en Italie, par les guerres intestines des petits souverains entr'eux, et contre les rois; partout irrités contre les Grecs, dont le schisme récent avoit rompu l'unité entre les nations chrétiennes, et affligé leur mère commune.

Ce fut alors, cependant, que commencèrent ces expéditions à jamais mémorables, connues sous le nom de *Croisades*: véritables sorties que fit la Chrétienté pour regagner les dehors de la place, et forcer les assiégeans à en élargir le blocus; événement le plus extraordinaire de l'histoire moderne, et celui que la légèreté, la prévention ou l'ignorance ont le plus défiguré.

Les lieux saints avoient été envahis en 936; et les

R

Chrétiens d'Asie, d'Afrique, et même de quelques parties de l'Europe, avoient été l'objet des outrages et des cruautés des infidèles, sans que l'Occident se fût ébranlé pour les secourir. Mais à la fin du onzième siècle, et après mille ans révolus de l'ère chrétienne, la Chrétienté tout entière reçut l'ordre de marcher en Asie. L'impulsion vint du centre de la Chrétienté, et du chef même de la société chrétienne. (1)

Deux de ses ministres, sans autorité politique ; *Pierre l'Hermitte et S. Bernard* furent, à différentes époques, les hérauts de cette convocation solennelle ; et si l'on ne veut y voir que deux hommes, on pourroit leur appliquer cette belle parole de Tacite, en parlant de deux soldats d'Othon : *Suscepere, duo manipulares Imperium Romanum transferendum, et transtulerunt.* « Deux simples soldats entreprirent de » transférer l'Empire Romain, et ils réussirent. »

La France reçut la première le mouvement qu'elle communiqua au reste de la Chrétienté, et elle eut la plus grande part à ces entreprises.

Politique des États, intérêts des familles, foiblesse de l'âge, timidité du sexe, obscurité de la condition, sainteté de la profession, tous les motifs humains disparurent devant cette force irrésistible ; qui, suivant l'expression d'Anne Comnène, *arracha l'Europe de*

---

(1) Le fameux Grégoire VII avoit eu la première idée de ces entreprises, pour lesquelles les rois, cédant à l'intérêt général de la Chrétienté, reconnurent dans le pape un pouvoir même politique : pouvoir contre lequel ils s'élevèrent avec raison, lorsque la cour de Rome voulut connoître des démêlés particuliers entre États chrétiens, ou de leur administration intérieure. La pensée de la fin prochaine du monde, qui tout-à-coup saisit les peuples chrétiens, à cause de la révolution millénaire qui finissoit, et de quelques passages mal entendus des livres saints, où le nombre de *mille* est pris pour un nombre indéfini, contribua à les pousser à ces expéditions périlleuses : car alors, si l'on commettoit de grands crimes, on les exploitait par de grands sacrifices.

*ses fondemens pour la précipiter sur l'Asie* : impulsion extraordinaire dont l'émigration a pu nous donner une foible idée ; et qui , peu d'années avant la première Croisade , eût paru aussi invraisemblable , que l'événement dont je parle étoit peu probable en 1788.

On a vu dans tous les temps , et particulièrement dans le nôtre , les peuples soulevés par l'orgueil d'une égalité chimérique , ou le desir d'une liberté mal entendue ; quelquefois par la haine d'une religion dominante , ou la crainte d'un gouvernement sévère ; et depuis trois siècles , les troubles de l'Europe n'ont pas un autre principe. Mais les Croisades ne présentoient aucun des objets qui peuvent enflammer les passions , et offroient plutôt les motifs qui doivent les calmer. Les Croisés faisoient le sacrifice de leurs biens ; et même un grand nombre vendirent leurs terres. La subordination des rangs étoit observée parmi eux. Il y eut , sans doute , de la licence dans les armées des Croisés , effet inévitable d'un rassemblement aussi prodigieux ; mais ils étoient bien éloignés de se proposer la licence pour but. La vengeance même , si chère à des hommes indociles encore au joug des lois , la vengeance , se tut devant le zèle religieux qui inspiroit les Croisades. « Ce qu'il y eut de plus avantageux » et de plus surprenant , dit le P. Daniel , fut que , » dans toutes les provinces de la France , les guerres » particulières qui y étoient très-allumées , cessèrent » tout-à-coup , et que les plus mortels ennemis se » réconcilièrent entr'eux. » Après tout , les souffrances des Chrétiens d'Asie , n'étoient pas senties par ceux d'Europe ; et le danger assurément étoit encore éloigné. La religion ne faisoit pas de la Croisade un précepte ; le gouvernement n'en faisoit pas un devoir , puisqu'un grand nombre de personnes , même dans les rangs les plus élevés , s'en dispensèrent , ou même blâmèrent hautement ces entreprises.

Il est vrai qu'à cette époque , quelques personnes

alloient par dévotion, visiter les lieux saints ; mais cette expiation ne paroissoit si méritoire, ou cet effort de piété si héroïque, que parce que les hommes étoient, en général, très-sédentaires. Les voyages alors étoient rares, et même les communications si difficiles, que le trajet d'une province à l'autre passoit pour une entreprise ; et l'histoire des mœurs de ces temps reculés en offre des exemples remarquables. (1) Ce n'est que de nos jours, et depuis les progrès du commerce et des arts, que les peuples de l'Europe sont tous devenus étrangers à leurs propres foyers, tous avides de courir et de voir ; et que la facilité et la sûreté des communications par terre ou par mer, ont fait, des voyages les plus lointains et autrefois les plus périlleux, l'amusement ou l'occupation des deux états extrêmes de la société, l'opulence et le besoin.

Enfin, dans les révolutions qui tirent les Etats de leur assiette ordinaire, le peuple reçoit l'impulsion et ne la donne pas. Il n'est jamais qu'un instrument servile entre les mains de quelques chefs qui le font vouloir, pour le faire agir ; et qui lui inspirent leurs passions, en lui cachant leurs desseins ; mais ici les peuples entraînent les grands : et Daniel observe « que les rois ne se laissèrent pas d'abord entraîner » à ce zèle, et qu'il n'y en eut point à la première » expédition. »

Si tout fut extraordinaire dans la cause, tout fut inexplicable dans les moyens. Et quels moyens, en effet, que les prédications de Pierre l'Hermitte ou de S. Bernard, pour soulever l'Europe entière et en déterminer les habitans à courir en Asie, au mépris des règles de la prudence humaine et des douceurs de la

---

(5) Le président Hénault rapporte que des religieux de Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris, s'excusoient d'aller en Bourgogne, à cause de la longueur et des dangers du voyage.

vie, pour y affronter les fatigues et les dangers d'une guerre lointaine, contre des peuples barbares que la crédulité populaire regardoit comme des hommes d'une autre espèce que la nôtre? On peut même remarquer que l'impression s'en est conservée dans les langues chrétiennes, qui, dans leurs locutions proverbiales, prennent les Turcs pour terme de comparaison avec la force et la cruauté.

DE BONALD.

( *La suite au prochain numéro.* )

NOTICE HISTORIQUE *sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison, par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Institut national; lue dans la séance publique de vendredi 11 avril 1806.*

JEAN-BAPTISTE-GASPARD D'ANSSE DE VILLOISON, membre de l'Institut, de la Légion-d'Honneur, des Académies de Berlin, Madrid, Gottingue, et de presque toutes les Académies et Sociétés savantes de l'Europe, naquit à Corbeille-sur-Seine, le 5 mars 1750. Sa famille étoit originaire d'Espagne. Miguel de Anso, le premier qui s'établit en France, y vint en 1615, à la suite d'Anne d'Autriche, au service de laquelle il étoit attaché, et obtint des lettres de naturalisation et de confirmation de son ancienne noblesse. Son fils (Jean) lui fut adjoint et lui succéda. Ses petits-fils embrassèrent la profession des armes. L'un d'eux (Pierre), capitaine de dragons, fut tué à la bataille d'Hochstet (en 1703); l'autre (Jean), succéda au célèbre marquis de l'Hôpital, dans la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle du Mestre-de-Camp-Général, et fut fait prisonnier à la bataille de Fleurus (en 1690). C'est l'aïeul de M. de Villoison. Son père (Jean-Baptiste), fut élevé page de la grande écurie du roi, entra dans les mousquetaires, y resta le temps nécessaire pour acquérir la croix de Saint-Louis, et bientôt après quitta entièrement le service.

M. de Villoison commença très-jeune ses études au collège de Lisieux, et passa ensuite à celui du Plessis. Il se distingua dans ces deux écoles par une application soutenue et par un goût très-décidé pour les langues anciennes, et sur-tout pour

la langue grecque. Ce goût s'accroissant, à mesure qu'il s'y livroit, au point d'être devenu une passion exclusive, il quitta le collège du Plessis pour entrer à celui des Grassins, afin de pouvoir suivre avec plus d'assiduité les leçons de grec qu'y donnoit alors le savant M. le Beau, et qui y attiroient un grand nombre d'élèves. Formé et encouragé par un tel maître, s'il eut encore des rivaux pour les compositions latines et françaises, il n'en connut bientôt plus pour les compositions grecques. Dans les concours ouverts chaque année par l'Université, il obtenoit toutes les couronnes destinées aux plus habiles dans la langue d'Homère; il ne lui en échappa qu'une seule, et il la perdit pour avoir trop bien fait. On avoit proposé la traduction française d'un passage assez difficile d'un auteur grec; M. de Villoison surmonta sans peine les difficultés, et traduisit en maître; mais les maîtres jugèrent en écoliers: ils prirent pour guide une version latine défectueuse, dont, soit par inattention, soit par ignorance, ils n'aperçurent pas les défauts; et remarquant que celle de M. de Villoison en différoit essentiellement, ils crurent qu'il avoit mal entendu le passage, et lui refusèrent le prix qu'il avoit mérité. Une pareille défaite est un véritable triomphe.

Les progrès de M. de Villoison étoient si prodigieux et si rapides, qu'en peu de temps les leçons de M. le Beau, qui étoit obligé de les proportionner à la capacité du plus grand nombre de ses écoliers, lui devinrent inutiles et ne pouvoient plus rien lui apprendre. Il prit le parti d'aller se placer parmi les auditeurs de M. Capperonnier, qui professoit le grec avec beaucoup de réputation au Collège Royal de France, et dont les leçons, plus fortes et plus élevées, l'eurent bientôt mis en état de n'avoir plus besoin d'autre maître que l'étude.

M. de Villoison étoit parvenu à ce degré d'instruction, que les hommes les plus studieux s'estimeroient heureux d'avoir atteint au milieu de leur carrière, et il avoit à peine quinze ans. A quinze ans, il avoit lu presque tous les écrivains de l'antiquité, poètes, orateurs, historiens, philosophes, grammairiens, etc. Dire qu'il les avoit lus, c'est dire qu'il les savoit par cœur, ainsi que les commentaires, les gloses, les notes, les scholies. Sa mémoire, à la fois facile et tenace, retenoit sans effort tout ce qu'il lui confioit, et le retenoit pour ne jamais l'oublier. Doué de cette faculté inappréciable pour quiconque veut s'instruire, et qui s'accroissoit sans cesse par l'usage continu que le besoin impérieux de savoir dont il étoit tourmenté le forçoit à en faire, il n'est pas étonnant que, dans l'adolescence, il ait déjà été compté parmi les plus savans hellénistes de l'Europe.

Dans cette partie importante et peut-être trop peu appréciée de la littérature, je veux dire la connoissance approfondie de la plus belle langue qu'aient parlée les hommes, et dans laquelle plus de chefs-d'œuvre nous ont été transmis, les premiers rangs appartiennent à ces doctes critiques qui en multiplient les copies, les purgent des fautes dont le temps et l'ignorance les avoient défigurés, en applanissent les difficultés et nous en facilitent l'usage. M. de Villoison, dès son début, ambitionna ces premiers honneurs : familiarisé avec les ouvrages imprimés dont il s'étoit approprié toutes les richesses, il en chercha de nouvelles dans les manuscrits. Ayant trouvé dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés un recueil de lexiques grecs inédits, celui d'Apollonius sur Homère attira et fixa toute son attention. Il forma le projet de le publier, et il le fit paroître en effet en 1773, précédé d'amples prolegomènes, et accompagné d'une multitude de notes et d'observations dont l'érudition vaste et profonde, extrêmement rare, même dans les hommes laborieux qui ont vieilli dans l'étude, tient presque du prodige dans un jeune homme de vingt-deux ans.

Tout annonçoit en lui un digne successeur des Casaubon, des Saumaïse et de ces savans et infatigables critiques dont le travail, les lumières et la sagacité ont, pour ainsi dire, rendu la vie aux grands écrivains de l'antiquité et à l'antiquité toute entière. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle M. de Villoison avoit soumis son travail avant l'impression, avoit accueilli l'auteur avec une sorte d'enthousiasme, et s'étoit empressée de l'admettre parmi ses membres, dès l'année précédente, après avoir elle-même sollicité et obtenu pour lui une dispense d'âge, sans laquelle il ne pouvoit être élu, et dont les motifs extrêmement honorables sont : « qu'ayant » prévenu l'âge des connoissances profondes, il est juste qu'il » en recueille les avantages plutôt que les autres hommes, et » qu'il les devance dans la carrière des honneurs, comme il » les a devancés dans celle du savoir. »

Cette distinction unique dans les fastes de l'Académie fut applaudie universellement : tous les journaux retentirent des louanges du jeune académicien, et des espérances flatteuses que donnoit sa première production. Ce succès éclatant l'enflamma d'une nouvelle ardeur ; il redoubla d'efforts pour soutenir et accroître la grande et précoce renommée qui environnoit son berceau littéraire ; il ne négligea rien de ce qui pouvoit y contribuer. Au moyen lent, difficile et douteux de la publication d'ouvrages de quelque étendue, il joignit le moyen plus prompt, plus facile et plus sûr de la correspondance épistolaire ; il se mit en relation avec la plupart des



## MERCURE DE FRANCE,

savans français et étrangers; il les consultoit et répondoit à leurs consultations; il leur présentoit des difficultés qu'il croyoit n'avoir pas été encore aperçues, et en donnoit la solution; il leur communiquoit des observations et des remarques intéressantes pour les ouvrages dont il savoit qu'ils s'occupoient, et la reconnaissance le faisoit citer avec éloge dans ces ouvrages: on imprimoit ses lettres dans les journaux; les Académies se l'associoient à l'envi; son nom se répandoit de plus en plus; son opinion acquéroit chaque jour plus de poids, et ne tarda pas à devenir une autorité importante pour tout ce qui concerne la langue grecque.

Il est bon de remarquer que cette correspondance, par laquelle il a peut-être servi aussi utilement les lettres que par ses ouvrages, et qui auroit souvent exigé presque tous les momens d'un savant dont la mémoire eût été moins fidelle et moins sûre, ne le détournoit jamais de ses études ordinaires: il ne lui donnoit que le temps destiné à ses loisirs ou à son repos. S'il prodiguoit d'un côté ses richesses, de l'autre il vouloit les remplacer avec usure, pour pouvoir en répandre encore, sans craindre d'en tarir la source. On sent bien qu'avec un caractère expansif, il ne dut pas en être avare pour l'Académie qui l'avoit adopté; mais il ne tarda pas à reconnoître qu'il falloit en user avec ordre et une sorte d'économie pour obtenir ses suffrages, et que cette compagnie, composée d'hommes très-érudits dans différens genres, ne mettoit néanmoins de prix véritable à l'érudition qu'autant qu'elle étoit utile; qu'elle ne la regardoit que comme un instrument nécessaire, et qu'elle réservoir sa principale estime pour l'usage que le jugement et le goût savoyent en faire. Cette découverte rallentit sensiblement l'ardeur académique de M. de Villoison, dont la tournure d'esprit et les opinions en matière d'érudition, ne s'accordoient pas parfaitement avec les principes de l'Académie. Après avoir lu quelques Mémoires qui n'obtinrent point l'accueil qu'il croyoit leur être dû, et voyant qu'on les avoit dépouillés d'une partie de la pompe savante dont sa mémoire les avoit ornés, pour les reléguer modestement, par extrait, dans l'histoire littéraire, il laissa écouler plusieurs années sans lui en soumettre d'autres, et consacra tout son temps à préparer une édition de la Pastorale de Longus, qu'Amyot a fait passer si heureusement dans notre langue, avec toute la naïveté et toutes les graces qu'on admire dans l'original.

M. de Villoison répandit à grands flots l'érudition sur cet étonnant ouvrage: non content d'y joindre les notes nécessaires pour éclaircir le texte, il recueillit les passages des au-

teurs grecs plus anciens, dont Longus lui paroissoit avoir emprunté quelques tours de phrases, quelques locutions, quelques expressions même; il les rapprocha des passages correspondans de cet auteur, avec lesquels il les compara, pour mieux faire ressortir l'imitation; et ce travail produisit une telle masse d'observations et de remarques, qui supposent toutes une connoissance profonde de la grammaire, que Longus, fait pour être un petit livre de poche, auroit formé un énorme livre de bibliothèque, si un des confrères de M. de Villoison qui aimoit Longus et l'éditeur, et que l'Académie avoit chargé d'examiner l'ouvrage avant l'impression, ne fût parvenu à lui en faire retrancher la moitié. On pourroit peut-être en retrancher encore la moitié sans faire aucun tort à Longus, et sans diminuer le mérite de l'édition. Quoiqu'elle fût assez bien accueillie lorsqu'elle parut en 1778, et qu'on ne pût lui reprocher qu'une trop grande surabondance d'érudition, reproche qui ne portoit aucune atteinte à la réputation que M. de Villoison ambitionnoit, il ne fut cependant pas pleinement satisfait du succès, et crut, avec raison, qu'il travailleroit plus utilement pour les lettres et pour sa gloire, s'il pouvoit découvrir et faire connoître quelque bon ouvrage qui n'eût point encore été publié. Il avoit examiné inutilement, dans cette intention, les bibliothèques de la France, et il forma le projet d'aller à Venise visiter la bibliothèque de Saint-Marc, à laquelle il savoit que le cardinal Bessarion, l'un des premiers Grecs qui vinrent rallumer en Occident le flambeau des lettres, avoit légué ses nombreux manuscrits. Il partit en 1781, avec l'agrément du roi, qui voulut que le gouvernement fournît aux dépenses du voyage et du séjour, dont on ne fixa point la durée.

Les recherches de M. de Villoison ne furent pas infructueuses : il ne tarda pas à découvrir plusieurs ouvrages de rhéteurs, de philosophes et sur-tout de grammairiens, qui n'étoient point encore connus, et qu'il jugea dignes de l'être. Il résolut aussitôt de publier une partie de ces pièces en entier ou par extrait, et il en forma un recueil qu'il fit imprimer dès la même année, en 2 vol. in-4°, sous le titre d'*Anecdota Græca*. Le premier renferme l'*Ionie*, ou Mélanges composés par l'impératrice Eudoxie, qui aimoit passionnément la philosophie et les lettres, auxquelles elle devoit sa fortune, qui avoit été élevée par un père philosophe, et qui néanmoins usurpa le trône sur ses propres enfans, et s'en fit précipiter par son avarice. Séduit, sans doute, par la réputation littéraire de cette princesse, par la beauté du manuscrit qui existe maintenant à la bibliothèque impériale, et par l'éloge qu'a-

voient fait de l'*Ionie*, des écrivains qui vraisemblablement ne l'avoient pas lue, M. de Villoison ne consulta point sa mémoire, et s'aperçut trop tard que cet ouvrage vanté ne contenoit à-peu-près rien qui ne nous eût été transmis par de plus anciens compilateurs, et ne pouvoit presque rien ajouter aux connoissances acquises. Pour en dédommager les lecteurs instruits, il donna, dans le second volume, quelques opuscules de Jamblique, de Porphyre, de Procope de Gaza, de Choricus, de Diomède, d'Hérodien le grammairien, etc. ; avec un grand nombre de scholies anciennes, de passages, de fragmens qui n'avoient point encore été recueillis, et une multitude de notes bibliographiques, grammaticales, paléographiques, qui ajoutent un prix infini aux morceaux qu'il publia.

Cette partie de son ouvrage méritera long-temps d'être consultée; elle auroit même pu être lue avec quelque intérêt, si l'auteur avoit mis autant de soin à choisir et à disposer ses matériaux, qu'il en avoit mis à les chercher et à les réunir. On peut, au reste, attribuer une partie des imperfections qu'on remarque dans ce recueil de M. de Villoison, à l'extrême préoccupation que lui causa une découverte d'une toute autre importance qu'il fit pendant qu'il y travailloit. Il trouva dans la même bibliothèque de Saint-Marc, un manuscrit d'Homère qu'il jugea être du 10<sup>e</sup> siècle, et conséquemment antérieur de deux siècles au scholiaste Eustathe, et qui pouvoit avoir été transcrit sur un manuscrit beaucoup plus ancien. Ce manuscrit précieux, et que personne ne paroît avoir examiné jusqu'alors, contenoit l'Iliade entière, accompagnée d'une immensité de scholies, qu'il auroit voulu pouvoir lire toutes à la fois. Mais ce qui le frappa davantage, au premier aspect, ce fut de voir les marges chargées d'astérisques, d'obèles et de tous les différens signes par lesquels les anciens grammairiens désignoient les vers d'Homère, qu'ils croyoient supposés, altérés ou transposés, et ceux dont l'authenticité étoit universellement reconnue. Il s'assura que ces différens signes étoient le résultat non-seulement des observations des plus habiles critiques, mais de la comparaison des anciennes éditions d'Homère, publiées à Massylie, à Chio, en Cypre, en Crète, à Sinope, à Argos, et dont les meilleures étoient indiquées à la marge du manuscrit. Il éprouva de nouveaux transports de joie, en reconnoissant que les scholies étoient un abrégé de celles de Zénodote, d'Aristophane, d'Aristarque, de Cratès Mallotès, de Ptolémée d'Ascalon et de plusieurs autres grammairiens célèbres qui ont consacré leurs veilles à épurer le texte d'Homère; qu'elles offroient

l'histoire critique de ce texte, la plus complète et la plus intéressante qui nous soit parvenue; qu'elles contenoient des citations d'un assez grand nombre d'ouvrages perdus, et fournissoient une foule d'éclaircissemens sur les usages, les mœurs, la mythologie, la géographie, quoique les discussions grammaticales en soient le principal objet. Il s'empressa d'annoncer sa découverte à l'Europe savante, et réussit à communiquer, même aux âmes les plus froides et aux têtes les moins susceptibles d'exaltation, une partie de l'enthousiasme dont il étoit saisi. Les grandes espérances qu'il avoit données n'ont point été vaines : elles ont été pleinement justifiées par la publication de l'ouvrage qui parut en 1788, accompagné de doctes préliminaires remplis d'observations, souvent neuves et curieuses, et presque toujours nécessaires, et dans lesquels l'érudition la plus variée et la plus profonde ne laisse aucune obscurité sans éclaircissement, et aucune difficulté sans solution.

Cette précieuse édition de l'Iliade, dont aucune des éditions antérieures ne peut tenir lieu, et qu'on doit regarder comme un des plus beaux présens que l'érudition ait faite aux lettres dans le dernier siècle, assure à M. de Villoison des droits éternels à leur reconnoissance : aussi les savans de tous les pays s'empressèrent-ils à l'envi de le combler d'applaudissemens et d'éloges, et aucune voix ne vint troubler ce concert unanime de louanges aussi flatteuses que bien méritées. La satisfaction que dut causer à M. de Villoison cet éclatant succès, ne fut cependant pas long-temps pure et sans mélange : il ne put voir, sans ressentir une véritable peine, l'esprit de système abuser de ses découvertes pour attenter à la gloire du père de la poésie, et se prévaloir des signes critiques apposés à un grand nombre des vers de l'Iliade, pour oser avancer qu'une partie de ce poëme, et même des chants entiers, étoient l'ouvrage des anciens rhapsodes et des premiers éditeurs, et que l'Iliade et l'Odyssée, composées d'environ trente mille vers, ne nous étoient parvenues que par la tradition orale, et n'avoient été écrites que plusieurs siècles après le siècle d'Homère. M. de Villoison ne pouvoit entendre parler de sang-froid de cet audacieux et absurde système : l'idée qu'il avoit fourni, sans le vouloir, les bases sur lesquelles on l'avoit construit et les armes avec lesquelles on prétendoit le défendre, l'affligeoit au point qu'il se repentoit presque d'avoir publié son ouvrage. Plus d'une fois il fut tenté de combattre cette impiété littéraire; mais il fut retenu par la crainte de lui donner plus d'importance, et de la propager en s'efforçant de la détruire, et il pensa avec raison qu'il valoit mieux laisser le soin de la gloire d'Homère

à l'admiration des siècles passés et des siècles à venir.

L'impression de l'Iliade étoit très-peu avancée, lorsque M. de Villoison, cédant aux invitations du duc et de la duchesse de Saxe-Weimar, qui l'honoroient d'une estime particulière, quitta Venise, et se rendit dans leur capitale. Arrivé à Weimar, il n'imagina pas de meilleur moyen de faire sa cour aux illustres hôtes qui l'avoient appelé auprès d'eux, que de composer un recueil de variantes et de corrections du texte de différens auteurs grecs, en forme de lettres adressées à différens personnages célèbres.

Il étoit tout naturel que l'ouvrage du savant helléniste parût sous les auspices du prince qui lui témoignoit tant de bienveillance; mais on fut un peu étonné de voir, dans le 18<sup>e</sup> siècle, un Français adresser, comme un hommage flatteur, à une jeune princesse qui ne se piquoit pas de savoir le latin, et moins encore le grec, une longue épître latine, remplie de textes, de citations, de discussions critiques, et consacrée tout entière à l'examen des Dionysiaques de Nonnus, dont l'objet ne lui étoit pas moins étranger que la langue. Ce recueil fut imprimé à Zurich en 1783, sous le titre d'*Epistolæ Vimarienses*.

A l'étude des écrivains profanes, M. de Villoison avoit joint par intervalles celle des livres saints; il avoit appris l'hébreu, et il savoit tout ce qui a été écrit dans la langue de Moïse. Ayant trouvé dans la bibliothèque de Saint-Marc une version grecque, très-littérale d'une partie de l'Ancien Testament, faite par un juif dans le 9<sup>e</sup> siècle, il travailla pendant son séjour à Weimar, à la mettre en état d'être publiée; et lorsqu'il revint en France en 1784, il s'arrêta à Strasbourg le temps nécessaire pour la faire imprimer sous ses yeux. Les notes qu'il y joignit sont presque toujours courtes, substantielles et utiles; et la préface qu'il mit à la tête est à la fois savante, instructive et judicieuse, et n'excède point une juste étendue. Il annonce, à la fin de cette préface, son départ prochain pour la Grèce, dont le gouvernement venoit de l'autoriser à faire le voyage. A peine, en effet, fut-il de retour à Paris qu'il eut le courage de s'arracher une seconde fois des bras d'une jeune femme intéressante et vertueuse (Mlle Caroline de Neukart), qu'il avoit épousée peu de temps avant son voyage à Venise, pour aller parcourir ces contrées fameuses que la barbarie a rendues désertes, et qu'après tant de siècles de ravages et de destruction, les amis de l'antiquité et des arts ne cessent encore de visiter avec une sorte de respect religieux, pour en admirer les ruines et y chercher des souvenirs et des leçons.

M. de Villoison se proposoit, pour but principal de son entreprise, de découvrir, dans les monastères, des ouvrages inconnus, ou du moins des fragmens d'ouvrages de quelques auteurs anciens. Il se flattoit sur-tout de retrouver quelque partie des extraits que l'empereur Constantin Porphyrogénète avoit fait faire de ses ouvrages, et de n'être pas moins heureux que l'avoit été, dans le 17<sup>e</sup> siècle, l'illustre Peiresc, qui avoit acquis deux livres de cette collection, sur cinquante dont elle étoit composée, et dont il paroît que plusieurs autres existoient encore à cette époque; mais M. de Villoison n'avoit pas assez réfléchi sur les pertes que l'ignorance et la barbarie peuvent causer dans un jour, et à plus forte raison dans l'espace de près de deux siècles. Il étoit encore animé par l'espoir de découvrir des inscriptions antiques, négligées par les voyageurs qui l'avoient précédé, ou échappées à leurs recherches, et par le desir de se rendre familier l'idiome des Grecs modernes, dont l'étude peut n'être pas entièrement inutile à l'homme qui veut recueillir jusqu'aux moindres débris de la langue d'Homère, et d'acquérir la connoissance de leurs mœurs et de leurs usages; connoissance souvent nécessaire pour l'intelligence parfaite des auteurs anciens, parce qu'un peuple se ressemble toujours à lui-même, sous une infinité de rapports, malgré les siècles, les révolutions et les changemens multipliés de ses institutions et de son gouvernement.

Jamais voyage ne fut entrepris sous des auspices plus favorables. M. de Villoison partoît avec l'ambassadeur de France à la Porte-Ottomane, et cet ambassadeur étoit M. de Choiseul-Gouffier, son confrère à l'Académie des Belles-Lettres, qui retournoit, revêtu d'un grand caractère public, dans ces mêmes contrées qu'il avoit déjà parcourues en savant, et où il avoit rassemblé les matériaux précieux du bel ouvrage dont il a donné le premier volume, et dont la suite, vivement désirée, se fait attendre depuis trop long-temps. Arrivé à Constantinople en 1785, M. de Villoison fut bientôt rassasié de l'aspect d'une ville et d'un pays qui offrent, à la vérité, le plus beau site de l'univers, mais où il ne pouvoit rien trouver de relatif à l'objet de son voyage. Après un séjour de peu de durée, il partit pour Smyrne, muni de firmans du grand-seigneur et de lettres de recommandation de M. de Choiseul-Gouffier pour les commandans turcs et les consuls de France dans tous les lieux de l'Asie-Mineure et de la Grèce, où il lui plairoit d'aborder. De Smyrne il se rendit à Naxos, d'où il fit des excursions dans les autres villes de l'Archipel, pour examiner les ruines des villes et des monumens antiques, et fouiller dans les bibliothèques des monastères. Celles des couvens de

Pathmos, d'Amorgos et de Metelin attirèrent particulièrement son attention, parce qu'étant plus considérables, elles lui présentoient plus d'espoir d'y faire quelque découverte intéressante; mais ses recherches ayant été infructueuses, et n'en ayant plus à faire dans l'Archipel, il s'embarqua pour le mont Athos, dont il étoit persuadé que les nombreux monastères le dédommageroient de la stérilité de ceux qu'il avoit visités jusqu'alors. Il reçut l'accueil le plus hospitalier dans les différentes maisons religieuses auxquelles appartient le territoire, et qui, indépendantes les unes des autres, forment ensemble une espèce de république fédérative, d'où sont sévèrement exclues jusqu'aux femelles des animaux, et à laquelle on peut appliquer ce que Pline dit des Thérapeutes : *Nation éternelle dans laquelle personne ne naît (Gens æterna in quâ nemo nascitur)*. Les bibliothèques de tous les monastères lui furent ouvertes, et il les visita avec le plus grand soin; mais soit qu'il manquât, ainsi que plusieurs personnes l'ont pensé, de la réserve, de la gravité, de l'adresse nécessaires pour gagner la confiance de ces solitaires, qui ne voient jamais, sans quelqu'inquiétude, un homme du rit Latin au milieu d'eux, soit qu'ils n'eussent réellement que des livres ascétiques et théologiques, M. de Villoison n'en trouva point d'autres; et après avoir employé environ un mois à ces pénibles et inutiles recherches, il se rendit à Salonique, d'où il fit voile pour Athènes.

On conçoit sans peine les sentimens divers dont il dut être agité, en voyant les superbes et déplorables restes des monumens de cet antique berceau des arts, dont le goût même des arts, rivalisant avec le temps et la barbarie, s'efforce aujourd'hui de combler la destruction pour s'en approprier les précieux débris; quels souvenirs et quelles pensées durent se réveiller dans son esprit en parcourant les champs célèbres de Marathon, la plaine de Rharia, si respectés par les initiés aux mystères de Cérès, les monts Hymette et Pentélique, les bords du Céphise; en contemplant les ruines de Corinthe et d'Argos; en foulant le sol sur lequel fut Sparte, dont il ne reste que de légers vestiges auxquels on reconnoît à peine l'emplacement de cette cité fameuse, qui occupe tant de place dans l'histoire. M. de Villoison se consola de n'y rencontrer aucun des principaux objets de ses recherches, en retrouvant chez les Traconiens, qui habitent ce pays, et qui descendent des anciens Spartiates, la langue dorique, qu'ils parlent encore aujourd'hui dans presque toute sa pureté. Il avoit l'intention d'aller chez les Maniotes, qui prétendent avoir la même origine; mais ce qu'il savoit déjà, et ce qu'il apprit en Laconie

de leurs mœurs sauvages et inhospitalières, l'empêcha de s'exposer à des dangers dont il ne pouvoit tirer que peu d'avantages, et il ne songea plus qu'à revenir dans sa patrie et à faire part à l'Europe des richesses et des observations qu'il avoit recueillies.

De retour à Paris, en 1787, il lut à l'Académie des Belles-Lettres un mémoire dans lequel il rend un compte sommaire de ses courses, de ses travaux et de ses découvertes, et dont l'objet spécial est de publier et d'expliquer les inscriptions qui ont échappé aux recherches des autres voyageurs, ou qu'ils ont données d'une manière incorrecte, parce qu'ils les ont mal lues et mal comprises : c'est un reproche que M. de Villoison fait à presque tous, à l'exception de Chishul et de Chandler ; et certes personne n'étoit plus en état que lui, par l'étendue et la sûreté de ses connoissances grammaticales et paléographiques, d'apercevoir et de rectifier de pareilles erreurs. Ce mémoire, presque entièrement consacré aux inscriptions, devoit être suivi d'un grand nombre d'autres, dans lesquels il présenteroit tout ce qu'il avoit pu rassembler, tant dans son voyage que dans ses courses, concernant l'histoire, la géographie, les édifices publics, les temples, les autels, les gymnases, les théâtres, les bains, les tombeaux, la navigation, le commerce, les institutions diverses, les cérémonies civiles et religieuses, les mœurs, les usages, le costume, les danses, les jeux, les festins, enfin les mots, les locutions, les proverbes des anciens Grecs, qui sont encore usités aujourd'hui, et surtout chez les habitans des îles. M. de Villoison, en annonçant ce vaste plan qui embrassoit toute l'ancienne Grèce comparée à la Grèce moderne, avançoit que l'ouvrage, indépendamment de l'intérêt général dont il pourroit être, auroit le mérite particulier de répandre une grande lumière sur plus de six cents passages d'auteurs anciens, qu'on ne peut entendre sans la connoissance des lieux et sans celle des mœurs des habitans actuels. Mais pour que rien ne fût omis dans cet ouvrage, et que l'exactitude y fût portée aussi loin qu'il est possible, M. de Villoison vouloit, avant de le livrer au public, avoir relu, avec l'attention la plus scrupuleuse, tous les auteurs grecs et latins qui nous restent, depuis la première ligne jusqu'à la dernière. (*A capite ad calcem. pref. in Homer. p. 54.*)

Cette entreprise immense auroit pu effrayer un savant moins intrépide ; elle n'étonnoit même pas M. de Villoison. Il alloit revoir ses anciens amis ; il ne pouvoit employer son temps d'une manière qui lui fût plus agréable. La révolution qui a renversé tant de projets, vint au contraire favoriser et accé-

lérer l'exécution du sien, que ralentissoient, malgré lui, une multitude de devoirs à remplir, et les distractions sans nombre auxquelles on est exposé dans une grande ville où l'on a beaucoup de rapports. Le desir de s'éloigner du foyer des tempêtes et le besoin de pourvoir à sa sûreté, le déterminèrent à se retirer à Orléans où il espéroit pouvoir vivre ignoré et paisible, et se livrer sans relâche à la suite de ses travaux. Là, renfermé depuis le point du jour jusqu'à la nuit dans la Bibliothèque publique, composée en partie des livres de deux hommes célèbres, Henri et Adrien de Valois, pour lesquels il avoit une grande estime, il acheva de lire, la plume à la main, tous les ouvrages de l'antiquité; puis il descendit à ceux du moyen âge, et même de temps beaucoup plus rapprochés de nous, et les mit pareillement à contribution. Il ne négligea ni les conciles, ni les Pères de l'Eglise, ni les recueils de lois, ni même les commentaires des jurisconsultes; et pour donner une idée de son infatigable courage, il suffira de dire qu'il relut quatre fois d'un bout à l'autre la grande et volumineuse collection de l'histoire Byzantine.

Les fruits de ces prodigieuses lectures furent quinze énormes volumes in-4°. d'extraits et d'observations, dont la substance devoit entrer dans la relation de son voyage, afin de ne laisser aucun vuide dans le tableau qu'il avoit l'intention de donner de l'état de la Grèce, depuis les temps les plus reculés jusqu'à sa dégradation complète, et même jusqu'à nos jours; et il avoit fait ce travail préparatoire avec un tel soin, qu'il assuroit avec confiance qu'il n'avoit omis de relever aucun fait, aucun usage, aucun mot digne de remarque; le nom d'aucune ville; d'aucun homme célèbre ou constitué en dignité, pas même celui d'un évêque connu seulement par la souscription de quelque concile. Le morceau qu'il a placé à la suite du Voyage dans la Troade par M. le Chevalier, quelques opuscules répandus dans divers ouvrages périodiques et les divers mémoires qu'il a communiqués à l'Institut dont il avoit été élu membre en l'an 9, ne permettent presque pas de douter de la vérité de cette assertion. Il s'occupa aussi, pendant sa retraite à Orléans, à préparer une nouvelle édition de la Paléographie grecque du Père de Monfaucon, qu'il avoit depuis long-temps le dessein de donner au public avec une grande quantité d'additions, de corrections et de suppléments considérables: tâche extrêmement difficile, que lui seul, peut-être en France, étoit capable de remplir dans toute son étendue (1).

(1) Tous les manuscrits laissés par M. de Villoison ont été acquis par la Bibliothèque impériale, où l'on pourra toujours les consulter.

Ces longues et différentes études lui avoient fait faire une multitude de nouvelles connoissances dont il étoit véritablement épris : il étoit curieux de l'entendre vanter, comme dignes de mémoire, des hommes et des événemens ensevelis jusqu'alors dans la plus profonde obscurité : c'étoient pour lui des espèces de conquêtes qu'il avoit faites sur le néant, et il en étoit plus fier qu'il n'auroit pu l'être d'avoir résolu quelque difficulté qui auroit résisté aux lumières et à la sagacité des plus habiles critiques.

Il revint à Paris, après les derniers orages de la révolution, avec son trésor : c'étoit presque le seul bien qui lui restât ; les trois quarts de sa médiocre fortune avoient disparu, et pour y suppléer il prit le parti d'ouvrir un cours public de langue grecque. Des jeunes gens, des hommes dans la maturité de l'âge, français et étrangers, desirant de s'instruire, et attirés par sa réputation, s'empressèrent de prendre ses leçons ; mais M. de Villoison n'ayant pas l'habitude d'enseigner, il lui fut impossible de descendre jusqu'à ses disciples ; et eux, semblables aux petits de l'aigle, qui, malgré ses exhortations, ne peuvent le suivre dans les plaines de l'air, quand il s'élance vers le soleil, ils ne purent s'élever jusqu'à lui, et renoncèrent bientôt à des leçons trop savantes dont ils ne pouvoient retirer aucun fruit. Heureusement pour M. de Villoison que le gouvernement venoit de créer une chaire de grec vulgaire, dans l'Ecole spéciale des langues orientales, établie à la Bibliothèque impériale, et qu'il en fut pourvu aussitôt qu'il eut témoigné le desir de l'obtenir. Il en remplit les fonctions jusqu'au moment où l'EMPEREUR la supprima, et où, pour donner à M. de Villoison une marque de la bienveillance dont il honore tous les genres de mérite, il créa pour lui, et, par une distinction unique, pour lui seul, une chaire de grec ancien et moderne au Collège de France.

Digne de succéder aux Danès, aux Turnèbe, aux Lambin, aux Cotelier et autres savans qui ont illustré cet établissement, M. de Villoison alloit enfin occuper une place à laquelle il étoit appelé depuis long-temps par l'opinion publique ; il alloit jouir de toutes les richesses qu'il avoit amassées, et en faire jouir les autres, en les répandant par l'enseignement et par l'impression ; il alloit être entouré d'élèves assez instruits pour l'entendre, et déjà capables, pour la plupart, d'être maîtres ; il alloit ranimer et propager le goût de cette belle langue, dont l'étude avoit été la passion constante de sa vie ; il alloit être heureux du bonheur du véritable homme de lettres, celui d'être utile aux hommes en les éclairant. Espérance trompeuse ! il ne lui étoit donné que de voir de loin la

terre promise ; il ne devoit point y entrer. Une maladie, qu'on regarda d'abord comme très-légère, et qui s'aggrava par degrés, le conduisit au tombeau après quelques mois de langueur, le 6 floréal an 13 (26 avril 1805.)

L'érudition a perdu en lui un de ses plus fermes soutiens, et l'Institut un de ses membres les plus célèbres et les plus capables de contribuer à sa gloire. Personne peut-être n'a été plus savant : il possédoit à fond la langue grecque ; il savoit tout ce qui a été écrit dans cette langue et sur cette langue ; il connoissoit tous les changemens qu'elle a éprouvés pendant les vingt-quatre siècles qu'elle a été en usage, et toutes les acceptions diverses dans lesquelles les mots ont été employés par les différens auteurs, depuis Homère jusqu'à Chalcondyle ; et aucune difficulté grammaticale ne pouvoit l'embarrasser. Sa tête ressembloit à un immense dictionnaire, auprès duquel le trésor de Henri Etienne pourroit ne paroître qu'un abrégé succinct et incomplet.

S'il avoit été moins habile en grec, on remarqueroit qu'il savoit très-bien le latin ; que les ouvrages des grands écrivains de Rome lui étoient très-familiers ; qu'il écrivoit leur langue avec facilité et correction, et qu'il a composé sur différens sujets une grande quantité de vers latins, qui sont à-peu-près aussi bons que ceux de la plupart des poètes latins modernes. Il n'étoit pas moins versé dans la littérature italienne ; il connoissoit tous les bons ouvrages et tous les ouvrages d'érudition écrits dans cette langue, et il la parloit et l'écrivoit, sinon avec élégance, du moins avec pureté. Ce seroit se tromper que de croire que la littérature française lui fût entièrement étrangère. Quoiqu'il n'en eût point fait une étude particulière, il y a peu de bons ouvrages écrits en notre langue, soit en vers, soit en prose qui lui fussent inconnus. Il étoit toujours prêt à répondre aux questions qu'on lui faisoit ; souvent même il alloit au-devant, et il appuyoit son opinion d'une foule de passages, de textes, de citations, qui étonnoit autant qu'elle éclaircit. La nature l'avoit doué d'un esprit vif et pénétrant ; mais sa mémoire, qui tenoit réellement du prodige, et qu'il avoit peut-être trop exercée, paroît avoir arrêté, jusqu'à un certain point, le développement de ses autres facultés intellectuelles, et les avoir empêchées de parvenir à une maturité parfaite. Insatiable de savoir, il n'avoit jamais trop de temps pour apprendre, et il en prenoit rarement assez pour penser et pour réfléchir : de là l'incohérence, les écarts, les digressions, le manque de mesure et d'ensemble qu'on remarque dans quelques-unes de ses compositions ; de là encore l'inconséquence et la légèreté dans sa conduite et dans ses discours ;

dont il a quelquefois encouru le reproche. Mais ces imperfections, ou, si l'on veut, ces défauts, doivent disparaître à l'éclat de ses grandes et utiles qualités : s'il est toujours resté jeune pour le jugement ; pour le goût, pour le sentiment des convenances, il avoit plusieurs siècles, avec toute la vigueur de l'âge viril, pour l'érudition ; et les compagnies savantes devroient s'estimer heureuses d'avoir souvent des membres qui méritassent de pareils éloges et de pareilles critiques.

*Séance publique des SOURDS-MUETS, du 6 mai.*

QUEL besoin M. Sicard a-t-il de nouveaux éloges ? N'a-t-on pas assez dit que sa méthode est admirable, et que son zèle l'est encore plus ? Certes, si dans cette séance il ne nous avoit paru mériter que le tribut de louanges qu'il est accoutumé à se faire porter toutes les semaines, nous nous serions dispensés d'en parler. Quelque juste que ce tribut nous paroisse, et quelque satisfaction que nous eussions à le dire, nous ne sommes pas sûrs que le public nous écoutât avec le même plaisir. Nous savons bien qu'un journaliste est quelquefois obligé de redire ce que d'autres ont dit avant lui ; mais encore ne doit-il pas le répéter mille fois.

Que l'illustre et vertueux instituteur des sourds-muets ne soit donc pas surpris de nous voir commencer cet article par une critique. Nous admirons franchement sa méthode, et nous sommes peut-être plus que personne dans le cas d'apprécier ses vertus ; son zèle, sur-tout, nous paroît au-dessus de tous les éloges ; mais nous sommes persuadés que les sourds-muets arrivent chez lui avec *une ame toute faite*, et qu'il n'est nullement besoin de *commencer par leur en créer une* : nous savons de plus qu'il en est persuadé comme nous. Par conséquent nous sommes fâchés de l'entendre dire à chaque séance qu'il *crée une ame* à ses élèves. Cette expression, qui lui plaît sans doute, puisqu'il la répète ordinairement plusieurs fois, afflige toujours ceux qui l'entendent ; nous voulons dire, ceux qui d'ailleurs pensent comme M. Sicard sur la religion. Car, pour les autres, je ne doute pas qu'ils ne l'entendent avec plaisir ; et c'est pour nous un nouveau motif de l'engager à ne plus l'employer.

Quoi, avoit-il besoin qu'on lui fît *une ame*, ce Massieu qui, avant même d'avoir reçu aucune leçon, avoit déjà l'idée d'un Dieu, ou au moins d'un être puissant qu'il se figuroit

*Descendant toutes les nuits sur la terre pour faire végéter les plantes ?* Sur cela, je m'en rapporte à M. Sicard, et à ce qu'il nous a raconté dans cette séance. Philosophes nouveaux, pesez bien ce fait. Il est constant celui-là : il ne ressemble pas à celui dont je vais parler. La preuve en est sous vos yeux ; vous pouvez tous les jours aller la consulter ; et sur-tout ne vous hâtez pas de tirer d'une expression, hasardée des conséquences que M. Sicard seroit le premier à désavouer.

Maintenant, nous conviendrons qu'il donne à ses élèves de très-bonnes leçons de grammaire, qui, au moyen de sa méthode, deviennent de meilleures leçons de métaphysique, de logique et même de morale. Mais quoi, les sourds-muets en deviendront-ils pour cela nos maîtres de toutes les sciences, et serons-nous réduits à aller puiser chez eux jusqu'aux règles du beau langage ? Ce qui me donne lieu de faire cette question, c'est une observation que M. Sicard a hasardée en développant, dans cette séance, son système sur les conjugaisons. Il a dit (ce qui est très-vrai) que l'imparfait du conjonctif *j'eusse* n'est pas le même temps que le conditionnel *j'aurais* il a ajouté que les sourds-muets se gardoient bien de les confondre, et que les *Parisiens* les confondoient toujours, en quoi ils faisoient très-mal. M. Sicard sait-il que ces *Parisiens* sont Bossuet, Massillon, Racine, Voltaire, etc., etc. ; tous les grands écrivains des deux derniers siècles ? Qu'il y prenne garde : si la langue des sourds-muets est une langue universelle, elle n'est pas pour cela la règle universelle de toutes les langues. Eh sans doute, il vaudroit mieux qu'on n'employât pas un de ces mots pour l'autre ; mais puisque l'usage permet de le faire, en le faisant *on ne fait point mal* : car l'usage est ici le seul maître, le seul souverain, et ce qu'il permet est *très-bien* permis. Quand Voltaire a fait dire à Zaïre :

*J'eusse été près du Gange esclave des faux Dieux.*

Il n'a pas fait de solécisme ; et quoique le système de M. Sicard sur les conjugaisons soit très-beau, et que ses élèves s'expriment avec une justesse étonnante, je préfère encore un vers de Voltaire à tous les signes des sourds-muets..

M. Sicard va plus loin. Parce que le langage muet des doigts paroît assez naturel (quand on l'a appris), il en conclut que c'est le seul langage qui soit naturel à l'homme. Il prétend que si Dieu ne nous avoit lui-même enseigné à parler, jamais nous n'aurions imaginé que nous pouvions le faire, et que, sans être sourds, nous serions restés muets. Ainsi, jamais la douleur ni la joie ne nous auroient arraché un cri ; jamais le hasard n'auroit fait joindre à ce cri un mouvement de la langue ; jamais nous n'aurions conçu que

l'on pût articuler et moduler la voix : car, si on admet le principe, il faut admettre aussi ces conséquences. Ces idées, telles que je les expose ici, ne sont pas nouvelles; mais les preuves sur lesquelles M. Sicard les appuie le sont; et je suis bien fâché d'être obligé de les rapporter : j'en suis fâché, puisque le simple exposé de ces grandes preuves en sera, pour tous nos lecteurs, la censure la plus amère.

» Enfin, nous a-t-il dit presque au commencement de la séance, enfin j'ai acquis la preuve de ce que j'ai toujours pensé et souvent dit dans cette assemblée, le langage de mes élèves est le vrai langage de l'homme, En voilà la démonstration : elle est dans ma poche, et bientôt elle paroîtra au grand jour. » Et quelle est cette démonstration ? C'est qu'il existe dans je ne sais quel coin de l'Amérique septentrionale un peuple entier qui ne parle pas. Et qu'est-ce qui prouve l'existence de ce peuple ? C'est une lettre et une dissertation qui arrivent de je ne sais où, mais qu'on va imprimer dans *les Archives de l'Europe*. Bien démontré ! Les Français parlent, les Anglais parlent, toute l'Europe parle, le monde entier a toujours parlé, et parce qu'un peuple ignoré ne parle pas, le silence est le langage naturel de l'homme !

Mais qui vous a dit que cette lettre et cette dissertation ne vous trompent pas ? Avez-vous oublié l'histoire de la Dent d'or ? Et si ce peuple n'existoit pas ; si ce n'étoit encore ici qu'une de ces fables philosophiques dont on fait d'abord tout le bruit qu'on peut, et dont on ne parle plus quand elles ont produit l'effet qu'on en attendoit ! Dirai-je quel est cet effet ? C'est de jeter du doute sur les vérités les plus communes, et de remettre en problème ce qui étoit démontré ; c'est de faire soupçonner, par exemple, que l'homme qui écrit des *Archives* ne diffère pas essentiellement du singe et sur-tout de l'orang-outang, et qu'on pourroit absolument les confondre, si ce n'étoit le nez qui est plus long dans l'homme que dans le singe ; encore le premier n'a-t-il allongé son nez qu'à force de se moucher. Vous n'ignorez pas que tout cela a été dit et imprimé. Certes, aux *Archives de l'Europe*, j'opposerai les archives de l'univers, lesquelles m'apprennent que l'homme est un être essentiellement pensant et *parlant*. Et quoi que puisse dire M. Sicard, au lieu de me figurer que l'homme naturel, je veux dire l'homme vivant en société, est naturellement muet, j'aime mieux croire, avec Buffon, qu'entre l'homme et l'animal il y a un espace immense qui est rempli au-dedans par la pensée et au-dehors par la parole.

*Q vanas hominum mentes !* Qui s'attendoit à voir l'un des

plus profonds grammairiens de ce siècle mettre le langage inarticulé d'une peuplade inconnue de sauvages au-dessus du langage perfectionné des peuples civilisés? Mais voilà où conduit quelquefois l'attachement particulier dont on se prévient pour certaines idées, pour certains systèmes, souvent par la seule raison qu'on en est l'inventeur. M. Sicard a inventé des signes qui sont admirables pour exprimer avec les doigts ce que nous disons avec la langue; aussitôt il oublie que ses grammaires ne sont pas une petite partie de sa gloire, et que probablement il ne les auroit jamais faites s'il n'avoit su parler qu'avec les doigts. Il soutient publiquement qu'il n'y a de langage naturel que celui des mains, et que Dieu seul a pu nous apprendre à faire usage de notre langue. Cependant qui, plus que lui, est intéressé à conserver au langage parlé tous ses droits? Ses signes eux-mêmes ne nous étonneraient pas s'ils n'exprimoient que des pensées, ce qui les rend si admirables, c'est qu'ils expriment des paroles. De tout temps, on a communiqué aux muets certaines idées; ce qu'a fait M. de l'Épée, et après lui M. Sicard, c'est de leur donner l'idée du mot. M. Sicard a-t-il oublié que cette idée, si simple en apparence, je veux dire celle d'attacher des pensées à des mots, est précisément ce qu'il y a de plus inconcevable et de plus merveilleux dans l'invention des langues. Cela une fois trouvé, l'obstacle est franchi, les langues sont créées; c'est au temps et au goût à les perfectionner.

Eh! qu'allons-nous faire aux séances publiques de l'institution des sourds-muets? Nous allons admirer un homme qui a créé pour eux une langue nouvelle, une langue de convention, universelle, si on veut, mais qui est si peu la *langue naturelle* des hommes, qu'il ne faut pas moins de cinq ans pour l'apprendre parfaitement.

Cependant, que cette idée se répande, et je ne doute pas qu'on ne voie aussitôt se former des écoles où l'on se proposera de ramener les élèves au langage naturel de l'homme, comme il s'en est formé depuis long-temps quelques-unes où on instruit les enfans *selon la méthode de M. Sicard*. Et comme dans celles-ci on emploie, pour des enfans qui entendent et qui parlent, les longs circuits trop souvent nécessaires pour ceux qui n'entendent et ne parlent pas, on apprendra dans celles-là aux élèves à ne parler qu'avec leurs doigts. Il n'y a pas de fausse idée qui ne puisse avoir des conséquences fâcheuses, lorsqu'elle a l'air d'être appuyée par une autorité aussi imposante que celle de M. Sicard, et c'est pour nous un motif de plus pour ne pas nous taire sur ce qui nous paroît au moins hasardé dans ses raisonnemens.

Mais enfin, que répondrons-nous s'il existe dans l'Amérique un peuple qui ne s'exprime que par des signes? Nous répondrons que ce peuple a sans doute trouvé plus commode de remuer ses doigts que sa langue, et ce sera bien le cas d'ajouter qu'il ne faut pas disputer des goûts; nous dirons aussi que ce peuple auroit probablement grand besoin que M. Sicard allât perfectionner son langage, et qu'en attendant aucun des hommes qui le composent ne seroit en état de donner une réponse satisfaisante aux questions qui ont été faites dans cette séance aux sourds-muets de M. Sicard. Nous exposerons simplement ces questions avec leurs réponses; c'est le meilleur moyen de donner une véritable idée du talent de l'instituteur et de l'intelligence de ses élèves.

S. A. R. le prince de Bavière, qui honoroit l'assemblée de sa présence, a paru douter que des sourds-muets pussent se faire une notion juste du sens de l'ouïe, et il a demandé quelle idée ils attachoient, par exemple, au mot *entendre*. Sur cela M. Sicard a dit qu'il alloit demander à trois de ses élèves *qu'est-ce qu'entendre?* Et pour cela il a tracé ces mots en l'air avec ses doigts. Les élèves ont écrit sur-le-champ: *Qu'est-ce qu'entendre?* On leur a fait signe qu'il ne suffisoit pas d'écrire ces mots, et qu'il falloit ajouter la réponse. Ils ont montré, par l'expression de leur figure, qu'ils ne pouvoient pas la donner; et il nous semble que cela même étoit déjà une réponse satisfaisante, car savoir qu'ils ne peuvent bien comprendre ce mot, c'est déjà savoir beaucoup.

On a insisté; alors ils ont écrit: *Entendre, c'est ouïr*. Cette seconde réponse n'étoit que trop juste, et M. Sicard leur en a montré le défaut, en écrivant lui-même *qu'est-ce qu'un chapeau?* et au-dessous, *c'est un chapeau*. Enfin, ils se sont mis à réfléchir profondément, et tout-à-coup ils ont fait les réponses suivantes, que nous donnons ici telles que nous les avons textuellement copiées. Le moins habile a écrit, *c'est voir dans les oreilles ce qu'on dit; le second, c'est recevoir les idées de celui qui, par la voix, frappe l'oreille vivante*. Et Massieu: *C'est voir, distinguer, par le moyen de la voix auriculaire, un objet de tout autre, dont l'idée est peinte par les rayons du son ou de la voix ou du bruit, en un mot, c'est voir auriculairement*.

G. VAIBARD.

## V A R I E T E S.

## LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— On a annoncé, lundi dernier, à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, que deux de ses membres, M. de Lacépède et M. Cuvier, avoient été élus par la société royale de Londres, en qualité de membres étrangers. Sir Joseph Banks, président actuel de la société royale, a annoncé cette nomination à M. Delambre, l'un des secrétaires perpétuels de la classe, par une lettre, écrite en anglais, dont voici la substance : « Sir Joseph y exprime le » plaisir extrême qu'il éprouve à annoncer à ses collègues » les choix qu'a faits sa compagnie, regardant cette nomi- » nation comme un témoignage éclatant de la profonde con- » sidération de la société royale pour l'Institut de France, » et de la bienveillance qui unit les membres des deux » sociétés savantes : sentiment, dit-il, qu'il espère ne devoir » jamais être ni troublé par aucune querelle politique entre » les deux nations, ni affaibli par aucune autre circons- » tance. »

— Les théâtres n'ont donné cette semaine aucune nouveauté qui vaille l'honneur d'être nommée. Celui de l'Impératrice promet la prochaine représentation d'une nouvelle comédie de Picard, en cinq actes et en prose, intitulée : *Un Jeu de Fortune*, ou *les Marionnettes*.

— M. Vitry, ancien employé au ministère des affaires étrangères, vient de publier un nouveau volume de Mirabeau (1); qui renferme des *Lettres inédites*, des *Mémoires* et des *Extraits de Mémoires écrits en 1781, 1782 et 1783*. Comme le nom de l'auteur recommande ce Recueil, sinon à l'estime, du moins à la curiosité publique, nous en rendrons compte incessamment.

— Nous avons déjà fait connoître le plan d'un poème en dix chants, intitulé : *La Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre*

(1) *Lettres de Mirabeau*, 1 volume in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

conquise (2); nous en avons imprimé un fragment dans la partie de ce journal, consacrée à la poésie. La publication de ce poème, qui est de M. Dorion, nous permettra d'en porter, dans un prochain numéro, un jugement définitif.

— Dimanche dernier, M. Millevoye, auteur de *l'Indépendance de l'Homme de lettres*, poème couronné par l'Institut, a eu l'honneur de présenter à S. M. l'Empereur un petit poème intitulé : *la Bataille d'Austerlitz*.

— Les fontaines établies dans une grande capitale qui est traversée par une grande rivière, et qui n'a que très-peu d'autres eaux supérieures, sont un moyen d'approcher des consommateurs une chose de nécessité première. La ville de Paris jouit de cet avantage; mais les fontaines ne sont point assez nombreuses, et la plupart ne coulent qu'à l'ouverture du robinet et ne donnent pas de l'eau jour et nuit.

Le besoin de la consommation n'est pas le seul. Il faut aussi que les rues d'une grande ville puissent être lavées continuellement, et que le mouvement d'une eau coulant sans cesse, contribue à rafraîchir l'atmosphère.

L'Empereur, à qui rien n'échappe de ce qui peut être utile au public, et à qui la ville de Paris doit déjà tant de travaux entrepris et exécutés pour l'embellissement et l'assainissement de ce beau séjour, a ordonné depuis long-temps l'ouverture du canal de l'Ourcq, qui sera par sa navigation, une ressource féconde pour l'approvisionnement de la capitale, et qui lui procurera aussi une masse d'eau immense, propre à tous les usages. Lorsque cette grande entreprise sera terminée, l'eau pourra couler en ruisseaux dans toutes les rues, alimenter toutes les maisons et embellir toutes les promenades et tous les lieux publics. Mais malgré l'activité des opérations ordonnées et le zèle des magistrats qui les dirigent, le moment de cette jouissance est encore éloigné.

S. M. s'est fait rendre compte du produit des machines hydrauliques établies sur la rivière, et celui des pompes à vapeur, et des sources d'Arcueil, des près Saint-Gervais, etc.

Il a été reconnu que ces divers moyens pourroient donner une quantité d'eau plus que double, et des mesures ont été prises pour que le nombre des fontaines de Paris soit augmenté de près d'un tiers, et porté jusqu'à 72; et que désormais chaque fontaine verse sans interruption, le jour et la nuit, une quantité d'eau bien plus considérable que celle qu'elle verse aujour-

---

(2) *Bataille d'Hastings*, 1 volume in-8°. Prix : 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

A Paris, chez le Normant, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n. 17.

d'hui. A dater du 1<sup>er</sup> juin, ces dispositions seront exécutées ; des ruisseaux d'eau vive se trouveront établis dans toutes les rues ; et durant les grandes chaleurs, le Parisien respirera un air rafraîchi et purifié.

— On s'occupe de l'établissement d'un canal qui, en réunissant le Rhône au Rhin, fera communiquer la mer du Nord à la Méditerranée. Ce canal, auquel S. M. l'Empereur et Roi a permis de donner son nom, traversera, dans une étendue de 71 lieues, les départemens du Jura, du Doubs, du Haut et Bas-Rhin ; ouvrira, d'une extrémité de l'Empire à l'autre, une navigation intérieure, qui doit donner au commerce une impulsion et une direction nouvelles. Par le résultat de cette vaste conception et à l'aide des canaux du Midi, du centre et de la Côte-d'Or, qui se communiqueront tous, il s'établira bientôt, entre les mers qui baignent et les fleuves qui arrosent ce vaste Empire, entre sa capitale et ses innombrables cités, une communication libre qui s'étendra, au-dehors, à une grande partie de la Hollande, de l'Allemagne et de la Suisse. C'est par ce canal que s'ouvrira un commerce d'échange sûr et facile des productions naturelles et industrielles du Midi et du Levant avec celles du Nord, de Marseille à Amsterdam et d'Amsterdam à Marseille, sans courir aucuns risques d'aucune sorte ni d'avarie, ni de hasards de mer. quelconques, hostilités ou tempêtes. C'est encore à la faveur de ce canal que les villes de Lyon, Strasbourg, Mayence et Cologne deviendront autant d'entrepôt d'un commerce aussi étendu qu'avantageux. Une des dernières lois rendues concerne les fonds et pourvoit aux dépenses, évaluées à 14 millions, qui restent à faire pour terminer cette vaste entreprise. Le discours prononcé à ce sujet au corps législatif par M. Koch, membre du tribunal, contient l'historique de ce projet, dont la conception remonte au règne des premiers Césars. Les avantages qui doivent en résulter pour la France et l'Europe, y sont exposés avec autant d'exactitude que de justesse et de précision. On y lit avec intérêt une invitation à nos alliés les souverains d'Allemagne de concourir de tous leurs moyens à l'exécution du canal du Rhin au Danube, qui, avec celle du canal Napoléon, formera la plus vaste communication intérieure qui exista jamais, et mettra en rapport tous les commerces de l'Europe pacifiée. C'est de la même manière que la régence royale de Bavière, en rendant compte du projet qu'elle a conçu, exprime le vœu de voir s'opérer, par les soins du Gouvernement français, la jonction du Rhône au Rhin. Ainsi seront exécutées et surpassées, dans un siècle qui sera aussi décoré d'un grand nom, les conceptions des grands siècles d'Auguste et de Charlemagne.

— Un procès-verbal de la municipalité de Lille, département de Vaucluse, a constaté la réussite d'une plantation d'indigo, exécutée en grand et en plein vent sur la terre dite de *Pluvinel*, appartenant à M. Icard de Bataglini, cultivateur du pays. Il est dit dans le procès verbal, qu'après un examen fait avec attention de l'indigo qui étoit provenu de cet essai, des commissaires avoient pensé que cette plante précieuse pouvoit être naturalisée dans le département, et devenir un jour une principale source de ses richesses; M. le maire, au nom de ses administrés, et les commissaires ont adressé des remerciement à M. Icard de Bataglini.

— Le docteur Jenner a reçu du lord-maire et des aldermans de la ville de Londres, un témoignage flatteur de la reconnaissance publique. On l'a gratifié de la franchise de la cité, et d'une boîte d'or enrichie de diamans et ornée d'emblèmes analogues à la médecine. Sur le couvercle de la boîte est gravée la déesse de la santé, tenant d'une main le bâton d'Esculape: on y voit le docteur Jenner recevant le brevet de franchise. Aux deux extrémités de la boîte sont les armes de la cité, entourées de celles du lord-maire et du docteur Jenner. Derrière est gravée une vache; au fond on lit ces mots: « Présenté à Edouard Jenner, M. D. L. L. D. F. R. S., » par la corporation de Londres, comme un gage de sa reconnaissance et de tous les chefs de famille, pour le salutaire découverte de l'inoculation vaccinale, due à ses recherches savantes. »

— Mme Elisabeth Carter est morte à Londres, le 22 février. Cette dame égaloit Mme Dacier en érudition. Son principal ouvrage est une *Traduction d'Epictète*, extrêmement estimée. Elle avoit aussi fait imprimer un volume de poésies et une *Ode à la Sagesse* qui parut d'abord dans le roman de *Clarisse*. Elle avoit fourni au *Rambler* deux morceaux, l'un sur la Religion et la Superstition, l'autre intitulé le *Voyage de la Vie*, dont le titre a la plus grande ressemblance avec celui du célèbre Johnson. Une piété sincère, un grand amour de la vertu respirent dans tous ses ouvrages. Elle étoit dans sa 89<sup>e</sup> année.

— On a annoncé à Léipsick un manuscrit du 16<sup>e</sup> siècle: c'est un Recueil d'éloges et de stances composées (à ce que dit le *trouveur*) par l'infortuné landgrave Philippe de Hesse, pendant la captivité où le retint l'empereur Charles-Quint. L'éditeur prévient d'avance qu'il ne faudra pas s'étonner si le langage se trouvoit un peu trop pur et la versification un peu trop correcte pour le temps où vivoit l'auteur. Il assure que ce prince avoit des lumières et un goût fort au-dessus

de son siècle. Il cite l'exemple des poésies de *Clotilde de Surville*, qui, écrites en français cent ans avant celles du landgrave, n'offrent cependant pas la plus légère faute contre la rigueur des règles. On trouvera peut-être cette autorité de peu de poids.

— La *Mnémonique*, ou l'art de la mémoire, étoit connue des anciens. On lit dans Hérodote qu'elle étoit soigneusement pratiquée en Egypte, d'où elle fut transportée en Grèce. Cet historien en attribue l'invention à Simonides ; mais cette opinion est réfutée dans une dissertation que M. Morgenstern, de Dorpat, vient de publier sur la *Mnémonique*. Il y prétend qu'elle se lioit plus étroitement qu'on ne pense avec les hiéroglyphes égyptiens, et que ce rapprochement pourroit aider à les expliquer. Quoi qu'il en soit, cet art singulier, extrêmement négligé, reparoit en Allemagne avec quelque éclat. M. d'Arétin, qui en est comme le restaurateur, a eu récemment pour élève M. le pasteur Kæstner, auquel il permit de prêcher à Léipsick sa nouvelle doctrine. Il lui imposa toutefois la condition, et exigea de lui la promesse de ne point souffrir que ses auditeurs écrivissent ses leçons sous sa dictée. Le nouvel apôtre, encouragé par des succès, se montre plein de zèle pour répandre ses principes. Il voyage, comme le docteur Gall, avec un assistant ; le sien se nomme Schœnemann, qui passe pour un disputeur intarrissable. C'est ce M. Schœnemann qui a écrit la préface du plan publié par M. Kæstner pour ses leçons, et qui l'a daté du *jour de la naissance de son cher fils*.

Suivant un ouvrage écrit, dit-on, par un enfant de 12 ans, et mentionné dans le catalogue de la foire de septembre, la *Mnémonique* est une véritable science que l'on peut enseigner au moyen de dix-sept règles différentes, et qui donnera de la mémoire aux individus de tout âge.

— M. Wolf, professeur à Halle, se dispose à faire, aux frais de son souverain le roi de Prusse, un voyage littéraire en France et en Italie. On dit qu'il sera accompagné de deux de ses élèves, qui pourront le seconder avec fruit dans les recherches philologiques qu'il se propose de faire à Paris et à Rome.

— On sait que la *Société de Mansfeld* (Saxe) a proposé de consacrer, par quelque monument, la mémoire de Luther. Les souscriptions s'élèvent déjà à 16,000 écus, ou 64,000 fr. Plusieurs propositions ont été faites pour l'emploi de cette somme ; mais on a définitivement résolu d'ériger à ce prétendu réformateur un monument de marbre ou de bronze. Des trois plans adoptés par la Société de Mansfeld, l'un, disent les journaux allemands, est d'un artiste de Copenhague ;

le second, d'un architecte de Dresde; et le troisième, d'un catholique.

— M. Werner, professeur à l'Académie des Mines de Friedberg, a récemment découvert un nouveau minéral auquel il a donné le nom de *Zoysite*, en l'honneur de M. le baron de Zoys, habile minéralogiste demeurant à Laybach. M. Werner a été reçu par l'université de Wilna au nombre de ses membres extraordinaires.

— Le docteur Gall s'est rendu de Copenhague à Hambourg, où il a ouvert ses leçons de cranologie, et où il a trouvé, comme tous les novateurs, des partisans et des adversaires. Les comédiens ont signalé son arrivée par une pièce où M. Kotzbue tourne en ridicule ses prosélytes trop ardens.

— La Société Royale de Médecine de Copenhague a reçu M. Nauche, médecin de Paris, au nombre de ses membres ordinaires étrangers.

— Le sénat de la ville de Zurich a fait restaurer le monument de Gessner, qui avoit été endommagé il y a quelque temps (1), et que quelques journaux ont annoncé à tort avoir été détruit tout-à-fait. Mais cette restauration a si mal réussi, que les amis des arts aimeroient mieux voir ce monument mutilé, que restauré tel qu'il l'a été. Ce travail de la restauration a été confié à un italien qui voyage pour vendre des figures en plâtre, et qui s'en est chargé pour un prix fort modique.

— De tous les savans qui ont accompagné l'ambassade de Russie en Chine, deux seulement reviennent sur leurs pas; l'un est M. Schubert, astronome, dont les instrumens ont été brisés en route, et qui par conséquent ne pouvoit plus être utile à l'expédition; l'autre, M. Klaproth, est renvoyé, dit-on, parce qu'il a manqué quelquefois à ce qu'il devoit au chef de l'ambassade; on ajoute que M. Schubert n'a pas été non plus tout-à-fait exempt de ce tort.

— Il a paru à Saint-Pétersbourg, au mois de février dernier, un ukase qui supprime une école impériale de jeunes demoiselles, fondée sur le modèle de la maison de Saint-Cyr, par l'impératrice Elisabeth, et richement dotée depuis par Catherine II. L'empereur Alexandre déclare, dans le préambule de cet édit, que ces fonds seront mieux employés à former des serviteurs à l'état; l'éducation d'une fille devant se borner aux soins du ménage, elle sera toujours mieux formée aux vertus domestiques dans la maison paternelle que

---

(1) On voit abattu à une des figures du monument, la main dans laquelle elle tenoit une patère.

dans un établissement somptueux, où l'on cherche vainement à donner aux jeunes personnes les élémens de sciences pour lesquelles la nature ne les a point faites.

## M O D E S.

*Du 5 mai.* — Le blanc et le rose pâle se sont maintenus; le lilas est devenu plus commun. On voit, comme on pouvoit le remarquer, il y a cinq jours, beaucoup plus de chapeaux de paille blanche que de paille jaune. Soit qu'ils soient paille tout-à-fait, ou taffetas et paille, les uns et les autres ont, comme de coutume, une *avance*, ou bord immense par devant; mais ce qui est nouveau, au moins pour l'année, ce sont des chapeaux de bergère, qui ont autant de bord par derrière et sur les côtés, que par devant; qui sont en paille blanche, et que l'on attache avec un ruban rose pâle, noué sous le menton. Ce ruban flotte en longs bouts; mais on ne l'effile pas. Les capotes de perkale, plus nombreuses chaque jour, ont, comme ci-devant, des raies en spirale au centre de la pièce ronde qui en forme le fond, et, au lieu de raies en travers, des équerres sur toute la largeur de la passe. Quelques jeunes personnes mettent sur ces capotes blanches un ruban rose pâle; mais, plus communément, c'est, ou une simple bande de perkale, ou un ruban de soie d'un blanc mat. On ne fait point usage de rubans ouvragés en coton. L'année dernière, beaucoup de chapeaux de paille avoient, à pareille époque, un fond de taffetas, qui même empiétoit sur la passe; cette année-ci, les fonds de taffetas sont rares, et, quoique très-petits, on les enfonce sous la passe. On taille toujours de la paille blanche, pour y introduire des rubans; et il y a encore, quoique la mode date de plusieurs mois, des capotes côtelées en rubans. Pour ces capotes, le lilas et le jaune sont les couleurs qui ont le plus de vogue. Quelques élégantes ont paru sur les boulevards avec des capotes de taffetas gris, doublées de rose. Les renoucles sont les fleurs qu'on a nouvellement employées en plus grande quantité. La mode de ces roses d'Allemagne qui ont la largeur et la forme d'une laitue, n'est pas encore passée. Au lieu de la traînée de boutons, ce sont maintenant des coquelicots ou des épis que l'on fait sortir du milieu de la fleur. Nous n'avons rien dit des épis de maïs, que quelques fleuristes ont tenté, il y a quinze jours, d'accréditer, et dont la mode n'a pas fait de progrès; ils étoient de grosseur naturelle. Les plumes ne sont pas encore tout-à-fait exclues de la grande parure; on les porte inclinées de l'une à l'autre oreille, sur le devant d'une toque à très-petit bord. La plupart des redingotes de perkale sont unies; cependant on en brode en coton blanc; elles ont de petits revers, et une ceinture en écharpe, brodée: les manches en sont très-bouffantes du haut. Dans les broderies de couleur, vert et blanc passent pour être fort à la mode. Lorsqu'au lieu d'un simple feuillage, ce sont des roses, les feuilles se font en vert et les roses s'exécutent

en coton rose. Les Gahus à grandes pointes croisées et nouées, les collettes et canezons se portent avec des garnitures plissées finement ; il y a même des pélerines que l'on plisse dans toute leur hauteur.

## P A R I S.

— L'événement de l'occupation des Bouches du Cattaro par les Russes, ayant retardé la rentrée de la Grande-Armée, les Fêtes du mois de mai se trouvent par-là même différées, la présence de la Grande-Armée étant nécessaire pour ces Fêtes. Nous ne pensons pas que ce retard puisse être de plus de six semaines. *(Moniteur.)*

— Par décret du 2 mai, S. M. a nommé M. le général de division Sébastiani, son ambassadeur près la Sublime Porte, et M. Lablanche, ancien secrétaire d'ambassade à Vienne, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople.

— Un autre décret, en date du même jour, porte que le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur donnera les ordres nécessaires pour que le château de Chambord, chef-lieu de la 15<sup>e</sup> cohorte, soit mis en état de recevoir, le 1<sup>er</sup> janvier 1807, cent jeunes élèves, filles des membres de la Légion-d'Honneur. La dépense relative à cet établissement sera prise sur les fonds de la légion.

— Un troisième décret ordonne qu'il sera établi à Toulouse ; dans l'ancienne école de médecine de cette ville, des cours gratuits de médecine et de chirurgie destinés spécialement à l'instruction des officiers de santé. Six professeurs, au plus, seront chargés de faire des leçons sur les différentes parties de l'art de guérir. Ils seront nommés par le ministre de l'intérieur, sur la présentation du préfet. Outre une inscription annuelle payable par chaque élève, il sera affecté au traitement des professeurs une somme qui sera prise sur les revenus de la ville de Toulouse.

— Un aide-de-camp du roi de Naples a apporté dix drapeaux pris dans les différentes affaires qui ont eu lieu dans le mois de février, contre l'armée napolitaine. Il a quitté le prince Joseph le 18 avril, au moment où ce prince venoit d'être proclamé roi de Naples. Le royaume jouit de la plus grande tranquillité. Toutes les branches de l'administration prennent une direction nouvelle et se régénèrent. On réforme, on corrige, on améliore sans secousses et sans rien détruire. Naples a reçu une nouvelle vie ; et depuis que le roi a été proclamé, et que le sort de cette contrée est décidé, le pays a repris du mouvement, de la gaieté et son aspect naturel.

*(Journal officiel.)*

— A l'audience du 4 mai, à Saint-Cloud, le ministre de la marine a présenté à S. M. les capitaines de vaisseaux Lucas et

l'Infernet, arrivés depuis peu d'Angleterre, où ils étoient prisonniers. Le capitaine Lucas commandoit le formidable au combat de Trafalgar; s'apercevant que le *Victory*, que montoit l'amiral Nelson, vouloit aborder le vaisseau amiral, et que le *Neptune*, qui étoit le matelot de l'amiral, se trouvoit tombé hors de la ligne, il manœuvra de manière à couvrir l'amiral. Il porta son beaupré, et aborda le *Victory*. Son équipage se disposoit à monter à l'abordage, et déjà la plus grande confusion étoit à bord du vaisseau ennemi, lorsque deux autres vaisseaux abordèrent le *Formidable*. C'est dans cet abordage que l'amiral Nelson a été tué. Le capitaine l'Infernet, au signal que fit l'amiral, que chaque vaisseau prit part à l'action, se porta au milieu de la ligne ennemie, la combattit vivement; l'ennemi ne put le forcer à amener son pavillon, et on vit son vaisseau couler bas. Après une affaire malheureuse, le récit de pareils traits soulage le cœur, et l'on aime à reconnoître une conduite et des sentimens français. S. M. a dit aux capitaines Lucas et l'Infernet, « Si tous mes vaisseaux s'étoient conduits comme ceux que vous commandiez, la victoire n'auroit pas été incertaine. Je sais qu'il en est plusieurs qui ne vous ont pas imité; j'ai ordonné que des renseignemens fussent recueillis à leur égard. Mais quant à vous je n'avois pas besoin d'information; je vous ai nommés commandans de la Légion d'Honneur; les capitaines de vaisseaux qui, au lieu d'aborder l'ennemi, se sont tenus hors de la portée du canon, seront poursuivis, et s'il y a lieu, il en sera fait un exemple éclatant. » (*Idem.*)

— Le général de division Regnier, est nommé grand-officier de la Légion d'Honneur.

— Parmi les 21 prisonniers napolitains détenus au château de Fenestrelles, se trouve un nommé Bianchi, prévenu de complicité dans l'horrible attentat du 3 nivôse an 8. Il sera transféré à Paris de brigade en brigade.

## CORPS LEGISLATIF.

Séance du 6 mai.

MM. Les conseillers d'état Fourcroy, Beugnot et Béranger présentent le projet de loi suivant :

Art. I<sup>er</sup>. Il sera formé, sous le nom d'*Université impériale*, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publique dans tout l'Empire.

II. Les membres du corps enseignant contracteront des obligations civiles, spéciales et temporaires.

III. L'organisation du corps enseignant sera présentée en forme de loi au corps législatif à la session de 1810.

(N<sup>o</sup>. CCLII.)  
(SAMEDI 17 MAI 1806.)



# MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

## MA PROMENADE CHAMPÊTRE

DU 1<sup>er</sup> MAI 1795.

Je me promenois solitaire  
Dans ce vallon délicieux,  
Où, riche de ses dons, sans parure étrangère,  
La campagne, aimable et prospère,  
Parle au cœur, enchante les yeux.  
Loin de la ville, au lever de l'aurore,  
Je confiois à l'écho de ces lieux  
L'heureux retour du mois chéri de Flore ;  
Je le savois (le cœur a son calendrier,  
Que nul décret ne peut faire oublier) ;  
Et je disois : « Toi qu'embellit encore  
» Ce premier Mai, l'amour de nos aïeux,  
» O Limagne ! ô fille des cieux,  
» Quel art pourroit valoir ta grâce naturelle ?  
» Sans doute la main immortelle,  
» Qui traça des jardins le tableau ravissant,  
» Pour guider son pinceau charmant,  
» Ne voulut que toi pour modèle.  
» Site enchanté, romantique jardin,  
» Les Dieux oublieroient dans ton sein  
» Les délices de l'éthérée,  
» Si le redoutable Japin  
» Les bannissoit de l'Empirée. »

Mais à ces mots rappelant mes esprits :

T

## MERCURE DE FRANCE,

« Dieux ! m'écriai-je, ah ! si jadis la guerre  
 » Vous mit au rang des illustres proscrits,  
 » Ne quittez plus vos célestes parvis,  
 » Vivez en paix au séjour du tonnerre ;  
 » Et toi, destin, fatigué de punir,  
 » Dans tes décrets puisse tu, moins sévère,  
 » Laisser régner sans trouble à l'av'nir  
 » Les Dieux au ciel, et les rois sur la terre ! »

A lors un profond souvenir

Vint obscurcir mes douces rêveries :

Je ne vis plus ces fleurs, ornement des prairies,  
 L'aquilon me parut succéder au zépher,  
 Et le cri des hiboux remplacer l'harmonie  
 Dès oiseaux qui chantoient la saison du plaisir.  
 Ces modes et ces ruisseaux dispersés dans la plaine,  
 Paisibles bienfaiteurs de ce riche domaine,  
 Je crus les voir se réunir,

Et former un torrent, semblab'e en sa furie  
 Aux flots tumultueux du Cocyte en courroux....  
 Triste effet des vapeurs d'une ame encore flétrie!

Mais enfin un bosquet d'aubépine fleurie,  
 S'offrit à mes regards sous un aspect plus doux ;  
 Cet ombrage naissant, qui formoit sa parure,  
 M'invitoit à goûter un moment de repos.  
 Je m'assieds : mes pensers erroient à l'aventure,  
 Et sembloient se mêler au murmure des eaux ;  
 Lorsqu'à demi-caché par un jeune feuillage,  
 Un livre.... (On n'eut pas dû l'oublier ; mais aussi  
 Je n'ose en accuser qu'un enfant sans souci,  
 Un écolier sans doute à cervelle légère.)

Quoiqu'il en soit, laissé sur la fougère.

Cet objet frappe et fixe mes regards.

« Bien, dis-je alors, il est d'heureux hasards,  
 » J'étois trop seule, un livre est compagnie  
 » Quand il est bon ; ce point là justement  
 » Devient, dit-on, assez rare à présent ;  
 » Mais de mon sort je vais être éclaircie,  
 » Voyons un peu.... » Grands Dieux ! que voi-je ici ?

C'est du latin.... O fortune ennemie !

Quoi ! tout latin ; ah ! puisqu'il est ainsi,

Adieu plaisir, adieu douce lecture ;

Objet des chants d'un poète romain,

Jeune héros qu'éprouva le destin,

Je ne saurai ta fameuse aventure.

Le titre seul de ce livre divin

M'a déjà mis au bout de mon latin.

O Virgile ! faut-il qu'un tyrannique usage

M'ait ravi le bonheur d'entendre te accens ;

J'eusse aussi bi-n rempli tous les soins du ménage,

Bien aimé mon époux, élevé mes enfans ;

Mais c'en est fait, il n'est plus temps,

Déjà trop loin du premier âge,

Je ne saurois donner à ton sublime ouvrage

Que des regrets, voilà tout mon encens.

Lors le sommeil s'empara de mes sens,  
 Et je crus voir, sur un léger nuage,  
 D'un demi-Dieu la ravissante image,  
 Qui du berceau doucement s'approchoit,  
 « Ah ! m'écriai-je, accueille mon hommage,  
 » C'est toi, Virgile, oui, mon cœur te connoît;  
 » Fils d'Apollon, apprends-moi ton langage,  
 » Que je te lise, et je mœurs sans regret. »

« Quoi ! (me dit-il avec un doux sourire),  
 » Ne sais-tu pas que j'ai remis ma lyre  
 » A ce mortel, l'honneur de ton pays ?  
 » Va, tu formois un désir inutile,  
 » Mes vers sont écrits par Delille,  
 » Et tu les liras embellis. »

Il dit, et disparut dans la plaine azurée.  
 J'ouvris les yeux ; le jour me parut plus serein,  
 Et je disois, paisible et rassurée :  
 « O ma patrie ! ô superbe contrée !  
 » Quand le ciel fit naître en ton sein  
 » L'illustre héritier de Virgile,  
 » Prodigue alors de ses bienfaits,  
 » Il voulut te rendre à jamais,  
 » Aussi célèbre que fertile.  
 » Et toi, qui paroissais de ce riant séjour  
 » Conserver la douce mémoire,  
 » Hélas ! comment oser le croire  
 » Si ton absence est sans retour.  
 » Ah ! dans ces lieux charmans où tu reçus le jour,  
 » Delille, tous les cœurs jouissent de ta gloire ;  
 » Viens encore une fois jouir de leur amour. »

*Par madame de \*\*\*.*

### E N I G M E.

Nous sommes grand nombre de sœurs,  
 Presqu'égalles de même taille,  
 Flattant également les grands et la canaille,  
 Lorsque nous contons des douceurs.

Chacune de nous a son maître,  
 Qui cherche à nous faire paroître,  
 Et qui voudroit chez lui nous voir à tous momens  
 Attirer mille gens,  
 Sur-tout gens à belle dépense,  
 Dans l'avare espérance  
 Dont ils se sont flattés  
 D'en tirer de l'utilité.

A ses desirs pourtant nous sommes insensibles ;  
 Notre élévation rend nos défauts visibles ;  
 Quelques-unes de nous n'ont ni roses ni lis,  
 Ce n'est que soucis et qu'épines ;  
 D'autres font voir dans leur beau coloris  
 Les grâces, les jeux et les ris ;  
 D'autres sont vieilles et badines.

A l'égard de nos qualités,  
 On n'en sauroit compter les inégalités:  
 L'une est reine, l'autre est sujette;  
 L'une est ange, l'autre est guenon;  
 L'une est princesse, et l'autre peau d'ânon;  
 L'une prude, l'autre coquette.

Ainsi tout est mêlé dans ce vaste univers,  
 Et presque rien ne se ressemble:  
 Nous sommes souvent sous les fers,  
 Toujours hors de chez nous, et jamais deux ensemble.

### LOGOGRIPE.

J'AI différens emplois;  
 On me fait servir à la guerre,  
 Soit par mer, soit par terre,  
 Pour venger le courroux des rois.  
 Tu me vois avec moins d'alarmes,  
 Décorer l'homme et relever ses armes;  
 Mais quittant les honneurs, je suis avec dédain  
 Travaillé par un vil humain.  
 Avec sept pieds on me compose:  
 Si de l'un à l'autre on transpose,  
 On trouvera d'abord un mortel couronné,  
 De courtisans environné;  
 Une ville en héros féconde;  
 Ce qui porte un vaisseau de l'un à l'autre monde;  
 Deux saints fort connus à Paris;  
 Un mot d'Eglise; un métal de grand prix;  
 Un terme négatif; deux notes de musique;  
 Le nom d'un habitant d'Afrique;  
 Le présent incivil d'un estomac glouton;  
 Un jeu la moitié d'un tricon;  
 D'un livre entier une partie;  
 La fin et l'agrément des vers;  
 Un air chanté dans les concerts;  
 La nymphe en vache convertie;  
 Un des sept péchés capitaux;  
 Une plante qui très-fort pique;  
 Une étoffe de soie; une cour papistique;  
 Un animal qui ronge les manteaux;  
 Ce que tu dois faire à la chasse,  
 Si tu veux remplir ta besace.  
 Admire mon dernier effort,  
 Tu me vois rire en t'annonçant la mort.

### CHARADE.

Mon premier, belle Iris, est le temps des amours;  
 Avec art mon second flotte sur vos atours;  
 Faites, étant mon entier, le bonheur de mes jours.

Par B., secrétaire de MM. A. et H.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Amour*.  
 Celui du Logogriphe est *Tripotage*.  
 Celui de la Charade est *Cor-beau*.

## SUR LES CROISADES

## ET LES TURCS.

( II<sup>e</sup> Article. Voyez le N<sup>o</sup>. précédent. )

QUOI QU'IL en soit des motifs et des moyens de ces expéditions, la Chrétienté sortit par toutes ses portes, à huit différentes reprises, depuis 1097 jusqu'en 1270; et dans les intervalles de ces éruptions, le royaume français formé à Jérusalem, le trône de Constantinople occupé plus d'un demi-siècle par les Latins, et ces ordres illustres de chevalerie qui, voués d'abord au soin des malades et à la conduite des pèlerins, finirent par se consacrer à la défense des lieux saints, entretenirent en Asie une guerre continue qui retarda les approches des Mahométans, leur rendit impossible toute entreprise sur l'Europe, et donna le temps d'élever d'autres défenses dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Les Latins avoient porté leurs passions en Asie, et y avoient eu à souffrir de celles des Grecs. Toutes Ces intentions particulières avortèrent, parce que les Croisades ne s'étoient pas faites pour des vues personnelles; mais l'intention générale eut un plein succès, un succès dont nous sommes encore les témoins; et puisqu'il faut le dire, et proclamer hautement une des vérités les plus certaines de l'histoire moderne, les Croisades sauvèrent l'Europe.

Elles la sauvèrent de ses propres fureurs, en y éteignant l'ardeur des guerres privées, et sur-tout en y affermissant le pouvoir des rois contre l'ambition inquiète de leurs vassaux, qui s'appauvrirent ou périrent dans ces expéditions lointaines. Elles sauvèrent l'Europe, et la civilisation avec elle, de la barbarie

musulmane, en refoulant, pour ainsi dire, sur elle-même, cette puissance alors dans la crise de son développement, et la réduisant à se défendre, lorsqu'elle étoit impatiente d'attaquer. Elles ruinèrent même en Espagne la puissance des Maures, qui, selon la remarque de l'abbé Fleury, y ont toujours décliné depuis les Croisades. Ces expéditions donnèrent les premières connoissances de l'art de porter au loin, de faire subsister et mouvoir de nombreuses armées. Enfin, elles créèrent, en Europe, la marine qui, plus que les troupes de terre, l'a défendue du joug des infidèles. M. Robertson, raisonnant sur les Croisades dans son introduction à l'histoire de Charles-Quint, soutient que l'Europe leur doit les premiers rayons de lumière et de civilisation; que ces entreprises y ont perfectionné, ou plutôt créé les deux fonctions essentielles de la société: l'administration de la justice par l'établissement de la vindicte publique, qui fit cesser les vengeances privées, et l'art militaire de terre et de mer. Cet écrivain compte encore au nombre des bienfaits des Croisades, le progrès des sciences et des arts. Les yeux malades de la haine n'ont pu saisir l'ordonnance générale d'un si vaste tableau, et ne se sont fixés que sur des détails; car la petitesse d'esprit, je veux dire l'esprit des petites choses, est le caractère d'une certaine philosophie. Elle a taxé d'injustice l'agression des Chrétiens, et elle a passé sous silence l'invasion des Barbares; et cependant le célèbre Bacon pense que les diverses nations sont réciproquement unies par les lois universelles de l'ordre social, dont l'infraction, de la part d'une d'entr'elles, peut rendre la guerre légitime de la part des autres. « Ainsi, dit-il, » les hommes qui manquent aux lois civiles, sont » ramenés à l'ordre par la société. » Et il cite, en preuve de son opinion, les Turcs, qu'il regarde comme hors la loi, *ex-leges*, des nations civilisées. Aussi bornée dans ses vues que partielle dans ses sen-

timens ; cette philosophie a déploré le mauvais succès des Croisades, comme si leur objet avoit été de fonder des principautés à Edesse , à Antioche ou même à Jérusalem , dont le sol , quelque respectable qu'il soit aux yeux des Chrétiens par les souvenirs qu'il rappelle , n'a rien de nécessaire au christianisme. Elle a calculé le grand nombre d'hommes qui périrent dans ces expéditions ; mais elle n'a pas vu la conservation de l'Europe civilisée qui en a été le fruit. Et tel étoit , sur ce mémorable événement , l'égarément des idées , que tous les ans un orateur chrétien , faisant dans nos temples et en présence des compagnies littéraires, le panégyrique de Saint-Louis, demandoit grâce à la philosophie pour la part que ce prince , grand homme sur le trône et roi jusque dans les fers , avoit prise aux Croisades ; et peut-être étoit-il réduit à excuser , devant de beaux esprits , ces vertus héroïques qui avoient fait l'admiration des Barbares.

En un mot , la cause générale des Croisades fut juste ou plutôt nécessaire , puisqu'elles eurent pour objet de sauver la Chrétienté de la domination des Mahométans. L'effet général fut heureux , puisque l'Europe fut préservée alors de l'invasion de ces Barbares , et acquit de nouvelles forces pour s'en préserver dans la suite, ou même les expulser un jour de son sein. C'est là l'ouvrage de la nature même de la société , ou plutôt de son auteur ; et il est bon , comme elle , dans sa cause , et efficace dans les résultats : les *moyens* furent l'ouvrage de l'homme , et ils furent trop souvent imparfaits et vicieux comme lui.

Cependant les Chrétiens se retiroient de la Palestine : le goût des Croisades s'étoit ralenti depuis qu'elles avoient cessé d'être nécessaires. Ici commence un autre ordre d'événemens , dont il est important d'observer la suite et de fixer les époques.

En 1291 , les ordres de chevalerie qui faisoient , dans la Terre-Sainte , l'arrière-garde des Croisades ,

après la plus héroïque résistance, évacuèrent Saint-Jean-d'Acre, dernière place que les Chrétiens eussent conservée dans la Palestine.

En 1300, une nouvelle horde de Turcomans venus originellement de la Tartarie se constitua en état politique, sous la conduite d'Ottoman qui a donné son nom à ses successeurs, et même à l'Empire; et neuf ans après, en 1309, les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, pour couvrir la retraite de la Chrétienté, et arrêter la poursuite de l'ennemi, s'emparèrent de l'île de Rhodes et s'y fortifièrent.

Mais dans le même temps que l'Empire des Ottomans s'élevoit en Asie, et menaçoit la Chrétienté de ses progrès, il se formoit, dans la partie de l'Europe, la première exposée à ses attaques, cet autre Empire qui devoit opposer à ses efforts une barrière insurmontable. En effet, en 1356, cinquante ans après la fondation de l'Empire Ottoman en Asie, et cent ans avant son établissement en Europe, l'Empire Germanique placé de ce côté, aux avant-postes de la Chrétienté, déchiré jusqu'alors par des guerres intestines, recevoit, *dans la bulle d'or*, cette forme alors monarchique, démocratique depuis les troubles de la *réformation*; et la maison d'Autriche jetoit, dès-lors, les fondemens de sa puissance, et associoit ses destinées au sort de la Chrétienté. (1)

Dès que les Turcs se furent formés en corps politique, l'Empire Grec n'eut d'autres instans de repos que les trêves qu'il achetoit au poids de l'or. Il touchoit à sa fin; cette province rebelle avoit été retrans-

---

(1) L'Autriche et la Russie, placées à la frontière de la civilisation, ont reçu la puissance, plutôt pour garder et étendre la Chrétienté, que pour la troubler et l'asservir. Ainsi l'on peut croire qu'elles ne feront plus, ni l'une ni l'autre, de conquêtes sur les états Chrétiens; et qu'elles perdroient plutôt de celles qu'elles ont faites sur la Pologne, dont le rétablissement est peut-être le dénouement nécessaire de la grande tragédie qui se joue en Europe.

chée du grand corps de la république chrétienne, et livrée, pour un temps, au glaive et à l'oppression. De nombreux symptômes annonçoient sa dernière heure : « Et le plus fâcheux de tous, le petit esprit, dit » Montesquieu, étoit parvenu à faire le caractère de » la nation. » Les violences des factions, l'acharnement des sectes, la vanité des titres, la fureur des spectacles y étoient poussés jusqu'à l'extravagance ; et comme les anciens Grecs menacés par Philippe avoient défendu, sous peine de mort, de convertir aux usages de la guerre l'argent destiné pour les spectacles, les Grecs modernes, pressés par les Turcs, se passionnoient pour les cochers verts ou bleus du cirque. Et n'avons-nous pas vu les mêmes symptômes, les querelles religieuses, les discussions politiques, le goût effrené du théâtre, de ridicules disputes sur la musique et le magnétisme, le petit esprit en un mot, l'esprit des petites choses, occuper une société qui avoit aussi des Barbares à ses portes, ou plutôt dans son sein, et annoncer l'épouvantable catastrophe qui a dévoré, en peu de jours, l'ouvrage de tant de siècles ?

Enfin, Mahomet II, l'Alexandre des Turcs, passa la mer avec une flotte nombreuse ; il fit plus, il passa la terre avec ses vaisseaux, et les porta, à force de bras et de machines, dans le port de Constantinople, à travers une langue de terre qui le ferme d'un côté ; et ses malheureux habitans qui croyoient leur port inaccessible à l'ennemi, virent, au point du jour, flotter, au pied de leurs murs, les redoutables pavillons.

Dès-lors toute résistance devint inutile, et elle n'en fut que plus glorieuse. Constantin Paléologue, parvenu au trône à cette époque fatale où une société ne peut plus être sauvée, même par des vertus, prit soin de la dignité des derniers momens de l'empire, et il se fit tuer sur la brèche. La ville fut emportée d'assaut, et son immense population livrée, pendant

plusieurs jours à d'inexprimables horreurs, de la part de deux cent mille Barbares, ivres de toutes les passions et de toutes les fureurs.

L'empire grec, réduit depuis long - temps à sa capitale, périt tout entier; mais déjà les vainqueurs méditoient de nouvelles conquêtes. La Hongrie, attaquée deux ans après la prise de Constantinople, ne dut son salut qu'à Jean Corvin, connu sous le nom d'*Huniade*, général des armées du roi de Hongrie, et un des plus grands hommes des temps chrétiens (1). Le foible empire de Trébisonde fut envahi en 1462; et en 1480, moins de trente ans après la prise de Constantinople, les Turcs mirent le siège devant Rhodes, qui étoit le poste le plus avancé de la Chrétienté. Cette fois la constante fortune de ces destructeurs des empires les abandonna; et il leur fallut lever honteusement le siège d'une ville défendue par un petit nombre de chevaliers, réduits à leurs seules forces et privés de toute communication avec le reste des Chrétiens.

Vers ce même temps, c'est-à-dire en 1492, un autre événement ajoutoit aux forces de la Chrétienté, et lui permettoit de les diriger toutes contre les Mahométans. Les Musulmans d'Afrique étoient chassés d'Espagne: autre événement mémorable de l'histoire moderne, et dont des écrivains prévenus ou passionnés ont fait aussi un lieu commun de déclamations.

L'expulsion des Maures hors de l'Espagne a été jugée par des considérations prises de la morale privée; et elle auroit dû l'être, comme tous les événemens politiques, par des motifs tirés de la morale publi-

---

(1) Il étoit Vaivode de Transylvanie. Au lit de mort, il ne voulut pas permettre, par respect, qu'on lui portât les derniers secours de la religion dans ses appartemens, et il se fit lui-même porter à l'église. Son fils, Mathias Corvin, autre héros et très-instruit, fut roi de Hongrie et de Bohême, marquis de Moravie et duc de Silésie.

que. Cette mesure n'étoit pas injuste en soi, pas plus que ne le seroit aujourd'hui l'expulsion des Turcs hors de la Grèce, par les Chrétiens, ou l'expulsion des nègres hors de Saint-Domingue, par les Français, même après mille ans de possession; parce que la barbarie ne *prescrit* pas la possession de la terre contre la civilisation. Elle étoit utile à l'Espagne en particulier, où elle faisoit cesser la tyrannie d'une religion absurde et de mœurs barbares; et cet avantage est d'une autre importance aux yeux d'une saine politique, que le commerce ou les arts, ou même que la population. Enfin, l'expulsion des Maures étoit utile ou plutôt nécessaire à l'Europe; car si les Musulmans d'Afrique eussent encore occupé l'Espagne, dans le même temps que ceux d'Asie envahissoient la Grèce et pénétroient en Hongrie, la Chrétienté attaquée à la fois aux deux extrémités, et même dans son centre et en Italie, par leurs flottes nombreuses, auroit infailliblement succombé; et cette belle partie du monde, riche aujourd'hui de tous les monumens de la civilisation, seroit au même état que la Grèce moderne, ou le voyageur en aperçoit à peine quelques vestiges. Les progrès des Espagnols sur les Maures furent encore l'ouvrage des Croisades. De tous les pays Chrétiens on se croisoit contre les Maures d'Espagne; et la bulle de *la Crusada*, publiée encore annuellement dans ce royaume, est le dernier monument qui dépose de ces mémorables entreprises, par lesquelles les enfans rentroient dans l'héritage que leurs pères avoient été forcés de céder au vainqueur, et dont ils n'avoient cessé de revendiquer la possession.

Ce fut pour éloigner jusqu'à la possibilité d'une nouvelle invasion de la part des Maures, dans un temps où tout l'Islamisme étoit en mouvement, que le cardinal Ximenès, un des premiers hommes d'État qu'il y ait eu en Europe, persuadé qu'on ne peut défendre un pays, comme une forteresse, que par

des ouvrages avancés, porta à ses frais la guerre en Afrique, et s'empara sur la côte opposée à l'Espagne, de places fortes ou *présides*, qu'il fit fortifier à ses dépens.

Il n'y avoit pas un moment à perdre pour mettre la Chrétienté en état de résister, et elle alloit être attaquée par toutes les forces de l'Empire Ottoman, dirigées par Soliman II, le plus grand homme de cette monarchie, même par ses vertus. A peine il étoit sur le trône, et déjà en 1521 il s'emparoit de Belgrade, et de Rhodes en 1522. Il soumettoit la Hongrie en 1526; et en 1529, il mettoit le siège devant Vienne, tandis que ses flottes ravageoient l'Italie, et que ses lieutenans menaçoient la Perse.

Les chevaliers de Rhodes, forcés d'abandonner leur île après la plus courageuse défense, s'étoient repliés sur Malte, d'où ils couvroient de plus près les côtes de l'Italie; et telle fut l'activité de leur zèle et la promptitude de leurs efforts, que ce rocher qu'ils occupèrent en 1530, se trouva par leurs soins, trente-cinq ans après, en état de braver toutes les forces de l'Empire Ottoman, dans ce siège mémorable, qui est un des plus beaux faits d'armes de l'histoire moderne. Lorsqu'on observe à cette époque la marche des événemens, et cette disposition des choses qui, à de nouveaux efforts de la part des infidèles, oppose, de la part des Chrétiens, de nouvelles défenses, on croit voir un ingénieur habile défendre pied-à-pied le terrain, et arrêter l'ennemi à chaque pas, en élevant sans cesse de nouveaux ouvrages à la place de ceux qui ont été emportés.

Mais ce que le seizième siècle offrit de plus extraordinaire, fut la prodigieuse puissance de la maison d'Autriche. L'occident de l'Europe avoit été, un moment, réuni sous Charlemagne, dont la volonté éclairée et l'action puissante étoient nécessaires pour constituer l'Europe chrétienne. Au seizième siècle, lorsqu'il fut nécessaire de la conserver, les parties de

l'Europe qui étoient exposées à l'invasion des Turcs ; furent soumises à une seule maison , qui réunit la Hongrie , la Bohême à l'Allemagne , à l'Espagne , à l'Italie et aux Pays-Bas. Un nouveau monde tout entier vint accroître cette énorme puissance ; et ajoutant ainsi la plus grande force d'opinion à une très-grande force réelle , fit , un moment , de la monarchie autrichienne , le plus vaste empire que le soleil ait éclairé ; et pour surcroît de bonheur , il fut gouverné par un prince profondément habile dans l'art de diriger les hommes et les affaires.

Ainsi , le sceptre de l'Europe a été , sous Charlemagne , dans les mains de la France ; sous Charles-Quint , dans celles de l'Autriche , et toujours pour de grands motifs de fondation ou de conservation de la société. Ce n'est pas , sans doute , pour de moindres desseins que la France aujourd'hui s'en est ressaisie ; le temps les révélera un jour ; mais peut-être l'unité religieuse , ce seul grand besoin de la société européenne , sortira-t-elle tôt ou tard de cette unité politique.

Cette direction extraordinaire d'événemens préserva l'Europe des derniers malheurs. Les Mahométans , de quelque côté qu'ils attaquaient , trouvoient sur tous les points , des armées allemandes , et dans tous les parages des flottes espagnoles et Italiennes. Ils trouvoient , en Hongrie , les Chrétiens sur la défensive ; ils en étoient eux-mêmes attaqués en Afrique ; ils les trouvèrent sur-tout à Lépante en 1571 , dans le plus furieux combat de mer qui se soit jamais livré. Cette journée glorieuse pour les Chrétiens , fut l'époque de la décadence des Turcs. Elle leur coûta plus que des hommes et des vaisseaux , dont la perte se répare aisément ; ils y perdirent cette puissance d'opinion qui fait la principale force d'un peuple conquérant ; puissance qu'il acquiert une fois , et qu'il ne recouvre jamais.

La bataille de Lépante se donna non loin des mêmes

lieux où s'étoit livré le combat d'*Actium*; et peut-être décida-t-elle encore une fois des destinées du monde. J.-J. Rousseau, qui nie qu'il y ait jamais eu d'armée chrétienne, n'avoit pas lu, sans doute, ce que les historiens racontent de l'impression que fit sur les troupes chrétiennes, la vue de l'étendard sacré que don Juan d'Autriche arbora, le jour du combat, sur le vaisseau amiral, aux premiers rayons du soleil, et que toute l'armée salua par des acclamations, présage assuré de la victoire. C'est à la Chrétienté toute entière, qu'il a été dit : *Tu vaincras par ce signe. Par ce signe*, elle avoit contenu les infidèles en Asie; *par ce signe* encore, elle en triompha en Europe, et la journée de Lépante fut comme la clôture des Croisades.

Il faut le dire à la honte de la France : les fleurs de lis, qui dans toutes les guerres contre les infidèles avoient paru les premières parmi les étendards chrétiens, et qu'en 1396 les Turcs avoient enlevées à *Nicopoli*, au prix de tant de sang français, les fleurs de lis ne parurent pas à Lépante, où les plus petites républiques d'Italie avoient envoyé leurs vaisseaux. Les descendans de Saint-Louis étoient alors frères d'armes des successeurs de Mahomet. Depuis que François I<sup>er</sup>, entraîné par les illusions de sa vanité, avoit méconnu les intérêts de son pays, et voulu se faire nommer empereur d'Allemagne, *tout avoit été perdu, et même l'honneur*. Non cet honneur de l'homme qui consiste à se battre avec courage, et qu'on retrouve dans l'homme sauvage, même à un plus haut degré que dans l'homme civilisé, mais cet honneur des gouvernemens, et dont ils ne sont pas assez jaloux, qui consiste à n'être pas forcé, même par les derniers revers, à des démarches honteuses (1).

---

(1) C'est ce que les alliés proposoient à Louis XIV, lorsqu'ils vouloient qu'il les aidât lui-même à détrôner son petit-fils; et la conduite de François I<sup>er</sup> lui-même, pour se tirer de

Il étoit peu digne assurément du *Roi très-Chrétien*, lorsque l'Europe résistoit à peine aux efforts des Barbares, et que leurs armées emmenaient en esclavage des milliers de Chrétiens, de les appeler au sein de la Chrétienté, et de joindre ses armes aux leurs, comme au siège de Nice, en 1543, que le duc d'Enghien assiégeoit par terre, et que Barberousse, amiral des Turcs, bloquoit par mer; car il faut remarquer qu'à cette époque, toutes les guerres contre les Turcs, moins occupés alors d'étendre leur empire que leur croyance, étoient des guerres religieuses, des guerres de la Chrétienté contre l'Islamisme; et qu'aujourd'hui qu'elles n'étoient plus, depuis long-temps, que des guerres politiques, une alliance avec eux n'avoit ni les mêmes dangers pour la Chrétienté, ni le même scandale. Cette conduite de François I<sup>er</sup> étoit de la politique de ressentiment, qui, avec la politique d'amour, tout aussi funeste et plus foible, gouverna, sous son règne, presque toutes les affaires. Cette alliance avec les Turcs fut l'objet des plus violentes déclamations de la part des ennemis de la France (1), et elle donna à la maison d'Autriche, dans l'opinion de l'Europe, une supériorité de considération qui, heureusement pour la France, étoit affoiblie par le scandale de la prise de Rome, et des violences exercées sur le Pape par les généraux de Charles-Quint.

Henri IV et Louis XIV, qui avoient dans la tête et dans le cœur quelque chose de l'esprit des Croisades,

---

la prison de Madrid, ne fut pas exempte d'artifice et de duplicité. Ce fut encore une démarche honteuse que l'ordre donné par le gouvernement français, d'après ses conventions avec l'Angleterre, d'arrêter à Paris le *prétendant*, et de le conduire hors de France. Les conditions déshonorantes sont presque toujours le salut de celui qui les rejette, et quelquefois la perte de celui qui les propose.

(1) On frappa des médailles où on lisoit ces mots : *Nicea a Turcis et Gallis obsessa, anno 1543.*

réparèrent la faute de François I<sup>er</sup>. Henri IV permit au duc de Mercœur d'emmener en Hongrie quelques compagnies de gens de guerre au secours de l'empereur. Louis XIV y envoya l'élite de sa noblesse, sous les ordres du comte de Coligny ; et l'on sait la part qu'eurent les Français à la défaite des Turcs, au combat de Saint-Gothard.

Cependant le Luthéranisme avoit commencé en Allemagne, au fort de la guerre contre les Turcs ; et dès sa naissance, il s'étoit montré d'intelligence avec les ennemis du nom Chrétien : il ne faut pas en être surpris. C'est de part et d'autre, une religion sans sacrifice (1), un vrai déisme, absurde et grossier chez les asiatiques, subtil et poli chez les européens. Le *fanatisme* des uns ressemble beaucoup à la *prédestination rigide* des autres ; et le divorce permis par Luther, ( qui même fut jusqu'à permettre la bigamie ), ne diffère pas, dans son principe, de la polygamie consacrée par la loi de Mahomet. C'est à cette identité de principes, autant peut-être qu'à l'envie de susciter des embarras à la maison d'Autriche, qu'il faut attribuer l'avis de Luther, qui ne vouloit pas *qu'on résistât à la volonté de Dieu, qui daignoit nous visiter par les Turcs*. Encore dans l'autre siècle, en 1683, au temps du dernier siège de Vienne par les Turcs, le fameux Jurieu « trouvoit beaucoup d'apparence à ce que les » conquêtes des Turcs n'eussent été poussées si loin » en Europe, que pour leur donner le moyen de » servir, avec les Réformés, au grand œuvre de » Dieu, » qui est, selon Jurieu, la ruine de l'empire papal. Enfin, lorsqu'en 1685 il eut vu la levée du siège de Vienne et la révocation de l'édit de

---

(1) « Il faut avouer, dit Leibnitz, que les Sociniens ( sortis » de la réformation ), ressemblent beaucoup aux Mahométans. » Je me souviens d'avoir lu dans *Comenius*, qu'un seigneur » Turc ayant entendu ce que lui disoit un Socinien, s'étonna » qu'il ne se fit point circonciie. »

Nantes, persistant à faire cause commune avec les Turcs : « Je regarde, dit-il, cette année comme » critique en cette affaire. Dieu n'y a abaissé les » réformés et les Turcs, que pour les relever en » même temps, et en faire les instrumens de sa vengeance contre l'empire papal. » Prédiction remarquable assurément après ce que nous avons vu dans les guerres de notre révolution, des secours donnés au Pape par les Anglais, et même par les Turcs.

Enfin, la puissance ottomane a passé comme un torrent. Son dernier effort a été, en 1683, le siège de Vienne, que les Turcs assiégèrent avec une armée de deux cent mille hommes, et qui fut délivrée par Sobiesky, roi de Pologne (1), de ce même pays, qu'un siècle plus tard, l'Autriche devoit asservir et partager.

Depuis cette époque, les Turcs, presque toujours battus par les armées impériales, ont perdu, contre

(1) Le camp des Turcs fut forcé par les Chrétiens ; et à l'instant qu'ils y entroient, ils trouvèrent un grand nombre de petits enfans que les Turcs avoient eus pendant leur séjour en Hongrie, et qu'ils abandonnoient à la merci du vainqueur. Le spectacle de ces innocentes victimes désarma le soldat. L'archevêque de Vienne se rendit au camp, et recueillit ces malheureux orphelins. C'est dans des traits semblables, qu'il faut admirer l'influence du christianisme sur un peuple. Le sort le plus doux qui attende les enfans chrétiens enlevés par les Turcs, est un dur esclavage, souvent l'outrage et la mutilation.

A l'instant que Sobiesky montoit à cheval pour aller secourir Vienne, la reine, qui étoit française du nom de Darquien, l'embrassa en pleurant, et tenant dans ses bras le plus jeune de ses enfans : « Qu'avez-vous à pleurer, madame, lui dit le » roi? — Je pleure, dit-elle, de ce que cet enfant n'est pas en » état de vous suivre comme les autres. » Cette réponse sublime de la reine, et qui déguisoit si noblement le véritable sujet de ses larmes, eût été beaucoup plus connue, si elle eût été faite par une femme grecque ou romaine.

l'Autriche, de leurs anciennes conquêtes, et voient de nouveaux ennemis aux portes de leur Empire.

Nous avons vu ce que la Chrétienté a eu à souffrir ou à craindre des Turcs. Nous allons examiner ce que les Turcs, à leur tour, ont à redouter des nations chrétiennes.

DE BONALD.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'IMAGINATION, poëme en huit chants, par *Jacques Delille* (1).

ON s'est assez généralement accordé depuis quelque temps à condamner l'abus que plusieurs écrivains ont fait des descriptions, en donnant de longs poëmes formés tout entiers de pièces de rapport sans aucune liaison nécessaire entre elles, et par conséquent destitués de toute espèce d'intérêt de composition. Cette opinion paroît fondée sur l'expérience, et il seroit peut-être aussi difficile de la combattre par le raisonnement que par les exemples; mais comme il est rare qu'on ne se trouve pas bientôt à l'étroit dans les bornes du vrai, la critique ne s'est pas toujours contentée de condamner les poëmes purement descriptifs: plus d'une fois elle a voulu proscrire tous ceux où, sans se livrer au récit d'une action, sans placer des personnages passionnés dans une situation dramatique, l'auteur se borne à embellir des couleurs poétiques la philosophie et la morale. On pourroit répondre à une opinion aussi exagérée, en faisant souvenir que les premiers philosophes et les premiers législateurs furent des poëtes; que les premiers vers furent consacrés à graver dans la mémoire des peuples les principes fondamentaux de la société, et même à décrire les

(1) Deux vol. in-18. Prix : 7 fr., et 9 fr. par la poste. *Idem*, in-8°. Prix : 12 fr., et 15 fr par la poste.

A Paris, chez Giguët et Michaud, rue des Bons-Enfans, n° 6; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

grands phénomènes de la physique et de l'astronomie. Mais, sans nous engager dans une dissertation savante sur la nature et l'origine de la poésie, qu'il suffise de rappeler ici le Poème de Lucrece, l'Essai sur l'Homme de Pope, les Epîtres morales de Boileau, et beaucoup d'autres ouvrages de ce genre, que les critiques n'ont passivement prétendu vouer à l'oubli. A l'appui de cet argument, qui paroît péremptoire, on pourra désormais ajouter le Poème de l'Imagination.

Si jamais un sujet parut propre à la fois à intéresser les regards de la raison, et à inspirer le génie d'un poète, c'est sans doute l'Imagination : par la grande influence qu'elle exerce continuellement sur l'âme, sur les passions, sur toutes les facultés intellectuelles, elle est digne de toute l'attention du philosophe, tandis que les grands et mobiles tableaux qu'elle nous retrace sans cesse, appellent les plus riches couleurs de la poésie. A ce double titre, c'est à M. Delille plus qu'à aucun autre poète qu'il appartenoit de la chanter. Son talent reconnu pour faire naître sur un sol ingrat les plus brillantes fleurs, le rendoit propre à faire parler en beaux vers la métaphysique la plus abstraite; la souplesse et la fécondité de sa propre imagination, le mettoit en état de prendre tous les tons, de déployer toutes les couleurs qu'exigeoit un si vaste sujet. Exposer la nature de l'Imagination, et la manière dont elle modifie tous nos sentimens et toutes nos passions; peindre l'intérêt qu'elle communique à toutes les scènes de la nature, à tous les objets qui frappent nos sens; montrer ce que lui doivent les beaux-arts; nous apprendre à régler ses écarts, et à faire tourner son activité au profit de la morale et du bonheur; enfin, retracer l'usage qu'en ont fait, chez les peuples anciens et modernes, la politique et la religion, tel est l'objet des chants de M. Delille. On ne doutera pas, d'après ce simple exposé, qu'ils ne puissent intéresser autant par le fond des choses, que par les beautés de détails, qui partout y ont été semées d'une main prodigue.

Ce n'est pas, toutefois, qu'un pareil sujet ne présente, par sa fécondité même, un inconvénient grave. Il est trop étendu et trop vague, pour que les limites en soient bien exactement fixées. Le plus bel attribut de l'Imagination étant de

s'élancer à son gré au-delà même de l'univers, comment déterminer où son empire commence et finit? De là, la difficulté presque insurmontable de bien lier entr'elles les différentes parties d'un poëme consacré à chanter son pouvoir, et de montrer de loin au lecteur un but unique où l'on se propose de le conduire : M. Delille a prévu cette objection, et il a essayé d'y répondre en s'appuyant de l'exemple de Lucrèce, qui a fait, dit-il, un poëme sur la Nature des Choses, c'est-à-dire, sur le monde entier et tout ce qu'il renferme. Il est aisé de voir qu'il y a ici une équivoque ; Lucrèce n'a pas intitulé son poëme, la Nature. C'eût été mettre toute une Encyclopédie en vers ; et de son temps, les poètes n'étoient ni assez féconds, ni assez sûrs de leur génie pour avoir l'idée d'une entreprise aussi gigantesque. Il a voulu seulement exposer en vers, un système philosophique sur la nature des êtres, sur l'origine et la formation de l'univers : tout le monde sent qu'un pareil sujet est circonscrit dans des bornes très-déterminées. Qu'on se rappelle les poëmes didactiques et philosophiques les plus célèbres, et l'on verra que, comme celui de Lucrèce, ils ont tous un but simple et facile à saisir. Virgile a donné les préceptes de l'agriculture, Boileau ceux de l'art poétique. Pope a voulu prouver que le mal physique et moral tient à l'ordre général de l'univers, et que par conséquent chaque chose dans le monde est aussi bien qu'elle peut être. Il seroit plus difficile de trouver dans le poëme de l'*Imagination*, une idée principale à laquelle se réunissent toutes les différentes parties qui le composent. Il n'y a peut-être pas d'objet dans la nature qu'il ne soit possible de rattacher plus ou moins à ce sujet : il y en a peu qui y soient nécessairement liés. On ne peut donc jamais regarder un pareil ouvrage comme absolument complet : tandis qu'un censeur demandera à M. Delille, pourquoi il a fait entrer dans son poëme tel objet qu'il regardera comme y étant étranger, un autre lui reprochera d'avoir oublié tel autre objet qui, selon lui, devoit en former une des parties les plus essentielles.

Faut-il conclure de cet inconvénient inévitable, et qui tient à la nature même de la chose, que l'auteur devoit

renoncer à traiter un sujet si fécond, si séduisant, si éminemment poétique? Je suis loin de le penser. Au défaut de l'unité d'objet, le poème de l'*Imagination* présente au plus haut degré la *variété*, si propre à dédommager de l'intérêt d'ensemble qu'il ne peut avoir. Au lieu de s'attacher à la lettre de la loi, qu'on en pénètre l'esprit : on reconnoitra que cette unité si essentielle dans le poème épique et dramatique, si désirable dans le poème philosophique et moral, n'est recommandée par les maîtres de l'art, que comme un moyen puissant d'attacher et de plaire. Il seroit donc bien injuste de condamner un ouvrage qui arriveroit au même but par un chemin moins direct ; et c'est ici le cas de se rappeler les vers de Boileau, qui n'a laissé à tous ceux qui écrivent après lui sur l'art poétique, d'autre mérite que celui de le bien commenter :

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,  
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,  
Et de l'art même apprend à franchir les limites.

Supposons que l'on vît paroître aujourd'hui pour la première fois le poème de l'Arioste, ou les Métamorphoses d'Ovide, de cet Ovide si ingénieux et si brillant, qui semble avoir un rapport assez marqué avec M. Delille, soit par la richesse et la variété de ses peintures, soit aussi par cette imagination féconde qui jette les fleurs à pleines mains, et qui quelquefois ne peut se résoudre à supprimer des ornemens plus éblouissans que solides : la foule des critiques ne seroit pas embarrassée de prouver que ces poèmes ne sont pas conformes aux règles de l'art; et se gardant bien de parler de toutes les beautés qu'ils renferment, elle concluroit sans hésiter que l'opinion publique doit se hâter de les condamner à l'oubli. Mais que diroit le petit nombre des censeurs justes et éclairés, dont le seul amour de l'art dicte toutes les observations ? Après avoir rendu hommage aux beautés sans nombre, qui assurent à ces deux chefs-d'œuvre une renommée immortelle, ils ajouteroient peut-être qu'on les admireroit encore davantage, si au charme des détails, ils joignoient la régularité du plan, qui distribue ces détails dans le plus bel ordre, et qui leur communique un plus vif intérêt.

Mais si en y regardant de plus près, ils croyoient voir que cette démarche pleine d'aisance et de grace, que cette prodigieuse variété de mouvemens, seroit incompatible avec l'attitude plus sévère et plus concertée d'une épopée régulière, ils se borneroient à conclure que ces deux chefs-d'œuvre sont des ouvrages à part qui ne doivent pas être imités, parce que les imitations ne manqueroient pas d'être encore plus irrégulières que les modèles, et resteroient à une grande distance des beautés sans nombre qui les font excuser. C'est aussi, à mon avis, ce qu'une critique juste, quoique sévère, pourra dire sur le genre et la marche générale du poème de l'Imagination.

Il paroît que M. Delille, en composant, s'est plus d'une fois aperçu de ce défaut de liaison entre les différentes parties de son ouvrage, puisqu'il avoue que ce qui lui a coûté le plus dans son travail, *c'est de ne pas abuser de la richesse poétique du sujet*. On voit en effet, dans le cours du poème, qu'il est souvent occupé à circonscrire ce sujet, à introduire une espèce d'ordre dans toutes ces richesses qui s'offrent sous sa main, et à poser d'avance des limites où il s'efforce de se renfermer. Il faut ajouter que souvent il y réussit, et qu'il s'arrête avec beaucoup de bonheur au moment même où il alloit les franchir. En voici un exemple qui m'a frappé. Le poète vient de peindre les divers sentimens qui agitoient un père de famille, pendant le long voyage qui l'éloignoit de sa femme et de ses enfans. Il complète cette peinture touchante en les ramenant voir ces objets chéris que son imagination n'a cessé de lui retracer pendant son exil, et il termine par ces vers :

On aborde : d'un saut il a touché la rive ;  
 Le cœur tout palpitant, il aborde, il arrive,  
 Avec ce vif besoin que donne un long désir.  
 Mais ce n'est pas à moi d'exprimer son plaisir :  
 L'Imagination, dont je peins la puissance,  
 Aime à chanter l'espoir, et non la jouissance.

Il étoit impossible de finir plus à propos. En effet, l'Imagination cesse d'agir du moment où se réalisent toutes les jouis-

sances qu'elle se plaisoit à promettre. La nature du sujet vouloit donc que M. Delille s'arrêtât en même temps qu'elle. Le goût ne l'exigeoit pas moins. Un bonheur sans mélange, de même qu'un caractère trop parfait, ne peut fournir à la poésie que des peintures froides et inanimées. L'un et l'autre sont, en quelque sorte, presque étrangers à l'homme, et par conséquent peu propres à l'intéresser.

Il seroit à désirer que M. Delille se fût toujours ainsi imposé la loi de rester le plus exactement possible, dans un sujet déjà trop étendu. Malheureusement, il ne peut consentir à se refuser de beaux détails, lors même qu'ils ne tiennent à l'Imagination que par un fil presque imperceptible. Quelquefois même il va jusqu'à attribuer à une cause, des effets qui lui sont absolument étrangers. Par exemple, veut-il caractériser l'impression vive que les objets font sur nous par leur nouveauté ? il ne s'éloigne pas d'abord de son sujet. En effet, c'est à l'Imagination que la nouveauté doit tout son empire ; et c'est sans doute parce que celle des Français est très-mobile, que chez eux la mode est à la fois si variable et si religieusement respectée. Qu'il dise que cette folle passion pour tout ce qui est nouveau, n'a que trop contribué à les dégoûter des lois et des institutions auxquelles ils avoient dû si longtemps la gloire et le bonheur, et à dénaturer tout-à-coup leur caractère et leurs mœurs, on applaudira encore à la justesse de cette observation ; et sur-tout à ces vers qui rappellent les folles innovations qui se succédoient si rapidement il y a quelques années :

Le temps qui change tout,

Se voit changé lui-même ; et notre vieille année,

Avec ses mois nouveaux, marche tout étonnée.

O mes concitoyens, dites-moi de quel nom

Se nomment aujourd'hui ma ville, mon canton ?

Dans un pays nouveau chaque jour je m'éveille :

Le lendemain insulte aux travaux de la veille.

Mais n'est-ce pas supposer à l'amour de la nouveauté beaucoup trop d'empire, que de lui attribuer le pouvoir précaire que possédèrent successivement à cette déplorable époque tous les partis qui ensanglantoient la France ? L'orgueil, l'ava-

rice, l'ambition, la vengeance, armoient tous ces tyrans les uns contre les autres. La haine qu'on portoit au vaincu, la crainte qu'inspiroit le vainqueur, étoient les seuls liens qui attachoient à son char un peuple consterné; et l'on sait trop que c'étoit sur la terreur et sur les échafauds, et non sur l'amour de la nouveauté qu'il fondeit son empire d'un moment.

Dans le cinquième chant, le poète, après avoir exposé tout ce que les beaux-arts doivent à l'Imagination, lui fait encore honneur des découvertes de Newton, et de tous les progrès les plus étonnans des sciences exactes. Il est évident qu'il confond ici à plaisir l'*Invention* avec l'*Imagination*. On emploie souvent ces mots l'un pour l'autre dans le langage ordinaire; mais dans un poème consacré à chanter la seconde de ces facultés, il falloit s'arrêter à la signification précise du mot qui la désigne. L'*Invention* et l'*Imagination* sont toutes deux nécessaires aux beaux-arts; la première leur donne les matériaux qu'ils mettent en œuvre, la seconde les embellit et les colore; l'*Invention* seule préside aux sciences. L'*Imagination*, habile à prêter à l'erreur les traits de la vérité, loin d'inspirer le savant, n'est propre qu'à l'égarer dans de faux systèmes qu'elle a l'art de parer et de rendre séduisans. Les images dangereuses qu'elle fait souvent passer sous nos yeux, les passions dont elle entretient et ranime l'activité, troubleroient le calme de la méditation et de l'étude. Voilà pourquoi on a depuis long-temps accusé les sciences exactes d'être ennemies de l'Imagination, et pourquoi presque tous les grands géomètres se sont montrés insensibles aux beautés les plus séduisantes des arts qu'elle affectionne et qu'elle inspire. Ce n'est donc point à elle que les hautes sciences doivent rendre grâces de leurs découvertes; et si dans l'ouvrage de M. Delille il falloit leur consacrer quelques vers, ce devoit être uniquement pour les exhorter à se méfier de ses prestiges.

On ne citeroit pas dans tout le poème une autre digression aussi éloignée du sujet que celle-ci. Mais on en trouveroit beaucoup d'autres qui n'étant pas plus nécessaires, ne sont là que pour faire briller le rare talent du poète, et ont dû aug-

menter beaucoup la prodigieuse difficulté qu'il y avoit à lier entr'elles tant de parties étrangères les unes aux autres. M. Delille y a réussi souvent; il étoit impossible qu'il y réussît toujours. On trouvera donc dans son ouvrage des transitions pénibles et traînantes, et un plus grand nombre qui sembleront au contraire brusques et forcées. C'est un défaut qu'on a déjà reproché à ses autres poèmes, et il tient à sa manière de travailler. Tous ceux qui savent apprécier le mérite d'un si grand poète, remarquent avec peine en lisant ses ouvrages, qu'il en a bien moins soigné l'ensemble que les détails. Certain de faire toujours oublier l'irrégularité de ses plans par les beautés qu'il y sème avec profusion, il soigne avec complaisance chaque épisode, chaque description particulière; et lorsqu'il veut ensuite réunir toutes ces fleurs si brillantes, il arrive nécessairement que le fil se rompt quelquefois entre ses mains. En effet, l'art des transitions ne consiste qu'à rendre sensible par les mots le lien secret qui doit embrasser les diverses pensées d'un ouvrage. Si ce lien est brisé, comment trouvera-t-on des transitions heureuses pour exprimer des rapports qui n'existent pas? Que le plan d'un ouvrage soit parfaitement régulier; que ses différentes masses soient distribuées dans l'ordre le plus naturel et le plus vrai, et les transitions se présenteront presque d'elles-mêmes. Je sais que Boileau a dit quelque part : « Cet ouvrage me tue par la » variété des transitions, qui sont, à mon sens, ce qu'il y a de » plus difficile dans la poésie. » Mais il est à remarquer qu'il parle de sa Satire des Femmes, ouvrage qui, tout admirable qu'il est, a le défaut d'être composé d'une suite de portraits qui n'ont aucune liaison nécessaire entr'eux.

Voilà bien des critiques sur un poème pour lequel j'avois exprimé d'abord une véritable admiration; mais aussi je crois en avoir dit tout le mal qu'il étoit possible d'en dire, et je n'en finirois pas maintenant, si je voulois donner une idée des beautés de toute espèce dont les détails surabondent. Il faut pourtant, en faveur de ceux de nos lecteurs qui ne connoissent pas encore ce bel ouvrage, orner cet article de quelques citations propres à leur inspirer le désir de le lire en

### 314 MERCURE DE FRANCE ;

entier. Je vais donc leur en mettre sous les yeux quelques fragmens, en les prévenant que je les choisis comme très-beaux, mais non pas comme les plus beaux du poëme ; car il renferme un si grand nombre de morceaux d'un ordre supérieur, qu'il seroit réellement très-difficile d'assigner des préférences.

Il n'est personne qui n'ait eu lieu de remarquer comment nos idées se touchent entr'elles, s'éveillent les unes les autres, et quelle route immense nos rêveries ont souvent parcourue en un moment. Une observation si curieuse ne devoit pas échapper au chantre de l'Imagination ; voici les vers qu'elle lui a dictés :

Seul, et désoccupé, j'erre dans un jardin,  
Une rose à mes yeux se présente soudain :  
Je rêve à cette fleur ; de sa coupe vermeille  
Je songe que les sucs alimentent l'abeille ;  
Elle en pétrit son miel, en bâtit son palais ;  
Une reine y commande, et le gouverne en paix.  
Je songe à ces grands noms de roi, de république ;  
Je compare, j'oppose à l'essaim monarchique  
Ces fourmis qui, sans arts, sans palais élégans,  
Habitent dans un antre et vivent en brigands.  
Quelques états pourtant, avec l'indépendance,  
Unirent quelquefois les arts et l'abondance,  
Me dis-je ; mais des mœurs l'inflexible fierté,  
Et ces fougueux débats chers à la liberté,  
Enfantent trop souvent les discordes civiles,  
Ensang'antent les champs et dépeuplent les villes.  
Moi, je suis pour un chef ; son pouvoir est plus doux ;  
Mais ce pouvoir heureux n'appartient-il qu'à nous ?  
Je tourne vers les cieux ma course vagabonde ;  
Là mon œil voit errer le grand flambeau du monde ;  
D'un éclat emprunté brillant autour de lui,  
Les astres de sa cour lui prêtent leur appui.  
De là je redescends sur cette pauvre terre,  
Et dis à tous ces fous qui se livrent la guerre  
Pour des systèmes vains et de plus vains projets :  
« La royauté n'est pas le malheur des sujets ;  
» Elle préside au ciel comme aux lieux où nous sommes,  
« Et gouverne à la fois les astres et les hommes. »  
Ainsi l'esprit voyage ; ainsi rêvant tout bas,  
J'arrive d'une fleur au destin des Etats :

Tant chaque idée entraîne une suite nombreuse !  
 Voyez ces longs canaux , retraite ténébreuse  
 Des esprits sulfureux qui , prêts à s'allumer ,  
 N'attendent que la main qui va les enflammer :  
 De cet amas dormant de nitre et de bitume ,  
 Qu'une étincelle approche , un feu soudain s'allume ;  
 Il court de tube en tube , erre de tous côtés ,  
 Fait éclore , en passant , mille objets enchantés ;  
 C'est un fleuve de feu , c'est un dragon superbe ;  
 Ici tourne un soleil , là s'élance une grêle ;  
 Des astres inconnus peuplent le firmament :  
 Une étincelle a fait ce vaste embrasement !

J'oserois reprendre un seul vers dans ce charmant morceau ; c'est celui-ci : *Mais ce pouvoir heureux n'appartient-il qu'à nous ?* L'expression en est vague , et il ne se lie pas assez clairement avec ce qui précède et ce qui suit. La comparaison du feu d'artifice est au-dessus de tout éloge. Elle est aussi ingénieuse qu'exacte et parfaitement rendue dans tous ses détails.

Dans le cinquième chant , le poète caractérise le beau idéal par une heureuse fiction :

Il est entre la terre et la voûte des cieux ,  
 Un sanctuaire auguste où le maître des dieux  
 A déposé les plans de ses vastes ouvrages ,  
 Des mondes qu'il médite , immortelles images.  
 L'Imagination , avec une clef d'or ,  
 Seule a le droit d'ouvrir ce céleste trésor.  
 C'est là que , sur un trône éclatant de lumière ,  
 Réside le beauté dans sa source première ;  
 Non point avec ces traits , foibles , décolorés ,  
 Que lui prêtent ici nos sens dégénérés ,  
 Que le temps affoiblit , que l'ignorance altère ,  
 Ou qu'enfin dénature un mélange adultère ;  
 Mais vierge , mais gardant toute sa pureté ,  
 Et toute empreinte encor de la Divinité.

C'est peu de louer ici la beauté des vers ; il faut admirer encore cette belle allégorie du sanctuaire où Dieu a déposé le plan de ses ouvrages , et que l'Imagination a le droit d'ouvrir. Cette conception vraiment Homérique n'appartient ni à l'esprit , ni au talent ; c'est le génie seul qui l'a trouvée.

On va voir maintenant comment M. Delille sait colorer les tableaux qu'il présente à l'imagination du lecteur :

. . . . . Au pied d'un arbre , où d'une lampe sombre  
 La livide clarté luit et tremble dans l'ombre ,  
 Tout bas , dans un sinistre et lugubre appareil ,  
 Le meurtre vient tenir son horrible conseil.  
 Encor teinte de sang , cette horde cruelle  
 Vient de se partager sa conquête nouvelle.  
 Prêts à servir leur rage , autour d'eux sont épars  
 Les tubes meurtriers , les glaives , les poignards ,  
 Et le levier robuste , et l'échelle perfide  
 Qui doit favoriser leur approche homicide.  
 Ils consultent ; leur cœur tressaille au moindre vent  
 Qui fait frémir près d'eux le feuillage mouvant.  
 J'écoute leurs projets de sang et de ruine :  
 Leur parole menace , et leur geste assassine.  
 Quel mortel proscriera le conseil redouté ?  
 La victime est choisie , et l'arrêt est porté.  
 Ils partent. Dieu ! sauvez le père de famille ,  
 Ses enfans adorés , sa jeune et tendre fille ,  
 Que mon ami sur-tout se dérobe à leurs yeux ,  
 Et ne se trouve pas sur leur passage affreux !

Comme la terreur respire dans cette peinture , et que ce mouvement sur-tout est admirable ! *Dieux ! sauvez le père de famille.... ! Que mon ami sur-tout se dérobe à leurs yeux !* Le poète voit les brigands , il entend leurs cruels desseins , il est effrayé de l'image qu'il vient de tracer lui-même : pareil au sculpteur de la fable , qui trembloit devant le Jupiter que son ciseau venoit d'animer. Quand on sait entrer ainsi dans la situation qu'on a créée soi-même , on est digne d'être le poète de l'Imagination.

C'est sur-tout ce grand talent de peindre qui fait le charme des vers de M. Delille. On n'en finiroit pas s'il falloit seulement citer tous les tableaux sombres , gracieux , terribles , magnifiques , et toujours attachans , qui se succèdent les uns aux autres. A tout moment ce sont des observations fines et délicates , des expressions frappantes de vérité. Le lecteur étonné reconnoît dans ces peintures des émotions qu'il a éprouvées vingt fois , et dont il n'avoit jamais songé à se ren-

dre compte. C'est encore une chose prodigieuse que la facilité avec laquelle le poète prend les tons les plus opposés. Là, son style a toute la pompe, toute l'élévation de l'ode ou de l'épique : ici il cause familièrement avec son lecteur ; et c'est avec tant de facilité et de grace, qu'on diroit que les vers sont sa langue naturelle.

Toutefois, quelque remarquables que soient les morceaux que nous venons de citer, il faut convenir qu'ils ne doivent pas étonner dans un ouvrage de M. Delille. Mais un genre de beautés qu'on ne s'attendoit peut-être pas à y trouver, ce sont des épisodes épiques où le cœur est ému par les situations les plus pathétiques ou les plus terribles. Les autres poèmes de l'auteur n'offroient rien dans ce genre, et la critique avoit profité de cette circonstance pour lui refuser le génie qui crée des scènes dramatiques et passionnées, et la sensibilité vive et profonde qui fait verser des larmes. Les épisodes du poème de *l'Imagination* répondront à cette assertion, et feront regretter que l'auteur n'ait pas orné ses premières productions d'un genre de beautés supérieur, auquel il sait atteindre quand il veut. Je ne parle pas ici de l'épisode qui termine le premier chant. Quoiqu'il offre de beaux vers, il inspire peu d'intérêt, et sur-tout il a le grand défaut de n'avoir aucun rapport ni avec *l'Imagination*, ni même avec ce qui le précède. Pour toutes ces raisons, j'oserois conseiller à l'auteur de le supprimer dans les éditions suivantes. Il n'en est pas ainsi de celui qui termine le poème. C'est l'histoire d'une jeune Espagnole, qui, coupable d'un parricide, traîne en tous lieux ses remords et son désespoir, jusqu'au moment où un vénérable pasteur reçoit l'aveu de son crime, et lui apprend que son repentir peut encore lui en obtenir le pardon. J'entrerois dans de plus grands détails sur ce morceau touchant, si je ne me proposois pas de parler de deux autres épisodes que je lui crois encore supérieurs.

L'un termine le second chant. Le poète l'a fondé sur une anecdote connue, qui entroit parfaitement dans son sujet ; il y a ajouté les plus heureux développemens, et il en a fait un vrai chef-d'œuvre de sensibilité et de grace. Je vais citer de

### 318 MERCURE DE FRANCE;

préférence les vers propres à justifier cet éloge. Voici comme il peint une de ces pieuses sœurs que la religion appelle dans les hospices, pour les y consacrer au service des malades :

Dans ses traits ingénus respiroit la candeur ;  
Son front se coloroit d'une aimable pudeur ;  
Tout en elle étoit calme ; un sentiment modeste  
Régloit son air , sa voix , sa parole , son geste ;  
Ses yeux d'où sa pensée à peine osoit sortir ,  
N'exprimoient rien encore , et faisoient tout sentir.  
On eût dit qu'en secret sa douce indifférence  
D'un ascendant suprême attendoit la puissance :  
Tel ce chef-d'œuvre heureux de l'amour et des arts ,  
La jeune Galatée, encharmoit les regards ,  
Lorsqu'essayant la vie et son ame naissante ,  
N'étant déjà plus marbre et pas encore amante ,  
Entr'ouvrant par degrés ses paupières au jour ,  
Pour achever de vivre elle attendoit l'amour.

Ce n'est point un commentaire qui apprend à sentir le charme d'un pareil portrait. Tout ce qu'on peut faire remarquer, c'est que les traits qui le composent sont aussi nouveaux qu'enchantés. Un jeune homme, appelé Volnis, d'une naissance distinguée, mais loin de tout secours, est recueilli mourant dans l'hospice. Les soins d'Azélie (c'est le nom que le poète donne à la jeune sœur), le rappellent à la vie. Il devient éperdument amoureux de sa bienfaitrice ; il l'épouse, et l'emmène dans une terre dont il est possesseur. Rien de plus riant que le tableau de sa convalescence ; rien de plus passionné que les discours qu'il tient à Azélie :

Les beaux jours renaissent, la terre étoit plus belle ;  
Le fortuné Volnis s'embellissoit comme elle,  
Et goûtoit, retiré dans un riant séjour ,  
Le repos, la santé, le printemps et l'amour.  
Que renaître au printemps est un charme suprême !  
Mais combien les beaux jours sont plus beaux quand on aime !  
Tous deux savoyent jouir de ces charmes touchans :  
Le véritable amour se plaît toujours aux champs.  
Vois-tu, disoit Volnis, ces fleurs, cette verdure ?  
Du ruisseau libre enfin entends-tu le murmure ?  
Tout renaît au printemps, tout se ranime : et moi,  
Dans mes beaux jours, hélas ! j'étois flétri sans toi.

Cependant Azélie tombe bientôt après dans une maladie de langueur; elle dépérit de jour en jour; et malgré les soins de son époux,

. . . . . Des ames la plus belle  
S'exhala doucement de ce corps digne d'elle :  
Comme au gré d'un feu pur s'exhale vers les cieux  
D'un beau vase d'albâtre un parfum précieux.

La raison du malheureux Volnis s'égare; il croit toujours voir celle qu'il a perdu; rien ne peut lui ôter cette illusion, et l'amitié s'efforce en vain de l'en distraire, lorsqu'enfin un hasard singulier donne l'espérance d'adoucir ses malheurs :

Une jeune beauté d'une grace accomplie,  
( Dieux ! comment pûtes-vous faire une autre Azélie ? )  
De celle qui n'est plus intéressant portrait,  
De cet objet charmant rappeloit chaque trait.  
C'étoit son doux maintien, son aimable indolence,  
Le charme de sa voix, celui de son silence ;  
On croyoit voir son air, son visage, ses yeux :  
Deux gouttes de rosée ou du nectar des dieux,  
Deux matins du printemps, deux des plus fraîches roses,  
Sur une même tige, à la même heure écloses,  
Se ressembleroient moins.

Quelle grace touchante dans ces derniers vers ! Et qui eût cru que la poésie pût ainsi embellir une manière de parler triviale pour exprimer la ressemblance exacte de deux objets ? Je bornerai là mes citations. Tout le monde conçoit la fin de l'histoire. La vue de ce nouvel objet ne peut tromper le malheureux jeune homme. Il compare un moment ce qu'il voit à ce qu'il croit voir, et il s'écrie : « Elles sont deux ! »

L'autre épisode dont il me reste à parler termine le quatrième chant, l'un des plus beaux du poëme. La scène se passe dans les catacombes de Rome. Un jeune artiste pressé du désir de tout connoître, veut y descendre. Un flambeau d'une main, un fil de l'autre, il se confie à ces voûtes souterraines. Bientôt des vases, des débris d'antiquité frappent sa vue et l'attirent dans un réduit écarté. Il les saisit, il veut poursuivre sa route; il a perdu le fil qui le guidait. La terreur le trouble; il cherche, il s'éloigne, il revient, il s'égare encore davan-

âge. Dix heures se sont passées depuis qu'il est errant dans ces lieux d'effroi. Le flambeau qui le guide ne jette plus qu'un reste de clarté ; il se ranime un moment : enfin il s'éteint pour toujours. Pour peindre la situation où se trouve alors cet infortuné, M. Delille invoque le Dante :

O toi, qui d'Ugolin traças l'affreux tableau,  
 Terrible Dante, viens, prête-moi ton pinceau,  
 Prête-moi tes couleurs ; peins dans ces noirs dédales,  
 Dans la profonde horreur des ombres sépulcrales,  
 Ce malheureux qui compte un siècle par instant,  
 Seul . . . ah ! les malheureux ne sont pas seuls long-temps.  
 L'Imagination, de fantômes funèbres  
 Peuple leur solitude et remplit leurs ténèbres.  
 L'infortuné déjà voit cent spectres hideux,  
 Le délire brûlant, le désespoir affreux,  
 La mort. . . non cette mort qui plait à la victoire,  
 Qui vole avec la foudre et qui pare la gloire,  
 Mais lente, mais horrible, et traînant par la main  
 La faim qui se déchire et se ronge le sein.  
 Son sang, à ces pensers s'arrête dans ses veines.  
 Et quels regrets touchans viennent aigrir ses peines ?  
 Ses parens, ses amis, qu'il ne reverra plus !  
 Et ces nobles travaux qu'il laissa suspendus ;  
 Ces travaux qui devoient illustrer sa mémoire,  
 Qui donnoient le bonheur et promettoient la gloire !  
 Et celle dont l'amour, celle dont le souris  
 Fut son plus doux éloge et son plus digne prix !  
 Quelques pleurs, de ses yeux, coulent à cette image,  
 Versés par le regret et séchés par la rage.  
 Cependant il espère ; il pense quelquefois  
 Entrevoir des clartés, distinguer une voix.  
 Il regarde, il écoute. Hélas ! dans l'ombre immense,  
 Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

Rien de plus énergique que ce dernier vers ; il rappelle *les ténèbres visibles* de Milton. Comme il étoit connu avant la publication du poëme, plusieurs personnes l'avoient déjà condamné comme étant d'une excessive hardiesse, et j'avoue que moi-même je n'étois pas éloigné de cet avis. Je pense différemment depuis que je le vois à sa place ; et il me paroît inspiré par la situation. Je suis persuadé qu'on se rangera à cette opinion, si on lit ce morceau devant quelqu'un à qui il soit

soit tout-à-fait inconnu , et qui n'ait pas la prétention de peser les mots et les syllabes. On verra qu'il demeurera frappé de la vérité de cette effrayante peinture ; mais que son être choqué du trait qui la termine , il ne remarquera seulement pas l'étonnante hardiesse de l'expression. Une pareille épreuve me paroît décisive en faveur des alliances de mots bizarres. Il faut pour que le goût les approuve , qu'elles soient nécessaires : elle doivent sur-tout être si artistement entourées, que leur nouveauté échappe aux lecteurs peu accoutumés à réfléchir sur les secrets du style. Ceux qui se plaisent à forger des expressions singulières , à les jeter au hasard dans leurs vers , quand l'expression simple se présente d'elle-même pour rendre leur pensée , deviennent burlesques au lieu d'être énergiques. Cette remarque s'appliqueroit à merveille à plus d'un poète fameux qui se croiroit trivial s'il parloit la langue de Racine , et qui à force de génie est devenu barbare.

Le poète continue ; il peint le jeune infortuné près d'expirer dans les convulsions du désespoir :

Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve ;  
 Il se lève , il retombe et soudain se relève ,  
 Se traîne quelquefois sur de vieux ossemens ,  
 De la mort qu'il veut fuir horribles monumens !  
 Quand tout-à-coup son pied trouve un léger obstacle :  
 Il y porte la main. O surprise ! ô miracle !  
 Il sent, il reconnoît le fil qu'il a perdu !  
 Et de joie et d'espoir il tressaille éperdu.  
**Ce fil libérateur , il le baise , il l'adore ,**  
**Il s'en assure ; il craint qu'il ne s'échappe encore.**

On a remarqué cette expression, *il l'adore* Elle seroit ridiculement outrée partout ailleurs ; elle n'en est que plus belle où elle est placée.

Il veut le suivre , il veut revoir l'éclat du jour.  
 Je ne sais quel instinct l'arrête en ce séjour.  
 A l'abri du danger , son ame encor tremblante  
 Veut jouir de ces lieux et de son épouvante.  
 A leur aspect lugubre il éprouve en son cœur  
 Un plaisir agité d'un reste de terreur.

Il n'est personne qui ne soit frappé de la vérité du sentiment exprimé dans ces vers. Il est si naturel, que chacun

Pense d'abord que s'il avoit eu à peindre cette situation, il ne l'auroit pas laissé échapper : tant le vrai beau est toujours simple. Il n'appartient qu'au génie de le trouver ; mais il le présente d'une manière si naturelle et si vraie, qu'on s'étonne toujours de ne l'avoir pas découvert avant lui.

Enfin, tenant en main son conducteur fidèle,  
 Il part, il vole aux lieux où la clarté l'appelle.  
 Dieux ! quel ravissement, quand il revoit les cieus  
 Qu'il croyoit pour jamais éclipsés à ses yeux !  
 Avec quel doux transport il promène sa vue  
 Sur leur majestueuse et brillante étendue !  
 La cité, le hameau, la verdure, les bois,  
 Semblent s'offrir à lui pour la première fois ;  
 Et rempli d'une joie inconnue et profonde,  
 Son cœur croit assister au premier jour du monde.

Ces beaux vers, qui expriment si bien les sensations d'un homme échappé à un danger sans espoir, et qui semble renaître à la vie, terminent de la manière la plus heureuse, l'un des beaux morceaux de la poésie française, et qui suffiroit lui seul pour sauver à jamais de l'oubli le poème de l'Imagination.

Après avoir rendu hommage à tant de beautés, je pourrais facilement mêler la critique à l'éloge. On sent bien que dans un ouvrage d'aussi longue haleine, il doit se trouver plus d'un vers sur lequel il seroit facile de faire des observations plus ou moins justes. Mais des fautes de détails, des négligences, des incorrections, des vers foibles, quelques-uns même que le goût condamne, ne prouvent rien contre le mérite d'un grand ouvrage. Assez de critiques prendront soin de relever ces petites fautes : j'aime mieux me joindre ici à tous les amis des lettres, pour féliciter M. Delille d'une production digne de la haute renommée dont il jouit, et des beaux temps de la littérature. Hélas ! il est une des dernières colonnes sur lesquelles s'appuie encore cette littérature si long-temps florissante. Au milieu de cette langueur presque universelle qui lui fait craindre une stérilité complète, la vieillesse laborieuse de ce poète célèbre, lui promet encore des fruits qui honoreront une maturité vigoureuse et féconde. Tel est cependant l'écrivain dont une critique exagérée s'est efforcée tant de fois de rabaisser les productions, craignant sans doute que la

France pût encore s'applaudir d'un grand poète. Dans ce dessein, elle a suivi cette méthode, aussi facile qu'injuste, d'attaquer isolément chacun de ses vers, de disputer sur chaque hémistiche, de relever des défauts réels, si l'on veut, mais en se gardant bien de dire un mot des beautés qui les ont fait oublier. Le temps d'être juste est enfin arrivé : pourqu'oi craindrait-on de devancer le jugement de la postérité, en faveur d'un vieillard honoré par tant de succès ? Ne doutons point que cette postérité, qui ne connoît pas l'envie, ne le regarde comme le seul poète qui, depuis la mort de Voltaire, ait mérité, sous plus d'un rapport, d'être comparé à nos plus grands maîtres. Elle lui tiendra compte d'avoir le premier fait descendre la poésie, sans la dégrader, aux plus petits détails de la vie champêtre ; de l'avoir forcée à prononcer tant de mots que jusqu'à lui elle avoit orgueilleusement dédaignés. Elle aimera à applaudir en lui l'alliance des qualités qui concilient l'estime avec les talens qui commandent l'admiration ; elle n'oubliera pas sur-tout, que dans un temps où toutes les mains prétendoient toucher les ressorts des Etats, M. Delille ne voulut jamais être que poète ; que lorsque le silence même de l'homme de bien étoit imputé à crime, il osa défendre en beaux vers les dogmes conservateurs de la société ; et qu'enfin, au moment où plus d'un littérateur célèbre eut à rougir de tant d'imprudences, sinon dans sa conduite, du moins dans ses opinions, lui, presque seul, n'eut pas une erreur à abjurer, pas un vers à désavouer ou même à justifier.

Qu'il me soit permis, en finissant cet article, de me féliciter d'avoir pu rendre cette justice à un poète à qui j'ai dû tant d'heures agréables. L'hommage d'une voix inconnue à peu de droits sans doute à le flatter ; mais s'il trouve peu de plaisir à le recevoir, j'en trouve un véritable à le lui rendre. Ce que je dis ici n'étonnera pas ceux qui aiment les lettres, car il n'en est pas un qui ne sente de la reconnaissance, et presque de la tendresse, pour les hommes rares qui lui ont fait souvent éprouver les jouissances qu'ils préfèrent à toutes les autres, en leur procurant ces émotions délicieuses que la belle poésie sait donner.

C.

## V A R I E T E S.

## LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— La Comédie Française a repris, à la fin de la semaine dernière, *Coriolan*, tragédie de M. de La Harpe. Si rien n'est plus connu que le sujet de cette pièce, rien aussi n'est plus généralement senti que l'impossibilité de le renfermer dans les bornes de l'art dramatique. Les efforts impuissans d'une foule d'auteurs, depuis Hardi et Chapoton, qui firent représenter un *Coriolan*, l'un en 1607, le second en 1638, jusqu'à MM. Gudin et de La Harpe; et plus que tous ces exemples peut-être, le refus de Voltaire de traiter ce sujet qui suivant lui n'offre qu'une scène, tout prouve que si le caractère de ce fier Romain est éminemment tragique, aucun des événemens de sa vie ne peut fournir le sujet d'une tragédie intéressante et conforme aux règles. Les argumens par lesquels M. de La Harpe a essayé de justifier la violation de l'unité de lieu et de l'unité de temps, démontrent seulement jusqu'à quel point l'esprit le plus droit peut s'égarer quand il juge ses propres ouvrages.

Comment ne pas voir, en effet, que si, non content de ne pas s'astreindre à sortir d'un palais, d'un camp, etc., on peut encore, sans violer la loi de l'unité, sortir d'une ville, qui ne sent, dis-je, que cette loi est illusoire, et que les Anglais, les Espagnols et les Allemands ont bien fait de n'être pas si *timides* et de franchir les mers? Qui ne sent que cette loi est encore violée, lorsque la scène se passe dans un lieu où il est matériellement impossible qu'elle se soit passée? Qui ne sent que l'unité de temps n'est pas davantage respectée, lorsqu'on entasse dans l'espace d'un jour des événemens qui exigent au moins une année? Je le demande à ceux même qui se prêtent le plus facilement aux illusions du théâtre, comment concevoir que, dans le temps accordé au poète par les législateurs de l'art ou plutôt par le bon sens, *Coriolan*

soit accusé devant le peuple, condamné, qu'il se réfugie dans le camp des Volsques, obtienne le commandement de leur armée, gagne une bataille, reçoive deux députations, celle de Volumnius et celle de sa mère, se laisse fléchir, et enfin soit assassiné par les Volsques? Et remarquez que, dans ces incidens si pressés, il y en a qui s'excluent mutuellement. Telles sont l'accusation et le jugement de Coriolan, pendant que l'ennemi est aux portes de Rome. Le spectateur le moins instruit sait qu'il n'y a pas dans l'Histoire Romaine un seul exemple d'un mouvement populaire pareil à celui dont Coriolan fut la victime, qui n'ait été arrêté par la présence de l'ennemi. L'approche des Volsques eut infailliblement fait taire les Sicinius et les Brutus.

*Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.*

Mais dans cette tragédie tout est faux: incidens, caractères, style. Le Coriolan de M. de La Harpe n'est pas celui de l'histoire; et malheureusement le grand acteur qui a joué ce rôle s'est si bien pénétré de l'esprit de l'auteur, qu'il a complètement défiguré le personnage. Je sais que cet avis ne paroît pas être celui du public, qui a redemandé Talma après les deux premières représentations. Les journalistes lui ont prodigué les plus grands éloges; quelques-uns même ont été jusqu'à dire que ce rôle lui faisoit encore plus d'honneur que celui de Manlius. Certes l'éloge ne pouvoit aller plus loin. Cependant il est facile de prouver à l'acteur lui-même qu'il s'est trompé, précisément parce qu'il donne à Coriolan la même physionomie qu'il avoit si heureusement donnée à Manlius.

En effet, il ne fut jamais deux caractères plus opposés. L'un est un patricien fier de sa naissance et de ses services personnels, jaloux des prétentions, ou plutôt des droits de son ordre; incapable de fléchir, colère et vindicatif à l'excès, et se croyant, sans nulle comparaison, le premier des Romains. Le second, au contraire, veut s'appuyer du peuple pour se venger des patriciens; il est envieux de Camille, dont il ne peut supporter la gloire; enfin, c'est un conspirateur. Le premier est innocent, et le second coupable. N'est-ce donc point se tromper étrangement que de donner au noble vainqueur de

Corioles cet air concentré, sombre, qui convient si bien à un homme que d'odieuses passions ont réduit à conspirer contre le gouvernement de son pays? N'est-ce pas se tromper étrangement que de le faire rentrer sur la scène après sa condamnation, les yeux fixés sur la terre, les bras croisés sur la poitrine, avec cette préoccupation profonde qui fait trembler tous les spectateurs dans la scène de Manlius avec Servilius?

« Le seul Coriolan, dit l'abbé de Vertot, d'après les » historiens de l'antiquité, le seul Coriolan, insensible en » apparence à sa disgrâce, sortit de l'assemblée avec la même » tranquillité que s'il eût été absous : il fut d'abord à sa mai- » son, où il trouva sa mère appelée Véturie, et Volumnie » sa femme, tout en larmes, et dans les premiers transports » de leur affliction ; il les exhorta en peu de paroles à sou- » tenir ce coup de la fortune avec fermeté ; et après leur avoir » recommandé ses enfans encore jeunes, il sortit subitement » de sa maison et de Rome, seul, et sans vouloir être accom- » pagné par aucun de ses amis, ni suivi par ses domestiques » et ses esclaves. Quelques patriciens et quelques jeunes » serviteurs l'accompagnèrent jusqu'aux portes de la ville, » mais sans qu'il lui échappât aucune plainte. Il se sépara » d'eux sans leur faire, ni remerciement pour le passé, ni » prière pour l'avenir. »

Maintenant, je le demande à Talma lui-même, ai-je tort de penser que, particulièrement dans cette scène des adieux, il a méconnu l'esprit de son rôle ; et, lorsqu'après être rentré sur le théâtre d'une manière aussi fautive, il le quitte en prononçant, avec un accent plus convenable à Othello qu'à Coriolan, ces mots : *Adieu, Rome ; je pars.....* les applaudissemens qu'on lui prodigue lui paroissent-ils bien mérités? Je sais que la faute n'en est pas à lui seul, et que l'auteur est loin d'avoir donné à cette scène son véritable développement. Me permettra-t-on de le prouver, en opposant à notre Quintilien un poète barbare, qui, *moins timide* que M. de La Harpe, ne s'est pas contenté d'enfreindre un peu les lois d'un art qu'il ne connoissoit pas, mais qui tout simplement a mis en tragédie la vie entière de Coriolan, et transporte le spectateur, non pas seulement dans l'intervalle d'un acte à un autre

mais à chaque scène, de Rome à Corioles, de Corioles à Rome, de Rome à Antium, etc.

Pour terme de comparaison, je choisis d'autant plus volontiers la scène des adieux, que l'auteur français s'en applaudit beaucoup lui-même dans sa préface.

V E T U R I E.

Quels sont les lieux, hélas, où ton malheur t'exile ?

C O R I O L A N.

Eh, qu'importe aux Romains quel sera mon asile !  
Ne sont-ils pas contents si je sors de leurs murs ?

V E T U R I E.

Tout asile est égal à des destins obscurs ;  
Mais toi, si renommé par l'éclat de tes armes,  
Ce grand nom qui te suit ajoute à mes alarmes.  
Parle : as-tu fait le choix d'un refuge assuré ? ...  
Tu ne me réponds rien ?

C O R I O L A N.

Peut-être je pourrai  
Trouver quelque demeure ouverte à l'infortune,  
Où la vertu du moins ne soit pas importune.  
Je m'en remets aux Dieux qui conduiront mes pas,  
Vous, si vous m'en croyez, ne vous informez pas  
Du sort d'un exilé, qui n'a plus de patrie. ...  
Je recommande au ciel les jours de Veturie. ...  
Mon ami... vous, ma mère... oubliez-moi tous deux,  
Et de Coriolan recevez les adieux.

V E T U R I E.

Quoi, malgré la rigueur de cet arrêt funeste,  
Ne peux-tu....

C O R I O L A N.

De ce jour on m'a donné le reste.  
Qu'importe un vain délai pour le sort qui m'attend ?  
Je dois sortir de Rome, et j'en sors à l'instant.

V E T U R I E.

Sans suite, sans secours, sans ressource certaine !

C O R I O L A N.

Non, je ne veux de Rome emporter que sa haine :  
Sa haine me suffit.

V E T U R I E.

Qu'au moins jusqu'aux remparts  
J'accompagne tes pas ; que mes derniers regards....

C O R I O L A N.

Ah, demeure ! Songe qu'une foule égarée,  
D'un triomphe odieux est encore enivrée.  
Pensez-vous qu'aujourd'hui leur insolent orgueil  
Épargne Veturie et respecte son deuil ?  
Voulez-vous, dans l'ivresse où ce peuple est en proie,

## 328 MERCURE DE FRANCE,

Exposer vos douleurs en spectacle à la joie ?  
C'est trop... Adieu, ma mère...; adieu, Volumnius...  
Adieu, Rome... Je pars.

Écoutez Shakespeare. La scène est aux portes de Rome.  
VOLUMNIE, VIRGILIE, ( ce sont les noms que le poète, d'après  
Plutarque, donne à la mère et à la femme de Coriolan ),  
Les sénateurs MÉNÉNIUS et COMINIUS, suivis de tous les jeunes  
patriciens, accompagnent Coriolan, et le conduisent triste-  
ment aux portes de la ville.

CORIOLAN.

Allons, arrêtez vos larmes : abrégeons nos adieux ; le monstre à cent  
têtes me poursuit et me pousse hors de ses murs. Quoi ! ma mère, où est  
votre ancien courage ? Vous aviez coutume de me dire que l'excès du mal-  
heur étoit l'épreuve des grands caractères ; que les hommes vulgaires pou-  
voient supporter des infortunes vulgaires ; que dans une mer calme, tous  
les pilotes paroissent maîtres dans l'art de manœuvrer ; mais que les coups  
de la fortune, quand elle les frappe au cœur, pour être parés avec grâce  
et dignité, demandent une rare et noble adresse. Vous ne vous laissez  
point de nourrir mon âme de leçons et de principes faits pour la rendre  
invincible.

VIRGILIE,

O ciel ! ô ciel !

CORIOLAN.

Femme, je te conjure. . . .

VOLUMNIE.

Que la peste se répande dans tous les ateliers de Rome, et ensevelisse tous  
les travaux !

CORIOLAN.

Quoi ! ils vont m'aimer dès qu'ils m'auront perdu ! Allons, ma mère,  
rappelez les sentimens qui vous inspiroient, lorsque vous me disiez quel-  
quefois que si vous eussiez été l'épouse d'Hercule, vous vous seriez chargée  
du soin de six de ses travaux, pour épargner à votre époux la moitié de  
ses fatigues. — Cominius, point de faiblesse. Adieu, ma femme, adieu,  
ma mère, adieu, consolez-vous : je ne suis pas sans ressource.

( A Ménénus. )

Toi, bon vieillard, fidèle Ménénus, tes pleurs sont plus âpres que ceux  
d'un jeune homme ; ils blessent tes yeux. Toi, jadis mon général, je t'ai  
connu dans la guerre un visage inaltérable ; et tu as tant vu de ces spec-  
tacles qui endurcissent le cœur ! Dis à ces femmes éplorées, que c'est une  
égale folie de gémir, comme de rire d'un revers inévitable. — Ma mère,  
je vous ai souvent ouï dire que mes hasards ont toujours fait votre joie ;  
restez bien persuadée d'une chose : c'est que si je m'en vais seul, comme  
un lion solitaire, votre fils ou passera la renommée vulgaire, ou tombera  
surpris dans les pièges de la ruse et de la fraude.

VOLUMNIE.

Mon fils, le premier des mortels, où veux-tu aller ? Permits que le  
digne Cominius t'accompagne quelque temps ; arrête avec lui une  
marche certaine, plutôt que d'aller errant t'exposer à tous les hasards qui  
s'éleveront sous tes pas dans ta route vagabonde.

C O R I O L A N .

O Dieux !

C O M I N I U S .

Je t'accompagnerai pendant un mois; nous déterminerons ensemble le lieu où tu dois fixer ton séjour, afin que tu puisses recevoir de nos nouvelles, et nous des tiennes. Alors, si le temps fait sortir du sein de l'avenir un événement qui prépare ton rappel, nous n'aurons pas l'univers entier à parcourir pour trouver un seul homme, au risque encore de perdre l'avantage d'un moment de chaleur, que refroidissent toujours l'éloignement et la longue absence de l'homme nécessaire.

C O R I O L A N à *Cominius*.

Adieu, et vis en paix : tu es chargé d'années, et trop rassasié des travaux de la guerre pour venir encore courir les hasards avec un homme dont toutes les forces sont entières. Accompane-moi seulement jus qu'aux portes de Rome. — Venez, ma tendre épouse! et vous, ô mère chérie! et nous, mes nobles et vrais amis! et lorsque je serai hors des murs, faites-moi vos adieux, et quittez-moi le sourire sur les lèvres. Je vous prie, venez. Tant que je serai debout sur la surface de la terre, vous entendrez toujours parler de moi, et vous n'apprendrez jamais rien qui démente ce que j'ai été jusqu'à ce jour.

M É N É N I U S .

Jamais l'oreille humaine n'a rien ouï de plus noble. Allons, séchons nos pleurs. — Ah! si je pouvais arracher à ces bras et à ces jambes affaiblis par l'âge seulement sept années, j'en atteste les Dieux : je te suivrais par tout.

C O R I O L A N .

Donne-moi ta main.

*( Ils sortent. )*

Sans doute il y a encore, dans cette scène, des traits que le goût réproouve; mais aussi, si je ne me trompe, on y trouve quelques-unes de ces beautés qui, suivant l'ingénieuse expression de Voltaire, ont gâté le goût des Anglais. Le poète barbare y fait entendre quelques accens auxquels il n'étoit pas donné à M. de La Harpe de s'élever, quelque soit d'ailleurs son extrême mérite.

Puisqu'on nous voici en pleine barbarie, ce qui assurément ne nous arrive pas souvent, je propose aux lecteurs du *Mercur*, une débauche complète; et je vais leur mettre sous les yeux une autre scène de Shakespeare, tirée de la même pièce. Ici, le poète est sans modèle et sans objet de comparaison : une pareille scène n'est point dans les limites de l'art, et on en conçoit à peine la représentation. Cependant, on ne considérera pas sans plaisir ce tableau si vrai des scènes du Forum, qui paroissent quelquefois si brillantes sous le pinceau flatteur de Tite-Live. Avant notre révolution, Shakespeare nous eût paru

### 330 MERCURE DE FRANCE,

un profanateur : aujourd'hui il nous paroîtra, non point assurément un grand poète tragique, mais un des hommes qui ont le mieux connu, le mieux apprécié les gouvernemens populaires, et un des moralistes qui ont pénétré le plus avant dans les abîmes du cœur humain.

Cette scène est la dernière du troisième acte. Dans la précédente, Coriolan a promis à sa mère de se rendre dans la place publique, pour s'y défendre avec *douceur*. Le théâtre représente le Forum (1)

La scène se passe dans le Forum, d'abord entre les tribuns Brutus (2) et Sicinius.

BRUTUS.

Chargez-le de cette accusation capitale, *qu'il aspire au pouvoir tyrannique*. S'il nous échappe de ce côté, reprochez-lui sa haine contre le peuple, et que les dépoüilles conquises sur les Antiates n'ont jamais été distribuées. (*Un Edile paroît.*) Eh bien, viendra-t-il ?

L'EDILE.

Il vient.

BRUTUS.

Qui l'accompagne ?

L'EDILE.

Le vieux Ménénus et les Sénateurs qui l'ont toujours appuyé de leur crédit.

SICINIUS.

Avez-vous une liste de tous les suffrages dont nous nous sommes assurés, rangés par ordre ?

L'EDILE.

Oui, elle est prête ; la voici.

SICINIUS.

Les avez-vous classés par tribus ?

L'EDILE.

Je l'ai fait.

SICINIUS.

A présent, assemblez le peuple sur cette place ; et lorsqu'ils m'entendront dire : *Il est ainsi ordonné par les droits et l'autorité du peuple*, soit que ce soit la mort, l'amende ou l'exil, qu'alors si je dis, *l'amende*,

(1) Je me suis servi de la traduction de Letourneur, après en avoir vérifié l'exactitude. C'est un éloge que ne mérite pas souvent ce traducteur, et encore moins ses deux coopérateurs.

(2) Junius Brutus. C'étoit un homme turbulent et très-séditieux. Il parloit avec une grande facilité. Son véritable nom étoit Lucius Junius ; mais comme le fondateur de la République s'appeloit L. Junius Brutus, ce factieux pour rendre son nom entièrement conforme à celui du libérateur de la patrie, ajouta Brutus à son ancien nom ; ce qui le rendit, disent les historiens, fort ridicule. Ce bel exemple a trouvé de nos jours de nombreux imitateurs auxquels le ridicule n'a pas manqué non plus.

ils crient *l'amende, l'amende*; si je dis *la mort*, ils crient, *la mort, la mort*, en insistant sur leurs anciens privilèges et sur l'autorité qui leur appartient pour la décision de la cause.

L'ÉDILE.

Je les instruirai.

BRUTUS.

Et dès qu'une fois ils auront commencé leurs clameurs, qu'ils ne cessent plus, jusqu'à ce que le bruit confus de leurs voix force à prononcer l'exécution du décret que les circonstances nous auroit fait porter.

L'ÉDILE.

Tout est entendu.

SICINIUS.

Disposez-les à être tout prêts et bien déterminés à saisir notre décret, dès que nous aurons lâché le mot.

BRUTUS.

All-z, et veillez à tout cela.

(L'Édile sort.)

(A Sicinius.)

Débutez par irriter sa colère; il est accoutumé à l'emporter partout, et à faire triompher son opinion sans contradiction. Une fois mis en courroux, rien ne pourra le ramener à la modération; alors il exhale tout ce qui est dans son cœur; et ce qui est dans son cœur est de concert avec nous pour opérer sa ruine.

CORIOLAN arrive, accompagné de MÉNÉNIUS, COMINUS et autres Sénateurs.)

SICINIUS.

Bon, le voici qui vient.

MÉNÉNIUS à Coriolan.

De la modération, je vous en conjure.

CORIOLAN.

Oui, comme un valet qui, pour la plus vile pièce d'argent, se laisse injurier pendant des heures entières. — Que les Dieux conservent Rome en sûreté; qu'ils placent sur ses sièges de justice des hommes de bien; qu'ils entretiennent l'amour parmi nous; qu'ils remplissent nos vastes temples des signes de la paix, et non pas nos rues des horreurs de la guerre.

PREMIER SÉNATEUR.

Que les Dieux vous exaucent.

MÉNÉNIUS.

Noble et beau souhait!

(L'Édile revient, suivi de la foule des Plébéiens.)

SICINIUS.

Peuple, avancez, approchez.

L'ÉDILE.

Prêtez l'oreille à la voix de vos tribuns; écoutez-les parler. Silence, vous dis-je.

CORIOLAN.

Écoutez-moi parler le premier.

LES DEUX TRIBUNS.

Hé bien, soit, parlez. Hola, silence.

CORIOLAN.

Est-il bien sûr que, passé cette fois, je ne serai plus accusé? Est-ce là que doivent se terminer toutes vos poursuites?

SICINIUS.

Je vous demande, moi, si vous vous soumettez aux suffrages du peuple, si vous reconnoissez ses magistrats, et si vous consentez à subir une censure légale pour toutes les fautes dont vous serez prouvé coupable?

CORIOLAN.

J'y consens.

MÉNÉNIUS.

Voyez, citoyens; il dit qu'il y consent. Considérez quels services militaires il a rendus; souvenez-vous des blessures dont son corps est couvert: il en est sillonné, comme un cimetière hérissé de tombeaux.

CORIOLAN.

Peu de chose, quelques égratignures, quelques cicatrices légères.

MÉNÉNIUS.

Considérez encore que si vous n'entendez pas dans sa bouche le langage poli d'un habitant des villes, vous trouvez en lui tout le caractère d'un guerrier: ne cherchez dans les durs accents de sa voix aucune intention de vous offenser; ce ton, je vous l'ai dit, sied bien dans la bouche d'un soldat. — Plutôt que de le prendre en haine vous devez...

COMINIUS l'interrompt.

Fort bien, fort bien; en voilà assez.

CORIOLAN.

Quelle est la raison pour laquelle, nommé consul par tous les suffrages, on me fait l'affront de m'ôter le consulat l'heure d'après?

SICINIUS.

Répondez-nous.

CORIOLAN.

Parlez donc: oui, vous avez raison, je dois vous répondre.

SICINIUS.

Nous vous accusons d'avoir machiné sourdement, pour déponiller Rome des magistratures établies en faveur du peuple, et d'avoir marché par des voies détournées à la tyrannie; en quoi vous êtes un traître au peuple.

CORIOLAN.

Comment! Moi traître?

MÉNÉNIUS.

Allons, de la modération: votre promesse...

CORIOLAN.

Que les feux des enfers enveloppent le peuple! M'appeler traître au peuple! Toi, insolent tribun, quand tes yeux, tes mains et ta langue pourroient lancer à la fois contre moi chacun dix mille traits, dix mille morts, je te dirois: tu mens; oui, en face, et d'une voix aussi libre, que lorsque je prie les Dieux,

SICINIUS.

Peuple, l'entendez-vous ?

TOUT LE PEUPLE.

A la roche Tarpéienne ! à la roche Tarpéienne !

SICINIUS.

Silence !.... Nous n'avons pas besoin d'intenter contre lui d'autres accusat ons. Ce que vous lui avez vu faire et entendu dire ; son insolence à frapper vos magistrats, à vous charger d'imprécations, à s'opposer à l'exécution des lois par la violence, et à braver ici même ceux dont l'autorité souveraine doit le juger ; tous ces attentats sont d'un genre si criminel, si capital, qu'ils méritent le dernier supplice.

BRUTUS.

Mais en considération des services qu'il a rendus à Rome....

CORIOLAN.

Que parlez-vous de services ?....

BRUTUS.

Je parle de ce que je connois.

CORIOLAN.

Vous ?

MÉNÉNIUS à *Coriolan*.

Est-ce la promesse que vous avez faite à votre mère ?

COMINIUS à *Coriolan*.

Je vous en prie, souvenez-vous....

CORIOLAN.

Je ne me souviens plus de rien. Qu'ils me condamnent à mourir, précipité de la roche Tarpéienne, ou à errer dans l'exil, ou à languir enfermé avec un grain de nourriture par jour, je n'acheterois pas leur merci par un seul mot de complaisance ; et pour tout ce qu'ils pourroient me donner, je ne réprimerois pas mon ressentiment ; non, quand pour l'obtenir il ne faudroit que leur dire bonjour.

SICINIUS.

Pour avoir en différentes occasions, et autant qu'il a été en lui, fait éclater sa haine contre le peuple, cherchant le moyen de le dépouiller de son autorité ; pour avoir tout récemment frappé des coups ennemis, non pas seulement en présence des juges qu'il devoit respecter, mais même sur les officiers chargés de l'exécution de la loi : au nom du peuple, et en vertu du pouvoir que nous avons en qualité de tribuns, nous le bannissons à l'instant même, et le condamnons à ne jamais rentrer dans les portes de Rome, sous peine d'être précipité de la roche Tarpéienne. Au nom du peuple, je déclare que ce jugement sera exécuté.

TOUT LE PEUPLE.

Le jugement sera exécuté, le jugement sera exécuté. Qu'il s'en aille : il est banni. Le jugement sera exécuté.

COMINIUS.

Daignez m'entendre, mes dignes citoyens, mes amis.

SICINIUS.

Il est jugé : il n'y a plus rien à entendre.

COMINIUS.

Laissez-moi parler. J'ai été consul, et je puis montrer sur moi les marques des blessures que j'ai reçues pour Rome de la main de ses ennemis. J'aime le bien de mon pays d'un amour plus tendre, plus respectueux et plus sacré que celui dont j'aime ma vie, ou ma chère épouse, ou le fruit de ses entrailles et de mon sang. — Hé bien, si je vous disois que . . .

SICINIUS.

Nous connaissons vos pièges. Que direz-vous ?

BRUTUS.

Il n'y a plus rien à dire, sinon qu'il est banni comme ennemi du peuple et de sa patrie : le jugement sera exécuté.

TOUT LE PEUPLE.

Le jugement sera exécuté, le jugement sera exécuté.

CORIOLAN.

Vous bruyans et vils animaux, dont j'abhorre les faveurs comme la vapeur contagieuse d'un marais empesté, ou des cadavres privés de sépulture, vous corrompé l'air que je respire ; je vous bannis de moi. Restez dans cette enceinte en proie à votre inquiète inconstance. Qu'à chaque instant de vaines rumeurs vous fassent palpiter d'effroi ; Que vos ennemis, par le seul mouvement de leurs panaches flottans ! vous plongent dans le désespoir ! Conservez toujours le pouvoir de hannir vos défenseurs, jusqu'à ce qu'à la fin votre aveugle stupidité, qui ne voit les maux qu'à l'instant qu'elle les sent, vous laissant seuls avec vos plus grands ennemis, vous mêmes, vous livrent comme des captifs sans courage à quelque nation qui s'empare de vous sans coup férir. Ainsi, dédaignant à cause de vous votre patrie, je lui tourne le dos. — Loin d'ici il reste l'univers.

*(Coriolan sort avec Cominius et autres sénateurs. Le peuple le poursuit de ses huées, en jetant ses bonnets en l'air.)*

L'ÉDILE.

L'ennemi du peuple est parti ; il est parti.

TOUT LE PEUPLE.

Notre ennemi est banni ; il est parti : hou, hou ! . . .

SICINIUS.

Allez ; poursuivez-le jusqu'à ce qu'il soit hors des portes ; suivez-le comme il vous a suivis : vexez-le, accablez-le des humiliations qu'il a méritées. — Donnez-nous une escorte qui nous accompagne dans les rues de Rome.

TOUT LES PEUPLE.

Allons, allons le voir sortir des portes de Rome, allons. Que les Dieux protègent nos braves tribuns ! Allons.

— Mercredi on a donné, sur le théâtre de l'Impératrice, la première représentation d'une comédie en cinq actes et en prose, intitulée : *Un Coup de Fortune, ou les Marionnettes*. C'est une nouvelle production de Picard. Le succès a été complet. L'auteur a été demandé ; et au moment où il a paru,

les applaudissemens les plus vifs ont éclaté dans toutes les parties de la salle. « Oui, dit Gaspard, directeur des Marionnettes, à son ami Marcelin, maître d'école; nous tournons tous comme des girouettes, au gré des passions et des circonstances. Point d'exception: Le sage lui-même s'abandonne, sans le savoir, au mouvement général imprimé à l'épée humaine; et la fortune gouverne le monde à-peu-près comme tu vois que je conduis mes marionnettes. »

La nouvelle comédie est consacrée à prouver la vérité de cet axiome, qui ouvre et termine la pièce. Et l'ami Marcelin, qui est un *philosophe imperturbable*, qui *plaint les riches et méprise les richesses*, étant le principal personnage, en fournit les meilleures preuves. Que si l'on demande comment il se fait qu'un directeur de Marionnettes et un maître d'école de village le prennent si haut, nous répondrons qu'ils ont l'un et l'autre été élevés à *Sainte-Barbe*, et par conséquent *fuit leur philosophie au collège du Plessis*. Mais nous ne voulons point anticiper sur le jugement que nous nous proposons de porter aussitôt que l'impression de l'ouvrage nous permettra de le faire avec parfaite connoissance de cause.

#### MODES du 15 mai.

Les chapeaux de paille jaune, à la *Paméla*, bien évasés, et les capotes blanches de perkale, à passe bien saillante, sont en si grand nombre, qu'à peine reste-t-il quelques autres coiffures à citer. Cependant, chez quelques modistes, il se fait de petits bonnets en organdie, qui ont une touffe par devant, comme les bonnets de lingères; par dessus, un demi-fichu de crêpe, comme les bonnets à la marmotte, et dont la garniture, au lieu d'ourlet, a, sur le bord, une torsade de coton blanc. Dans d'autres magasins, on fait, à l'imitation des capotes oblongues de lingères, des capotes vertes et des capotes grises, les unes et les autres en gros tafetas, et avec des torsades dans les coulisses. Au lieu de tulle, dans beaucoup de magasins, on met sur le bord des capotes ordinaires et sur les chapeaux, des ruches de fleurs. Les pailles blanches se décoment par intervalles, pour former des parquets de rubans. Le blanc mat. le lilas et le rose sont toujours de mode. Il nous a semblé que le rose étoit moins pâle qu'à l'ordinaire. Quelquefois on voit du gros bleu coupé par du blanc mat. Les épis, les coquelicots, les pavots et les roses sont les fleurs les plus communes. On voit, depuis quelques jours, en touffe et couleur de rose, des œillets de la Chine. On porte beaucoup de souliers lacés, en peau couleur de nankin. Avec les manches courtes, les gants, dans le négligé, sont, pour l'ordinaire, à œil de perdrix, en coton. Quelque fichus-canezous ont, sur chaque banche, une pointe qui descend très-bas. Ils sont, comme les autres fichus, garnis en mousseline plissée à petit plis.

L'été n'a point ramené les guêtres de nankin. On voit moins de pantalons que l'année dernière. Les pantalons nouvellement faits ne descendent guère plus bas que le mollet. Les culottes blanches sont d'une étoffe de coton, à côtes. Les habits de drap vert foncé dominent.

## NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 5 mai.

Une agréable nouvelle a été annoncée par le bulletin ci-après, qui a couru parmi les ministres, et dont on a envoyé copie au lord maire, qui l'a fait afficher sur son palais pour en instruire le public.

Bureau de l'amirauté, le 4 mai.

On a reçu, ce matin, des dépêches du vice-amiral sir J. B. Warren, baronet et chevalier du Bain, qui rend compte de la prise du *Marengo*, de 80 canons, ayant 740 hommes d'équipage, commandé par le contre-amiral Linois, et de la *Belle-Poule*, de 40 canons et de 320 hommes d'équipage. Elle a eu lieu le 13 mars après un combat, sous voiles, de quelques heures, avec les vaisseaux de S. M. le *London*, de 98 canons, et l'*Amazone*, de 38.

*London* et *Amazone*, 14 tués, dont deux lieutenans de l'*Amazone*, 26 blessés.

*Marengo* et *Belle-Poule*, 65 tués, 80 blessés.

Le contre-amiral Linois est du nombre des blessés.

Le combat a eu lieu à la hauteur des îles du Cap-Verd.

(Star.)

## P A R I S.

— S. M. a nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur M. Pétiot, conseiller d'état, intendant-général de la Grande-Armée.

— Un décret impérial, du 12 mars dernier, ordonne que les conscrits assez lâches pour se mutiler, dans l'intention de se soustraire au service, seront réunis en compagnie de pionniers. Cette disposition vient d'être appliquée à deux conscrits du département de Seine et Marne, qui n'ont pas rougi de chercher dans cette honteuse ressource le moyen de se dispenser de partager la gloire de leurs camarades. Des ordres sont donnés pour qu'ils soient conduits de brigade en brigade à Aire, où se forme la première de ces compagnies.

— M. Jean-Henri Dupotel, lieutenant du capitaine Lucas sur le vaisseau le *Redoutable*, au combat de Trafalgar, est nommé capitaine de frégate.

— Le corps législatif a terminé sa session le 12 de ce mois.

(No. CCLIII.)  
(SAMEDI 24 MAI 1806.)



---

# MERCURE DE FRANCE.

---

P O È S I E.

---

SONGE DE L'ABBÉ DE RANCÉ,

RACONTÉ PAR LUI A L'UN DE SES RELIGIEUX.

Mes jours ont décliné comme l'ombre du soir;  
Comme l'herbe des champs j'ai vu sécher ma vie;  
Je marche en un sentier qu'on ne doit pas revoir;  
Je suis une vapeur dans l'air évanouie.

Ami, je romps pour toi, peut-être pour mon Dieu,  
Le silence éternel qu'on observe en ce lieu.  
Pour la première fois cette voûte profonde  
S'étonne d'une voix qui mourut pour le monde;  
Mais l'étrange rapport de vos communs malheurs  
M'a donné de parler à qui, sur ses pleurs :  
La gloire de mon Dieu, ton salut, me touche,  
Otent le triple airain qui fermoit cette bouche.  
Ecoute : Hier au soir, méditant cette fin  
Qui de l'homme ici-bas est le commun destin,  
Le sommeil me surprit ici, sur cette pierre.  
A peine ses pavots fermoient-ils ma paupière,  
Celle qui m'abandonna pour un autre univers,  
Celle dont la beauté n'est que poudre et que vers,

X

Celle que je pleurai, soudain m'est apparue.  
 Son front tout glorieux s'élevait sur la nue ;  
 Elle n'avoit plus rien de ses attraits mortels ,  
 Qui , pour m'ôter à Dieu, frappoient mes yeux charnels ;  
 C'étoit elle, mais sainte, et de splendeur vêtue,  
 Rayonnante d'amour, et je l'ai reconnue.

- « Ami, m'a-t-elle dit, tous mes vœux sont remplis ;  
 » Encore quelques jours, tes combats sont finis.  
 » Tes regrets de ma mort, ta fidelle tristesse,  
 » Vers le sentier étroit guidèrent ta jeunesse :  
 » Le présent t'aveugloit, tu perdois l'avenir ;  
 » Dieu nous a séparés, pour nous mieux réunir.  
 » Tu suivois le chemin des enfans de folie ;  
 » Il te falloit ma mort pour te donner la vie :  
 » Le ciel en a pris soin. Que tu dois l'en bénir ?  
 » Il a fini plutôt ce qu'il devoit finir.  
 » En brisant les liens d'une union grossière,  
 » Il prévint les dégoûts, vils enfans de la terre.  
 » Il nous gardoit alors, au prix de mon trépas,  
 » Ces torrens de bonheur qui ne s'épuisent pas.  
 » C'en est fait, l'heure approche, et Rancé va me suivre.  
 » Tu supportas long-temps l'horreur de me survivre.  
 » De ta longue douleur Dieu te paiera le prix.  
 » De quels ravissemens ses élus sont remplis !  
 » Les conçois-tu, Rancé ? Sans toi, je suis heureuse.  
 » Mais bannis une peur au ciel injurieuse ;  
 » Ces retours si secrets vers une antique ardeur,  
 » Qui disputoient ton ame à sa sainte ferveur  
 » (De la fragilité racine indestructible),  
 » Trouvent grace aux regards du juge incorruptible.  
 » Dieu, qui sonde les cœurs, a vu le fond du tien ;  
 » Il a vu ces trésors de l'amour du Chrétien ;  
 » L'orage par la foi devenu plus tranquille,  
 » Le malheur au malheur ouvrant un saint asile,  
 » Et ton cœur appelant, par l'amour consumé,  
 » Tous ces cœurs malheureux pour avoir trop aimé.  
 » Infortunés, en proie à la triste chimère  
 » Qui veut l'amour du ciel dans l'amour de la terre !  
 » Ils ont tourné vers Dieu leurs inutiles jours :  
 » L'homme cesse d'aimer, le ciel aime toujours.  
 » Ah ! vole plein de foi, libre de tes alarmes,  
 » Dans le sein de celui qui échappe tant de larmes.  
 » Ce rival préféré, qui remplit tout mon cœur,  
 » Sans me rassasier, me nourrit de bonheur.

- » Viens encore avec moi, nager dans cette ivresse  
 » Que nous cherchions là-bas, et qui fuyoit sans cesse.  
 » De ta captivité j'apporte la rançon.  
 » La palme que tu vois ouvrira ta prison.  
 » On va dire pour toi le suprême cantique  
 » Qui suit le fils d'Adam vers la demeure antique. »

Mes jours ont décliné comme l'ombre du soir ;  
 Comme l'herbe des champs j'ai vu sécher ma vie ;  
 Je marche en un sentier qu'on ne doit pas revoir ;  
 Je suis une vapeur dans l'air évanouie.

DE CORIOLIS.

## TRADUCTION

DE LA XXIV<sup>e</sup> ODE D'HORACE.

*Quis desiderio sit pudor, etc.*

PEUT-ON pleurer assez une ombre aussi chérie ?  
 Toi, dont la voix préside aux lugubres accens,  
 Noble fille de l'harmonie,  
 Prête-moi, Melpomène, et ta lyre et tes chants !

Accablé sous le poids d'un sommeil effroyable,  
 Quintilius n'est plus !... Naive Vérité,  
 Incorruptible sœur de l'austère Equité,  
 Fidélité sans tache, honneur inaltérable :  
 Où trouver un mortel qui lui soit comparable ?

De tous les gens de bien il mourut regretté :  
 Il le fut encor plus de toi, tendre Virgile !

Aux Dieux, hélas ! ta piété  
 Vainement redemande un dépôt trop fragile.

Rival d'Orphée, en vain, par un charme nouveau,  
 Tu rendrais la forêt à tes accords sensible :  
 Ton art ne pourroit pas rappeler du tombeau  
 Celui que, d'un seul coup de sa verge inflexible,  
 Mercure a mis au rang du funèbre troupeau.

Destin vraiment cruel ! mais s'y soumettre est sage.  
 De la nécessité qui nous maîtrise tous,

La patience et le courage  
 Peuvent seuls amortir les invincibles coups.

RÉVIVALANT.

Y 2

*Errata.* Dans le dernier numéro, article Poésie, après ce vers : *Et sembloient se mêler au murmure des eaux*, on a omis le suivant : *Mes yeux non moins distraits parcouraient ce bocage.* Les guillemets fermés après les mots : *Voyons un peu*, ne doivent être fermés qu'à la fin de la page, après le mot *encens*.

## E N I G M E.

Nous sommes grand nombre de frères,  
 Loin de nos pères, ou nos mères,  
 Logés par troupes dans un bois,  
 D'où nous ne sortons qu'avec peine,  
 Quand nous y sommes une fois,  
 Tant nos corps y sont à la gêne :  
 Nous les avons par le milieu pliés,  
 Et d'une corde tous liés,  
 Ce qui forme entre nous une espèce de chaîne;  
 Cet état, comme on voit, est très-particulier,  
 Et notre emploi l'est encor davantage,  
 C'est d'ôter, d'enlever, que nous faisons métier ;  
 Mais c'est toujours à l'avantage  
 De ceux sur qui nous l'exerçons,  
 Ce qu'ils ne veulent pas, nous le leur enlevons.

## L O G O G R I P H E.

Tu trouveras, pour tout ce qui t'est cher,  
 Une épithète favorite  
 Dans un seul mot mise deux fois de suite,  
 Si tu veux tant soit peu t'appliquer à chercher.

## C H A R A D E.

C'EST un des élémens qui produit mon premier ;  
 Dans un second s'étend et se perd mon dernier ;  
 Dans un troisième est mon entier.

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE,  
 insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *les Enseignes*.  
 Celui du Logogriphe est *Mortier*, où l'on trouve *roi, Rome, mer,*  
*Remi, Méri, rit, or, mie, re, mi, More, rot, tri, tome, rime, trio, Io,*  
*ire, ortie, moire, Rote, mite, mi er et tirer.*  
 Celui de la Charade est *Mal-tresse*.

---



---

S U R   L E S   C R O I S A D E S  
E T   S U R   L E S   T U R C S.

III<sup>e</sup> et dernier Article. (*Voyez les deux précédens N<sup>os</sup>.*)

**L** faut observer d'abord que les Turcs sont déchus de leur ancienne puissance, sur-tout par comparaison avec les progrès des puissances chrétiennes. Ils sont restés au point où ils étoient, et les Chrétiens ont avancé; et il ne s'agit que d'examiner la raison de la position stationnaire des uns, et de la marche progressive des autres.

On nous permettra de citer ici un passage véritablement curieux, de M. de Condorcet, dans son ouvrage posthume, *sur les Progrès de l'Esprit humain*: « J'exposerai, dit-il, comment la religion de Mahomet, la plus simple dans ses dogmes, la moins absurde dans ses pratiques, la plus tolérante dans ses principes, *semble condamner à une incurable stupidité*, toute cette vaste portion de la terre, où elle a étendu son Empire; tandis que nous allons voir briller le génie des arts et des sciences, sous les superstitions les plus absurdes, et au milieu de la plus barbare intolérance. » (1) Il n'y a qu'à lire le Koran, observer les peuples Mahométans, et parcourir leur histoire, pour savoir ce qu'on doit penser de la *simplicité* de leurs croyances, de la *sagesse* de leurs pratiques, de la *tolérance* de leurs principes; mais il est à regretter, pour les *Progrès de l'Esprit humain*, que M. de Condorcet n'ait pas eu le temps

---

(1) On retrouve dans les éloges que les sophistes du dix-huitième siècle ont donnés à Mahomet et à sa doctrine, et dans le parallèle qu'ils affectent d'établir entre le christianisme et le mahométisme, et toujours à l'avantage de celui-ci, une nouvelle preuve de l'identité secrète du mahométisme et du déisme.

### 342 MERCURE DE FRANCE,

de nous donner l'explication du phénomène qu'il a si bien observé. Que d'esprit, en effet, n'auroit-il pas employé pour nous faire comprendre comment la religion de Mahomet, cette religion *la plus simple dans ses dogmes, la moins absurde dans ses pratiques, la plus tolérante dans ses principes*, peut se conserver dans cette perfection, contre l'*incurable stupidité* de ses sectateurs, ou comment la barbarie des sectateurs de Mahomet ne le cède pas à la sagesse de sa doctrine? Le philosophe auroit opposé sans doute la religion simple, raisonnable et tolérante de Mahomet, à la religion *confuse, absurde et barbare* de Jésus-Christ, comme il oppose le *génie brillant* et les vastes *connoissances* des peuples chrétiens, à l'*incurable stupidité* des Mahométans; et avec ces *données*, il auroit peut-être résolu le problème qu'offre, chez les Mahométans, tant de barbarie civile, malgré tant de perfection religieuse; et chez les Chrétiens, tant de barbarie religieuse, au milieu de tant de perfection politique. Et comme tout est inconséquence et contradiction dans la question qu'élève cet écrivain, il lui auroit fallu encore expliquer pourquoi, chez les uns, des gouvernemens si modérés et si éclairés, avec une religion si absurde et si dure; et chez les autres, des gouvernemens si ignorans, si oppresseurs, avec une religion si sage et si humaine? Je l'avouerai : on a peine à en croire ses yeux lorsqu'on trouve dans les ouvrages d'un bel-esprit, d'un savant, d'un *penseur*, membre de toutes les académies de l'Europe, un passage d'une aussi étrange prévention, pour ne rien dire de plus; et il n'y avoit qu'une haine désespérée de la religion chrétienne, qui pût méconnoître, à ce point, l'influence nécessaire du christianisme sur la bonté, la sagesse, politique et même littéraire des peuples chrétiens, et celle du mahométisme sur l'*incurable stupidité* des Mahométans. Je reviens aux Turcs.

Tout peuple doit être considéré sous le rapport de

sa constitution et de son administration. Les nations chrétiennes ont toutes, plus ou moins, des constitutions fortes, ou des administrations sages. Ainsi la Suisse, la Hollande, l'Allemagne, même l'Angleterre, foibles de constitution, avoient des administrations attentives ou économes. La France, forte de constitution, étoit trop souvent administrée avec foiblesse et prodigalité : elle eût été trop forte, sans doute, si son administration eût été aussi vigilante que sa constitution étoit parfaite.

Chez les Turcs, comme chez tous les peuples Mahométans, tout est vicieux, absurde, oppressif : constitution religieuse, constitution domestique, constitution politique ; administration de la paix, administration de la guerre ; politique extérieure et régime intérieur.

La religion des peuples Mahométans n'est, comme nous l'avons observé, qu'un grossier déisme. Aussi, chez les moins ignorans d'entr'eux, elle tend fortement à l'athéisme ; et pour le peuple, elle n'est au fond que le culte de leur prophète ; car le Dieu des êtres pensans est l'être, quel qu'il soit, dont les opinions ou les volontés sont leur loi morale.

Les Turcs croient l'existence de Dieu ; mais il ne faut qu'ouvrir le Koran, et voir quelles extravagances ils mêlent à cette idée respectable, et à quelques préceptes de morale universelle dont la tradition immémoriale ne s'est entièrement perdue chez aucun peuple (1). Le dogme de l'immortalité de l'ame n'est pour eux que le dogme de survivance des corps, pour y jouir des voluptés sensuelles. Aussi, tout est désordonné dans les idées morales de ce peuple. Il y a chez les Turcs un respect superstitieux, et même des fondations pieuses pour les animaux ; et nulle part l'homme

---

(1) Le Koran, disoit ingénieusement M. de Fontanes à l'auteur de cet article, est la Bible passée à travers les contes des Mille et une Nuits.

n'est plus méprisé, plus avili, plus opprimé : ils font quelques aumônes ; et nulle part une cupidité plus universelle : à-peu-près comme ils s'abstiennent de vin, et s'enivrent d'opium.

La constitution domestique, chez les Mahométans, est la polygamie, destructive de tout ordre domestique, et même de tout ordre public dans une nation formée, où elle produit l'esclavage d'un sexe, la mutilation d'un autre, l'abandon et souvent l'exposition des enfans, le trafic de l'homme à prix d'argent. Ce n'est pas que la polygamie soit universellement en usage chez les Turcs : cette faculté dispendieuse n'est que pour les riches. On peut même dire que la polygamie deviendrait bientôt impraticable, par-tout où elle seroit universellement pratiquée. La plupart des Turcs épousent une seule femme, et même lui reconnoissent, pour la forme, un douaire de nulle valeur ; mais ce mariage, ils le rompent à volonté ; il paroît même qu'ils peuvent contracter une autre espèce de mariage pour un temps fixe et stipulé d'avance ; et comme d'ailleurs la pluralité des femmes y est consacrée par la religion, et l'achat des filles esclaves permis par la loi, le mariage n'y est pas un lien, ni par conséquent la famille, une société. Cette faculté indéfinie de possession des femmes, et à toutes sortes de titres, a produit un effet tout contraire à celui que le législateur en attendoit. Les femmes, mises comme une marchandise dans une circulation trop abondante, ont perdu de leur prix, tandis que les passions allumées par les institutions qui doivent en être le frein, ont franchi toutes les bornes, et même celles de la nature. Dans la Grèce mahométane, comme autrefois dans la Grèce idolâtre, des lois contraires à l'homme moral, ont produit des mœurs contraires à l'homme physique, et le désordre est porté au point d'influer sur la population.

Les habitudes des Turcs se ressentent des vices de leur constitution. Ils ne connoissent pas cette activité

tranquille et continue qui est la qualité distinctive de l'homme civilisé, et végètent dans la paresse chère à tous les peuples barbares, qui n'aiment que l'inaction ou une agitation violente. *Ipsi hebant*, dit Tacite en parlant des Germains, *mirâ diversitate naturæ, cum iidein homines sic amant inertiam et oderint quietem.*

« Ils vivent dans une indolence stupide, et l'on est » étonné que les mêmes hommes puissent avoir tant » de goût pour ne rien faire, et tant d'antipathie pour » le repos. » *Traduct. de Dotteville.*

La constitution politique des Turcs est assez connue. Elle est despotique, comme leur constitution domestique, comme leur constitution même religieuse; car les Turcs sont esclaves dans la religion comme dans le gouvernement. Si le pouvoir du chef est défendu des caprices de la multitude par le respect que la nation conserve pour la famille des Ottomans qui occupe le trône, la nation elle-même (et c'est ce qui constitue le despotisme), n'est défendue des caprices de son chef, par aucune fixité d'existence indépendante du despote, ou plutôt elle n'est pas assez défendue; car, comme l'observe Montesquieu, il n'y a pas de pouvoir qui ne soit borné par quelque endroit; et ici le gouvernement trouveroit, dans la religion, quelque obstacle à ses volontés. Semblable, en quelque sorte, à la Divinité, le sultan voit tout autour de lui dans une mobilité continuelle, lui seul est immobile. Les familles passent de l'obscurité aux premiers emplois, et redescendent à la condition privée; et l'élévation ou l'abaissement sont *des jeux de la main redoutable* du maître; mais aussi le maître lui-même est quelquefois emporté par le tourbillon populaire. Les revers, qui, dans les Etats Chrétiens, rendent le prince plus cher aux sujets, ne font, en Turquie, qu'irriter le peuple contre le souverain: et plus d'une fois une soldatesque mutinée a demandé et obtenu sa déposition ou sa mort.

Le gouvernement se ressent des vices de la cons-

titution politique, et même de ceux de la constitution domestique. La polygamie, permise aux sujets, est ordonnée au prince, que la loi de l'État, ou l'usage du trône, entoure d'un nombre prodigieux de favorites, aliment éternel d'intrigues, cause féconde de mobilité dans les places, d'agitation dans l'administration, de vénalité dans les affaires. Dans un État ainsi constitué, toute police est impossible; et le peuple de Constantinople est continuellement placé entre la famine, la peste ou les incendies, sans que l'administration sache, ou puisse prendre les moyens de prévenir ces fléaux, de les arrêter ou d'en réparer les ravages. La justice civile est un brigandage; la justice criminelle, des expéditions; les pachalics sont des fermes; les pachas, des traitans; le divan, un encan: le gouvernement lui-même, un vaste marché, où l'avidité d'acquérir est proportionnée à l'incertitude de conserver; et où, comme ces courtisans de Galba dont parle Tacite, tous *s'empressent à qui dévorera cet Empire vieilli et prêt à leur échapper: apud senem festinantes.*

Je ne parle pas de leur politique extérieure, parce qu'ils n'en ont pas d'autre, depuis long-temps, que celle qu'il est de l'intérêt des puissances chrétiennes de leur inspirer. Elles sont toujours à-peu-près sûres de les diriger dans telle ou telle voie, pourvu qu'elles sachent ménager leur orgueil, ou satisfaire leur avarice. Les turcs n'entrenoient pas autrefois d'ambassadeurs ordinaires dans les cours étrangères, et ils n'en avoient pas besoin: leurs alliés les instruisoient assez des desseins de leurs ennemis. Aujourd'hui ils semblent vouloir former, avec les nations chrétiennes, des relations plus suivies. Il n'est plus temps; l'adresse de leurs négociateurs ne fera pas ce que ne peut plus faire la force de leurs armées. Un envoyé turc dans nos cours, étranger à la langue, aux usages, aux lois, aux mœurs de l'Europe, dupe de l'intrigue ou jouet de la politique, humilie l'orgueil de sa cour, sans utilité pour son gouvernement.

La guerre, dans laquelle les Turcs ont paru jadis avec éclat, ne se gouverne pas chez eux mieux que la paix. Tant que les peuples n'ont fait la guerre qu'avec des bras, les Turcs l'ont faite avec avantage, parce qu'ils y employoient tous les leurs, et même ceux dont l'intérêt de l'État, l'humanité ou le droit des gens ne permettent pas de disposer. Mais alors on livroit des batailles, aujourd'hui on fait la guerre: la guerre est devenue un art qui s'apprend par l'étude, se perfectionne par l'observation, et que les différens peuples cultivent avec un succès proportionné au degré de leurs lumières et de leurs connoissances. Les Turcs sont donc restés bien loin en arrière des autres peuples. Ce n'est pas cependant qu'ils aient totalement ignoré nos arts, même militaires. Quand les Chrétiens fondoient des canons de vingt-quatre livres de balles, les Turcs en fondoient de deux cents livres; et ils élevoient des tours comme des montagnes. Mais rien n'a pu se perfectionner chez ce peuple, qui même n'a pas, dans sa langue, un instrument suffisant de connoissance, et chez qui l'imprimerie n'est pas usuelle, ni l'écriture expéditive; car si les combats se livrent avec l'épée, on peut dire, dans un sens, que la guerre se fait avec la plume, parce que l'écriture est le grand moyen de l'ordre, en guerre comme en paix. L'art de former, d'ordonner, de faire mouvoir, de concert et à temps, les différens rouages de cette immense machine qu'on appelle une armée; d'en disposer et d'en assurer le service dans toutes ses parties; cet art, le premier de tous, de mettre de l'ordre dans un vaste ensemble, est entièrement étranger à des Barbares, et ne peut être connu que d'un peuple lettré. Les Turcs, ignorans et grossiers, en sont encore aux routines de leurs aïeux. Le génie de Mahomet II, de Soliman, de Kouprogli, de Barberousse, de Dragut, a péri avec eux; mais nous, nous avons fixé sur le papier, que dis-je, nous avons fait un *corps* du génie de Turenne, du prince Eugène, de Du-

quesne, de Ruyter, de Vauban, de Coëhorn; nous y avons même ajouté : car on avance dans les arts, en assurant sa marche et fixant ce qu'on a déjà découvert. Nous faisons mouvoir aujourd'hui d'immenses armées avec plus de facilité qu'on ne faisoit marcher autrefois des corps peu nombreux; et nous avons, ce semble, atteint les bornes de l'art, en donnant des ailes à la force, et mettant l'artillerie même à cheval.

Non-seulement la guerre aujourd'hui ne peut plus être faite avec succès que par un peuple lettré, mais elle ne peut être soutenue long-temps, dans les mêmes lieux, que par un peuple humain (1). Un peuple qui ravage tout autour de lui, et qui fait la guerre au cultivateur paisible comme à l'ennemi armé, ne peut ni aller en avant, parce que l'ennemi le prévient et ravage lui-même, ni subsister dans un pays dévasté, ni se retirer avec ordre à travers un pays désert. C'est ce qui fait que les armées turques n'ont jamais pu résister à un échec; et que le point de ralliement d'une armée battue sur les bords du Danube, est presque toujours sous les murs d'Andrinople.

Mais si leurs armées ne peuvent résister à la perte d'une bataille, leur Etat peut encore moins soutenir les désastres répétés d'une guerre malheureuse. La force de constitution des Etats Chrétiens paroît surtout dans les malheurs publics, où l'intérêt de l'Etat et l'affection pour le souverain, réunissent toutes les volontés, toutes les affections, toutes les forces; et c'est dans les revers que paroîtroit à découvert l'irré-médiable foiblesse de l'Empire Turc. L'insubordination des pachas éclateroit de tous côtés, parce que leur obéissance n'est commandée que par la crainte.

---

(1) Les Romains faisoient la guerre avec beaucoup moins d'art que les peuples modernes; mais ils n'avoient aussi à combattre que des peuples beaucoup moins avancés qu'ils ne l'étoient eux-mêmes. Ils faisoient aux autres peuples, l'espèce de guerre que les Russes font aux Turcs et aux Persans; et de part et d'autre, les circonstances sont assez semblables.

Même en pleine paix, on n'entend parler que de révoltes dans quelques provinces de ce vaste Empire ; et la guerre civile y est, comme la peste, tantôt en Europe et tantôt en Asie. Jamais les Turcs n'ont pu soumettre les Beys d'Egypte, et il est douteux qu'ils puissent la reconquérir sur les débris des Mammelucs. Ils ont perdu, contre les Chrétiens, jusqu'à l'avantage du nombre ; et le Grand-Seigneur ne pourroit peut-être pas aujourd'hui retenir sous ses drapeaux, une armée aussi forte que celles que la France, l'Autriche ou la Russie ont mises sur pied dans cette dernière campagne. Enfin leur armée navale, indispensable pour leur défense, depuis les progrès de la Russie sur la mer Noire, est restée bien au-dessous de leur armée de terre ; parce que les forces navales se forment et se dirigent avec encore plus d'art et d'étude ; et que d'ailleurs, un Etat ne peut avoir une marine puissante, tant qu'il n'a pas de colonies ; ni une marine exercée, lorsqu'il ne navigue pas sur l'Océan.

Le Fatalisme reçu chez les Turcs, et auquel on a attribué leur courage et leurs succès, ôte à un peuple tout sentiment d'honneur, en lui ôtant toute idée de liberté ; et il favorise également la lâcheté et la valeur, en faisant de l'un ou de l'autre, un décret de prédestination. Ce Fatalisme dont les Turcs ont été longtemps imbus, n'est utile que lorsque l'Etat est heureux, parce qu'alors toutes les opinions sont bonnes. Mais au premier revers, un peuple fataliste doit tomber dans le découragement ; et il est difficile de persuader l'efficacité des moyens humains, à des hommes qui se croient prédestinés de Dieu même à périr, et qui pensent, *comme Luther, que Dieu veut les visiter.*

Il n'y a de doctrine véritablement utile, parce qu'elle est la seule raisonnable, que celle des Chrétiens, qui ont aussi leur Fatalisme, que Leibniz appelle *Fatum Christianum*, et qu'il oppose à celui des Turcs, *Fatum Turcicum*. Ce Fatalisme chrétien con-

siste à se proposer un motif légitime dans ses entreprises; à employer, pour y réussir, tous les moyens que suggère l'intelligence, et dont la raison dirige l'emploi; et à s'en reposer, pour le succès, sur l'ordonnateur suprême des événemens, qui fait sortir le bien général même des malheurs particuliers. Les peuples chrétiens sont, de tous les peuples anciens et modernes, ceux qui font la guerre avec le plus d'art, de discipline, et même de valeur. Ce fait incontestable répond, mieux encore que les raisonnemens, à tout ce que J. - J. Rousseau avance, sur ce sujet, de faux et d'inconséquent à la fin du *Contrat social*, et qui est peut-être ce qu'il y a de plus foible dans ses ouvrages. Il y soutient qu'un Chrétien conséquent doit être indifférent aux malheurs publics, parce que sa patrie n'est pas ici-bas, et que tous les événemens de ce monde, ne sont, à ses yeux, que des effets de la volonté de Dieu; et ce sophiste ne voit pas que cette résignation, que la religion recommande, est la patience dans le malheur, et non l'inaction dans le danger; et que l'homme, seul être *actif*, puisque seul il a une volonté, et que tous les autres êtres sont soumis à son *action*, l'homme doit *agir* avant de *souffrir*. C'est au contraire cette fausse philosophie qui a éteint tout esprit public, en faisant du plaisir le seul mobile de nos actions; et de l'intérêt personnel, l'unique motif de nos devoirs: fatale doctrine, qui, arrêtant l'homme à l'amour de soi et à la possession des objets sensibles, a mis l'égoïsme dans les esprits, la lâcheté dans les caractères, la mollesse dans les mœurs!

Tout annonce donc la fin peu éloignée de l'Empire Turc; car un état dont la constitution et l'administration ont été faites pour l'attaque, est perdu lorsqu'il est réduit à se défendre; et depuis long-temps les Turcs ne sont plus que sur la défensive, à l'égard des puissances chrétiennes. Cette progression de force, croissante chez les Chrétiens, décroissante chez les Turcs, s'explique aisément: les fausses doctrines, en

morale et en politique, commencent par la violence, et finissent par la foiblesse ; tandis que l'ordre et la vérité ne sont, à leur origine, nous dit le grand maître en morale, qu'un grain imperceptible, qui s'étend insensiblement, croit avec lenteur, s'affermi, et devient enfin un grand arbre qui brave l'effort des vents, *et sur lequel les oiseaux du ciel viennent chercher un asile.*

Mais combien cette défensive à laquelle les Turcs sont réduits, est-elle devenue plus difficile, depuis les progrès de quelques puissances vers les provinces ottomanes, et le prodigieux accroissement de leurs forces ! Nous avons vu, dans un temps, la Chrétienté toute entière assiégée par les Mahométans. On peut observer aujourd'hui que l'Empire Turc est lui-même bloqué par les puissances chrétiennes ; et il est permis de conjecturer que le blocus sera incessamment converti en un siège régulier. Déjà la place est investie, et la tranchée est ouverte, sur la mer Noire, par l'occupation de la Crimée ; et vers l'Archipel, par la protection accordée à l'Etat des *Sept-Iles*, dont la constitution garantie par les Turcs et par les Russes, est entr'eux un moyen de rupture prêt à volonté.

L'ancien gouvernement de France, fidèle à ses traditions diplomatiques, a voulu long-temps étayer l'Empire Ottoman, même lorsqu'il ne pouvoit plus en attendre de diversion utile à ses intérêts. Il attribuoit avec raison la foiblesse des Turcs à leur ignorance ; et il leur expédioit des connoissances comme on expédie des munitions ; mais il n'en va pas ainsi des progrès de l'esprit dans une nation. Ces progrès sont le résultat de la civilisation, loin d'en être le principe. Le mahométisme condamne les Turcs à *une incurable stupidité* ; et ce n'est pas tout-à-fait par la géométrie que commence la civilisation. Le gouvernement directorial a porté le coup mortel à la puissance des Turcs, en montrant en Egypte combien ils cachent de foiblesse réelle sous une force apparente ; et en apprenant, par

son exemple, aux autres puissances qu'on peut braver jusqu'à la peste, cette fidelle et redoutable alliée de l'Empire Ottoman.

Cet Empire est donc une succession éventuelle, sur laquelle les héritiers s'arrangent à l'avance; car aujourd'hui si l'on sait mieux faire la guerre, on sait aussi mieux négocier. On est plus actif dans le camp, plus patient dans le cabinet; et l'on a perfectionné à la fois les moyens de la paix et les instrumens de la guerre.

Mais il ne faut pas croire que la France, voisine aujourd'hui de la Turquie et de l'Autriche par les provinces Vénitiennes situées sur la côte de la mer Adriatique opposée à l'Italie, laisse traiter d'aussi grands intérêts sans y intervenir, sinon comme puissance intéressée, du moins comme puissance médiatrice. La politique lui prescrit de prolonger, encore quelque temps, l'existence de cet Empire, plutôt que de souffrir que son immense dépouille, passant tout entière entre les mains de puissances déjà redoutables, dérange des rapports de forces, nécessaires au repos de l'Europe et à la véritable force de la Chrétienté, et qu'elle serve à agrandir les forts, au lieu d'être employée à indemniser les foibles.

Quoi qu'il en soit, le dernier moment du règne des Musulmans en Europe ne sauroit être très-éloigné. Ces conquérans ne sont encore, depuis leur invasion en Grèce, qu'un corps d'armée barbare qui campe au milieu de l'Europe civilisée, et qui, pour se retirer, n'a qu'à plier ses tentes, et passer en Asie. Tout annonce donc que l'Empire Chrétien de la Grèce sera rétabli en un ou plusieurs Etats, et alors commencera pour l'Europe un nouveau système de politique.

Il est possible que l'expulsion des Turcs hors de l'Europe, produise, dans la République Chrétienne, deux événemens importants, et qui seroient en même temps la réparation de deux grands scandales. Un de ces deux événemens pourroit-être le rétablissement de  
la

M A I 1806,



la Pologne dans son indépendance ; sacrifice dont les puissances copartageantes trouveroient le dédommagement , ou directement ou par voie d'échanges , de proche en proche , sur les pays occupés par les Turcs. L'autre événement seroit la réunion à l'église latine de l'église grecque , assez punie de son schisme par une longue oppression ; et digne de renaître à la liberté , par la constante fidélité aux dogmes fondamentaux du christianisme , avec laquelle elle l'a supportée. Cette réunion , objet de tant de vœux et de démarches , éprouvera peu de difficulté si la France et l'Autriche sont , comme elles doivent l'être , les arbitres du partage des Etats Mahométans d'Europe. Mais elle seroit retardée si la Russie seule s'emparoit de la Grèce , parce que cette puissance , encore jeune dans sa politique , paroît plus occupée d'agrandir ses Etats , déjà trop étendus , que d'épurer sa religion et de perfectionner sa morale.

Les Turcs retirés en Asie , et contemplant avec douleur , du rivage , ce *doux pays* de la Grèce qu'ils ont si long-temps occupé , tenteront sans doute de s'en ressaisir ; et peut-être nos descendans sont-ils destinés à voir , au grand scandale de la philosophie moderne , de nouvelles Croisades de Chrétiens , pour défendre , contre les Mahométans , l'Empire Grec le plus exposé à leurs invasions. Il semble cependant que la nullité absolue de puissance maritime mettra un obstacle éternel à toute grande entreprise de la part des Turcs ; et alors , ne pouvant être des conquérans , ils deviendront des pirates comme leurs frères d'Alger et de Tunis , et ils se borneront à troubler une mer sur laquelle ils ne pourront plus dominer. L'Empire Grec une fois affermi , borné vers l'Europe par de puissantes monarchies , cherchera à s'étendre du côté qui lui offrira à la fois le plus de motifs d'agression , et le moins de moyens de résistance. Il portera ses armes au delà du détroit ; et les Chrétiens , pour être tranquilles en Europe , repousseront les

Z

Turcs des côtes de l'Asie. Forcés de se retirer dans l'intérieur, les Turcs se trouveroient en présence des Persans, Musulmans comme eux, mais d'une autre secte, et leurs ennemis irréconciliables de religion et d'Etat. Il n'est pas douteux que les haines de ces deux peuples, d'autant plus furieuses que l'objet en est interminable (1), ne fussent ranimées par leur proximité; et alors la Russie, déjà maîtresse des bords de la mer Caspienne et des portes de l'Asie, profiteroit de ces divisions qui porteroient un coup mortel à la religion mahométane.

L'Empire Turc n'a pas, pour se tirer de cet état fâcheux, la ressource d'un grand homme; et ce n'est pas au despotisme que s'applique cette excellente réflexion de J. J. Rousseau, et qui est la réfutation la plus complète de toute sa politique populaire: « Quand par hasard il s'élève un de ces hommes nés » pour gouverner les Empires dans une monarchie » presqu'abymée, on est tout surpris des ressources » qu'il trouve, et cela fait époque. » Cette ressource n'existe que pour un Etat constitué sur des principes naturels de société, et qu'il ne faut que rappeler à une meilleure administration; et non pour un Etat de société qui n'a d'autre principe que les passions et l'ignorance. Qu'on y prenne garde: la puissance ottomane est à peine entamée, et cependant sa chute paroît inévitable, parce qu'elle périt par les vices de sa constitution. Elle finit avec toutes ses provinces, comme un paralytique qui perd le mouvement, quoiqu'il en conserve à l'intérieur tous les organes; et sa fin, obscure et sans honneur, après tant d'agitation et de bruit, ressemble à ces léthargies mortelles qui succèdent à de violentes convulsions.

DE BONALD.

*Erratum.* Dans le numéro précédent, article deuxième sur les Croisades, page 304, ligne 14, au lieu de ce mot, le *fanatisme*, etc.; lisez *fatalisme*, etc.

---

(1) Les sectateurs d'Ali prétendent qu'il faut commencer les ablutions par le coude; les sectateurs d'Omar, par le bout des doigts.

---

*Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques.* Par M. Gaillard. Quatre vol. in-8°. A Paris, chez Agasse, rue des Poitevins; et chez le Normant, rue des Prêtres S. Germ.-l'Aux., n°. 17.

M. GAILLARD, qui vient d'être enlevé tout récemment aux lettres (1), qu'il honoroit par ses talens et par son caractère; avoit traversé les plus malheureux temps, et toute la corruption du 18<sup>e</sup> siècle. Il avoit eu le bonheur d'en sortir le cœur et les mains purs, mais son esprit n'avoit pu se garantir des illusions de la philosophie; et si le fonds de sa morale n'avoit pas été renversé, il est aisé de voir qu'il avoit été au moins ébranlé: les bonnes étoffes résistent aux dissolvans; mais elles conservent toujours la teinte de la couleur dans laquelle on les a trempées.

Cet académicien estimable étoit, à ce qu'il paroît, le doyen de la littérature française, et il n'a cessé de travailler qu'en cessant de vivre. Il a marqué sa longue carrière par plusieurs bons ouvrages, parmi lesquels on distingue *l'Histoire de la Rivalité de la France et de l'Angleterre*. Il aimoit la vérité; aucune recherche, aucun travail ne l'effrayoit pour la trouver. Tout ce qu'il a écrit sur l'histoire en porte le témoignage; et on trouve dans celle-ci, comme dans celles de *Charlemagne* et de *François I<sup>er</sup>*, également sorties de sa plume, une exactitude scrupuleuse dans les faits, de la sagesse dans les pensées, de la correction et de la simplicité dans le style: qualités qui lui assurent un rang distingué parmi les écrivains de ce siècle. Les petits ouvrages qui composent ses *Mélanges*, ne doivent être considérés que comme des pièces de circonstances, des notes, des essais, des matériaux pour l'histoire, ou, pour mieux dire, des délassemens. Il seroit difficile que ces divers morceaux fussent d'un intérêt bien vif et bien étendu; mais les amateurs de la bonne littérature reliront

---

(1) M. Gaillard étoit né dans le diocèse de Soissons, le 26 mars 1726, et il est mort à Saint-Firmin, près Chantilly, le 13 février 1806.

toujours avec plaisir les pièces anciennes; et tout le monde peut aujourd'hui trouver de l'agrément à lire les nouvelles. Il y a parmi ces dernières un assez long article, que l'on trouve trop court, sur le *scribendi cacoethes*, « la démangeaison d'écrire, » dans lequel M. Gaillard s'est égayé aux dépens d'une foule d'auteurs ridicules, et qu'il a rempli de traits piquans et de remarques judicieuses. Il est seulement fâcheux qu'il l'ait terminé par une réflexion qui n'étoit plus de son âge, et qui ne convenoit guère à la conclusion de cet écrit. « Tel est » à peu près, dit-il, l'état où j'ai laissé la littérature vulgaire, » et le goût presque général dans les premiers temps de la » fameuse révolution, après laquelle je ne regarde plus à » rien, et je crois fermement que tout est au mieux en litté- » rature, comme en toute autre chose, dans le meilleur des » mondes possibles, dans un monde régénéré. » Si c'est là du sérieux, il est triste; si c'est un badinage, comme on doit le penser, on ne le trouvera pas plaisant; le sujet n'admet point cette légèreté, et le *comme en toute autre chose* paroîtra certainement de trop dans cette ironique apologie. Les pièces anciennes ont plus de gravité : ce sont, pour la plupart, des discours et des éloges, tant en prose qu'en vers, qui ont concouru pour des prix d'académies. Les deux premiers sont accompagnés d'une note singulière qui stimule la curiosité : M. Gaillard prétend que la couronne qu'il a obtenue pour son *Eloge de Descartes*, étoit due à l'académicien Thomas; mais, en même temps, il assure que son *Discours sur la Paix*, méritoit le premier prix, et qu'on eut tort de couronner celui de M. de La Harpe. Ces contestations, et ce qui en fait le sujet, n'offrent plus aujourd'hui qu'un intérêt bien foible. Descartes, qui a eu la gloire d'ouvrir une nouvelle carrière aux méditations de l'homme; Descartes, le créateur de la bonne philosophie, et même de la bonne physique, est à peine connu de ce siècle frivole et inappliqué, et les physiciens qui le dédaignent, pour quelques erreurs de peu d'importance, ne seroient pas en état d'entendre ses grands ouvrages et ses belles démonstrations des vérités morales.

Pour ce qui est de l'Eloge de la Paix, il faut convenir qu'il

étoit digne d'un siècle plein de niaiseries, de proposer à des philosophes une matière aussi vaine, et de s'imaginer qu'il y avoit bien du courage et bien de l'humanité à écrire vingt pages de déclamations contre les horreurs de la guerre. On ne lit donc plus ces deux discours que pour examiner si M. Gaillard a eu raison d'être si content de l'un, et si modeste sur l'autre; mais, pour juger avec connoissance de cause, il faut nécessairement établir une comparaison entre ces discours et les pièces rivales. Ce petit travail nous fera connoître, en même temps, quel étoit alors ( en 1765 et 1767 ), l'esprit de l'Académie française, et la façon de penser de quelques-uns de ses membres les plus laborieux et les plus remarquables. M. Gaillard nous avertit lui-même, dans sa note, que le parti philosophique se déclaroit hautement en faveur de M. Thomas, et que celui des d'Olivet et des Batteux, qui n'étoit pas celui dont il ambitionnoit le suffrage, montra beaucoup de zèle pour lui, *sans savoir*, dit-il, *pour qui il s'intéressoit*; ce qui veut dire que M. Gaillard étoit beaucoup plus philosophe qu'il ne vouloit le paroître, et que ses écrits n'étoient pas toujours l'expression fidelle de sa pensée. Nous en jugerons néanmoins différemment, et nous aimons mieux croire que *cette partie de la note*, faite postérieurement, est un hommage arraché par la dure nécessité, à la foiblesse de l'âge, au moment où cette même philosophie élevée à la hauteur révolutionnaire, comptoit ses triomphes par ses victimes. Quoi qu'il en soit, nous voyons, par cette déclaration, qu'à cette époque l'assemblée des beaux-espits étoit encore partagée sur les principes, et nous pouvons juger dans quel esprit l'un et l'autre discours étoit conçu. Il ne s'agissoit plus pour la moitié de cette compagnie, de savoir si les pièces envoyées au concours étoient sagement pensées et bien écrites; elle se bornoit à remarquer quels étoient les principes des concurrens, et c'étoit uniquement sur ceux qu'elle croyoit apercevoir que son opinion se fermoit. Le succès obtenu dans cette circonstance par M. Gaillard, étoit donc un avantage remporté sur le parti philosophique; et si le mérite littéraire de son Elogé avoit été considéré pour quelque chose dans l'examen, on peut

bien penser que ce n'étoit pas par ceux dont le fond des idées se trouvoit en opposition avec celui qui se montrait dans ce discours. C'est ainsi que ces sortes de productions seront toujours jugées, lorsque le gouvernement sera assez foible pour souffrir que des académies s'élèvent contre la foi publique et la croyance de l'Etat. Que l'homme privé soit laissé à la liberté de sa conscience; mais tout homme public doit prendre l'esprit de sa nation.

Il ne faut pas croire cependant que le discours de M. Gaillard renferme des principes absolument opposés à ceux du philosophe Thomas : ils n'ont que trop de conformité! Mais M. Gaillard voile les siens avec décence; il sait en mesurer l'expression, et il faut un œil assez clairvoyant pour en découvrir toute la foiblesse.

Le discours de M. Thomas a beaucoup de réputation, je le sais très bien; mais, s'il faut parler sincèrement, pour un homme qui cherche avant tout le bon sens, la raison, la justesse des idées, c'est un déclamateur terriblement ennuyeux que ce M. Thomas; c'est un homme qui ne dit rien naturellement. Il ne croit jamais ouvrir une assez grande bouche pour crier à *la superstition* et à *la tyrannie*. Il retourne sans cesse les mots de *philosophie* et de *vérité*, de *vérité* et de *philosophie*, dont il étourdit les oreilles, sans porter aucun sens à l'esprit. On croit entendre le bruit monotone d'une cloche qui ne vous réveille que pour vous assourdir et vous empêcher de penser. On avoit la bonté d'admirer autrefois dans ces philosophes, l'audace des conceptions; on n'en admire aujourd'hui que la puérilité; et n'a-t-on pas raison? Que dire d'un écrivain qui, dans toute l'étendue des siècles, n'aperçoit que *cinq ou six hommes qui aient su penser et créer des idées*? Et notez bien que le Christianisme, qui a formé la raison et la civilisation en Europe, ne compte pour rien dans ces idées! Et il vous soutient cela avec autant de hauteur et de confiance que si c'étoit un oracle. Quand on songe qu'une grande partie de la nation écoutoit de pareils charlatans sans se moquer d'eux, on ne peut s'empêcher de dire que le sens commun est bien rare.

Il règne certainement un esprit plus juste, et plus naturel dans le discours de M. Gaillard : il fait un éloge touchant des qualités privées de Descartes ; et, tout en rendant hommage à l'étendue de son génie, il lui reproche naïvement les fautes de sa jeunesse et les erreurs de son esprit. M. Thomas trouve tout parfait ; et ce qu'il n'entend pas, il l'admire plus que tout le reste. Le ton d'assurance avec lequel il parle des grands ouvrages de Descartes, en impose à son rival, qui veut bien croire qu'il faut *une forte tête* pour entendre quelques propositions de géométrie qu'on ne lui explique pas, et qui prend pour de l'*éloquence nerveuse*, le style le plus vuide et le plus enflé qui ait jamais été employé dans un éloge académique. Comment expliquer la dernière partie de ce jugement ? Car, sur la première, on conçoit assez facilement que M. Gaillard ait pu se laisser séduire par un fatras inintelligible : il y a tant de bonnes gens dans ce monde qui s'extasient sur ce qu'ils n'entendent pas ! Mais sur le style, qu'il étoit en état de juger parfaitement, comment a-t-il pu se laisser faire illusion ? M. Gaillard est certainement un écrivain correct, élégant même, et d'un goût très-sain. Quel petit mouvement philosophique a pu troubler un moment son esprit, au point de lui fausser le jugement sur une question qui lui étoit familière, et pour la décision de laquelle il ne falloit qu'ouvrir ses yeux ou ses oreilles ?

Le discours du philosophe Thomas, inférieur par le fond des idées et par le style, l'étoit également par la forme. Celui de M. Gaillard a son exposition, une première et une seconde partie ; il procède avec ordre. Après vous avoir fait connoître l'homme, il examine le savant : l'esprit peut aisément le suivre dans sa marche et s'intéresser à des développemens dont il aperçoit le but. L'autre, au contraire, n'a ni exposition, ni première ni seconde partie ; enfin nulle espèce de méthode : il est deux fois aussi long, sans compter les notes, plus volumineuses encore que l'Éloge, et il se prononce tout d'une haleine. Tel est l'ouvrage que M. Gaillard a la modestie de préférer au sien, et que Voltaire lui-même appelle *sublime*. Mais Voltaire ne déguise pas le motif de son admiration : « On m'a dit que vous faites un poëme épique sur le Czar

» Pierre, écrit Voltaire à Thomas : vous êtes fait pour célébrer les grands hommes ; c'est à vous à peindre vos confrères. » Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poëme ; le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué. » Donc vous êtes un grand homme. Effectivement, M. Thomas n'avoit pas peu contribué au renversement du bon goût, et à la confusion de toutes les idées. Il mettoit de la poésie dans la prose, de la philosophie dans les vers, et il étoit ridicule dans tous les genres, même aux yeux de Voltaire, qui souffroit impatiemment son *galimatias*, qu'il appelloit du *Galithomas*.

Mais si M. Gaillard a poussé trop loin la modestie, en cédant le prix à M. Thomas, peut-être aussi a-t-il porté trop loin la confiance, en le disputant à M. de La Harpe sur le sujet des avantages de la paix. Ce n'est pas que le discours de ce dernier soit bon ; il m'a paru, au contraire, un peu vuide et assez froid ; et l'on croit sentir dans l'autre un cœur plus pénétré de ce qu'il dit ; mais il y a entre M. de La Harpe et M. Gaillard une différence notable. Tous les deux militoient sous les drapeaux de la philosophie ; mais l'un avoit un esprit qui devoit un jour lui faire découvrir la véritable lumière, et celui de l'autre avoit à peine assez de force pour la lui faire entrevoir. L'un considéroit déjà le sujet proposé avec les yeux de la raison, et il n'y trouvoit qu'une ample matière à déclamations, qu'il falloit abréger, comme il l'a fait ; l'autre le croyoit digne d'occuper sérieusement les loisirs d'un homme raisonnable, et il a joint à ces mêmes déclamations un projet admirablement ridicule, et vraiment renouvelé des Grecs, pour anéantir toutes les querelles des rois. En couronnant le premier de ces discours, l'Académie a donc fait encore une fois triompher le bon sens. C'est encore ici une victoire remportée par les défenseurs des anciens principes sur le parti philosophique : ce qui est prouvé d'ailleurs par ce qui se passa peu de jours après ; car un nouvel anonyme ayant appris cette défaite, et voulant procurer aux philosophes une occasion de la réparer, fit remettre à l'Académie un second prix, qui fut accordé sur-le-champ au discours de M. Gaillard.

Le moyen que cet académicien proposoit pour établir une paix universelle et éternelle, n'est pas nouveau, comme nous l'avons dit : il consistoit à rétablir, pour juger les rois, le tribunal des Amphictyons, non pas tel qu'il existoit du temps de Philippe, puisqu'il n'avoit pu sauver la Grèce, mais sur de nouveaux principes qu'il n'indique pas, et qu'il falloit cependant faire connoître, si toutefois on peut croire qu'il y en ait d'assez puissans pour enchaîner toutes les passions de l'homme : « Il ne faudroit que le vouloir, dit M. Gaillard. » Eh ! sans doute, c'est là toute la difficulté : elle est petite, je le veux bien, mais elle est insurmontable, et cela suffit pour arrêter tous vos projets.

Proposer d'établir un tribunal composé de tous les rois, pour juger les rois ; soutenir l'efficacité de cette institution pour ramener la paix éternelle parmi les hommes, et le soutenir dans un ouvrage qui donne à penser que les rois sont les auteurs de toutes les calamités qui affligent le genre humain, c'est assurément une très-pauvre idée, et une très-mauvaise philosophie ; mais c'est encore, s'il est possible, une plus mauvaise logique, car c'est supposer que ces rois qu'on accuse si gravement, deviendront tout-à-coup des juges remplis d'équité, sans ambition, sans ressentiment, sans amour de la fausse gloire, des êtres privilégiés, des anges, en un mot, puisque partout où il y a des hommes il y a des passions et des discordes. Mais si les chefs des nations pouvoient ainsi changer leur nature, qui donc empêcheroit cette étonnante métamorphose ? Et à quoi serviroit alors leur réunion dans un tribunal ? S'ils étoient parfaits, ils s'entendroient d'un bout de l'Europe à l'autre par l'intention, et encore il ne seroit pas certain que la paix dureroit trois semaines ; car il y a toujours dans ce monde des gens qui épient le moment du sommeil d'un roi pacifique pour l'égorger.

Ce projet est donc ridicule ; mais malgré ces erreurs de l'esprit, et la foiblesse, ou plutôt l'incertitude des principes qui se font remarquer dans ses ouvrages, M. Gaillard sera toujours un littérateur recommandable sous les rapports moraux, qu'il faut d'abord considérer dans tous les hommes

qui consacrent leurs veilles à l'utilité publique; et l'on peut observer qu'il est du petit nombre des écrivains qui n'ont point laissé corrompre leurs mœurs, ni leur goût, par l'exemple de soixante ans d'anarchie dans la morale, de trouble et de confusion dans les lettres.

G.

*Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle.* Deux volumes in-8°. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez *Adrien Leclere*, libraire, quai des Augustins, n° 35; et chez *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

LORSQUE nous repassons dans notre esprit les événemens qui ont signalé le dix-huitième siècle, et sur-tout sa fin, il nous semble que nous assistons à une de ces grandes commotions souterraines qui ont souvent bouleversé la face du globe. Nous croyons entendre le fracas des villes qui s'écroulent, et de leurs monumens qui tombent; nous suivons de loin la poussière qui s'en élève; nous approchons, et, du milieu de toutes ces ruines, nous voyons un monument qui s'élève : seul, isolé, sans base, sans appui, et comme suspendu sur un abyme, il porte encore sa tête dans les cieux. Quel est ce monument ? C'est celui même contre lequel tout ce fracas s'est fait. Que les philosophes nous donnent la raison de ce phénomène; il est constant, il frappe tous les regards. Tout a été détruit ou renouvelé, excepté pourtant le Christianisme, qu'on vouloit avant tout détruire, et qui est toujours le même.

Certes, quand on a été témoin de ce grand mouvement, on est bien porté à croire que l'Histoire des Jansénistes et des Molinistes n'est pas l'Histoire Ecclésiastique du dix-huitième siècle, et que la destruction des Jésuites n'en est pas l'événement le plus remarquable. Eh ! que nous importe que des insectes obscurs filent leurs toiles dans nos temples, dont ils ne peuvent tout au plus que salir les lambris ? Ce qui nous effraie, c'est cette nuée d'ennemis qui accourent de tous côtés

pour le renverser ; c'est cet accord universel qui semble s'être fait dès le commencement de ce siècle, entre toutes les puissances, à commencer par celle des livres, et à finir par celle du glaive ; c'est cette conjuration de toutes les forces, de toutes les passions, dirons-nous de tous les talens, contre le seul Christianisme ; et ce qui nous paroît vraiment remarquable, c'est que, malgré tant d'efforts, le Christianisme subsiste encore.

Ils sont tombés les monumens dont la piété de nos pères avoit entouré celui de la religion. Ils sont tombés, les uns de vétusté, les autres sous les coups d'architectes mal habiles, qui ne s'annonçoient que pour vouloir les réparer ; le plus grand nombre renversés par des hommes qui, du moins, déclaroient franchement l'intention qu'ils avoient de détruire la religion, et la religion est restée. Seule, sans temple, sans autel, sans l'appui de ces établissemens que la charité qu'elle inspire avoit fait élever, elle a bravé les efforts de tous ses ennemis. On croyoit le Christianisme fondé sur des espérances humaines... Il a perdu tout ce qui pouvoit flatter ces espérances ; il ne promettoit plus de richesses aux riches, ni de secours aux pauvres, et les pauvres comme les riches n'ont cessé de le professer en secret. Le silence a long-temps régné sous ces voûtes antiques, où le malheureux venoit se consoler en priant ; les oiseaux du ciel, qui y pénétoient à travers leurs vitrages brisés, ont pu ceuls y venir faire entendre leurs voix ;.... et alors les maisons sont devenues des temples ; et souvent dans la chaumière du laboureur, on a vus'élever un autel. On disoit le Christianisme uniquement soutenu par ces monarchies antiques, à l'ombre desquelles on prétendoit qu'il s'étoit élevé... plusieurs de ces monarchies ont disparu ; et la plus ancienne et la plus florissante, celle qui l'avoit toujours le plus hautement protégé, s'est écroulée, sans qu'il en ait été ébranlé. On se flattoit du moins qu'il seroit désormais réduit à triompher sur des ruines et à cacher dans l'ombre ses solennités et ses bienfaits.... Et lorsqu'une voix puissante s'est fait entendre, tout-à-coup ces ruines se sont soulevées : on a vu, selon l'expression d'un prophète, ces *ossemens arides* s'ébranler, les

monumens de la charité reparoître, et la religion désormais replacée sur sa base, brillant d'un éclat aussi pur que dans ses plus beaux jours.

Voilà, ce nous semble, le tableau que l'historien ecclésiastique du dernier siècle devoit avoir continuellement présent à l'esprit : si, à cette époque, les Jansénistes ont attaqué la foi, si les Jésuites ont éprouvé d'injustes persécutions, qu'il jette en passant (il le doit), sur des factieux absurdes, un regard de mépris, et sur des infortunés, un regard de pitié. Mais nous ne voudrions pas qu'il employât une grande partie de son ouvrage à nous peindre des convulsionnaires hurlant en leurs réduits obscurs de dégoûtantes folies; et nous désirerions qu'il n'en sacrifiât point un autre à défendre une société que personne n'attaque plus. Nous avons entendu proclamer des absurdités bien autrement dangereuses; nous avons été témoins de persécutions bien autrement cruelles. Eh! qui pourroit, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, prendre encore un intérêt bien vif aux questions et aux querelles qui signalèrent son commencement? Oh! l'heureux temps que celui où il ne s'agissoit pas encore de savoir si la religion triompheroit de toutes les puissances, de tous les talens, de tous les efforts réunis d'une génération presque entière, mais de savoir seulement si ce seroient les Jésuites ou les Jansénistes qui triompheroient de leurs ennemis!

Il s'agit bien des Jansénistes et des convulsionnaires! L'incrédulité, l'incrédulité, voilà le caractère dominant de ce siècle! Voyez les incrédules, d'abord méditant dans l'ombre de funestes complots, puis se produisant au grand jour et ne craignant plus d'avouer le projet qu'ils avoient fait de détruire la religion. Ce sont les livres qu'ils répandent, c'est la fatale protection dont on les entoure, qui sont la grande plaie du christianisme. Ce qui doit attirer vos regards, c'est l'impiété qui lève sa tête effrayante. Montrez-nous-la éloquente dans Jean-Jacques, adroite dans d'Alembert, revêtue dans Voltaire de tout ce qu'un esprit enjoué et une imagination brillante peuvent prêter de grace et d'attraits; et, sous toutes ces formes, se signalant chaque jour par de nouveaux excès; disant aux rois,

que la religion est un boulevard élevé contre leur autorité par l'ambition des prêtres ; criant aux peuples, qu'elle est une arme inventée par la tyrannie pour mieux les asservir ; promettant à tous de nouveaux biens et de nouvelles lumières ; et tout-à-coup précipitant les rois et les peuples dans une ruine commune ; que dis-je ? s'y précipitant elle-même avec eux , et faisant du tableau de ses propres excès l'arme la plus terrible qu'on puisse employer contr'elle-même.

Car enfin (et c'est la grande idée qui devrait dominer dans toute cette histoire) à quoi ont abouti tant de livres et de complots, si ce n'est à prouver que l'Évangile est lui seul plus fort que tous les livres, et qu'il a dans sa simplicité de quoi résister à tous les complots ? Qu'ont produit tous ces projets, suivis pendant tout un siècle avec tant de constance et d'audace ? Quel a été le résultat de tant d'efforts ? Ecoutez : les incrédules se sont réunis ; ils ont mis en commun leurs talens , leur science, leur audace ; ils se sont dit d'élever un monument éternel avec lequel ils se proposent (ils l'ont eux-mêmes avancé) d'aller attaquer le ciel. Ce monument s'achève, l'Encyclopédie paroît ; et, comme une autre tour de Babel, elle ne sert qu'à répandre la confusion sur la terre. Ce n'est point là ce qu'ils vouloient : je le crois ; mais enfin l'orage a éclaté, les torrens se sont déchainés, et, dans leur course rapide, ils ont tout emporté : la religion seule subsiste, et désormais ses ennemis seront réduits à ne plus l'attaquer que par de faux éloges et de feints respects.

Les Mémoires dont nous annonçons la publication, ne répondent point entièrement à l'idée que nous nous sommes faite d'une Histoire Ecclésiastique du 18<sup>e</sup> siècle ; mais ils en approchent beaucoup, et peut-être s'en approcheroient-ils encore davantage, si leur auteur s'étoit en effet proposé de composer une histoire. Alors il auroit débarrassé son ouvrage de beaucoup de détails superflus : sur-tout il se seroit montré plus impartial, car un historien est un juge, et je ne doute point que s'il en eût pris le titre, il n'eût voulu aussi en avoir toutes les vertus. Dans l'état où sont ces Mémoires, nous pouvons assurer les historiens futurs qu'ils y trouveront, non ce

qui a été dit contre les Jésuites, mais bien tout ce qui a été dit en leur faveur, et même ce qui n'a jamais été dit. Du reste, cet ouvrage est correctement écrit; c'est une justice que nous nous empressons de lui rendre: le plaisir que nous éprouvons à le lire, est un de ceux dont nous jouissons le plus rarement.

Mais après avoir fait des talens de l'auteur l'éloge qu'ils méritent, il doit nous être permis de faire quelques observations sur son ouvrage.

Comment se fait-il que dans l'introduction, où il raconte les commencemens de la querelle sur le jansénisme, il n'ait pas seulement nommé les Jésuites; et qu'ensuite, en parlant de la dispute sur les cérémonies chinoises, il n'ait pas seulement nommé les Dominicains? C'est bien le cas de dire, avec Tacite: *Præfulgebant*, etc. On les y voit d'autant mieux, qu'ils n'y paroissent pas. Jusque-là pourtant il seroit difficile de deviner quel est le parti de l'auteur. Voici ce qui pourroit servir à le faire connoître. Quoiqu'il ait dit sur la première question tout ce qu'on peut dire, il n'a point dit que les Jésuites étoient généralement accusés de l'avoir suscitée pour distraire l'attention publique qui commençoit à trop se fixer sur eux. Mais lorsqu'il parle des *Provinciales*, il ne manque pas d'ajouter: « Si les Jansénistes attaquèrent avec tant d'ardeur les écrivains de la Compagnie, c'étoit pour faire une diversion utile à leurs intérêts, et détourner de dessus eux mêmes l'attention des pasteurs. »

Cela peut être vrai: assurément nous ne sommes ni Jansénistes ni Molinistes, et nous ne sommes pas plus portés à soutenir la première opinion que la seconde; mais un historien qui imagine un raisonnement aussi ingénieux contre les Jansénistes, auroit bien pu nous apprendre que d'autres l'avoient employé avant lui contre les Jésuites; nous croyons même qu'il le devoit.

Puisqu'il aime tant les détails, il auroit dû ajouter à ceux qu'il nous donne sur les convulsionnaires et les appelans, quelques détails sur les conciles qui se sont tenus pendant le 18<sup>e</sup> siècle. Ce sont les conciles qui sont les grands événemens d'une Histoire Ecclésiastique, et ce sont leurs actes qu'il fau-

droit rapporter avec la plus grande fidélité. Fleury n'y manque jamais. L'auteur de ces Mémoires raconte, je l'avoue, assez longuement ce qui s'est passé à Embrun; même il y peint assez en beau le cardinal de Tencin, et assez en laid M. de Colbert, évêque de Montpellier. A cet égard, on n'a aucun reproche à lui faire, excepté pourtant de n'avoir pas dit que tous les partis croyoient avoir quelques plaintes à faire contre M. de Tencin, et que tous respectèrent M. de Colbert. Mémes détails, même prolixité dans le récit de ce qui s'est passé à Pistoie. Mais n'y a-t-il eu dans ce siècle que deux conciles? L'auteur sait bien qu'il y en a eu au moins trois, puisqu'il nous parle lui-même d'un concile qui fut tenu, en 1736, par les Maronites de Syrie, et dont les actes furent envoyés à Rome. Pourquoi donc ne nous dit-il ni le jour où commença ce concile, ni la ville où il s'assembla, ni aucune des déterminations qui y furent prises?

Voltaire disoit à un poète: *Ne disons pas du mal de Nicolas* (Boileau), *cela porte malheur*. Nous dirions à l'auteur d'une Histoire Ecclésiastique: *Ne dites pas du mal de Fleury, n'en parlez pas même trop légèrement; sur-tout ne parlez de ses discours qu'avec le profond respect qu'ils méritent, car les éloges trop modérés que vous leur donneriez feroient soupçonner que vous ne les avez pas lus, et dans ce cas comment oseriez-vous entreprendre un pareil ouvrage?* Ce n'est point à l'auteur de ces Mémoires que nous adresserions cet avis, car il paroît très-instruit. Cependant nous avons été surpris de le voir citer un *neuvième discours* de Fleury sur l'*Histoire Ecclésiastique*. Nous savons bien que Fleury se proposoit de le faire; mais nous croyons avoir quelques raisons de penser qu'il ne l'a point fait; et ce qui est vrai, c'est que le neuvième discours qui se trouve dans le 34<sup>e</sup> volume de l'*Histoire Ecclésiastique*, est de M. l'abbé Goujet.

GUAIRARD.

*Le Danger des Souvenirs* ; par M. De la Croix , juge au tribunal civil de Versailles, auteur de l'ouvrage sur les *Institutions de l'Europe*. Nouvelle édition. Deux vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 8 fr. par la poste. A Versailles, chez *Etienne*, libraire; et *le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n<sup>o</sup>. 17.

CET ouvrage est bien le plus assoupissant écrit et le plus inutile qui soit depuis long-temps sorti de la province. Ce sont des souvenirs fort tristes des principales scènes de la révolution, accompagnés de visions absurdes et ridicules, par lesquelles l'auteur prétend nous faire connoître le danger des souvenirs : c'est absolument comme si on nous donnoit la fièvre, pour nous faire sentir combien il est dangereux d'en être atteint.

Jusqu'ici tout le monde avoit cru que le meilleur moyen de faire oublier quelque catastrophe publique ou particulière, étoit de n'en pas parler; M. De la Croix pense, au contraire, qu'il faut écrire là-dessus deux volumes de détails lamentables. Il est vrai que, si on a le malheur de les lire, on n'est pas exposé au danger de s'en souvenir long-temps.

Il règne dans tout cet ouvrage une affectation de sensibilité philosophique qui n'est plus de mode aujourd'hui, et qui ne peut plus en imposer à personne. On y fait renverser le trône par l'*imprévoyance*, on y marie une religieuse, et, par un effort de vertu tout-à-fait contradictoire, on lui fait observer ses vœux de chasteté dans le mariage. On y combat l'opinion que Dieu veille sur les Empires, et on ne veut pas qu'il soit *le Dieu des armées*. Ainsi, quand les princes lui rendent grâce de leurs victoires, il faut dire apparemment qu'ils ne savent ce qu'ils font, ou qu'ils sacrifient lâchement à une opinion populaire. J'apprends encore qu'on doit chérir la vérité quand elle est grande, et sur-tout quand elle est *sonore*. Enfin, dans un redoublement de tendresse philanthropique, on y trouve qu'un brigand qui attaque les voyageurs sur les  
grands

grands chemises, et qui fait des enlèvements à main armée, est un très-bon homme qu'il faut absoudre. Je ne sais pas, après cela, ce qui pourroit exciter la bile de cet écrivain; et je crois qu'on peut lui dire en face que son ouvrage est pitoyable, sans le fâcher, tant son humeur paroît douce et pacifique.

Il n'existe sans doute personne qui ne sache qu'il ne faut pas s'affliger trop profondément d'une perte irréparable, tout ce que M. De la Croix peut dire sur ce sujet n'ajoutera rien à l'instruction de qui que se soit. Plus de six mille ans avant que son ouvrage fût fait, on savoit que l'esprit et le corps souffrent ensemble de toutes les affections morales un peu fortes; que l'imbécillité, la folie, les maladies et la mort même peuvent en être les suites; mais on savoit aussi, ce que M. De la Croix ne dit pas, que l'âme a toujours devant elle un médecin prêt à la soulager, et dont les ordonnances sont infailibles. Une idée si simple ruine, à la vérité, toutes les théories philosophiques, et la vanité humaine n'y trouve pas son compte; mais puisque jamais on ne s'est avisé, pour les maladies du corps, d'aller chercher un machiniste au lieu d'un médecin, je ne vois pas pourquoi, dans les maladies de l'âme, on irait demander des consultations et des lumières aux philosophes, c'est-à-dire à des hommes plus orgueilleux, plus vicieux, et conséquemment plus malades que les autres.

Le héros de M. De la Croix est un fou qui meurt d'un anévrisme au cœur, causé par le chagrin que lui donnent ses souvenirs. On le guérit de sa folie, mais le médecin ne peut le sauver de la maladie qu'elle a fait naître. Voilà qui prouve à merveille qu'il ne faut pas se chagriner sans mesure; mais de quelle utilité cet exemple sera-t-il pour le malheureux qui s'abandonne à son affliction et qui ne cherche qu'à mourir? Est-ce que la crainte de la mort suffit pour empêcher le suicide? Ne faut-il pas toujours en venir à attaquer les passions dans leurs racines, et à leur opposer une loi qui condamne leurs plus secrets mouvemens? Ce n'étoit donc qu'en rappelant cette loi, et en fortifiant son impression dans

### 370 MERCURE DE FRANCE

les cœurs, que M. De la Croix pouvoit dire quelque chose d'utile et de sensé ; mais il est vrai qu'il n'auroit pas fait son roman.

Les juges, du temps d'Horace, vouloient être agriculteurs :

*Agricolam laudat juris legumque peritus ,  
Sub galli cantum consultor ubi ostia pulsat.*

En voici un qui veut être moraliste ; mais il veut l'être à sa guise, et il faut que ses maximes soient prises dans son propre esprit. Cependant, ce même homme se gardera bien d'entreprendre la guérison d'un anévrisme; et il avouera volontiers que le docteur Corvisart en sait plus que lui sur ce sujet; je le crois sans peine. Mais puisqu'il n'éprouve aucune confusion à reconnoître que ce médecin justement célèbre a mieux traité cette matière, dans son *Essai sur les Maladies organiques du Cœur* (1), qu'il ne pourra jamais le faire dans aucun roman, je ne vois pas par quelle raison il auroit moins de déférence pour ceux qui ont établi les lois morales ayant lui. Il me paroît aussi ridicule, de vouloir refaire la morale après les lois de l'Évangile, qu'il le seroit de vouloir recomposer les Aphorismes d'Hippocrate : il faut consulter les uns pour l'âme, et les autres pour le corps. Chaque partie a ses médecins : les uns font des traités de conduite, et les autres nous enseignent l'art de prolonger la vie humaine (2). Entre ces deux extrêmes, il y a dans la société une foule d'autres petits médecins qui ne sont pas aussi sévères que les moralistes, ni tout-à-fait aussi savans que les fils d'Esculape : ce sont les poètes, les peintres et les musiciens, qui nous réjouissent l'es-

---

(1) Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris chez H. Nicolle et comp., rue des Petits-Augustins; Migneret, rue du Sépulcre; et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

(2) *L'Hygiène domestique*, ouvrage en deux vol. in-8°, traduit de l'anglais par M. Itard, avec des notes qui servent de correction au texte. Prix : 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste. A Paris, chez le Normant.

peut; les cultivateurs, les vigneron et les cuisiniers, sans lesquels nous aurions la mine fort allongée. Tout ce peuple de docteurs travaille diversement à notre conservation, et il faut laisser à chacun l'emploi qui lui convient. Tous les hommes intelligens ont bien une idée générale des sciences et des arts, mais ils n'excellent guère que dans une partie. Ce n'est point un anachorète qui vient de faire *l'Anti-Gastronomie* (1), et ce n'est pas un cuisinier qui rédige *l'Almanach des Gourmands* (2), quoiqu'assurément l'un et l'autre soient bien capables, par leur état, de concevoir de pareils ouvrages. Ces deux petits volumes pourroient nous servir à prouver combien il est avantageux de se renfermer dans sa vocation, puisqu'ils offrent, chacun dans leur genre, un degré de perfection qu'on attendroit vainement de tout autre que d'un homme du métier. Le premier mérite, par sa singularité, de nous arrêter un moment.

Tout le monde a lu le poème de *la Gastronomie*, qui, s'il m'est permis de le dire, fait plus d'honneur à la poésie et à la gaieté française, qu'à la cuisine de l'auteur. Le scandale que cet ouvrage a causé parmi les poètes qui vivent de l'air qu'ils respirent, devoit exciter leur verve; et l'abstinence réclamoit un vengeur : *Exoriare aliquis*. Voici, en effet, un anonyme qui se charge de sa défense, et qui fait un poème dont toute la doctrine et toute la logique se trouvent renfermées dans ce quatrain :

« O mes amis, ne mangez guère !  
 O mes amis, ne mangez pas !  
 S'il est bon de faire un repas,  
 Il seroit mieux de n'en point faire. »

L'auteur a divisé ce poème en quatre chants, et il soutient parfaitement son style jusqu'au bout; mais le cadre paroît

(1) Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez Hubert et comp., libraires; et chez le Normant, imprimeur-libraire.

(2) Un vol. in-18. Prix : 1 fr. 80 c., et 2 fr. 25 c. par la poste. A Paris, chez Maradan, libraire; et chez le Normant, imprimeur-libraire.

trop grand pour un sujet naturellement si sec : ce qui l'oblige assez souvent de s'en écarter, et de remplir les vuides avec des digressions qui ne s'y rapportent pas. Malgré ce défaut, cette bagatelle se fait lire avec intérêt. La diction en est vive et rapide ; et l'histoire de la tourterelle, qui termine le premier chant, montre assez ce que l'auteur pourroit mettre de talent dans des scènes attachantes. Le lecteur nous saura gré d'en rapporter quelques passages :

Présent secret d'un tendre amant,  
Cyprine, colombe fidelle,  
Jouissoit du destin charmant  
De couler ses jours près d'Estelle.

« *Comment d'une autre, ô mon Estelle,  
Pourroit-il jamais être épris,  
Moi, qui fus l'oiseau de Cypris,  
Je crois encore être auprès d'elle.* »

Un voisin, Gastronomo adepte,  
Voulant essayer un précepte,  
Osera te tordre le cou !  
Fais, la mort plane sur ta tête !  
Je le vois, le monstre, il s'apprête. . . .  
Il te guette. . . Il avance. . . O Dieux !  
Où cours-tu, chère Estelle ? Arrête !  
Estelle, ô quel retour affreux ! . . .  
Un subit effroi te rappelle,  
Tu voles. . . O soins superflus !  
Ne cherche plus ta colombelle,  
Cyprine, Cyprine n'est plus !  
Son cœur aimant battoit encore,  
Que déjà, sur l'airain sonore,  
Son corps, avec art retroussé,  
Mugissoit, en broche, fixé,  
Sous le jus brûlant qui le dore.  
Minet lui-même, à cet aspect,  
Murmurant d'une voix plaintive,  
Minet qui, voisin circonspect,  
N'avoit jamais qu'avec respect  
Suivi la nymphe fugitive ;  
Près de la dépouille chétive,  
Minet tremblant, l'œil égaré,

D'un tel meurtre en secret outré,  
 S'ahym en mainte conjecture,  
 Déplorant la triste aventure  
 De l'oiseau qu'il a révéral.  
 Cent fois, par un crime ignoré,  
 Cent fois il eût pu s'en repaître...  
 Minet, ton cœur fut délicat;  
 Va, ce détestable attentat  
 N'étoit digne que de ton maître!

On trouve bien dans ce qui suit cet agréable morceau, quelques autres passages de ce sérieux comique dont Gresset nous a donné le modèle dans son *Vert-Vert*, mais ils n'y sont pas communs. On y rencontre aussi d'assez bons traits de bouffonnerie :

..... Pesant vos droits,  
 Qu'un Solon médite des lois,  
 Il jeûne : aussi dans notre France,  
 Quand le peuple fut souverain,  
 Eut-on aussitôt la prudence,  
 Pour que son jugement fût sain,  
 De lui faire faire abstinence.

Tous les disciples de l'anti-gastronome ne sont pas des *jeûneurs ardents* ; l'auteur a beau les effrayer du sort qui les attend, lorsque, par la métempsychose, ils seront changés en poulets, tous s'écrient :

Nous avons faim, nous mangerons ;  
 Puis, à quoi bon tant de géme ?  
 Et dût-on, devenu lapin,  
 Se voir mangé dans l'autre vie,  
 Nous mangerons, nous avons faim.

Ces saillies sont rares ; l'auteur se jette trop souvent dans des faits historiques beaucoup trop graves pour un pareil sujet : tels sont sans doute la mort de Clytus, celle d'Agrippine, l'incendie de Rome et l'aventure de Gabrielle de Vergy. Jamais on ne trouvera le mot pour rire dans ces événemens tragiques, et le bon goût devoit les écarter d'un genre auquel ils ne peuvent appartenir.

Les notes qui terminent ce poème nous ont paru plus qu'inutiles ; mais l'usage d'ajouter à chaque volume un volume

de remarques est maintenant établi. Les libraires sont enchantés d'une si douce coutume, qui leur permet de vendre du papier pour de l'esprit : trop heureux quand le faiseur de notes et de notices, n'est pas lui-même le marchand qui les débite et le critique qui les vante ! G.

---



---

## V A R I E T E S.

---

### LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

CETTE semaine n'a produit qu'une seule nouveauté dramatique digne de remarque : c'est l'opéra d'Uthal, donné avec le plus grand succès sur le Théâtre Feydeau. Les paroles sont de M. de Saint-Victor et la musique de M. Méhul. Sans doute cet ouvrage sort du genre consacré par les succès de Favart, de d'Hele et de Marmontel, de Grétry et de Monsigny ; mais il faut avouer que ce théâtre n'a pas souvent l'occasion de sortir de son genre d'une manière aussi brillante. La Mythologie d'Ossian une fois admise, le poème est bien conduit, les caractères bien tracés, les incidens naturels et vraisemblables ; le style surtout d'une pureté et d'une élégance dont cette scène offre bien peu d'exemples. Aussi les acteurs, dont l'organe est ordinairement soutenu par l'harmonie forte des vers de Sedaine ou de Monvel, précipitoient-ils leur débit d'une manière quelquefois comique ; et le plus grand éloge que l'on puisse donner aux vers de M. de Saint-Victor, comme à la musique de M. Méhul, c'est d'avoir triomphé de la déclamation et du chant des acteurs. Il faut en excepter madame Scio, qui chante bien, joue très-bien, et déclame supportablement. La musique est un des chefs-d'œuvre du genre auquel nos grands musiciens semblent avoir uniquement consacré leur talent. Peut-être une douzaine d'amateurs des doux chants de l'Ausonie auroient-ils préféré à ces savantes combinaisons de la science, un de ces airs pur et

simple que l'art seul inspire. Mais qui peut blâmer MM. Méhul, Chérubini et Lesueur d'avoir plié leur génie au goût du public, et d'aspirer plutôt à la succession de Gluck qu'à celle des élèves de Durante? Avant tout, il faut réussir. La manie de la musique est très-commune; mais le sentiment de ses beautés est très-rare, parce que l'étude, la science même ne le donnent point. C'est un don de la nature, qu'elle se plaît quelquefois à refuser aux hommes d'ailleurs les plus favorisés par elle. Il ne seroit pas difficile de citer des poètes, d'un talent distingué, par conséquent très-sensibles à l'harmonie poétique, et qui préfèrent *Enfant chéri des Dames*, etc., aux mélodieux accens d'Antigone ou de Didon. Quoiqu'il en soit, la musique de M. Méhul a produit beaucoup d'effet. On a sur-tout remarqué le premier air, chanté par Solié, le chœur de l'arrivée des Bardes, et la romance d'Uthal. La pièce a obtenu le succès réservé aux bons ouvrages, celui d'attirer plus de spectateurs, à mesure que les représentations se multiplient.

— On ne peut déjà plus se procurer de loges pour la première représentation de *la Mort de Henri IV*, tragédie nouvelle de M. Legouvé. Cette pièce sera jouée avant la fin de juin.

— L'Académie impériale de Musique promet, pour la semaine prochaine, deux nouveautés qui ne peuvent manquer d'attirer la foule : la première est un Concert dans lequel on entendra l'une des plus célèbres cantatrices de l'Italie, Madame Catalani; la seconde est un ballet en trois actes, que l'on annonce sous ce titre singulier : *Figaro ou les Précautions Inutiles (dit le Barbier de Séville)*. Ce ballet, qui est de Duport, a été représenté jeudi dernier à Saint-Cloud.

— La botanique vient de perdre un des hommes qui la cultivoient avec le plus de zèle et de succès, dans la personne de M. Cels, membre de la première classe de l'Institut et de la commission chargée de préparer un projet de code rural. Il est mort, le 15 mai, dans sa maison, au petit Mont-Rouge. Son jardin contient une collection très-nombreuse des plantes les plus rares et les plus difficiles à élever dans notre climat.

Il s'y en trouve de plusieurs espèces que lui seul en France possédoit. M. Cels a été enterré, le 16 au soir, dans le cimetière de Mont-Rouge. Un grand nombre de ses collègues de l'Institut ont accompagné son convoi. Après le service funéraire, le curé a prononcé l'éloge de son paroissien. Lorsque le corps a été déposé dans le lieu de sa sépulture, M. Cuvier l'un des secrétaires de la classe dont M. Cels étoit membre, a prononcé un discours touchant sur la perte que faisoit l'Institut. M. Silvestre de Sacy, membre, ainsi que M. Cels, de la société d'agriculture, a lu ensuite un discours plus étendu sur le mérite personnel de son collègue, et sur les services qu'il avoit rendus à l'agriculture.

— Les concurrens à la place vacante, par la mort de M. Cels dans la section d'agriculture de la première classe de l'Institut, sont MM. Mirbel, Silvestre, Latherie, Bosc, Dumont, Coursel et Calvel.

— Le premier de nos poètes lyriques, M. Lebrun, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, vient de recevoir de la munificence de l'Empereur, une pension de six mille francs, et une gratification de trois mille.

— Le compositeur célèbre auquel nous devons la charmante musique de Rosè et Colas, de la Belle Arsène, du Déserteur, de Félix, etc. a reçu aussi de S. M. I., l'assurance d'une pension de deux mille francs. M. de Monsigni a près de soixante-dix-huit ans.

— L'académie de Marseille vient de proposer pour sujet du prix de littérature qu'elle doit donner en 1807, l'éloge de M. de *Montclar*, procureur-général à l'ancien parlement de Provence, l'un des hommes qui ont le plus honoré la magistrature française par ses mœurs et par ses talens.

— Parmi les livres nouveaux récemment publiés, on remarque une nouvelle édition des *Lettres de madame de Maintenon* (1) et l'*Histoire de la guerre de la Vendée et des*

---

(1) Six vol. in-12. Prix : 15 fr., et 20 fr. par la poste.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gît-le-Cœur; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

*Chouans, depuis son origine jusqu'à la pacification de 1806*, (1) par Alphonse Beauchamp. La nouvelle édition des Lettres de madame de Maintenon est corrigée sur les manuscrits autographes, et augmentée de près de deux cents lettres inédites; elle contient : 1°. une vie très-étendue de madame de Maintenon, par M. Auger; 2°. des notices par un autre littérateur, sur mesdames de Villarceaux, Ninon de l'Enclos, de Richelieu, de Chantelou, d'Attigny, d'Heudicourt, de Montépan, Frontenac, Deville, Brion, Duperou, de la Maisonfort, Glapion, Lavieville, de Caylus, Dangeau, Ventadour et la duchesse de Bourgogne; MM. le duc de Noailles, l'abbé Testu, l'abbé Gobelin, le comte de Saint-Géran, le cardinal de Noailles et Philippe V, roi d'Espagne; 3°. les Entretiens de madame de Maintenon avec quelques dames de Saint-Cyr; 4°. Mémoires de madame de Maintenon sur le rappel des protestans et des huguenots fugitifs; 5°. les Opuscules de madame de Maintenon en prose et en vers; 6°. le Testament de madame de Maintenon; 7°. les Lettres de M. Godet des Marais, évêque de Chartres, qui constatent le mariage de madame de Maintenon avec Louis XIV; 8°. les lettres de Louis XIV à madame de Maintenon. L'histoire de la guerre de la Vendée est divisée en vingt-quatre livres et appuyée sur des pièces justificatives inédites, qui sont renvoyées à la fin de chaque tome. Le premier contient la description de la Vendée et l'origine des troubles; la conjuration de la Rouarie; l'explosion du 30 mars; la primitive organisation insurrectionnelle; le siège de Nantes; la manière dont combattoient les Vendéens; leur mode d'administration; la défaite des Mayençais et celle des royalistes dans les sanglantes batailles de Châtillon, de Mortagne et de Chollet. Le second tome comprend l'incursion d'outre-Loire; le siège de Grenville; la campagne d'hiver de Charette; l'incendie de la Vendée; la mission et le procès de Carrier; la première pacification. La dernière partie présente la description de la Bretagne, l'origine et les progrès de la chouannerie; la catastrophe de Quiberon; le séjour de M. le comte d'Artois à l'île Dieu; le mort de Charette et de Stofflet, la soumission totale de la Vendée et l'insurrection de 1799. Nous parlerons avec plus de détail de ces deux ouvrages.

— *Les Homonymes*, sont des mots qui, comme *sein* et *saint*, ont un même son et un sens différent. Il semble donc

(1) Trois vol. in-8°. Prix : 18 fr., et 22 fr. 50 c. par la poste.

A Paris, chez Giguet et Michaud, libraires, rue des Bons-Enfans; et chez le Normant, imprimeur-libraire.

## 378 MERCURE DE FRANCE ;

que l'ouvrage annoncé sous ce titre ne devrait être qu'un recueil de définitions. Mais M. Philippon de la Madelaine l'a semé de bons mots et d'anecdotes qui arrivent toujours à propos, pour éclaircir ce qui pourroit être obscur et pour égayer ce qui paroîtroit sec. Dans un siècle où les livres de grammaires ( qui n'ont jamais passé pour très-amusans ), sont devenus si excessivement ennuyeux, ce n'est peut-être pas un petit mérite, que d'avoir su lui faire parler un langage agréable, et c'est celui de M. de la Madelaine.

—L'ours Blanc du jardin des Plantes est mort dans la nuit du 15 au 16. La durée ordinaire de la vie de ces animaux est de vingt à vingt-cinq ans.

### MODES du 20 mai.

Les chapeaux évasés, de paille jaune, à la *Paméla*, et les capotes oblongues, de percale, sont deux objets de mode tellement accrédités, que, sans varier pour la forme, ils croissent en nombre, et s'exécutent rue de Thionville et au pont Saint-Michel, comme dans les rues Vivienne et de Grammont. Au bord des chapeaux de paille blanche on met une très-légère guirlande de petites roses. Pour porter en touffe, les fleurs à la mode sont les petits œillets couleur lilas ou rose tendre, l'aube-épine et l'hortensia. Quelques modistes font des tentatives pour accréditer le lapis ; mais les rubans rose pâle, et sur-tout ceux d'un blanc mat, sont ceux que l'on demande presque généralement.

Beaucoup de robes montent jusqu'au cou, et ont de grosses fraises à l'espagnole ; mais ces robes sont de mousseline claire, et ne cachent point du tout la gorge, quoiqu'elles la couvrent. Les robes soie et coton sont rose et blanc, ou rose sur rose ; on les garnit avec du crêpe, que l'on entremêle de rubans satin qui passent dans les touffes.

Quelques capotes de percale sont brodées en couleur, et quelques *Paméla* de mousseline en coton blanc.

Pour les habits d'hommes, les draps unis, vert-cuirre, l'emportent sur les draps mélangés. De nouveaux foulards, pour cravates du matin et mouchoirs de poche, ont une grande vogue : le fond est un beau jonquille doré, avec un semis de pois blancs.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

*Boston, 6 mars.*

Le journal de cette ville, *the Columbian Sentinel*, contenoit hier les détails suivans sur l'audience accordée aux chefs des tribus indiennes, par l'assemblée législative de Massachusetts, le 1<sup>er</sup> mars 1806.

D'après la résolution des deux chambres, les dix chefs indiens, accompagnés par l'adjutant et le commissaire-général, par un officier de l'armée des Etats-Unis, et par leurs interprètes, furent introduits d'abord dans la chambre du conseil, où le gouverneur les reçut avec de grands témoignages de cordialité et d'affection : il leur exprima sa satisfaction de les voir en bonne santé, et les vœux qu'il formoit pour que

leur voyage fût agréable et heureux lorsqu'ils retourneraient auprès de leurs nations; il ajouta qu'il désirait vivement qu'ils retrouvassent leurs amis et leurs parens paisibles et bien portans. Le sacheur des tribus témoigna au gouverneur sa reconnaissance. On les fit entrer alors dans le Sénat, dont le président, M. Otis, les salua en disant :

« Amis et frères,

» Soyez les bien venus près du foyer du Sénat de Massachusetts : que sa flamme soit l'emblème de l'ardente et vive amitié, qui sera toujours entretenue entre les Etats-Unis et vos nations ! Vous avez parcouru une distance immense pour venir nous visiter. Le président des Etats-Unis est votre ami, et il vous a mandé dans ce pays pour que vous connussiez par votre propre expérience que tous nos chefs et toute notre nation vous aiment également.

» Nous avons demandé au chef de notre gouvernement de vous offrir des chaînes d'argent pour y suspendre les portraits de ce chef commun qui vous sont destinés. Ces chaînes vous rappelleront sans cesse les liens qui doivent unir chaque Etat au père commun.

» Dites cela à vos enfans !

» Puisse le Grand-Esprit qui préside sur ces vastes contrées cultivées ou désertes, protéger vos cabanes et vos familles pendant votre absence, et vous reconduire à vos tribus par des sentiers exemps d'épines et de dangers ! »

Ce discours ayant été transmis aux chefs indiens par leurs interprètes Tatchaga, le sachem s'avança, tendit la main au président, et répondit :

« Frères,

» Nous avons marché depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, pour venir vous visiter.

» Notre extérieur diffère du vôtre, mais nos cœurs ont la même couleur : vous devez nous chérir, car nous sommes les premiers et les vrais Américains.

» Lorsque vous lirez ce qui est écrit sur les médailles (1) que nous portons à notre côté, vous lirez aussi ce qui est écrit dans nos cœurs.

» Nous remercions votre nation de tous ses bons offices.

» Nous nous réjouissons de ce que notre père nous fait venir pour la voir dans sa ville de Boston; car on nous a dit que c'étoit une antique cité et la souche de toutes les autres villes; nous sommes aussi contents que vous ayez l'intention de nous donner des colliers, et nous rapporterons à nos enfans et à notre nation ce que vous nous avez dit pour eux.

---

(1) Cette médaille portoit ces mots. *Paix et amitié.*

» Nous desirons de voir votre peuple sous les armes; nos frères qui ont été l'année dernière à New-Yorck, ont vu vos guerriers, et ce spectacle leur a été très-agréable. Nous serions affligés de ne pouvoir en parler aussi bien qu'eux à notre nation.

» Nous serons toujours vos amis. »

Dans la chambre des représentans, on avoit préparé des sièges pour les Indiens, en face de la tribune de l'orateur : ils y ont été conduits par un comité de la chambre. Les membres se levèrent et se découvrirent lorsqu'ils entrèrent; ensuite, tout le monde s'étant assis, M. Bigelow, l'orateur, se leva et salua les chefs indiens en ces termes :

« Frères,

» Soyez les bien venus près du foyer du grand-conseil.

» Nous vous félicitons sur votre voyage et sur votre heureuse arrivée parmi nous. Nos pères ne vous connoissoient pas; qu'il en soit autrement pour nous et nos enfans.

» Notre desir le plus sincère est qu'un lien d'amitié s'établisse entre nous et nos enfans.

» Nos deux grand-conseils ont prié notre bon et illustre chef, le gouverneur, de vous donner à chacun une chaîne d'argent, comme un gage de notre attachement.

» Quoique nous différons de couleur, donnez-vous votre amitié et votre bienveillance; qu'il n'y ait de rivalité entre nous que dans l'empressement à nous rendre service.

» Qu'une paix perpétuelle existe parmi nous.

» Frères, redites à vos nations respectives que nos plus ardens desirs sont pour leur prospérités et leurs succès. Nous prions le Grand-Esprit qu'il leur accorde une pleine réussite dans leurs chasses et dans leurs entreprises, et qu'il leur donne des saisons favorables et une grande abondance de fruits.

» Dites-leur aussi que les blancs et le peuple des Etats-Unis vous ont reçu et traité avec amitié et avec bienveillance, et que nous leur demandons de les recevoir de même lorsqu'ils iront dans vos contrées.

» Lorsque vous vous disposerez à retourner dans votre patrie, nous prions le Grand - Esprit de vous protéger et de vous accorder un ciel pur et des jours heureux.

» Frères, soyez les bien-venus près du foyer du grand-conseil. »

Tatschaga s'est avancé alors près de la chaire et a prononcé le discours suivant :

Frères,

» Nous n'avons reçu que des marques d'amitié et de bienveillance depuis que nous sommes parmi les blancs. Depuis

Pendrait où réside notre père, le président des Etats-Unis, dont nous portons l'image sur nos médailles, nous avons toujours été traités avec bonté et franchise, et nous comptons sur les mêmes traitemens pour notre retour : nous ne formons qu'un peuple avec vous ; quoique notre peau soit rouge, nos cœurs sont tels que les vôtres, ils sont blancs. — Nous avons entendu ce que vous avez dit. — Nos oreilles sont ouvertes à vos amis. Nous dirons à notre nation les bons traitemens que nous avons reçus de vous et les avis que vous nous avez donnés ; elle en sera bien aise et restera en paix et en amitié avec vous. »

L'Indien fit trois pauses en prononçant ce discours, qui fut répété par les interprètes.

D'après le desir manifesté par les Indiens, le sénat a requis S. Exc. le commandant en chef d'ordonner la parade pour le lundi suivant :

*Constantinople, 15 avril.*

M. Jaubert, secrétaire-interprète de S. M. l'Empereur des Français pour les langues grecque et turque, connu très-avantageusement ici par plusieurs missions qu'il a remplies près du sultan, avoit été envoyé par son souverain auprès du roi de Perse. On ignoroit depuis un an ce qu'il étoit devenu, et on ne doutoit plus guère de sa mort, lorsqu'on a reçu de ses nouvelles. Sa lettre adressée à M. Ruffin, chargé d'affaires de France, fera connoître les événemens arrivés à cet intéressant jeune homme. La Sublime-Porte, déjà informée par Jussuf-Pacha, a donné un firman pour protéger son passage. Il est arrivé auprès du schâh de Perse, qui, de son côté, s'étoit empressé de le réclamer, et avoit envoyé une escorte considérable à sa rencontre.

*Copie d'une lettre de M. Jaubert au chargé d'affaires,  
M. Ruffin.*

De camp du visir Jusuf-Pacha, à 60 lieues S. O. d'Erz-Roum,  
le 14 mars 1806.

Monsieur,

La Providence divine qui veille sur les destinées de la France, a permis que je survécusse à l'événement dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, ne craignant point et desirant même que cette relation soit rendue publique, sur-tout vous invitant à la faire parvenir au gouvernement de S. M.

Je partis d'Erz-Roum dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, et continuai ma route à l'est-nord-est de cette ville, sans éprouver d'autre accident que la rencontre de deux corps de cavalerie Cardes, auxquels j'échappai à cause de l'obscurité de la nuit et de la vitesse de mes chevaux. Le voisinage des Russes a fait refluer les hordes de ces brigands dans les pays situés au sud de l'Araxe. Je traversai ce fleuve le 4, et le lendemain je parvins à la principale source de l'Euphrate, qui est à 54 lieues d'Erz-Roum. Dans la soirée

du 5 au 6 juillet, je fus forcé de m'arrêter à Arzab, village arménien à deux lieues de Bajazid, ville où résidoit Mahmoud-Pacha. Ce gouverneur, sur un avis qu'il reçut du village, témoigna le désir de me voir, et m'envoya quelques cavaliers qui avoient ordre de me conduire auprès de lui.

Mahmoud-Pacha de Bajazid étoit un homme âgé de 30 à 32 ans, célèbre dans ces contrées par sa tyrannie, ses vexations et ses richesses. Dans sa première entrevue, il me reçut avec la plus grande froideur. Il me sépara de mes gens, les interrogea sur mon compte; et d'une part me témoignant de plus en plus une politesse affectée, de l'autre il fit mettre à mon insu la personne qui me servoit de guide, à la torture, et lui ayant arraché quelques aveux équivoques, il le fit secrètement assassiner. Dès-lors il forma le coupable projet de me dépouiller, tant pour satisfaire son avidité que pour se rendre un jour agréable aux Russes. « Vous pouvez, me dit-il, vous rendre à Erivan, qui n'est qu'à 15 lieues d'ici; mais à votre retour, ne manquez pas de repasser par ma province; je vous chargerai de quelques intérêts que j'ai à Constantinople et auprès du visir Jussuf-Pacha. Partez sans crainte; je vous fais escorter par mes plus fidèles serviteurs. En arrivant sur la frontière, vous leur remettrez un billet. Votre guide vous rejoindra ce soir. »

Je soupçonnois la trahison; mais il n'étoit pas en mon pouvoir de l'éviter. Je partis donc de Bajazid avec une escorte assez considérable. Je partis sous la protection d'un visir de la Sublime-Porte; je devois être dans une pleine sécurité. Voici comment ma confiance fut justifiée: Au pied du mont Ararat se trouve une rivière dont les eaux se rendent dans la mer Caspienne. Cette rivière sert de limite entre les états de la Sublime-Porte et ceux du roi de Perse. Je la traversai, et me trouvant sur le territoire persan, mes guides m'engagèrent à descendre. Je rendois grâce au ciel d'être arrivé sur cette terre si éloignée de notre patrie, lorsque je fus tout d'un coup enveloppé, surpris sans défense par l'escorte destituée à me protéger. Malgré mes efforts, ils me bandent les yeux, m'arrachant des armes dont je ne peux plus faire usage; ils les dirigent contre moi et me couchent la face vers la terre.

Dans ce moment suprême, le ciel m'est témoin qu'aucune lâche pensée n'entra dans mon cœur; mes derniers vœux étoient pour la prospérité des armes de mon souverain. Je n'oubliai pas que je portois l'aigle impérial, autour duquel sont gravés ces mots d'honneur, qui est mon seul guide, et de patrie, objet de toutes mes affections.

J'étois donc trahi, surpris, arrêté sur le territoire persan par ceux même qui auroient dû me défendre des entreprises ennemies. On me laissa dans cette situation jusqu'au soir. La nuit venue, on me conduisit par des précipices affreux hors de toute route frayée. Après trois ou quatre heures de marche, j'arrivai enfin à une maison écartée de la ville. Le pacha, déguisé sous des vêtemens obscurs, m'y attendoit. Je me plaignis amèrement de ce manque de foi, et ma fermeté en cette circonstance me sauva la vie, ainsi qu'à ceux qui m'accompagnoient. Ce traître craignit pour les suites de son attentat. Il me dit, d'un air confus, qu'il écrirait à Constantinople. Il me fit entièrement dépouiller et traîner au château où se trouvoit un cachot souterrain, invention digne d'un tel scélérat. On m'y descendit vers minuit, à l'aide d'une corde, et le pacha donna ordre au commandant de ce château de me réduire à un peu de pain et d'eau, de garder le plus profond secret, et de me refuser de la lumière, de peur que la clarté qui pouvoit s'échapper ne fit soupçonner l'existence de quelque prisonnier dans cette tour.

Je languissois dans cet état, et cependant la peste faisoit des ravages

affreux dans la ville. La chaleur étoit insupportable ; j'étois sans vêtements , sans espérance de vivre ; et cependant je me portois bien ainsi que les trois hommes qui me restoiént. Vers le premier vendémiaire an 14, le pacha fut atteint de la contagion, et dans l'un des intervalles de sa maladie, il donna l'ordre positif de me faire assassiner. Le commandant du château refusa d'obéir. Ce n'est pas là le seul service que ce vénérable Musulman m'a rendu pendant ces huit mois de captivité. Je lui dois la vie et la liberté.

Le pacha mourut, et la ville se trouva partagée en deux factions sur le choix de son successeur. Ahmet-Bey, son fils, l'emporta, et se montra à mon égard encore plus dangereux que Mahamud. L'un de mes chevaux ayant été, par hasard, reconnu, il le fit tuer. Il éloigna de moi le commandant dont je viens de parler, et se disposoit à m'ôter l'existence malheureuse que mon père m'avoit laissée, lorsque la peste, ou plutôt la mort le surprit aussi.

Ibrahim-Bey survint, et témoigna des vues plus favorables à mon égard ; mais il me laissoit toujours captif. Il ne fit que me changer de prison au bout de trente-quatre jours.

Dans cet intervalle, j'étois parvenu à tracer quelques lignes et à les envoyer en Perse. J'ai reçu, depuis, deux réponses dont j'enverrai copie au gouvernement.

Le visir Jussuf-Pacha ayant appris mon événement, donna ordre de me laisser venir auprès de lui. Un officier persan vint en même temps de Tauris, me réclamer au nom du roi de Perse. Le bey m'a fait conduire ici, où je n'ai qu'à me louer de l'accueil du visir, dont le nom est justement respecté dans toute l'Arménie. Aucun de tous mes papiers n'est perdu : quant à mes effets, je n'en ai aucun à réclamer.

Monsieur, après avoir sauvé ma vie, la Providence ne veut pas sans doute me faire perdre l'honneur, qui m'est mille fois plus cher. Mon intention est toujours de remettre au roi de Perse la lettre purement amicale dont je suis porteur. La Sublime Porte sentira, j'espère, qu'elle ne peut m'empêcher de passer. Il est dans ses intérêts, et avant tout dans ceux de la justice, de ne point abuser de sa force à mon égard, et de ma foiblesse. Je parle au nom d'un souverain dont le nom est révéré dans l'univers. Si la Sublime-Porte veut conserver son amitié, qu'elle lui donne cette preuve de la sienne. Je vous prie d'envoyer copie de la présente à S. Exc. le ministre des relations extérieures, à qui je n'écris point, ayant presque oublié ma langue. Excusez donc le style de cette lettre : Dites-lui qu'il peut assurer l'EMPEREUR que je ne retournerai pas sans que ma mission soit remplie. Huit mois passés sans voir la lumière du jour, n'ont pas refroidi mon zèle. Je ne reverrai Paris que de retour d'Isphahan et avec la réponse du Schah.

Signé P. ANNÉÉE. J A U M A T.

## P A R I S.

L'ambassadeur de la Porte auprès de S. M. l'EMPEREUR et Roi, Muhib-Effendi, est arrivé le 20 à Paris.

— S. M. a adressé, le 19 de ce mois, au sénat conservateur le message suivant :

« Sénateurs,

» Conformément à l'art. 57, §. IV de l'acte des constitutions, en date du 28 Floréal an 12, nous avons nommé et nommons membres du sénat :

« MM. Demont, général de division, blessé à la bataille d'Austerlitz ; d'Hautpoult, général de division ; Ordonner,

### 384 MERCURE DE FRANCE,

général de division, commandant nos gardes à cheval; Petiet, conseiller d'état, intendant-général de la Grande-Armée.

» La Grande-Armée verra dans ces choix, que nous avons toujours présent le souvenir de ses grands et glorieux services.

» MM. Barral, archevêque de Tours; Primat, archevêque de Toulouse.

» Le clergé reconnoitra dans cette nomination la satisfaction que nous éprouvons du zèle qu'il a montré dans toutes les circonstances pour notre couronne et pour le service de la patrie.

» MM. Faletti-Barollo, l'un des plus grands propriétaires des départemens au-delà des Alpes, président de l'académie de Turin; d'Aremberg, l'un des plus grands propriétaires des départemens de la ci-devant Belgique; Deloë, conseiller d'état, des départemens de la rive gauche du Rhin.

» Les nouveaux départemens de l'Empire français reconnoîtront, dans ces choix, que nous ne mettons aucune différence entre les anciens et les nouveaux départemens; ils y verront une nouvelle preuve de notre satisfaction pour l'affection qu'ils nous ont montrée dans toutes les circonstances, pour le zèle avec lequel ils concourent au bien de l'état et à la défense de la patrie. Nous desirons aussi que notre conseil d'état voie, dans le choix de deux de ses membres, un témoignage de la satisfaction que nous éprouvons de ses services.

— M. le sénateur Monge est nommé président du sénat pour la durée d'une année.

— M. le sénateur Lespinasse, titulaire de la sénatorerie de Pau, est nommé à la sénatorerie de Dijon; et M. le sénateur Bruneteau Sainte-Suzanne est nommé à celle de Pau.

— M. Adrien Lezay-Marnésia est nommé préfet du département de Rhin et Moselle, en remplacement de M. Alexandre Lameth, appelé à la préfecture de la Roër.

— Le prince Charles d'Issembourg, colonel du régiment de son nom, est nommé membre de la Légion-d'Honneur. MM. Dufour, colonel du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, et Gaillot, chef d'escadron de gendarmerie, sont nommés: le premier, commandant, le second officier de la même légion.

— Le général Bisson est nommé commandant de la 6<sup>e</sup> division militaire.

— Le général de division Walther est nommé colonel-commandant les grenadiers à cheval de la garde; M. Arrighi, colonel du 1<sup>er</sup> régiment de dragons, est nommé colonel-commandant les dragons de la garde.

— M. Ferregeau, directeur des travaux maritimes, est promu au grade d'inspecteur-général des ponts et chaussées.

— M. le cardinal Maury est arrivé à Paris.

(No. CCLIV.)  
(SAMEDI 31 MAI 1806.)



# MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

FRAGMENT

*D'un poëme ayant pour titre : LA MORT DE PARIS ET D'ŒNONE.*

ARGUMENT. — Troie ne pouvoit être prise qu'après la mort de Paris, ainsi l'avoient prononcé les Oracles. Vers la fin de la dixième année du siège, Pyrrhus, nouvellement arrivé de Soiros, et brûlant de venger Achille, animé par Paris aux vœux d'Hector, cherche le fils d'Hécube dans la mêlée, le rencontre, l'attaque, et jure de livrer aux vautours le corps de son ennemi vaincu. Les deux armées aux prises s'arrêtent, pour être spectatrices du combat singulier. Paris est soutenu par Vénus, Mars, Apollon, Diane, Latone et le Xanthé; le fils d'Achille a pour lui Junon, Pallas, Neptune, Vulcain, Mercure et Thétis; Paris, après avoir blessé Pyrrhus, est renversé lui-même : il alloit périr, quand Vénus accourt et l'arrache au trépas. Alors la mêlée recommence avec plus d'acharnement, et les Dieux mêmes fondent les uns sur les autres, jusqu'à ce que Jupiter les sépare d'un coup de foudre, et leur dicte sa volonté suprême. « Paris » doit succomber, et sa mort entraînera la chute d'Iliou; mais les restes » de Paris ne seront point privés des honneurs funèbres, et l'Empire du » monde est promis à la fois aux descendans d'Enée, à la postérité » d'Hector : L'ITALIE ET LA FRANCE RÉGNERONT UN JOUR RÉUNIES, » SOUS UN NOUVEL AUGUSTE. »

C'est le combat des Dieux et l'arrêt de Jupiter, qui font l'objet du fragment que nous publions.

La Discorde aussitôt, sanglante, échelée,  
Fait siffler ses serpens, rallume la mêlée,  
Et dans les airs en feu secouant ses brandons,  
Au cœur même des Dieux verse ses noirs poisons.  
Tout s'ébranle à la foi; et, respirant la guerre,  
Le ciel s'est embrasé des fureurs de la terre.  
Tandis qu'au loin les monts, des vaincus; des vainqueurs  
Roulent en mugissant les horribles clameurs;

B b

Que, des héros couchés sur l'homicide arène,  
 Le sang à longs ruisseaux court abreuvant la plaine;  
 Et qu'à travers les morts, trompé dans son courroux,  
 Pyrrhus poursuit Paris, et bat l'air de ses coups :  
 Du choc des immortels ont retenti les nues;  
 L'Olympe en a tremblé sur ses voûtes étnées.

Pour l'arracher Paris, l'implacable Pallas  
 Alloit sur toi, Vénus, appesantir son bras ;  
 Mais, ceint d'un casque d'or, ton fier amant s'élançait,  
 Mars de son bouclier te prête l'orbe immense,  
 Cét orbe, impénétrable aux odlestes carreaux,  
 Et qui de vingt cités couvrirait le repos.  
 Sur l'indomptable Dieu fond la Déesse altière ;  
 Le seul bruit de sa lance est un affreux tonnerre :  
 Au même instant, lancés sur l'orgueil de Junon,  
 Siffilent les traits d'argent de la sœur d'Apollon.  
 La reine de l'Olympe, à son tour, sur Diane  
 Pousse l'axe enflammé de son char diaphane ;  
 Et, le front couronné du feu des diamans,  
 Le sceptre en main, terrible, et les yeux menaçans,  
 Elle vole, pareille à l'ardent météore  
 Dont le disque allumé fend l'éther qu'il colore.  
 Une égale fureur embrase tes regards,  
 O fille des Titans, mère du Dieu des Arts !  
 Mercure, à ton courroux, a reconnu Latone.  
 Du Xanthe, sur Vulcain, l'onde écume et bouillonne ;  
 Le flot poursuit la flamme ; et le Dieu sur le Dieu  
 Roule en montagnes d'eau, court en fleuve de feu.  
 Descendu rayonnant des plaines étoilées,  
 Phébus courbe son arc ; et ses flèches ailées,  
 Plus promptes que les vents, résonnent dans les airs :  
 Le Dieu du jour combat le Dieu puissant des mers ;  
 Mais, armé du trident, le souverain des ondes  
 Ebranle au loin la terre et ses voûtes profondes.  
 Jusqu'en ses fondemens l'Ida tremble ; et trois fois  
 De l'antique Gargare ont tressailli les bois ;  
 Iliou et ses tours, la mer et son rivage,  
 Et la flotte des Grecs et le champ du carnage,  
 D'une affreuse secousse à grand bruit agités,  
 Disent des immortels les combats redoutés.  
 Frappé de crainte, au fond de ses demeures sombres,  
 Pluton même a pâli, Pluton le roi des Ombres ;  
 De son trône il s'élançait, il pousse un cri d'horreur ;  
 Il a peur que Neptune, aux coups de sa fureur,  
 Sur ses noirs soupiraux ne brise enfin la terre ;  
 Aux morts épouvantés n'apporte la lumière ;  
 Ne découvre aux vivans ces manoirs ténébreux,  
 Ce Styx, hideux rivage, effroi même des Dieux (1).

## (1) Variante :

D'épouvante frappé, le monarque des Ombres,  
 Pluton même a pâli dans ses royaumes sombres.  
 De son trône il s'élançait, il s'écrie ; il a peur  
 Que le tyran des morts, Neptune, en sa fureur,

Cependant, calme au sein de sa gloire immortelle,  
 Sur un trône éclatant, d'où l'éclair étincelle,  
 Loin des astres sous lui roulant, majestueux,  
 Assis, la foudre en main, par delà tous les cieux,  
 Le Dieu des Dieux pesoit dans l'or de ses balances  
 L'irrévocable arrêt des célestes vengeances.  
 D'Iliou et d'Argos, dans le double bassin,  
 Quelque temps suspendu le sort flotte incertain :  
 Mais bientôt de Paris penche la destinée,  
 Par l'inflexible Mort vers l'abyme entraînée ;  
 Le destin de Pyrrhus s'élève, et radieux,  
 Poussé par la Victoire, il va frapper les cieux.  
 Jupiter fait un signe ; et déployant ses ailes,  
 Tout-à-coup s'élançant des clartés éternelles,  
 L'aigle, ministre ailé du roi de l'univers,  
 Porte aux Dieux divisés la foudre et les éclairs.  
 Trois fois roule en grondant sur la céleste armée,  
 Un tourbillon de feu, de soufre et de fumée.  
 Au bruit du Dieu tonnant elle tremble et s'enfuit :  
 Tel un rayon du jour a dissipé la nuit.

Remontés dans l'Olympe, en cercle taciturne,  
 Assis, respectueux, loin du fils de Saturne,  
 L'un sur l'autre à ses pieds roulant des yeux jaloux,  
 Les immortels confus dévoreroient leur courroux.  
 « Cessez les vains combats d'une haine obstinée ;  
 » Du fils d'Hécubé a lui la fatale journée.  
 » Fièrè Junon, triomphe ! Iliou aujourd'hui  
 » Dans le vengeur d'Hector perd son dernier appui.  
 » Encor quelques soleils, et les remparts de Troie  
 » Du vainqueur de Paris seront aussi la proie ;  
 » Mais ce vainqueur superbe, aux oiseaux dévorans

Sous ses coups redoublés ne brise enfin la terre ;  
 Et, dans la nuit des morts envoyant la lumière,  
 Ne livre à l'œil du jour ces manoirs ténébreux,  
 Hideux, infect abyme, horreur même des Dieux.

Version littérale des cinq vers grecs dont ce passage est imité ; nous  
 conserverons scrupuleusement jusqu'à l'ordre des mots :

1. Dans ses demeures souterraines a pâli le roi des Enfers, Pluton.
2. Effrayé, de son trône il s'élance, il pousse un cri ; tremblant  
 que sur sa tête
3. La terre ne se brise, la terre ébranlée par Neptune ;
4. Et qu'aux yeux des mortels et des immortels ne se découvrent  
 ces manoirs
5. Hideux, infects, dont les Dieux même ont horreur.

Traduction de Boileau :

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.  
 Pluton sort de son trône ; il pâlit, il s'écrie ;  
 Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,  
 D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour ;  
 Et, par le centre ouvert de la terre ébranlée,  
 Ne fasse voir du Styx la rive désolée ;  
 Ne découvre aux vivans cet empire odieux,  
 Abhorré des mortels et craint même des Dieux.

( Cette note et les suivantes sont de l'auteur du poëme ).

- » Lègue en vain des vaincus les restes expirans :  
 » Du berger qu'honora la reine de Cythère,  
 » Dans la paix du tombeau dormira la poussière;  
 » Et ses mânes, du Styx, touchant les froides eaux,  
 » Descendent consolés dans l'éternel repos.  
 » C'est peu. Noble Iliou, de ta cendre féconde,  
 » Sortiront dans les temps deux peuples rois du monde.  
 » Généreux sang d'Enée, Auguste et les Romains  
 » Au Tibre énorqueilli soumettront les humains;  
 » Et Mycène, aujourd'hui rayonnante de gloire,  
 » Sous un autre Pergame expiera sa victoire.  
 » Ailleurs, amis des arts, des combats, des amours,  
 » Aux bords que doit la Seine embellir de son cours,  
 » Les fils du grand Hector, non moins grands que leur père,  
 » Aimables dans la paix, terribles dans la guerre,  
 » Verront fleurir sans fin l'empire de Francus (1);  
 » Et, vainqueurs à leur tour des enfans d'Inachus,  
 » Régneront sur Argos pendant deux fois six lustres,  
 » De l'Orient soumis dominateurs illustres (2).  
 » Un jour, un jour viendra, dans le long cours des ans,  
 » Que d'Anchise et d'Hector les neveux triomphans,  
 » Immortels rejettons d'une tige mortelle,  
 » Enlaceront unis leur ombre fraternelle;  
 » Chênes majestueux, protecteurs des roseaux,  
 » Sous un astre commun déploieront leurs rameaux;  
 » Et, des monts jusqu'aux ners, opposant aux orages  
 » La fierté de leur front, l'hymen de leurs feuillages,  
 » Sous un nouvel Auguste, amour de l'univers (3);  
 » Salueront l'Océan affranchi de ses fers.  
 » Parois, fils de Cyrnus, race antique d'Hercule (4);  
 » Parois, et qu'Albion s'épouvante et recule (5).  
 » Ma force te conduit : ton pied victorieux  
 » Des Alpes foulera le front voisin des cieux (6);  
 » Sorti, pour t'admirer, de ses grottes profondes,  
 » Le Nil respectueux te soumettra ses ondes (7);  
 » Et l'Ister éperdu, sur les géants du Nord,  
 » Verra ton bras lancer ton tonnerre et la mort (8).  
 » Vois-tu, du sein des mers qui baignent l'Ionie,

(1) Astyanax, fils d'Hector. Echappé sous le nom de *Francus* à la fureur des Grecs, et suivi des Phrygiens, repoussés des rives du *Gallus*, il fonde en Europe l'empire des *Francs* et des *Gaules*.

(2) L'an 1204 de l'ère vulgaire, les Français secondés des Vénitiens, s'emparent de Constantinople; Beauvain, comte de Flandres, règne sur les Grecs; l'Orient reste 58 ans sous la domination des empereurs français.

(3) NAPOLÉON I<sup>er</sup>, Empereur des Français et Roi d'Italie.

(4) Cyrnus, fils d'Hercule, et premier roi de Corse; il donna son nom à cette île, appelée par les anciens *Cyrnus* ou *Corstia*.

(5) Albion, fameux géant terrassé par Hercule, et dont les habitans de la Grande-Bretagne se vantent d'être issus.

(6) Les deux campagnes d'Italie.

(7) Conquête de l'Égypte.

(8) Les Russes et les Autrichiens vaincus; prise d'Ulm; bataille d'Austerlitz, etc.

» L'ombre d'Ulysse en deuil implorer ton génie (1) ?  
 » Vole, après trois mille ans, porte aux Grecs le pardon ;  
 » Leurs pleurs ont satisfait aux enfans d'Iliou.  
 » Alors se calmeront les fureurs de la guerre ;  
 » L'Age d'or et Vesta souriront à la terre ;  
 » De cent cables de fer, de cent verroux d'acier  
 » Sera fermé de Mars le temple meurtrier.  
 » Là, dans son antre affreux, la Discorde impuissante,  
 » Sur des glaives brisés assise, frémissante,  
 » Dévorera sa rage, ivre du sang humain ;  
 » Et, les bras enchaînés de mille nœuds d'airain,  
 » Mordant en vain ses fers de sa dent menaçante,  
 » Rugira, l'œil horrible, et la bouche écumeuse.  
 » JE LE VEUX. » Jupiter, à ce mot redouté,  
 Fronce de ses sourcils la noire majesté :  
 Sur son front immortel flotte sa chevelure,  
 Et, sous ses pieds, muette, a tremblé la Nature.

DE GUERRE, professeur de belles-lettres au Lycée Bonaparte.

## LE PAPILLON, LA ROSE ET LE FRÉLON,

### F A B L E.

Un papillon, en voltigeant,  
 Dans un jardin aperçoit une rose :  
 Elle étoit seule, à peine encore éclose,  
 Il fut séduit par son éclat charmant.  
 « Reine des fleurs ! je te dois mon hommage,  
 » Dit aussitôt cet insecte léger ;  
 » Si tu pouvois ne pas changer,  
 » Je t'aimerois bien davantage ;  
 » Mais tu ne brilles qu'un matin.  
 » Ton parfum, ton éclat vont bientôt disparaître,  
 » Et l'aurore qui te voit naître  
 » Ne te vait plus le lendemain. »  
 Ainsi parloit ce diseuseur habile :  
 Un frélon passe en bourdonnant ;  
 Sur la rose il fond à l'instant,  
 Et dans son sein goûte un bonheur facile ;  
 Mais dont il vit bientôt la fin.  
 La rose se flétrit et sécha sur sa tige.  
 Le papillon qui le voit s'en afflige,  
 S'envole, et maudit son destin.

Sans recourir à des raisonnemens  
 Usous du bien que le hasard nous donne.  
 Un rustre vient qui le moissonne.  
 On le regrette : il n'est plus temps.

(1) Emblème d'Ithaque, aujourd'hui *Théaki*, usurpée par les Russes, ainsi que Leucade, Samos, Corcyre, Zacinthe, Cythère, etc.

## E N I G M E.

Je ne suis pas, lecteur, très-facile à décrire :  
 Je sais changer de forme ; et, puisqu'il faut le dire,  
 Rien ne peut égaler mon bizarre destin.  
 Dès qu'une beauté m'agite avec la main,  
 Je m'allonge et m'étends, me ferme et me resserre.  
 Sous des doigts exercés j'ai plus d'un savoir faire :  
 J'exprime le dédain, le dépit, le plaisir,  
 Et sers parfois de voile au plus tendre desir,  
 Quand la beauté modeste et sage  
 Veut cacher la rougeur qui couvre son visage.  
 Un seul geste me suffit quelquefois  
 Pour dicter les plus dures lois  
 A l'amant entraîné par son impatience.  
 Si je sers à l'attaque, je sers à la défense.  
 Arme redoutable, et trop foible instrument,  
 J'ai beaucoup trop d'emplois pour exister long-temps.  
 On me brise, on me perd ; la mode, à qui tout cède,  
 N'attend pas ma fin pour qu'un autre me succède.  
 Heureux lorsque le même jour,  
 En me voyant quitter et reprendre tour-à-tour,  
 Je peux du doux zéphyre, auprès de mes maîtresses,  
 Apporter en tribut les plus fraîches caresses.

## L O G O G R I P H E.

Je suis ce que je ne suis pas ;  
 Ceci paroît difficile à comprendre,  
 Je vais vous tirer d'embarras.  
 Pour qui sait le français, selon qu'on veut m'entendre,  
 Je suis ou ne suis point un être inanimé.  
 Dans les deux cas l'homme seul m'a formé.  
 Pour servir à divers usages,  
 Pour en tirer différens avantages,  
 Suivant, ou le plus, ou le moins,  
 Qu'exigent de moi ses besoins.  
 Ami lecteur, si tu me décomposes,  
 Tu trouveras en moi nombre de choses :  
 Un verbe avec son substantif,  
 Tous les deux propres à mon être,  
 Tous deux trop employés pour ne les pas connoître ;  
 Un autre verbe encor, mais dont l'infinitif,  
 Lui-même est substantif ; plus son diminutif.  
 Ce que je suis, je pourrois te le dire ;  
 Mais mon nom, que tu connois bien,  
 Ne pourroit rimer avec ire,  
 Dès-lors le vers ne vaudroit rien.

## C H A R A D E.

Pour se faire aimer d'une belle,  
 Bien souvent on perd mon premier ;  
 Mais on peut aisément, en restant mon dernier,  
 Trouver mon tout dans un cœur infidèle.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Vergolles*.  
 Celui du Logogriphe est *Chercher*.  
 Celui de la Charade est *Pois-son*.

*Oeuvres complètes de Duclos*, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres; recueillies pour la première fois, revues et corrigées sur les manuscrits de l'auteur, précédées d'une Notice historique et littéraire, ornées de six portraits, et dans lesquelles se trouvent plusieurs écrits inédits, notamment des Mémoires sur sa vie, des Considérations sur le goût, des Fragmens historiques qui devoient faire partie des Mémoires secrets, etc., etc. Dix vol. in-8°. Prix: 40 fr., et 55 fr. par la poste. A Paris, chez *Colnet*, libraire, quai Voltaire; *Fain*, rue Saint-Hyacinthe, n°. 25; et *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

*Second extrait.* ( Voyez le N°. du 3 mai. )

**E**N considérant Duclos comme moraliste, nous avons remarqué qu'il a fort bien observé la société dans laquelle il a vécu; et que s'il s'est souvent trompé dans ses conseils, on ne doit l'attribuer qu'à l'esprit de son temps, dont les hommes les plus sages eurent peine à éviter entièrement la dangereuse influence. Nous n'aurons pas les mêmes éloges à lui donner comme historien. Peu habitué à des matières aussi sérieuses, il ne les a traitées qu'en homme du monde; et l'on peut souvent lui appliquer ce mot du chancelier d'Aguesseau sur son histoire de Louis XI: *C'est un ouvrage composé d'aujourd'hui avec l'érudition d'hier.* En effet, on n'y trouve ni cette connoissance étendue et profonde des événemens et de leurs causes que l'historien doit avoir acquise, ni cette étude réfléchie des principaux personnages qui le met en état de tracer leurs caractères en peu de mots. Tantôt l'auteur parle avec beaucoup de détails

d'objets qui n'ont aucune importance; tantôt il passe rapidement sur ceux qui demanderoient de grands développemens: ce qui prouve qu'il n'avoit pas suffisamment approfondi son sujet, et ce qui fera toujours regarder sa production comme le résultat de quelques lectures superficielles.

Duclos n'étoit pas très-connu quand il pensa à faire l'histoire de Louis XI. Il sentit la nécessité de publier un ouvrage qui lui fit plus d'honneur que des romans, tels Qu'Acajou et la Baronne de Luz. L'abbé le Grand, homme très-laborieux, avoit composé les Annales du règne de Louis XI, et n'avoit négligé aucun détail. A force de travailler sur ce sujet, l'auteur s'étoit accoutumé à considérer ce prince comme le plus grand roi de la monarchie. Duclos profita du travail de cet érudit; il n'eut qu'à faire l'abrégé de cette immense compilation: le peu de difficulté qu'il éprouva, contribua à l'empêcher de remonter aux sources; et en très-peu de temps il put changer le nom de romancier un peu leste, en celui de grave historien. Duclos ne partageoit pas tout-à-fait les préventions de l'abbé le Grand en faveur de Louis XI; cependant la négligence qu'il mit à tout examiner, peut-être aussi l'ambition de changer une opinion ancienne et généralement reçue, le portèrent à présenter Louis XI sous un nouvel aspect. Cette idée systématique, qui n'a pas été discutée à fond par les critiques de l'histoire de Louis XI sera examinée dans cet article, et en fera l'objet principal. On passera avec rapidité sur les autres défauts de l'ouvrage.

Les deux plus importans consistent dans la disposition des faits, et dans la manière de les raconter. L'auteur, peu exercé, ne possédant pas assez l'ensemble de son sujet, est obligé de suivre scrupuleusement l'ordre des années, et même des mois, pour mettre quelque régularité dans son récit. Cependant, faute d'avoir bien préparé les matières dans le commencement, il est souvent obligé de remonter très-

haut, ce qui fait languir la narration. On en voit un exemple quand il parle pour la première fois des ducs de Bourgogne. Si, en entrant en matière, il eût bien peint l'état de la France, il n'auroit pas eu besoin de s'égarer dans une digression : la négligence de cette précaution le force à reculer jusqu'au règne du roi Jean, à faire mention de la donation que ce prince fit de la Bourgogne à Philippe-le-Hardi, après la bataille de Poitiers, et à s'étendre sur tout ce qui concerne la maison de Bourgogne, jusqu'à Philippe-le-Bon.

Sa manière de raconter a de la sécheresse et de l'aridité. On voit qu'il n'écrivait les faits qu'à mesure qu'il les apprenoit : cela l'empêche d'être frappé de de leurs causes et de leurs suites ; les plus beaux traits ne le touchent pas ; les actions les plus cruelles ne le révoltent pas assez : il les retrace froidement ; et cette indifférence qu'il a l'air de considérer comme le caractère d'une haute philosophie, prive l'histoire de l'intérêt qu'elle doit exciter, et de l'utilité dont elle est susceptible.

On sait que lorsque le duc Bourgogne assiégea Beauvais, Jeanne Hachette, à la tête des femmes, repoussa les ennemis et sauva la ville. Ce trait, qui rappelle les héroïnes de l'antiquité, et qui est supérieur à celui de Clélie, devoit être raconté avec une sorte d'enthousiasme : tout ce qui intéresse l'honneur français ne doit pas être indifférent à un historien de cette nation. Duclos ne le rapporte qu'en passant, et pour donner lieu à une réflexion peu importante sur les coutumes de cette époque. « Le duc de Bourgogne, » dit-il, craignant de ruiner totalement son armée, » leva le siège de Beauvais... Le roi voulant recon- » noître la valeur et la fidélité des habitans de Beau- » vais, leur accorda, pour eux et leurs successeurs, le » droit de tenir fiefs et arrière-fiefs, sans qu'on pût » exiger d'eux aucune finance. Il les exempta de ban » et d'arrière-ban ; et les chargea de la garde de leur

» ville , avec exemption de tout impôt , et liberté  
 » d'élire leurs officiers municipaux. Comme les pra-  
 » tiques de dévotion entroient dans tout ce qui se fai-  
 » soit alors , le roi ordonna qu'il se feroit tous les ans  
 » une procession où l'on porteroit les reliques d'une  
 » sainte Angadreme à qui l'on attribuoit le salut de  
 » la ville , et que , dans cette cérémonie , les femmes  
 » précéderoient les hommes , en mémoire de ce qu'au  
 » dernier assaut , les hommes auroient été forcés , si  
 » les femmes ne fussent venues à leur secours , ayant  
 » à leur tête Jeanne Hachette. Cette héroïne se pré-  
 » senta sur la brèche , l'épée à la main , repoussa les  
 » ennemis , arracha l'étendard qu'on vouloit arborer ,  
 » et renversa le soldat qui le portoit. Le roi per-  
 » mit encore aux femmes de porter tels habits et  
 » bijoux qu'elles voudroient : *ce qui peut faire croire*  
 » qu'il y avoit alors des lois somptuaires qui régloient  
 » jusqu'aux parures des femmes. » Cette observation  
 sur les mœurs , est , comme on l'a dit , de peu d'im-  
 portance. L'expression dont se sert Duclos , *ce qui*  
*peut faire croire* , prouve qu'il n'avoit aucune idée des  
 règnes précédens : les personnes les moins instruites ,  
 savent qu'il y avoit des vêtements différens pour les  
 femmes de chaque état , et que les courtisanes même  
 étoient distinguées par un habit particulier. La ré-  
 flexion d'ailleurs refroidit le récit. Si l'auteur avoit  
 recueilli quelque renseignement intéressant sur les  
 lois somptuaires de cette époque , il auroit dû laisser  
 au lecteur le temps d'admirer le courage de Jeanne  
 Hachette , et ne prendre le ton d'un observateur qu'a-  
 près avoir parlé en homme éloquent d'une action  
 aussi glorieuse : c'est la manière des grands historiens  
 de l'antiquité.

Il est inutile de s'étendre davantage sur les défauts  
 de détail que présente l'histoire de Louis XI; il vaut  
 mieux examiner l'idée systématique qui forme la  
 conclusion de l'ouvrage.

« On ne voit rien dans le tableau de la vie de

« Louis XI, dit Duclos, qui puisse mériter les satires répandues contre lui. » Il seroit bon de savoir ce que Duclos entend par des *satires* ; ce ne sont sûrement pas les détails qui nous ont été conservés par Philippe de Commines, entièrement dévoué à ce prince, auquel il devoit sa fortune. C'est cependant dans ces détails que la postérité a puisé l'opinion qu'elle s'est formée de Louis XI. « Il s'en faut beaucoup », ajoute Duclos, que Louis XI soit sans reproche. Peu de princes en ont mérité d'aussi graves ; mais on peut dire qu'il fut également célèbre par ses vices et par ses vertus, et que tout mis en balance ; *c'étoit un roi.* » Que signifie cette dernière expression qui a une apparence de profondeur, et qui n'est qu'obscure ? Est-ce à dire que l'oubli des vertus domestiques, le défaut de sincérité et de courage, la cruauté et l'abus du pouvoir constituent un roi ? Cette doctrine est digne de la philosophie moderne ; mais on ne peut croire qu'elle soit celle de Duclos qui ne partagea qu'un petit nombre des erreurs de ce parti. Nous aimons mieux entendre par cette expression qu'on ne doit pas juger un roi avec autant de sévérité qu'un particulier, et que s'il a été porté quelquefois au mal par les circonstances, on doit l'excuser en considérant le bien qu'il a fait. Cette idée éclaircie de cette manière peut-elle s'appliquer à Louis XI ?

On a dit plusieurs fois que, si ce prince se livra à des vengeances cruelles contre les grands de l'Etat et contre les gens en place, le peuple du moins fut heureux sous son règne. « Il fut exposé aux États qui suivirent immédiatement sa mort qu'en plusieurs lieux, *les hommes, femmes et enfans étoient contraints, par faute de bêtes, de labourer la charrue au col, et encore de nuit, le jour les pouvoient produire aux commissaires des tailles.* » Cette observation de Mezerai suffit pour montrer quelle étoit la misère du peuple sous ce règne. Les impôts

étoient excessifs, et la manière de les lever arbitraire et tyrannique. On a répété souvent que Louis XI avoit étendu la puissance de la France, et qu'il sut se tirer des plus grands dangers par une prudence peu commune. Les personnes qui ont mis en avant cette opinion n'ont pas remarqué que les circonstances servirent merveilleusement ce prince, et qu'il n'en profita pas comme il auroit pu le faire; elles n'ont pas considéré qu'il s'étoit lui-même engagé imprudemment dans les plus grands périls, auxquels il n'échappa que par des sacrifices honteux, ou par des sermens qu'il avoit l'intention secrète de violer. La méthode d'attacher au nom des princes les événemens glorieux de leur règne, a son utilité dans une histoire générale abrégée, qui a pour but de soulager la mémoire des enfans; mais elle ne doit point être suivie dans l'histoire particulière d'un roi dont on veut peindre le caractère.

Les réflexions rapides que nous venons de hasarder ont besoin de preuves; nous ne les puiserons pas dans les satyres qui ont pu être faites contre Louis XI; nous les trouverons dans quelques faits authentiques que Duclos lui-même n'auroit pu révoquer en doute.

Louis XI fut mauvais fils. Jeune encore il se révolta contre Charles VII son père. Abandonné de ses complices, il fut obligé d'aller trouver le roi à Gusset. A leur première entrevue, ce père offensé ne lui fit aucun reproche: « Louis, lui dit-il, vous êtes le » bien venu; vous avez beaucoup demeuré; allez-vous » reposer; demain on parlera à vous. » Le père le plus tendre pouvoit-il s'exprimer autrement avec un fils ingrat et révolté? Le lendemain Charles et son fils entamèrent la négociation. Le Dauphin insistoit avec insolence pour que le pardon qu'il venoit d'obtenir s'étendit à tous ses complices. Sur le refus du roi, son fils crut l'intimider en le menaçant de retourner avec les rebelles. Charles VII lui fit cette réponse pleine de modération et de grandeur :

« *Allez-vous-en, Louis, si vous voulez; les portes*  
 » *vous sont ouvertes; et si elles ne sont pas assez*  
 » *larges, je ferai abattre vingt toises de la muraille*  
 » *pour vous laisser passer. Je trouve fort étrange que*  
 » *vous ayez engagé votre parole, sans avoir la mienne;*  
 » *mais il n'importe. La maison de France n'est pas*  
 » *si dépourvue de princes qu'elle n'en ait qui auront*  
 » *plus d'affection que vous à maintenir sa grandeur*  
 » *et son honneur.* » Louis XI se révolta une seconde  
 fois. Réfugié près du duc de Bourgogne, il continua  
 à entretenir le trouble dans les États de son père,  
 qu'il fit enfin mourir de chagrin.

Louis XI fut mauvais époux. Marguerite d'Écosse, sa première femme, fut très-malheureuse. Accablée sous le poids d'un soupçon qui compromettoit son honneur, et qui fut, après sa mort, reconnu faux par une information juridique, elle ne trouva aucun appui, ni aucune consolation dans un époux qui peut-être avoit fait répandre ce soupçon. Expirant à la fleur de l'âge, ses dernières paroles furent: *Fi de la vie! Qu'on ne m'en parle plus!* A quel degré de malheur doit être parvenue une jeune personne quand elle voit la mort avec ce calme, beaucoup plus terrible que les expressions de la plus violente douleur? Marguerite étoit née pour être heureuse, et pour faire le bonheur d'un époux. Elle n'aimoit que les plaisirs nobles. Nulle princesse de son temps ne contribua plus qu'elle aux progrès des lettres. On sait qu'elle fut la protectrice d'Alain Chartier. Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI, n'eut pas un sort plus doux; elle ne dut qu'à une soumission excessive la tranquillité dont elle parut jouir. « Louis XI, » dit Duclos, n'ayant jamais eu de confiance en la » reine, l'avoit toujours éloignée des affaires, et ne » la voyoit que pour avoir des enfans. Il ordonna en » mourant qu'elle restât comme reléguée dans le » château de Loches. »

On n'a pas besoin d'observer que Louis XI fut

mauvais frère : l'entrevue qu'il eut avec le duc de Guyenne sur la rivière de Bray, prouve sa sombre défiance. Il le vit sur un pont fait exprès : il y avoit au milieu, pour les deux princes, *une loge partagée par une barrière avec des barreaux de fer*. Les bruits qui accusèrent le roi d'avoir accéléré la mort de son frère, montrent que les contemporains connoissoient sa haine contre ce prince. Louis XI ne fut pas meilleur père : craignant que son fils ne se comportât avec lui, comme il s'étoit comporté avec Charles VII, il le tint constamment éloigné, le fit surveiller avec rigueur, le priva de toute instruction, et causa par cette défiance et cet abandon les entreprises téméraires du règne suivant, qui eurent des suites si désastreuses.

Il étoit difficile qu'un prince dépourvu à ce point des vertus domestiques, fût un bon roi. Son caractère s'annonça dès le moment de son sacre. Dans cette cérémonie auguste et touchante, il pouvoit étouffer les divisions du règne précédent, par un oubli généreux des fautes où les circonstances avoient entraîné les grands de l'Etat. On vit, non sans attendrissement, le vieux duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, se jeter à ses pieds pour obtenir ce pardon. Le roi le lui promit froidement ; mais il excepta sept personnes qu'il ne nomma point. Qu'on se représente l'effet que dut produire cette terrible restriction, au moment où un nouveau règne faisoit espérer la fin des discordes et la réconciliation des partis ! Tous les cœurs se fermèrent ; l'inquiétude se manifesta de toutes parts. Chacun crut être au nombre des proscrits : ceux qui avoient été fidèles au dernier roi trembloient avec raison d'être punis par son fils pour avoir rempli leur devoir. Ce n'est pas ainsi que Louis XII commença son règne, quand il déclara que le roi de France oublioit les injures faites au duc d'Orléans.

Ce prince si dissimulé fit en politique des fautes

graves ; nous n'en rappellerons que deux. La première est d'autant plus inexcusable, qu'il tomba dans ses propres pièges. Lorsqu'il se mit imprudemment entre les mains de Charles, duc de Bourgogne, il faisoit en même temps soulever les Liégeois contre ce prince. Ses agens ne reçurent pas à temps l'ordre qui leur fut envoyé de suspendre cette insurrection. Elle éclata au moment où Louis se trouvoit à Péronne, dont le duc étoit maître. Charles, enflammé de fureur, voulut d'abord déposer le roi. Il fallut, pour le fléchir, que Louis consentit à le suivre dans une expédition contre ces mêmes Liégeois que ses intrigues avoient fait révolter. La seconde faute de Louis XI est de n'avoir pas voulu marier son fils à l'héritière de Bourgogne. Cette faute, en faisant passer à la maison d'Autriche une immense succession, alluma des guerres qui durèrent plus de deux siècles : elle ne fut inspirée à Louis que par la crainte de rendre son fils trop puissant. Il se souvenoit de la conduite qu'il avoit tenue avec Charles VII. Son ame soupçonneuse redoutoit une rivalité dont le Dauphin pouvoit abuser, en suivant son exemple.

La politique de Louis XI consistoit le plus souvent à trahir ses sermens, et à nuire à ses ennemis, en conservant avec eux les apparences de l'amitié. Ses cas de conscience sont curieux. Il faisoit examiner par des théologiens la question de savoir si, étant en paix avec le duc de Bourgogne, il pouvoit secrètement favoriser ses ennemis, et lui en susciter de nouveaux.

Son administration étoit violente. Il suffira d'en citer un exemple que Duclos n'a pas fait entrer dans son histoire. Le roi venoit de rendre des édits qui fouloient le peuple ; le parlement de Paris crut qu'il étoit de son devoir de lui soumettre des remontrances respectueuses. Louis XI irrité manda aussitôt le parlement, et lui ordonna, sous peine de mort, d'enregistrer à l'instant les édits. La Vaquerie, premier président, qui étoit à la tête de sa compagnie,

déclara qu'il aimoit mieux mourir que d'obéir (1). Cette fermeté en imposa à Louis XI qui n'insista pas.

Il seroit pénible de rappeler en détail les traits de cruauté qui souillèrent son règne. Ce fut lui qui le premier eut l'idée de faire placer sous l'échafaud les enfans de l'homme qu'on exécutoit, afin qu'ils fussent teints de son sang (2). Il partageoit entre les juges les biens de ceux qu'ils avoient condamnés. Un capitaine du duc de Bourgogne, défendant avec courage un château, Louis XI le menaça de faire mourir à ses yeux son père qu'il tenoit prisonnier, si la place n'étoit pas rendue à l'instant. Ce fut lui qui, se défiant des habitans d'une ville, les fit tous assembler dans l'église principale, sous le prétexte de remercier Dieu d'une victoire, et pendant la cérémonie fit piller la ville par ses soldats, etc. (3).

Sa retraite du Plessis-les-Tours, offre des images encore plus terribles que celle de Tibère à Caprée. Son château étoit entouré d'un treillis de fer armé de pointes ; il avoit fait semer dix-huit mille chausse-trappes dans les fossés ; quatre cents archers faisoient le guet ; quarante se promenoient sans cesse autour du château, et tiroient sur ceux qui osoient en approcher (4). On voyoit au loin, dans les environs, plusieurs hommes pendus à des arbres ; les maisons voisines étoient remplies de prisonniers ; à de courts intervalles on les mettoit à la torture. Le jour et la nuit, l'air retentissoit de leurs gémissemens : un grand nombre étoient jetés dans la rivière. Du temps de l'historien Mathieu, on montrait au Plessis-les-Tours le lieu où le roi se plaçoit pour entendre, sans être vu, l'interrogatoire que le prévôt faisoit subir aux prisonniers (5). Telle étoit alors la résidence royale.

(1) République de Bodin.

(2) Supplice du duc de Nemours.

(3) La ville de Condé.

(4) Philippe de Commines.

(5) Mathieu.

Dans les dernières années de sa vie, il prodiguoit les châtimens pour être craint : il disoit lui-même à Commines, peu de temps avant sa mort, qu'il passoit son temps *à faire et à défaire gens*, et qu'il faisoit plus parler de lui dans le royaume qu'à l'époque de sa meilleure santé. Le même auteur, témoin oculaire, raconte une anecdote qui montre jusqu'à quel point les remords de Louis XI le rendoient soupçonneux. Lorsque son gendre et le comte de Dunois revinrent des fêtes célébrées à l'occasion du mariage du Dauphin, ils entrèrent au Plessis avec leur suite. Le roi, qui étoit alors dans la galerie, et qui les vit entrer, fit appeler un de ses capitaines des gardes, et lui ordonna *d'aller taster aux gens des seigneurs susdits, voir s'ils n'avoient pas de brigandines sous leurs robes* ; il lui recommanda de faire cette visite sans affectation, et en causant avec eux.

Est-il possible, observe Philippe de Commines, de condamner quelqu'un à une captivité plus rigoureuse que celle à laquelle Louis XI s'étoit condamné lui-même ? Les cages où il avoit fait enfermer les autres avoient à-peu-près huit pieds carrés ; et *lui*, ajoute le même auteur, *qui étoit si grand roi, n'avoit qu'une petite cour de chateau à se promener, encore n'y venoit-il guère*. Il restoit dans sa galerie, et n'alloit à la messe que par les chambres qui communi-quoient à la chapelle.

Tous ces détails, tirés de Philippe de Commines et des auteurs contemporains, peuvent faire connoître le caractère de Louis XI. C'est au lecteur à juger si, comme le dit Duclos, ce prince étoit un roi. Pour soutenir son opinion, il dit quelque part que toutes les cruautés de Louis XI peuvent être excusées par la nécessité où il étoit de contenir les grands. Henri IV certainement avoit de plus grands obstacles à surmonter pour rétablir la paix : que l'on compare sa conduite à celle de Louis XI, et l'on prononcera.

Nous avons attaqué le paradoxe de Duclos, parce

qu'il nous semble que les résultats peuvent en être dangereux. Une telle opinion non-seulement est contraire à la vérité, mais elle tend à confondre toutes les idées politiques. Faire ainsi l'apologie des actions condamnables d'un roi, c'est diminuer aux yeux des peuples le mérite d'un bon prince; car quel gré lui savoir des sacrifices qu'il fait à la probité, à la justice et à l'honneur, si l'on traite ces sacrifices de foiblesses, et si l'on approuve hautement les vices contraires? Les mêmes principes réglent la politique et la morale, quoique l'application en soit quelquefois différente; et la postérité qui chérira toujours la mémoire de Henri IV, ne lui a conservé tant d'amour que parce qu'il joignit toutes les vertus sociales aux qualités d'un grand roi.

Dans un des numéros suivans, nous parlerons des Mémoires sur la régence, où Duclos reprend quelquefois le tact fin d'un bon observateur, mais où il manque souvent de la mesure et de l'esprit de sagesse qui doivent caractériser un historien. P.

*Œuvres complètes du chevalier Josué Reynolds, contenant ses Discours académiques, ses Notes sur le poëme de l'Art de peindre de Dufresnoy, et son Voyage en Flandres, en Hollande, à Dusseldorf, etc., etc.; précédés de sa vie. Le tout traduit de l'anglais sur la seconde édition. Deux vol. in-12. Prix: 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez Jansen, rue Cassette; et chez le Normant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17.*

Je demande d'abord ce que signifie ce mot d'*Œuvres*, placé à la tête d'une pareille collection? Il me semble qu'on s'accoutume à faire de ce titre un étrange usage. Nous avons été menacés de voir publier les *Œuvres* de Louis XIV, et maintenant voilà les *Œuvres* de M. Reynolds; et M. Reynolds est un peintre; et ses *Œuvres* sont des discours! Heureuse-

ment on s'est aperçu que celles de Louis XIV sont ses actions et les grands événemens qui ont illustré son règne; et (qu'on me permette ce rapprochement), je voudrais qu'on se fût aussi souvenu que celles de M. Reynolds sont les portraits et les tableaux qui l'ont fait placer au rang des premiers peintres de l'Angleterre.

Mais encore, de quoi se composent ces *Œuvres*? Qu'a-t-on fait pour les compléter? M. Reynolds étoit président de l'Académie royale de Peinture de Londres, et tous les ans, aux jours où cette Académie faisoit la distribution de ses prix, il prononçoit un discours sur quelque partie de son art: il avoit aussi composé quelques notes pour une édition du poëme latin de Dufresnoy sur la peinture; enfin, lorsqu'il voyageoit, il faisoit par écrit de courtes observations sur les tableaux qu'il rencontroit. On a rassemblé ses discours; on y a joint ses notes sur le poëme, puis ses notes sur les tableaux; et voilà des *Œuvres complètes*. C'est employer un grand mot pour annoncer de bien petites choses.

Ses notes sont sages, ses observations sont judicieuses, ses discours sont bien raisonnés, même on dit qu'en anglais ils sont bien écrits. Ainsi on pourroit, en employant l'expression vulgaire, dire que cet ouvrage est *bon*. Cependant, à quoi est-il bon? Cette question paroitra peut-être fort singulière, et c'est pour moi une raison de plus de l'examiner, avant de rendre compte de l'ouvrage.

Qu'un directeur d'Académie expose avec simplicité à ses élèves les principes élémentaires de l'art dans lequel il veut les former, cela est très-naturel; que, dans une cérémonie qu'il veut rendre imposante, et, par exemple, à celle de la distribution des prix, il prononce sur quelque partie de son art un discours fleuri, cela se conçoit encore: on peut dire qu'il a voulu exciter plus d'émulation entre ses élèves, en environnant de plus d'éclat les récompenses qu'il étoit chargé de leur distribuer; mais ensuite, que sert de faire imprimer ces discours? Ce n'est plus alors aux élèves qu'on les adresse: les discours les plus éloquens ne le seront jamais assez pour leur faire produire un beau tableau. Ce n'est pas aux maîtres: ils

ne leur apprendront rien. C'est donc au public; et, dans ce cas, je demande comment ces discours peuvent contribuer aux progrès de l'art ou à la gloire de ceux qui le cultivent ?

Il y a dans tous les arts des mystères qu'il importe de ne pas divulguer. Du moins il faudroit laisser à quelques-uns de leurs procédés une partie du voile qui les couvre, et qui en dérobe les secrets aux profanes. Nos grands artistes seront-ils mieux appréciés, quand tout le monde se croira en état de les juger ? Leurs chefs-d'œuvre nous inspireront-ils une admiration plus vive, lorsque nous aurons appris que l'effet qu'ils produisent a été préparé par une infinité de petites attentions auxquelles il semble que le génie ne sauroit s'abaisser ? Je ne le crois pas. Je soupçonne même que si je voyois maintenant le *Bacchus et Ariane* du Titien, ce tableau me frapperait peu, parce que j'ai appris de M. Reynolds que son plus grand effet est le résultat de la couleur d'une écharpe : et si je revoyois celui où Lebrun a représenté *la Famille de Darius*, j'en serois moins étonné, depuis que j'ai su du même M. Reynolds que ce qu'il contient de plus admirable, c'est une masse de lumière habilement placée au milieu du tableau.

Ce que je dis ici de la peinture, je le dirois de la poésie, de l'éloquence, de tous les arts. On prétend que nous n'aimons plus les beaux vers, que les discours les plus éloquens n'échauffent plus nos âmes, et que les chefs-d'œuvre de tous les genres n'obtiennent plus les succès brillans qu'ils obtenoient autrefois. Certes, ce n'est pas faute de connoisseurs en tableaux, en poésie et en éloquence : c'est qu'il y en a trop. Et que nos grands hommes s'en prennent à eux-mêmes; qu'ils en accusent les discours, les préfaces, les notes qu'eux-mêmes ont publiés sur leurs modèles, et quelquefois sur leurs propres ouvrages : car enfin, quel pouvoit être le résultat de tant de livres qu'on a faits sur tous les arts dans ces dernières années ? Si nos poètes et nos artistes n'aspirent plus qu'à des succès d'estime, si l'admiration froide et raisonnée des connoisseurs leur paroît le plus noble prix que puissent recevoir leurs travaux; qu'ils écrivent alors; qu'ils nous développent tous les secrets de leurs études : c'est ainsi qu'ils nous mettront en état de leur rendre

avec connoissance de cause l'hommage qu'ils préfèrent. Mais s'ils aiment mieux être sentis que jugés, et si l'enthousiasme dont ils se prétendent animés en composant leurs chefs-d'œuvre ne leur paroît dignement payé que par l'enthousiasme de ceux qui les admirent, oh ! qu'ils fassent alors ce qu'ils auroient dû toujours faire ; qu'ils suppriment désormais ces réflexions imprudentes ; qu'ils nous cachent soigneusement ces mêmes secrets, et qu'ils nous laissent croire aux inspirations du génie.

Lorsque je vois nos grands hommes disserter sur leur art, et s'amuser à nous en faire valoir tous les petits effets, je ne puis m'empêcher de regretter le temps où ils se bernoient à cultiver leur talent, et à lui faire enfanter des prodiges. Quand Homère eut achevé son Iliade et son Odyssée, le vit-on s'occuper à composer des discours sur la poésie épique et sur les vers imitatifs ? Hésiode, avant de lire son Histoire devant les Grecs assemblés aux jeux Olympiques, pensa-t-il seulement à leur apprendre ce qui rendoit une histoire bonne, et par quelle raison ils devoient applaudir la sienne ? Demosthène, Eschine, tous les orateurs Grecs ne songeoient qu'à entraîner les suffrages du peuple, et ils laissoient à des rhéteurs, écrivains secondaires, le travail ingrat de développer les mystères de leur génie. Cicéron seul, parmi les orateurs latins, écrivit sur la rhétorique ; mais du moins ses traités sont eux-mêmes de beaux discours, ils sont tout à-la-fois le modèle et la règle de l'art qu'il vouloit enseigner ; et pourtant, après Cicéron, il n'y eut plus d'éloquence à Rome. Enfin, dans ce fameux pays de la Grèce, qui est la terre natale des arts, les grands artistes, à l'exemple des grands écrivains, contens d'obtenir le genre de gloire attaché au genre de leur talent, faisoient de beaux tableaux et de belles statues, laissant à d'autres le soin de composer de beaux discours.

Voilà l'enseignement des grands maîtres ; il est dans ce mot : *Fais, et fais comme moi : inspice et fac secundum exemplar.* Voilà le bon temps, celui des chefs-d'œuvre, et celui où ils étoient le plus magnifiquement récompensés ; je veux dire qu'inspirés par l'enthousiasme, ils étoient honorés aussi avec

enthousiasme. Maintenant avant de les honorer, nous voulons les juger. C'est, dit-on, l'effet du temps et du progrès des lumières. Ah! pour eux, pour leur propre gloire, que nos grands hommes arrêtent, s'ils peuvent, le temps, ou qu'ils s'occupent un peu moins à propager les petites lumières.

Mais c'en est fait; ils ne reviendront plus ces jours d'illusion et d'enthousiasme, où un chantre vulgaire rassembloit autour de lui la foule des Athéniens, en leur récitant quelques vers d'Homère. On ne verra plus une nation tout entière applaudir avec fracas à la simple prose d'un Hésiode. Que nos artistes ne se flattent pas d'obtenir les couronnes qui furent autrefois le prix de statues et de tableaux moins étonnans que ceux dont ils nous ont enrichis. Le voile est levé; les mystères des arts sont divulgués: nous savons par combien de petits moyens on prépare un succès, et nos grands hommes ont eux-mêmes daigné nous apprendre de combien de petits détails se composent leurs chefs-d'œuvre. Maintenant s'il s'élevoit un nouvel Homère, on l'applaudiroit sans doute; mais on expliqueroit peut-être, par le choix heureux de ses mots, ou par la rencontre de quelques syllabes, l'effet ravissant de ses vers. S'il paroissoit un nouvel Hésiode, sans l'applaudir on le loueroit; mais on exigeroit que, dans une seconde édition, il appuyât son histoire sur de meilleures autorités. Enfin, dans les chefs-d'œuvre d'un Phidias et d'un Praxitèle, tout appréciés qu'ils seroient, nos connoisseurs ne trouveroient peut-être rien de plus admirable que la *largeur du faire*, ou la magie du *clair obscur*.

Le plus grave reproche que je puisse faire à ces Oeuvres de M. Reynolds, c'est qu'elles sont éminemment propres à jeter au milieu de la foule quelques-unes de ces lumières, qui ne servent qu'à y multiplier les connoisseurs bavards ou ces juges demi-savans dont les critiques indiscrettes peuvent quelquefois décourager un artiste, sans que jamais leurs éloges paroissent assez flatteurs pour lui servir de récompense. La traduction que M. Jansen vient d'en faire, et dont j'annonce la publication, aura moins d'inconvéniens, parce qu'elle trouvera peut-être moins de lecteurs. Dirai-je qu'on en fait grand cas

en Angleterre, où on l'a trouvée écrite avec toute la facilité d'un ouvrage original ? (*It has so much facility and elegance, that it has not the appearance of a translation but reads like an original work.*) Ce seroit en faire un bien mince éloge. Ajouterai-je qu'en France on en jugera autrement, et qu'on trouvera au contraire que le traducteur a fait des efforts inutiles pour être, dans notre langue, aussi correct et aussi élégant que son modèle l'est en anglais ? Ce seroit en faire peut-être une critique déplacée. Et qu'importe au public qu'un artiste, d'ailleurs estimable, paroisse avoir quelquefois oublié les règles de la grammaire ? Le nom de M. Jansen n'est pas assez connu dans la littérature, pour que ses fautes soient d'un dangereux exemple, et qu'il soit intéressant de les relever. Je me tais donc ; et je vais employer les pages qui me restent, à donner une idée de ce recueil. Je commence par la vie de M. Reynolds, laquelle assurément n'est pas une de ses œuvres.

La précision n'est pas le mérite ordinaire des biographes anglais. Leurs vies abondent toujours en détails, fort bons pour les amis et pour la famille, mais dont le public pourroit se passer. Sache donc, puisqu'on le veut, la postérité que M. Reynolds « à huit ans, essaya de faire au crayon les portraits de ses parens et des amis de sa famille. » Il est seulement fâcheux qu'on ne dise pas s'il y réussit ; car, pour des essais informés, il n'y a point d'enfans qui n'en aient fait ; et cependant quoiqu'il soit de règle aujourd'hui que tous les enfans apprennent à dessiner, grâces à Dieu tous les enfans ne deviennent pas pour cela des peintres.

« Ce qui servit, ajoute le biographe, à développer son goût pour l'art, fut la lecture du Traité de Richardson sur la Peinture. Dès ce moment il regarda Raphaël comme infiniment supérieur aux hommes les plus illustres des temps anciens et modernes. » Sur cette phrase j'ai deux observations à faire. Faut-il entendre par-là que le jeune Reynolds mettoit Raphaël au-dessus d'Homère qui est des temps anciens, et de Newton qui est des temps modernes ? Je sais bien que, dans un de ses discours, il semble préférer

Shakespear à Homère, et qu'il n'y a pas de jugement absurde dont on ne paroisse capable, quand on en a porté un pareil; mais M. Reynolds raisonne ordinairement bien, et je suis persuadé qu'il avoit l'esprit trop juste pour juger aussi mal les hommes, lorsqu'en sa qualité d'auteur anglais rien ne l'obligeoit à le faire. J'en conclus que cette exagération doit être mise toute entière sur le compte de son historien.

En second lieu, il paroîtroit bien singulier que le *Traité* de Richardson eût inspiré à M. Reynolds une admiration si excessive pour Raphaël, et que, vingt ans après, les chefs-d'œuvre de ce grand peintre, lorsqu'il les vit pour la première fois à Rome, ne lui en eussent inspiré aucune. C'est pourtant ce qui arriva, et je vais le lui laisser raconter à lui-même :

« Il est arrivé souvent, dit-il, ainsi que j'en ai été informé » par le garde du Vatican, que ceux à qui il en faisoit par-  
 » courir les différens appartemens lui ont demandé en sor-  
 » tant à voir les ouvrages de Raphaël, ne pouvant se persuader  
 » qu'ils avoient passé déjà par les salles où ils se trouvent,  
 » tant ces tableaux avoient fait peu d'impression sur eux. . . .  
 » *Je me rappelle fort bien que j'éprouvai moi-même ce*  
 » *contre-temps lorsque je visitai pour la première fois le*  
 » *Vatican*; mais en faisant part de mon erreur à cet égard à  
 » l'un de mes compagnons d'études de qui la franchise m'étoit  
 » connue, il m'assura que les ouvrages de Raphaël avoient  
 » produit le même effet sur lui, ou plutôt, qu'il n'avoit pas  
 » éprouvé à leur vue l'effet qu'il en avoit attendu. Cet aveu  
 » tranquillisa un peu mon esprit; et, en consultant d'autres  
 » élèves qui, par leur ineptie, paroisoient peu propres à  
 » apprécier ces admirables productions, je trouvai qu'ils  
 » étoient les seuls qui prétendissent avoir été saisis de ravisse-  
 » ment au premier coup d'œil qu'ils y avoient jeté. »

J'en demande pardon à M. Reynolds : ces élèves ineptes, dont il nous parle dans ce passage, ne sont pas les seuls qui aient paru saisis de ravissement en contemplant pour la première fois les chefs-d'œuvre de Raphaël. Il y a peu de gens qui n'aient lu ces fameuses lettres que M. Dupaty écrivoit d'Italie au public sous le couvert de son épouse, et qui ne

sachent par conséquent de quel enthousiasme il voulut paroître inspiré, lorsqu'il se trouva dans les chambres du Vatican. Il crut assister à une séance de *l'Académie* : il étoit avec l'Ange dans *la prison de saint Pierre* ; il entendit la messe avec Léon X, et il vit le *miracle de Bolsène* ; il fut témoin de l'incendie de Rome ; il peignit lui-même cet incendie, et avec des couleurs si vives, qu'on est tout surpris et presque indigné, lorsqu'à la fin de sa lettre il s'écrie : *Mon Dieu, que ce tableau de Raphaël est beau !...* Mais quelle conséquence veux-je tirer de ces deux faits, en apparence si opposés ? Aucune assurément : je serois bien fâché d'être obligé d'en conclure que, sans paroître *inepte* ou tout-à-fait extravagant, on ne peut admirer du premier coup-d'œil les ouvrages de Raphaël.

M. Reynolds conclut de ce qui lui étoit arrivé que « le » plaisir que nous causent les perfections de l'art est un goût » que nous n'acquérons que par une longue étude, et avec » beaucoup de peine et de travail. » Et cela est vrai. Mais en admettant cette conséquence, tâchons de nous garantir nous-mêmes de toute exagération. Sans doute il y a dans le chef-d'œuvre le plus admirable des beautés qui ne peuvent être bien appréciées que par ceux qui ont fait une longue étude, ou qui, du moins, ont acquis une connoissance suffisante de l'art. La pureté du dessin, la bonne disposition des ombres et de la lumière sont de ce genre : ce sont les *perfections de l'art* ; il n'y a que les peintres et les vrais connoisseurs qui en jugent *parfaitement*. Cependant, elles n'en produisent pas moins leur effet sur les hommes qui n'ont que des yeux et du goût. Ceux-ci ne diront pas toujours pourquoi un tableau est admirable ; mais ils diront qu'il est admirable, et ils le sentiront. Que sera-ce s'il renferme de plus ce genre de beautés vraiment supérieures, qui sont le résultat du génie et de l'enthousiasme du peintre ? Est-il possible de voir *le Déluge* du Poussin, sans être effrayé ? Et faut-il avoir long-temps étudié la peinture, pour être saisi de ravissement à la vue du tableau de *la Transfiguration*, ou de *la Communion de saint Jérôme* ? Pour moi, je nommerois des hommes qui, sans être des con-

moisseurs, ont admiré franchement ces tableaux : ces mêmes hommes ont vu aussi les chefs-d'œuvre dont Raphaël décora les chambres du Vatican; en les voyant ils furent *saisis de ravissement*, et quand ils le disent, ils ne croient pas faire un acte de modestie.

Après cette observation de M. Reynolds, on ne s'attend pas à la résolution qu'il prit et au succès qu'elle eut. Comme *les élèves les plus ineptes*, quand il rencontroit des tableaux célèbres, il feignoit l'admiration qu'il n'éprouvoit pas; et ce qui est bien singulier, c'est que cette méthode lui réussit au point que, « en peu de temps, il sentit se développer en lui » un goût nouveau et des perceptions nouvelles. » Dans la suite, il érigea en principe cette habitude qu'il s'étoit faite. On trouve dans un de ses discours, que le plus sûr moyen *de se pénétrer des beautés répandues dans les ouvrages des grands peintres*, c'est de s'imaginer qu'on les admire beaucoup : le sentiment, dit-il, vient ensuite. J'ajouterois que s'il ne vient pas, on se persuade qu'il est venu; et pour le commun des connoisseurs comme pour le commun des artistes, c'est à-peu-près la même chose.

Il y a, dans ce principe de M. Reynolds, quelque chose qui me feroit penser que peut-être il n'étoit point né avec ces dispositions brillantes que son biographe lui accorde pour la peinture, et qu'il dût à l'art et au travail ses plus grands succès. J'en trouve une autre preuve dans la manière pénible dont il étudioit, et jusque dans les efforts estimables qu'il fit pour dérober aux grands maîtres quelques-uns de leurs secrets. Par exemple, il acheta, il gratta, il détruisit plusieurs tableaux de l'école flamande, uniquement pour tâcher de decouvrir le mystère de ce coloris qui les distingue de tous les autres. Ce moyen n'étoit peut-être pas le meilleur; c'étoit vouloir lire dans la poussière d'un vieux marbre l'inscription qu'il avoit contenue. D'ailleurs, quand M. Reynolds seroit parvenu à forcer ces chefs-d'œuvre expirans sous sa main de lui répondre, et de lui révéler leurs secrets, en seroit-il devenu un plus grand peintre? O Raphaël, ô Poussin, et vous sur-tout, ô Michel-Ange, est-ce par d'aussi froides recherches que vous

vous exerciez à produire ces chefs-d'œuvre que, de toutes les extrémités de la terre, on court admirer dans les villes que vous en avez enrichies ! Avouons-le, les méthodes de M. Reynolds ne paroissent pas être celles du génie : dans ses principes, dans ses études et dans ses discours si brillans, on ne voit jamais que de l'art ; partout on sent le travail qui cherche à vaincre la nature. Convenons aussi que, pour cette fois, l'art et le travail obtinrent un triomphe complet.

Cependant M. Reynolds avoit déjà vingt-six ans lorsqu'il fit le voyage d'Italie, et il en avoit plus de trente lorsque, de retour en Angleterre, il commença à se faire connoître par un portrait de l'amiral Keppel. Ce portrait attira sur lui l'attention publique, et il ne cessa de la soutenir par de nouveaux ouvrages. Dès ce moment sa patrie crut avoir retrouvé en lui un autre Van-Dick ; et, comme il arrive presque toujours dans ce pays, sa fortune s'accrut bientôt avec sa réputation.

En général, l'Angleterre n'est pas le pays des beaux-arts ; ils n'y sont pas indigènes ; ils n'y croissent, comme des plantes étrangères, qu'en serre chaude et au moyen de beaucoup d'engrais. Heureusement ce pays réunit au climat et à l'air de la Béotie, toutes les richesses de l'ancienne Perse. Si on ne voit pas à Londres, comme dans l'ancienne Persépolis, des arbres d'or, on peut au moins dire que l'or y fait prospérer les beaux arbres : témoin Van-Dyck, qui, né en Flandres, fit en Angleterre ses tableaux les plus estimés ; témoin encore M. Reynolds, qui, bien inférieur à Van-Dyck sous le rapport du talent, aura toujours aux yeux des Anglais le grand mérite d'être né parmi eux, et, aux yeux des autres peuples, celui d'avoir vaincu à force d'art la nature, et d'être devenu, par le travail et de bonnes études, un des premiers peintres du second rang.

Ajoutons qu'il ne fut pas seulement un artiste estimable, il fut aussi un homme de beaucoup d'esprit, et qui réunissoit chez lui la meilleure société de Londres. Ses succès, sa fortune, sa réputation, lui avoient créé dans sa patrie comme une sorte de magistrature sur tous les gens de talent, et il ne s'en servoit que pour les encourager. Elu président de la

société royale de peinture, en 1768, presque en même temps qu'elle fut formée; nommé ensuite, quinze ans après, premier peintre du roi d'Angleterre, il s'éteignit en 1792, âgé de soixante-dix ans, au milieu de ses amis, qui étoient tous ses admirateurs. Ils donnèrent à sa perte des larmes qui paroissent sincères; et l'Angleterre rendit à ses cendres tous les honneurs qu'au défaut de la justice la vanité nationale ne pouvoit manquer de lui accorder.

Depuis son retour d'Italie, il étoit affligé d'une extrême surdité; « mais, ajoute son historien, il parvint à jouir de » la société de ses amis *avec beaucoup de facilité, au moyen » d'un cornet.* » Cette facilité est, comme on voit, à l'usage de tout le monde. L'extrême bonhomie du biographe qui a fait cette observation, m'a paru digne d'être notée. Pour moi, j'aime mieux faire remarquer qu'au milieu de toutes les privations qui rendent la vie pénible, M. Reynolds parut toujours heureux. En 1789, sa vue s'étoit déjà tellement affoiblie, qu'il crut devoir renoncer à l'exercice de son art: quelques années après, il perdit entièrement l'usage d'un de ses yeux, et tout-à-coup il fut menacé de perdre l'autre. Ainsi le voilà entièrement sourd, et sur le point de devenir entièrement aveugle; c'est-à-dire, de se voir, pour ainsi dire, séparé de toute société humaine: et il étoit heureux! Disons-le encore: c'est qu'il eut toute sa vie des vertus, des amis, de l'aisance, tout ce qui adoucit le caractère et dispose à la patience. Des vertus sur-tout! Il vient un temps où ce n'est guère que sur elles qu'il faut compter. On ne sauroit trop répéter qu'elles sont l'ornement de la jeunesse, et un besoin pour l'âge avancé; besoin impérieux, auquel il faut avoir dès long-temps pourvu. Celles qu'on acquiert dans la dernière extrémité de la vie, peuvent calmer la crainte et servir à consoler la douleur; mais elles n'ôtent ni à l'une ni à l'autre sa pointe déchirante: il n'y a que les vertus déjà vieilles qui puissent rendre heureux les vieillards.

Voilà quel fut M. Reynolds dans sa vie privée et dans ses études: toujours bon, toujours enthousiaste de son art, toujours également estimable par ses vertus et par ses travaux. Si

J'osois maintenant juger ses succès, et assigner le rang qui lui est dû comme peintre, je dirois que, trop jaloux de faire sentir dans ses portraits les talens, les vertus, les défauts de ses modèles, il les a quelquefois trop chargés, et que, dans ses tableaux même, on peut lui reprocher d'avoir fait trop d'efforts pour caractériser ses personnages. De là vient qu'on les admire toujours, et que souvent ils ne plaisent pas. Ajouterai-je que, voulant faire son propre portrait, il s'est peint avec de grandes bésicles? Il faut bien le dire, puisque son traducteur a fait graver ce portrait pour le placer au devant de son premier volume. Au moyen de quoi la première chose qu'on rencontre en l'ouvrant, c'est une large figure offusquée de deux verres, et telle qu'on n'en vit jamais dans un livre sérieux. On seroit fâché que, dans un pays où l'on auroit encore quelque sentiment du vrai goût, un artiste, digne de ce nom, se fût permis une pareille caricature; mais en Angleterre cela paroît excusable.

Je ne crois pas que pour juger des talens de M. Reynolds, et des progrès qu'il faisoit chaque année dans son art, un Français eût imaginé le moyen que le biographe anglais a employé pour cela. Je trouve dans *la Vie* de ce peintre, qu'en 1755 on lui payoit, pour un portrait de trois quarts, douze guinées; qu'en 1758, on lui en donnoit vingt; en 1760, vingt-cinq; et en 1781, cinquante. Jamais il ne put s'élever au-dessus de ce dernier prix. Pour un portrait à demi-corps, on lui donnoit cent guinées; et pour un portrait en pied, deux cents. Il ne faut pas oublier que Van-Dyck ne reçut, en 1652, que vingt-cinq livres sterlings pour le portrait en pied de Charles I<sup>er</sup>. Ainsi nous voilà, grace au biographe, en état d'apprécier à une guinée près les progrès successifs de M. Reynolds. On peut encore se convaincre, par cette espèce de table, qu'il ne faut souvent que l'espace d'un siècle pour mettre une différence assez grande entre les valeurs d'un même mérite, si tant est que M. Reynolds ait eu le même mérite que Van-Dyck.... Ce calcul est vraiment digne du pays où il faut payer pour entrer dans l'Académie et visiter ses tableaux, où les frais de cette Académie ne sont supportés que par cette espèce de tribut qu'on a imposé au public, où

enfin on juge aussi des progrès que fait cette Académie par l'augmentation annuelle de ce tribut.

Il me seroit difficile d'apprécier le mérite de M. Reynolds en sa qualité d'écrivain, parce que je n'ai pas sous les yeux l'ouvrage original. Il me semble que ses discours annoncent un homme qui a beaucoup vu et beaucoup réfléchi, et qu'ils font autant d'honneur à son esprit, que ses tableaux en font à son talent; mais ils ont cela de commun avec tous les ouvrages anglais, qu'ils manquent de méthode, et par ce défaut ils échappent à l'analyse. Souvent l'auteur y répète ce qu'il a déjà dit, et quelquefois ce qu'on avoit dit mille fois avant lui. Il prétend, dans un de ses discours; que *l'étude est l'art d'employer l'esprit des autres*: cette pensée est au moins ingénieuse; et M. Reynolds en prouveroit la justesse mieux que personne, et beaucoup mieux qu'il ne croyoit. Enfin, je ne puis me dispenser d'ajouter qu'après un long raisonnement, formé de réflexions qui paroissent sages, et appuyé sur des observations qui paroissent bien faites, il lui arrive souvent de n'avoir démontré qu'un paradoxe, ou d'avoir trouvé la raison d'un fait qui n'est pas vrai.

Par exemple, il démontre fort bien que le fameux groupe du Laocoon seroit moins beau, si *l'ame du père y paroissoit plus occupée par le sentiment du malheur de son fils, que par ses propres souffrances*. « Il n'est guère possible, dit-il, » de s'imaginer qu'une nuance aussi fine et aussi délicate soit » du ressort de la sculpture,.... Comme l'attitude générale » d'une statue se présente aux yeux d'une manière bien plus » frappante que les traits du visage, c'est dans cette attitude » qu'on doit principalement chercher l'expression ou le caractère. *Patuit in corpore vultus*. Et, à cet égard, la sculpture » ne diffère pas beaucoup de la danse, où l'attention du spectateur est principalement occupée de l'attitude et des mouvements du danseur..... La tête est une si petite partie, » relativement à l'effet de toute la figure en général, que les » anciens sculpteurs ont négligé de donner aux traits de la » physionomie la moindre expression, pas même l'expression » générale des passions, etc., etc. » Cela est très-bien raisonné : maintenant il resteroit à démontrer que le sentiment

de la tendresse paternelle n'est point exprimé sur le visage de Laocoon; c'est même ce qu'il falloit examiner, avant de prouver si bien qu'il ne devoit pas l'être. Ce qu'il y a de sûr, c'est que de bons connoisseurs croient l'y trouver.

Ailleurs, M. Reynolds désapprouve le célèbre Timanthe, pour avoir, dans son tableau du Sacrifice d'Iphigénie, voilé le visage d'Agamemnon. Il prétend que si la douleur d'un père étoit, en pareille occasion, difficile à exprimer, *il auroit mieux valu surmonter la difficulté que de l'é luder*; et, à ce sujet, il cite M. Falconnet, qui est du même avis. Selon ce dernier auteur, « un peintre qui représente Agamemnon » voilé paroît aussi ridicule que le seroit un poète qui, dans » une situation pathétique, diroit, pour se tirer d'affaire, » que les sentimens de son personnage sont au-dessus de » toute expression, »

Où en sommes-nous, bon Dieu! Vous verrez que ces peintres aussi voudront réformer les langues. Ce sont des espèces de muets qui ont leur langage particulier, qu'ils voudront aussi faire prévaloir sur le langage commun; et je ne désespère pas de les voir quelque jour nous conseiller de parler en peinture, attendu que, de toutes les manières de se faire entendre, la peinture est assurément la plus naturelle. Mais sont-ils sourds, sont-ils aveugles? Et n'ont-ils jamais ni lu, ni entendu un poète ou un orateur employer, et avec raison et par nécessité, et parce que c'étoient les mots propres, ceux d'*ineffable* et d'*inexprimable*? Que ferons-nous, dans toutes les langues, de ces expressions qui ont paru jusqu'à présent si énergiques, si, sans se rendre ridicule, on ne peut plus en faire usage?

J'excuse M. Reynolds, parce qu'il est Anglais, et qu'il est par conséquent dispensé d'avoir un goût bien pur; mais M. Falconnet auroit dû se souvenir que Racine a fait la même faute qu'il reproche à Timanthe :

Le triste Agamemnon, qui n'ose l'avouer,  
Pour détourner ses yeux des meurtres qu'il présage,  
Ou pour cacher ses pleurs, s'est voilé le visage.

Ainsi nous n'avons qu'à laisser fire les peintres, et nous serons désormais obligés de compter Racine, le grand Racine, parmi les *poètes ridicules*!

Je proposerois ensuite à M. Reynolds et à M. Falconnet d'examiner (c'est par-là encore qu'il falloit commencer), si le peintre grec a pu se dispenser de voiler le visage d'Agamemnon : car, si Timanthe a imaginé de lui-même toutes les circonstances du sacrifice d'Iphigénie, alors, qu'on lui dise ce qu'il devoit faire pour faire mieux, même au hasard de se tromper; mais s'il n'a voulu que représenter ce qui est raconté dans la tragédie d'Euripide, s'il n'a fait qu'un portrait, alors il étoit rigoureusement obligé de peindre Agamemnon voilé, puisque c'est ainsi qu'Euripide le représente. C'est justement ce que Timanthe a voulu faire, et ce qu'il a fait.

Il me semble qu'il y a dans les discours de M. Reynolds une troisième erreur, qui a été pour lui le principe de plusieurs autres. Par exemple, s'il croit que, sans avoir fait une étude profonde de la peinture, on ne peut, ni en bien juger, ni même être vivement ému par un beau tableau, c'est que déjà il s'étoit persuadé que la peinture la plus parfaite ne contient que des beautés de convention, et que le plus beau tableau est tellement un résultat de l'art, qu'il n'est jamais, ni ne doit être une imitation réelle de la nature. Il assure enfin que l'objet d'un peintre n'est pas de représenter les objets tels qu'ils sont, mais tels qu'on est convenu de les peindre; et que la perfection de son art ne consiste point à nous faire une illusion complète, mais à suivre le mieux qu'il peut certaines règles, et à mettre en usage certains procédés, au moyen desquels il nous dispose à imaginer sur la toile autre chose que ce qu'il y a mis. M. Reynolds revient souvent à ce paradoxe : on peut dire qu'il l'a, en quelque sorte, répandu dans tous ses discours.

Lorsqu'il veut le prouver, il fonde toujours ses raisonnemens sur des comparaisons qu'il fait de son art à ceux du peintre et du musicien. Mais on pourroit lui répondre, d'abord, qu'une comparaison est une foible preuve; et ensuite que si le peintre et le musicien ne sont pas des imitateurs bien fidèles de la nature, on n'en peut rien conclure *contre* le peintre. Je dis *contre*, car il me semble que ce seroit dépouiller la peinture de tous ses avantages que de la réduire

à

à n'être qu'un art de convention. Je conviens qu'en effet la danse et le chant n'ont, pour imiter la nature, que des moyens faux ; des attitudes forcées, des chants modulés, rien de ce qui existe. Pour n'en pas rire, il faut être accoutumé à les voir employer. Personne, que je sache, n'a jamais chanté pour exprimer sa douleur véritable, et on n'a pas encore vu des hommes, animés d'une passion vive, chercher à nous la faire sentir par un pas de deux. Cependant la danse et le chant sont des imitations de la nature (puisque ce sont de *beaux-arts*), mais des imitations fardées, dans lesquelles il seroit permis de ne pas reconnoître l'original. De sorte qu'en leur accordant l'avantage d'*imiter*, on est en même temps obligé de reconnoître qu'elles prêtent à ce qu'elles imitent des ornemens que la nature ne lui donna jamais.

Il n'en est pas de même de la peinture. Quand le peintre embellit, c'est qu'il veut le faire, et, dans ce cas même, il ne prête à son objet que des ornemens dont la nature toute seule auroit pu l'enrichir. Du reste, son intention est de nous peindre réellement l'objet qu'il a sous les yeux ou dans son imagination ; et s'il ne parvient que difficilement à nous faire une illusion complète, c'est qu'il n'a pour l'exprimer qu'un des langages de la nature, je veux dire celui des couleurs. Mais il n'est pas moins vrai que le chef-d'œuvre de son art seroit de nous tromper au point de nous faire croire que les objets qu'il a peints sur la toile sont réellement présens à nos yeux, et que si on n'exige pas de lui cette perfection, c'est qu'il n'a pour y arriver que des moyens imparfaits.

Je ne finirai point sans faire remarquer que M. Reynolds n'oublia jamais le respect qu'il devoit à ces hommes célèbres, qui sont dans l'histoire de la peinture ce que sont Homère et Virgile dans celle de la poésie. Tous ses discours sont pleins de son admiration pour Raphaël et pour Michel-Ange : sans cesse il recommande d'étudier les chefs-d'œuvre des anciens. Grand exemple pour tous les artistes, et qu'on aime à voir donner par un homme célèbre, que ses talens, ses succès, sa réputation auroient autorisé, si on pouvoit l'être, à se donner lui-même pour modèle.

GUAIRARD.

D d

---



---

 DE LA VRAIE ET DE LA FAUSSE PHILOSOPHIE,  
 CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

DANS tous les siècles, la vraie philosophie a été modeste, grave, désintéressée, paisible et religieuse; dans tous les siècles, la fausse philosophie a été orgueilleuse, légère, intrigante, vénale, turbulente et impie. Nous allons développer ces deux vérités historiques.

Le desir de connoître les lois morales de l'univers, et de s'approcher par la pensée d'un Etre-Suprême, nulle part visible et présent partout, voilà ce qui fut originairement appelé parmi les Grecs, *philosophie*, ou étude de la sagesse. « Philosopher, disoit Pythagore, c'est se former autant que possible d'après l'image de Dieu (1). » « Le sage, disoit Zénon, porte Dieu dans son cœur (2). » « La destination de l'être raisonnable, s'écrie Epictète, c'est de louer Dieu à toute heure, en tout lieu, dans toutes ses actions et dans toutes ses pensées (3). » Une semblable philosophie rappeloit à l'homme sa foiblesse et le néant des choses terrestres; aussi la philosophie, selon Platon, n'est qu'une longue méditation de la mort, un apprentissage de l'art de mourir, un essai continuel de dégager l'ame de la prison du corps (4). Mais, d'un autre côté, cette philosophie si modeste, si religieuse, élève notre ame au-dessus de ce point, dans l'univers, que nous nommons la terre; « elle nous transforme en des voyageurs célestes qui parcourent librement l'immensité, se mêlent parmi les chœurs des astres, voient le soleil sous leurs pieds, et se rapprochent de Dieu même en contemplant sa puissance régulatrice et conservatrice. Quel voyage sublime! quel spectacle pompeux! quel rêve plein de vérité! (5) »

---

(1) *Themist. orat. I. Sen. ep. 48.*

(2) *Laert. in Zen.*

(3) *Arrien. lib. I. dies 16.*

(4) *Plat. in Phaed. Plut. de plac. phil'os. Apul. de phil'os.*

(5) *Max. Tyr. Diss. VI. Sen. ep. 65.*

Cette philosophie parle-t-elle aux peuples? « A sa voix » s'élèvent les cités, à sa voix des sauvages épars se rassemblent en société; c'est elle qui leur enseigne à former les nœuds du bon voisinage, du mariage, d'une langue et d'une écriture communes. Ensuite, cette mère des vertus humaines leur dicte des lois, elle fonde des institutions, elle forme les mœurs, elle donne de la tranquillité à la vie, et dépouille la mort même de ses terreurs (6). » — La philosophie s'adresse-t-elle aux particuliers? « Elle ne cherche point à éblouir par un faux éclat les yeux de la multitude; elle ne s'abaisse point jusqu'à devenir un passe-temps et un hochet des oisifs. Non: elle règle notre ame; elle se place comme au timon de notre vie, et nous conduit sains et saufs à travers l'orage et les écueils; elle nous apprend à respecter dans les Dieux nos maîtres, à chérir dans les hommes nos frères. Amie de la tranquillité, elle est l'amie de l'ordre politique. Elle nous découvre le vrai rapport des choses divines et humaines. La piété, la justice, la pureté du cœur, toutes les vertus l'accompagnent, se serrent autour d'elle, et lui forment un inséparable cortège (7). »

C'est uniquement de cette philosophie que les sages anciens et même plusieurs pères de l'Eglise ont dit, « qu'elle étoit un présent des cieux, qu'elle étoit précieuse devant Dieu, et qu'elle conduisoit à lui (8). » C'est à cette philosophie religieuse que se rapportoient les *mystères* ou cultes secrets, les initiations et les allégories les plus pures de la mythologie. C'est son souffle divin qui inspira les Homère, les Eschyle, les Pindare.

Mais à côté des justes éloges de la vraie et ancienne philosophie, les anciens nous ont laissé un tableau de cette science funeste qui, au moyen d'un arrangement subtil de quelques vains mots, enlève à la vertu ses appuis, au vice son frein, aux états leur seule base solide, et à l'univers entier son créateur et

(6) *Cic. Tuscul. V. etc., etc.*

(7) *Sen. ep. 16. ep. 90, etc.*

(8) *Clem. Alex. ad Tryph. Lact. Instit. lib. V. cap. 1. Hieron. de Doctr. Christ. lib. II. Aug. de Civit. lib. XI. cap. 14, etc.*

son conservateur ! Ce n'est pas Tertullien qui a le premier attaqué ces sophistes qui tiennent « boutique de sagesse , » et qui , « pour un vil intérêt , sont prêts à tout prouver et à tout » réfuter (9). » Ce n'est pas saint Jérôme qui a le premier peint un faux philosophe comme « un animal orgueilleux , » avide des applaudissemens de la multitude (10). » Ce n'est pas chez les seuls pères d'Eglise (11) que l'on trouve des lamentations sur cette métaphysique subtile et obscure qui veut tout ébranler , tout embrouiller , et qui , très-occupée de bagatelles , néglige les connoissances les plus salutaires et les plus sublimes.

Non ! C'est déjà dans le siècle de la philosophie naissante qu'un Pythagore s'écria : « Qu'elle est vaine , cette philosophie qui par tous ses discours ne calme aucune de nos » passions ! C'est un remède qui ne guérit aucune maladie. » (12) Plainte trop souvent répétée , regrets inutiles ! Ecoutons Sénèque et Dion , qui étoient eux-mêmes philosophes. « Les » professeurs de philosophie , après avoir changé la plus noble » des sciences en un métier vénal , enseignèrent plutôt l'art » de disputer que l'art de bien vivre , cherchèrent plus à faire » briller leur esprit qu'à propager la vérité , se plurent à inventer des artifices de rhétorique et descendirent même à de » minutieuses recherches de grammaire. » (13) Ces professeurs firent le contraire de ce que Pythagore avoit fait ; il repoussa le titre de *sophos* ou *sage* , comme appartenant à Dieu seul et s'appela *philo-sophe* , c'est-à-dire qui aime , qui recherche la sagesse ; eux au contraire se qualifièrent de *sophistes* , c'est-à-dire , *docteurs en sagesse*. (14)

« Un sophiste , dit Cicéron , est un homme qui enseigne la » philosophie par ostentation ou par intérêt. » — « Et quel

(9) *Tert. de anim.* cap 3.

(10) *Hieron. ep. ad Iul.*

(11) *Clem. Alex. V. strom. Greg. Naziaz. orat. I. de théol. Euseb. præp. evang. lib. I. cap. 15. Laet. de ira Dei , cap. 19.*

(12) *Pythag. ap. Stob. serm. 80. Plut. de puer. educ.*

(13) *Plat. in Gorg. Arist. de soph. elench. Sen. epist. 88, 108 , etc. Dion. Chrysost. de schemate philosoph., etc.*

(14) Voyez , sur ce mot , *Vossius* , de rhet. nat. p. 5 , 9.

« est aujourd'hui le philosophe, dit-il, dans un autre endroit, » qui ne considère sa science plutôt comme un moyen de briller que comme une règle pour sa propre vie? » (15) Un siècle avant Cicéron, le sénat avoit chassé de Rome indistinctement tous ces faux sages sous le nom de *philosophes* et de *rhéteurs*. (16) Mais la résistance d'un Caton ne put retarder que de quelques années le triomphe des systèmes philosophiques dont la Grèce fournissoit de si nombreux apôtres, et qui trouvoient des intelligences dans les ames corrompues et efféminées des grands et des riches citoyens de Rome.

Ce qui en même temps corrompoit la philosophie et la rendoit plus populaire, c'étoit principalement l'application que les sophistes en faisoient à l'éloquence judiciaire. L'art de faire des phrases devint indispensable dans des villes, comme Rome et Athènes, où régnoient au dernier point la fourbe, l'intrigue et l'injustice, favorisées par la multiplicité des lois et par la forme populaire des tribunaux. Déjà du temps d'Aristophane, les sophistes enseignoient *l'art de rendre les mauvaises causes bonnes*; (17) dans la fameuse comédie des Nuées, un bourgeois d'Athènes ne veut étudier la philosophie que pour apprendre comment éluder le paiement de ses dettes. La scène dans laquelle Aristophane représente *l'Injustice* prouvant dans un beau discours sa supériorité sur la *Justice*, et à force de sophismes fermant la bouche à celle-ci; cette scène si bizarre et si spirituelle, a été réalisée à Athènes même, par le sophiste Thrasymaque, qui se déclara publiquement *défenseur de l'injustice*, et qui se rendit pourtant justice à lui-même, en se pendant. (18)

La philosophie d'Epicure et d'Aristippe trouva nécessairement des sectateurs intéressés parmi tous ces avocats qui, pour parler avec Sénèque,

Louoient au plus offrant leur verbeuse colère (19).

(15) Cie. Acad. quest. lib. III. cap. 66. Tuscul. lib. II. cap. 9.

(16) Le décret est rapporté par *Suétone*, lib. de clar. rhet. cap. 1.

(17) *Aristoph.* in *Nub.* v. 112. v. 411., etc., etc.

(18) *Max. Tyr.* diss. 7. *Juv.* sat. VII. v. 204.

(19) *Herc. Fur.* v. 175. « *Iras et verba locat.* »

Les satires d'Horace et de Perse nous prouvent assez que la noblesse romaine, sous les Césars, avança d'un pas égal dans la corruption de ses mœurs et dans son engouement pour la philosophie grecque. *Sexius*, qui vouloit rappeler son siècle dépravé à l'austère philosophie d'un Pythagore, ne trouva que peu de sectateurs et aucun successeur. (20)

Enfin la philosophie devint le hochet des femmes. « Plusieurs dames, dit Lucien, regardent aujourd'hui l'étude de la philosophie et de la poésie comme un nouveau moyen de coquetterie..... Pendant leur toilette, elles prêtent l'oreille aux leçons que leur donne un professeur de philosophie..... Il arrive qu'elles interrompent ce cours de morale pour répondre aux billets doux qu'une esclave leur apporte..... » Nous regrettons de ne pas pouvoir citer tout ce que Lucien raconte du philosophe Thesmopolis, attaché au service d'une dame très-coquette et très-riche, qui, en allant à la campagne, fit mettre sur la même voiture son nam, son philosophe et sa chienne favorite. Rien de plus drôle que de voir la chienne jouant avec la vénérable barbe du philosophe; mais celui-ci disoit : « Madame ne devoit pas s'en fâcher, puisque la petite bête avoit l'attention de ne jamais troubler par le moindre aboiement ses discours sur la vertu. » (21)

Voilà jusqu'où étoient descendus les successeurs de ce fier Zénon qui refusa les présens des rois. Seroit-ce peut-être le sort naturel des sciences de s'avilir en se répandant? Disons plutôt que la philosophie avoit perdu sa dignité du moment qu'elle oublia son origine céleste et son but religieux.

Cette philosophie que les vrais sages, les législateurs, les hommes d'état, les poètes détestoient d'une voix unanime, portoit en Grèce et à Rome les mêmes caractères qu'elle a

(20) *Sen. nat. quest. lib. VII. cap. 32.*

(21) *Lucien de mercede cond. J'aurois pu citer une foule de traits non moins ridicules, que le même auteur a conignés dans son *Héroïme*, dans son *Banquet*, dans les *Resuscités*, etc. Voyez aussi *Aulugelle*, noct. attic. IX., cap. 2. et sur le mot *arétalogos* ou discoureur de vertu. *Casaub. ad Suet. in Aug. cap. 74.**

portés en France, pendant le dix-huitième siècle. Les mêmes causes ont concouru à produire les mêmes erreurs. Aristippe, esprit léger et caustique, trouvoit insipide toute étude sérieuse, et ridiculisoit toute morale systématique; Epicure, esprit paresseux et matériel, ne pouvoit rien concevoir de ce qui ne tomboit point sous les sens, et voyoit, dans de petites recherches d'histoire naturelle, le *nec plus ultra* de la science. Aristippe et Epicure n'ont pas eux-mêmes fondé de secte (22); mais les germes du matérialisme qu'ils avoient prodigué dans leurs écrits, ne fructifièrent que trop dans un sol que la corruption et le luxe avoient préparé à les recevoir. La secte épicurienne, sans compter un seul grand écrivain, compta des milliers de sectateurs, et survécut à toutes les autres sectes. Rien de plus naturel. Leur métaphysique consistoit à nier tous les principes abstraits; leur morale prêchoit l'oisiveté et l'indifférence; le but de tout leur système étoit de s'amuser; l'énergie du crime et celle de la vertu leur étoient également inconnues: une semblable secte devoit réussir dans les siècles des Néron et des Héliogabale.

Aussiles deux premiers siècles de l'empire romain offrirent aux sophistes une ample moisson, sinon de gloire, du moins d'argent. Souvent les grands, par ostentation, les pensionnoient. Plus souvent, ils voyageoient de ville en ville, pour vendre de la philosophie (23).

Ceux d'entr'eux qui ne possédoient pas des talens oratoires, étoient réduits à haranguer, dans les rues, la populace qui s'en amusoit comme d'une sorte de tabarins.

« Comment, s'écrient Horace et Plutarque, le sage stoïcien » se dit le seul souverain, et les petits polissons le tirent » par sa barbe; il est le seul riche au monde, et pourtant il » demande l'aumône ! Donnez-lui quelques sous, et il vous » résoudra aussitôt un problème (24). »

(22) *Sen. epist.* 69. *Laert.* lib. X.

(23) *Strab. géograph.* lib. XIV. p. 464. de l'édition de Casaubon. *Sen. ep.* 108, etc.

(24) *Plut. cont. stoicos.* *Horat. serm.* lib. I. sat. 3. *epist.* lib. I. ep. 1.

Mais, un sophiste possédoit-il le talent de bien tourner une phrase, aussitôt la plus brillante jeunesse venoit en foule s'asseoir sur les bancs de son école. Ce modeste nom désignoit une espèce d'Athénée, ou boutique de science et de philosophie. La Grèce, l'Asie-Mineure, l'Italie, la Gaule et l'Espagne en étoient remplies. « Partout, dit Maxime, retentissent le bruit des combats philosophiques; partout on entendoit siffler sophiste contre sophiste; tout étoit plein de paroles et vuide de vertus (25). » Ces écoles devinrent le rendez-vous, et même le domicile de tous les oisifs de la ville (26): « Vrais piliers de ces salons littéraires, les badauds négligeoient leurs parens, leurs devoirs et leur état, pour apprendre l'art d'arranger un syllogisme, ou d'exposer une hypothèse (27). » Le professeur, bien éloigné de penser avec les anciens sages « que la vraie philosophie redoute et dédaigne l'approbation de la multitude (28), » évaluoit son propre mérite sur le nombre des oisifs qui l'écoutoient, et qui admiroient moins encore ses discours miellés que la coupe tout-à-fait philosophique de son habit, de ses cheveux et de sa barbe (29). Dans ces ateliers de philosophie, comme Cicéron les appelle, « il régnoit un bruit semblable à celui des théâtres; le professeur, sans rougir, sollicitoit les acclamations; souvent les mains qui l'applaudissoient, sembloient menacer son visage, et on les voyoit souvent se grouper au-dessus de sa tête (30). »

Dans ce tableau, cent fois retracé par Sénèque, Dion et autres, nous reconnoissons aisément l'image de tous les faux philosophes de tous les siècles: ce sont les mêmes motifs bas et ignobles, les mêmes vues étroites et personnelles, le même système de menées et d'intrigues; le style même des faux

(25) *Max. Tyr. diss.* 16.

(26) *Sen. ep.* 103. *Iuv. Mart. et Pers.* en plusieurs endroits.

(27) *Arrian. diss. lib. III. cap.* 24.

(28) *Id. lib. I. cap.* 29. *lib. II. cap.* 17,

(29) *Id. lib. III. cap.* 23. *lib. IV. cap.* 8.

(30) *Cic. de leg. lib. I. cap.* 27. *Sen. epist.* 52. *Dion Chrysostôme passim.*

philosophes a été caractérisé par les anciens. « La dialectique » avec ses discours minutieux et embrouillés est l'ennemie » de la grande et franche éloquence (31). Les dialecticiens » recherchent un style plutôt amusant que persuasif; ils » aiment les comparaisons et les antithèses (32). Grands faiseurs » de petites objections, odieux et obscurs interprètes de tout » écrit, à force de vouloir paroître fins et modérés, ils tombent » dans une niaiserie sans bornes (33). En général, l'esprit de » la métaphysique est contraire à l'esprit de grandes choses. » Un génie élevé, jeté dans ces recherches ténébreuses, s'y » trouve à l'étroit, se retrécit et s'affoiblit (34). »

Mais la funeste influence d'une fausse philosophie s'étendoit sur des objets plus importans que l'éloquence et la poésie. « Xercès avoit brûlé les temples, Epicure effaça la religion » dans les cœurs mêmes, dit Cicéron. » Cet illustre consul répète dans tous ses ouvrages que la religion publique fut une des bases de la grandeur romaine. (35) Or, cette base s'écroula sous les coups redoublés que lui porta l'incrédulité philosophique : « de là, dit Horace, le relâchement de » tous les liens domestiques; de là, la profanation du mariage; » de cette source, féconde en crimes, tous les maux se sont » précipités sur la nation et sur l'état; c'est par l'oubli des » Dieux que l'Italie s'est attiré tant de calamités. » (36) Eh, qui pourroit douter que les sophistes, en obscurcissant par leurs disputes toutes les notions morales, n'aient contribué à faire disparaître de l'empire romain la justice, sans laquelle l'art de gouverner n'est qu'un brigandage en grand (37); et que, par leurs systèmes tour-à-tour trop relâchés ou trop rigides, ils n'aient effacé jusqu'au souvenir de ces maximes simples, pures et salutaires que plusieurs anciens philo-

---

(31) *Cic. de Orat. lib. II. cap. 86.*

(32) *Id. Orat. cap. 35.*

(33) *Aut. ad Herenn. lib. I. cap. 49.*

(34) *Sen. ep. 48 et 49.*

(35) *Cic. de leg. lib. II. de nat. deor. lib. I. orat. de harusp. resp.*

(36) *Hor. lib. III. od. 5.*

(37) *Aug. de civit. lib. IV.*

sophes et législateurs avoient consacrées et gravées dans les cœurs? L'habitude de tout mettre en discussion, ne pouvoit que multiplier le nombre de ces beaux raisonneurs, incapables d'agir. *Homines ignavâ operâ, philosophâ sententiâ*, comme disoit le vieux Pacuvius. Les témoignages ne manquent pas pour prouver que très-souvent l'habit grossier, la longue barbe et l'air sérieux d'un stoïcien ne servoient de masque à une vie crapuleuse et aux vices les plus infâmes. (38) Écoutons un vrai philosophe :

« Quand est-ce, dit Plutarque (39), que les hommes vivront  
 » comme les bêtes les plus sauvages et les plus insociables ?  
 » Ce ne sera pas quand ils n'auront plus de lois ; mais quand  
 » ils n'auront plus ces grands principes qui sont le fondement  
 » et l'appui des lois ; ce sera quand on invitera l'homme à la  
 » volupté et qu'on niéra la providence des Dieux. Ce sont ces  
 » hommes qui ont besoin de lois, ceux qui regardent ces véri-  
 » tés comme des fables, qui mettent leur bonheur dans leur  
 » ventre et dans les autres plaisirs grossiers. C'est pour ceux-là  
 » qu'il faut des chaînes, des verges, des rois armés du glaive,  
 » pour empêcher des hommes sans frein et sans Dieu de  
 » dévorer leurs semblables. Le bel oracle que nous a prononcé  
 » Métrodore, disciple d'Épicure, quand il nous a appris que  
 » tout ce que l'esprit et la raison avoient jamais inventé de  
 » bien, se rapportoit essentiellement au corps et à ses plaisirs!  
 » Les bêtes brutes qui n'ont de voix et de cri que pour assouvir  
 » leur ventre et leurs desirs brutaux, expriment-elles d'autres  
 » sentimens, quand on les entend hennir ou mugir ? »

La philosophie moderne veut-elle recouvrer l'estime publique ? Veut-elle expier les crimes qu'elle a fait commettre ? Veut-elle se mettre en harmonie avec les mœurs et la religion ? Qu'elle retourne d'abord aux principes établis par les plus grands philosophes de l'antiquité. Persuadés des imperfections inhérentes à toute philosophie purement humaine,

---

(38) Voyez, entr'autre, *Dion Chrysostôme*, dans le discours qu'il prononça à Alexandrie. *uv. sat. III*, etc.

(39) *Plut. adv. Colot.*

ses sages ont cherché à donner à leur morale une sorte de sanction divine. Lorsque les stoïciens, après Zenon, disoient que *le but* de toute la vraie philosophie étoit de « *vivre conformément à la nature*, » ils entendoient par le mot *nature*, un être intelligent, éternel, qui embrasse, remplit et conserve l'univers, c'est-à-dire, comme Saint-Clément d'Alexandrie l'a observé, « qu'ils désignoient Dieu sous le nom de la nature ou de l'Être par excellence. » (40) Ainsi, les stoïciens les plus purs ont pu dire: « Quel est le but de notre philosophie? » C'est de suivre Dieu. — « Et qu'est-ce que de suivre Dieu? » C'est soumettre notre intelligence à l'intelligence qui gouverne l'univers. » (41) « Je ne veux, dit encore Epictète, que ce que Dieu veut. Qu'il me conduise comme il lui plaira; qu'il me place où il voudra; j'obéirai à ses ordres en le louant devant les hommes. » (42) « Obéir à Dieu, dit Sénèque, c'est la vraie liberté, c'est la vraie grandeur d'ame. » (43) Quelques stoïciens ont établi comme *but* de leur philosophie cette maxime: « Il faut vivre conformément à notre propre *essence*. » Et qu'est-ce que notre être, notre ame, selon les stoïciens? « Une étincelle de la Divinité, un esprit céleste, Dieu dans nous. Être en harmonie avec son ame, c'est donc être en harmonie avec Dieu. » (44) Pythagore, Platon, Socrate ont parlé dans le même sens: tous ces vrais sages ont cherché à donner à leur philosophie un but non-seulement moral, mais religieux. Par but (*finis*) ils entendoient le dernier principe d'où tout découle, et qui lui-même ne découle de rien. « Sans *but fixe*, disent les plus estimés d'entr'eux, toute philosophie est non-seulement inutile, mais nuisible. »

MALTE-BRUN.

(40) B. Clem. Alex. Strom. lib. II. Cic. de nat. Deor. Sen. de benef. lib. IV. cap. 7. quæst. nat. lib. II. cap. 45. Lact. inst. lib. II. cap. 7.

(41) Arr. diss. Epict. lib. I. cap. 20. lib. II. cap. 2.

(42) Ibid. lib. II. cap. 16. lib. III. cap. 7.

(43) Sen. de vitâ beatâ, cap. 15. epist. 107.

(44) Diog. in Jen. Cic. somn. scip. Sen. de beatâ vitâ, cap. 52. epist. 31. 41. 82. Arr. diss. Epict. lib. I. cap. 14.

**VARIÉTÉS.****LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.**

CETTE semaine a été entièrement stérile en nouveautés dramatiques et littéraires, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux mélodrames des boulevards et à un nouveau roman de M. Ducray-Duminil, intitulé : *Jules, ou le Toit paternel* (1).

— Nous avons annoncé dans le dernier numéro du *Mercury* que la nouvelle pièce de M. Picard, intitulée : *Un Jeu de la Fortune, ou les Marionnettes*, avoit été représentée à S. Cloud le 22 de ce mois. S. M. I. a daigné faire écrire, par un de MM. les préfets du palais, à l'auteur, pour lui témoigner qu'elle a été satisfaite de son nouvel ouvrage. S. M. a ajouté à cette marque de bienveillance l'envoi d'une boîte d'or, ornée de son chiffre, avec une somme de six mille francs. S. M., également satisfaite de la manière dont Vigny a joué le rôle de Mathurin, dans la même pièce, a fait aussi remettre à cet acteur une somme de trois mille francs.

— Dans l'audience de dimanche dernier, 25 mai, à Saint-Cloud, M. Marcel, directeur-général de l'imprimerie impériale, et membre de la Légion-d'Honneur, présenté par S. Exc. le grand-juge ministre de la justice, a eu l'honneur d'offrir à S. M. I. et R. un exemplaire de l'édition originale, et seule officielle, du *Code de Procédure civile*, imprimé format in-4° sur peau de vélin, et magnifiquement relié en velours blanc, et orné de broderies en or, représentant les armes de l'Empire.

— Samedi dernier, il y a eu une séance publique au Musée des Aveugles, de la rue Sainte-Avoie, c'est la première qui ait eu lieu depuis le départ de M. Haüy pour la Russie, où il va fonder une école pareille à celle qu'il a établie en France. M. Heilman, son élève et son successeur, a ouvert la séance par l'éloge de son maître. Le prince de Bavière, qui honoroit cet exercice de sa présence, écrivit cette phrase : *Vive l'Empereur*. M. Heilman la transcrivit sur un papier calqué, dont les lettres en relief ont permis à une femme aveugle de la lire avec ses doigts et ensuite de la prononcer tout haut, et

(1) Quatre vol. in-12, fig. Prix : 8 fr., et 11 fr. par la poste.  
A Paris, chez Dentu, libraire; et chez le Normant.

de la faire répéter en cœur à toute la salle. Le syllabaire, la lecture, le calcul, la géographie, l'imprimerie des aveugles ont été tour-à-tour exposés à la curiosité publique, et ont obtenu des applaudissemens mérités. S. A. R. a daigné témoigner sa satisfaction à M. Heilman, qui reste définitivement chargé de tout ce qui regarde l'admission des sujets dans cet établissement confié à ses soins.

— M. Millin, membre de l'Institut, etc., professeur d'archæologie, a commencé, le jeudi 29 mai 1806, un Cours public et gratuit d'Antiquités. Il traitera de l'Histoire des Arts chez les différens peuples de l'antiquité, d'après les monumens dont il exposera les originaux, les empreintes ou les gravures. Ce Cours aura lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à deux heures précises, dans la salle au fond de la grande cour de la Bibliothèque impériale, rue de la Loi.

— M. de Lamarck, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle, commencera le mardi 3 juin un Cours de Zoologie, relatif aux animaux sans vertèbres. Comme les objets dont il traitera sont extrêmement nombreux, il insistera particulièrement sur les rapports entre ces objets, sur leur distribution la plus conforme à ces rapports, sur le perfectionnement gradué de l'organisation des animaux, considéré dans ceux qui composent les diverses classes des invertébrés; en un mot, sur la philosophie de cette partie de l'histoire de la nature. Ce cours aura lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à midi, dans la galerie supérieure du Muséum d'histoire naturelle.

#### MODES du 25 mai.

Les chapeaux de paille jaune sont presque tous ornés d'un ruban blanc fort large. Les bouts des rubans ne s'éfilent plus. Au lieu d'entailler la paille blanche, pour y introduire du ruban, on la découd tout-à-fait par bandes, et on l'applique sur un fond de taffetas. Dans quelques magasins on fait usage de parquets en sparterie. On voit sur le bord de quelques capotes de percale, un tulle dentelé; sur le bord de quelques autres, un demi-voile; mais communément elles sont sans garniture et sans accessoire. Il n'est pas rare que des pointes de lilas ou de muguet surmontent un bouquet de roses. Les roses à la mode sont des roses des quatre saisons, et non de grosses roses; et le lilas est du lilas blanc. Outre ces fleurs, on porte des boules de neige, des renoncules, et, avec des épis couleur paille, des coquelicots et des bleuets.

---

### NOUVELLES POLITIQUES.

*Berlin, 17 mai.*

La réponse que M. le major de Bronikowky, aide-de-camp du roi, a rapportée du quartier-général suédois, le

## 430 MERCURE DE FRANCE,

14 de ce mois, ne donne aucune espérance de voir la paix se rétablir entre les deux Etats.

Notre garnison vient de recevoir ordre à l'instant de se tenir prête à marcher à tout moment, et on rassemble déjà les canons sur les différentes places de la ville. (*Abeille du Nord*).

Naples, 18 mai.

Une escadre anglaise, croisant devant Naples, a essayé d'enlever les îles de Procida et d'Ischia. La tentative du commandant anglais a été inutile. Il a complètement échoué dans son expédition.

---

### P A R I S.

Dans un conseil d'administration de la guerre, tenu mardi dernier, S. M. a reconnu avec peine qu'il existoit beaucoup d'inexactitude dans les Etats envoyés par les ordonnateurs au ministre, pour établir la dépense du *chauffage et éclairage des corps-de-garde* pendant les sept premiers mois de l'exercice an 14 et 1806. Elle a prescrit une sévère vérification. Les ordonnateurs ou commissaires des guerres qui auroient passé en compte plus de corps-de-garde qu'il n'en existoit effectivement, ou porté des corps-de-garde d'une classe inférieure à une classe supérieure, seront responsables du surcroît de dépense occasionné par leur négligence au trésor public.

S. M. a également reconnu dans les Etats de revue justificatifs de la dépense d'*indemnité de logement*, que cette indemnité a été accordée à des officiers à qui elle n'étoit pas due.

La police a arrêté des mendiants porteurs de feuilles de route délivrées par les commissaires des guerres. De tels abus augmentent considérablement la dépense des *transports et convois militaires*.

S. M. a remarqué dans les états qui établissent la dépense des *lits militaires*, qu'on a porté dans beaucoup d'endroits, ou un plus grand nombre de lits qu'il n'en existoit en effet, ou des lits hors de service, comme étant en bon état. Ainsi le trésor public a été induit à payer, à raison de 18 fr. par an, des lits qui n'existent pas, ou qui sont tellement mauvais qu'ils ne peuvent entrer dans le service. Les commissaires des guerres qui ont signé ces états, avoient des moyens faciles de vérification : les ordonnances et les marchés ont tout prévu : la qualité des matelats peut être vérifiée par leur poids, qui est réglé, les lits doivent être comptés, etc. C'est ainsi que cette dépense est devenue très-considérable, par la négligence de ceux qui sont institués pour réprimer les abus. Une prompte vérification a été ordonnée.

S. M. étant dans l'intention de se faire rendre compte de tous les détails de l'administration de la guerre, elle connoitra le zèle des commissaires, des ordonnateurs, et inspecteurs aux revues, à l'exactitude qu'ils apporteront à veiller à tous les services et à assurer l'exécution des lois et des réglemens.

L'intention de S. M. étant que les réquisitions faites dans les départemens du Rhin et dans celui de la Sarre, à l'époque du passage de la Grande-Armée, soient promptement et entièrement acquittées, elle a ordonné que des auditeurs fussent envoyés dans ces départemens, pour recueillir les plaintes. Elle a vu avec mécontentement que la compagnie Mayer Marx, qui étoit chargée des fourrages dans cet arrondissement, et qui a reçu le double du montant de ce service n'ait pas payé les réquisitions qu'elle a faites.

A ces conseils d'administration que S. M. a tenus fréquemment depuis son retour, elle a fait appeler non-seulement les ministres et les conseillers d'état, mais même les chefs des divisions des ministères. Elle récompensera ceux de ces chefs de division qui montreront un zèle actif pour le bien et l'économie de service; mais elle n'accordera point sa confiance à ceux qui, ne sentant pas les véritables devoirs et la sorte de dignité de leurs fonctions, se contentent de compter des pièces et d'additionner des états, sans chercher par la comparaison des diverses parties du service et des états antérieurs, si le service justifié en apparence à été réellement fait. Dans un Empire où l'armée est aussi considérable, il est très-important que depuis les employés, jusqu'aux ordonnateurs et aux inspecteurs aux revues, tous portent une attention suivie au travail dont ils sont chargés, et à tout ce qui tend à régulariser l'administration.

S. M., dans un précédent conseil d'administration de finances, avoit remarqué que les différentes classes de rentiers voyageurs n'étoient pas dans la proportion indiquée par le calcul des probabilités, et que notamment le nombre des vieillards l'excédoit de beaucoup. S. M. s'est fait remettre le nom des pensionnaires, et sur une première enquête qui a eu pour objet cinquante-sept individus, on en a trouvé vingt-un dont les rentes se payoient toujours, quoiqu'ils fussent morts depuis plusieurs années.

Les municipalités ne sauroient porter trop de surveillance et d'attention dans la délivrance des certificats de vie; elles éviteroient ainsi des pertes multipliées à l'Etat. Les individus qui, en se mettant à la place de pensionnaires qui n'existent plus, volent le trésor public, seront sévèrement recherchés.

— Le général Molitor, commandant les troupes françaises en Dalmatie, rend compte au vice-roi d'Italie, que le 29 avril

un vaisseau et plusieurs bricks russes, commandés par l'amiral Biely, se présentèrent dans la rade de l'isle de Lesina où commandoit le capitaine Guyard, du 23<sup>e</sup> régiment de ligne, avec un demi-bataillon de ce régiment.

Le 29 et le 30, l'escadre russe fit feu de tous ses bâtimans, et dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai, elle opéra son débarquement sous la protection d'une grêle de boulets et d'un grand nombre de chaloupes armées. Le capitaine Guyard qui avait eu le temps de faire ses dispositions, laissa avancer les 800 Russes jusqu'à l'église grecque de Sainte-Veneranda, où il s'étoit retranché. Alors, à la tête de sa troupe, il tomba à la bayonnette sur les Russes (ils étoient 800 et les Français n'étoient que 500), les culbuta, les mena battant jusqu'à la mer, leur tua 45 hommes, en blessa 60 et fit 186 prisonniers, dont un capitaine, deux lieutenans et trois enseignes. Le lieutenant de grenadiers Duchesne, le capitaine Hudoux, le grenadier Charreau et le sergent des voltigeurs, Poislane, voyant que les Russes songeoient à se rembarquer, se sont jetés dans une chaloupe russe, en même-temps que l'ennemi, et s'en sont emparés, ainsi que des soldats qui venoient d'y entrer.

Le général Molitor, qui étoit à Spalatro, avoit fait renforcer la garnison des isles. Les Russes sont restés encore deux jours à la rade de Lesina; mais dans cet intervalle, des piéces de canon étant arrivées du convoi de Venise (car les isles avoient été désarmées par les Autrichiens), on les fit tirer sur l'ennemi, et le 7 mai les Russes levèrent l'ancre et disparurent.

Pendant ces jours d'action, une frégate russe, avec quelques troupes de débarquement, se présenta à l'isle de Bra. Les habitans sonnèrent le tocsin, prirent les armes et se joignirent à la garnison française, et les Russes n'osèrent débarquer. Les habitans de la Dalmatie montrèrent beaucoup de zèle, de courage et le plus grand attachement.

L'Empereur a fait chef de bataillon le capitaine Guyard, et a nommé le grenadier Charreau membre de la Légion d'honneur.

Le général Molitor s'est rendu dans l'isle de Lesina, et a témoigné sa satisfaction aux soldats du bataillon.

Les convois d'artillerie étant arrivés, on a commencé à armer les côtes et les isles.

— M. Petiet, intendant-général de la grande armée, grand-officier de la légion d'honneur, et nommé, par un décret récent de S. M., membre du sénat conservateur, est mort le 25 mai à minuit. Le lendemain, après avoir été présenté à l'église des missions étrangères, son corps a été porté et déposé au Panthéon avec les cérémonies et la pompe usitées.

(No. CCLV.)  
(SAMEDI 7 JUIN 1806.)



---

# MERCURE DE FRANCE.

---

POÉSIE.

---

ÉPITRE

A M. DE SAINT-VICTOR,

*Sur son poème du Voyage du Poète.*

AIMABLE voyageur, dont la Muse facile  
En naissant nous rappelle et Tibulle et Delille,  
O toi, dont les accens ont enchanté mon cœur,  
Permets que je dépose aux pieds de leur auteur  
Le tribut mérité de ma reconnaissance.  
De tes accords divins j'ai senti l'influence:  
Tes chants pleins de douceur m'ont appris à chanter,  
Et déjà je te suis; mais si j'ose tenter  
D'être un jour ton rival, sois d'abord mon modèle:  
Fais rejaillir sur moi quelque vive étincelle  
De ce génie heureux, qui semble dans tes vers,  
Sans quitter l'Hélicon, parcourir l'univers.  
Sur-tout enseigne-moi l'art brillant de décrire;  
Cet art embellit tout, et par lui tout respire:  
Il colore la rose, agrandit les forêts,  
Rafraîchit les ruisseaux, parfume les bosquets,  
Fait croître la *Liane*, et dans l'air élancée,  
Nous la fait voir encor mollement ba'ancée (1).

---

(1) Voyez la description du désert dans le poème de M. de Saint-Victor.

## 234 MERCURE DE FRANCE;

Dans tes vers il captive et le cœur et l'esprit,  
 Fait qu'on pleure avec toi, qu'avec toi l'on sourit;  
 Qu'on redoute les mers et les vents et l'orage,  
 Ou bien que l'on s'endort sous un riant bocage.  
 Soit qu'il excite enfin la joie ou la pitié,  
 Partout cet art nous plait, par ta Muse employé.  
 C'est encore par lui que ton heureux génie  
 Nous montre tour-à-tour la Grèce, l'Italie,  
 Sur les restes brisés des tombeaux des Césars,  
 Fait flotter de la croix les divins étendards;  
 Fait succéder à Rome une Rome immortelle,  
 Fait regretter l'ancienne, adorer la nouvelle;  
 Et sachant tour-à-tour émouvoir, consoler,  
 Essuie en souriant les pleurs qu'il fait couler.

Combien j'en verse, hélas, quand ta voix gémissante  
 Soupire en vers touchans l'histoire attendrissante  
 Du brave la Peyrouse ! Inquiet, agité,  
 Avec toi je le suis par les vents emporté;  
 J'interroge les cieux, j'interroge la terre,  
 Je le demande enfin à la nature entière;  
 Et partout le nature, à mes cris superflus,  
 Répond en gémissant : « La Peyrouse n'est plus ! »  
 Ah ! détournons les yeux de ces tristes images;  
 Voguons vers d'autres bords, voguons vers ces rivages  
 Où ta Muse en passant, répandant quelques fleurs,  
 De deux tendres amans nous redit les malheurs,  
 Et nous transporte aux lieux qu'habita Virginie.  
 Mais c'est dans le désert sur-tout que ton génie  
 M'étonne et m'attendrit : là, tu charmes mon cœur;  
 Traducteur éloquent d'un éloquent auteur,  
 Du chaître d'*Atala* le langage sublime  
 A passé dans tes vers ; et ce n'est qu'à la rime  
 Qu'on s'aperçoit enfin que tu parles pour lui.  
 Cette flatteuse erreur marque, dès aujourd'hui,  
 Le haut rang qu'Apollon te destine au Parnasse :  
 Près de Châteaubriand, il a choisi ta place.  
 Là, tel qu'un rejeton par sa mère abrité,  
 Tu seras désormais assis à son côté.  
 Admirant, imitant cette plume éloquente,  
 Tu puiseras des vers dans sa prose touchante,  
 Et diras, en goûtant un bien que tu lui dois,  
 Qu'être heureux près de lui, c'est être heureux deux fois !  
 Quand, déjà couronné des lauriers de la Gloire,

Tu goûtes le bonheur au temple de Mémoire,  
 Et jouis des succès dus à ton *Voyageur*,  
 Dois-je te rappeler l'aimable précurseur  
 Qui dès-lors annonçoit un poète à la France?  
 Il ne nous trompoit point ; et la douce *Espérance*, (1)  
 Dans tes vers ranimée, ainsi que dans nos cœurs,  
 Sembloit promettre encor de beaux jours aux neuf Sœurs.

Déjà depuis long-temps l'auteur de *la Chartreuse*,  
 Celui de *l'Art d'aimer*, et la troupe joyeuse  
 Des Piron, des Favart, dormoient sur l'Hélicon ;  
 Le Dieu même des Ris, l'aimable Anacréon  
 N'avoit pu résister aux charmes léthargiques  
 Que répandoient partout nos vers philosophiques,  
 Et préféroit encore un ennuyeux repos  
 A l'ennui bien plus grand d'écouter tant de sots. (2)  
 Ce fut après dix ans de deuil et de silence,  
 Que ta Muse un beau jour enfanta *l'Espérance*.  
 A la voix, à l'aspect de cette Déesse,  
 Chaque auteur endormi se réveille enchanté.  
 On la porte en triomphe au sommet du Parnasse ;  
 Apollon lui sourit, chaque Muse l'embrasse ;  
 L'une admire sa grace, et l'autre son esprit ;  
 De son nom et du tien l'Hélicon retentit.  
 Et les neuf Sœurs enfin, dans une douce ivresse,  
 Attendent les trésors que promet ta Déesse.

Ils ont déjà paru ces trésors annoncés :  
 Apollon en jouit, tes vœux sont exaucés ;  
 Et ta voix, qui jadis célébroit l'Espérance,  
 Chantera désormais la douce Jouissance.

Mais moi, dont rien encor n'annonce les talens,  
 Qui n'ose qu'en tremblant hasarder quelques chants,  
 Je ne vis que d'espoir : c'est l'espoir que j'implore ;  
 C'est lui dont le sourire embellit mon aurore.  
 Près de toi sur le Pinde il me montre un laurier ;  
 Peut-être qu'à ce Dieu j'ai tort de me fier ;  
 Mais puisque l'homme enfin ne vit que de mensonges,  
 Heureux encor celui qu'abusent d'heureux songes,  
 Et qui, jusqu'au tombeau d'un vain espoir flatté,

(1) Nom du premier poëme de M. de Saint-Victor.

(2) Lorsque *l'Espérance* parut, nous n'avions pas encore *la Pitié*, *le Printemps d'un Proscrit*, *la Gastronomie*, etc. ; et l'on voit bien que ces vers ne peuvent s'appliquer aux auteurs de ces charmans ouvrages.

Rêve, même en mourant, son immortalité !

C'est ainsi que séduit par cette douce image ;

Un jour j'entreprendrai l'intéressant voyage.

Que tu m'as conseillé : docile à tes leçons,

Je prendrai l'*Espérance* et toi pour compagnons.

J'irai dans ses secrets surprendre la nature ;

D'après toi j'essaierai d'en tracer la peinture ;

Et, riche des trésors de ce vaste univers,

J'irai mettre à tes pieds et ma lyre et mes vers !

A. O. M....r.

### ENIGME.

De tous temps nécessaire,  
Et sans être de prix,  
J'ai l'heureux don de plaire  
Aux femmes, aux maris.

A moins qu'il fût malade,  
L'homme ne pourroit pas  
M'avoir en promenade,  
Ni même à maint repas.

Mais la femme, au contraire,  
Peut me porter partout ;  
Et, pour une grand'mère,  
Je suis du dernier goût.

Souvent je porte plume,  
De poil je suis convert,  
Et quand on craint le rhume,  
C'est de moi qu'on se sert.

Quoique de mince taille,  
Je me vois élevé ;  
Dans plus d'une bataille  
On m'a souvent trouvé.

F. BONNET (de l'Isle.)

### LOGOGRIPHE.

LONG,  
Je cause souvent la frayeur ;  
Bref,  
Je répands partout la fraîcheur.

### CHARADE.

DANS l'Empire Français on trouve mon premier ;  
En touchant mon entier, prenez garde au dernier.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Eventail*.  
Celui du Logogriphe est *Secrétaire*, où l'on trouve *dire*.  
Celui de la Charade est *Pas-sage*.

## REFLEXIONS (1)

*Sur le Système géologique exposé dans un Voyage à l'Isle-de-Bourbon (2).*

« **T**OUT notre globe, dit un voyageur qui a visité  
 » il y a peu d'années l'île volcanique et encore brû-  
 » lante de Bourbon, tout notre globe est couvert  
 » des traces de grandes révolutions volcaniques; par-  
 » tout il a été ébranlé par les feux souterrains.....  
 » C'est aux entrailles mêmes de la terre et dans le  
 » noyau brûlant de notre planète, qui n'est pas encore  
 » consolidée, qu'existent les ateliers de Vulcain, dont  
 » les volcans si nombreux sur notre globe sont les  
 » soupiraux élaborateurs..... » Telles sont les expres-  
 sions du voyageur. (Tom. 2<sup>e</sup>, pag. 228 à 319.)

Quand on se livre à d'aussi grandes exagérations; on ouvre un champ vaste où l'imagination peut s'exercer : de là naissent les systèmes fondés uniquement sur des illusions et sur des conjectures.

Des idées si fort éloignées de la réalité, ont conduit le voyageur à adopter sur l'origine de la formation de la terre et des planètes, un système rejeté depuis long-temps par la saine astronomie, la physique et la géologie.

---

(1) *Note du rédacteur.* Nous remercions, au nom de tous les lecteurs du *Mercure*, le savant illustre qui nous a adressé ces réflexions. Les fausses doctrines, successivement bannies de toutes les parties de la littérature, se sont employées vers les sciences physiques, comme dans un asile impénétrable. Qui peut mieux que M. Deluc les chasser de ce dernier refuge, en démontrant que la saine physique ne les repousse pas moins que la morale et la politique ?

(2) Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement pendant les années 1801 et 1802; par J. B. G. M. Bory de Saint-Vincent. Paris, 1804.

## 438 MERCURE DE FRANCE ,

» Ces noyaux planétaires détachés du soleil par  
» le choc d'une comète, continue-t-il dans le cha-  
» pitre 22 du tom. 3, étoient pénétrés d'une exces-  
» sive chaleur. La terre, l'un de ces noyaux, après  
» avoir long-temps parcouru sa carrière autour du  
» soleil, en ne lui présentant qu'une surface aride  
» et sans vapeurs, a passé assez près de quelque comète  
» revenant de son périhélie pour attirer à elle sa che-  
» velure sinistre ; les matières gazéifiées qui formoient  
» cette atmosphère quelconque se précipitèrent au-  
» tour du noyau terrestre à mesure que la chaleur  
» qui les tenoit en expansion diminua ; alors prenant  
» la situation propre à sa pesanteur, chaque subs-  
» tance occupa une place marquée. L'eau tenant en  
» dissolution tant de principes divers, se forma, et,  
» par sa naissance, féconda le monde en l'envelop-  
» pant de toutes parts.....

» L'eau refroidie dut causer des fissures à l'entour  
» du noyau terrestre dont le centre étoit encore en  
» incandescence ; s'étant introduite par ces fissures  
» avec les principes calcaires qui s'étoient formés dans  
» son sein, elle facilita une grande fusion, augmenta  
» l'incendie souterrain, produisit des secousses con-  
» vulsives en se dilatant, et détermina des explo-  
» sions à l'aide desquelles ce que nous nommons les  
» monts primitifs élevèrent leurs sommités au-dessus  
» des mers.....

» Pourquoi les granits ne seroient-ils pas des mor-  
» ceaux de ce noyau échappé du soleil ou d'une  
» comète, sur lequel les animaux marins ont bâti les  
» monts secondaires ? Et les plaines qui paroissent  
» descendre de la crête des chaînes primitives, auront  
» été exondées lors du soulèvement de la croûte du  
» globe.....

» Si l'élément humide diminue, comme cela n'est  
» que trop probable, le grand incendie souterrain  
» ne doit cesser d'augmenter ; il consumera tout,  
» calcinera la terre, réduira le globe en scories, et

» notre planète finira par le feu : c'est le sort qu'a  
 » éprouvé notre satellite où les volcans ont tout dé-  
 » truit , lorsque les mers desséchées de la lune ,  
 » eurent tout frappé de mort par un embrasement  
 » général. »

Ainsi d'une île volcanique au milieu du vaste océan , qui n'est qu'un *point* à la surface du globe , et presque nul comparé à sa masse , on conçoit l'origine et la formation de la terre et des planètes , le soulèvement des grandes chaînes de montagnes , le dessèchement futur de la mer , la cessation de toute vie sur l'astre qui éclaire nos nuits , la naissance fortuite des êtres qui habitent la terre , et sa future destruction. De ce *point* incandescent au milieu des mers , on menace toute la demeure de l'homme , on menace d'une destruction totale ce globe où brillent de toutes parts les œuvres d'une sagesse infinie !

Cependant le voyageur qui annonce ces destructions , d'après l'existence d'une île volcanique encore brûlante qu'il a visitée , avoit tout près de lui dans l'Isle-de-France autrefois brûlante , et dont les feux sont éteints , un exemple qui auroit dû changer ses idées ; il avoit encore l'exemple d'un grand nombre d'îles , et celui de l'île de Sainte-Hélène où il a débarqué , qui étoient des volcans dont les feux sont de même éteints ; et en général celui de tous les volcans qui ne brûlent plus depuis un temps immémorial. Loin donc que la terre s'approche d'une destruction totale produite par les feux souterrains , nous avons des preuves évidentes que ces feux ne cessent pas de diminuer ; et tout concourt à persuader que la terre prend de jour en jour un état plus stable.

On voit par-là jusqu'où l'imagination peut s'égarer , lorsqu'on abandonne le seul vrai guide qui puisse nous diriger dans la connoissance des événemens arrivés à notre globe. Livré alors à toutes les idées fantastiques qu'elle suggère , l'homme ne se promène que parmi les illusions.

Le voyageur à l'île de Bourbon ne voit sur la terre que des débris ; « et la nature (ce sont ses expressions) » condamne ses créatures à ne marcher que sur ces débris, dont tous les jours elle augmente la masse. La lumière, l'eau, le mouvement des élémens étrangers, continue-t-il, y produisirent des êtres dont les dépouilles commencèrent à s'accumuler et à grossir le noyau attractif autour duquel étoit réuni tout ce qui peut concourir à donner l'existence. »

Conclusion digne du système. Sur un globe formé par un choc du hasard, humecté par la rencontre accidentelle de la *chevelure* d'une comète, tout devoit recevoir l'existence par des combinaisons de même nature, et s'avancer rapidement vers sa destruction. Dans quel dédale obscur d'illusions, d'incohérences, d'impossibilités, n'entraîne pas le desir d'écartier l'idée d'un DIEU créateur et conservateur de l'univers ! Eh ! d'où peut naître ce desir qui est le tombeau de tout vrai bonheur, de toute consolation, de toute espérance, le tombeau du sentiment le plus précieux que l'homme puisse éprouver : le contentement de l'esprit et la paix de l'ame ?

La supposition d'où l'on est parti, que le soleil est composé d'une matière incandescente, n'est même fondée sur rien de réel : elle est manifestement une très-grande erreur. Le renouvellement de ce système pour établir encore ses conséquences sinistres, m'engage à rappeler ici les réflexions que j'ai déjà faites sur ce sujet (1).

Tous les phénomènes physiques, ai-je dit, sont contraires à cette ancienne opinion : ils démontrent que le soleil n'est pas un globe de feu, mais de lumière ; que la fonction de ses rayons, après celle d'éclairer les globes dont il est l'astre vivifiant, est de s'unir à la matière du feu que chacun d'eux contient à sa

---

(1) *Réflexions sur les Comètes*, publiées dans le Journal de Physique, cahier de *germinal an X*. (Avril 1802.)

surface et dans son atmosphère, et par cette union de lui donner le degré d'action dont chacun de ces globes a besoin ; car les rayons du soleil ne sont pas *calorifiques* par eux-mêmes, ils ne sont que *médiatement* cause de la chaleur.

Par-là on se rend raison avec le sentiment de l'évidence, comment il se peut que les planètes les plus éloignées du soleil éprouvent autant de bienfaits de cet astre que celles qui en sont le plus rapprochées ; chacune d'elles renfermant en soi et dans son atmosphère les principes de la chaleur qui lui convient, auxquels les rayons du soleil, à quelque éloignement qu'il soit, donnent le développement et l'action nécessaires à la nature et à la distance de la planète.

Ainsi, malgré la grande excentricité de l'orbite des comètes, qui les approche et les éloigne excessivement du soleil, elles n'éprouveront ni excès de chaleur ni excès de froid. C'est dans leur atmosphère très-abondante, modifiée par les rayons solaires, que résident toutes les ressources dont elles ont besoin.

Si le soleil étoit la cause immédiate de la chaleur qu'éprouve la terre, tout l'espace qui nous sépare de cet astre seroit rempli de cette chaleur comme il l'est de sa lumière ; et le fluide igné, cause de la chaleur, exerçant son action en tout sens, la terre en parcourant cet espace, aucune des parties de sa surface n'éprouveroit de froid, lors même qu'elles sont dans l'ombre privées de la lumière solaire : ce qui eût été contraire à l'ordre établi par la Providence, pour l'alternative des températures et la succession des saisons.

Ainsi s'écroule le système d'où l'on est parti et les conséquences qu'on en a tirées : tristes conceptions de l'auteur de cette théorie et des écoliers qui l'adoptent !

Il est en effet remarquable que l'auteur du système avoit conclu que la chaleur de la terre ne cesseroit pas de diminuer, et finiroit par un froid absolu ;

## 442 MERCURE DE FRANCE ;

et le voyageur, son disciple, tire une conséquence contraire : il croit que la chaleur augmentera, calcinera tout, et réduira la terre en scories. Ces contradictions ne doivent point surprendre : elles sont la suite inévitable des systèmes où l'on prend pour base les opérations aveugles de cet être idéal qu'ils appellent *Nature*, sans même examiner si elles sont possibles. La nature, c'est les ouvrages du créateur et les lois qu'il a établies pour leur conservation.

Cependant le voyageur avoit parcouru une assez grande étendue de l'*élément humide* pour se tranquilliser sur son desséchement ; mais croyant voir partout des principes de destruction, plutôt que l'empreinte d'une main bienfaisante et conservatrice, il affirme que toute vie a cessé dans la lune par le desséchement de ses mers et l'embrasement qui a suivi, et prédit à la terre le même sort, « n'étant que trop probable, ajoute-t-il, que la mer diminue sans cesse. » Voilà encore un de ces exemples frappans des égaremens où l'on peut tomber quand on se livre à sa seule imagination, en détournant ses regards de dessus les preuves sans nombre qui annoncent avec l'éclat de l'évidence, que la terre et l'univers sont l'ouvrage d'un être puissant et sage. Le desséchement des mers de la lune (s'il y a eu des mers dans la lune) et son embrasement, sont des suppositions absolument gratuites ; et l'on seroit fort embarrassé de donner aucune preuve certaine d'une diminution de nos mers, puisque cette diminution n'existe nulle part dans toute leur étendue.

La lune remplit la destination pour laquelle elle fut créée. Nous voyons l'une de ces destinations, qui ne peut être méconnue : c'est celle d'éclairer nos nuits, et de donner un mouvement régulier à nos mers qui les empêche d'être stagnantes. Mais les deux hémisphères de cet astre, qui ne nous en présente qu'un seul, jouissant l'un et l'autre de la lumière du soleil, d'autres fins qui nous sont inconnues, dignes

bien sûrement de la souveraine sagesse , sont liées à son existence.

Quand les principes religieux se détruisent au point où ils le sont dans les opinions que je viens d'examiner , tous les autres sentimens suivent la même pente : c'est un torrent qui entraîne et dénature tout. On préfère les ténèbres à la lumière, l'impossibilité à l'évidence. Ces égaremens de l'esprit amènent dans la société la destruction des principes moraux ; le vice prend bientôt la place de la vertu ; et la vertu est appelée vice , folie même. De ce bouleversement des idées et des principes les plus sacrés , ont procédé tous les maux qui ont tourmenté la société et qui l'affligent encore.

Revenons à la source unique où l'homme puisse trouver du repos à ses pensées , et par-là même ramener le repos dans la société , puisque c'est à cette source seulement qu'il apprend à connoître ses devoirs envers Dieu , envers les autres hommes et envers lui-même.

L'histoire révélée de la création de l'univers ne nous apprend sur l'origine des globes qui le composent que ceci : *au commencement Dieu créa les cieux et la terre.* La raison la plus éclairée nous dicte de nous en tenir là : nous ne saurons rien de plus dans cette vie. Tous les efforts de l'imagination dans tous les temps pour former des globes sans l'intervention d'une cause première, intelligente, qui leur ait donné l'existence et imprimé le mouvement , nous ont montré seulement l'ignorance et la vanité de l'homme. Ils n'ont donné le jour qu'à des hypothèses fantastiques aussi diverses, aussi dissemblables qu'il y a eu d'individus qui se sont engagés dans ce dédale de l'imagination.

Quand enfin à force de suppositions et de combinaisons chimériques , fruits de l'orgueil , la plus aveugle comme la plus funeste des passions , les auteurs de ces hypothèses ont fabriqué leurs globes

#### 444 MERCURE DE FRANCE,

imaginaires, ils n'en sont pas plus avancés : car il faut donner l'existence aux couches minérales, aux êtres organisés, plantes et animaux vivans dans l'eau et la terre, et à l'homme doué d'intelligence. C'est alors que les combinaisons deviennent de plus en plus fantastiques; elles n'ont plus de sens : ce sont les résultats de l'imagination en délire, que repousse loin de soi tout homme qui ayant observé et étudié les œuvres de son créateur, fait usage de l'intelligence qu'il lui a donnée pour les rapporter à leur véritable origine; car l'étude de la nature est l'étude de la sagesse divine, manifestée dans la création.

*Les cieux racontent la gloire de Dieu, s'écrie-t-il, et l'étendue annonce l'ouvrage de ses mains !* C'est à sa voix que la lumière parut et éclaira l'univers; que les globes qui brillent dans le firmament reçurent l'existence et furent placés dans l'ordre et l'harmonie céleste. C'est par sa volonté que toutes les créatures reçurent *la vie, le mouvement et l'être*, que l'homme fut doué d'intelligence et créé à son image; et la terre couverte de ses bienfaits et des merveilles de la création, annonce à toute la nature sa bonté, sa puissance et sa sagesse infinies !

L'homme qui se réjouit dans la contemplation et l'étude des œuvres de la création, éprouve un sentiment plus doux lorsqu'il réfléchit aux fins qui résultent des mouvemens des astres, que dans la seule recherche des lois de ces mouvemens. Il voit alors que les planètes, qui ont pour centre de leur orbite le soleil d'où elles tirent la lumière et la vie, ne lui présentent pas toujours le même hémisphère, mais ont un mouvement fréquent et régulier de rotation sur elles-mêmes, afin que chaque partie de leur surface jouisse des bienfaits de la lumière du jour, et du repos de la nuit; et les petits astres qui tournent autour d'elles, présentant successivement, en parcourant leur petit orbite, leurs deux hémisphères au soleil, n'ont pas besoin d'une autre rotation sur eux-

mêmes pour jouir des bienfaits de cet astre, dont la présence glorieuse est un rayon de celle de son créateur.

Voilà deux mouvemens différens de rotation dans les planètes et dans leurs satellites, évidemment déterminés sur leurs besoins, d'après la position qui leur est assignée. Les satellites qui ne tirent ni la lumière ni la vie de leur planète, lui présentent toujours le même hémisphère, et lui servent de fanaux pour éclairer ses nuits.

Rien dans la nature ne pouvant expliquer ces mouvemens de rotation, absolument nécessaires, que la volonté immédiate du créateur de toutes choses, celui qui réfléchit à cette merveille, jouit d'autant plus dans sa contemplation qu'il y voit l'empreinte de cette main toute puissante et infiniment sage.

On doit beaucoup sans doute aux hommes qui font leur étude de la recherche des lois qui maintiennent les astres à la place qui leur est marquée et dans leurs mouvemens, et qui en ayant découvert une partie, s'arrêtent où l'intelligence humaine ne peut pénétrer, et reconnoissant alors que ce sont des effets de la volonté immédiate du créateur de l'univers, en prennent occasion de l'adorer et de célébrer toutes ses œuvres. De tels hommes deviennent vraiment précieux, et sont des preuves évidentes que l'homme fut fait à l'image de son créateur. Ils ont reconnu cette grande vérité, que là où l'utilité cesse, les connoissances finissent, et commence l'ignorance.

Lors donc qu'on méconnoît les bornes de l'esprit humain, et qu'on veut les franchir pour se livrer à des spéculations qui ne sont que des fruits de l'imagination, il n'est aucun écart auquel on ne s'abandonne. On prétend construire les globes qui brillent dans l'univers avec les seules forces de la nature; on les combine, on les fait mouvoir d'après ses propres conceptions; l'impossibilité même est adoptée pour écarter l'intervention nécessaire d'une cause première

sage et intelligente, qui ait donné ces forces, qui les ait balancées et qui en ait réglé les mouvemens. Les êtres organisés, plantes et animaux, l'organe merveilleux de la vue qui lie l'homme à l'univers par son intelligence, la raison même placée sur la terre pour rendre hommage au nom de toute la nature à son créateur, deviennent, dans l'égarément des pensées de ces spéculateurs, des effets de combinaisons accidentelles. De tels hommes ont été désignés depuis bien des siècles par le Psalmiste, lorsqu'il les mettoit en opposition avec les vérités éternelles et sublimes qu'il célébroit dans ses hymnes et dans ses cantiques. C'est alors qu'élevant ses pensées jusqu'à l'auteur de l'univers, et joignant sa voix aux sons harmonieux de sa lyre, il s'écrioit : LES CIEUX RACONTENT LA GLOIRE DE DIEU, ET L'ÉTENDUE ANNONCE L'OUVRAGE DE SES MAINS !

Genève, 15 mai 1806.

G. A. DELUC.

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, petite-fille d'Henri IV; contenant ce qu'elle a vu et ce qui lui est arrivé pendant les dernières années de la vie de Louis XIII, la minorité et le règne de Louis XIV; écrits par elle-même, revus, corrigés et mis en ordre par M. de Boissi : ouvrage propre à former l'esprit des jeunes personnes, et à leur inspirer le goût de la vertu ; portrait. Quatre volumes in-12. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste. A Paris, chez *Lerouge*, libraire, cour du Commerce; et chez *le Normant*, imprimeur-lib., rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Ceux qui ne voient dans l'histoire que des faits et des dates, ressemblent aux enfans qui n'admirent dans la musique que la bizarrerie des caractères, sans concevoir ce qu'ils signifient. La curiosité des uns est aussi vaine que l'amusement des autres est puéril; et comme les yeux seuls ne suffisent pas pour

découvrir sous les notes le chant mystérieux qu'elles expriment, de même il faut autre chose que la sensibilité pour apercevoir dans les événemens de l'histoire les leçons secrètes qu'ils renferment.

On a prétendu que *Mademoiselle*, fille de Gaston, duc d'Orléans, avoit été contrariée par la cour de Louis XIV dans ses projets de mariage. On a voulu que ce fût une punition de ce qu'elle avoit pris le parti de son père et du prince de Condé dans la guerre de la Fronde, entreprise contre l'autorité du cardinal Mazarin; et il semble qu'on ait bâti cette opinion uniquement pour justifier un bon mot de ce cardinal. Mais ceux qui l'ont imaginée, et Voltaire qui l'a adoptée de confiance, ont sans doute trouvé qu'il étoit plus commode de juger sur des apparences que de descendre dans l'examen du caractère et des passions de cette femme célèbre. Ce n'est cependant qu'en étudiant les passions des hommes dans les événemens de leur vie, qu'on peut en découvrir les secrets et véritables ressorts. L'histoire de *Mademoiselle* offre une étude de caractère bien plus utile et bien plus intéressante que les intrigues politiques dans lesquelles elle a consumé sa jeunesse, parce que ces intrigues passent avec le temps; mais la nature est toujours la même; et le caractère de cette princesse peut se reproduire dans tous les états de la société, sans autre différence que l'étendue de la scène où il s'exerce. Qu'on soit tourmenté dans une vie brillante et obscure, les passions font toujours les mêmes ravages dans le cœur.

*Mademoiselle* perdit sa mère avant d'avoir pu la connoître; et ce fut pour elle un grand malheur. Elle l'a senti plus d'une fois. Livrée dès son enfance à la foible autorité des gouvernantes, tandis que son père, mécontent de la cour, erroit en Flandre sur les traces de la veuve de Henri IV, son esprit reçut toutes les impressions de l'orgueil, et prit le goût de l'indépendance. Elle disoit de Mad. de Guise, sa grand'mère: « Elle est ma grand maman de loin, elle n'est pas reine. »

Elle avoit déjà onze ans lorsque Louis XIV naquit à Saint-Germain, le 5 septembre 1638. Elle alloit souvent le voir; et comme elle n'avoit point appris à modérer la familiarité

de l'enfance, elle l'appeloit *son petit mari*. Le cardinal de Richelieu qui gouvernoit alors, et qui connoissoit l'importance de la plus légère parole, lui fit une leçon qui la surprit beaucoup; et la reine, qui vouloit avoir l'air de n'être pour rien dans cette réprimande, lui dit : « Il est vrai que mon fils est » trop petit; tu épouseras mon frère. » (C'étoit l'Infant d'Espagne.) *Mademoiselle* apprit ainsi, pour la première fois, qu'elle avoit des maîtres. C'est trois ans après que le comte de Soissons, à qui elle avoit été promise par son père, fut tué à la bataille de la Marfée, devant Sedan. Ainsi, avant qu'elle eût atteint sa quinzisième année, elle avoit été contrainte de renoncer à sa première idée de mariage, et le premier de ses prétendants n'existoit déjà plus.

Gaston étoit rentré à la cour sans avoir rien obtenu : c'étoit un prince inquiet, jaloux du pouvoir, et sans capacité pour l'exercer. Sa fille avoit bien toute sa hauteur et toute son ambition, mais elle les soutenoit par une grande élévation de cœur et par un esprit entreprenant, capable des plus héroïques résolutions; elle étoit d'ailleurs belle, grande, et avoit un air naturel de majesté; elle parloit avec aisance, et son esprit étoit cultivé: ce qui est digne de remarque; car il est à croire que, n'ayant jamais fait que ses volontés, il falloit que la nature lui eût épargné toutes les peines de l'étude.

En 1650, elle reçut publiquement les hommages du prince de Galles, réfugié en France avec sa mère. *Mademoiselle* étoit alors dans tout l'éclat de sa beauté, chérie à la cour; et elle jouissoit de cinq cent mille livres de revenus, fortune immense pour le temps. Mais un prince détrôné ne pouvoit assez flatter son ambition; et cette femme, qui devoit un jour sacrifier toutes les grandeurs à son amour, préféroit alors à la fortune incertaine d'un jeune roi fugitif, qui l'aimoit sincèrement, et qui méritoit d'être aimé, le titre d'impératrice à côté d'un prince âgé qui ne la souhaitoit nullement, et qu'elle n'étoit pas assurée de pouvoir aimer. « La pensée de l'Empire » d'Allemagne occupoit si fort mon esprit, dit-elle, que je » ne regardois plus le prince de Galles que comme un objet » de pitié. » Elle avoit fait négocier cette alliance à la cour

de

JUIN 1806.

de Vienne; mais l'empereur avoit déjà pris des engagements pour épouser la princesse de Mantoue. Avant que l'empereur eût perdu sa première femme, et dans le temps des premières ouvertures qui furent faites à *Mademoiselle* pour épouser le prince de Galles, elle avoit souffert qu'on fit des démarches secrètes pour disposer son mariage avec l'archiduc Léopold qui gouvernoit les Pays-Bas; mais elle abandonna ce dessein aussitôt qu'elle eût appris qu'elle pouvoit espérer un état plus brillant auprès de l'empereur son frère. Cette espérance lui fit donc manquer la couronne d'Angleterre, puisque le prince de Galles rentra paisiblement dans ses états en 1660, sous le nom de Charles II. *Mademoiselle* a pu regretter quelquefois d'avoir laissé échapper une si belle occasion de se montrer généreuse.

Les troubles de la Fronde, qui n'étoient alors qu'assoupis, se réveillèrent plus vivement en 1651 et 1652; ils divisèrent toute la cour, et rompirent tous les projets de mariage. Le roi, la reine-mère et le cardinal Mazarin sortirent de Paris; le prince de Condé et Gaston y étoient rentrés comme en triomphe. *Mademoiselle* fut envoyée par son père à Orléans, pour s'assurer de cette ville et des passages de la Loire. C'est dans cette circonstance qu'elle fit voir une fermeté peu commune, et une sorte d'audace qu'on n'attend guère d'une personne de son rang, et encore moins de son sexe. Étant arrivée au pied des remparts, elle trouva les portes fermées, et on lui cria qu'on ne pouvoit la recevoir dans la ville, parce qu'on craignoit le ressentiment du cardinal. La princesse, qui savoit que le roi faisoit solliciter, dans ce même moment, l'ouverture de la porte qui donnoit sur le pont, de l'autre côté de la ville, mit tout en œuvre pour la lui faire refuser; et après qu'on l'eût assurée qu'on n'ouvriroit ni au roi ni à elle, afin d'éviter de déplaire à l'un d'eux, cette nouvelle Jeanne d'Arc, qui n'étoit accompagnée que de quelques dames et de quelques écuyers, se présenta aux autres portes dans l'espérance d'y trouver des personnes qui voudroient lui être agréables; mais partout elle rencontra des gens qui lui répondirent sur le même ton. Cependant, après s'être long-temps promenée in-

D d



tilement autour de la ville, elle arriya sur le bord de la rivière qui baigne ses murs, et elle se fit connoître à quelques bateliers, qui furent bien étonnés de la voir à pied dans un si modeste équipage. Lorsqu'elle les eut instruits du sujet de son message, et qu'elle leur eut demandé leur assistance, ils lui dirent que si elle vouloit les laisser faire et les suivre, ils alloient à l'instant la faire entrer dans la ville; et sur-le-champ ils se mirent en devoir d'enfoncer une espèce de poterne qui donnoit sur la rivière, mais qui se trouvoit fort élevée au-dessus du sol. La princesse, pour les encourager, et transportée elle-même par l'idée du succès dans une entreprise qu'on lui avoit représentée sur toute la route comme impraticable, gravit avec rapidité un monticule hérissé de ronces et d'épines, pour se rapprocher des assiégeans, et laissa toute sa petite suite au bas, fort étonnée de cette hardiesse, et mourant de peur qu'il ne lui arrivât quelqu'accident. Les bateliers, animés par cette action d'une jeune princesse de vingt-quatre ans, belle, intrépide, et la petite-fille du grand Henri, dressent aussitôt leurs échelles, frappent la porte avec des mardriers, en détachent quelques éclats, qui laissent une ouverture informe; la princesse monte à l'échelle, sans trop faire attention qu'il manquoit un échelon; elle arrive, et les bateliers l'introduisent dans la place. Ils la suivent avec sa compagnie de dames et d'écuyers; on la reconnoît, on l'entoure. La troupe de la ville lui sert d'escorte; un tambour la précède, on la porte comme en triomphe, en criant : « *Vive le roi, les princes, et point de Mazarin!* » « Deux hommes me prirent, dit-elle, me mirent sur une chaise de bois; je ne sais si j'étois assise dedans ou sur leurs bras, tant la joie où j'étois de me voir en un si plaisant état me transportoit. » Elle donna ses ordres dans la place, et dit aux habitans qu'elle étoit venue pour les défendre contre les troupes de Mazarin, ou pour périr avec eux; et tout de suite elle informa son père et l'armée de Condé, qui étoit dans les environs d'Orléans, de l'heureuse issue de son voyage.

Lorsque les troupes de Mazarin, qui étoient à Blois, se furent retirées du côté de Paris, et que *Mademoiselle* eut re-

Comme que sa présence étoit inutile à Orléans, elle retourna vers son père, qui n'avoit pas quitté la capitale; elle passa au travers des deux armées, après avoir demandé des passeports à Turenne qui commandoit au nom du roi. Les généraux et les officiers de l'armée de Condé, qui occupoient Etampes, lui rendirent tous les honneurs militaires qui sont dus aux généraux en chef; et partout, sur sa route, elle reçut de la part des amis et des ennemis toutes sortes de louanges sur sa bravoure et sur son généreux dévouement.

Elle ne fut pas plutôt arrivée dans Paris qu'elle apprit la malheureuse affaire d'Etampes. A peine avoit-elle passé les derniers quartiers des troupes ennemies, que Turenne et le maréchal d'Hocquincourt s'étoient mis en mouvement, et avoient commencé l'attaque de ce poste, qui fut surpris et au moment d'être emporté. Les deux faubourgs furent forcés, et le prince de Condé perdit plus de mille hommes de ses meilleures troupes. On ne put toutefois pousser plus loin cet avantage, et peu de temps après le siège de la place fut levé.

Pendant les deux armées rapprochées s'observoient toujours, et il étoit facile de prévoir qu'il y auroit bientôt une bataille décisive. Condé voulut aller de Saint-Cloud au poste de Charenton, il passa la Seine; et, comme il arrivoit, Turenne le fit attaquer brusquement par l'armée royale, et l'obligea de se jeter dans le faubourg Saint-Antoine, où se donna, le 2 juillet 1752, le fameux combat qui couvrit les deux généraux d'une gloire égale. Les Bourgeois de Paris avoient fermé les portes de la ville sans vouloir se déclarer. Gaston demuroit immobile, ne sachant quel parti prendre, et il ne se trouva que sa fille, qui eut le courage de lui demander un ordre pour se faire recevoir par le gouverneur de la Bastille, où elle se transporta en grande hâte, avec quelque peu de ses propres troupes. Il étoit temps que ce secours arrivât; la foule des blessés se pressoit à la porte Saint-Antoine; *Mademoiselle* la fit ouvrir sur le champ, pour les recevoir, et pour assurer une retraite à l'armée de Condé, qui se trouvoit dans la position la plus périlleuse: elle fit en même temps tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale. Le cardinal, qui étoit présent au

combat, et qui se flattoit d'avoir des intelligences dans la ville, crut d'abord qu'on tiroit sur les troupes du prince de Condé, mais il fut bientôt désabusé; et c'est dans un moment si peu propre à faire des bons mots, qu'on prétend qu'il dit que *Mademoiselle venoit de tuer son mari*. Condé, couvert de poussière et de sang, fit des prodiges pour soutenir les efforts de l'armée royale, et il parvint avec des peines infinies à délivrer ses gens et à se sauver lui-même, en profitant de la retraite que *Mademoiselle* venoit de lui présenter.

Le cardinal jugeant bien qu'il ne feroit qu'aigrir les esprits en restant à la cour, et qu'il lui seroit aisé d'y revenir quand les troubles seroient apaisés, consent enfin à s'éloigner; le roi donne une amnistie générale, il rentre dans Paris; le prince de Condé se réfugie entre les bras des Espagnols; Gaston se retire à Blois, et *Mademoiselle* à Saint-Fargeau, où elle resta fort long-temps occupée de ses affaires domestiques, et de discussions avec son père, au sujet du compte de tutelle qu'il lui devoit. Ce fut dans cette retraite qu'elle commença ses Mémoires, transcrits par Préfontaine son secrétaire.

Cinq ans après, il lui fut permis de se représenter à la cour, et elle fut du voyage de Saint-Jean de Luz, fait en 1660, pour recevoir l'Infante que Louis XIV alloit épouser. Ce fut là qu'elle eut occasion de remarquer le marquis de Peguilihem, depuis duc de Lauzun, jeune homme de 26 ans, beau, bien fait, et qui avoit déjà la réputation d'un chevalier rempli de valeur: il commandoit une compagnie de gentilshommes vêtus d'une façon extraordinaire, et qui ne devoit paroître que dans les cérémonies. On peut conjecturer que dès ce même temps il fit quelqu'impression sur son esprit, quoique ses lettres à Mad. de Motteville soient datées de cette époque, et qu'elle y paroisse tout-à-fait étrangère aux illusions de l'amour. Lorsque la cour fut revenue à Paris, et que *Mademoiselle* eut donné quelque temps à la douleur qu'elle éprouvoit de la perte de son père mort à Blois, tandis qu'elle étoit sur la route de Saint-Jean-de-Luz, on parla de la marier au prince de Portugal, homme brutal, et de plus paralytique; mais pour éviter cette alliance, elle demanda le duc de Savoie. Le roi

Jui dit assez sèchement, qu'il la marieroit où elle seroit utile au bien de son service; et comme elle ne voulut pas céder de bonne grace, elle fut de nouveau exilée dans ses terres à Eu et à Saint-Fargeau, d'où elle ne fut rappelée qu'en 1664 ou 1665, trois ou quatre ans après la mort du cardinal Mazarin, et un an avant celle de la reine-mère.

La paix se fit avec l'Espagne au mois de mai 1668, et ce fut seulement alors que *Mademoiselle* put rencontrer plus souvent à la cour M. de Lauzun, qui avoit été fait capitaine des Gardes-du-Corps. Elle goûtoit sa conversation, dit-elle, et lui trouvoit des tours d'expressions qu'elle ne voyoit point dans les autres.

Ses amours datent de ce moment : son affection croît d'abord dans le silence; elle ignoroit elle-même la raison du changement qui s'opéroit dans ses goûts et dans ses plaisirs. Elle n'aimoit plus que la cour, et cependant elle souhaitoit souvent d'être seule; elle étoit enchantée des manières respectueuses de M. de Lauzun, et elle auroit voulu le trouver un peu plus communicatif. Elle réfléchit bientôt sur la nature de ses sentimens, et il se trouva qu'ils avoient acquis une telle force, qu'elle n'en étoit déjà plus la maîtresse. En même temps elle vit tout l'embarras de sa position, et elle ne savoit comment s'y prendre pour faire connoître l'état de son cœur à celui que le devoir, l'habitude du respect et de la soumission tenoient fort éloigné d'elle. L'amour est inventif, et son moindre pouvoir est de faire disparaître toutes les distances. *Mademoiselle* cherchoit, dans l'histoire et dans les faits récents, des exemples qui pussent justifier sa passion, qu'elle légitimoit déjà par l'idée de la possibilité d'un mariage. Elle lisoit les endroits de Corneille qu'elle croyoit convenir à sa position, et elle aimoit à répéter ces vers :

- « Quand les ordres du ciel nous ont fait l'un pour l'autre ,
- » Lise, c'est un amour bientôt fait que le nôtre;
- » Sa main, entre les cœurs, par un secret pouvoir,
- » Sème l'intelligence avant que de se voir. »

Elle cherchoit toutes les occasions de se rapprocher de celui qu'elle aimoit, mais il paroissoit ne pas s'en apercevoir; elle

parloit de projets de mariage, mais on ne l'entendoit pas. Lauzun avoit sept ans de moins que *Mademoiselle* : cette différence d'âge, jointe à l'énorme distance de leur état dans le monde, l'obligeoit à la plus grande réserve ; cependant *Mademoiselle* étoit bien plus jeune que lui par le cœur et par l'usage de la vie, puisqu'elle n'avoit jamais aimé ; elle étoit très-belle femme, et les discours qu'elle lui tenoit ne lui permettoient pas de douter de son attachement. Sa position étoit donc très-difficile ; et pour ne pas se compromettre, il prit le parti de feindre toujours de prendre pour un autre, tout ce qu'elle lui disoit qu'elle éprouvoit pour quelqu'un qui la touchoit, dont elle vouloit faire la fortune, et qu'elle ne nommoit pas. Ce petit manège innocent de l'amour et du respect dura jusque sur la fin de l'automne 1670. L'habitude de se voir et de se parler avoit mis entr'eux plus de confiance et plus d'abandon, Lauzun ne doutoit plus qu'il étoit aimé, *Mademoiselle* pouvoit penser qu'elle étoit entendue ; mais il restoit à prononcer le nom de celui qu'elle avoit choisi. Ce n'étoit pas une petite affaire. Un jour elle lui dit : *Je vais souffler sur cette glace, et j'écrirai sur la vapeur le nom que je ne puis vous dire* ; puis tout-à-coup elle changea de pensée : non, dit-elle, *j'aime mieux vous le donner écrit sur un papier que vous ouvrirez chez vous, et vous me donnerez vos conseils au-dessous*. Le lendemain en effet elle lui présenta ce papier : on peut facilement penser ce qu'il éprouva lorsque retiré chez lui il lut ces deux mots : *C'est vous*. Il sut néanmoins se contenir ; et lorsqu'il reparut devant *Mademoiselle*, il voulut feindre de croire que c'étoit pour se moquer de lui ; mais elle en avoit trop fait pour prendre le change, et ils eurent une explication sérieuse où tous les doutes furent éclaircis de part et d'autre. Elle se flatta qu'elle leveroit tous les obstacles ; et peu de jours après elle lui proposa d'écrire au roi cette lettre si connue, dans laquelle elle lui demandoit la permission d'épouser un de ses domestiques. Lauzun l'approuva ; mais nous ne l'avons pas telle qu'elle a été conçue : celle qu'on trouve dans les Mémoires de *Mademoiselle* n'en est qu'un extrait. Cette lettre fut remise à Louis XIV, sur la

fin de novembre ou au commencement de décembre 1670 ; et le roi, qui aimoit et qui estimoit Lauzun, donna son consentement le 11 ou le 12 de ce dernier mois. Rien ne sauroit mieux peindre l'étonnement extraordinaire de la cour et de la ville, lorsque cette nouvelle fut répandue dans le public, que la lettre singulière que Mad. de Sévigné écrivit à cette occasion. Nous croyons faire plaisir au lecteur en la reproduisant ici :

## A M. DE COULANGES.

A Paris, Lundi 15 Décembre 1670.

« Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'à aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin, une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés; encore cet exemple n'est-il pas juste: une chose que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourroit-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie Madame de Rohan et Madame de Hauterive; une chose enfin qui se fera Dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlus*; une chose qui se fera Dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite Lundi.

« Je ne puis me résoudre à vous la dire, devinez-la, je vous le donne en trois; *jetez-vous votre langue aux chiens*? Hé bien, il faut donc vous la dire, M. de Lauzun épouse Dimanche au Louvre, devinez qui?

« Je vous le donne en quatre, je vous le donne en six, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit: voilà qui est bien difficile à deviner; c'est Madame de la Vallière. Point du tout, Madame. C'est donc Mademoiselle de Retz? Point du tout; vous êtes bien Provinciale.

« Ah! vraiment nous sommes bien bêtes, dites-vous, c'est Mademoiselle Colbert. Encore moins. C'est assurément Mademoiselle de Créqui.

« Vous n'y êtes pas; il faut donc à la fin vous le dire: il épouse Dimanche au Louvre, avec la permission du Roi, Mademoiselle, Mademoiselle de.... Mademoiselle, devinez le nom; il épouse Mademoiselle, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu Monsieur, Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle de Montpensier, Mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine-germaine du Roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur.

« Voilà un beau sujet de discours! Si vous craignez, si vous êtes hors de

» vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on  
 » se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade  
 » à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que  
 » vous avez raison; nous en avons fait autant que vous. Adieu : les lettres  
 » qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai  
 » ou non. »

Tandis qu'on dressoit le contrat par lequel *Mademoiselle* donnoit tout son bien à Lauzun, et qu'on délibéroit sur le temps et le lieu de la cérémonie nuptiale; la Reine qui convoitoit ce même bien pour un de ses fils; *Monsieur*, qui avoit perdu *Madame*, et qui venoit d'ailleurs d'éprouver un refus de *Mademoiselle*, se réunirent pour traverser ce mariage et pour le faire manquer. Louis XIV fit venir *Mademoiselle* dans sa chambre; elle étoit toute tremblante et dans l'appréhension de quelque malheur. Il lui dit : « Je suis  
 » au désespoir de ce que j'ai à vous apprendre. On a  
 » établi dans le monde que je vous sacrifiois pour faire la for-  
 » tune de M. de Lauzun : cela me nuiroit dans les pays étran-  
 » gers; ainsi, je ne dois pas souffrir que cette affaire s'achève.  
 » J'avoue que vous aurez raison de vous plaindre de moi; je  
 » comprends même que je ne dois pas trouver mauvais que  
 » vous vous emportiez. » Cette malheureuse princesse fut accablée par ces paroles; et, dans l'excès de sa douleur, elle se jeta aux pieds du roi pour le conjurer, dans les termes les plus touchans, de ne pas rompre ce qu'il avoit approuvé lui-même : un mariage d'où dépendoit toute sa félicité sur la terre, et peut-être son salut éternel. Elle lui dit qu'elle ne pouvoit plus faire un si grand sacrifice, et qu'elle le supplioit de la tuer sur la place, plutôt que de vouloir qu'elle se fit une telle violence. Elle se mit à crier qu'elle préféroit la mort à l'état dans lequel elle alloit se trouver; qu'elle la lui pardonneroit, et qu'elle seroit trop heureuse de mourir à ses pieds; elle s'y précipita une seconde fois, elle gémit, elle pleura. Le roi se baissa, s'attendrit, et se mit à genoux pour l'embrasser. Ils demeurèrent long-temps les joues l'une contre l'autre sans se rien dire.  
 « *Il pleuroit d'un côté*, dit-elle, *et moi je fondois en larmes*  
 » *de l'autre.* » Mais c'étoit un parti pris. Elle ajouta tout ce qu'elle put imaginer pour le faire changer de résolution, sans

peuvent rien obtenir, et elle le quitta dans le plus violent désespoir.

Lauzun soutint cette catastrophe avec courage et dignité, quoiqu'il n'y fût pas insensible : le roi lui promit qu'il le feroit maréchal de France, et il lui donna le gouvernement de Berri; mais rien ne pouvoit le consoler d'une si grande perte. *Mademoiselle* espéroit toujours qu'elle pourroit fléchir le roi; et, dans cette erreur, que Lauzun ne partageoit pas, elle lui restoit toujours attachée. C'est peu de temps après cette cruelle scène qu'il faudroit placer le mariage secret qu'on prétend qu'ils ont contracté; mais dont ils n'auroient pas long-temps goûté les douceurs, puisque le 25 novembre de l'année suivante, Lauzun fut arrêté et conduit à Pignerol, où il fut enfermé pendant dix ans. *Mademoiselle* fit le sacrifice d'une partie de sa fortune pour obtenir sa liberté, qui lui fut accordée, et pour avoir la permission de l'épouser, qui lui fut toujours refusée. Lorsqu'il sortit de prison il étoit bien changé. Il accusoit *Mademoiselle* d'être la cause de sa ruine, et il ne pouvoit supporter l'idée d'avoir perdu toutes ses charges et ses entrées à la cour. Il eut avec elle des procédés si déplacés, qu'ils se séparèrent en 1683. Elle vécut encore dix ans après cette séparation. Lauzun se maria avec Mlle de Lorge, âgée de seize ans, et il ne mourut qu'en 1723, trente ans après celle qui le perdit en voulant faire son bonheur.

Nous examinerons, dans un prochain numéro, sur quels fondemens on a pu dire que cette princesse ne se maria point dans l'âge convenable, parce que la cour ne le voulut pas; peut-être établirons-nous aussi une nouvelle opinion sur la nature de ses liaisons avec Lauzun; et nous finirons par donner un coup d'œil rapide sur ses Mémoires et sur le travail de M. de Boissi, son nouvel éditeur.

G.

*Prônes, ou Instructions sur les Grandeurs de Jésus-Christ; dans les prophètes qui l'ont annoncé; dans les exemples de sa vie mortelle; dans ses miracles et dans ses mystères. Ouvrage posthume de M. COCHIN, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Deux vol. in-12. Prix : broch., 5 fr. 50 c., et 7 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Méquignon, l'aîné, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, n. 9, vis-à-vis celle Hautefeuille; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 17.*

Les autres religions ont eu leurs poètes, qui se sont distingués par le rare talent avec lequel ils ont su embellir des fables; il n'y a que la religion chrétienne qui ait produit de grands orateurs, devenus les modèles de tous les autres, par l'art avec lequel ils ont su parer la vérité de tous les charmes qui lui sont propres; et entre toutes les nations, c'est la nôtre qui a produit les plus fameux de ces orateurs et les plus dignes de l'être. Certes, je suis loin d'avoir le projet de diminuer la juste admiration que l'on doit aux chefs-d'œuvres qu'ils nous ont laissés, et qui sont, j'ose le dire, particuliers à notre pays, comme à notre religion; je suis même persuadé que s'il reparoissoit parmi nous un nouveau Longin, ce n'est plus entre Démosthènes et Cicéron, qu'il chercheroit l'homme qui s'est le plus distingué par son éloquence : à la Grèce et à Rome, il opposeroit la France seule et peut-être lui donneroit-il l'avantage. Cependant, j'ose le dire encore, si je ne considérois les chefs-d'œuvre de Bourdaloue, de Massillon, et de Bossuet lui-même, que sous le rapport religieux, il y a quelque chose que je pourrois leur préférer, et ce seroit de bons prênes. Oui, il y a une éloquence que je mettrois au-dessus de celle de nos plus grands hommes, et ce seroit celle d'un bon curé.

J'espère qu'on ne m'accusera pas d'exagération : eh! sans doute, je lis avec plus de satisfaction les discours de nos grands prédicateurs et les livres de nos profonds moralistes, que les simples instructions d'un curé. Mais on ne m'accusera pas non plus de vanité, si j'ajoute, qu'avec moins de connoissances acquises dans les auteurs profanes, j'aurois aussi moins de plaisir à parcourir les chefs-d'œuvre de notre éloquence sacrée, et que c'est la lecture de Cicéron et de Démosthènes qui m'a disposé à l'admiration que j'éprouve en lisant Massillon et Bossuet. Où est l'orateur qui saura l'être pour l'ignorant,

comme pour l'homme instruit ? Ne songez pas à le chercher dans les Académies et les Lycées ; vous ne le trouverez pas toujours dans les grandes villes ; c'est dans les paroisses qu'on peut le rencontrer, et quelquefois c'est dans celles du village. Cet orateur, c'est le bon curé. Quels sont les discours dans lesquels la vérité est toujours exposée dans toute sa simplicité et sa majesté, et dont le langage tout à-la-fois familier et noble se fait entendre à tous les esprits, et parle à tous les cœurs ? Ce sont les prônes du curé, ou mieux encore, les catéchismes de son vicaire.

La familiarité fut d'abord le caractère dominant de l'éloquence chrétienne. Le plus éloquent, le plus saint des missionnaires, saint Paul, ne nous a laissé que des lettres ; il ne nous reste des Saints-Pères que des entretiens ou des conférences ; car ce nom d'*homélies* qu'on donne à leurs discours n'a pas en grec d'autre sens. Lorsqu'on lit ces ouvrages si fameux de saint Chrysostôme, de saint Grégoire-le-grand, et de tant d'autres à qui leurs rares talens firent donner des surnoms pompeux, on est surpris de l'espèce de contraste qui se trouve entre leurs noms et leur style. On voit alors que les Saints-Pères sont bien en effet des pères qui s'entretiennent avec leurs enfans, et que leurs entretiens ont tout le charme d'une conversation de famille, comme ils en ont aussi toute la simplicité. Si quelquefois leur style s'élève jusqu'aux plus grandes beautés, c'est qu'il est naturel à un père, ainsi qu'Horace l'a remarqué, d'élever quelquefois le ton de sa conversation ; c'est que l'homme éloquent ne l'est jamais plus que lorsqu'il l'est sans efforts ; c'est qu'enfin il eût été difficile à des hommes tels que saint Grégoire et saint Chrysostôme, de ne pas l'être.

Je ne puis m'empêcher de regretter qu'on attache aujourd'hui si peu d'importance à ce genre de discours. Qu'on se figure un vieillard vénérable arrivant au milieu de son peuple l'Évangile à la main : on a lu les paroles de vie ; les saints mystères sont suspendus ; il s'assoit sur ce siège de pierre qui lui a été élevé dans le milieu du sanctuaire, et d'une voix affoiblie par l'âge il explique l'Évangile du jour. Sera-t-il possible de ne pas l'écouter avec intérêt ? Ne donnera-t-on pas à ses instructions une attention plus curieuse et plus soutenue qu'à ces discours qu'on appelle aussi des *entretiens* (*sermones*), mais qui n'en sont plus ; et qui étant composés depuis plusieurs années, ne peuvent que par hasard contenir la vérité dont il importerait le plus de rappeler le souvenir. Il explique l'Évangile du jour ; ... oui ; mais il connoît

aussi les besoins du jour, et il y pourvoit; il sait quelles sont les erreurs dominantes, et il les combat; quelles maximes il faut leur opposer, et il les retrace.

Tel étoit l'usage des anciens pasteurs : leur siège de pierre se voit encore élevé au milieu des anciennes églises; quelquefois même on lit sur cette pierre l'un des discours qui y furent autrefois prononcés. Ah! qu'on en prononce de pareils dans nos chaires dorées, et je réponds qu'on ira les écouter avec empressement. Je n'ignore pas que dans les paroisses le prône se fait toujours; je conviendrai même qu'il se fait avec soin, et que les gens pieux se font un devoir d'y assister. Mais il n'est plus, comme il devoit l'être, l'instruction principale.

Ces prênes que j'annonce n'ont point été destinés à être lus dans le cabinet, et ce n'est point là qu'on les appréciera à leur véritable valeur. C'est dans le temple, c'est devant les autels qu'il falloit les entendre prononcer par M. Cochin. Je ne les propose donc pas aux gens du monde, comme une lecture agréable, et encore moins comme des chefs-d'œuvre supérieurs à ceux de Bourdaloue et de Massillon; mais je leur dirai : c'est ainsi que M. Cochin faisoit le prône dans sa paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; lisez ces discours, et si vous vous souvenez que la charité dont ils sont animés, étoit bien en effet dans le cœur de celui qui les composa, si vous savez qu'au moment où il paroisoit dans le temple, il sortoit peut-être de cet hospice qu'il avoit fondé pour les pauvres malades, et que peut-être, il n'abandonnoit les autels que pour porter de nouvelles consolations dans cet asile qu'il avoit ouvert à la misère et au malheur, dites-moi qui, de M. Cochin, de Bossuet lui-même, vous paroît avoir été l'orateur le plus propre à toucher vivement les âmes; ou plutôt, allez vous-même dans cet hospice, et là, au pied du monument qui a été érigé à sa mémoire, lisez ces instructions : vous trouverez peut-être qu'il y a dans la conduite d'un bon curé, et dans l'exercice des vertus qui lui sont propres, quelque chose qui est bien supérieur au génie, et dont le langage est bien plus persuasif.

J'en'ajouterai qu'un seul mot. Comme la religion chrétienne est de toutes les religions la seule qui ait produit des grands orateurs, comme la nation française est de toutes les nations celle qui a fait parler au christianisme le langage le plus éloquent, la capitale de la France est peut-être aussi de toutes les villes chrétiennes celle qui a produit le plus grand nombre de bons curés; et la véritable gloire de M. Cochin est de s'être fait distinguer entre tant d'hommes non moins célèbres par leurs talens que par leurs vertus. Ses prênes, imprimés depuis

long-temps en quatre volumes passent pour de véritables modèles, et les deux nouveaux volumes qu'on en publie actuellement ne nous ont point paru inférieurs aux premiers.

GUAIRARD.

## N O T I C E

### *Sur la mort de Paul I<sup>er</sup>, Empereur de Russie.*

(*Note du Rédacteur.*) Les journaux qui paroissent tous les jours ont déjà fait connoître, par extrait ou par parties, cette Notice sur la mort de Paul I<sup>er</sup>. Les faits qu'elle contient nous ont paru d'une telle importance et d'un tel intérêt, que nous croyons devoir la publier en entier, sans y changer un mot et sans nous permettre une seule réflexion. N'ayant aucun renseignement sur l'horrible catastrophe qui fait le sujet de cet écrit, nous ne pouvons ni en infirmer ni en garantir l'exactitude. Toutes les notes sont de l'auteur de la Notice.)

« **P**ARMI les souverains qui ont gouverné la Russie, le nom de Paul mérite d'être cité. Le caractère de ce prince fut si singulier, sa conduite si surprenante, que l'histoire doit conserver son souvenir, et même être soignée des détails qui sont relatifs à un homme presque inexplicable. Si les derniers momens de son règne offrent des actions bizarres, souvent même blâmables, aucune ne fut l'effet de passions viles, et jusque dans ses écarts cette ame grande ne se démentit jamais. L'adversité avoit aigri ce prince : éloigné trente ans du trône par l'ambition de sa mère, il ne l'occupa que pour s'illustrer par sa fin malheureuse.

» La justice et la bonté formoient la base de son caractère : sa loyauté étoit digne des siècles de la chevalerie ; elle se montra tout entière dans la manière généreuse dont il embrassa et soutint la cause de la coalition. Etranger aux vues intéressées des autres puissances, il fut le seul qui agit pour la cause générale. La France, qui jusqu'alors s'étoit accoutumée à traiter de chimère les menaces de Catherine II, se vit un moment inquiétée par ces guerriers du nord, et, ce qu'on avoit cru impossible, la volonté soutenue de Paul l'exécuta.

» Son esprit souffrit peu de la nullité des hommes dont on entoura sa jeunesse ; la nature y avoit suppléé ; et l'on n'a point encore oublié en France l'impression favorable qu'il a laissée de lui dans le voyage qu'il y fit. Sa vie privée offre un long exemple de bonté : malgré la rigueur de Catherine, malgré l'absence de tout sentiment tendre pour celui qu'elle nommoit son fils, Paul fut toujours soumis à ses volontés ; et, jusqu'à son avènement au trône, il fut aussi l'époux et le père le plus chéri ; mais dès-lors son caractère changea.

» Il débuta par une action peut-être impolitique, mais honorable : il fit exhumer le corps de Pierre III son père, enterré au couvent de Neusky, et le fit enterrer à l'église de la Forteresse, lieu de sépulture de ses ancêtres. Le drap mortuaire fut porté par les assassins mêmes de Pierre (1).

» Cet hommage rendu à la mémoire de son père étoit une flétrissure pour celle de Catherine, et devoit trouver des censeurs dans les partisans du règne de cette souveraine. Parmi ceux-ci se plaçoient naturellement les Zouboff : deux d'entr'eux avoient été favoris de l'impératrice (2), et

(1) Les Orloff.

(2) Platon et Valérien.

cette famille, devenue puissante, datoit son élévation de cette époque; Paul, humilié sans cesse à la cour de sa mère, apporta contre tout ce qui la composoit une prévention qu'il ne sut pas assez dissimuler. A peine sur le trône, il éloigna de lui tout ce qui tenoit particulièrement à Catherine. Un s'ouverain mépris fut la vengeance qu'il tira des uns; il défendit à quelques autres le séjour de Pétersbourg. Platon Zouboff fut du nombre de ces derniers: ce n'est que peu de temps avant la mort de l'empereur, qu'à force d'intrigues il fut rappelé de cette espèce d'exil. Paul enfin n'oublia peut être pas assez, dans le rang suprême, les ressentimens du grand-duc.

» Le militaire fut l'objet particulier de ses soins; mais il manqua d'adresse dans les réformes qu'il entreprit. Pendant la vieillesse de Catherine, la discipline s'étoit relâchée; Paul la rétablit subitement dans toute sa sévérité. Les nouvelles ordonnances indisposèrent sur-tout les régimens des Gardes, qu'il astreignit des-lors à un service rigoureux: il s'aliéna ainsi les officiers de ces corps, formés en grande partie des meilleures familles de l'Empire. Tous proposèrent leur démission, et, contre leur attente peut-être, tous la virent acceptée. Ces mécontentemens d'abord particuliers, en produisirent bientôt un presque général. Aussi les esprits sages, en applaudissant à la droiture de ses intentions, blâmèrent la promptitude et le peu de ménagemens qu'il mit à supprimer les abus.

» Des innovations fréquentes, quelquefois minutieuses, mais le plus souvent inutiles, servirent de prétexte aux esprits mal-intentionnés. Le blâme étoit un moyen sûr de séduire, de s'attacher ceux dont Paul blessoit toutes les habitudes. Chacune de ses actions fut examinée avec rigueur, et l'esprit de parti dicta les jugemens. Bientôt la personne de Paul cessa d'être sacrée: au respect succéda la licence, et le ridicule fut la première arme que ses ennemis employèrent contre lui.

» La bonté mal-entendue de ce prince leur fournit aussi de puissans moyens de lui nuire. Sa malheureuse destinée fut telle, que les bienfaits qu'il répandit sur quelques individus, contribuèrent autant à sa perte, que les disgrâces qu'il fit essayer à quelques autres. L'élévation de Koutaïsoff, l'un de ses valets de chambre, à un poste éminent, la faveur scandaleuse dont il l'accabla<sup>(1)</sup> exaspéra l'esprit de noblesse. En songeant à l'obscurité dont il avoit tiré cet homme, et à l'abaissement subit de plusieurs personnages marquans, elle vit qu'elle avoit tout à craindre.

» Telle étoit la disposition des esprits. Les grands manquoient une terreur profonde par l'adulation la plus servile: ils craignoient chaque jour quelque coup d'autorité qui confondroit leur orgueil. On sait que les tribunaux ne peuvent les atteindre; Paul vouloit les soumettre aux lois comme la classe roturière. Impatiente de son joug sa noblesse le voua à la mort; mais le peuple, dont la bonne opinion ne peut être suspectée quand il s'agit de son maître, le peuple le chérissoit: ainsi ce fut la volonté d'une poignée d'hommes qui passa pour le vœu public.

» A la tête des mécontents étoient d'abord les Zouboff. L'un, le prince Platon, dernier favori en titre de Catherine; l'autre, Valérien, grand-maître de l'artillerie; le troisième, Nicolas, grand-écuyer; puis le général de cavalerie, comte Pahlen; le général Beningson, anglais au service de Russie; le général Ouvaroff, colonel des chevaliers-gardes; le colonel Tatarinoff; le colonel Yesselowitz; le général Yaschwal; enfin le lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg (2). Il convient

(1) Il étoit décoré de tous les ordres de l'Empire.

(2) Il y a encore une foule de personnages obscurs, dont les noms sont peu importans.

peut-être d'indiquer pourquoi ce dernier se trouve impliqué dans cette affaire.

» Les sentimens de Paul changeoient à l'égard de la France, et lui devenoient de jour en jour plus favorables. Les campagnes d'Italie, et sur-tout celle d'Egypte, le rendirent l'admirateur le plus passionné des talens militaires de Bonaparte. Il voyoit avec enthousiasme ses grandes actions; il ne pouvoit se lasser d'entendre parler de lui, et sembloit pressentir ses hautes destinées. Il fit placer son buste dans le palais de l'Hermitage, et se plut souvent à le saluer du nom de *grand-homme*.

» Bonaparte avoit deviné un tel caractère. Le renvoi sans rançon dans leur patrie, des troupes russes, vêtues et équipées à neuf, toucha particulièrement Paul, et ce trait acheva de le gagner à la France. Cette conduite généreuse d'un ennemi vainqueur devoit lui être d'autant plus sensible, qu'elle contrastoit plus avantageusement avec celle des Anglais, ses alliés, qui stipulèrent l'échange de leurs prisonniers, sans faire mention de l'échange de Russes.

» Bientôt abandonnant la coalition dont il sentoit d'ailleurs la mauvaise foi, et se livrant tout entier à son admiration pour le chef qui gouvernoit la France, il rétablit des relations d'amitié avec cette puissance. Le cabinet de Saint James, effrayé du progrès de ces idées dans l'esprit de Paul, confia ses craintes au lord Whitworth, dont l'habileté sut mettre à profit les mécontentemens d'une classe puissante, pour servir son gouvernement.

» Paul s'aigrissoit chaque jour davantage; il ne tarda pas à rompre toute communication avec l'Angleterre: l'ambassadeur fut forcé de quitter Pétersbourg avant l'entière exécution de ses desseins; mais se réfugiant à Koenigsberg, il continua de les suivre, à l'aide d'émissaires qu'il entretenoit (1).

» Tout lui confirmoit la persévérance de Paul dans ses résolutions contre l'Angleterre: l'embargo mis sur les vaisseaux de cette puissance qui se trouvoient alors dans les ports de Russie; la factorerie anglaise, établie à Pétersbourg, fermée par ordre de l'Empereur; les préparatifs militaires commandés à Cronstadt, Riga, Revel; tout enfin annonçoit les mesures les plus hostiles.

» J'ai recueilli pendant mon séjour à Pétersbourg des détails sur un projet soumis alors à Paul, et qu'il avoit avidement saisi. Il s'agissoit de faire armer trois frégates dans la partie la plus orientale de l'Empire, au port Saint-Pierre et Saint-Paul, situé à l'extrémité du Kamtchatka, et parcourant alors les mers de l'Inde, de s'emparer des flottes nombreuses des Anglais en ces parages.

» Le succès étoit inmanquable. Cette certitude tenoit à la situation géographique de la Russie, qui, étendant les ressorts de son gouvernement depuis son siège en Europe jusqu'aux contrées limitrophes de l'Asie, trouvoit des communications promptes et faciles pour l'exécution d'une telle entreprise (2).

» Trois ou quatre mois suffisoient pour l'armement, ou même la construction des bâtimens nécessaires, lorsqu'on sait avec quelle ponctualité

(1) Un des plus remarquables étoit la comtesse Jérézbzoff, sœur des Zouboff et maîtresse de lord Withworth. Elle fit plusieurs voyages à Pétersbourg, mais elle attendit l'événement hors des terres de Russie.

(2) Il ne faut guère que cinq semaines pour s'y rendre. Tous les matériaux devoient être transportés dans un terme aussi court, à l'aide des traîneaux.

Paul étoit obéi. En supposant ce qui est arrivé en effet, que les Anglais eussent été instruits de cette expédition, ils ne pouvoient parer le coup. Pour prévenir leur commerce des armemens de la Russie, il leur falloit six mois, beaucoup plus peut-être. On ne parle pas de l'envoi d'une flotte pour le protéger, cela eût entraîné des délais encore plus grands. Enfin, on sait, pour peu que Paul eût gagné de temps, quel coup il portoit au commerce anglais. Mais ce n'étoit qu'une introduction à un plan plus vaste encore : dans le même temps, cinquante mille Russes devoient traverser la Perse, et, se rendant maîtres des comptoirs de l'Angleterre, ruinoient à jamais sa puissance dans l'Inde.

» La politique anglaise attentive à toutes les démarches de Paul, ne considéra que la possibilité du projet; et pour le faire échouer, il parut qu'elle dépouilla tout scrupule dans les moyens qu'elle employa.

» Tout concourt à prouver la participation du ministère anglais aux événemens de la mort de ce prince, et l'expédition du Sund peut venir à l'appui de cette opinion. De quelle utilité pour les Anglais pouvoit être le Sund en cette circonstance? Quel étoit le but d'une expédition qui pouvoit être si funeste à ceux qui la tentoient? Une flotte nombreuse défendoit ce détroit; pour pas er entre il falloit la détruire, et le succès étoit au moins douteux; mais même, en cas de réussite; les Anglais ne devoient-ils pas craindre de trouver les forces des trois puissances réunies, soit pour les combattre si la circonstance le permettoit, soit au moins pour leur fermer le passage au retour? Les chances raisonnables de cette tentative étoient telles que, sans les machinations des Anglais, la Baltique devoit être le tombeau de leur flotte; mais ceux qui avoient conçu l'entreprise, avoient sans doute l'assurance qu'au moment où l'on pénétreroit dans la Baltique, la puissance qui y faisoit la loi, la Russie, auroit cessé d'être redoutable. La sécurité avec laquelle ils s'engagèrent dans cette mer, prouve assez l'attente d'un événement qui devoit changer pour eux la face des affaires; et peut-être Nelson n'eut-il l'ordre de forcer le Sund que lorsque la chute de Paul fut résolué à Londres. On peut s'assurer de la coïncidence des faits. Ce fut pendant le combat même du 2 avril, que l'on apprit à Copenhague la mort de Paul I<sup>er</sup>. Aussi le gouvernement danois prit le plus grand soin de ne pas laisser ébruiter cette nouvelle dans la ville, avant l'entière conclusion de l'armistice qui suivit cette journée.

» Mais venons au récit des circonstances de cet attentat. Quelques esprits hardis, s'étant formé à Pétersbourg un parti puissant, moins par le nombre que par les places éminentes que chacun d'eux tenoit de son maître, résolurent de porter le coup. La mort leur étoit réservée s'ils échouoient; et malgré cette nécessité de hâter l'exécution de leur dessein, tous attendoient, nul n'agissoit. Il falloit, pour diriger de telles menées, une tête froidement organisée, et capable tout à-la-fois de l'activité la plus soutenue. Un tel chef se trouva dans la personne de Pahlen, gouverneur militaire de Pétersbourg.

» Cet homme avoit jouti jusqu'alors, dans les fonctions de cette place, d'une réputation de probité austère. On se louoit généralement de son administration; on parloit de ses vertus. Il avoit les dehors les plus respectables; le calme répandu sur ses traits inspiroit la confiance: il cachoit une profonde dissimulation. Son extérieur enfin n'étoit nullement en harmonie avec son ame (1).

(1) Un trait de sa jeunesse. Pahlen, employé à la chancellerie des affaires étrangères sous Catherine, fut alors choisi pour porter une dé-



» Le joug de l'autorité pesoit de plus en plus sur Pahlen. Soumis à un maître dont la volonté étoit absolue, sa faveur dépendoit d'un soupçon. De jour en jour elle devenoit plus précaire; il voulut l'affirmer, et résolut de mettre Alexandre sur le trône. Un nouveau règne offroit un champ plus vaste à l'ambition dont il étoit dévoré, plus d'occasions de rendre ses talens nécessaires, l'assurance d'obtenir un crédit immense auprès d'un jeune prince dénué d'expérience, et l'espoir de régner sous son nom.

» D'après ces données sur son caractère, on s'étonnera moins de l'audace de ses desseins. Ses idées arrêtées, son premier soin fut d'éloigner de la faveur de Paul tous ceux qu'il n'avoit pu gagner. A cette effet il travailla long-temps, et réussit enfin à disgracier un homme dont le dévouement à la personne de l'empereur, et les talens sur-tout, lui porteroient ombrage. C'étoit Rastapchin, vice-chancelier des affaires étrangères. Ce ministre étoit parvenu à s'emparer d'une correspondance entre un comte Panin, neveu du grand-gouverneur de Paul, et un agent des conjurés de Pétersbourg. Ce Panin étoit chef du parti à Moscou; et quoique ses lettres fussent écrites avec une extrême circonspection, il y régnoit un louche qui n'échappa point à la sagacité de Rastapchin. Les pièces saisies furent mises sous les yeux de Paul, et celui à qui elles étoient adressées fut mandé; mais cet homme se défendit de cette imputation avec une si grande chaleur, un tel accent de vérité, qu'il dissuada Paul entièrement. Pahlen, peu de temps après, obtint le renvoi de Rastapchin.

» Avant de rien tenter, Pahlen voulut se ménager les moyens de se justifier auprès d'Alexandre s'il réussissoit, auprès de l'empereur s'il venoit à échouer. Il sentoit combien il lui seroit intéressant d'impliquer l'héritier du trône dans ses projets, et de le placer par-là entre Paul et lui. Il s'appliqua donc à indisposer l'empereur contre les grands ducs Alexandre et Constantin, et ces derniers contre leur père. C'étoit leurs droits qu'il vouloit assurer, leurs vies qu'il vouloit défendre; mais sous des apparences de zèle, Pahlen les employoit comme les prétextes de sa haine, les instrumens de son ambition.

» Paul, depuis quelque temps, étoit d'un commerce difficile par sa versatilité d'esprit et son caractère ombrageux. Trompé sans cesse par ceux qui lui devoient tout, cette ame généreuse devint accessible à la défiance. La conservation de sa vie l'occupoit exclusivement; tous ses soins se bornoient à une police de Pétersbourg, ridiculement scrupuleuse; les terreurs continuelles (1) qui l'agitoient, lui faisoient négliger l'ad-

---

pêche très-importante à Londres. La voie de terre, comme étant la plus courte, est celle qu'on lui préféra. Pour que rien ne l'arrête, on lui prodigua l'argent. Au moment même de partir, il perd tout au jeu. Tout autre homme, après une telle faute, eût été en proie au désespoir; cependant le courage n'abandonne point Pahlen; il va à Cronstadt. Un vaisseau part pour Londres. Il s'embarque: en treize jours il arrive, et il rapporte une réponse satisfaisante huit jours plus tôt qu'on avoit droit de l'attendre. Un succès complet fit passer sur ce que cette entreprise avoit eu de hasardé; elle fut goûtée. Depuis lors, à l'aide de ses talens, secondés par l'intrigue la plus constante, il obtint sous Paul une des premières places de l'Empire, et la confiance entière de son maître.

(1) Elles étoient telles, qu'il manda un jour ses deux fils aînés, Alexandre et Constantin, et leur fit prêter serment sur un crucifix, qu'ils n'attendoient point à ses jours.

ministration de l'Etat; mais tout cela étoit insuffisant pour armer contre lui le bras de ses fils; ils souffroient en silence.

» Pahlen n'espérant rien du caractère soumis et respectueux d'Alexandre, le peignit à Paul, déjà trop soupçonneux, comme un être dangereux. Il alla plus loin: il osa l'accuser auprès de son père de vouloir attenter à son autorité, et déclara formellement à l'empereur ne pouvoir répondre de sa sûreté personnelle s'il ne lui donnoit sur-le-champ l'ordre d'arrêter Alexandre. Paul, indigné contre son fils, signa aussitôt l'arrêt. Pahlen alors va trouver le grand-duc, et, après lui avoir représenté vivement la nécessité de prévenir les intentions de Paul en le forçant d'abdiquer, il opposa aux refus constans d'Alexandre l'ordre qu'il venoit de recevoir contre lui. Quoique atterré par la vue de cet ordre, et pressé fortement dans une circonstance aussi critique, Alexandre ne pouvoit se résoudre à une démarche aussi hardie; mais cette incertitude fut interprétée par Pahlen comme une autorisation tacite et suffisante. Il alloit le quitter quand Alexandre exigea de lui le serment qu'il ne seroit fait aucune violence à son père, et le rendit responsable de ce qui arriveroit.

» Telle fut la duplicité de Pahlen, et telle fut la conduite du grand-duc. C'est cette manœuvre insidieuse qui a pu donner lieu à cette question: « Alexandre a-t-il participé au meurtre de son père? »

» Pendant à cette époque quelques bruits ayant transpiré, quelques rapports vagues ayant été faits à Paul, soit par le dévouement, soit par l'indiscrétion des initiés, il manda Pahlen, et lui dit: « On en veut à ma vie.... n'épargnez rien pour vous instruire des faits.... » et il termina par une sortie violente sur l'ignorance où il le croyoit. Pahlen répondit: « Sire, je le savois; et pour m'assurer des coupables, je suis moi-même » de la conspiration. » Ces mots tranquillisèrent l'empereur, et dès-lors il s'en rapporta entièrement à Pahlen. Deux jours avant l'événement, l'empereur reçut avis d'Obalianoff, procureur-général, que l'on tramoit contre sa sûreté. Cette nouvelle révélation mit le comble à ses défiances; et craignant alors que Pahlen n'eût véritablement pris part au complot, il expédia un courrier à Araktscheïeff, ancien gouverneur de Pétersbourg, qui alors commandoit un régiment de confiance de Paul, caserné (1) à 40 verstes (10 lieues) de Pétersbourg. Il mandoit à cet officier qu'il mettoit en lui toute sa confiance; que s'il différoit un instant à venir, il étoit perdu, parce que Pahlen le trahissoit.

» Pahlen arrêta ce courrier qui, tenant ses dépêches de la main de l'empereur, refusa de les lui remettre. Le gouverneur feignit de soupçonner la véracité de son langage, et sous ce prétexte les lui fit enlever d'autorité.

» Instruit de tout, Pahlen sentit le danger. Un court délai pouvoit rendre infructueux des projets si habilement conçus. Assuré donc en quelque sorte de l'impunité du crime, il en pressa l'exécution, et, de concert avec quelques hommes sur lesquels il pouvoit compter plus particulièrement, il fixa le jour fatal au lendemain.

» Dans la matinée du jour convenu, l'empereur se promenant à cheval sur la place Souwaroff, accompagné de son favori Koutaïsoff, fut accosté par un homme de la classe inférieure qui lui présenta une lettre. Le cheval de l'empereur s'étant cabré dans ce moment, il ne put la prendre lui-même, elle fut remise à Koutaïsoff: elle contenoit de grands détails sur la conspiration; mais Koutaïsoff ayant changé de vêtemens pour dîner chez l'empereur, oublia de la lire.

(1) A Gatchina, maison de plaisance de l'empereur.

» A l'heure fixée, vers onze heures de la nuit du 22 au 23 mars (1), les conjurés, au nombre de vingt, se présentent à une porte latérale du palais Saint-Michel, donnant sur le jardin. On leur en refuse l'entrée : « L'empereur nous a mandé, disent-ils ; il y a aujourd'hui grand conseil de guerre. » La sentinelle trompée par la vue de plusieurs officiers généraux, se rend à leurs instances.

» Tous montent en silence à l'appartement de Paul, et demeurent un moment dans la salle des gardes. Argamkoff, aide-de-camp de service, se présente seul : il dit que le feu est à la ville, qu'il vient réveiller l'empereur ; et le Cosaque qui gardoit l'antichambre le laisse entrer. Il frappe à la porte de l'appartement, et se nomme ; Paul connoissant sa voix, lui ouvre à l'aide d'un cordon qui répondoit à son lit. Il ressort aussitôt pour introduire les conjurés : ceux-ci n'attendoient qu'un signal pour se présenter, ils entrent : le Cosaque s'aperçoit alors, mais trop tard, qu'on en veut aux jours de l'empereur ; il veut résister : à l'instant même il tombe percé de coups. Toutefois son dévouement avertit son maître, auquel il crie *trahison* !...

» L'empereur effrayé, veut fuir dans un des deux cabinets qui joignent son alcove. L'un communiquoit à l'étage inférieur ; l'autre, sans issue, renfermoit des drapeaux pris sur l'ennemi, et les armes des officiers détenus à la forteresse. C'est dans ce dernier que son trouble l'a conduit : saisissant une épée, il cherchoit à gagner un escalier dérobé par l'autre cabinet quand les conjurés entrèrent : ils vont droit à son lit ; ne l'y trouvant pas, tous s'écrient : Il est sauvé ! Déjà ils se croyoient trahis, quand Beningson l'aperçut blotti derrière un paravent.

» Paul, troublé, sans vêtemens, pressentit le sort qu'ils lui réservent ; mais son énergie ne l'abandonne pas. On lui parle d'abdiquer ; il s'y refuse avec emportement, et reconnoissant ceux qu'il a comblés de bienfaits, il éclate en reproches si touchans, que leur férocité en est ébranlée.

» Mais dans le moment où les conjurés se présentent chez l'empereur, au moment même où ils comptent le plus sûr Pahlen, celui-ci marche au palais à la tête d'un régiment des gardes : si l'entreprise réussit, il vient pour la secourir ; si elle manque, c'est son maître qu'il vient défendre.

» Cependant, Platon veut lire à l'empereur un acte d'abdication : Paul cherche à les toucher de nouveau ; il s'adresse particulièrement à Platon, lui retrace son ingratitude et l'excès de sa témérité. « Tu n'es plus empereur, répond celui-ci ; c'est Alexandre qui est notre maître. » Indigné de son audace, Paul va pour le frapper ; ce courage les arrête ; il suspend un moment la volonté des conjurés ; Beningson s'en aperçoit, et sa voix les ranime : C'est fait de nous s'il échappe, c'est fuit de nous ! Alors Nicolas portant le premier la main sur son souverain, lui casse le bras droit, et entraîne par son audace la scélératesse irrésolue de ses complices.

» Le tumulte ajoute encore à cette scène d'horreur, et l'obscurité qui l'environne rend inaccessible à la pitié le cœur de ses assassins. Tous fondent sur lui. L'infortuné Paul tombe accablé. On lui prodigue l'injure, on lui crache au visage ; on le traîne, on prolonge son agonie. Par une dégoûtante barbarie, les assassins le trappent dans les parties les plus secrètes de son corps. . . . Leur cruauté se lasse enfin ; l'un d'eux lui passe au cou une écharpe, et termine ainsi ses souffrances. Il expire, et ses dernières paroles sont : CONSTANTIN ! CONSTANTIN !

» Alexandre, en apprenant la mort de son père, tomba dans un accablement profond. On lui dit que la proposition d'abdiquer avoit si fort

(1) 11 et 12, style russe.

irrité l'empereur, qu'il avoit été soudain frappé d'apoplexie. Mais il ne put se méprendre à un tel rapport. On chercha à tempérer sa douleur, mais, rejetant toute consolation, il refusa hautement le trône. Cet état fut suivi d'une convulsion violente qui dura plusieurs heures.

» Le bruit de la mort de Paul se répandit en peu de temps dans la ville : le peuple se porta en foule sous les fenêtres du château ; tous les grands, tout ce qui avoit des charges à la cour, toutes les autorités de la ville se rendirent au-sitôt au palais pour saluer leur nouveau souverain.

» Pahlen, en qualité de gouverneur de Pétersbourg, présidoit la députation et porta la parole. On vit alors l'assassin du père prêter au fils serment de fidélité (1).

» Alexandre céda alors aux instances réitérées de sa famille éplorée, et de ses plus chers serviteurs, qui lui représentèrent qu'en cette circonstance il se devoit tout entier à l'Etat. Il parut au balcon du palais, et fut salué empereur aux acclamations de tout son peuple. Mais malgré ces témoignages et ces transports de joie, sa piété filiale lui fit regarder le jour où il montoit sur le trône, comme le plus pénible de sa vie.

NOTE. Lors de la mort de Paul, il y eut un parti nombreux pour porter au trône l'impératrice Marie, mère d'Alexandre. Aucune démarche de sa part, parvenue à la connoissance du public, n'a pu faire croire à des projets d'usurpation, et sa conduite comme épouse et comme mère seroit d'un grand poids pour détruire une telle assertion. On sait la préférence qu'on accorde en ce pays au règne des femmes, et cette princesse n'a-t-elle pu avoir de nombreux partisans sans les avoir sollicités ? Mais dans cette hypothèse, devoit-elle les tolérer ?

Quoi qu'il en soit, Pahlen jugea nécessaire d'épier sa conduite. Cette princesse avoit fait exposer aux Enfants-Trouvés un tableau représentant Paul sur son lit de mort. Le peuple parut vivement touché de la scène qui lui étoit restée retracée. Pahlen, sentant le danger de réveiller des souvenirs trop récents, fit à ce sujet des représentations à Alexandre. Ce dernier reconnut l'utilité de ses avis, mais objecta qu'il ne pouvoit, sans indisposer sa mère, s'opposer aussi ouvertement à ce qu'elle avoit fait. Pahlen lui dit : « Sire, faites tout pour elle, mais ne lui laissez rien faire. »

Cependant le peuple continuoit de s'y porter en foule, quand Pahlen, redoutant les suites d'une telle exposition, fit de sa propre autorité ôter le tableau.

A peine l'impératrice l'eût-elle appris, qu'elle fut se jeter au pieds de l'empereur, en le conjurant de punir cet acte de témérité. Alexandre essaya de la calmer ; mais elle lui dit que s'il n'étoit à l'instant renvoyé, elle quittoit la Cour, et qu'il eût à choisir entre sa mère et Pahlen. Alexandre alors le sacrifia.

## VARIÉTÉS.

### LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— Le Théâtre-Français annonce, pour lundi, la première représentation de la *Jeunesse de Henri V*, comédie en trois actes et en prose. Shakespear, dans son drame historique in-

(1) Lorsque Pahlen se présenta pour complimenter l'empereur, Alexandre lui dit : « Monsieur le gouverneur, quelle page dans l'histoire ! » Sire, les autres la feront oublier, répondit Pahlen.

Intitulé : *Second part of king Henri IV*, a peint, d'une manière vive et originale, mais assurément fort peu dramatique, la jeunesse désordonnée de ce prince, qui montra sur le trône de grands talens, des vertus ; et qui, mort à 36 ans, seroit compté au nombre des plus grands rois, s'il n'eût point déshonoré ses belles actions par l'ordre barbare qu'il donna d'égorger les prisonniers après la bataille d'Azincourt. Nous ignorons si l'auteur de la nouvelle comédie a imité le poète anglais ; et si nous verrons Falstaff sur la scène française.

— L'Opéra Buffa a donné, cette semaine, la première représentation de la *Moglie Corretta*, opéra en deux actes, musique de Vincenzo Martini. Cet ouvrage n'a pas obtenu à la première représentation tout le succès qu'il obtiendra, parce qu'il n'a pas été exécuté comme il doit et peut l'être. Mad. Canavassi, dont la méthode est ordinairement si sûre, sembloit chanter de peur. Nozari affadissoit ses sons plus encore que de coutume : cet acteur, en général, croit devoir gâter sa belle voix, en s'efforçant d'en tirer des sons flûtés qui dénaturent la musique. Barilli est le seul qui ait soutenu sa réputation. Il est impossible de chanter d'une manière plus plaisante et plus originale l'air de Fioravanti, *Ah, si resti*, le duo du second acte : *Ah, guardate che figura*, et la chanson, *Si mia moglie crepasse una volta*. Mad. Canavassi prendra certainement sa revanche aux représentations suivantes. Le second acte de cette pièce est beaucoup plus riche en musique que le premier, et assurera toujours le succès de cet ouvrage, malgré l'absurdité du poème, remarquable même après tout ce que nous avons vu. On est toujours étonné qu'un homme tel que Picard, puisqu'il veut bien être directeur de théâtre, ne se donne pas le temps d'arranger ou de faire arranger ces canevas italiens. Au moyen de quelques coupures, on parviendroit à rendre supportables les opéras bouffons. Si l'on prenoit la peine de lier les scènes, de manière que le théâtre ne restât pas vuide du moins aussi souvent, la pièce cesseroit d'être absurde pour la majorité des spectateurs, qui n'entendent pas l'italien. *La Moglie corretta* est sur-tout fatigante par ce défaut. Presqu'à chaque scène, tous les acteurs sortent par un côté, pour être remplacés par d'autres qui entrent du côté opposé. Rien n'est plus choquant pour des spectateurs français qui, avec raison, veulent même en chanson du bon sens et de l'art. Quoi qu'il en soit, la troupe actuelle des Bouffons est sur le point d'être renouvelée. Mesd. Ferlendis, Crespi et Salucci nous quittent, ainsi que Nozari. Mad. Canavassi et Barilli restent. Nozari sera remplacé par un jeune tenore, nouvellement arrivé de Naples, et qui se nomme Bianchi. La nouvelle troupe jouera prochainement, dit-on, *le Mariage*

*Secret et le Marché de Malmanila*; ces deux opéras de *Gimmarosa*, dont le premier est le chef-d'œuvre du genre; et le second une des productions les plus agréables de ce célèbre compositeur.

Nous avons oublié, en parlant de la *Moglie Corretta*, un fait qui fait trop d'honneur à la méthode italienne pour n'en point parler : on a fait répéter le trio *Vadasi via di qua* chanté par Carmanini, Zardi et mademoiselle Salucci, qui ne sont point accoutumés à cette bonne fortune. Ils ont parfaitement exécuté ce petit trio, que les *savans* appellent un *canon*. Le canon, dans la musique, est une sorte de fugue qu'on appelle perpétuelle, parce que les parties, partant l'une après l'autre, répètent toujours le même chant. Voici pourquoi on a donné à ces morceaux de musique un nom qui doit paroître bizarre : on mettoit autrefois à la tête des fugues perpétuelles, des avertissemens qui marquoient comment il falloit chanter ces sortes de fugues, ces avertissemens étoient comme les règles de ces fugues, on les intitula *canoni*, règles, *canons*. De là, prenant le titre pour la chose, on a, par métonymie, nommé *canon* cette espèce de fugue.

#### MODES du 30 mai.

Les capotes de percale, qui déjà étoient travaillées fort délicatement, ont les torsades sur toute la passe, plus rapprochées, et la piqûre encore plus fine. On met toujours, par préférence, des rubans blancs sur les chapeaux de paille jaune, à la *Paméla*. Les rubans des chapeaux et même des capotes se nouent assez volontiers sous le menton ; on n'est plus obligé de leur faire faire tour et demi. Sur les passes de paille blanche, les intervalles de rubans sont encore de mode ; mais moins généralement.

#### P A R I S.

— Hier jeudi, S. E. Mouhib Effendi, revêtu de l'une des grandes charges de la Porte ottomane, et ambassadeur extraordinaire de la Sublime Porte, a eu sa première audience de S. M. l'EMPEREUR et ROI. A onze heures, S. E. S. le grand-maître, un maître et un aide des cérémonies, avec quatre voitures impériales à six chevaux et une escorte de 50 hommes à cheval, sont allés chercher l'ambassadeur à son hôtel. S. Exc. s'est rendue au palais des Tuileries, dans l'ordre d'usage en semblable circonstance. L'ambassadeur a été conduit à l'audience de S. M. par le grand-maître, le maître et l'aide des cérémonies ; la garde de l'EMPEREUR étoit sous les armes et bordoit la haie. S. Exc. M. le maréchal colonel-général de la garde de service, a reçu l'ambassadeur à la porte de la première salle.

L'EMPEREUR étoit sur son trône, entouré des princes, ministres, grands-officiers et officiers de sa maison, et des membres du conseil d'état. L'ambassadeur arrivé à la salle du trône, a fait trois profondes révérences, la première en entrant,

la deuxième au milieu de la salle, et la troisième, au pied du trône. L'EMPEREUR alors l'a salué, en ôtant son chapeau qu'il a remis ensuite. L'ambassadeur a adressé en langue turque, à S. M. son compliment, qui a été traduit par l'interprète français, ainsi qu'il suit :

SIRE,

S. M. l'empereur de toutes les Turquies, maître sur les deux Continens et sur les deux mers, serviteur fidèle des deux villes saintes, le sultan Selim-Han, dont le règne soit éternel ! m'envoie à S. M. I. et R. NAPOLÉON, le premier, le plus grand parmi les souverains de la croyance du Christ, l'astre éclatant de la gloire des nations occidentales, celui qui tient d'une main ferme l'épée de la valeur et le sceptre de la justice, pour lui remettre la présente lettre impériale, qui contient les félicitations sur l'avènement au trône impérial et royal, et les assurances d'un attachement pur et parfait.

La Sublime Porte n'a cessé de faire des vœux pour la prospérité de la France et pour la gloire que son sublime et immortel EMPEREUR vient d'acquérir, et elle a voulu manifester hautement la joie qu'elle en ressentait. C'est dans cette vue, Sire, que mon souverain, toujours magnanime, m'a ordonné de me rendre près du trône de V. M. I. et R., pour la féliciter de votre avènement au trône, et pour lui dire que les communications ordinaires ne suffisant pas dans une pareille circonstance, il a voulu envoyer un ambassadeur spécial pour signaler d'une manière plus éclatante les sentimens de confiance, d'attachement et d'admiration dont il est pénétré pour un Prince qu'il regarde comme le plus ancien, le plus fidèle et le plus nécessaire ami de son Empire.

S. M. a répondu de la manière suivante :

Monsieur l'ambassadeur, votre mission m'est agréable. Les assurances que vous me donnez des sentimens du sultan Selim, votre maître, vont à mon cœur. Un des plus grands, des plus précieux avantages que je veux retirer des succès qu'ont obtenus mes armes, c'est de soutenir et d'aider le plus utile comme le plus ancien de mes alliés. Je me plais à vous en donner publiquement et solennellement l'assurance. Tout ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux aux Ottomans, sera heureux ou malheureux pour la France. Monsieur l'ambassadeur, transmettez ces paroles au sultan Selim; qu'il s'en souvienne toutes les fois que mes ennemis, qui sont aussi les siens, voudront arriver jusqu'à lui. Il ne peut jamais rien avoir à craindre de moi; uni avec moi, il n'aura jamais à redouter la puissance d'aucun de ses ennemis. »

La réponse de S. M. a été également traduite par l'interprète français.

L'ambassadeur, après avoir baisé la lettre de S. H., l'a présentée à l'EMPEREUR, qui l'a remise à S. Ex. le ministre des relations extérieures. L'audience étant achevée, l'ambassadeur s'est retiré en faisant trois profondes révérences, et s'est arrêté dans la salle voisine de celle du trône, où les présens du Grand-Seigneur avoient été étalés sur une table.

L'EMPEREUR, averti par le grand-maître des cérémonies, et précédé par lui, s'est rendu dans cette salle; et l'ambassadeur, après avoir fait une révérence à S. M., lui a offert les présens, qui consistoient en une aigrette de diamans et une boîte très-riche, garnie de diamans, et ornée du chiffre du sultan Selim. L'ambassadeur a montré en même temps à S. M. les présens destinés par Sa Hautesse à Sa M. l'Impératrice, et qui consistoient en un collier de perles, des parfums et de magnifiques étoffes. L'EMPEREUR a examiné ces présens, et s'est approché ensuite d'une fenêtre donnant sur la cour, pour voir des harnois de la plus grande richesse, également offerts à S. M., et dont des chevaux arabes étoient caparaçonnés.

S. M. étant rentrée dans la salle du trône, l'ambassadeur extraordinaire a été conduit à l'audience de S. M. l'Impératrice, qui l'a reçu debout, et entourée des princesses et de ses dames et officiers. Il a été introduit par le chambellan introducteur des ambassadeurs près S. M. l'Impératrice, et présenté par la dame d'honneur de S. M. L'ambassadeur extraordinaire a été reconduit à son hôtel avec le même cortège qui l'avoit accompagné à son arrivée.

—A midi et demi, LL. EE. MM. les ambassadeurs extraordinaires de LL. HH. PP. les Etats de Hollande ont été admis à l'audience de S. M. l'EMPEREUR et ROI. Un maître et un aide des cérémonies étoient allés les chercher à onze heures à leur hôtel avec trois voitures impériales, attelées chacune de six chevaux. MM. les ambassadeurs extraordinaires ont été conduits à l'audience de S. M. par le grand-maître, le maître et l'aide des cérémonies, et reçus à la porte de la première salle par S. E. le maréchal colonel-général de la garde de service. Arrivés à la salle du trône, ils ont fait trois profondes révérences, et M. le vice-amiral Verhuel, président de la députation, a prononcé le discours suivant :

S I R E ,

Les représentans d'un peuple connu par sa patience courageuse dans les temps difficiles, célèbre, nous osons le dire, par la solidité de son jugement et par sa fidélité à remplir les engagements contractés, nous ont donné l'honorable mission de nous présenter devant le trône de V. M.

Ce peuple a long-temps souffert des agitations de l'Europe et des siennes. Témoin des catastrophes qui ont renversé quel-

ques Etats victime des désordres qui les ont ébranlés tous, il a senti que la force des intérêts et des rapports, qui aujourd'hui unissent ou divisent les grandes puissances, lui faisoit une loi de se placer sous la première des sauves-gardes politiques de l'Europe; et que sa foiblesse même lui prescrivoit de mettre ses institutions en harmonie avec celles de l'Etat, dont la protection seule peut le garantir contre le danger de la servitude ou de la ruine.

Ces représentans ont mûrement et solennellement délibéré sur les circonstances du temps présent, et sur les effrayantes probabilités de l'avenir; ils ont vu dans le terme même des calamités dont l'Europe a été long-temps affligée, et les causes de leurs propres maux, et le remède auquel ils devoient recourir.

Nous sommes, Sire, chargés d'exprimer à Votre Majesté le vœu des représentans de notre peuple: nous la prions de nous accorder, comme chef suprême de notre république, comme roi de Hollande, le prince Louis-Napoléon, frère de Votre Majesté, auquel nous remettons, avec une entière et respectueuse confiance, la garde de nos lois, la défense de nos droits politiques, et tous les intérêts de notre chère patrie. Sous les auspices sacrés de la Providence, sous la glorieuse protection de V. M. I. et R., enfin sous la puissance du gouvernement paternel que nous lui demandons, nous osons espérer, Sire, que la Hollande assurée désormais pour toujours de l'affection du plus grand des monarques, et unie étroitement par sa destinée même à celle de votre immense et immortel Empire, verra renaître les jours de son ancienne gloire, un repos qu'elle a depuis long-temps perdu, et sa prospérité, que des pertes, qui ne seront plus considérées comme irréparables, n'auront que passagèrement altérée.

S. M. a répondu en ces termes :

Messieurs les représentans du peuple batave,

J'ai toujours regardé comme le premier intérêt de ma couronne de protéger votre patrie. Toutes les fois que j'ai dû intervenir dans vos affaires intérieures, j'ai d'abord été frappé des inconvéniens attachés à la forme incertaine de votre gouvernement. Gouvernés par une assemblée populaire, elle eût été influencée par les intrigues et agitée par les puissances voisines. Gouvernés par une magistrature élective, tous les renouvellemens de cette magistrature eussent été des momens de crise pour l'Europe, et le signal de nouvelles guerres maritimes. Tous ces inconvéniens ne pouvoient être parés que par un gouvernement héréditaire. Je l'ai appelé dans votre patrie par mes conseils, lors de l'établissement de votre dernière constitution: et l'offre que vous faites de la couronne de Hol-

lande au prince Louis, est conforme aux vrais intérêts de votre patrie, aux miens, et propre à assurer le repos général de l'Europe. La France a été assez généreuse pour renoncer à tous les droits que les événemens de la guerre lui avoit donné sur vous, mais je ne pouvois confier les places fortes qui couvrent ma frontière du Nord à la garde d'une main infidèle ou même douteuse.

MM. les représentans du peuple batave, j'adhère au vœu de LL. HH. PP. Je proclame roi de Hollande le prince Louis. Vous, Prince, réglez sur ces peuples; leurs pères n'acquirent leur indépendance que par les secours constans de la France. Depuis, la Hollande fut l'alliée de l'Angleterre; elle fut conquise; elle dut encore à la France son existence. Qu'elle vous doive donc des rois qui protègent ses libertés, ses lois et sa religion. Mais ne cessez jamais d'être Français. La dignité de connétable de l'Empire sera possédée par vous et vos descendants: elle vous retracera les devoirs que vous avez à remplir envers moi, et l'importance que j'attache à la garde des places fortes qui garantissent le nord de mes Etats, et que je vous confie. Prince, entretenez parmi vos troupes cet esprit que je leur ai vu sur les champs de bataille. Entretenez dans vos nouveaux sujets des sentimens d'union et d'amour pour la France. Soyez l'effroi des méchans et le père des bons: c'est le caractère des grands rois.

Alors S. A. I. Mgr. le prince Louis, s'est avancé au pied du trône, et a dit:

SIRE,

J'avois placé toute mon ambition à sacrifier ma vie au service de Votre Majesté. Je faisais consister mon bonheur à admirer de près toutes ces qualités qui la rendent si chère à ceux qui, comme moi, ont été si souvent témoins de la puissance et des effets de son génie. Elle permettra donc que j'éprouve des regrets en m'éloignant d'elle: mais ma vie et mes volontés lui appartiennent. J'irai régner en Hollande, puisque ces peuples le desirent, et que V. M. l'ordonne.

Sire, lorsque V. M. quitta la France pour aller vaincre l'Europe conjurée contre elle; elle voulut s'en rapporter à moi pour garantir la Hollande de l'invasion qui la menaçoit; j'ai, dans cette circonstance, apprécié le caractère de ces peuples, et les qualités qui les distinguent.

Oni, Sire, je serai fier de régner sur eux; mais quelque glorieuse que soit la carrière qui m'est ouverte, l'assurance de la constante protection de V. M., l'amour et le patriotisme de mes nouveaux sujets peuvent me faire concevoir l'espérance de guérir des plaies occasionées par tant de guerres et d'événemens accumulés en si peu d'années.

Site, lorsque V. M. mettra le dernier aceau à sa gloire, en donnant la paix au Monde, les places qu'elle confiera alors à ma garde, à celle de mes enfans, aux soldats hollandais qui ont combattu à Austerlitz sous ses yeux, ces places seront bien gardées. Unis par l'intérêt, mes peuples le seront aussi par les sentimens d'amour et de reconnoissance de leur roi, à V. M. et à la France.

Ce discours terminé, MM. les ambassadeurs extraordinaires se sont retirés en faisant trois profondes révérences. L'EMPEREUR s'est rendu ensuite dans les appartemens, pour donner audience aux personnes qui s'y trouvoient réunies. Elle étoit précédée de son auguste frère, et l'huissier, en ouvrant les battans, a annoncé *le Roi de Hollande*. MM. les ambassadeurs extraordinaires de Hollande ont été conduits à l'audience de S. M. l'Impératrice, où il a été observé le cérémonial précédemment décrit. De là ils sont retournés à leur hôtel avec le même cortège qu'à leur arrivée au Palais.

— Le même jour à midi, S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire s'est rendu au sénat qui avoit été convoqué, et qui s'est réuni sous sa présidence. S. A. S., après avoir ouvert la séance par un discours, a annoncé les pièces suivantes :

N° I. *Message de S. M. l'EMPEREUR et ROI.*

Sénateurs,

Nous chargeons notre cousin l'archichancelier de l'Empire de vous faire connoître qu'adhérant au vœu de leurs hautes-puissances, nous avons proclamé le prince Louis-Napoléon, notre bien-aimé frère, roi de Hollande, pour ladite couronne être héréditaire en toute souveraineté, par ordre de primogéniture, dans sa descendance naturelle, légitime et masculine; notre intention étant en même temps que le roi de Hollande et ses descendans conservent la dignité de comte de l'Empire. Notre détermination dans cette circonstance nous a paru conforme aux intérêts de nos peuples. Sous le point de vue militaire, la Hollande possédant toutes les places fortes qui garantissent notre frontière du Nord, il importoit à la sûreté de nos Etats que la garde en fût confiée à des personnes sur l'attachement desquelles nous ne pussions concevoir aucun doute. Sous le point de vue commercial, la Hollande, étant située à l'embouchure des grandes rivières qui arrosent une partie considérable de notre territoire, il falloit que nous eussions la garantie que le traité de commerce que nous conclurons avec elle seroit fidèlement exécuté, afin de concilier les intérêts de nos manufactures et de notre commerce avec ceux du commerce de ces peuples. Enfin, la Hollande est le premier intérêt politique de la France. Une magistrature élective

auroit eu l'inconvénient de livrer fréquemment ce pays aux intrigues de nos ennemis, et chaque élection seroit devenue le signal d'une guerre nouvelle.

Le prince Louis, n'étant animé d'aucune ambition personnelle, nous a donné une preuve de l'amour qu'il nous porte, et de son estime pour les peuples de Hollande, en acceptant un trône qui lui impose de si grandes obligations.

L'archichancelier de l'empire d'Allemagne, électeur de Ratisbonne et primat de Germanie, nous ayant fait connoître que son intention étoit de se donner un coadjuteur, et que, d'accord avec ses ministres et les principaux membres de son chapitre, il avoit pensé qu'il étoit du bien de la religion et de l'Empire germanique qu'il nommât à cette place notre oncle et cousin le cardinal Fesch, notre grand-aumônier et archevêque de Lyon, nous avons accepté ladite nomination au nom dudit cardinal. Si cette détermination de l'électeur archichancelier de l'Empire germanique est utile à l'Allemagne, elle n'est pas moins conforme à la politique de la France.

Ainsi le service de la patrie appelle loin de nous nos frères et nos enfans ; mais le bonheur et les prospérités de nos peuples composent aussi nos plus chères affections.

En notre palais de Saint-Cloud, le 5 juin 1806.

*Signé* NAPOLÉON.

**N<sup>o</sup>. II. *Traité.***

S. M. impériale et royale Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie, et l'assemblée de leurs hautes puissances, représentant la république batave, présidée par son Exc. le grand-pensionnaire, accompagné du conseil d'état et des ministre et secrétaire-d'état, considérant. 1°. Que vu la disposition générale des esprits et l'organisation actuelle de l'Europe, un gouvernement sans consistance et sans durée certaine, ne peut remplir le but de son institution ; 2°. Que le renouvellement périodique du chef de l'état sera toujours en Hollande une source de dissensions, et au-dehors un sujet constant d'agitations et de discordes entre les puissances amies ou ennemies de la Hollande ; 3°. Qu'un gouvernement héréditaire peut seul garantir la tranquille possession de tout ce qui est cher au peuple hollandais, le libre exercice de sa religion, la conservation de ses lois, son indépendance politique et sa liberté civile ; 4°. Que le premier de ses intérêts est de s'assurer d'une protection puissante, à l'abri de laquelle il puisse exercer librement son industrie et se maintenir dans la possession de son territoire, de son commerce et de ses colonies ! 5°. Que la France est essentiellement intéressée au bonheur du peuple hollandais, à la prospérité de l'Etat et à

la stabilité de ses institutions , tant en considération des frontières septentrionales de l'Empire ouvertes et dégarnies de places fortes , que sous le rapport des principes et des intérêts de la politique générale :

Ont nommé pour ministres plénipotentiaires , savoir : Sa majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie ; M. Charles-Maurice Talleyrand , grand-chambellan , ministre des relations extérieures , grand-cordon de la Légion-d'Honneur , chevalier des Ordres de l'Aigle rouge et noir de Prusse , et de l'Ordre de Saint-Hubert , etc. , etc.

Et S. Exc. M. le grand-pensionnaire : MM. Charles-Henri Verhuell , vice-amiral et ministre de la marine de la république batave , décoré du Grand-Aigle de la Légion-d'Honneur ; Isaac-Jean-Alexandre Gogel , ministre des finances ; Jean van Styrum , membre de l'assemblée de LL. HH. PP. ; Guillaume Six , membre du conseil-d'état ;

Et Gérard de Brantzen , ministre plénipotentiaire de la république batave auprès de S. M. Impériale et Royale , décoré du Grand-Aigle de la Légion-d'Honneur ; lesquels , après avoir fait l'échange de leurs pleins-pouvoir , sont convenus de ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie , tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs à perpétuité , garantit à la Hollande le maintien de ses droit constitutionnels , son indépendance , l'intégrité de ses possessions dans les Deux-Mondes , sa liberté politique , civile et religieuse , telle qu'elle est consacrée par les lois actuellement établies , et l'abolition de tout privilège en matière d'impôt.

II. Sur la demande formelle faite par leurs hautes-puissances , représentant la République batave , que le prince Louis-Napoléon soit nommé et couronné Roi héréditaire et constitutionnel de la Hollande , Sa Majesté défère à ce vœu , et autorise le prince Louis-Napoléon à accepter la couronne de Hollande , pour être possédée par lui et sa descendance naturelle , légitime et masculine par ordre de primogéniture , à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance. En conséquence de cette autorisation , le prince Louis-Napoléon possédera cette couronne sous le titre de Roi , et avec tout le pouvoir et toute l'autorité qui seront déterminés par les lois constitutionnelles que l'Empereur Napoléon a garanties dans l'article précédent. Néanmoins , il est statué que les couronnes de France et de Hollande ne pourront jamais être réunies sur la même tête.

III. Le domaine de la couronne comprend , 1<sup>o</sup>. Un palais à la Haye , qui sera destiné au séjour de la maison royale ; 2<sup>o</sup>. le palais du Bois ; 3<sup>o</sup>. le domaine de Soestdick ; 4<sup>o</sup>. un revenu en

## 478 MERCURE DE FRANCE,

biens-fonds de cinq cent mille florins. La loi de l'Etat assure de plus au Roi, une somme annuelle de quinze cent mille florins, argent courant de Hollande, payable chaque mois par douzième.

IV. En cas de minorité, la régence appartient de droit à la reine; et, à son défaut, l'Empereur des Français, en sa qualité de chef perpétuel de la famille impériale, nomme le régent du royaume. Il choisit parmi les princes de la famille royale, et, à leur défaut, parmi les nationaux. La minorité des rois finit à l'âge de dix-huit ans accomplis.

V. Le douaire de la reine sera déterminé par son contrat de mariage. Pour cette fois, il est convenu que ce douaire est fixé à la somme annuelle de deux cent cinquante mille florins, qui sera prise sur le domaine de la couronne. Cette somme prélevée, la moitié restant des revenus de la couronne servira aux frais de l'entretien de la maison du roi mineur; l'autre moitié sera affectée aux dépenses de la régence.

VI. Le roi de Hollande sera à perpétuité grand dignitaire de l'Empire, sous le titre de connétable. Les fonctions de cette grande dignité pourront néanmoins être remplies, au gré de l'Empereur des Français, par un prince vice-connétable, lorsqu'il jugera à propos de créer cette dignité.

VII. Les membres de la maison régnante en Hollande resteront personnellement soumis aux dispositions du statut constitutionnel du 30 mars dernier, formant la loi de la famille impériale de France.

VIII. Les charges et emplois de l'Etat, autres que ceux tenant au service personnel de la maison du Roi, ne pourront être conférés qu'à des nationaux.

IX. Les armes du Roi seront les armes anciennes de la Hollande, écartelées de l'aigle impériale de France, et surmontées de la couronne royale.

X. Il sera incessamment conclu entre les puissances contractantes un traité de commerce, en vertu duquel les sujets hollandais seront traités en tout temps, dans les ports et sur le territoire de l'Empire français, comme la nation la plus spécialement favorisée. S. M. l'EMPEREUR et ROI s'engage de plus à intervenir auprès des puissances barbaresques, pour que le pavillon hollandais soit respecté par elles, ainsi que celui de S. M. l'Empereur des Français.

Les ratifications du présent traité seront échangées à Paris dans l'espace de dix jours.

Paris, ce 24 mai 1806.

*Signé*, CH. M. TALLEYRAND.

CH. HENRI VERHUEL; J. J. A. GOGEL; JEAN VAN  
STYRUM; W. SIX, et BRANTZEN.

**N<sup>o</sup>. III.** *Traduction de la lettre adressée à la diète germanique le 27 mai, par M. le baron d'Albini, ministre directorial, pour lui faire part du choix fait par S. A. S. l'Electeur archi chancelier, de S. Em. le cardinal Fesch, pour son coadjuteur et successeur, datée du 28 mai 1806.*

*(Cette note a été insérée hier dans le Journal de l'Empire.)*

**N<sup>o</sup>. IV.** *Message de S. M. l'EMPEREUR et ROI.*

SÉNATEURS,

Les duchés de Benevent et de Ponte-Corvo étoient un sujet de litige entre le roi de Naples et la cour de Rome : nous avons jugé convenable de mettre un terme à ces difficultés, en érigeant ces duchés en fiefs immédiats de notre Empire. Nous avons saisi cette occasion de récompenser les services qui nous ont été rendus par notre grand-chambellan et ministre des relations extérieures, Talleyrand, et par notre cousin le maréchal de l'Empire, Bernadotte. Nous n'entendons pas cependant, par ces dispositions, porter aucune atteinte aux droits du Roi de Naples et de la cour de Rome, notre intention étant de les indemniser l'un et l'autre. Par cette mesure, ces deux gouvernemens, sans éprouver aucune perte, verront disparaître les causes de mésintelligence qui, en différens temps, ont compromis leur tranquillité, et qui, encore aujourd'hui, sont un sujet d'inquiétude pour l'un et pour l'autre de ces Etats, et sur-tout pour le royaume de Naples, dans le territoire duquel ces deux principautés se trouvent enclavées.

**N<sup>o</sup>. V.** **NAPOLEON**, etc. Voulant donner à notre grand-chambellan et ministre des relations extérieures, Talleyrand, un témoignage de notre bienveillance pour les services qu'il a rendus à notre couronne, nous avons résolu de lui transférer comme en effet nous lui transférons par les présentes la principauté de Benevent, avec le titre de prince et duc de Benevent, pour la posséder en toute propriété et souveraineté, et comme fief immédiat de notre couronne.

Nous entendons qu'il transmettra ladite principauté à ses enfans mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, nous réservant, si sa descendance masculine, naturelle et légitime venoit à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre ladite principauté, aux mêmes titres et charges, à notre choix et ainsi que nous le croirons convenable pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne.

Notre grand chambellan et ministre des relations extérieures, Talleyrand, prêtera en nos mains, et en sadite qualité de prince et duc de Benevent, le serment de nous servir en bon et loyal sujet. Le même serment sera prêté à chaque vacance par ses successeurs,

**N<sup>o</sup>. VI.** Décret qui nomme M. le maréchal Bernadotte duc

de *Ponte-Corvo*. Ce décret est conçu dans les mêmes termes que le précédent.

— S. M. a rendu le décret suivant :

**NAPOLEON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE;**

Sur le compte qui nous a été rendu que, dans plusieurs départemens septentrionaux de notre Empire, certains juifs, n'exerçant d'autre profession que celle de l'usure, ont, par l'accumulation des intérêts les plus immodérés, mis beaucoup de cultivateurs de ces pays dans un état de grande détresse; nous avons pensé que nous devons venir au secours de ceux de nos sujets qu'une avidité injuste auroit réduits à ces fâcheuses extrémités. Ces circonstances nous ont en même temps fait connoître combien il étoit urgent de ranimer, parmi ceux qui professent la religion juive dans les pays soumis à notre obéissance, les sentimens de morale civile qui malheureusement ont été amortis chez un trop grand nombre d'entr'eux, par l'état d'abaissement dans lequel ils ont long-temps languï; état qu'il n'entre point dans nos intentions de maintenir ni de renouveler.

Pour l'accomplissement de ce dessein, nous avons résolu de réunir en une assemblée les premiers d'entre les Juifs, et de leur faire communiquer nos intentions par des commissaires que nous nommerons à cet effet, et qui recueilleront en même temps leur vœu sur les moyens qu'ils estiment les plus expédiens pour rappeler parmi leurs frères l'exercice des arts et des professions utiles, afin de remplacer par une industrie honnête les ressources honteuses auxquelles beaucoup d'entr'eux se livrent de père en fils depuis plusieurs siècles.

Sur le rapport de notre grand-juge ministre de la justice, et de notre ministre de l'intérieur, notre conseil d'état entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est sursis pendant un an, à compter de la date du présent décret, à toutes exécutions de jugemens ou contrats, autrement que par simples actes conservatoires, contre des cultivateurs non négocians des départemens de la Sarre, de la Roër, du Mont-Tonnerre, des Hauts et Bas-Rhin, de Rhin et Moselle, de la Moselle et des Vosges; lorsque les titres contre ces cultivateurs auroient été consentis par eux en faveur des Juifs.

II. Il sera formé au 15 juillet prochain, dans notre bonne ville de Paris, une assemblée d'individus professant la religion juive et habitant le territoire français.

III. Les membres de cette assemblée seront au nombre porté au tableau ci-joint, pris dans les départemens y dénommés, et désignés par les préfets parmi les rabbins, les propriétaires et les autres Juifs les plus distingués par leur probité et leurs lumières.

IV. Dans les autres départemens de notre Empire non portés audit tableau, et où il existeroit des individus professant la religion juive, au nombre de cent et de moins de cinq cents, le préfet pourra désigner un député; pour cinq cents et au-dessus jusqu'à mille, il pourra désigner deux députés, et ainsi de suite.

V. Les députés désignés seront rendus à Paris avant le 10 juillet, et feront connoître leur arrivée et leur dementre au secrétariat de notre ministre de l'intérieur, qui leur fera savoir le lieu, le jour et l'heure où l'assemblée s'ouvrira.

VI. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution de notre présent décret.

(Suit le tableau par département du nombre des Juifs à envoyer à l'assemblée des individus professant la religion juive.)

Haut-Rhin, 12; Bas-Rhin, 15; Mont-Tonnerre, 9; Rhin et Moselle, 4; Sarre, 1; Roër, 1; Moselle, 5; Meurthe, 7; Vosges, 7; Gironde, 2; Basses-Pyrénées, 2; Vaucluse, 2; Côte-d'or, 1; Seine, 6; total 74.

(N<sup>o</sup>. CCLVI.)

(SAMEDI 14 JUIN 1806.)



---

# MERCURE DE FRANCE.

---

POÉSIE.

FRAGMENT

*Du poëme sur LES TROIS RÉGNES DE LA NATURE.*

COMBIEN des animaux l'inégale structure  
De ses variétés pare encor la nature !  
Sur ses deux courts jarrets accroupissant son corps,  
La Giraffe en avant reçut deux longs supports.  
Ailleurs le Kangouroo, dont l'étrange famille  
Sort de son sein, y rentre, en ressort, et sautille  
Sur deux longs appuis en arrière exhaussé,  
Et sur sa double main en avant abaissé,  
Ou sur sa forte queue en avant se redresse,  
Ou s'élançe par bonds, et d'un doigt plein d'adresse  
Pour lui, pour ses enfans sur un arbre voisin  
Cueille le vert feuillage, aliment de sa faim.  
Enfin, pour achever ses nombreux parallèles,  
Avec la lourde Autruche et ses mesquines ailes,  
Comparez cet oiseau qui, moins vu qu'entendu,  
Ainsi qu'un trait agile & n. yeux est perdu,  
Du peu d'aile des airs brillante miniature,  
Où le ciel des couleurs épuise la parure,

H h

Et pour tout dire, enfin, le charmant Colibri,  
 Qui de fleurs, de rosée et de vapeurs nourri,  
 Jamais sur chaque tige un instant ne demenre,  
 Glisse et ne pose pas, suce moins qu'il n'effleure :  
 Phénomène léger, chef-d'œuvre aérien,  
 De qui la grace est tout, et le corps presque rien ;  
 Vif, prompt, gai, de la vie aimable et frêle esquisse,  
 Et des Dieux, s'ils en ont, le plus charmant caprice.

J. DELILLE.

~~~~~  
 MOT DE DUCLOS.

BEL esprit fin, mais non sans tyrannie ;
 Pour se venger de n'être que cela,
 Duclos disoit : *Bête comme un Génie.*
 Duclos n'eut point cette bêtise-là.

M. LE BRUN, de l'Institut.

~~~~~  
 QUATRAIN

SUR CORNEILLE ET SUR RACINE.

Tous les deux sont rivaux, et n'ont point de vainqueur ;  
 Tous les deux ont vaincu les siècles et l'envie :  
 Dans sa tête de feu Corneille eut le génie  
 Que Racine avoit dans le cœur.

Par le même.

~~~~~  
 TRADUCTION

DE LA VI^e ODE DU III^e LIVRE D'HORACE.

INDIGNES héritiers du nom de vos aïeux,
 Romains, sur vous du ciel va tomber la colère,
 Si vous ne relevez les temples de vos Dieux,
 Et leur marbres sacrés qu'a souillés la poussière,

C'est à votre respect pour ces Dieux immortels
 Que votre empire est dû. Par les Dieux tout commence,
 Par les Dieux tout finit. L'oubli de leurs autels
 Sur la triste Hespérie attira leur vengeance.

S'ils n'avoient été sourds à l'oracle divin,
 Nos guerriers, repoussés dans leur fongue imprudence,
 N'auroient pas vu deux fois, enrichi de butin,
 Le Parthe se livrer à sa joie insolente.

L'un contre l'autre armés, lorsque de furieux
De la patrie en pleurs déchiroient les entrailles,
L'étranger, attisant un feu punitif,
A Rome préparoit d'horribles funérailles.

Ce siècle, trop fécond en célèbres forfaits,
Commença par souiller le lit de l'hyménée;
Telle fut, chez les grands, la souce empoisonnée,
D'où le mal, jusqu'au peuple, étendit ses progrès.

Cette nymphe si jeune, à peine encor nubile,
Exerce aux mouvemens les plus voluptueux
De ses membres légers la souplesse mobile:
Elle rêve déjà l'amour incestueux.

A peine elle est épouse, et son oeil adultère
Recherche avec ardeur de plus jeunes amans,
Sans connoître ni choix, ni règle, ni mystère,
Dans les honteux objets de ses égaremens.

C'est à la table, aux yeux d'un mari trop facile,
Qu'on la voit prodiguer ses vénérales faveurs;
Toujours, à vos desirs, vous la trouvez docile,
Publicains, de l'opprobe opulens acheteurs!

Ils ne descendoient pas d'une race amollie
Les vainqueurs d'Annibal, ces antiques Romains,
Qui de lauriers couvroient la terre enorgueillie,
Et rougissoient les mers du sang des Africains!

Dès l'âge le plus tendre, instruits au labourage,
De bonne heure endurcis, ces enfans de héros
D'un pénible travail faisoient l'apprentissage,
En maniant déjà la bêche et les hoyaux.

Le soir, quand le soleil, achevant sa carrière,
A délivré du joug les taureaux fatigués,
Ils gémissaient encor, aux ordres d'une mère,
Sous le faix des rameaux qu'ils avoient élagués.

Du temps qui corrompt tout, que ne peut le ravage?
Les pères surpassant les crimes des aïeux,
A des fils plus méchans ont transmis l'héritage
Des vices, qui croîtront encor chez leurs neveux.

KÉRIVALANT.

LES CONSOLATIONS DE L'AMITIÉ,

*Idylle tirée du GÉNIE DU CHRISTIANISME, de M. de
Chateaubriand.*

Aux lieux où, parmi des roseaux,
Et des arbres fleuris, contemporains du monde,
Le Nil américain, roulant ses fières eaux,
Des ruines des monts couvre la mer profonde,
En ces lieux où, de tout côté,
La nature, sans art, brille de majesté,
Une triste Africaine, une femme sauvage,
Sous deux maîtres voisins enduroient l'esclavage,
Les maux et l'abandon qui suit la pauvreté;
Mais les douceurs de la maternité
Entrèrent aussi dans leur partage,
Et l'amitié, félicité du sage,
Chère aux mortels, aux malheureux sur-tout,
Cette amitié, qui console de tout,
Les soutenoit dans ce triste passage.
Loin des regards d'un maître rigoureux,
Sous un catalpa solitaire
Elles se rendoient toutes deux :
L'une y menoit son fils, l'autre sa fille chère;
L'une et l'autre apportoit son Dieu.
Le manitou des lacs, la fétiche étrangère
Se réunissoient en ce lieu.
Du catalpa quelque branche mobile
Servoit à balancer les fruits de leurs amours,
Et, pour leur procurer un sommeil plus facile,
Les chansons du pays venoient à leurs secours.
L'une chantoit le berceau de verdure
Que dans un frais vallon l'Idi dressa son amant,
Le chant du *Bengali*, cette source d'eau pure
Qui, tant de fois, sous un soleil brûlant,
D'une soif importune apaisa le tourment.
L'autre chantoit de sa froide patrie
Les mers de glace et les affreux attraits,
La colombe de Virginie,

Les plaisirs de la chasse et les noirs forêts

Que ne dors jamais un rayon de lumière.

Et la fumée hospitalière

De ce calumet précieux

Où fumèrent tous les esprits

Mais las ! su sein d'une mère extrême,

Il est encor de nouvelles douleurs,

Et seule, notre heure suprême

Peut nous montrer la fin de nos malheurs.

Hélas ! cette heure inexorable

Pour l'un des enfans arriva :

Pauvre mère, quel sort t'accable !

Du désespoir l'amitié la sauva.

Sous le catalp solitaire

Elles vinrent pendant trois jours,

Loin des regards de leur maître sévère,

Beroer encor les fruits de leurs amours.

Les doux chants qui naguère endormoient l'innocence,

Pour éveiller la mort n'étoient d'aucun secours ;

Du trépas l'effrayant silence

Ressembloit au sommeil, mais il duroit toujours ;

Et toutefois au cœur de la sensible mère,

Par une courte illusion,

La mort paroisoit moins amère,

Et les larmes du moins calmoient l'affliction.

MASSE.

(Cet *idylle* fait partie d'un *Recueil de poésies* intitulé : *Les Loisirs d'un Troubadour, qui doit paraître chez Desenne, libraire, au Palais-Royal, galerie de pierre, n°. 2.*)

VERS

Pour le portrait de Cornélie, tenant dans ses mains l'urne de Pompée.

DE CORNÉLIE, à pleurer occupée,

L'artiste a bien rendu l'héroïque douleur :

Elle tient dans ses mains l'urne du grand Pompée ;

Mais tout Pompée est dans son cœur.

LALANNE.

E N I G M E.

J'EXISTE tout entier dans la langue française,
 Et je forme deux mots, au latin, l'autre hébreu ;
 L'un se trouve au Missel, et l'autre en la Génèse ;
 Tous deux sont prononcés chaque jour au saint lieu.
 Le beau sexe de moi tire un grand avantage :
 J'efface la laideur, ou la fais oublier ;
 Et du public enfin, pour mériter l'hommage,
 Un poète en ses vers doit toujours m'employer.

L O G O G R I P H E.

JE nais toujours près du village :
 Gîte du pauvre est mon berceau.
 De moi partout on fait usage ;
 Je suis les mortels au tombeau.
 J'offre à ceux qui me décomposent,
 Avec un arbre, un terme de mépris ;
 Puis un pronom, et le tout sera pris
 Dans trois lettres qui me composent.

C H A R A D E.

Mon premier est un mal
 Qu'on guérit avec peine,
 Et, sans être fatal,
 Nous fatigue et nous gêne.

Se perdre à mon second
 Est chose si facile,
 Que souvent il confond
 L'homme le plus habile.

Au tombeau tôt ou tard
 Mon tout sait nous conduire,
 Et toujours quand il part
 Se fait suivre et maudire.

F. BONNET (de l'Isle).

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Bonnet*.
 Celui du Logogriphe est *Matin*, où l'on trouve *matin*.
 Celui de la Charade est *Aube-épine*.

Œuvres complètes de Duclos, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres; recueillies pour la première fois, revues et corrigées sur les manuscrits de l'auteur, précédées d'une Notice historique et littéraire, ornées de six portraits, et dans lesquelles se trouvent plusieurs écrits inédits, notamment des Mémoires sur sa vie, des Considérations sur le goût, des Fragmens historiques qui devoient faire partie des Mémoires secrets, etc., etc. Dix vol. in-8°. Prix: 40 fr., et 55 fr. par la poste. A Paris, chez *Colnet*, libraire, quai Voltaire; *Fain*, rue Saint-Hyacinthe, n°. 25; et *le Normant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Troisième extrait. (Voyez le N°. des 3 et 31 mai.)

LORSQUE Duclos fut nommé historiographe de France, il forma d'abord le projet de remplir sa place avec l'exactitude et la décence qu'elle lui imposoit; on le voit par le remerciement qu'il adressa au roi dans son premier enthousiasme: « Ma vie, » dit-il, sera désormais consacrée à rassembler les » événemens du règne le plus fécond en événemens » glorieux. Pour rendre à V. M. le tribut d'éloges » qui lui est dû, je n'ai qu'à écouter la voix de la » renommée et de la vérité. Voilà mes guides et mes » garans; l'éloge d'un grand roi doit être l'histoire » de sa vie. » Mais comme il a été remarqué dans les observations sur la vie de Louis XI, les goûts de l'auteur ne se concilioient pas avec ce travail sérieux. Il étoit plus facile et sur-tout plus amusant de recueillir des anecdotes de société, de s'appesantir sur des détails d'étiquette, et de rechercher tous les secrets

que l'on peut obtenir de la *domesticité intime* (1) ; secrets qui, comme on le sait, sont toujours suspects, et paroissent indignes de la gravité d'un historien. L'abbé de Vauxcelles, qui connoissoit bien Duclos, a dit de lui : *il étoit porté à croire qu'un récit malin étoit vrai, et qu'un récit vrai devoit être malin.* Cette observation judicieuse doit faire naître bien des doutes sur l'authenticité des faits que rapporte l'auteur.

Duclos regarde comme une qualité louable le cynisme qui le porte à pénétrer dans l'intérieur des familles, et à révéler des turpitudes qui auroient dû toujours être cachées. Il passe rapidement, comme on le verra bientôt, sur les événemens les plus importants, pour s'étendre avec complaisance sur des désordres, peut-être trop réels ; mais dont la peinture ne sauroit être que funeste aux mœurs. Cependant le gouvernement *donnoit des gages* à cet homme qui employoit ses loisirs à verser le ridicule sur les grands de l'État, sur les ministres, et sur le prince même. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que Duclos se vante de cette circonstance : « J'espère, dit-il, que » ces Mémoires ne me feront pas regarder comme » un *historien à gages*, quoique je sois content *des* » miens. » Cette licence singulière étoit très-digne de la philosophie du temps. Il n'étoit pas rare de voir des hommes ne recevoir les bienfaits du gouvernement que pour déprimer ses opérations, fronder sa conduite, et répandre le fiel sur ceux qui le composoient. Ces hommes s'en glorifioient ; et l'opinion les mettoit au rang des grands caractères.

Duclos portoit dans la société ce talent d'observation qui lui avoit inspiré ses *Considérations sur les mœurs*. Ayant eu fréquemment l'occasion de voir les hommes qui avoient figuré dans les principaux événemens du

(1) *J'ai tiré de grands secours de la domesticité intime.*
Préface des Mémoires.

règne de Louis XV, il peint quelquefois avec beaucoup de vérité les mœurs de ce temps. Nous essaierons de présenter le résumé de ses observations; et ce tableau rapide, en même temps qu'il pourra donner une idée du tact de Duclos, dévoilera aussi plus d'une des causes des événemens qui ont suivi. Toute particularité sera écartée de ce résumé; il ne rappellera aucune des circonstances scandaleuses qui trop souvent souillent les Mémoires de Duclos, et n'offrira que quelques vues générales qui peut-être ne seront pas sans utilité.

Dans les Etats monarchiques, et sur-tout en France, le caractère de celui qui gouverne influe beaucoup sur les mœurs du peuple. Quels que soient les sentimens des sujets à l'égard du prince, sa conduite donne le ton général; et ses exemples, suivis d'abord par la cour et par ceux qui y tiennent, se répandent ensuite très-rapidement dans les diverses classes de la société. Ainsi, quoique le régent ne fût pas estimé par ceux même qui partageoient ses excès, sa dépravation profonde fut imitée, et, en très-peu d'années, corrompit la France. Les causes de cette révolution dans les mœurs, commencée au sein des plaisirs, et terminée par les plus horribles désastres, peuvent se réduire à deux, que Duclos a eu le mérite d'observer: le libertinage porté à l'excès, et l'amour exclusif de l'argent. Ces causes, que l'auteur cherche vainement à séparer des paradoxes de la philosophie moderne qui furent proclamés à la même époque, et qui, bien examinées, ne sont que la théorie de la conduite du régent, n'ont besoin que d'être approfondies pour qu'il en résulte la démonstration de la vérité que Duclos a saisie. Le libertinage, ainsi que l'amour de l'argent, en rapprochant les conditions, les dégrade toutes: non-seulement le grand que ses goûts vicieux ou sa cupidité rapproche de son inférieur, s'avilit en dérogeant aux droits de son état, mais l'inférieur que les mêmes penchans semblent mettre au niveau de

son supérieur, s'avilit aussi, soit par de lâches complaisances, soit par une familiarité qui n'est due qu'aux plus honteux motifs. La véritable dignité de l'homme consiste à occuper avec honneur le poste où la Providence l'a placé : tous ces rapprochemens que la philosophie a tant loués, n'étoient que le produit d'une corruption raffinée, qui n'avoit d'autres mobiles que le plaisir et l'intérêt.

Duclos fut témoin d'un des changemens les plus importans dans les mœurs de la magistrature, classe autrefois si sévère et si décente dans la vie privée. Les financiers, sous Louis XIV, non-seulement n'étoient point admis dans la haute société, mais n'osoient étaler aux yeux du public le faste de leur opulence. Goûtant dans l'obscurité les délicatesses et les recherches du luxe, ces jouissances les consolent du peu d'estime qu'on leur témoignoit. La grande ambition des plus honnêtes étoit de placer leur fils aîné dans la robe; et une charge de conseiller au parlement, obtenue souvent avec beaucoup de difficulté, étoit à leurs yeux un titre d'honneur qui jetoit un voile sur leur origine. La révolution dans cette opinion eut lieu sous le régent, et Duclos n'a pas manqué de l'observer. Les prodigalités du prince, et le délire du système de Law, ayant allumé la cupidité dans tous les cœurs, on vit des conseillers au parlement quitter leurs honorables fonctions pour s'enrichir dans la finance. Ce changement subit, quoique préparé par les mœurs, étonna beaucoup même à cette époque; on murmura, on ne voulut pas voir ceux qui avoient fait cet échange; bientôt leurs grandes dépenses rappelèrent auprès d'eux une société peu scrupuleuse sur les moyens de s'amuser; et l'on regarda comme tout naturel, ce qu'on avoit considéré, quelque temps auparavant, comme la spéculation la plus honteuse.

Le libertinage et l'amour de l'argent devoient nécessairement conduire à l'impiété et à l'esprit d'in-

dépendance, soit par la violation continuelle de la morale religieuse, soit par la confusion de tous les états, qui ne pouvoient être long-temps ainsi rapprochés, sans que les inférieurs sentissent que les prérogatives du rang et de la naissance n'étoient que des chimères, même aux yeux de ceux qui les possédoient. De là tous les désordres qui durent précéder, amener, et consommer la révolution. De ces deux causes, résultèrent aussi des abus moins graves, il est vrai, mais qui furent toujours regardés comme les signes certains de la décadence d'un Empire. Dans l'état d'affaissement où l'on se trouvoit, flottant entre la mollesse et la cupidité, on avoit perdu toute idée d'honneur national; et c'étoit chez les étrangers et chez les ennemis que l'on cherchoit des objets d'admiration. Avant et après la journée de Rosbac, le roi de Prusse n'avoit point, dans toute l'Europe; un plus grand nombre de partisans que dans l'armée française : « Il est vrai, observe très-bien Duclos, que » dans la guerre précédente contre la reine de Hongrie, » ces partisans de Frédéric avoient été également » Autrichiens. Au lieu que dans les disgraces de » Louis XIV, nous ressentions nos malheurs; mais » les vœux de tous les Français étoient pour la » nation. On n'entendoit pas retentir dans Paris les » éloges d'Eugène et de Marlborough. » Le même engouement eut lieu avant la révolution, à l'égard de l'Angleterre.

Il résulte de ce résumé, qu'on doit attribuer au régent et au cardinal Dubois son ministre, la dépravation du 18^e. siècle, dont la suite nécessaire fut la catastrophe qui en signala la fin. Et qu'on ne dise pas que la philosophie contemporaine n'y a pas contribué! Il a été démontré plus d'une fois que sa théorie ne tendoit qu'à justifier tous ces vices. L'aveu même du patriarche de la secte vient à l'appui de cette opinion : en parlant du scandale de la vie du cardinal Dubois,

M. de Voltaire observe que ce ministre *vécut et mourut en philosophe*. (1)

Duclos en s'étendant beaucoup sur de petits détails de famille, sur des anecdotes qui n'ont souvent rien de piquant que leur extrême indécence, néglige les faits importans que son sujet lui présente, et dont le récit auroit pu fournir de belles couleurs à un véritable historien. Le testament de Louis XIV. n'étoit pas favorable au duc d'Orléans : avec le titre de régent, il étoit dépouillé de presque toute l'autorité. Ce prince forma le projet de faire annuler ce testament par le parlement, ainsi que l'avoit été celui de Louis XIII. L'entreprise étoit difficile, parce que Louis XIV. avoit eu le soin de donner au duc du Maine des moyens d'exécution que n'avoient pas eus les concurrens d'Anne d'Autriche. Les ressorts que le duc d'Orléans fit mouvoir pour parvenir à son but, les obstacles qu'il éprouva, la manière dont il réussit, étoient des matériaux dont un historien devoit profiter : il falloit d'autant moins les négliger, que cette espèce de *coup d'état* est un des événemens les plus

(1) « L'abbé Dubois, dit Voltaire, espéroit la dignité de cardinal. C'étoit un homme d'un esprit ardent, mais fin et délié. Il avoit été quelque temps précepteur du duc d'Orléans. Enfin, de ministre de ses plaisirs, il étoit devenu ministre d'Etat. Le duc de Noailles et le marquis de Camillac, en parlant de lui au régent, ne l'appeloient jamais que *l'abbé fi pouneau*. Ses mœurs, ses débauches, sa petite mine et sa basse naissance jetoient sur lui un ridicule ineffaçable; mais il n'en devint pas moins le maître des affaires. C'étoit un de ces philosophes dégagés des préjugés, élevé dans sa jeunesse auprès de Ninon de Lenclos. Il y parut bien à sa mort qui arriva deux ans après. Il avoit toujours dit à ses amis qu'il trouveroit le moyen de mourir sans les sacremens de l'Eglise : il tint parole. Après Dubois, qui *mourut en philosophe*, et qui étoit après tout un homme d'esprit, le duc d'Orléans, qui *lui ressembloit par ces deux cotes*, désigna être premier ministre lui-même. » (Œuvres de Voltaire. Histoire du Parlement, chap. 61.)

importans du commencement du dix-huitième siècle. Cependant Duclos passe très-rapidement sur cet événement; il renvoie le lecteur aux *procès-verbaux* de la séance, imprimés dans le temps, mais qui sont aujourd'hui devenus très-rars. On a droit de s'étonner qu'un historien traite si lestement ceux qui le lisent: quel travail ne donneroit pas l'étude de l'histoire, si les auteurs, pour s'épargner la peine de peindre les grands événemens, se bornoient à indiquer les relations contemporaines?

Il y a lieu de douter que Duclos, avec son ton frivole, fût parvenu à bien tracer les causes et les circonstances de cet événement politique. Peut-être auroit-il eu de la peine à pénétrer les motifs qui décidèrent le procureur-général d'Aguesseau (de puis chancelier), à se déclarer pour le régent. Ces motifs, autant qu'on peut en juger par un examen peu approfondi, tenoient à des vues grandes et saines. La division des pouvoirs auroit entraîné l'anarchie; le duc du Maine, dominé par une femme intrigante et ambitieuse, se seroit engagé dans des projets que sa foiblesse ne lui auroit pas permis de soutenir: une guerre civile auroit sans doute résulté de cette confusion. Il valoit donc mieux concentrer l'autorité dans les mains d'un prince que sa naissance y appeloit, dont les excès pouvoient être imputés à la fougue de l'âge, qui donnoit encore l'espoir de se corriger, et dont on étoit loin de prévoir alors tous les égaremens. La prudence humaine ne pouvoit aller plus loin.

La séance du parlement, qui eut lieu le 2 septembre 1715, auroit pu fournir des peintures dans le genre de Tacite. Les intérêts opposés qui se peignoient dans les regards troublés de tous les magistrats, leurs inquiétudes sur le dénouement de cette scène, le régiment de Guiche qui entourait la salle, un ambassadeur d'Angleterre placé dans une tribune, et qui sembloit prendre part à l'événement; tous ces objets annonçoient une de ces grandes conjonctures où l'hu-

torien aime à étudier les passions des hommes, qui ne se montrent jamais mieux que quand elles cherchent à se contraindre. On ne connoissoit pas encore le testament ; mais quelques mots échappés au chancelier Voisin, qui en avoit été le rédacteur, faisoient présumer que le duc d'Orléans auroit lieu de s'en plaindre. Aussitôt que tout le monde fut réuni, on nomma une députation pour aller chercher le testament enfermé dans une niche grillée, pratiquée dans l'une des tours du palais. Pendant l'absence de la députation, le plus profond silence régna. A son retour, le testament fut lu par un des magistrats. Le duc d'Orléans prit la parole : d'abord un peu troublé, il fut bientôt rassuré par l'approbation qui se manifestoit dans l'assemblée. Il fit valoir avec fermeté les droits de sa naissance, prétendit que Louis XIV, quelques jours avant sa mort, lui avoit promis de les lui conserver, soutint qu'il ne pourroit gouverner si le choix de ses conseils ne lui étoit pas donné. Voyant ensuite que l'effet de son discours augmentoit, il imposa fièrement silence au duc du Maine qui osa l'interrompre. Lorsqu'il fut question des dispositions de Louis XIV, relatives à l'éducation de son successeur, dispositions qui mettoient au pouvoir du duc du Maine la maison militaire du roi et la capitale, le duc d'Orléans fut encore plus hardi. La séance, après avoir été interrompue, fut reprise le soir ; le duc d'Orléans, pour se concilier tous les esprits, remit le parlement dans l'ancienne liberté de faire des remontrances : alors cette cour rendit, au milieu du tumulte, un arrêt qui attribuoit au prince le choix de son conseil, et le commandement de la maison du roi.

On conviendra que le récit détaillé de cette séance devoit se trouver dans l'histoire de la régence. Le petit nombre de traits qui viennent d'être rappelés, suffisent pour montrer quel parti en auroit tiré un bon historien. Qui croiroit que Duclos n'y a pas

consacré plus d'une page ? Il se borne à dire que le duc du Maine n'étoit pas un *Dunois que son mérite légitimât* ; que la duchesse sa femme étoit un *espèce de petit monstre par la figure, avec ce qui peut rester de prudence à un vieil enfant gâté*, etc., etc. Est-ce avec ce style de pamphlet que l'on doit écrire l'histoire ?

Duclos met souvent beaucoup de légèreté et d'inconséquence dans ses jugemens. En voici un exemple fort singulier. Il attribue à Louvois la révocation de l'édit de Nantes, qu'il regarde comme une mesure politique. « Louvois, dit-il, qui frémissait de devenir » inutile, s'il n'entretenoit comme un feu sacré, celui » de la guerre, espéroit enflammer tout le protestantisme de l'Europe. Il n'eut pas même pour » excuse l'aveuglement du fanatisme ; il ne fut que » barbare. » Quelques momens après, Duclos reproche à Bossuet de ne s'être pas opposé à cette mesure ; comme si un évêque eût pu se mêler d'une affaire d'État ! « Il est fâcheux, dit-il, pour l'honneur » de Bossuet, dont le nom étoit d'un si grand poids » dans les affaires de religion, qu'il n'ait pas employé » son éloquence à défendre l'esprit de l'Évangile » contre les furieux apôtres du dogme. Au lieu de » ces volumes théologiques qu'on ne lit plus, il auroit » donné des exemples de christianisme. » Sied-il à un homme aussi frivole que Duclos, de parler en ces termes des écrits immortels de Bossuet ? Lui sied-il de donner à l'évêque de Meaux des leçons de christianisme ? Que pouvoit faire Bossuet ? Devoit-il adresser des observations au roi sur une mesure pour laquelle il n'avoit pas été consulté ? Devoit-il prendre en chaire le ton et le langage de la sédition ? C'est cependant ce que Duclos auroit exigé de lui. On sait au reste que personne n'eut un caractère plus ferme que Bossuet. Il suffit de rappeler la réponse qu'il fit à Louis XIV, qui demandoit à ce prélat quelle auroit été sa conduite si Fénelon eût triomphé. *Sire*, dit

Bossuet, *j'aurois crié vingt fois plus fort*. Il est bon d'observer que cette fermeté de l'évêque de Meaux ne s'étendoit et ne devoit s'étendre que sur les affaires qui étoient de son ressort. Il ne croyoit pas, comme les philosophes, que la fermeté consistât à fronder indifféremment toutes les mesures du gouvernement.

Duclos, si sévère envers quelques gens en place, qu'il ne craint pas d'appeler *traitres, scélérats, voleurs*, pousse l'indulgence jusqu'à l'excès à l'égard de ceux avec lesquels il a eu des relations de société. Il avoit beaucoup connu Mad. de Tencin : chez elle sa conversation étoit goûtée ; et son amour propre, satisfait sous ce rapport, diminueoit beaucoup à ses yeux les torts de Mad. de Tencin et du cardinal de ce nom. On peut en juger par la manière dont il caractérise une bassesse publique de ce dernier. L'abbé de Vessière fit un procès à l'abbé de Tencin pour un marché simoniaque dont il l'accusoit. Celui-ci ne craignit pas d'assister à la plaidoirie. Aubry, avocat de l'abbé de Vessière, eut l'air un moment de foiblir : alors celui qui plaidoit la cause de l'abbé de Tencin s'en prévalut, et soutint que son adversaire n'alléguoit que des accusations vagues. Aussitôt l'abbé de Tencin offrit de confondre celui qu'il appelloit un calomniateur, et de se purger par serment ; mais Aubry l'arrêta tout court, en produisant le marché en original. L'abbé, convaincu de parjure, chercha vainement à se dérober aux huées des spectateurs. Croiroit-on que Duclos se borne à appeler ce double crime une *étourderie majeure* ? L'abbé de Tencin n'étoit pas aussi indulgent envers lui-même. Soit remords, soit plutôt honte d'avoir été humilié publiquement, il ne pouvoit se rappeler ce procès sans trouble ; il auroit voulu en détruire jusqu'au souvenir. *Ce diable de procès*, écrivoit-il long-temps après, *est celui des événemens de ma vie qui m'a fait le plus de peine*.

On voit, par toutes les observations qui viennent d'être

J U I N 1806.



d'être faites, que Duclos, au lieu d'écrire une histoire, n'a cherché qu'à rassembler des anecdotes. Les principales qualités de l'historien lui manquent presque toujours. Il avoit cependant le coup d'œil exercé d'un homme du monde : quelquefois ses remarques sur les hommes et sur les travers de la société sont justes, et rendues d'une manière précise et piquante. Le régent étant fatigué de ses excès, quelques personnes lui proposèrent de chercher dans les devoirs de son rang, des distractions qu'il ne trouvoit plus dans les plaisirs : « Conseils inutiles, observe Duclos ! Le com-
» mun des hommes quittent les plaisirs quand ils en
» sont quittés ; mais on ne se dégage jamais de la
» crapule. Le goût du travail naît de l'usage qu'on
» en fait, se conserve, mais ne se prend plus à un
» certain âge. Il y a deux genres de vie très-opposés,
» dont l'habitude devient une nécessité : la crapule
» et l'étude. »

L'abondance des matières nous porte à renvoyer à un quatrième et dernier extrait les observations qui nous restent à faire sur les autres ouvrages de Duclos, et sur le caractère de son talent. P.

Traduction en vers des Bucoliques de Virgile ; par Firmin Didot. Vol. in-8°. , gravé, fondu et imprimé par le traducteur. Prix : 4 fr. , et 5 fr. par la poste. A Paris, chez Firmin Didot, libraire, rue de Thionville ; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

Les frontispices de tous les ouvrages soit en prose, soit en vers, présentent deux noms à la curiosité du lecteur. Il aperçoit d'abord le nom de l'auteur qui domine au haut de la page en grands caractères. L'œil s'abaisse ensuite sur le nom de l'imprimeur, séparé par quelque vignette, ou du moins par une ligne de démarcation ; mais sur le frontispice de cette nouvelle traduction en vers des églogues de Virgile, un seul et même nom frappe, fixe, attaché le lecteur. De qui est

I i

cette traduction ? De M. Didot. Par qui est-elle imprimée ? Par M. Didot. Mais pour imprimer, il faut des caractères : et qui les a fondus ces caractères ? M. Didot. Mais ces caractères ont été gravés avant d'être fondus ; et quel est celui qui les a gravés ? C'est encore M. Didot. Le graveur, le fondeur, l'imprimeur et le poète, ces quatre personnes se fondent ici dans la personne unique de M. Didot, conspirant toutes les quatre en une seule, aux progrès de l'art, à l'enchantement des yeux du corps et de l'esprit, et très-certainement à la célérité de l'exécution.

Après avoir élevé la typographie française au-dessus de la typographie de tous les pays et de tous les âges ; M. Didot aspire à donner la même supériorité à notre poésie. On doit ici admirer également le courage et l'adresse de l'auteur. Quel courage en effet, que d'oser, en entrant dans la carrière, se mesurer d'abord contre Virgile ; et quelle adresse de choisir un adversaire dont la victoire honore toujours le vaincu ? Si M. Didot triomphe, quelle gloire ! Et s'il vient par hasard à succomber, quelle honorable consolation de marcher au rang des vaincus, à côté de Segrais, de Boileau, de Racine lui-même, de Voltaire, de Gresset et de M. Delille !

De toutes les églogues de Virgile, la première est sans contredit la plus belle, et par la perfection admirable des vers, et par l'intérêt du sujet, le plus heureux qui puisse jamais se rencontrer dans le genre pastoral. On voit deux bergers, dont la situation respective présente le rapprochement des deux extrémités de la vie humaine : le bonheur d'un côté, le malheur de l'autre. Mélibée, chassé de la maison paternelle et de sa patrie, dans un de ces grands bouleversemens politiques qui déplacent les rois et les bergers, se voit contraint d'aller avec les débris de ses troupeaux errer sous des climats inconnus. Tityre rétabli dans ses foyers et dans ses biens, rayé de la liste fatale par la clémence d'un jeune Dieu, ne s'occupe qu'à chanter son Amaryllis et son bienfaiteur.

Tityre et Mélibée sont deux amis de notre enfance. Qui ne se plait à relire quelquefois, ou à répéter de mémoire : *Tityre,*

tu patulæ recubans sub tegmine fagi, etc. ; avec quel plaisir on remet le pied pour un instant dans son ancienne classe de quatrième ! Mais alors entendions-nous bien , et nos professeurs entendoient-ils bien eux-mêmes , *impius hæc* , etc. , *barbarus has segetes* , etc. , *en quò discordia* , etc. , *en unquam patrios* , etc. ? Ah ! comme ces passages et quelques autres nous ont été bien expliqués depuis ce temps-là par des maîtres plus habiles , un peu sévères , un peu durs à la vérité ; mais enfin , grâce à leurs leçons , cette églogue est aujourd'hui toute nouvelle pour nous. Les plus amples et les meilleurs commentaires sur les ancêtres , se trouvent dans quelques décrets fort courts de l'année 1793.

Si les beautés nouvelles que nous découvrons aujourd'hui dans cette églogue , nous ont coûté un peu cher , qu'il est doux de s'en consoler , en s'écriant avec Virgile : *ô Melibæe , Deus nobis hæc otia fecit*. Un Dieu nous a rendu le repos et le bonheur.

Au moment où a paru la traduction de M. Didot , nous étions occupés à parcourir une autre traduction nouvelle et en vers des églogues de Virgile. (1) Cette traduction est accompagnée de notes fort bonnes , et si bonnes qu'on seroit tenté de croire que ce ne sont pas les notes qui ont été faites pour les vers , mais les vers qui ont été faits pour les notes. Nous allons soumettre au jugement des lecteurs les deux traductions , en mettant les deux traducteurs en parallèle , à peu près comme Virgile met aux prises Damète et Ménalque , ou Thyrsis et Corydon , *ambo florentes ætatibus , arcades ambo*. Les muses aiment ce conflit pastoral , *alternis dicetis , amant alterna camæne*.

Nous transcrivons ici les vers de Virgile , afin qu'on puisse également comparer au poète latin nos deux poètes français :

Tityre , tu patulæ recubans sub tegmine fagi ,

(1) Un vol. in-18. Prix 3 fr. 0 c. , et 4 fr. 50 c. — In-8°. Prix : 7 fr. , et 8 fr. 50 c. par la poste.

A Paris , chez Gignet et Michaud ; et le Normant , rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois , n°. 17.

*Silvestrem tenui Musam meditaris avenâ :
Nos patriâs fânes, et dulciâs linquimus arvâ ;
Nos, patriâs fugimus : tu Tityre lentus in umbrâ
Formosâs resonare doces Amaryllidâs silvâs.*

Nous devons citer d'abord la traduction de M. d. L. comme ayant paru la première. Cet arrangement ne fera pas d'ailleurs beaucoup de tort à M. Didot.

*Quoi, mollement couché sous la voûte d'un hêtre,
Tu cherches des accords sur ta flûte champêtre,
Tityre ; et nous, hélas ! indignement pros crits,
Loin de nos champs heureux, loin de ces bords chéris
Nous fuyons : tu peux seul en repos sous l'ombrage,
Du nom d'Amaryllis enchanter ce bocage.*

M. d. L.

*Etendu mollement sous l'abri de ce hêtre,
Ta flûte, heureux Tityre, essaie un air champêtre.
Nous, hélas ! nous fuyons ces bords délicieux,
Ces champs, ce doux pays qu'habitoient nos aïeux ;
Le seul Tityre en paix, couché sous des ombrages,
De son Amaryllis entretient les bocages !*

M. DIDOT.

Quoi : ce monosyllabe un peu dur au commencement d'une églogue, ne s'emploie que pour faire quelque reproche ou pour témoigner quelque grand étonnement. Le poète latin débute d'une manière plus harmonieuse par ce léger dactyle *Tityre. Mollement couché* : ces mots *patulæ sub tegmine fagi, lentus in umbrâ*, annoncent que la scène entre les deux bergers se passe en été. C'est donc l'image de *patulæ sub tegmine fagi* qu'il falloit s'efforcer de rendre. *Tityre* s'inquiète fort peu d'être bien ou mal couché, pourvu qu'un ombrage épais le garantisse des rayons du soleil, et c'est l'épaisseur de cet ombrage qui frappe d'abord les yeux de Mélibée. *Tityre tu patulæ. Sous la voûte d'un hêtre* : hémistiche dur, à cause des syllabes sourdes *sous ; voûte*, et l'aspiration du mot *hêtre*. *Indignement pros crits* : Virgile s'est bien gardé de mettre d'abord une plainte aussi indiscrete dans la bouche de Mélibée. Ce n'est qu'après s'être ménagé la bienveillance d'Auguste, et après s'être mis à couvert sous l'abri de ces vers flatteurs,

Deus nobis hæc otia fecit, namque erit ille mihi semper Deus, etc. etc., qu'il se permet enfin de faire éclater la douleur de Mélibée par cette plainte hardie, *impious hæc*, etc., *barbarus has segetes*. Encore Virgile a-t-il soin de rejeter aussitôt la cause de tous ces malheurs sur les dissensions civiles: *En quò discordia cives perdidit miseròs*. Loin de nos champs heureux : épithète fort impropre ; car Mélibée dit un moment, après *undique totis usque adeo turbatur agris* ; la désolation règne dans toutes ces campagnes. *Nous fuyons* : ce verbe, composé de deux syllabes peu harmonieuses, ne peut jamais faire un bon effet à quelque place qu'on le mette dans un vers, à moins qu'il ne soit soutenu par quelque épithète, par une préposition, ou par un régime, comme dans Racine :

Où me cacher ? *Fuyons dans la nuit infernale.*

Allons, *fuyons sa violence.*

Tu peux seul, expression dure et d'ailleurs équivoque, *tu peux seul* signifiant également *tu as seul le droit*, et *tu as seul le talent*. *En repos sous l'ombrage* : hémistiche faible et prosaïque. *Enchanter ce bocage* : Virgile n'a pas mis *sybula*, bocage ; mais *sybas*, les forêts, dont l'idée présente un plus vaste champ pour l'étendue de la voix, et des échos plus retentissans et plus nombreux pour répéter le nom d'Amaryllis. *Enchanter ce bocage*, est du style précieux, et d'ailleurs fait ici une espèce de contre-sens ; car, dans la situation où se trouve Mélibée, il ne songe guère à faire des complimens à Tityre sur l'harmonie de son chant ou sur les beautés de son Amaryllis. Le premier sentiment qu'il éprouve en voyant le bonheur de Tityre, est celui d'une secrète envie, sentiment si bien exprimé dans cette opposition, *nos patriam fugimus : tu Tityre*, et dont il cherche plus bas à écarter le soupçon, *non equidem invideo*. C'est donc avec un peu d'amertume qu'il dit à Tityre : *Formosam resonare doces Amaryllida sybas*, comme s'il lui disoit : Nous, hélas ! nous sommes arrachés à notre patrie, nous abandonnons le doux pays de nos ayeux ; et vous, Tityre, assis tranquillement à l'ombre de cet épais feuillage, vos seules amours occupent votre pensée !

Le premier traducteur avoit mis *couché mollement*, le second met *étendu mollement*. Je ne sais pourquoi tous les deux se sont donné le mot pour faire un si bon lit à Tityre. Virgile, après avoir dit simplement *recubans*, s'applique particulièrement à étendre un épais feuillage sur la tête du berger. Il falloit donc, à l'exemple du poète latin, donner à Tityre un lit moins bon et un meilleur parasol.

Essaie un air, est dur; *ces champs*, est un peu sec, placé entre *ces bords délicieux* et *ce doux pays*. *Le seul Tityre en paix*: il falloit conserver l'apostrophe du latin, *tu Tityre*, parce qu'elle marque mieux l'opposition avec *nos fugimus*, *Sous des ombrages*; il falloit sous *cet* ombrage. Quand on est couché à l'ombre d'un arbre, ou même de plusieurs arbres, on ne peut être que sous un seul ombrage, et non sous plusieurs à-la-fois. *Entretient les bocages*: (voyez ci-dessus la remarque sur *bocage*.) D'ailleurs *entretenir* signifiant aussi *avoir soin*, ce vers peut signifier également que *Tityre a soin des bocages de son Amaryllis*.

Les vers de Gresset me paroissent plus corrects et plus poétiques :

Tranquille, cher Tityre, à l'ombre de ce hêtre,
 Vous essayez des airs sur un *hautbois* champêtre.
 Vous chantez; mais pour nous, infortunés bergers,
 Nous gémirons bientôt sur des bords étrangers;
 Nous fuyons exilés d'une aimable patrie;
 Seul, vous ne quittez point cette terre chérie;
 Et quand t. ut retentit de nos derniers regrets,
 Du nom d'Amaryllis vous *charmez* ces forêts,

Les principales beautés du premier couplet latin; la répétition touchante de *nos patriæ fines*, etc., *nos patriam fugimus*; la belle suspension *nos patriam fugimus*; cette opposition vive dans le même vers, *nos patriam fugimus; tu Tityre, lenus in umbrâ*: tout cela n'a été rendu par aucun des trois traducteurs.

O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit.
Namque erit ille mihi semper deus: illius aram.
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.

*Ille meas errare boves, ut cernis, et ipsum
Ludere quæ vellem, calamo permisit agresti.*

Un dieu, car de ce nom j'appelle un bienfaiteur;
Un dieu m'a procuré ce tranquille bonheur,
Lui seul de mes agneaux obtiendra les prémices;
Si tu vois dans mes prés s'égarer mes génisses,
Si ma flûte aujourd'hui s'anime sous mes doigts,
C'est à lui, Mélibée, à lui que je le dois.

M. d. L.

En examinant attentivement les vers latins, et sur-tout cette vive exclamation de la reconnoissance, *o Melibæe, Deus nobis hæc otia fecit*, le lecteur verra aisément en quoi pèchent les vers français, sans que j'aie besoin d'entrer encore ici dans de longues explications. Si je me suis un peu étendu, et même un peu trop sur les défauts des premiers vers, c'est uniquement pour montrer aux deux traducteurs, que les endroits soulignés ne l'ont pas été au hasard et sans de fortes raisons. M. Didot entre mieux dans l'esprit de Virgile :

O Mélibée, un Dieu m'a fait ce doux repos;
Oui, c'est un Dieu pour moi : je veux dans mes troupeaux
Choisir pour ses autels de fréquens sacrifices;
Si dans ces lieux en paix s'égarer mes génisses,
Si ma flûte à loisir résonne sous mes doigts,
C'est à ce Dieu puissant, berger, que je le dois.

Si..... c'est que, est une tournure prosaïque, et que nos bons poètes emploient rarement. *Doigts* et *dois* sont deux rimes mesquines, qui ne terminent pas ce couplet d'une manière assez harmonieuse. Je m'abstiens de citer Gresset, qui dans cet endroit est presque atteint par M. Didot.

Passons à ce morceau de poésie descriptive, dont les deux premiers vers paroissent si beaux à M. de Fénélon (1).

*Fortunate senex, hic inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus coptabis opacum.
Hinc tibi, quæ semper vicino ab limite sepes,
Hyblæis apibus florem depasta salicti,*

(1) « Malheur à ceux qui ne sentent pas le charme de ces vers! »
FÉNÉL. *Lettre sur l'éloquence française.*

*Sæpe levi somnum suadebit inire susurro.
Hinc altâ sub ruppe canet frondator ad auras :
Nec tamen interea rauca, tua cura, palumbes ;
Nec gemere aerâ cessabit turtur ab ulmo.*

Heureux vieillard ! ici dans ces tranquilles plaines,
Entre des flots connus et les dieux des fontaines,
Tu vivras entouré d'ombrage et de fraîcheur ;
Là, de son dard aigu, piebant chaque fleur,
Pour assoupir tes sens la diligente abeille,
D'un sourd bourdonnement flattera ton oreille ;
Là, d'un roc alongé tes bucherons couverts,
De leurs joyeux refrains ébranleront les airs ;
Et sous l'antique ormeau, tes palombes heureuses,
Roucouleront autour leurs plaintes langoureuses.

M. d. L.

Tu viendras près du fleuve errant dans ces contrées,
Respirer la fraîcheur des fontaines sacrées ;
Et tandis que du haut de ces rochers déserts
La voix du bucheron se perdra dans les airs,
Heureux vieillard ! ici, l'abeille qui bourdonne,
En effleurant ces prés que le saule environne,
Viendra par un doux bruit t'inviter au sommeil ;
Et sur l'ormeau, témoin de leurs amours fidelles,
Pour toi roucouleront les tendres tourterelles.

M. DIDOT.

Ici M. Didot s'élève non-seulement au-dessus du premier traducteur, mais encore au-dessus de Gresset, qui même en prenant la liberté de s'écarter du texte, n'a fait que des vers médiocres. Je lui observerai seulement que par respect pour la mémoire de Fénélon, il auroit dû s'attacher à rendre plus littéralement les deux premiers vers, *fortunate senex*, etc. L'hémistiche *errant dans ces contrées*, est foible et commun ; l'épithète latine *nota*, est bien plus expressive et bien plus juste dans la situation où se trouve Mélébée ; car il dit ici, *flumina nota*, par opposition aux fleuves inconnus sur les bords desquels il va errer dans un autre climat.

Dans la seconde églogue, on doit savoir gré à M. Didot d'avoir vengé l'honneur de Virgile, et en même temps celui des lettres, en conservant le nom d'*Alexis*, qu'une délicatesse

calomnieuse a quelquefois changé en celui de Climène ou d'Iris. Nos premiers traducteurs de Virgile, *Vives* et l'abbé de *Marolles*, ne trouvent dans cette églogue que les sentimens d'une sainte affection pour le mérite et la vertu. Cette opinion est adoptée par l'abbé Desfontaines, et par l'italien *Fabrini*, le meilleur commentateur de Virgile, qui, après avoir combattu l'opinion contraire par les plus fortes raisons, termine ainsi : *Questo fanciullo fù amato da Virgilio di amor honesto e gentile, si come dicesi che Socrate amò Alcibiade*. Virgile lui-même a prévenu d'avance toutes les mauvaises interprétations par ce beau vers du neuvième livre de l'Enéide *Gratior et pulchro veniens in corpore virtus*. On connoît d'ailleurs l'honorable surnom de *Parthenias* le pudique, décerné par toute l'antiquité à Virgile; et quand même on adopteroit l'opinion de certains littérateurs, il s'en suivroit tout au plus que le poète auroit eu la foiblesse, très-coupable à la vérité, de flatter les goûts du consul *Pollion*.

On peut encore adopter l'interprétation très-satisfaisante que donne *M. Binet* dans sa traduction de Virgile. Ce qui tranche enfin toutes les difficultés, c'est que dans les classes de l'université de Paris, cette églogue a été toujours expliquée, et récitée à haute et intelligible voix.

Je me contenterai de citer les premiers vers, à cause de l'imitation qu'en a faite *Segrais*, et dans laquelle *Boileau* trouvoit le modèle du style pastoral :

*Fermosum pastor Corydon ardebat Alexin,
Delicias domini; nec, quid speraret, habebat.
Tantum inter densas, umbrosa cacumina, fagos
Assidue veniebat: ibi hæc incondita solus
Montibus et silvis studio jactabat inani.*

Thyrsis brûloit d'amour pour la belle Clymène,
Sans que d'aucun espoir il pût flatter sa peine;
Ce berger accablé de son mortel ennui,
Ne se plaisoit qu'aux lieux aussi tristes que lui.
Et rant à la merci de ses inquiétudes,
Sa douleur l'entraînoit aux noires solitudes;
Et des tendres accens de sa mourante voix,
Il faisoit retentir les rochers et les bois.

SEGRAIS.

Le berger Corydon brûloit pour Lycoris,
 Un maître à ses faveurs, Corydon ses mépris;
 Sans espoir on le voit errant et solitaire,
 S'abymer chaque jour dans sa douleur amère;
 Il cherche les rochers, les monts, les bois touffus,
 Sa voix ne peut trouver que des accens confus.
 Enfin, dans les déserts où son amour l'entraîne,
 Il fatigue l'écho du vain bruit de sa peine;

M. d. L.

Brûlant pour Alexis, et brûlant sans espoir,
 Le berger Corydon, dès l'aube jusqu'au soir,
 Cherchoit des bois ombreux la vaste solitude,
 Seul recours à ses maux. Là, sans art, sans étude,
 D'une stérile plainte il fatiguoit les airs. (1)

M. DIDOT.

J'ai dit que Boileau trouvoit dans les vers de Segrais, le modèle du style pastoral. Je laisse à juger si les deux derniers traducteurs lui ont dérobé cette gloire.

Comme le fond de cette églogue est un peu triste, quoiqu'elle soit d'ailleurs semée de traits fort agréables, nous allons passer à des morceaux d'un genre plus gai et plus gracieux. La troisième églogue est celle qui en fournit le plus. Le lecteur nous prévient sans doute, et songe tout de suite à ces deux vers également admirables pour la délicatesse de la pensée et pour la précision harmonieuse des vers :

*Malo me Galatea petit, lasciva puella,
 Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.*

Il est vrai que cette troisième églogue est imitée de la cinquième idyle de Théocrite, et que le poète grec avoit dit avant le poète latin : « Cleariste me jette des pommes quand je passe » avec mon troupeau devant sa grotte, et le doux murmure

(1) M. Didot dit encore dans la même églogue :

Et de ses tristes sons,
 La cigale avec moi fatigue les buissons.

Ces sortes de répétitions sont regardées comme un défaut dans les pièces qui ne sont pas de longue haleine. M. Didot a dit encore dans la troisième églogue : De ses airs discordans fatiguer les hameaux.

» de ses lèvres m'invite à punir sa malice. » Mais écoutons ici M. Geoffroy, dans une de ces notes excellentes qu'il a jointes à son excellente traduction de Théocrite : « Virgile doit à » Théocrite l'idée du plus joli trait peut-être dont il ait orné » ses églogues ; mais Virgile imitoit Théocrite, comme depuis » Racine imita Euripide. Théocrite nous présente une bergère » coquette qui jette des pommes à un berger qui passe ; mais il » affoiblit et gâte ce trait en ajoutant que la bergère, par un » bruit de lèvres qui n'a point de nom dans notre langue, ap- » pelle le berger. Le mot ποπυλιασσει, dont se sert Théocrite, » répond à ce petit sifflement que nos Phryniés de la dernière » classe font entendre quelquefois de leurs fenêtres aux passans. » Virgile, infiniment plus délicat, plus ingénieux et plus fin, » suppose que la bergère se cache après avoir jeté la pomme ; » et se cache mal-adroitement. Voilà la perfection de l'art. »

Galatée en secret vient au bois folâtrer,
Me jette un fruit, se cache, et fuit pour se montrer.

M. d. L.

Eglé lance sur moi le doux fruit du pêcher,
 Et brûle d'être vue avant de se cacher.

M. DIDOT.

Dans le premier traducteur, *me jette un fruit*, a quelque chose de vague, et n'exprime pas d'une manière aussi nette que *malo petit*, la provocation agaçante de la bergère ; *et fuit pour se montrer* : je n'entends pas le sens de cet hémistiche ; j'en ai demandé inutilement l'explication à quelques amis très-habiles d'ailleurs à deviner les énigmes du Mercure.

Dans le second traducteur, *lancer me paroît un peu trop fort* ; il annonce presque toujours une intention nuisible. *Le doux fruit du pêcher* : Virgile ne dit pas une pêche, mais une pomme. Accordons pour un moment que ce soit une pêche. S'il y avoit dans le latin, non pas *malo me petit*, mais *malum mihi offert*, elle me fait présent d'une pêche, alors on pardonneroit au traducteur d'avoir cherché à relever le présent de Galatée par une périphrase élégante, et cette expression, *le doux fruit*, seroit ici bien placée ;

car il seroit à présumer que la bergère en offrant une pêche à son berger, auroit eu l'attention d'en choisir une bien mûre. Mais le latin dit, *petit malo*, il s'agit ici d'une attaque; la pêche n'est pas un présent, mais un trait lancé au berger, afin qu'il tourne la tête, et qu'ayant reconnu la main d'où est parti le coup, il vole aussitôt à la poursuite de la coupable et fugitive bergère. Ainsi la pêche étant destinée, non pas à chatouiller le palais du berger, mais à frapper son épaule, *le doux fruit du pécher* est alors une expression improprie; et au lieu de dire *le fruit doux*, il faudroit plutôt dire *le fruit dur*: car assurément Galatée devant souhaiter que Damète sente le coup, afin de n'être pas obligée d'y revenir à deux fois, elle a dû choisir une pêche assez ferme pour ne pas mollir contre les épaules duriuscules de son berger.

Maintenant je ne sais pourquoi le traducteur met une pêche, au lieu d'une pomme, dans les mains de Galathée. La pomme étoit fort estimée des anciens, et même en grande considération depuis le jugement de Paris.

D'ailleurs, les pêches n'étoient pas connues à Rome du temps de Virgile, ou du moins elles y étoient fort rares, puisque Virgile, Horace et Ovide, dans toutes les énumérations qu'ils ont faites des fruits de la campagne, parlent bien de pommes, de poires et de prunes, etc., mais jamais de la pêche; dans nos campagnes même, elle ne se trouve point à chaque pas sous la main de nos bergères, et je crois qu'elle ne pourroit tout au plus figurer que dans une églogue où l'on placeroit Galatée dans quelque jardin de Montreuil.

Enfin le vers entier, *et brûle d'être*, etc., ne rend que la seconde moitié du vers latin, *et se cupit ante videri*; le traducteur a passé la première moitié, *et fugit ad salices*. Au lieu de m'arrêter à faire sentir combien cette omission est grave, il vaut mieux rapporter ici une excellente note de M. Michaud à l'occasion de ces vers de Virgile. Dans cette note il fait lui-même son propre éloge aussi finement qu'il fait la critique du premier traducteur, M. d. L...

« L'art du poète consiste souvent à laisser deviner une partie de ce qu'il veut dire. C'est ici que Galatée devient elle-

» même un modèle qu'il faut suivre : la bergère se montre,
 » et court se cacher après avoir été aperçue; la muse du poète
 » doit en faire autant, et les traducteurs sur-tout. (*écoutez-*
 » *bien ceci, messieurs les traducteurs*); et les traducteurs
 » sur-tout devoient quelquefois prendre des leçons de
 » Galathée. » Je ne saurois mieux finir que par cette réflexion
 de M. Michaud; car il est temps, je crois, de dire ici avec
 Palémon, *sat prata biberunt.* R.

P. S. Nous rendrons compte dans le prochain numéro, de
 la traduction de quelques idylles de Théocrite, par M. Didot.

*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, petite-fille
 d'Henri IV, etc.*

(II^e et dernier Extrait. Voyez le Numéro précédent.)

Nous avons rapporté les principaux événemens de la vie
 de *Mademoiselle*, et nous avons établi quelques dates, afin
 de mettre le lecteur à portée de juger lui-même du caractère
 de cette princesse, et de l'opposition de la cour à son éta-
 blissement.

Pour que cette opposition pût être réelle, il faudroit qu'il
 se fût présenté peu de temps après la guerre de la Fronde,
 quelque mariage important qu'elle auroit désiré, et qu'elle
 l'eût sollicité. Or, c'est ce qui n'est pas. Nous voyons seu-
 lement qu'à l'âge de trente-cinq ans on voulut la marier avec
 le roi de Portugal, et que, pour éviter cette alliance, elle
 demanda le duc de Savoie, qu'elle ne souhaitoit pas davan-
 tage, et qui étoit à la veille d'épouser sa sœur de Valois.
Mademoiselle avoit déjà vu Lauzun à cette époque: quoi-
 qu'elle ne le connût pas aussi particulièrement qu'elle fit de-
 puis, elle ne laissoit pas de prendre intérêt à ce qui le regardoit;
 elle le considéroit déjà, dit-elle, comme un des plus honnêtes
 hommes de la cour, celui qui avoit le plus d'esprit, le plus de
 fidélité pour ses amis, qui étoit le mieux fait, et qui avoit l'air
 le plus noble. Dans ce même temps elle ne voulut pas entendre
 parler du fils du prince de Condé, beaucoup trop jeune pour

elle, et tandis qu'elle étoit exilée à Saint-Fargeau, pour n'avoir pas voulu du roi de Portugal, elle refusa de recevoir la visite du fils du roi de Danemarck, parce qu'on lui avoit rapporté qu'il pensoit à elle. Cette conduite est bien moins d'une femme ambitieuse que d'une femme prévenue; et si la cour contrarioit alors ses sentimens, ce n'étoit pas dans le dessein de se venger de ce qui s'étoit passé il y avoit dix ans, ni pour l'empêcher d'épouser une tête couronnée, puisqu'au contraire on lui laissoit le choix entre deux princes qui devoient régner. La rigueur qu'on lui faisoit éprouver, ne tenoit qu'à vaincre une obstination qui paroissoit capricieuse, parce que la reine-mère se souvenoit très-bien qu'à vingt-quatre ans *Mademoiselle* avoit fait rechercher l'archiduc Léopold, quoiqu'elle le lui eût représenté comme le dernier des hommes, et le plus méchant parti qui pût se trouver; qu'elle avoit ensuite envoyé quelqu'un à la cour de Vienne pour négocier son mariage avec l'empereur Ferdinand III, sans trop se soucier de son âge ni de ses infirmités. Il paroissoit bien étonnant que cette même princesse, dix ans après, voulût que les mœurs farouches, et la mauvaise santé du roi de Portugal fussent un motif d'exclusion; elle qui avoit rejeté les vœux d'un prince jeune et aimable, mais détroné, pour un archiduc méprisé, et, pour un empereur mourant. On ignoroit alors ce qui s'est découvert depuis: *Mademoiselle* aimoit déjà Lauzun; et sans trop savoir ce que deviendroit cet attachement, elle ne vouloit pas en faire le sacrifice. A vingt-quatre ans elle n'avoit pu vaincre l'ambition, à trente-cinq elle se laissoit subjuguier par l'amour. L'habitude de l'indépendance avoit produit dans son esprit et dans son caractère une certaine hauteur qui la tenoit toujours hors des voies communes de la vie: elle se croyoit la seule maîtresse et le seul juge de ses actions; jamais il ne lui étoit arrivé de penser que les enfans des princes ne sont, entre les mains du souverain, que des gages d'alliance, et des liens pour réunir les peuples divisés. Cette vérité qu'elle auroit apprise de sa mère, si elle avoit eu le bonheur de la conserver, l'auroit garantie des prestiges de l'ambition et des illusions de l'amour; elle auroit su

que plus on est élevé, moins on est libre, et que, selon la maxime du Grand-Maître, les puissans parmi les hommes, ne sont que les premiers serviteurs de la société. C'est donc uniquement à la trop grande liberté dans laquelle elle a passé sa jeunesse, et à l'indépendance de son caractère, fruit naturel de cette liberté, qu'il faut attribuer les disgrâces continuelles de cette malheureuse princesse; car personne à la cour ne cherchoit à la chagriner, et encore moins à l'humilier. Le roi l'aimoit sincèrement; il le fit bien paroître dans cette même affaire du Portugal, au succès de laquelle Turenne s'intéressoit pour l'utilité de son service; il ne voulut rien ordonner sans l'avoir consulté, et il ne se montra sévère que pour ne pas être exigeant. Ce seroit bien gratuitement qu'on supposeroit que ce monarque avoit conservé quelque desir de se venger de ce qui s'étoit passé au faubourg Saint-Antoine, dans le temps de sa minorité; Mazarin n'existoit plus, et depuis long-temps Louis XIV étoit bien en état de juger qu'il n'avoit jamais été question dans cette guerre domestique, que de savoir quel seroit le personnage qui gouverneroit sous son nom. Le roi donna encore une nouvelle preuve d'attachement à *Mademoiselle*, lorsque *Monsieur*, devenu veuf, au mois de juin 1670, forma le projet de s'emparer de l'immense fortune de sa cousine en l'épousant. *Mademoiselle* refusa l'honneur qu'il vouloit lui faire, et le roi dit qu'il ne la contrarieroit pas. Le bruit courut alors qu'elle vouloit faire la fortune d'un cadet de bonne maison; elle n'étoit pas fâchée qu'on en parlât, et elle laissoit croire qu'elle pensoit à M. de Longueville, afin qu'on fût moins étonné lorsqu'elle déclareroit ses véritables sentimens. On a vu quelle fut la conduite du roi, lorsqu'elle les lui communiqua; rien ne sauroit mieux faire connoître la bonté du cœur de ce prince, et sa tendresse pour *Mademoiselle*, que ce mot qui lui échappa, lorsqu'elle le supplioit à genoux de ne pas révoquer la permission qu'elle avoit reçue d'épouser Lauzun: « *Pour-* » *quoi m'avez-vous donné le temps de faire des réflexions?* » *Il falloit vous hâter.* » En effet, Lauzun qui, jusqu'au moment où cette permission fut accordée, s'étoit conduit

avec habileté, manqua tout-à-coup de jugement, et ne vit pas ce qu'il falloit faire: il continua d'affecter une modération et une tiédeur qui n'étoient plus de saison, et qui tenoient même de l'insensibilité. Cette froideur simulée lui fit perdre des instans précieux. Les parens avarés et les courtisans jaloux s'étoient réveillés; ils avoient surpris l'autorité du prince; il ne lui étoit plus permis d'accorder à l'amitié vingt millions que des héritiers avides et puissans venoient de revendiquer.

C'est dans les premiers momens de ce retour de fortune, que les écrivains polémiques pourront placer le mariage secret de ces amans désespérés. Ceux qui jusqu'ici ont avancé ce fait, n'ont guère pris la peine d'en vérifier l'exactitude. Ils ont, pour appuyer leur opinion, les bruits populaires qui ont couru dans le temps, l'arrestation de Lauzun, sa vie familière auprès de *Mademoiselle*, avant et après sa réclusion; ses procédés extraordinaires avec elle, et le soin qu'il a pris de ne se marier qu'après sa mort. En voilà beaucoup plus qu'il n'en faut sans doute pour établir une croyance vulgaire; et tout le monde pourroit l'adopter, si *Mademoiselle* n'avoit pris soin elle-même de la détruire dans ses Mémoires, et si les événemens qui ont suivi la rupture du mariage public ne pouvoient pas recevoir une explication tout opposée à celle qui autorise l'opinion du mariage secret.

Lorsque *Mademoiselle* voulut épouser Lauzun, elle avoit quarante-trois ans; elle n'en avoit que quarante-quatre lorsqu'il fut arrêté; elle en avoit cinquante-trois lorsqu'il fut mis en liberté, et ils se séparèrent trois ans après. C'est donc dans le cours de la première année qui suivit la rupture, qu'il faudroit placer le mariage secret, puisqu'il n'est pas dans la nature qu'on en contracte de pareils à l'âge de cinquante-trois ans. Mais à quelle époque de cette année veut-on que ce mariage ait eu lieu? Est-ce au moment même qu'ils virent tous leurs desseins rompus? Nous voyons dans les Mémoires que, cinq mois après, Lauzun supplioit encore *Mademoiselle* d'épouser le duc d'Yorck. Voici comme elle raconte elle-même ce qui se passa dans cette circonstance: « M. de Lauzun vint un soir chez moi pour me dire que si je voulois » épouser

J U I N 1806.



» épouser le duc d'Yorck, il supplioit le roi de l'envoyer
» dès le lendemain en Angleterre : je ne souhaite rien tant
» que votre grandeur, me dit-il, et je ne serai jamais content
» que vous ne soyez mariée comme vous devez l'être. Il me
» supplia de lui dire ce que je pensois là-dessus. Je lui ré-
» pondis : Ce que je pense ? Rien qu'à vous, et je ne suis
» occupée au monde qu'à chercher un moment pour parler au
» roi, et pour lui dire qu'après tout ce qui s'est passé et tout
» ce qu'on a vu de moi, il ne doit pas craindre que le public
» et les particuliers puissent croire qu'il m'ait sacrifiée, s'il
» me permettoit de vous épouser. Je suis persuadée qu'il sera
» touché de ce que je lui dirai. Voilà, monsieur, encore une
» fois ce que je pense. Il se jeta à mes pieds, et y demeura
» long-temps sans me rien dire : je fus tentée de le relever,
» après avoir surmonté cette envie, je me retirai dans un
» coin de mon cabinet ; il demeura au milieu, et il se tint tou-
» jours à genoux. Il me dit : voilà où je voudrois passer ma
» vie pour reconnoître ce que vous venez de me dire, et je
» ne suis pas assez heureux pour cela : je me dois songer à
» rien de tout ce que le roi peut faire ; ainsi je n'ai que la
» mort à souhaiter. Je me mis à pleurer ; il se releva et s'en
» alla. » Cet amour pourra paroître bien pur et bien subli-
me aux hommes qui n'ont point appris à dompter leurs pas-
sions ; mais il faut qu'ils choisissent ici entre leurs présomp-
tions, fondées peut-être sur leur propre foiblesse, et le témoi-
gnage d'une personne dont la réputation sera toujours sans
tache, quelque opinion qu'on adopte sur ce prétendu mariage.
Veut-on le placer dans le cours des six mois qui suivirent cette
scène ? Nous venons de voir que *Mademoiselle* conservoit
toujours l'espoir de fléchir le roi. Cette espérance toute seule
ne suffisoit-elle pas pour lui donner la patience d'attendre ?
Et puisqu'elle avoit déjà supporté les premiers et les plus
pénibles instans de sa situation, n'est-il pas raisonnable de
penser qu'elle eût encore la force de souffrir pendant le reste
du temps qui s'écoula jusqu'au moment où Lauzun fut arrêté ?
Mais sans nous en tenir à cette conjecture, écoutons encore
Mademoiselle, et voyons comment elle s'exprime lorsqu'elle

K k

314 MERCURE DE FRANCE,

rend compte de cette séparation : « J'allois souvent de Saint-Germain à Paris, quelquefois M. de Lauzun y étoit ; et » *quoique nous ne nous y vissions point*, cela ne laissoit pas » de faire continuer les bruits qu'on avoit répandus que nous » étions mariés. Il n'y avoit que mes amis particuliers qui » osassent m'en parler ; et comme je ne prenois pas la peine » de répondre à leurs questions, je leur laissois imaginer ce » qu'ils vouloient, persuadée que *le roi ne croiroit jamais* » *que M. de Lauzun ni moi eussions rien fait contre les* » *ordres qu'il nous avoit donnés.* » *Mademoiselle* place cette réflexion au moment même où elle alloit quitter Lauzun pour ne le revoir que dix ans après : certes, il seroit assez difficile de la faire accorder avec l'existence d'une union secrète ; et si l'on veut encore y croire, il faudroit nécessairement la renvoyer à un âge où les passions amorties n'excitent plus à former de pareils engagements. Pour appuyer l'idée du mariage, on a bien rapporté une expression par laquelle *Mademoiselle* dit qu'*elle ne doit ni ne veut changer* ; mais ces paroles signifient seulement que *Mademoiselle* aimoit encore Lauzun, et qu'elle se croyoit engagée par l'éclat qu'avoit fait cette affaire ; car il est bon de remarquer que lorsqu'on est marié, on ne dit plus *je ne veux pas changer*, puisqu'on n'en a plus le pouvoir. On pensera peut-être qu'en adoptant l'opinion qui sort naturellement de cet examen, on ne pourra plus expliquer le motif de l'emprisonnement de Lauzun, qu'on regarde généralement comme une punition de sa désobéissance aux ordres du roi ; mais c'est une erreur qu'il aisé d'éclaircir ; il ne s'agit que de bien concevoir la raison pour laquelle on avoit rompu le mariage. Les héritiers de *Mademoiselle* pensoient qu'elle n'étoit plus d'âge à se marier. Louis XIV avoit beaucoup d'enfans naturels, qu'il falloit doter, et on leur destinoit d'avance une bonne partie de l'héritage de *Mademoiselle*. Il ne falloit donc pas lui permettre un mariage disproportionné, qui pouvoit détruire toutes les espérances ; et il étoit prudent qu'on lui ôtât jusqu'aux moyens cachés d'établir des droits plus directs que ceux qu'on prétendoit faire valoir. Ce n'étoit donc pas pour le punir de

s'être marié avec *Mademoiselle*, mais c'étoit pour l'empêcher de l'épouser secrètement qu'on l'en séparoit. En un mot, ce n'étoit pas le mariage qu'on craignoit; c'étoit la donation que *Mademoiselle* vouloit faire de tout son bien à Lauzun; et, à défaut de cette donation, c'étoit l'apparition d'héritiers inattendus, plus immédiats et plus légitimes que ceux pour lesquels on convoitoit sa fortune.

On ne leur permit donc de se réunir que lorsqu'on fut bien assuré qu'aucun héritier direct ne pouvoit plus venir troubler les espérances qu'on avoit conçues. On fit la part de Lauzun, celle de *Mademoiselle*; on s'empara de tout le reste de sa fortune, par une donation qu'on lui fit faire au jeune duc du Maine; et lorsque madame de Montespan, qui conduisoit toute cette intrigue, eut satisfait sa cupidité, elle se fit un jeu de tromper *Mademoiselle*, qui s'étoit flattée qu'on lui permettroit enfin d'épouser Lauzun.

Tant de sacrifices faits en pure perte, de part et d'autre; l'affoiblissement des illusions qui pouvoient les compenser ou les faire oublier; la différence d'âge, qui devenoit alors très-sensible; les réflexions sérieuses, et cet intervalle que la puissance publique, la religion et la nature même mettoient entr'eux; tout cela devoit les tenir dans un état voisin de la mauvaise humeur, des reproches et de la désunion; mais cette séparation elle-même, si prompte, après tout ce qu'ils avoient souffert l'un pour l'autre, et la modicité du don fait à Lauzun, ne permettent pas de penser qu'ils s'étoient mariés depuis qu'il étoit sorti de prison. Il n'est pas croyable qu'alors il se fût permis de lui dire, qu'elle lui avoit coupé la gorge; (1) et jamais elle ne l'auroit chassé d'auprès d'elle pour cette boutade. La hauteur avec laquelle il fut traité dans cette circonstance, découvre parfaitement le fond du caractère de *Mademoiselle*, et montre bien que sa passion étoit très-

(1) On rapporte un autre propos d'une grossièreté révoltante, que personne n'a pu entendre, et que *Mademoiselle*, ni Lauzun n'ont certainement pas publié. Nous ne croyons pas qu'il doive trouver place dans ce Précis historique.

affoiblie lorsque Lauzun avoit recouvré la liberté, puisque deux ou trois ans après, tout au plus, elle étoit tout-à-fait éteinte.

Il reste à expliquer pourquoi Lauzun ne s'est marié qu'après la mort de *Mademoiselle*, s'il n'étoit pas engagé. Cela n'est pas difficile; car, quoiqu'il ne vecût plus dans son intimité, il pouvoit encore respecter assez la nature de ses liaisons, pour né pas lui faire cette sorte d'injure. Il jouissoit toujours des 40,000 liv. de rente qu'elle lui avoit abandonnées : c'étoit une ressource qu'il falloit se ménager; et il n'étoit pas sûr qu'elle ne lui auroit pas été enlevée, s'il en avoit fourni le prétexte.

Il résulte donc de cette discussion : premièrement, que la cour n'a jamais empêché *Mademoiselle* de se marier avec un souverain, puisqu'au contraire elle l'a exilée pour n'avoir pas voulu du roi de Portugal; secondement, que si elle a été contrariée dans le dessein qu'elle avoit formé d'épouser Lauzun, ce n'étoit que par des motifs d'intérêt, étrangers à tout ce qui s'étoit passé dans le temps de la Fronde; et qu'enfin on ne peut penser qu'elle l'ait épousé secrètement, puisque tout ce qu'elle rapporte est contraire à cette croyance, et que les événements même confirment son témoignage.

Considérée sous ce nouvel aspect, l'histoire de *Mademoiselle*, loin de perdre quelque chose de son intérêt et de son utilité, présente au contraire des leçons d'une application plus étendue. Les écrivains de ce temps, qui prennent à tâche de défigurer l'histoire, ne manqueront pas de faire de celle-ci un beau roman historique, dans lequel ils arrangeront les faits comme il leur plaira, pour prouver tout ce qu'ils voudront; mais dans leur simple vérité, nous pouvons y trouver un exemple mémorable des suites funestes d'une éducation négligée, et d'un caractère trop inflexible. Ce même caractère peut se rencontrer dans tous les rangs de la société, et plus d'un particulier peut s'instruire par les disgrâces d'une femme respectable à bien des égards, mais qui, par orgueil, refusa de rien accorder à l'amour, et qui, par amour, se mit ensuite dans l'impossibilité de rien accorder à la hauteur de sa naissance.

Mademoiselle cultivoit les lettres, et elle écrivoit avec facilité ; ses Mémoires, aujourd'hui le seul de ses ouvrages qu'on puisse lire, si l'on en excepte ses lettres à Mad. de Motteville, étoient trop surchargés de détails minutieux et domestiques. M. de Boissy, qui a pris la peine d'en retrancher beaucoup, auroit pu les abréger encore ; son travail en auroit été plus agréable ; mais on ne sait comment expliquer la négligence ou le scrupule qui l'a empêché de faire disparaître tous les vices de constructions, toutes les fautes de grammaire, ou au moins toutes les locutions surannées qui s'y rencontrent en abondance. G.

V A R I É T É S.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— *La Jeunesse de Henri V*, donnée lundi dernier à la Comédie Française ; n'est point, comme nous l'avions pensé, une imitation de Shakespear. Le sujet de cette pièce est une anecdote de la vie de Charles II que l'auteur a attribuée à Henri V. Quoiqu'il n'y ait pas deux hommes qui se ressemblent moins dans l'histoire que ces deux princes, l'auteur a prêté à Henri V les faits, les mots, les réparties, le caractère même du fils de l'infortuné Charles I^{er}. Nous ne nous étendrons pas sur une pièce qui, malgré le succès du moment, ne restera certainement pas au théâtre. Quand on veut excuser la violation de toutes les règles, l'altération et le travestissement de l'histoire, etc., on dit que l'ouvrage est intéressant :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Ce vers a été déjà cité plusieurs fois par les journalistes qui ont rendu compte de *la Jeunesse de Henri V* ; et depuis qu'il est fait, il n'a jamais manqué de l'être en pareil cas. Malheur à ceux que le faux, dans tous les genres, ennuie. Le public

s'amuse beaucoup à la nouvelle pièce de M. Duval, qui est sort bien jouée, sur-tout par Fleuri, Michot et Mad. Talma.

— Saint-Prix ne quitte point le théâtre, ainsi que quelques journaux l'ont annoncé. Il a fait demander un congé de deux mois pour aller aux eaux. Il vient de l'obtenir. Avant son départ, il a joué dimanche dernier *Sertorius*, au palais de Saint-Cloud, devant LL. MM. II. et RR.

— Voltaire et Rulhiere ont immortalisé M. Daube; le second sur-tout a tracé de ce neveu de Fontenelle un portrait ineffaçable :

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur Daube,
 Qu'une ardeur de dispute éveilloit avant l'aube ?
 Contiez-vous un combat de votre régiment :
 Il savoit mieux que vous, où, contre qui, comment ;
 Vous seul en auriez-eu toute la renommée,
 N'importe, il vous citoit sès lettres de l'armée ;
 Et Richelieu, présent, il auroit raconté
 Qu Gènes défendue, ou Mahon emporté ;
 D'ailleurs homme d'esprit, de sens et de mérite ;
 Mais son meilleur ami redoutoit sa visite.
 L'un, bientôt rebuté d'une vaine clameur,
 Gardoit en l'écoutant un silence d'humeur ;
 J'en ai vu dans le feu d'une dispute aigrie,
 Près de l'injurier, le quitter de furie.

.
 Un voisin asthmatique, en le quittant le soir,
 Lui dit : Mon médecin me défend de vous voir.
 Et parmi cent vertus, cette unique foiblesse,
 Dans un triste abandon réduisit sa vieillesse.
 etc.

La nouvelle pièce de M. Charlemagne, intitulée M. Daube, ou le Disputeur, est tout entière dans ces vers; mais ce caractère a au théâtre un inconvénient qu'il n'a point dans une épître, celui de ressembler au *Grondeur*, au *Bourru*, à l'*Impatient*, au *Babillard*, et même au *Parleur éternel*. L'auteur a de plus pris tout simplement le dénouement de l'*Esprit de Contradiction*; mais il n'a pris ni l'esprit et la verve comique de Dufresni, ni le style de Rulhiere. En re-

vanche, il a fait faire à Fontenelle un personnage qu'assurément il n'a jamais fait, celui d'un imbécille. Cette pièce, donnée cette semaine sur le théâtre de l'Impératrice, n'a obtenu qu'un très-foible succès.

— L'Opéra-Comique a été plus heureux. Un nouvel ouvrage de MM. Marsollié et Daleyrac, *Deux Mots*, ou *Une Nuit dans la Forêt*, y a été très-applaudi. Les auteurs de cet opéra, dont le sujet est au moins bizarre, ont été demandés à grands cris. A la seconde représentation, l'auteur de la musique a été amené sur cette scène accoutumée à ses triomphes, par madame Saint-Aubin, qui dit très-bien *les Deux Mots*, MINUIT, TOUJOURS.

— On parle d'un décret impérial qui prescrit un nouveau règlement pour les théâtres de la capitale et des provinces. On assure que d'après ce règlement, il ne pourra subsister plus de deux théâtres dans chacune des grandes villes de l'Empire, et un seul dans les autres. Quant à Paris, aucun nouveau théâtre ne pourra y être élevé sans une autorisation spéciale de S. M., sur le rapport du ministre de l'intérieur. Le Théâtre de l'Impératrice sera placé à l'Odéon; le théâtre Montansier s'établira, avant le 1^{er} janvier 1807, dans un autre local. Aucun théâtre ne pourra jouer les pièces des répertoires de l'Académie Impériale de Musique et du Théâtre-Français, sans leur permission, et sans une rétribution qui sera réglée de gré à gré, avec l'autorisation du ministre de l'intérieur. L'Opéra pourra seul donner des bals masqués et des ballets ayant les caractères propres à ce théâtre. Tout entrepreneur qui a fait faillite, ne pourra rouvrir un théâtre. Aucune pièce ne sera jouée que sur l'autorisation du ministre de la police générale.

— Il y aura lundi prochain 16 juin, une éclipse de soleil visible dans toute l'Europe. Commencement de l'éclipse pour Paris, à 4 heures 34 minutes du soir; milieu, à 5 heures 40 minutes, et la fin à 6 heures 11 minutes. Grandeur de l'é-

clipse, 5 doigts 44 minutes dans la partie australe du soleil.

— Le directeur-général du musée Napoléon prévient MM. les artistes peintres, statuaires, architectes et graveurs, que l'exposition publique de leurs productions aura lieu cette année dans le grand salon du musée et la galerie d'Apollon, à commencer du 15 septembre jusqu'au 1^{er} novembre 1806. Tous les ouvrages des artistes qui n'ont point remporté de prix, et sont conséquemment soumis à un examen, devront être déposés au bureau de la direction le 1^{er} septembre. Ceux des artistes qui ne sont point dans ce cas seront apportés le 5 du même mois; passé ce terme, ils ne seront plus reçus. MM. les artistes sont invités à envoyer dans le courant du mois d'août la notice des ouvrages qu'ils desirerent exposer, et sont prévenus qu'une fois admis, lesdits ouvrage devront rester à l'exposition jusqu'à l'époque indiquée pour la clôture du salon.

— L'Académie royale des Beaux-Arts établie à Milan, invite tous les artistes étrangers et nationaux, à enrichir des productions de leur génie, le concours qu'elle a ouvert pour l'année prochaine, voici l'extrait du programme :

« *Architecture.* Le sujet est une maison de plaisance royale, accompagnée de jardins et de tous les accessoires convenables. Le caractère dominant de cet édifice sera une élégante simplicité. Le prix, une médaille d'or de la valeur de 60 sequins (environ 30 louis).

Peintures. Le sujet est une Médée furieuse et prête à égorger ses deux enfans qui lui sourient avec grâce, parce qu'ils ignorent le sort qui les attend. Le tableau sera au moins de 5 pieds de haut sur 7 de large. Le prix, une médaille d'or de 120 sequins.

Sculpture. Le sujet est un Thémistocle qui, ayant convoqué ses amis dans sa maison de Magnesii, et après avoir offert un sacrifice aux dieux, boit une coupe de poison, plutôt que de combattre contre sa patrie. Le prix sera une médaille d'or de 40 sequins.

Gravure. Le sujet sera pris d'un bon auteur; la superficie

du travail au moins de 60 pouces carrés. Le prix, une médaille de 30 sequins.

Dessin de figure. Le sujet représentera les ames sur le bord de l'Achéron, d'après la description qu'en a fait le divin Alighieri. La grandeur du dessin sera abandonnée à la volonté de l'auteur. Le prix, une médaille d'or de 30 sequins.

Dessin d'ornement. Le sujet est un trône royal, dont tous les ornemens seront allusion à la fondation du Royaume d'Italie. La hauteur du dessin ne peut avoir moins d'un pied et demi de Paris. Le prix, une médaille d'or de 20 sequins.

Conditions. Tous les ouvrages seront adressés au secrétaire de l'académie, avant la fin d'avril 1807. On n'en recevra plus passé ce terme. Chaque ouvrage sera contresigné d'une épigraphe, et accompagné d'une lettre cachetée, qui contiendra le nom et le pays de l'auteur, etc. etc.

— On mande de Francfort, que le docteur Gall est depuis plusieurs jours dans cette ville, où il a fait annoncer par les gazettes, que, s'il se présentoit un nombre suffisant de souscripteurs, il ouvreroit un cours de cranologie, le 4 juin. Le cours complet sera de dix séances. La souscription est de 48 fr. par personne. Le docteur espère être plus heureux dans cette ville qu'à Cologne, qu'il s'est vu obligé de quitter sans avoir pu réunir un nombre suffisant de souscripteurs, pour venir écouter et payer ses savantes leçons. On l'attend prochainement à Paris.

— La veuve du célèbre naturaliste Linné, est morte à Stockholm, le 20 mai, âgée de 90 ans.

MODÈS du 10 juin.

Les capotes de percale sont, depuis quelques jours, presque aussi nombreuses, avec un talle dentelé ou une petite dentelle unie sur les bords, que sans garniture; mais, par le bas, les deux bandes de percale, comme aux capotes d'enfant, n'ont pas été adoptées.

On brode en couleur quelques capotes de paille jaune; à d'autres, on recouvre le fond tout en coques, mais le très-grand nombre est uni.

En paille blanche, les capotes ont le fond de taffetas, et, sur la passé, de nombreuses taillades par où passent des rubans qui ressortent en crevés,

522 MERCURE DE FRANCE,

plus ou moins irréguliers, mais presque toujours placés à distances égales.

On voit aussi des capotes d'un tissu paille et soie, jaune d'or et blanc, petit jaune et blanc, petit jaune et rose ; mais, à Paris, ces capotes ont peu de débit. D'autres capotes, un peu plus répandues, sont bouillonnées en taffetas, et divisées en larges côtes par de petites tresses de paille jaune.

Les fleurs à la mode, sont des fleurs de la saison et des champs : outre les épis, le coquelicot et les bleuets, on voit de l'avoine et diverses petites fleurettes.

Les garnitures de robes se composent de crevés, qu'on ne dispose plus, comme on faisoit il y a quelque temps, en biais, mais que l'on fait droits et beaucoup plus grands. Sur les manches courtes, ces crevés montent d'un bout à l'autre. Les manches courtes, comme de coutume, n'ont point de poignet, et retombent très-bouffantes.

Il y a beaucoup de fichus, faisant la guimpe par devant, qui croisent sur le dos, et qu'on noue par derrière en écharpe. Ces fichus ne sont pas garnis, mais brodés à petits pois.

On voit quelques chapeaux qui n'ont presque que la calotte, mais qui se font remarquer par un très-gros nœud de ruban de taffetas placé sur le devant. C'est particulièrement avec ces chapeaux-là que l'on met des robes qui montent au col, et qui sont garnies d'une fraise espagnole.

Au bas des robes de percale ou de mousseline, on voit, au lieu de remplis, des torsades de coton, au nombre de cinq ou de six, qui, comme aux capotes de percale, sont prises dans l'étoffe. Ces torsades se touchent.

Dans le négligé, on porte beaucoup de pélerines à plis de toute la hauteur de la pélerine. Ces pélerines ont communément deux, et quelquefois trois rangs, outre le collet debout, qui est plissé de même : elles tombent jusqu'au bas de la taille.

Quelques tabliers de percale sont brodés tout autour, au corsage et aux manches.

Les souliers, dans un négligé galant, se portent blancs ou couleur de chair : autrement, ce sont des souliers de prune, couleur de nankin, ou de nankin, qui montent jusqu'à la cheville. Excepté dans la grande toilette, une femme honnête ne met que des bas de coton.

Les schalls, très-peu nombreux maintenant, se portent unis et d'un rouge fleur de capucine, très-vif.

Les dames dont les parures en corail ont été ternies par un long usage, peuvent les envoyer au dépôt des coraux de la manufacture de Marseille, rue de Grammont, n^o. 25, près le boulevard, où elles seront repolies à peu de frais par d'habiles lapidaires. Ce travail rend aux grains tout leur éclat, sans les atténuer.

NOUVELLES POLITIQUES.

*New-Yorck, 4 mai.**(Extrait du National Intelligencer.)*

Les deux chambres du congrès ont terminé leur session lundi au soir à 11 heures, et se sont ajournées au premier lundi du mois de décembre.

L'affaire qui a excité le plus d'attention et d'intérêt, a été la présentation faite par M. Quincy de deux mémoires, l'un de S. G. Ogden, l'autre de W. Smith, habitans de New-Yorck.

Ces mémoires sont très-longs et donnent les détails les plus étendus sur l'expédition de Miranda. Les auteurs y avouent la part qu'ils ont eue à l'entreprise, et déclarent la persuasion où ils sont que le projet étoit muni de la sanction implicite du président et du secrétaire-d'état. Ils se plaignent, en outre, de la conduite injuste et illégale du tribunal de New-Yorck. Les mémoires sont écrits d'un style très-mordant et imputent aux agens publics des motifs indignes et criminels. Cette lecture a donné lieu à des débats intéressans, mais trop long pour être insérés dans ce journal. Nous nous bornerons, pour le présent, à en donner l'esquisse.

M. Lyon blâma le fond et la forme de ces pétitions, et demanda qu'elles fussent retirées.

M. Williams (de New-Yorck) s'éleva avec indignation contre les pétitionnaires; il déclara qu'il étoit sans exemple qu'un accusé, dont le procès se poursuivoit et n'étoit pas encore jugé, prétendît ainsi enlever la décision à un tribunal compétent. Il repoussa les accusations dont on vouloit charger le pouvoir exécutif, et parla avec la plus grande chaleur des efforts que l'on faisoit pour jeter du soupçon sur les motifs du gouvernement; il ajouta qu'il étoit ridicule de proposer une recherche législative le dernier jour de la session.

M. Quincy prit la parole; il protesta qu'il s'étoit cru obligé par son devoir à présenter les mémoires: il désavoua toute intention de jeter du blâme sur l'administration; avança que néanmoins les faits allégués dans les mémoires réclamoient un examen, et ajouta que d'après des circonstances connues de plusieurs membres présens, le gouvernement avoit été informé de l'équipement du *Léandre* assez à temps pour l'empêcher de mettre à la voile.

M. Quincy fut suivi par M. Smillie et Rhea de Tennessee,

qui parlèrent à-peu-près dans le même sens que M. Williams.

M. Jackson se leva, et soutint que les mémoires n'étoient qu'un tissu de mensonges et de calomnies forgées dans le val d'essai de diffamer le gouvernement. Il nia que le pouvoir exécutif eût reçu l'information dont M. Quincy avoit parlé.

Après quelques observations de MM. Munford, Masters et Bidwell, la résolution suivante fut proposée par M. Early :

» Résolu que les accusations contenues dans les mémoires de S. G. Ogden et W. Smith ne sont soutenues d'aucunes preuves qui puissent inculper le gouvernement : que ces mémoires ont été présentés à une époque et dans des circonstances choisies à dessein pour exciter dans les esprits d'injustes soupçons contre l'administration ; qu'il ne convient pas à la chambre de faire aucune démarche qui pût influer sur le jugement d'une cause pendante à un tribunal légal des États-Unis : résolu en conséquence que lesdits mémoires soient rendus par le greffier aux personnes qui les ont déposés.

M. Clarck demanda la question préalable ; mais la question principale fut maintenue à la majorité de 74 voix contre 15, et ensuite emportée à la majorité de 70 contre 13.

Londres, 5 juin.

La Gazette de la cour, du 3, contenoit l'article suivant :

Downing-Street, 2 juin.

En vertu des ordres du roi, le très-hon. C. J. Fox, principal secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, a notifié aux ministres des nations amies et neutres, qu'en conséquence d'une nouvelle résolution, le *blocus* qui a été signifié à ces ministres, le 8 avril dernier, ne s'étendra pas à la rivière de la Trave. (Port de Lubeck).

L'amirauté a reçu ce matin des dépêches de l'amiral Cochrane, commandant en chef de la station des flots sous le vent ; elles sont datées de la Barbade, le 15 avril, et ont été approuvées par le capitaine Collier. On dit qu'elles annoncent l'arrivée de Miranda sur les côtes de l'Amérique espagnole avec son expédition, et que cet aventurier est parvenu à surprendre la petite île de Sainte-Marguerite, distante d'environ 40 milles du continent et de la province de Carracas, contre laquelle on assure que Miranda dirigera ses efforts.

Jusqu'ici le gouvernement avoit gardé le silence sur la part qu'il avoit à cette expédition, dont le but avoué est le désordre et le pillage ; le *Morning-Chronicle* d'aujourd'hui commence à soulever le voile qui couvrait cet odieux mystère.

« Il paraît, que l'amiral Cochrane écrit pour demander des instructions sur la conduite qu'il a doit tenir relativement à cette entreprise. Jusqu'ici l'Angleterre a refusé d'appuyer des projets de ce genre, et il n'y a pas de raison de supposer qu'elle ait aidé ou encouragé Miranda. Cependant ce seroit le sujet d'un examen sérieux de savoir si elle ne devoit pas le faire dans l'état actuel des choses. La politique, il est vrai, exigeroit en même temps que nous eussions une connoissance plus parfaite des projets de Mi-

rands, de ses moyens et de ses ressources. Le gouvernement, lorsqu'il aura reçu ces informations, voudra néanmoins considérer encore dans tous ses points cette question délicate, et réfléchir aux suites de l'indépendance de l'Amérique espagnole, si on l'obtient; aux obstacles qu'on trouvera pour parvenir à ce but, et à la nécessité de la défendre contre les entreprises de l'Espagne soutenue de la France.... »

La Haye, 5 juin.

LL. HH. PP., ayant été convoquées extraordinairement par le grand-pensionnaire, son Exc. leur adressa, hier, le message suivant :

« Hauts et Puissans Seigneurs, quoique depuis long-temps ma santé chancelante, et sur-tout l'état critique de ma vue eussent pu m'autoriser à résigner mes fonctions, le sentiment de mon devoir et l'espoir consolant d'être encore utile à mon pays, m'ont jusqu'à présent retenu au poste difficile que j'occupe. J'ai pensé qu'il eût été inconvenant de l'abandonner, alors que la guerre venoit d'éclater, et que des phalanges ennemies menaçoient nos frontières.

Aujourd'hui que ces motifs puissans n'existent plus, persuadé que dans ma situation actuelle, et dans celle où se trouve l'Etat, de plus longs services ne pourroient être d'aucune utilité à ma patrie, je me décide à résigner un poste que je ne crois pas pouvoir conserver plus long-temps pour l'avantage de mes compatriotes et pour le mien. En conséquence, je fais usage de la faculté qui m'est accordée par l'art. 41 de la constitution, et je remets entre les mains de LL. HH. PP. le poste de grand-pensionnaire.

» Je quitte cette place avec la conviction intime d'avoir fait tout ce qui dépendoit de moi pour contribuer au bonheur de mes concitoyens; je la quitte, pénétré de la plus vive reconnoissance des marques de confiance et d'attachement que j'ai reçues des membres de votre assemblée, et en général de tous mes compatriotes. Je présente l'assurance de ce sentiment à LL. HH. PP., et par elles, à la nation qu'elles représentent. Je me retire avec l'espoir flatteur que le souvenir de mes concitoyens me suivra dans ma retraite.

» En renonçant aux liens qui m'attachèrent à LL. HH. PP., je prie la divine Providence de prendre sous sa protection ma patrie, qui me sera toujours chère par dessus tout, de la rendre florissante, et d'assurer par-là le bonheur de ses habitans; je la prie de répandre sur les membres de cette assemblée et sur leurs familles ses plus abondantes bénédictions. »

LL. HH. PP. ont accepté la démission de M. Schimmelpennink, et ont conféré provisoirement sa place à M. Vos

van Steeuwyck, président actuel de la législature, M. Schimmelpennink doit se rendre très-prochainement dans ses terres.

Le général en chef Michaud vient d'inspecter les garnisons de Berg-op-Zoom, Bréda et Bois-le-Duc.

Naples, 3 juin.

Par décret de ce jour, S. M. a nommé :

M. le marquis de Gallo, ministre des affaires étrangères.

MM. Melchior Delfico, le prince de Serignano, et le marquis de Gallo, conseillers d'état.

S. M. a nommé en même temps les chambellans dont les noms suivent :

Le duc d'Acadie; le duc d'Andria; le prince d'Atène; le duc de Brassano; le comte de Milan, prince d'Ardore; le baron Nobili; le prince de Saint-Angelo imperiale; le duc de Saint-Armino; et le prince Stigliano Colonna.

P A R I S.

— Les difficultés survenues entre la Russie et l'Autriche, sont heureusement levées : les Bouches du Cattaro sont évacuées par les troupes russes. M. d'Oubril, que S. M. l'empereur de Russie envoie à Paris, pour régler tout ce qui est relatif aux prisonniers, a apporté les ordres à M. de Rasumowsky, ambassadeur russe à Vienne, qui les a sur-le-champ expédiés pour l'évacuation de cette province. En conséquence de cette heureuse nouvelle, les troupes françaises vont incessamment évacuer l'Allemagne; la place de Braunau va être remise à l'Autriche, et le traité de Presbourg aura son entier accomplissement. Si les affaires du continent prennent ici une direction convenable, ce n'est pas la faute de l'Angleterre, qui a fait tout ce qu'elle a pu pour les brouiller de nouveau. Qui ne voit, en effet, à découvert, la politique des Anglais? Semer le trouble et la discorde parmi les puissances du continent, et tyranniser les mers pour faire à leur gré le monopole du commerce; voilà la constante politique de ces éternels ennemis des nations. Ils savent ce que leur produit la livre de sang de chaque nation de l'Europe. (*Moniteur*).

— Il paroît certain que les fêtes préparées à la Grande-Armée, seront célébrées à-peu-près à la même époque que celle de S. M. l'Empereur et Roi (15 août.)

— S. A. I. la princesse de Lucques et de Piombino est accouchée très-heureusement d'une fille.

— Le départ de LL. MM. le roi et la reine de Hollande,

pour leurs Etats, est retardé jusqu'au samedi 14 juin. On assure que Madame, mère, a quitté la campagne pour venir passer avec le roi de Hollande les derniers jours qui s'écouleront avant son départ.

— Des députés vénitiens viennent d'arriver à Paris; la députation est composée de 14 membres fournis par chacune des sept provinces vénitiennes nouvellement réunies au royaume d'Italie; Venise seule en a nommé trois, dont l'un, M. Pisani, d'une des plus anciennes familles de cette ville célèbre, aura l'honneur de haranguer S. M. l'EMPEREUR et Roi, au nom de la députation.

— Le ministre de la marine a fait à S. M. l'EMPEREUR et Roi le rapport suivant :

Sire,

M. le capitaine de vaisseau l'Hermitte, commandant une des divisions navales sortie cet hiver, m'a expédié le brick *le Surveillant* pour me porter ses dépêches. Je vais avoir l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. l'extrait du compte que M. l'Hermitte m'a adressé sur ses opérations.

Au 5 avril, la division s'étoit emparée, sur les côtes d'Afrique, de 21 navires anglais. Le tonnage de ces bâtimens s'élève, en totalité, à 3975 tonneaux. Ils portoient ensemble 229 bouches à feu (caronades, canons et obus) du calibre de 16 à 2 livres de balles. Les équipages montant à 518 hommes ont été faits prisonniers. 1134 nègres ont été capturés sur ces 21 bâtimens. Au nombre de ces prises, il s'en trouvoit quatre chargées de marchandises sèches, qui ont été vendues 669,000 fr.

Sur les 17 prises restantes, 3 ont été armées et font partie de la division, savoir: *la Favorite*, de 18 canons de 6, et 11 caronades de 12; *l'Otways*, de 4 canons de 12, 2 caronades de 18 et 14 canons de 6: *le Plovers*, de 20 canons de 6. 5 ont été expédiés en parlementaires (*le Trio*, un d'eux, est arrivé à Morlaix). 2 ont été vendus pour les besoins de la division: ils ont produit 80,000 piastres. 7 ont été coulés, brûlés ou détruits.

Sur les 1134 nègres pris, 92 ont été donnés, vendus, ont déserté ou sont morts. Les 1042 autres ont été répartis sur les bâtimens de la division, et y étoient encore conservés à l'époque du 3 avril.

Le capitaine l'Hermitte n'avoit gardé, à la même époque, que 35 des 518 prisonniers qu'il a faits; 460 ont été renvoyés sur les parlementaires; 23 ont été laissés sur les prises, un seul est mort. Cet officier m'annonce qu'il a visité avec la plus grande attention tous les points de la côte qu'il a par-

courue; il a fait éprouver au commerce anglais des pertes énormes; la traite de l'ennemi est ruinée pour cette année, et celle de l'année prochaine éprouvera de grandes entraves.

Les bâtimens de la division étoient en fort bon état. M. l'Hermitte se loue beaucoup de ses états-majors et de ses équipages. Depuis son départ de Lorient, il n'a perdu que 15 hommes, et il n'avoit que 14 malades.

DÉCRETS.

(*Suivent les noms des bâtimens anglais pris par la division de M. l'Hermitte, capitaine de vaisseau.*)

— Les présens que l'ambassadeur turc a offerts à l'Empereur—sont très beaux. Il y a au milieu de l'aigrette un gros diamant d'une rare beauté, qui a été estimé cinquante mille écus par les joailliers de Paris. La boîte, ornée du chiffre turc en diamans, est un objet fort curieux. Le collier de perles, présenté à l'Impératrice, est remarquable par la beauté et l'égalité des perles: il vaut plus de 80 mille fr. Jamais la Porte, dans aucun tems, n'a fait des présens d'une aussi grande valeur.

— M. le sénateur François (de Neuf château), titulaire de la sénatorerie de Dijon, passe en la même qualité à la sénatorerie de Bruxelles.

— M. le conseiller-d'état J. Ph. Maret est nommé membre du conseil d'administration de la guerre.

— S. M. a rendu, le 4 juin, un décret qui porte ce qui suit:

1°. Le maire de chaque commune entre seul de droit au conseil municipal et le préside, sans pour cela compter dans le nombre des membres dont le conseil doit être composé, d'après les dispositions de l'article XV de la loi du 28 pluviôse an 8; 2°. en cas d'absence, de maladie ou d'empêchement, le maire est remplacé dans cette présidence par celui des adjoints qui est appelé à remplir les fonctions du maire; 3°. lorsque les comptes de l'administration du maire sont présentés au conseil municipal, le maire quitte la présidence, et est remplacé par un membre de ce conseil, choisi d'avance par ses collègues, au scrutin et à la majorité absolue des suffrages; 4°. le conseil municipal choisit de la même manière, un de ses membres, pour remplir les fonctions de secrétaire; 5°. le maire est seul chargé de l'administration; il a la faculté d'assembler ses adjoints pour les consulter, et de leur déléguer une partie de ses fonctions; 6°. les arrêtés des 9 messidor an 8, et 2 pluviôse an 9, sont rapportés.

(N^o. CCLVII.)
(SAMEDI 21 JUIN 1806.)

MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

ÉPIQUE

A M. DUBELLOI,

Après son retour de Russie.

Tor qui fus de mon cœur la plus chère moitié,
Cesse enfin d'obéir aux conseils de la Haine :
Ceins ton front des lauriers que t'offre Melpomène,
Et ne rejette point les vœux de l'Amitié.
Va, mon cœur n'est point fait pour envier ta gloire ;
On m'a vu le premier applaudir ta victoire.
Ecarte un vain nuage et des soupçons jaloux
Qu'une haine étrangère a semés entre nous.
Quoi, nos yeux et nos cœurs ont pu se méconnoître !
Quoi, tu me desiras sur un sauvage bord
Qu'éclairent à regret les feux glacés du Nord,
Et, dans l'heureux climat qui tous deux nous vit naître,
Nous suivons du courtoux l'implacable transport !
Insensés, nous croyons un aveugle rapport !
Ah, la main la plus chère est souvent imprudente.

L I

Et le dard de Céphale a blessé son amante :
 Le trait s'échappe; il fuit moins prompt que le remord.
 Laisse aux auteurs obscurs une haine vu gaire.
 Mais nous qu'ai ne Apollon, nous que Minerve éclaire,
 Est-ce à nous de descendre à ces honteux débats
 Qui flétrissent l'esprit, et ne le vengent pas ?
 Ces guerres de l'esprit sont l'opprobre de l'ame.
 Que par de vils complots Zofie se diffame :
 La haine même est noble en des cœurs généreux ;
 Une noire fureur ne ternit point ses feux.
 Molière a pu ces er d'être ami de Racine ;
 Applaudissoit-il moins à sa Muse divine ?
 Même en se haï sant ils s'estimoient tous deux.
 Mais, que dis-je, haïr, non, non, je t'aime encore :
 La haine est désormais l'objet seul que j'abhorre.
 Serions-nous ennemis quand les Muses sont sœurs ?
 Le fiel doit-il aigrir leurs célestes douceurs ?
 Et ton plus doux concert, ô docte Polymnie,
 Vaut-il de l'amitié la touchante harmonie ?
 Muse, reprends tes dons et tes lauriers vainqueurs,
 Si les talens sont faits pour désunir les cœurs.
 Que sert de cultiver les bords de l'Hippocrène,
 Si la Gloire en j'jure et y recueille la haine ?
 La Gloire nous égare : ivre d'un fol honneur,
 L'esprit veut des succès, l'ame veut le bonheur ;
 Son bonheur est d'aimer et de se croire aimé ;
 La vie est dans l'amour, non dans la renommée.

Tranquille en ses foyers, ou voyageant loin d'eux,
 A la ville, à la cour, dans les camps, au Parnasse,
 Sans la douce amitié nul mor el n'est heureux.
 Elle épur les vers de Virgile et d'Horace ;
 Du charmant Euryale elle soutint l'audace ;
 Elle ne change point quand le sort a changé ;
 Nisus seure, en mourant, l'ami qu'il a vengé.
 Mécène qu'elle inspire, ami fidèle et juste,
 Du malheur de régner sut consoler Auguste.
 Elle rend plus légers la couronne et les fers ;
 Elle embellit l'exil, et l'écrne les déserts.
 Elle vengeoit Racine opprimé par l'Envie.

En vain la sœur d'Esther languissoit avilie,
 L'amitié d'un grand homme osant la soutenir,
 Contre le siècle injuste arma tout l'avenir.
 Boileau fut un public pour l'auteur d'Athalie.
 Tout leur étoit commun, peines, plaisirs, travaux,
 Les faveurs de Louis, les injures des sots ;
 Et même la Dispute, armant ces cœurs de flamme,
 Divisoit leur esprit sans diviser leur ame.
 Demi-dieux de la France, hélas, vous n'êtes plus !
 Quels talens ! Ah, du moins imitons leurs vertus !
 Que Rufus se complaise en sa haine inflexible !
 Le bel esprit est dur ; le génie est sensible :
 Malheur à l'homme affreux, au cœur envenimé,
 Que la voix d'un ami n'a jamais désarmé !
 Périssent la Vengeance, et sa douceur cruelle !
 Ah, la sainte Amitié doit seule être immortelle !
 Etouffons pour jamais, dans nos embrassemens,
 L'injuste et folle erreur de nos ressentimens.

Rendons-nous ces beaux jours, aurore de la vie,
 Où l'émulation ne connoît point l'envie.
 Comme l'amour des arts animoit nos loisirs !
 Comme nos jeunes cœurs confondoient leurs plaisirs !
 Quels doux épanchemens de gloire et de tendresse !
 Ah, d'un bonheur si pur goûtons encor l'ivresse !
 Ton cœur aime la gloire : il est digne de moi ;
 Mon cœur est vertueux : il est digne de toi.
 A l'immortalité quand ils volent ensemble,
 Que deux amis sont fiers du nœud qui les rassemble !
 La veuve de Corneille a besoin d'un époux ;
 Melpomène te nomme ; en puis-je être jaloux ?
 L'Etude nous unit ; le Talent nous sépare.
 Euripide t'est cher, et j'adore Pindare.
 Quand la Scène t'appelle aux tragiques honneurs,
 L'Ode aux ailes de flamme, et l'Élégie en pleurs,
 Et l'auguste Nature à mes yeux dévoilée,
 M'éclairant des rayons de sa tête étoilée,
 M'élèveront peut-être à ces doctes sommets
 Où Marmontel et Blin n'arriveront jamais.

M. LA BAYE, de l'Institut.

L I 2

E N I G M E.

Tout le monde a besoin de moi ;
 A plus d'un genre je n'applique ;
 Chacun me donne de l'emploi,
 Riche ou pauvre, artisan, savant ou politique.
 Suivant mon sort, j'ai pour berceau
 Le pur esprit, ou la matière :
 On me fait de métal, on me construit en pierre,
 Et souvent pour m'avoir on creuse son cerveau.
 Je suis en certains lieux instrument de ce sure;
 Je soutiens ta maison, j' coupe l'intrigant ;
 Je guide le chanteur, je satisfais l'amant,
 Et je t'accompagne en voiture.
 A mon poste l'on me conduit :
 On me tourne et retourne, on me prend, on m'accroche ;
 Et tel qui m'a sur son habit,
 Peut m'avoir aussi dans sa poche.

L O G O G R I P H E.

JE suis, par quatre pieds, le plus puissant empire ;
 Les plus grands souverains sont soumis à mes lois.
 Un pied de moins, lecteur, j' habite un autre empire :
 Les beaux yeux de l'objet dont tu chéris les lois.

C H A R A D E.

VOTRE cœur, belle Iris, est toujours mon premier ;
 Tout ce qu'on voit chez vous nous paroît mon dernier ;
 La nuit comme le jour vous avez mon entier.

F. B. . . . T (de l'Isle).

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE,
 insérés dans le dernier Numéro.*

LE mot de l'Enigme du dernier N°. est *Amanté*.
 Celui du Logogriphe est *Fl*, où l'on trouve *if, fi, il*.
 Celui de la Charade est *Cor-billard*.

 RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES

SUR LA TOLÉRANCE DES OPINIONS.

L'AUTEUR de cet article croiroit faire injure à ses lecteurs, s'il sollicitoit leur indulgence pour les morceaux de philosophie, quelquefois sévère, qu'il met habituellement sous leurs yeux. S'il y a aujourd'hui en France autant de légèreté dans les mœurs, ou plutôt dans les goûts, que dans les temps qui ont précédé la révolution, les idées, mûries par les événemens et les discussions, ont acquis plus de justesse, et même les esprits plus de solidité. D'ailleurs, le génie français qui a produit à la fois les penseurs les plus profonds et les littérateurs les plus agréables, aime à réunir les extrêmes; et une discussion philosophique ne déplaît pas au lecteur instruit, même à côté de l'annonce d'une pièce de théâtre. Peut-être aussi, que, pour l'honneur de la nation, nos journaux, et surtout le *Mercur*, ont besoin d'expier, aux yeux des étrangers, par des articles d'un genre sérieux et même austère, ces articles de *modes* dont la publication régulière, nouveauté remarquable même après une révolution, utile peut-être aux progrès de l'industrie nationale, n'est pas sans quelque influence sur les mœurs, et peut, pour cette raison, être regardée comme un événement grave dans l'histoire de la frivolité.

Il est des personnes qui pensent, et certes avec raison, qu'on a beaucoup trop parlé de religion, de morale et de politique; et qui, pour divers motifs, ne voudroient pas qu'on en parlât davantage, sur-tout dans les écrits périodiques dont le peu d'importance, ou plutôt de volume, ne leur paroît pas en proportion avec ces grands objets. Elles nous ramèneraient volontiers aux hochets de notre enfance, et à ces graves disputes sur des riens qui ont occupé les esprits dans un autre temps. Mais, c'est précisément parce qu'on a parlé, pendant

dix ans, de religion et de politique à la tribune, seul lieu d'où l'on pût alors se faire entendre, qu'il faut, dans un autre temps et dans un meilleur esprit, en parler dans les journaux, seuls ouvrages qu'on lise encore, afin que le remède soit aussi répandu, s'il est possible, que le mal l'a été. D'un autre côté, les esprits aujourd'hui plus exercés, mais plutôt éclairés sur l'erreur qu'instruits de la vérité, sont moins empressés de lire que de savoir, parce qu'ils ont beaucoup lu sans avoir rien appris; et s'il faut, pour instruire des enfans, exercer leur mémoire, et leur donner beaucoup à retenir, il suffit, pour instruire des hommes faits, d'éclairer leur jugement, et de leur donner à penser. Au fond, toutes les grandes questions de morale et de politique ont été assez longuement discutées; et quand une cause est instruite et prête à être jugée, il ne s'agit que de réduire les plaidoyers sous la forme abrégée de *conclusions*. Il en est de la vérité à mesure qu'on avance, comme de ces substances propres à la guérison de nos corps, que la médecine donne d'abord en *nature*; et qu'ensuite elle soumet à l'analyse chimique, et donne par *extrait*, lorsqu'une connoissance plus exacte de leurs propriétés permet de les débarrasser d'un volume superflu, et de les réduire à leurs principes.

J'entre donc dans mon sujet, quelque difficileux qu'il eût pu paroître dans un autre temps, persuadé que des esprits qui ont été inbus de toutes les erreurs, peuvent, une fois désabusés, porter toutes les vérités.

La différence qui me paroît caractériser la manière dont les bons esprits du siècle de Louis XIV et les beaux esprits de l'âge suivant ont traité des matières philosophiques, est que les premiers, littérateurs en même temps que philosophes, ont porté la littérature dans la philosophie; et que les écrivains qui leur ont succédé, littérateurs et très-peu philosophes, ont porté la philosophie, ou ce qu'ils prenoient pour elle, dans la littérature.

Ainsi chez les uns, la littérature a prêté ses agrémens à la philosophie, et la philosophie a été ornée, aimable et décente, sans cesser d'être grave, comme dans les écrits de

Malebranche, de Fénelon, de la Pruyère : et chez les autres, la philosophie a porté dans la littérature sa sécheresse, son ton dogmatique, positif et disputeur ; et en même temps qu'on a fait entrer dans des discussions philosophiques l'épigramme, les exclamations, les apostrophes, l'invective, la prosopopée, et toutes les figures de rhétorique les plus passionnées, on a mis des sentences dans la tragédie, des dissertations dans le roman, des déclamations dans l'histoire, des argumens dans les chansons ; et nous avons eu des ouvrages littéraires et philosophiques, dont la philosophie court après l'esprit, et la littérature après la raison, et où les auteurs s'emportent quand il faut raisonner, ou raisonnent quand il faut sentir.

C'est que les écrivains du grand siècle des lettres françaises, faisoient, de la philosophie, une étude sérieuse. Le ton de leurs ouvrages est grave et persuasif, indulgent envers les hommes, modéré même envers les erreurs ; mais l'école du dix-huitième siècle a fait, de sa philosophie, une passion violente qui repousse toute discussion paisible, et appelle le combat autant contre les hommes que contre les opinions ; elle prêche la tolérance avec aigreur, la liberté avec tyrannie, l'égalité avec arrogance, l'humanité même avec emportement.

Dans les écrits des premiers, la même où la pensée est difficile à saisir, comme dans quelques ouvrages métaphysiques de Malebranche ou de Fénelon, le but de l'auteur est toujours évident ; et l'on sent à travers cette obscurité inséparable de ces hautes matières, quelque chose de bon et de grand qui semble annoncer la présence de la vérité retirée au fond du sanctuaire. Au contraire, ce que les écrits philosophiques du siècle suivant, tels que le *Système de la nature*, et autres systèmes, renferment d'une obscurité quelquefois affectée, ou même de tout-à-fait inintelligible, laisse percer quelque chose de mutin qui se ramue au fond des cœurs, pour parler avec M. Bossuet, quelque chose de faux et de violent : en sorte qu'il n'y a pas, dans toutes les productions sorties de cette école, sur la religion, la morale ou la politique, un seul écrit qui ne soit dangereux pour la raison publique ou pour

les mœurs privées ; et je n'en excepte pas même l'*Esprit des Lois*, le plus profond de tous les ouvrages superficiels ; comme son siècle, riche en beautés d'exécution, fécond en erreurs de principes ; et dont j'ose dire, avec l'indépendance qui sied à la vérité, que le mérite littéraire est pour beaucoup dans la fortune philosophique.

Et à propos de cet ouvrage célèbre, je ne puis m'empêcher de rappeler qu'il fut repris par la Sorbonne qui condamna aussi le *Contrat Social*, *Bélisaire*, la *Théorie de la Terre*, de Buffon, et tous ces systèmes que l'expérience ou le raisonnement ont depuis condamnés bien plus hautement, et qui sont aujourd'hui universellement abandonnés. On peut voir, dans les écrits du temps, quel déluge de sarcasmes et d'injures, s'attira ce corps respectable dont la censure étoit même à cette époque un titre à la bienveillance d'un parti nombreux, et n'étoit pas une exclusion des honneurs littéraires. Ce n'est pas cependant que la Sorbonne ait toujours donné les meilleures raisons de son improbation ; mais à défaut de connoissances suffisantes en physique ou en politique, elle jugeoit sur l'enseignement constant de la religion chrétienne, règle suprême de vérité, même philosophique, et avec la certitude que *tout ce qui se heurteroit contre cette pierre seroit brisé*,

Il n'y a pas eu moins de différence entre les intentions des écrivains des deux siècles, qu'entre leur manière.

Les uns vouloient éclairer les hommes, les autres ont voulu les enflammer. Ceux-là écrivoient en véritables sages qui cherchent la vérité avec candeur, la développent avec circonspection, la présentent avec modestie. Ceux-ci ont écrit en rhéteurs présomptueux, qui, certains d'avance qu'ils ont découvert la vérité par la force de leur raison, ne perdent pas de temps à la prouver à la raison des autres, mais, pour établir son règne parmi les hommes, vont droit aux passions, et leur parlent ce langage amer ou violent qu'elles entendent si bien ; et même, pour faire une impression plus sûre et plus rapide, réduisent leur doctrine à quelques expressions tranchantes, et, pour ainsi dire, expéditives, toutes semblables aux *formules* abrégées des sciences exactes, et qui supposent prouvé ce qui n'est pas même défini.

On pourroit en effet ramener toute la philosophie sophistique du dix-huitième siècle à un petit nombre de mots : véritables *mots d'ordres*, tels que les chefs en donnent à leurs soldats ; points de ralliement pour les adeptes qui reçoivent de confiance ce qu'on donne d'autorité , et laissant aux maîtres le soin de comprendre , ne se chargent que de croire et d'exécuter.

Ces mots sont : *nature et sensations ; despotisme , liberté et égalité ; fanatisme , superstition et tolérance* , qui font toute la philosophie de ce siècle appliquée à l'homme , au gouvernement , à la religion. Ces mots peu définis que la raison n'emploie qu'avec sobriété et n'applique qu'avec circonspection , prodigués jusqu'au dégoût , étoient clairs , évidens même et sans difficulté pour les passions. Les goûts les plus chers à la foiblesse humaine entendoient à merveille ce que signifioient *nature et sensations* , et sur ce point devançoient même la pensée de l'écrivain. L'esprit de révolte et d'orgueil inné dans l'homme , n'hésitoit pas davantage sur le sens des mots *despotisme* , qui étoit pour lui synonyme d'autorité ; *liberté* qu'il confondoit avec licence ; *égalité* qui lui rendoit odieuse toute supériorité. L'irréligion voyoit tout de suite où étoient les superstitions et le fanatisme ; et appelloit *tolérance* de toutes les opinions , l'indifférence pour toutes les vérités. Le baron d'*Holbac* et sa coterie avoient fait leur système à l'aide du mot *nature ; Condillac* , sa métaphysique avec les *sensations ; J.-J. Rousseau , Mably , Raynal* , leur philosophie soi-disant politique , avec *despotisme , liberté , égalité ; Voltaire et Diderot* , leur doctrine irréligieuse avec *fanatisme , superstition et tolérance*. Dans tous leurs écrits , ces mots sont assertion et preuve ; ils tiennent lieu de raisons et de raisonnemens ; et c'est ce qui fait que la plupart de ces écrivains évitant avec soin toute discussion tranquille , en viennent d'abord , contre leurs adversaires , à l'invective , aux déclamations et au sarcasme , ces figures violentes , ces derniers moyens de l'art oratoire , que l'éloquence de l'homme de bien n'emploie jamais pour remuer les cœurs et exciter l'indignation , contre ceux qu'elle poursuit , qu'après avoir

acquis, par des raisonnemens sérieux et concluans, le droit d'en faire usage; car il n'est permis à l'orateur de chercher à séduire que ceux qu'il a déjà convaincus.

Mais enfin la raison tardive est venue pour la société, comme elle vient pour l'homme, avec l'âge et le malheur. Les téméraires décisions du siècle des *lumières*, n'ont paru que de l'ignorance; et cette doctrine de mots a perdu toute sa magie, lorsque les esprits avertis par l'expérience, l'ont soumise à un examen plus sérieux. La *nature*, mieux observée, a cessé d'être l'état brut et sauvage de l'homme et de la société; mais elle a été au contraire pour tous les deux, l'état le plus parfait de civilisation, c'est-à-dire, de lois religieuses et politiques. Ainsi considéré, l'état naturel, au lieu d'être l'état prétendu primitif, a plutôt été l'état acquis et développé; et en dépit du sophiste qui avoit osé soutenir que la *société civilisée n'est pas naturelle à l'homme, et même que l'homme qui pense est un animal dépravé*, aux yeux d'une saine et haute philosophie, les sociétés européennes ont paru plus *naturelles* que la société des Hurons, ou même que celles des Turcs et des Chinois; et Platon, Bossuet et Leibnitz, dans un état plus *naturel* à l'être intelligent, que le manouvrier ignorant, ou le stupide Hottentot.

Le mot *sensations* a été plus heureux. Condillac n'avoit vu dans nos idées que des *sensations transformées*. D'autres ont suivi ce principe dans ses dernières conséquences, et passant de l'effet à la cause, la substance même qui conçoit les idées, ils l'ont *transformée* dans les organes qui reçoivent et transmettent les *sensations*. Ils se sont même élevés contre la doctrine de Condillac, qui, timide encore et peu conséquente à elle-même, admet un principe à nos déterminations, différent de la *sensibilité* physique. L'âme n'a plus été pour eux que le *r. rapport de l'ensemble des fonctions organiques*; et ils ont anéanti d'un seul coup l'immatérialité de son principe, l'immortalité de son existence, et par conséquent, la moralité de ses déterminations. Les sciences morales ne sont plus, comme on le voit, qu'une branche de l'anatomie et de la physiologie; et c'est dans ces arts purement physiques où cette

doctrine, transfuge de la morale, s'est retranchée, que la philosophie sera forcée de la poursuivre.

Les mots *despotisme*, *liberté*, *égalité*, ont, comme tant de choses et de personnes, éprouvé dans la révolution un revers total de fortune. Le *despotisme*, il y a quelques années, se trouvoit nécessairement sous le régime monarchique; la *liberté* et l'*égalité* ne pouvoient exister que dans un Etat populaire. Aujourd'hui, tout ce qu'il y a en Europe d'hommes véritablement éclairés, pensent que le *despotisme* existe nécessairement dans l'Etat populaire, et qu'on ne peut jouir que sous le régime véritablement monarchique de la *liberté* et de l'*égalité* sociales. On cite même l'histoire à l'appui de cette opinion, et surtout une histoire récente et à jamais mémorable. Il est vrai que quelques opposans ne regardent pas cette dernière expérience comme décisive, et voudroient peut-être la répéter; et certes, on ne pourroit que les y inviter, si, cette nouvelle épreuve, ils pouvoient la faire tout-seuls, à leurs périls et risques.

Fanatisme et *superstition* ont perdu de leur vogue en passant de la langue philosophique dans le langage révolutionnaire. On voyoit la *superstition* et le *fanatisme* dans la religion, et dans une certaine religion. Ils se sont montrés dans la politique et même dans la philosophie: le *fanatisme* de la *liberté*, et la *superstition* de la *décade* ont paru aussi violens, et quoique bien jeunes encore, presque aussi enracinés que le *fanatisme sacerdotal*, ou la *superstition* du dimanche; et la *déesse raison* a eu ses adorateurs *fanatiques* et son culte *superstitieux*, comme le Dieu des Chrétiens. On peut assurer qu'à l'avenir, *fanatisme* et *superstition* seront employés beaucoup plus sobrement.

Tolérance s'est mieux soutenu, et il faut en dire les raisons. La *tolérance* plaît aux âmes honnêtes et sur-tout aux âmes sensibles, parce qu'elle ne présente que des idées d'indulgence et de paix. Elle plaît aux hommes foibles ou corrompus qui réclament pour leur conduite la *tolérance* que d'autres demandent pour leurs opinions. Enfin elle est le dernier poste qui reste à la philosophie du dix-huitième siècle de toutes ses

conquêtes. Elle avoit promis, cette doctrine, lorsqu'elle régneroit sans obstacle, le bonheur aux rois et la liberté aux peuples; et à peine assise sur le trône, elle a égorgé les uns et enchaîné les autres. Forcée de céder ce poste à la religion, en qui seule est la raison suprême du *pouvoir* et du *devoir*, qui légitime l'un et consacre l'autre, la philosophie moderne s'est repliée sur l'*humanité*, dont elle faisoit, depuis soixante ans, un objet de déclamations souvent très-peu humaines. Mais le résultat de sa bienfaisance a été de dépouiller les uns sans enrichir les autres; et de changer les grandes institutions de charité publique que la religion avoit fondées, qu'elle avoit dotées, et où elle présidoit à la distribution, en soupes à deux sons, en secours à domicile obscurs et incertains, et en comités de bienfaisance qui vivent eux-mêmes de charités; et encore ici, l'*humanité* philanthropique a reculé devant la charité chrétienne. Mais la tolérance est le fort de la philosophie du dernier siècle; c'est son ouvrage, c'est son bien; et elle a d'autant moins à craindre d'être forcée par la religion dans ce dernier asyle, qu'elle accuse la religion d'être essentiellement intolérante.

Il est temps, je crois, après un siècle d'usage ou d'abus, de chercher si cette expression de *tolérance* a le sens qu'on lui donne, ou même si jamais on lui a donné le sens vrai et raisonnable qu'elle peut recevoir.

On s'expose peut-être, en traitant un pareil sujet, au reproche d'intolérance; mais, après une révolution, il est des hommes pour lesquels une injustice de plus ne peut pas compter; et certes, c'est un bien léger sacrifice à faire à la vérité que celui de quelques considérations personnelles.

La tolérance est absolue ou conditionnelle, et en quelque sorte provisoire. Absolue, elle est synonyme d'*indifférence*; et c'est celle que les philosophes du dix-huitième siècle ont voulu établir, et la seule (je prie le lecteur d'y faire attention), la seule que l'on combatte dans cet article. La tolérance provisoire ou conditionnelle signifie *support*; c'est celle que la sagesse conseille, et que la religion prescrit, comme nous le ferons voir; car, c'est quelquefois, faute de s'entendre, que

les théologiens et les philosophes se sont disputés. La tolérance conditionnelle ou le support, doit être employée à l'égard de l'erreur, et même à l'égard de la vérité. Cette tolérance consiste à attendre le moment favorable au triomphe pacifique de la vérité, et à supporter l'erreur, tant qu'on ne pourroit la détruire sans s'exposer à des maux plus grands que ceux que l'on veut empêcher.

La tolérance absolue ou l'indifférence, ne convient ni à la vérité ni à l'erreur, qui ne peuvent jamais être indifférentes à l'être intelligent, *nécessité*, par sa nature, à rechercher en tout la vérité et à la distinguer de l'erreur, pour embrasser l'une et rejeter l'autre. Ici je parle en général, et sans aucune application particulière.

La tolérance absolue, comme l'ont entendue nos sophistes, ne conviendrait donc qu'à ce qui ne seroit ni vrai ni faux, à ce qui seroit indifférent en soi. Or, je ne crains pas d'avancer qu'il n'y a rien de ce genre, rien d'indifférent dans les principes moraux, c'est-à-dire religieux et politiques de la science de l'homme et de la société : d'où l'on voit que la tolérance philosophique n'est pas d'un usage fort étendu ; et qu'il eût été raisonnable de définir la tolérance, avant de déclamer avec tant d'aigreur contre l'intolérance.

Il suit de là une conséquence assez inattendue, et cependant rigoureuse. C'est qu'à mesure que les hommes s'éclaircissent, les questions s'éclaircissent et les opinions se décident. Les questions qui ont agité les esprits peuvent être jugées inutiles ou importantes ; mais enfin elles sont jugées ; et dès-lors l'opinion qu'on doit en avoir cesse d'être indifférente ; car elle ne nous paroissoit telle qu'à cause de notre ignorance.

Donc, à mesure qu'il y a plus de lumières dans la société, il doit y avoir moins de tolérance absolue ou d'indifférence sur les opinions. L'homme le plus éclairé seroit donc l'homme, sur les opinions, le moins indifférent ou le moins tolérant ; et l'être souverainement intelligent doit être, par une nécessité de sa nature, souverainement intolérant (dans le sens absolu), parce qu'à ses yeux, aucune opinion ne peut être indifférente, et qu'il connoît en tout le vrai et

le faux des pensées des hommes. Cette conséquence s'aperçoit même dans le détail de la vie humaine ; car combien de choses et d'actions qui paroissent à l'homme borné , indifférentes et sans conséquence , et qu'un homme éclairé juge dignes d'éloge ou de censure ?

Mais avant de déterminer à quoi s'applique la tolérance , il est utile de chercher s'il en existe quelque part , et où elle se trouve. Nous voulons la tolérance absolue dans les opinions morales ; et nous n'en trouvons d'aucune espèce ni dans la nature , ni dans les lois , ni dans les mœurs , ni dans les sciences , ni dans les arts.

L'homme est soumis dans la disposition qu'il fait de son corps , ou des corps extérieurs au sien , à un ordre de lois contre lesquelles la nature ne tolère pas d'infraction. Là , tout est déterminé , rien n'est indifférent. L'homme tombe , s'il manque aux lois de la gravité dans le mouvement qu'il donne à son corps ; il est écrasé sous les ruines de ses édifices , s'il les élève hors de la perpendiculaire ; il ne recueille aucun fruit de ses labeurs , s'il sème ou s'il moissonne avec une autre disposition de saisons que celle que la nature a prescrites pour la culture des terres ; il périt lui-même , s'il manque aux lois de la tempérance sur les plaisirs et même sur les besoins.

Les lois humaines ne sont que des déclarations publiques d'intolérance ; et soit qu'elles prescrivent , ou qu'elles défendent , elles ne laissent rien à nos caprices , et règlent toutes nos actions civiles sous des peines dont la plus légère est la nullité des actes que nous faisons sans les consulter. Leur importune prévoyance s'étend même jusque sur nos dernières intentions , qu'elles ne respectent qu'autant qu'elles s'accordent avec leurs volontés ; et après avoir vécu sous leur domination , il faut , pour ainsi dire , mourir dans leur intolérance.

Les mœurs sont encore moins tolérantes que les lois ; et ce que les lois ne sauroient atteindre , les mœurs le soumettent à leur juridiction. Elles ne punissent pas , il est vrai , par des supplices ; mais elles flétrissent par le blâme , elles frappent de ridicule tout ce qui s'écarte de ce qu'elles ont réglé , comme honnête , décent , ou seulement convenable ; quelquefois de

ce qu'elles commandent d'irrégulier, ou même d'illégitime; car trop souvent les mœurs se mettent en contradiction avec les lois, et l'homme se trouve placé entre deux intolérances également redoutables, celle des lois et celle des mœurs. Aux yeux de ce législateur arbitraire, rien n'est indifférent, pas même ce qui paroît inutile. Les mœurs règlent avec autorité jusqu'aux manières, jusqu'au mode de s'énoncer, de se vêtir, de saluer, de se tenir, jusqu'aux formules d'une civilité souvent puérile; et même plus les rangs sont élevés et par conséquent les hommes éclairés, plus les prescriptions sont impérieuses et leur observation indispensable.

Les sciences sont ce qu'il y a au monde de moins tolérant. Que sont les livres et les chaires d'instruction, que des cours publics d'intolérance? Les sciences ont leur tribunal et leurs juges, à la foi dénonciateurs et parties, pas toujours *pairs* de l'accusé, qui prononcent souvent sans l'entendre, et quelquefois sans l'écouter. La critique ne *tolère* pas un principe hasardé, une conséquence mal déduite, une démonstration vicieuse, une citation inexacte, une fausse date, un fait contourné. Les journaux sont les *grefes* de ce tribunal, et donnent à l'Europe entière des *expéditions* de ses sentences; et l'on saura dans le monde lettré, que tel auteur a commis une erreur de géographie dans un ouvrage de métaphysique, et qu'il y a deux fautes contre la grammaire dans trois volumes d'histoire.

Les arts eux-mêmes, ces délassemens de l'esprit ou ces occupations de l'oisiveté, sont-ils autre chose qu'un champ de bataille où l'intolérance du bon goût combat contre un goût faux ou corrompu? Ce n'est pas assez qu'un ouvrage soit bien pensé: on ne tolère pas qu'il soit mal écrit. Ce n'est pas assez qu'il instruisse: il faut encore qu'il plaise: et même, lorsqu'il est uniquement destiné à l'amusement du lecteur, on exige qu'il amuse suivant certaines règles que le goût a établies, que l'exemple des modèles a consacrées, et dont l'observation est plus difficile et la pratique plus rare, à mesure que la connoissance en est plus approfondie. C'est sur-tout dans le jugement des ouvrages dramatiques que la critique se montre

avec toute son intolérance. C'est au théâtre, trop souvent théâtre de ses angoisses et de ses douleurs, qu'un auteur comparoit en personne, comme un prévenu, pour être jugé portes ouvertes ; et si, à la faveur de circonstances heureuses ou de manœuvres adroites, il parvient à endormir la sévérité des spectateurs sur une production médiocre, et à en arracher quelques applaudissemens, bientôt revenu à son intolérance ordinaire, le public lui fait expier un succès surpris, et punit, par un éternel oubli, une satisfaction de quelques instans.

Et cependant, quoi de plus indifférent en apparence à la société, qu'un mauvais drame, ou quelques erreurs grammaticales ou littéraires ? Et si l'on pouvoit attendre des hommes quelque tolérance, ne devroient-ils pas réserver toute leur sévérité pour les écrits dangereux, et respecter toute production innocente quoique foible, comme une confiance que l'auteur leur a faite de la médiocrité de ses talens, ou comme un malheur dont le desir de plaire au public est, après tout, la première cause ?

Et remarquez que les écrivains qui ont le plus hautement réclamé la tolérance sur toute autre matière, sont précisément ceux qui ont porté le plus loin l'intolérance littéraire. La critique, entre les mains de Voltaire, n'a pas toujours fait grace aux plus beaux génies du siècle précédent ; et trop souvent elle a pris, envers les contemporains, le caractère du libelle diffamatoire, et jusqu'au ton outrageant et grossier de la plus vile populace. Et n'est-ce pas cet écrivain et les autres de son école, qui ont répandu le goût et donné des modèles de ce persifflage amer qui effleure le vice, qui déconcerte la vertu, et ne prouve au fond qu'une égale indifférence pour la vertu et pour le vice ?

Ce n'est pas seulement dans les arts de la pensée que les hommes exercent les uns sur les autres une continuelle censure. Les arts les plus frivoles ne sont pas moins que les autres, justiciables de ce tribunal. On n'a pas oublié la risible intolérance des disputes sur la musique et le *Mesmerisme* ; et jusque dans les arts purement mécaniques, les hommes qui
les



les exercent, attachant à leurs travaux une ridicule importance, se jugent réciproquement avec une sévérité éclairée par la jalousie et trop souvent aveuglée par l'intérêt.

Pendant, il faut le dire, cette intolérance que nous exerçons les uns contre les autres sur nos opinions, sur nos actions, sur nos productions, et qui est la source de tant de jugemens faux ou téméraires, de tant de haines et de discordes, cette intolérance vient d'un principe naturel à l'homme; et même l'on peut dire qu'elle est dans l'ordre. C'est parce que la perfection est l'état naturel à l'homme, l'état qui lui est ordonné, que l'homme est, et même doit être intolérant de tout ce qui s'écarte dans tous les genres, du vrai, du beau et du bon qu'il conçoit ou qu'il imagine. Il est intolérant en tout, parce qu'en tout, il y a vrai et faux; bien et mal; ordre et désordre: bien et mal moral; bien et mal philosophique; bien et mal politique, bien et mal littéraire; oratoire, poétique, etc., etc.; bien et mal dans les lois comme dans les arts; dans les mœurs comme dans les manières; dans les procédés comme dans les opinions; dans la spéculation comme dans la pratique. Plus l'homme connoît de vérités, mieux il sent le beau et le bon, et plus il est blessé de ce qui leur est opposé; et Voltaire n'étoit plus intolérant qu'un autre en littérature, que parce qu'il avoit un sentiment plus vif des beautés littéraires, et le goût plus sûr et plus exercé sur ces matières. L'homme, il est vrai, rejette souvent comme faux ce qui est vrai; ou approuve comme vrai ce qui est faux; il prend le bien pour le mal, et le mal pour le bien; mais, même alors, il obéit encore au principe de perfection essentiel à l'être intelligent, et ne fait que se tromper sur l'application. Il erre par préoccupation de jugement, et jamais par détermination de la volonté.

Pendant ces mêmes hommes si intolérans sur tout autre objet, réclamoient une tolérance absolue sur les opinions ou croyances religieuses. Ils supposent donc qu'il n'y a dans la religion, considérée en général et dans toutes ses différences, ni vrai ni faux; ou que s'il y a vrai et faux, dans la religion comme en tout autre chose, l'homme n'a aucun moyen de les

distinguer ; ou qu'enfin la religion vraie ou fausse , est également indifférente pour l'homme. Aussi c'est uniquement parce que la tolérance absolue ne peut, comme nous l'avons observé, s'appliquer qu'à ce qui est indifférent, que la tolérance philosophique de toutes les opinions religieuses, a conduit l'Europe à une indifférence absolue de toutes les religions : état le pire de tous, et le plus voisin de l'athéisme ; et il est à remarquer encore que cette tolérance absolue a passé dans la pratique des mœurs ; et que des dérèglemens qui auroient autrefois provoqué la sévérité du pouvoir public ou domestique, ont été de nos jours tolérés avec une mollesse qui ressemble tout-à-fait à de l'indifférence.

La supposition que toutes les religions sont indifférentes n'est pas soutenable en bonne philosophie ; et je n'entends pas, par philosophie, des questions subtiles sur des choses inutiles, ou des assertions audacieuses, des doutes affectés sur des choses importantes ; mais j'entends la connoissance de la vérité, c'est-à-dire des rapports des *causes*, des *moyens* et des *effets* entr'eux : ces trois idées, mères de toutes les idées, et les plus générales qu'il soit donné à la parole d'exprimer, et *par conséquent* à l'intelligence de concevoir. Hors de là, je ne connois pas de philosophie ; et il n'y a pas plus de philosophie sans un premier principe, cause de tous les effets moraux et physiques, qu'il ne peut y avoir d'arithmétique sans une *unité* première, mère de tous les nombres ; ou de géométrie, sans un premier *point* générateur des lignes, des surfaces et des solides.

Comment supposer en effet qu'il n'y ait pas vrai et faux dans des religions opposées entr'elles, mais qui pourtant sont partout le rapport vrai ou faux de Dieu à l'homme, et de l'homme à son semblable ; la raison du pouvoir, la règle du devoir, la sanction des lois, la base de la société, lorsqu'il y a vrai et faux partout où les hommes portent leur raison ou leurs passions, vrai et faux en tout, et même à l'*Opéra*, et jusque dans les objets les plus frivoles de nos connoissances et de nos plaisirs ? Mais s'il y a vrai et faux, ordre et désordre, dans les diverses religions considérées en général, peut-on supposer en bonne philosophie, que l'être

qui est l'intelligence même ne les distingue pas , ou que l'être qui est la suprême vérité puisse rester indifférent à l'une ou à l'autre ? Et s'il les distingue , s'il préfère l'une à l'autre , pense-t-on qu'il ait refusé aux hommes , êtres intelligens aussi , capables de connoître et de choisir , d'aimer ou de hair , tout moyen de distinguer le bien du mal dans les rapports qu'ils ont avec lui ? Et à quelle fin leur auroit-il donné cette ardeur démesurée de connoître , et leur auroit-il permis de découvrir les rapports qu'ils ont même avec les choses insensibles , objets ou instrumens de leur industrie , et les meilleurs moyens de façonner les métaux à leur usage , ou de plier les animaux à leurs besoins ? Et s'il existe du vrai et du faux , du bien et du mal dans les diverses religions comme dans toute autre objet de nos connoissances , si l'homme peut les distinguer , comment supposer qu'il puisse rester indifférent à la vérité et à l'erreur , lui qui ne doit rester indifférent sur rien , et chez qui l'indifférence est même le caractère le plus marqué de la stupidité ?

Mais si tout est indifférent dans les opinions religieuses ou irréligieuses des hommes , s'il n'y en a pas de vraies et de fausses , si l'opinion de ceux qui croient un seul Dieu , l'opinion de ceux qui croient une multitude de Dieux , l'opinion de ceux qui ne croient point de Dieu , sont également indifférentes , également établies ; car on ne peut , sans inconséquence , exclure de la tolérance absolue une opinion , quelle qu'elle soit ; tout est indifférent aussi dans les pratiques des divers cultes , et tout ce qui émane d'un principe quelconque religieux , est également bon ou également mauvais : alors , il faut soutenir qu'il est égal en soi d'offrir à la divinité une *hostie* innocente , ou de lui immoler des victimes humaines ; de sacrifier comme les Chinois , les enfans naissans à l'*esprit du fleuve* , ou de les mettre comme les chrétiens , sous la protection du baptême ; d'autoriser l'esclavage , ou de le proscrire ; de pleurer un époux , ou de se brûler sur son tombeau ; de s'imposer des privations qui ne nuisent pas à la santé , souvent prolongent la vie , et ne font qu'exercer les sens à la tempérance et le cœur à la docilité ; ou de se dévouer , comme les

Bronzes, à ces tortures prolongées qu'ils regardent comme une vertu, et que l'humanité ne permettroit pas d'infliger même pour les plus grands crimes. La polygamie, avec tous ses désordres, est aussi bonne en soi que l'unité d'épouse avec toute sa dignité et tous ses avantages; et la faculté du divorce (1), condamnée même par les législateurs qui la proposent, n'est pas plus imparfaite que l'indissolubilité du lien conjugal, à laquelle on ne reproche qu'un excès de perfection. Et cependant, telle est pour l'esprit humain, la nécessité d'être conséquent, même dans l'opinion la plus inconséquente, que les partisans de la tolérance absolue se sont vus forcés de soutenir ou d'insinuer l'indifférence de tous les actes religieux, ou autorisés par les diverses religions, ou lorsque ces actes ont paru d'une barbarie et d'une extravagance trop révoltantes, ils en ont accusé la religion en général, c'est-à-dire, toutes les religions indistinctement; ils ont dit après Lucrèce

Tantum religio potuit suadere malorum!

et ils ont mis ainsi sur le compte même de la religion chrétienne, des horreurs qu'elle désavoue et qu'elle a fait cesser partout où elle s'est répandue.

Il est vrai que l'intolérance des opinions s'est souvent exercée, chez les peuples chrétiens, sur des questions qui ne paroissent que subtiles et indifférentes. C'est principalement sur ces questions dont l'expression *scholastique* prête au ridicule, que les sophistes qui ne pénètrent pas le fonds des choses ont triomphé; et ils n'ont pas manqué d'observer qu'on n'agitoit rien de semblable chez les Payens. Il eût été cependant aisé d'apercevoir, et juste de remarquer que des peuples dont la religion ne parloit qu'aux sens et point du tout à la raison, ne pouvoient pas avoir des disputes d'opinions sur des questions intellectuelles, pas plus que des enfans ou des

(1) On l'a déjà dit dans les journaux: le divorce est dégradé depuis qu'il a été interdit par une loi formelle, aux membres de la première famille de l'état. Si aucune famille en France n'est exclue de la plus grande élévation politique, plus forte raison peuvent-elles toutes prétendre à la plus haute perfection morale.

artisans , n'ont entr'eux de disputes de métaphysique ; mais que chez des peuples éclairés , et dont la religion est toute spirituelle , des opinions de ce genre ont dû acquérir une haute importance ; parce que des opinions deviennent des dogmes qui conduisent à des actes , et que si la morale règle bien ou mal la conduite des individus , les dogmes seuls font la bonté morale des peuples : principe de philosophie politique que les gouvernemens ont beaucoup trop perdu de vue.

Mais enfin cette tolérance absolue , qu'une certaine philosophie réclame sur les opinions religieuses , a-t-elle jamais existé dans la religion et même dans cette philosophie ? Il faut observer que toute opinion nouvelle est essentiellement intolérante , par cela seul qu'elle est nouvelle , et qu'elle rejette les opinions anciennes. Lorsque Luther se sépara de l'église romaine , il en accusa les sectateurs d'idolâtrie , de grossièreté , et les appela *papelins* , *diabes* , *chiens* et *pourceaux*. Nos sophistes du dernier siècle ont prodigué aux Chrétiens , au milieu desquels ils vivoient , et avec qui ils avoient toutes les relations que donnent une patrie et une habitation communes , les épithètes de *fanatiques* , de *superstiteux* , de *cagots* et d'*imbécilles*. De bonne foi est-ce là de la tolérance , et y a-t-il , pour des hommes éclairés , et sensibles par conséquent , rien de plus intolérant que les injures ? Il eut fallu , pour donner l'exemple de cette tolérance qu'on demande , que Luther ou nos sophistes eussent dit à leurs adversaires : « Vos opinions sont vraies et sages ; et cependant elles ne sauroient nous convenir , et nous en publions de différentes. » Ce qui n'eût peut-être pas été très-raisonnable , mais eût été parfaitement tolérant ; car de quelque manière qu'on s'y prenne , et quelque modération qu'on emploie pour dire à des hommes qu'ils se trompent , qu'ils sont tombés dans des erreurs grossières ou de honteuses superstitions , c'est leur dire au fonds , qu'ils sont des sots et des fanatiques. La seule pensée que son semblable est dans l'erreur est déjà un acte d'intolérance , bien plus encore lorsqu'on manifeste cette pensée par des actes et des injures ; et il n'y a pas plus loin , chez des nations spirituelles , des injures à la guerre civile et

à tous les excès qu'elle traîne à sa suite, qu'entre des hommes d'un rang élevé, il n'y a loin d'une parole offensante à un duel. Et encore faut-il dire, après Brantôme, que dans ces guerres déplorables du quinzième siècle, que nous appelons guerres de religion. « Il y eut plus de mal-contentement que de religion. » On répète sans cesse que les hommes eussent été tranquilles sans la religion ; on se trompe, tout est sujet de dispute entre les hommes. Un philosophe a dit avec raison, que s'il résulteroit quelque obligation morale des démonstrations géométriques, comme il en résulte des principes religieux, on mettroit en problème jusqu'aux axiomes les plus évidens des sciences exactes ; et malgré la certitude extérieure de leurs propositions, je ne crains pas d'avancer qu'on désoleroit les géomètres, qu'on les arrêteroît peut-être dès le premier pas, s'il étoit d'usage de disputer sur les bancs de la géométrie, comme on dispute de la théologie. Les hommes qui se battent pour des opinions religieuses, se battront pour les opinions les plus profanes. Paris eût été ensanglanté pour la musique de *Gluck* et de *Piccini* ; il le seroit demain pour la rivalité de deux actrices, comme Constantinople l'étoit si souvent pour des cochers verts ou bleus ; tout procès entre deux familles deviendrait une guerre privée, si la police laissoit aller les disputes jusqu'au bout, et n'interposoit pas son autorité pour en arrêter les excès.

La question de la tolérance a presque toujours été présentée à l'aide d'un jeu de mots. On a réclamé la *liberté de penser*, ce qui est un peu plus absurde que si l'on eût réclamé la liberté de la circulation du sang. En effet, le tyran le plus capricieux, comme le monarque le plus absolu, ne peuvent pas plus porter atteinte à l'uné qu'à l'autre de ces libertés ; et Dieu lui-même, qui laisse les hommes penser de lui ce qu'il leur plaît, ne pourroit gêner la *liberté de penser* sans dénaturer l'homme, et ôter à ses déterminations la liberté de mériter ou de démériter. Mais ce que les sophistes appeloient la *liberté de penser*, étoit la liberté de penser tout haut ; c'est-à-dire, de publier ses pensées par les discours ou par l'impression, et par conséquent de combattre les pensées des autres. Or, parler

ou écrire sont des actions, et même les plus importantes de toutes dans une nation civilisée. La liberté de penser n'étoit donc que la liberté d'agir; et comment exiger d'un gouvernement une tolérance absolue de la liberté d'agir, sans rendre inutiles tous les soins de l'administration pour maintenir la paix et le bon ordre, ou plutôt sans renverser de fond en comble la société ?

Je finirai par une réflexion importante. Une opinion fautive doit être tolérante; car où seroient ses titres à condamner les autres opinions? Mais ceux qui la professent sont souvent jaloux et intolérans. Ainsi la religion de Mahomet est tolérante, et les Turcs ont été très-intolérans. Au contraire, si la vérité n'est pas un être de raison, une opinion vraie doit être essentiellement intolérante des erreurs qui lui sont opposées; mais les sectateurs peuvent et doivent être tolérans, avec d'autant plus de raison, qu'ils sont assurés que la vérité triomphera tôt ou tard. Mais quand une opinion commence dans la société, vraie ou fautive, loin de demander la tolérance ou de l'accorder, elle fait effort pour se répandre, et aspire à la domination. De là l'esprit de prosélytisme, commun à toutes les opinions religieuses, politiques, littéraires, philosophiques, etc. La guerre commence donc entre cette nouvelle doctrine, et les doctrines anciennes qui sont en possession de l'empire, et elle avance pour ainsi dire les armes à la main. Si cette doctrine est vérité, elle s'étend, elle s'affermirait, et plutôt par la persécution que par la tolérance. Si elle est erreur, elle gagne aussi du terrain jusqu'à un certain point, et quelquefois par la contradiction. Mais bientôt elle s'arrête, elle languit; et bien plutôt encore si elle est devenue très-dominante dans la société, car l'empire auquel elle ne cesse de prétendre, une fois qu'elle l'a obtenu, est un poids qui accable sa foiblesse et met à découvert son impuissance. Alors elle soupire après la tolérance; elle cherche à composer avec la vérité, et, telle que les plaideurs de mauvaise foi, elle invoque, comme une ressource, un arrangement amiable, et par arbitrage, qui peut être définitif entre les hommes, mais qui ne l'est jamais entre des principes opposés. La doc-

trine ennemie de tout pouvoir religieux et politique qu'on a appelé la *philosophie du dix-huitième siècle*, a été, dans ses commencemens et ses progrès, d'une extrême intolérance. Elle avoit des *paroles superbes*, pour parler le langage de l'Écriture, elle prodiguoit à ses adversaires l'injure et la raillerie, et défioit les gouvernemens. Elle vouloit régner; et l'on auroit pu lui dire comme Ajax à Ulysse qui demande les armes d'Achille :

Debilitaturum, quid te petis, improbe, munus?

OVID.

Elle a régné, et même elle a disposé un moment de tous les moyens de la France et de l'opinion de toute l'Europe. Et cependant épuisée par des succès hors de toute proportion avec ses forces réelles; impuissante à conserver ce qu'elle avoit conquis; nouveau Phaéton, qui n'a pu, sans embrâser l'univers et se précipiter lui-même, tenir les rênes de ces passions fougueuses que la religion gouvernoit avec facilité, elle est aujourd'hui plus circonspecte et moins confiante; elle traite avec plus de ménagement la religion et sur-tout le gouvernement; elle demande la tolérance que naguère elle exigeoit; elle se plaint même qu'on parle d'elle, n'aspire plus qu'à être oubliée, et renie jusqu'à son existence.

L'Europe seroit plus avancée et sur-tout plus heureuse, si tout ce qu'on a employé d'esprit et d'intrigues à établir la tolérance absolue de toutes les opinions qui n'est au fonds que de l'indifférence pour toutes les vérités, et la liberté de penser qui n'est qu'un sophisme, on l'eût fait servir à préparer le retour des esprits à une même croyance, seul moyen de rapprocher les cœurs. Mais si les hommes n'ont pas eu même la pensée de cette réunion si desirable, plus forts que les hommes, les événemens qui, en vertu des lois générales, tendent à tout ramener à l'ordre qui est *unié*, en montrent tous les jours la nécessité; et comme la diversité des opinions religieuses et politiques, et la division qu'elle entretient, ont été la cause première de la révolution française ou plutôt européenne, l'unité d'opinion en sera tôt ou tard le grand et dernier effet.

Demander à des êtres intelligens *qui ne vivent pas seulement de pain*, mais pour la recherche de la connoissance de la vérité, l'indifférence absolue sur des opinions, quelles qu'elles soient, c'est donc demander l'impossible; c'est prescrire le repos absolu à la matière qui n'existe que par le mouvement. Mais si la tolérance absolue, ou l'indifférence, est absurde et même coupable entre des opinions vraies ou fausses, et par là nécessairement exclusives les unes des autres, la tolérance conditionnelle ou le support mutuel doit exister entre des hommes qui professent de bonne foi des opinions différentes. La nécessité de ce support seroit, s'il en étoit besoin, appuyée par les raisons les plus décisives, et mieux encore, par l'exemple du maître de tous les hommes en morale et même en politique. Et ici il faut remarquer la différence de la tolérance philosophique à la tolérance chrétienne.

Dans le chapitre VIII, qui termine le Contrat social, et qui est sans contredit ce que J. J. Rousseau a écrit de plus foible, de plus sophistique et de plus inconséquent, ce philosophe qui croit sans doute qu'on établit une religion comme on établit une fabrique, veut que le souverain décrète une *religion civile*, qui, avec quelques dogmes positifs, *aura pour tout dogme négatif, l'intolérance*; ce qui veut dire, sans doute, que toute intolérance en sera sévèrement exclue. Or, voici les effets de cette tolérance, *sans pouvoir obliger personne à croire tous ces dogmes, le souverain pourra bannir de l'Etat quiconque ne les croira pas*; comme si les hommes et Dieu même, pouvoient obliger quelqu'un à croire malgré lui; ou que des lois pénales ne fussent pas un moyen de contrainte; *il le bannira, non comme impie, mais comme insociable*; ce qui, je crois, est assez indifférent à un banni, et ne rend pas la peine plus légère; *que si quelqu'un après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort* (1). Heureusement

(1) J. J. Rousseau, au même chapitre, parle de l'intolérance de la religion chrétienne, à laquelle il oppose la tolérance des Payens, et il ajoute: « Il est impossible de vivre en paix, avec des gens qu'on croit damnés. » C'est comme s'il eût dit: « Il est impossible de vivre en

pour les foibles humains qui trop souvent ne croient pas ce qu'ils doivent croire, et plus souvent encore, après avoir connu et reconnu publiquement la vérité, se conduisent comme ne la croyant pas, Jésus-Christ ne veut pas qu'on les bannisse de leur patrie, encore moins qu'on les tue; il réprime le zèle indiscret de ses disciples qui vouloient faire descendre le feu du ciel sur des villes criminelles; et enveloppant à son ordinaire, les plus hautes vérités sous des expressions familières, comme il étoit lui-même la divine sagesse cachée sous les dehors de la foible humanité, il leur recommande de *laisser croître ensemble le bon grain et l'ivraie jusqu'au temps de la moisson*. Admirable leçon de morale et de politique qui apprend aux gouvernemens, qu'ils s'exposent à retarder le triomphe de la vérité, en voulant, avant le temps, détruire les erreurs qui ont germé dans le champ de la société; mais que lorsque la vérité a reçu, par le temps et les événemens, tous ses développemens, elle entre ou elle rentre sans effort dans les esprits, comme le froment parvenu à sa maturité qui est serré dans les greniers du père de famille; tandis que l'erreur, graine inutile et desséchée par les ardeurs de l'été, et que le moindre vent emporte de l'aire, disparoît sans violence et sans bruit de la mémoire des hommes.

DE BONALD.

» paix, avec des gens qu'on croit pendus. » Cette phrase est fautive grammaticalement, et elle renferme un sens faux; car si Rousseau eût voulu lever l'équivoque, il n'auroit pas pu faire un sophisme, et on lui auroit répondu: que la religion chrétienne qui condamne les erreurs, ne damne pas les individus qui les professent; qu'elle nous défend sévèrement de juger que tel ou tel homme, mort ou vivant, quoiqu'il ait été ou qu'il soit encore, soit ou sera damné; et qu'elle laisse à la suprême justice, qui seule sait quand et dans quelles dispositions notre ame se sépare du corps qu'elle anime, l'impénétrable secret de notre destinée.

Les Bucoliques de Virgile, précédées de plusieurs Idylles de Théocrite, de Bion et de Moschus, suivies de tous les passages de Théocrite que Virgile a imités; traduites en vers français par Firmin Didot. Un vol. in-8°. Prix : 4 fr., et 5 fr. par la poste. A Paris, chez Didot; et chez le Normant.

(Deuxième extrait. Voy. le N°. précédent.)

ON a toujours placé le berceau de la poésie pastorale dans la Sicile, dans cette île fameuse où la comédie prit aussi naissance, et qui fut autrefois dans les arts l'émule de la Grèce. Elle n'est séparée de l'Italie que par un petit détroit; et quand une fois on a mis le pied dans la patrie de Virgile, on est si voisin de celle de Théocrite, qu'après avoir connu les paysages et les bergers du poète de Mantoue, on est tenté de connoître ceux du poète syracusain, et d'essayer la flûte du maître après avoir embouché celle du disciple. M. Didot n'a pu résister à cette tentation délicate, et a franchi hardiment le détroit, malgré les périls du voyage; car, en passant du pays de Virgile dans celui de Théocrite, le trajet est dangereux: *dextrum Scylla latus*. On risque de tomber de Charybde en Scylla. Virgile donne à la vérité un moyen d'éviter le danger: *tova tibi tellus*. Ayez soin, dit-il, de prendre toujours à gauche; et c'est probablement ce qu'aura fait M. Didot.

Pour premier fruit de ce voyage bucolique, il nous offre d'abord la belle Idylle de Théocrite, intitulée le *Cyclope*. Rien de plus célèbre dans les poètes anciens, que les amours de Polyphème et de Galatée, chantés d'abord par Philoxène de Cythère, et devenus ensuite le sujet de tant de pièces pastorales ou comiques. Dans le ballet tout récent d'Acis et de Galatée, ce monstre rival d'Acis n'a point rebuté la délicatesse de nos Français; il a été non-seulement souffert, mais encore accueilli avec les plus grands applaudissemens. Piquée d'une noble émulation, la poésie vient s'unir à la danse pour donner une seconde vie à Polyphème. Il revit sous le double personnage de poète et de danseur, exprimant ses amours avec les rimes de M. Didot et les entrechats de Lefebvre.

Afin de bien entendre le commencement de l'*Idylle du Cyclope*, il est bon de savoir que Théocrite adresse cette Idylle à un médecin de ses amis, appelé Nicias:

Quand l'amour dans notre ame exerce son ravage,
Il n'est aucune plante, il n'est aucun breuvage
Qui puisse, ô Nicias, calmer notre tourment;
Des nymphes d'Hélicon le commerce charmant
Est l'unique secours que l'homme ait sur la terre.
Heureux qui sait trouver ce secours salutaire!

Tu dois, cher Nicias, connaître *ses douceurs* ;
 Toi, l'ami d'Esculape, ainsi que des neuf Sœurs :
 L'antique Polyphème en a connu l'usage.
 A peine adolescent, *il aime* ; son visage
 Commence à se couvrir d'un *fleurissant duvet*,
 Et de ses feux ardens Galatée est l'objet.
 Il aime : *ce n'est pas une légère flamme* ;
 C'est l'amour tout entier respirant dans son ame.
 Ses troupeaux au hercaïl retournoient sans pasteur :
 Pour lui, *blessé du trait qui lui perçoit le cœur*,
 Il chantoit dès l'aurore ; et la rive attristée,
 Sans cesse répétoit le nom de Galatée ;
 Et cependant ses maux en étoient moins amers.
 Assis sur un rocher, l'œil fixé sur les mers,
 C'est ainsi que *chantoit* l'amoureux Polyphème.
 Galatée, ah ! pourquoi fuir *un amant qui t'aime* ?
 O nymphe, qui du lait surpasses la blancheur,
 Pourquoi, d'un tendre agneau retraçant la douceur,
As-tu le naturel de la chèvre volage,
 Et l'âpreté du fruit de la vigne sauvage ?
 Si je cède au sommeil, tu viens dans ce séjour ;
 Et quand *mon œil* revoit la lumière du jour,
 Tu fuis comme un chevreau fuit le loup sanguinaire.

A peine adolescent, etc. d'un fleurissant duvet : je n'approuve pas cette suspension affectée, *il aime*, ni cette expression trop mignone, *un fleurissant duvet*. Le traducteur a l'air de caresser la jeune barbe de Polyphème. *Il aime : ce n'est pas, etc.* Ces deux vers paroissent calqués sur ceux-ci, de la traduction de Longepierre :

Sa flamme n'étoit pas une commune flamme ;
 Mais brûlé vivement jusques au fond de l'ame,
 Ce farouche Cyclope, etc.

En second lieu, *c'est l'amour tout entier, etc.* ne rend pas assez fortement, *ὄλοαις μανίας ηἰπάρτο*. Racine a dit : *de l'amour j'ai toutes les fureurs* ; pourquoi le traducteur n'a-t-il pas cherché à imiter ici Racine, plutôt que Longepierre, puisqu'en d'autres endroits il n'a pas fait difficulté de lui emprunter assez heureusement quelques expressions, et même quelques hémistiches ? Il semble même que dans cet endroit-ci M. Didot ait voulu lutter contre Racine ; car ces deux vers,

Il aime : *ce n'est pas une légère flamme* ;
 C'est l'amour tout entier respirant dans son ame,

ont un faux air de ressemblance avec ces deux vers si connus :

Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée ;
 C'est Vénus tout entière à sa proie attachée (1).

(1) *In me tota ruens Venus deseruit Cyprum.*

HORACE.

Pour lui, *blessé du trait qui lui perceit le cœur*, est la même chose que *blessé du trait dont il étoit blessé*. Cessortes de pléonasmes vicieux se rencontrent souvent dans nos poètes d'aujourd'hui. Le traducteur est encore tombé quelques vers plus bas dans la même faute: Galatée, ah! pourquoi fuir *un amant qui l'aime*? Ici le pléonasme est si choquant, que je soupçonne qu'il en faut rejeter la faute, dans M. Didot, non sur la personne du poète, mais sur celle de l'imprimeur. J'observerai encore au sujet de ce vers, *blessé du trait*, etc. que le traducteur, qui très-souvent pour un seul vers grec nous donne deux vers français, ne nous donne ici qu'un seul vers français pour deux vers grecs très-énergiques :

Εχθιστον εχει υπκαρδιον ειλος,
Κυπριος εκ μεγαλας, τό οι ηπατι παζε βλασητον.

« Traînant partout avec lui le trait cruel que la redoutable » Vénus avoit enfoncé dans son cœur. » *Et la rive attristée* : expression trop forte; Polyphème ne déplore pas ici la mort de Galatée. On lit encore plus bas : L'hiver *attristé* ce rivage; et ce mot *attristé* se rencontre fort souvent dans les autres églogues, comme dans celle sur la mort de Bion : Les taureaux de longs mugissemens *attristent* les hameaux; et dans la même églogue, on retrouve encore : L'Echo se plaint au fond de sa roche *attristée*.

Le mot *chantoit* se trouve quelques vers plus haut : *c'est ainsi que chantoit*, etc. Expression trop prosaïque. J'aimerois autant dire avec Longepierre :

En regardant les flots d'un œil jaloux et tendre,
Il faisoit retentir ce que tu vas entendre.

Galatée, ah! pourquoi, etc. Le grec ajoute une épithète qui n'est pas indifférente : *α λευκα γαλατσια*, « ô charmante » Galatée ! » *Un amant qui l'aime* : j'ai déjà relevé ce pléonasme. *As-tu le naturel de la chèvre*? expression bonne dans un dictionnaire d'histoire naturelle. Et quand *mon œil* revoit, etc. *Mon œil* est ici une expression fort déplacée. Polyphème se garde bien dans son début de laisser rien échapper qui appelle d'abord l'attention de Galatée sur sa plus grande difformité. Le galant procède avec plus d'adresse. Dans son exorde, il cherche d'abord à capter la bienveillance de Galatée par de petits complimens sur sa beauté; il soupçonne que la nymphé

Est en cela semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles:
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.

LA FONTAINE.

Il commence donc par lui servir

Ce breuvage vanté par le peuple rimeur ;
Ce nectar que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre ,

et que toutes les nymphes anciennes et modernes avalent avec la même avidité, fût-il offert par le plus affreux de tous les Cyclopes. Polyphème parle ensuite de l'origine de sa passion. Son amour commença le jour où Galatée vint chercher des feuilles d'hyacinthe dans son voisinage : manière adroite de rappeler le petit service qu'il rendit à la nymphe dans cette occasion ; car ce fut lui qui marcha devant elle, ce fut lui qui, au travers des détours de la montagne, la conduisit aux endroits où se trouvoit l'hyacinthe. Depuis ce jour fatal, où il a vu pour la première fois Galatée, il ne lui a pas été possible de dormir ni de goûter le moindre repos. Mais ce qui le désole, c'est qu'il s'aperçoit bien que sa vue n'a pas produit le même effet sur Galatée. Le Cyclope est assez clairvoyant pour deviner les motifs de cette indifférence ; il les voit dans son œil, et dans les autres défauts de sa physionomie. Persuadé que le vrai moyen d'affoiblir l'impression de pareils défauts, c'est de les avouer soi-même hautement, il prend le parti d'aborder de front la difficulté, et de s'expliquer une fois pour toutes sur le chapitre de sa figure, de la même manière à-peu-près qu'on voit certains bossus spirituels et rusés, prendre l'initiative sur les rieurs, et, s'immolant eux-mêmes à la risée des assistans, prévenir ou émousser les traits d'une malice étrangère.

Polyphème prend donc le pinceau d'une main hardie, et il se peint lui-même en buste avec tant de vérité, qu'on doit lui savoir gré d'une pareille franchise, assez rare dans ceux qui n'ont pas une physionomie plus avantageuse que la sienne :

Μεγαλαῖα μὲν ὄφθαλμοι ἐπὶ πάντι μετωπῆι

Ἐξ ὀφθαλμοῦ τετραπλάσιον ἄλλοθεν ὄφθαλμοῦ, μὲν μίαν.

Εἰς δ' ὀφθαλμοῦ ἐπεσσι : πλατεια δ' ὄφθαλμοῦ ἐπὶ χεῖρῶν.

« J'ai d'épais sourcils qui me couvrent le front, et qui s'étendent d'une oreille à l'autre ; je n'ai qu'un œil, et un large nez se prolonge sur mes lèvres. » C'est donc ici seulement que le Cyclope parle de son œil ; et le traducteur ne devoit pas en parler plutôt, parce qu'ici Polyphème cherche tout de suite à contrebalancer ce défaut par la peinture de ses richesses, de toutes les délices de sa grotte, et de son talent pour la musique.

Les traducteurs nous épargneroient à nous et à nos lecteurs ces remarques longues et fastidieuses, si au lieu de traduire les vers un à un, ou deux à deux, à mesure qu'ils se présentent,

ils avoient la précaution de lire bien attentivement la pièce d'un bout jusqu'à l'autre, d'en bien saisir l'ensemble, et de bien pénétrer l'artifice du poète dans la conduite de sa pièce.

Je commençai d'aimer, le jour qu'avec ma mère,
Tu vins sur la montagne y cueillir le jasmin ;
Je marchois devant toi, *te montrant le chemin.*

Te montrant le chemin : cet hémistiche affoiblit le vers, qui ne présente pas l'image rapide et pittoresque du demi-vers grec, *εγω δ' ὁδὸν ἠγεμόνευον*, « c'étoit moi qui marchois devant » vous. » Virgile serre de plus près Théocrite, *dux ego vester eram*. Il y a beaucoup d'art dans ce *dux ego*, placé au commencement du vers ; mais peut-être ne vaut-il pas l'*ἠγεμόνευον* qui termine si majestueusement le vers grec, et peint si bien l'air d'importance avec lequel Polyphème marchoit devant Galatée et devant sa mère.

En second, lieu le vers de M. Didot est imité de celui de Longepierre :

Je marchois devant vous, *vous montrant le chemin.*

Il valoit autant mettre à profit le vers de Racine :

Moi-même devant vous j'aurois voulu marcher.

Hélas ! depuis le jour qui vit naître ma flamme,
Jamais le doux repos n'est entré dans mon âme :
Fille aimable, je sais pourquoi je te déplais.

Le dernier vers ne se lie pas assez avec les deux précédens. Ce défaut de liaison n'existe pas dans le grec. Polyphème, après avoir dépeint son amour à Galatée, lui reproche aussitôt sa profonde indifférence :

Τὴν δ' ἔμειλι, ἔμα δι', ἔδιν.

« Mais toi, tu ne sens rien, non, par Jupiter, tu ne sens rien » pour moi. » Le traducteur a totalement omis cette transition, qui amène le portrait peu avantageux que Polyphème va faire de sa personne ; transition tellement nécessaire, que si elle eût manqué dans le poète grec, elle auroit dû lui être prêtée amicalement par le poète français. Elle contient d'ailleurs un jurement fort singulier dans la bouche de Polyphème, lui que tous les anciens nous représentent comme un esprit fort, un impie, qui étant fils de Neptune, osoit pourtant nier l'existence de Jupiter, son oncle paternel. (1) Par quelle incon-

(1) . . . *Nam vos narrare soletis
Nescio quem regnare Jovem.*

560 MERCURE DE FRANCE;

séquence, ou bien par quel retour subit de religion attestait-il ici le nom de ce même Jupiter? Henri-Etienne lève cette difficulté, en disant que Polyphème parle ici le langage du peuple, et qu'il se prête aux opinions populaires. C'étoit un philosophe sage qui savoit s'accommoder aux préjugés de son siècle, qui avoit des ménagemens pour les esprits foibles, et qui dans cette occasion sur-tout ne veut pas blesser les opinions superstitieuses de Galatée.

Oni, le poil hérissé de mon sourcil épais
Ombre sur mon front le seul œil qui m'éclaire,
Et mon nez aplati couvre ma bouche entière.

Le *πλατεια ρις* de Polyphème a donné beaucoup de mal à tous les commentateurs: ceux-ci prétendent que le nez s'étendoit en large d'une extrémité de la lèvre à l'autre; ceux-là, sans exclure la largeur, soutiennent qu'il débordoit longuement les deux lèvres, ou du moins qu'il couvroit toute la bouche, en forme de voûte. C'est un singulier spectacle de voir Casaubon, Scaliger, Grotius, Eobanus-Hessus, Meursius, Paulmier, Warton, tirant tous le nez de Polyphème, les uns d'un côté, les autres de l'autre. On est fâché de voir le respectable Henri-Etienne se mettre de la partie, et ne pas lâcher prise qu'il n'ait retourné dans tous les sens le *πλατεια ρις*:

Unus et est oculus, naso labra ipsa teguntur.

Ou bien:

Unus et est oculus, nasus super imminet ori.

Ou bien:

Unus et est oculus, latusque super labra nasus.

Enfin, comme s'il n'avoit fait encore qu'escarmoucher, il s'abandonne à toute son impétuosité:

*Unus inest oculus, labris incumbit et ipsis
Per latus nasus.*

Et malheureusement après tant d'efforts, Henri-Etienne est obligé de céder la victoire à Eobanus-Hessus:

*Unus inest oculus, supraque capacia nasus
Vastâ mole jacet mea labra, atque imminet ori.*

M. Didot lui-même est ici écrasé par le terrible Eobanus-Hessus, qui reste décidément maître du champ de bataille.

Mais j'ai mille brebis; mais le lait argenté
Pour moi coule au printemps, dans l'automne, en été;
Et même quand l'hiver attriste ce rivage,
Sur mes nombreux clayons je presse un doux laitage.

Je parlerai plus bas de cette expression le lait argenté: le tra-ducteur met l'automne après le printemps, et l'hiver après l'été.



d'été. Le poète grec a suivi l'ordre des saisons : « Ni dans l'été, » ni dans l'automne, ni dans l'hiver. » *Quand l'hiver attristé* et ce mot *attristé* se trouve quelques vers plus haut, et revient fort souvent dans les autres églogues :

O nymphe ! *tu le sais*, nul Cyclope *en ces bois*
 Ne m'égalé dans l'art d'animer le hautbois ;
 Et pour chanter mes feux et ton indifférence,
 Ma voix des sombres nuits interrompt le silence.
 Cependant je possède onze faons nouveaux nés ;
 Je les nourris moi-même ; *ils te sont destinés*,
 Avec trois petits ours *enlevés à leur mère*.
 Viens : *mon lait, mes troupeaux*, tout est pour ma bergère.

Trois petits ours. Pourquoi le traducteur avaré n'en met-il que trois, quand le généreux Polyphème veut en donner quatre, *τεσσαρας* ? C'est plutôt sur les onze faons qu'il auroit pu rogner la portion de Galatée ; car pour les quatre petits ours, il est bien rare que ce soit pour de pareils cadeaux que les amans se ruinent avec leurs maîtresses. Mais le traducteur a fait ici une faute plus considérable.

S'il avoit lu attentivement le vers grec, il auroit senti que le mot *αρκτων*, qui termine par une surprise agréable la liste de tous les présens de Polyphème, devoit être mis, en français comme en grec, à la fin du vers, *και σκυμνος τεσσαρας αρκτων*. « Enfin, je nourris, j'éleve pour toi quatre petits » ours. » Cette finesse de Théocrite n'a pas échappé à Ovide, qui ménage avec beaucoup d'art la même surprise aux lecteurs :

Inveni geminos, qui tecum ludere possent
Inter se similes, vix ut dignoscere possis
Villosæ catulos in summis montibus ursæ
Inveni et dixi : dominæ servabimus istas.

Mon lait, mes troupeaux : le traducteur devoit faire la récapitulation complète, et ajouter : *mes onze faons et mes quatre petits ours*. Mais le grec ne récapitule pas, et dit simplement : *Viens, tout ce que je possède est à toi*.

Laisse les flots grondans *sur les flots* se briser ;
 Dans ma grotte, la nuit, *tu peux mieux* reposer.
 Là, le myrte aux cyprès *vient mêler* sa verdure,
 Le lierre y *laisse errer* sa verte chevelure,
 La vigne *sur ses bras* voit mûrir le raisin,
 Et l'Etna *frémissant*, de son sommet voisin
 Fait en tout temps *pour moi* rouler *sur ce rivage*
 De ses neiges d'argent le céleste breuvage.
 A l'asile enchanté *que je t'offre* en ce jour,
 Qui peut des flots bruyans préférer le séjour ?

Je me bornerai ici aux fautes principales. *Frémissant* : épithète impropre ; il ne s'agit pas de peindre ici une éruption volcanique. *De son sommet voisin, en tout temps pour moi, sur*

ce rivage : ces quatre propositions accumulées, *de, en, pour, sur*, ne sont supportables ni en prose ni en poésie. *Que je t'offie en ce jour* : cet hémistiche pour la rime, doit-être laissé aux petits enfans pour les complimens du premier jour de l'année, ou des jours de fête de leurs parens.

Nymphé cruelle ! eh bien ! si ta vue est blessée
Des longs poils dont ma peau te semble hérissée,
 Viens, le feu vit chez moi sous la cendre endormi ;
 Je suis prêt à souffrir que ton bras ennemi
 M'environne de flamme, et, *si c'est ton envie,*
 Brûle mon ceil unique et plus cher que ma vie.

Que n'ai-je *su mon dos* ces légers avirons
Que pour sillonner l'onde ont reçu les poissons !
 J'irois baiser ta main, si ton humeur farouche
 Défendoit de cueillir un baiser sur ta bouche.
 Ah ! s'il étoit permis d'offrir en même temps
 Et les fleurs de l'automne et celles du printemps,
 Pour toi, près du pavot que la pourpre environne,
 Le lis *au front d'argent* monteroit en colonne.

Où, *si veis ce rivage* aborde un étranger,
 Je veux qu'au sein des mers il m'enseigne à plonger.
 J'irai voir *quel plaisir* te retient sous les ondes :
 O nymphé ! sors enfin de tes grottes profondes :
 Viens ; et sur ce rocher puisses-tu, comme moi,
 Quelquefois oublier de retourner chez toi !

Ces six derniers vers, dont j'ai souligné les rimes *étranger, plonger, etc.*, paroissent calqués sur les six vers suivans de Longepierre :

Mais s'il arrive ici jamais quelque étranger,
 Je veux, je veux du moins qu'il m'apprenne à nager,
 Pour aller voir quel charme offre le sein des ondes,
 Et ce qui vous retient sous ces voûtes profondes.
 Ah ! quitte un tel séjour ; et du moins comme moi,
 Oublie, aimable nymphé, à retourner chez toi !

M. Didot a fait à Longepierre bien d'autres emprunts dont nous parlerons plus bas. Hâtons-nous de finir cette idylle :

Viens guider mes brebis, mes chèvres vagabondes ;
 Viens : tes mains presseront leurs mamelles fécondes,
 Et tu verras leur lait épais par degré,
 En un mets délicat se changer à ton gré.
 Ma mère qui pour moi ne t'a rien dit d'aimable,
 Ma mère, ô Galatée, est plus que toi coupable ;
 Elle qui me voyoit uépérer chaque jour.
 Mais je veux pour son fils alarmer son amour,
 Et rier, en pleurant, au bord de l'onde amère :
 Ah ! la fièvre me brûle, ah ! je souffre, ma mère.

Fontenelle se moque de cette mignardise de Polyphème, qui, pour faire enrager sa mère, se propose de lui dire

» *qu'il a mal à la tête et aux deux pieds.* (1) On ne peut
» guère croire que, fait comme il étoit, sa mère fût assez
» folle de lui, pour être fâchée de lui voir ces petits maux.»

Fontenelle s'est permis beaucoup d'autres plaisanteries sur
Théocrite; mais, comme dit La Harpe, *les bergers de Fontenelle en savent trop en amour, et lui-même en sait trop peu en poésie.* Le traducteur, dans une de ses notes, justifie parfaitement Théocrite : « Fontenelle n'a pas observé que dans
» cette idylle, Théocrite a pris soin de peindre Polyphème
» entrant à peine dans l'adolescence : ce Cyclope n'avoit-il
» pas remarqué plus d'une fois dans les différentes maladies
» de son enfance, la tendresse et l'inquiétude de sa mère? Il
» étoit difforme. Est-ce une raison, pour qu'une mère n'aime
» pas son fils ?

D'ailleurs quelle est la mère qui trouve son fils difforme.

Mes petits sont mignons,
Beaux, bien faits, et jolis sur tous leurs compagnons.

Fable du Hibou. LA FONT.

Ajoutons que la nymphe Thoosa sa mère n'avoit pas d'autre
enfant, et que Polyphème étoit fils unique.

O Cyclope, Cyclope ! où donc est ta raison ?
Ne ferois-tu pas mieux d'aller *dans ta maison,*
A tes jeunes brebis, porter le vert feuillage,
D'unir entr'eux les joncs pour presser le laitage.
Malheureux ! ton esprit égaré, hors de soi,
Cherche au loin le bonheur, quand il est près de toi ;
Tu trouveras bientôt, à tes vœux moins rebelle,
Une autre Galatée, et peut-être plus belle.
Dans l'ombre de la nuit, les Nymphes *de ces bois,*
A leurs aimables jeux m'invitent *quelquefois :*
Quand je les suis, on rit, et la joie est extrême ;
Ainsi pour quelque chose on compte Poliphème.
Du Cyclope amoureux, tels étoient les accens.
Il trouvoit des secours *plus doux et plus puissans*
Auprès des doctes sœurs *que le Permesse adore,*
Que s'il eût imploré l'art du dieu d'Epidaure.

O Cyclope, Cyclope ! où donc est ta raison ? Ce vers, pris
tout entier de Longepierre, est loin de rendre la belle image
du vers grec, *να τας φρένας εκπεποτασαι* ; littéralement : *où*
ta raison s'est-elle envolée ? Racine a bien mieux dit :

Par quel trouble me vois-je emporté loin de moi ?

Les bornes de cet article ne m'ont pas permis de relever
beaucoup d'autres incorrections, telles que les répétitions fré-

(1) Il y a effectivement dans le grec : « J. vais dire que j'ai mal à la
» tête et que j'a les deux pieds enflés, afin que ma mère se chagrine
» aussi, puisque je me chagrine bien moi. »

quentes des verbes *venir, voir, vouloir, pouvoir* ; et ces autres répétitions métaphoriques, par lesquelles le traducteur s'est peut-être imaginé rendre sa poésie plus riche, *le lait ARGENTÉ, les neiges d'ARGENT, le lys au front d'ARGENT, et dans les autres églogues le lys ARGENTÉ, la gerbe DORÉE, un beau lit d'ARGENT, un lit d'OR, un vase d'OR, un réseau d'OR, un carquois d'OR, une robe ARGENTÉE, des cheveux tombant en boucles d'OR, l'OR de ses cheveux flotte au gré du zéphir, la vigne pliant sous l'OR de ses raisins, etc.* Cette richesse apparente couvre un déficit réel. Lorsqu'un poète a le malheureux don, comme un certain roi de Phrygie, de convertir tout en argent, il tombe dans une véritable misère ; et au milieu de ses prétendus trésors, il est à sec et à jeun comme le roi *Midas*.

M. Didot soutient dans sa préface que les poètes anciens ne doivent être traduits qu'en vers. Quoique j'adopte presque entièrement son opinion, je me fais néanmoins un plaisir de citer ici la traduction en prose de la même idylle par M. Geoffroi, afin que le lecteur puisse juger quelle est celle des deux traductions dans laquelle on reconnoît mieux Théocrite.

« Non, mon cher Nicias, il n'est point dans la nature de remède plus sûr contre l'amour que le commerce des Muses ; il n'en est point aussi de plus agréable, ni de plus doux ; mais il n'est pas donné à tous les mortels de pouvoir en faire usage. Tu le connois sans doute, ô Nicias, cet heureux secret, toi le favori d'Esculape et l'élève chéri des neuf Sœurs ! L'antique habitant de nos contrées, le cyclope Polyphème, sut aussi employer ce remède avec succès, lorsque dès sa plus tendre jeunesse, il aima la nymphe Galatée. Son amour n'étoit pas ce sentiment doux et léger qui se joue parmi les fleurs ; c'étoit un délire funeste, une noire fureur qui égardoit ses sens. Souvent ses brebis abandonnées quittèrent les gras pâturages, et revinrent seules à la bergerie, tandis qu'uniquement occupé des attraits de Galatée, il languissoit étendu sur le rivage de la mer, depuis le lever de l'aurore, soupirant du trait cruel que la redoutable Vénus avoit enfoncé dans son cœur. Enfin, il trouva un soulagement à sa peine : assis sur la cime d'un rocher, les yeux tournés vers la mer, il exhaloit son amour dans des chansons plaintives.

» O Galatée ! plus blanche que le lait, plus douce qu'un agneau, plus vive et plus folâtre qu'un jeune daim, mais plus âpre que le raisin verd, pourquoi ton cœur est-il sans pitié pour l'amant qui t'adore ? Tu viens sur le rivage quand le sommeil ferme ma paupière, et dès que je m'éveille, tu fuis épouvantée, comme la brebis à la vue du loup ravisseur. Sans

cesse je me rappelle le jour où tu vins avec ma mère cueillir sur la montagne des feuilles d'hyacinthe ; c'étoit moi qui vous conduisois : je te vis alors pour la première fois ; je te vis , et je t'aimai. Depuis ce moment , je languis et je me consume , sans que tu sois touchée de mes maux. Je sais , belle nymphe , je sais pourquoi tu me fuis : la nature , avec un cœur tendre , m'a donné un air farouche qui alarme la beauté timide ; mais si mes traits n'ont pas de quoi plaire , mes immenses troupeaux couvrent ces montagnes ; le lait le plus exquis abonde toujours dans mes urnes ; mes clayons sont toujours chargés des meilleurs fromages ; aucun cyclope ne joue mieux que moi de la flûte , sur-tout lorsque je chante mon amour et tes charmes , souvent jusqu'au milieu de la nuit. Viens habiter ma grotte ; viens , tout ce que je possède est à toi : laisse les flots se briser contre le rivage , tu passeras près de moi des nuits plus agréables. Ici , croissent les lauriers et les myrtes ; ici , serpente le lierre obscur et la vigne aux fruits dorés. Les neiges fondues sur le sommet de l'Etna font couler ici une eau pure et fraîche , digne de désaltérer les dieux même ; qui pourroit à ces avantages préférer le séjour des eaux ? Si mon visage hérissé te déplaît , j'ai du bois dans ma grotte ; un feu qui ne s'éteint jamais vit chez moi sous la cendre ; tu brûleras cet épais sourcil qui ombre mon front ; tu brûleras cet œil unique qui m'est plus cher que la vie ; tu brûleras , si tu veux , jusqu'à mon ame ; je puis tout souffrir de ta main. Que n'ai-je reçu de la nature le pouvoir de fendre les eaux ! je pénétrerois jusqu'aux lieux qui te déroberent à ma vue ; j'irois baiser ta belle main , si la bouche m'étoit refusée. Je te porterois , en été , des lys dont tu effaces la blancheur ; en hiver , des pavots dont les feuilles pourprées sont l'oracle des amans. Mais si quelqu'étranger aborde sur ces rives , je suis bien résolu d'apprendre à nager pour juger par moi-même quel charme on trouve sous les eaux. Sois du sein de la mer , ô Galatée ! viens t'asseoir sur ce rivage , et puisses-tu oublier , comme moi , de retourner dans ta grotte ! Trop heureux ton amant , si tu veux partager avec lui les soins de son troupeau , si ta main délicate ne dédaigne pas de traire ses brebis , et de presser ses laitages. »

« O Cyclope ! malheureux Cyclope , où s'égarer tes esprits ! ne serois-tu pas plus sage de t'occuper à tresser le jonc pour former des paniers et des corbeilles ? Songe à tes tendres agneaux , va dépouiller , pour eux , les prés de l'herbe nouvelle , et l'arboisier de son jeune feuillage ! Jouis des avantages qui se présentent ; pourquoi t'obstiner à poursuivre un bien qui te fuit ? Ne peux-tu pas trouver une autre Galatée

plus belle encore ? Combien de jeunes bergères ne m'invitent-elles pas à folâtrer avec elles pendant la nuit ? Quelle joie éclate dans leurs yeux, lorsque je parois me rendre à leurs desirs ! Ce sont là sans doute des preuves que je ne suis pas né pour éprouver des mépris. »

» Ainsi Polyphème charmant par ses chansons, ses cruels ennemis, et tout les trésors de l'Univers n'auroient pu lui procurer une plus douce consolation. »

Ici le prosateur est certainement plus poète que le versificateur. Pour avoir une traduction parfaite de Théocryte, il ne s'agiroit que de mettre des rimes à la prose de M. Geoffroi, ou des vers aux rimes de M. Didot,

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

—L'Institut avoit arrêté dans sa séance extraordinaire du 7 brumaire an 14, de placer dans le nouveau local destiné à ses séances publiques, la statue en marbre de S. M. l'EMPEREUR et Roi. M. Rolland, sculpteur, membre de l'Institut, est chargé de l'exécuter :

Il avoit été arrêté, dans la même séance, que l'Institut présenteroit à S. M. une adresse de félicitation sur ses victoires. La voici telle qu'elle a été rédigée par les bureaux réunis des quatre classes.

« Sire, transporté de reconnosance autant que d'admiration pour les nouveaux prodiges que la France doit à votre courage et à votre génie, l'Institut vient demander à V. M. qu'elle daigne lui permettre d'élever un monument public et durable des sentimens dont il est pénétré ;

» Il desire que votre statue décore la grande salle du palais que V. M. vient de lui accorder.

» Comme citoyens, comme Français, nous célébrons avec tous nos compatriotes le restaurateur, le législateur, le défenseur de l'Empire.

» Mais les membres de l'Institut doivent un hommage

particulier au prince qui encourage les sciences par son exemple, les lettres par ses conseils, les arts par ses bienfaits; au général qui, au milieu du tumulte des armes, maintient le repos dans les asiles consacrés à l'étude; au guerrier dont le bras puissant préserve les nations civilisées d'une nouvelle irruption de l'ignorance et de la barbarie.

» Nous disons plus, les hommes éclairés du monde entier partagent ce devoir avec nous; ils vous rendent tous cet hommage dans le cœur, et nous envient le bonheur de le rendre avec éclat.

» C'est au milieu des images de nos grands écrivains et de nos grands artistes, que nous voulons placer la vôtre. Leurs mânes se plairont à l'y contempler. Plus heureux que les sages de l'antiquité, leurs ouvrages ne seront ni détruits, ni mutilés; le flambeau qu'ils ont allumé ne sera point éteint par des barbares; sa lumière se maintiendra toujours vive et pure, et ce sera en grande partie au bonheur de vos armes qu'ils seront redevables de la durée de leur gloire, et la postérité de celle de leurs bienfaits.

» Pour nous, foible émules, mais disciples fidèles de ces grands hommes, la faveur que nous demandons aujourd'hui à V. M. sera pour notre zèle un encouragement sans cesse renaissant; si l'aspect de ces inimitables modèles nous décourage quelquefois en nous rappelant trop combien nous avons lieu d'envier leurs talens, le votre nous ranimera, en nous rap-
à son tour combien ils nous eussent envié notre héros.»

Fait à l'Institut, le 7 brumaire an 14.

Les présidens et secrétaires des quatre classes de l'Institut,
Signés, DESFONTAINES, REGNAUD (de Saint Jean-d'Angely),
DUTHEIL, MÉHUL, *présidens*; DELAMBRE, CUVIER,
SUARD, DACIER, LEBRETON, *secrétaires*.

— S. M. I. a rendu, le 8 juin, un décret relatif aux théâtres de la capitale, à ceux des départemens, et aux entrepreneurs des spectacles. Les principales dispositions en sont telles que nous les avons données dans le dernier numéro du Mercure, à l'exception cependant de celles qui concernent les auteurs. Nous les rétablissons ici : 1°. Les auteurs et les entrepreneurs

seront libres de déterminer entr'eux, par des conventions mutuelles, les rétributions dues aux premiers, par somme fixe ou autrement; 2°. les autorités locales veilleront strictement à l'exécution de ces conventions; 3°. les propriétaires d'ouvrages dramatiques posthumes ont les mêmes droits que l'auteur; et les dispositions sur la propriété des auteurs et sur la durée, leur seront applicables, ainsi qu'il est dit au décret du 1^{er} germinal an 13.

— Cette semaine n'a produit aucune nouveauté dramatique, au moins de celles qui méritent d'être consignées dans un journal littéraire. Mais on promet de grands dédommagemens pour la semaine prochaine. On annonce, à l'Académie impériale de Musique, Paul et Virginie, ballet pantomime en trois actes de M. Gardel; la reprise de Castor et Pollux, opéra de gentil Bernard, avec une nouvelle musique; et enfin le concert dans lequel on doit entendre la plus célèbre cantatrice de l'Italie, Mad. Catalani. Mercredi sera, dit-on, le jour de la première représentation de la Mort de Henri IV, tragédie de M. Legouvé, qui a vivement excité la curiosité publique, car depuis long-temps on ne peut plus se procurer de loges. Le même jour on donnera, au théâtre Feydeau, Gabrielle d'Estrées. La musique de ce nouvel opéra-comique est de M. Méhul.

— Le Courrier des Spectacles annonce comme prochaine la retraite de Mlle Raucourt et de Mlle Contat.

— M. Palissot vient de recevoir de S. M. l'assurance d'une pension de trois mille francs. Le plus connu de ses ouvrages, *la Comédie des Philosophes*, a été donnée pour la première fois en 1760. Il est âgé de 76 ans.

— On a mis en vente cette semaine, chez Firmin Didot et le Normant, *les Pensées de Nicole*, précédées d'une Introduction et d'une Notice sur la personne et sur les écrits, de ce grand homme, par M. Mersan (1). Nous rendrons compte de cet ouvrage.

— François Devienne, âgé de quatorze ans et demi, fils du compositeur de ce nom, s'est noyé samedi dernier, en sortant imprudemment du bain établi près le pont des Arts.

(1) Un vol. in-18. Prix : papier ordinaire, 60 c. ; papier fin, 75 papier vélin, 2 fr. ; grand papier vélin, 3 fr.

Ce jeune homme étoit déjà l'appui de sa mère. M. Gillon , élève de Devienne , et ami de son malheureux fils , vient de demander la permission de remplacer ce jeune homme , comme seconde flûte , au théâtre de l'Opéra-Buffa , en s'engageant à remettre les appointemens à sa mère.

— On avoit cru que l'accouplement du zèbre femelle avec l'âne ne pouvoit avoir lieu sans quelque supercherie , et Allaman rapporte , à cette occasion , qu'un riche anglais , qui voulut faire cette expérience , fut obligé de peindre un âne pour y réussir et tromper ainsi le zèbre femelle. On vient d'obtenir un nouvel exemple de cet accouplement au Jardin des Plantes , sans cette précaution. Le zèbre femelle s'est prêté avec beaucoup de complaisance , et l'on ne doute pas qu'il n'ait été fécondé.

— La société d'émulation de Rouen a choisi pour sujet du prix qu'elle se propose de décerner dans sa séance publique du 9 juin 1807 , l'éloge de Duquesne , né à Dieppe en 1610 , commandant des armées navales de France sous Louis XIV. Le sujet pourra être traité en vers ou en prose , au choix des auteurs. La société desire que les auteurs rappellent dans leur ouvrage le souvenir du maréchal de Tourville , également originaire de Normandie ; et qu'ils établissent un parallèle entre ces deux grands marins. Le prix sera sur une médaille de la valeur de 300 fr.

— Le mauvais temps nous a privés , lundi , du plaisir d'observer l'éclipse. Il m'étoit agréable en me souvenant d'avoir observé celle du 25 juillet 1748 , d'observer encore celle du 15 juin 1806 , et d'en calculer le même jour les résultats. La première étoit annulaire en Écosse , et M. Lemonnier , mon illustre maître , y alla l'observer ; celle-ci a été totale à Boston , et j'y aurois été , s'il n'y avoit pas dans ce pays-là des astronomes qui ne la négligeront pas. Il n'y a pas eu d'éclipse totale en France depuis 1724. Louis XV avoit du regret de ne pouvoir jouir de ce singulier spectacle , et je mourrai avec le même regret , car il n'y en aura pas en France de tout le siècle. M. Duvaucel n'a pas étendu ses calculs plus loin.

Le Saint-Père m'ayant chargé de faire faire à Paris , les

instrumens qui manquoient à son observatoire de Rome, je viens d'y envoyer un cercle répéteur de 20 pouces de diamètre, fait par M. Bellet, qui contribue actuellement à soutenir la réputation de la France pour les instrumens de mathématiques. Ce cercle coûte 4500. fr., mais on ne peut s'en passer dans l'état de perfection où est portée l'astronomie, et M. Calandrelli, qui a observé à Rome la parallaxe de la lyre, pourra s'en assurer mieux avec ce bel instrument. Benjamin Bellet, né à Nyon, le 13 mars 1758, demeure rue Saint-Louis, près le Palais, n. 4. Il a accompagné M. Delambre dans le grand travail de la méridienne, ce qui lui donne l'avantage de bien connoître un instrument dont il a fait usage long-temps avec notre plus habile astronome.

Je crois devoir avertir aussi les marins qu'il y a des cercles de réflexion très-bien faits chez M. Jecker, rue des Douze-Portes, au Marais.

DE LALANDE.

— Il vient d'être construit dans la vallée suisse du Jardin des Plantes, douze cabanes pour différentes espèces de singes arrivées à la ménagerie. On y bâtit en outre un grand édifice en pierres de taille, pour loger en plein air les grands animaux de la ménagerie.

M O D E S

Du 20 juin. — Avec les chapeaux de paille, le front est découvert d'un côté, de l'autre, descendent de très-longues mèches, roulées en tire-bouchons, sous une capote on n'aperçoit ni le front ni les yeux. Les capotes se font chaque jour plus saillantes. Outre cela, aux capotes de percale, qui sont les capotes par excellence, on adapte un tulle festonné, large de deux doigts. Sur les chapeaux de paille, les bouquets les plus communs sont composés de cinq à six sortes de fleurs, entr'autres de petits œilleux, de réséda et de pieds d'alouette. Les fleurs isolées, les plus ordinaires, sont des roses de la saison. Telle est la diversité des goûts, et, par suite, la quantité de fleurs concurremment admises. que vous voyez sur deux chapeaux qui se touchent, des renoncules et des roses. On expose depuis quelques jours, chez quelques modistes, des capotes à jour, de tissu paille blanche, ou plutôt sparterie, et soie blanche. Les coiffures en cheveux ne varient pas. Des nattes par derrière, le rest lisse, quelquefois des fleurs faisant demi-tour, les tempes dégagées, la nuque rase, voilà le goût presque général. Les robes de parure se font à l'espagnole, en crêpe, avec des crêvés, des fr. u-frou, en rubans de satin. Il y a beaucoup de ces robes lilas. A la promenade, on voit beaucoup de peler nes plissés. Les fichus unis, de moueline claire, les plus nouveaux, ont une frisette à trois ou quatre rangs, qui monte fort haut. Cette frisette ne va pas par devant. Par derrière, les pointes du fichu, d'abord croisées, puis nouées, flottent en écharpe. Quelques robes de percale ont de pes

tites basques autour de la taille, festonnées à dents de loup, et bordée d'une frange de coton.

Les s. halls se portent à la main, pliés en huit.

NOUVELLES POLITIQUES.

Raguse, le 28 mai.

M. le général Lauriston, aide-de-camp de S. M. l'EMPEREUR et ROI, parti de Spalatro à la tête de 6000 hommes, a pris possession de notre ville le 26 mai. Les habitants ont vu avec joie cette force protectrice qui les met à l'abri des incursions dont ils étoient menacés par les Monténégrins :

Londres, 15 juin.

Le procès de lord Melville vient enfin de terminer comme on s'y étoit attendu, c'est-à-dire qu'il a été acquitté à une très-grande majorité.

L'impatience d'entendre le jugement définitif d'une affaire aussi importante, avoit rassemblé dans les salles de Westminster une foule beaucoup plus grande que les jours précédens. Dès que la cour fut assemblée, le chancelier informa les lords qu'ils étoient réunis pour prononcer le jugement du lord Melville. Sa seigneurie adressa alors la question sur le premier article au plus jeune des barons, et successivement à tous les pairs, en terminant par S. A. R. le duc d'York (le prince de Galles étoit absent). Après avoir recueilli toutes les voix, le lord chancelier donna la sienne. La question étoit posée de la manière suivante :

« Jean lord Brooke, Henry vicomte Melville est-il coupable ou non pour des crimes et malversations dont il est accusé dans cet article?—Réponse: » Sur mon honneur, il n'est pas coupable. »

En donnant sa voix, le pair se tenoit debout, et plaçoit, en s'inclinant, la main droite sur le cœur.

L'impeachment, présenté par les communes, contenoit les articles suivans :

Premier article.—Henry, vicomte Melville, lorsqu'il étoit en possession de la charge de trésorier de la marine, et précédemment au 10 janvier 1786, a frauduleusement et illégalement employé à son usage particulier 10,000 liv. sterl. des fonds publics; il a continué le même emploi illégitime de cette somme de 10,000 liv. après la publication de l'acte pour le règlement de la charge de trésorier. Lord Melville a déclaré dans la chambre des communes, le 11 janvier 1805, qu'il se croyoit obligé, par des motifs dépendans de ses devoirs publics et de son honneur particulier, de ne point révéler l'emploi de ces 10,000 liv. Cette conduite est une violation de la loi, une infraction aux devoirs de sa charge, et une atteinte à la haute confiance qui reposoit sur lui.

Deuxième article.—Ledit Henry, vicomte Melville, de connivence avec son payeur Alexandre Trotter, lui a permis de tirer de la banque plusieurs sommes d'argent, pour tout autre emploi que le service de la marine: c'est encore de concert avec ledit Alexandre Trotter, qu'il a fait plaquer ces sommes en son nom, chez des banquiers particuliers, MM. Coutts et compagnie, soumis à son seul examen; ce qui est contre les statuts.

Troisième article.—Ledit Henry a frauduleusement et illégalement permis que ledit Alexandre, après avoir placé cet argent chez des banquiers particuliers, l'employât pour son compte et pour son avantage et son intérêt particulier. ce qui a exposé la fortune de l'Etat à courir de grands risques et à éprouver des pertes considérables, et ce qui est contre les réglemens,

Quatrième article. — Ledit Henry, de connivence avec ledit Alexandre, a placé dans les mains de Marck Sprott et d'autres, plusieurs sommes provenant des fonds publics, qu'il a destinées ainsi à un autre emploi que le service de la marine, pour son avantage particulier, et en contravention aux réglemens.

Cinquième article. — Ledit Henry a pris sur les fonds publics une somme de 10,000 liv. st., qu'il a appliquée de même illégalement et frauduleusement à son propre usage, en contravention aux réglemens.

Sixième article. — Ledit Henry a, pour son usage et ses vues particulières, reçu dudit Alexandre plusieurs sommes des fonds publics, fraude qu'il a cachée avec soin; ces sommes ont été mêlées et confondues avec les propres deniers dudit Alexandre, et portée sur ses registres, sous l'indication de *comptes couvrans du lord Melville*; lesquels registres, par une convention, datée du 18 et du 25 février 1803, ont été déchirés, détruits et brûlés, ainsi que tous les autres titres, écrits, memoranda, et..... et cela pour empêcher qu'on ne découvrit les avances faites sur les fonds publics par ledit Alexandre audit Henry, contre les réglemens, statuts, etc....

Septième article. — Parmi ces diverses avances, il en existe une de 22,000 liv. sterl., sans intérêt, faite en partie sur les fonds publics, et illégalement tirés de la banque, et en partie sur les fonds remis à Coutts, et dans lesquels il se trouve aussi une portion de deniers publics, et une portion de ceux d'Alexandre Trotter, le tout mêlé et confondu sans aucune distinction.

Huitième article. — Il existe une autre avance de 22,000 liv. sterl., pour laquelle ledit Henry est convenu de payer un intérêt.

Neuvième article. — Pendant la plus grande partie du temps où ledit Alexandre a rempli la charge de payeur-général, il a fait gratuitement les affaires du lord Melville, comme son agent, et, de temps en temps, il lui faisait des avances de 10 ou 20,000 liv. sterl., qu'il prenoit sur les fonds mêlés et placés sans distinction sur la maison Coutts, d'où il résulte que ledit Henry a tiré un bénéfice illicite des deniers publics, et qu'en raison de ces avances qui lui étoient faites, il a souffert que ledit Alexandre s'appropriât une partie des mêmes fonds et les employât à son usage et à son profit. Tous ces faits étant une violation de la loi, et une atteinte aux devoirs de sa charge, il s'ensuit que Henry, vicomte Melville, les ayant permis ou y ayant pris part, est coupable du haut crime et de malversation.

Dixième article ou article additionnel. — Entre le 1^{er} janvier 1784 et le 5 janvier 1786, ledit Henry a employé illégalement une somme de 20,000 liv. sterl. à un autre but que le service de la marine, et pour les avantages et profits particuliers. Il a continué à faire le même usage de cette somme, après l'acte de réglemant pour la charge de trésorier de la marine.

Toutes les voix ayant été recueillies sur le premier article, on ordonna de rechercher le silence, et la question fut posée de la même manière sur les autres chefs d'accusation. Cette opération fut terminée à trois heures moins un quart. Vers quatre heures, le dépoillement des voix étant fini, le lord chancelier informa la cour que la majorité des lords avait acquitté Henry, vicomte Melville, de toutes les accusations contenues dans l'*impêchement* porté par la chambre des communes.

Les lords retournèrent dans leur chambre, et le vicomte Melville se retira de son côté avec son conseil et ses amis; la santé et la joie régnoient sur la figure du noble accusé. Le public accueillit le jugement avec de grands témoignages de satisfaction; et le lord Melville reçut les félici-

tations d'un grand nombre de seigneurs qui s'empressoient autour de lui. Voici le tableau des voix sur chacun des chefs d'accusation :

Sur le	Coupable.	Non coupable.	Majorité.
1 ^{er} .	16.	119.	103.
2 ^o .	56.	79.	25.
3 ^o .	52.	83.	31.
4 ^o .	aucune.	toutes.	
5 ^o .	4.	131.	127.
6 ^o .	48.	87.	39.
7 ^o .	50.	85.	35.
8 ^o .	14.	121.	107.
9 ^o .	16.	119.	103.
10 ^o .	12.	123.	111.

LL. AA. RR. les ducs d'Yorck, de Cumberland et de Cambridge, et S. A. le duc de Gloucester votèrent de la même manière et déclarèrent tous l'accusé non coupable; et LL. AA. RR. les ducs de Clarence, de Kent et de Sussex, au contraire, le déclarèrent coupable, excepté sur le quatrième article sur lequel ils se joignirent à la majorité qui l'acquittoit. Le lord chancelier vota en général dans le même sens que les ducs de Clarence, de Kent et de Sussex. Les pairs qui se firent le plus remarquer en donnant leur voix contre l'accusé, quoiqu'avec quelques variations, furent le comte Stanhope et les lords Lauderdale et Holland.

P A R I S.

— Lord Yarmouth est arrivé d'Angleterre à Paris.

— L'électeur de Hesse-Cassel est dangereusement malade.

S. M. a rendu le 11 de ce mois le décret suivant :

Titre I^{er}. — *De l'Organisation du Conseil d'Etat.*

1. Conformément à l'arrêté du 7 fructidor an 8, les conseillers d'état continueront d'être distribués en service ordinaire et en service extraordinaire.
2. La liste de l'un et l'autre service sera arrêté par S. M. le premier de chaque trimestre.
3. Sur la liste du service ordinaire seront distingués ceux des conseillers d'état qui feront partie d'une section, et ceux que S. M. croira ne devoir attacher à aucune.
4. Il y aura au conseil d'état des maîtres des requêtes, dont les fonctions sont ci-après déterminées.
5. Les maîtres des requêtes seront distribués en service ordinaire et en service extraordinaire, suivant la liste qui sera arrêtée par S. M. le premier de chaque trimestre.
6. Les maîtres des requêtes prendront séance au conseil d'état après les conseillers d'état.
7. Ils feront le rapport de toutes les affaires contentieuses sur lesquelles le conseil d'état prononce, de quelque manière qu'il en soit saisi, à l'exception de celles qui concernent la liquidation de la dette publique et les domaines nationaux, dont les rapports continueront d'être faits par les conseillers d'état chargés de ces deux parties d'administration publique.
8. Les maîtres des requêtes pourront prendre part à la di-

cussion de toutes les affaires qui seront portées au conseil d'état. Dans les affaires contentieuses la voix du rapporteur sera comptée.

9. Les maîtres des requêtes auront pour costume l'habit bleu avec les broderies pareilles à celles des conseillers d'état. Ceux qui seront en activité auront un traitement équivalent au cinquième de celui des conseillers d'état.

10. Les fonctions des maîtres des requêtes seront compatibles avec toutes autres fonctions qui leur auroient été ou qui leur seroient conférées par S. M.

11. L'arrêté du 10 germinal an 11, qui institue des auditeurs près les ministres et le conseil d'état, et qui règle leurs fonctions, ainsi que tous les autres arrêtés et décrets les concernant, sont maintenus. Ils seront comme les maîtres des requêtes, distribués en service ordinaire et en service extraordinaire.

12. Les auditeurs qui seront nommés à l'avenir n'assisteront aux séances du conseil d'état, quand S. M. les présidera, qu'après deux années d'exercice, et lorsque S. M. croira devoir leur accorder cette distinction pour récompenser leur zèle.

Tit. II. — *Des attributions du Conseil d'Etat.*

13. Le conseil d'état continuera d'exercer les fonctions qui lui sont attribuées par les constitutions de l'Empire et par les décrets impériaux.

14. Il connoîtra en outre, 1°. des affaires de haute police administrative, lorsqu'elles lui auront été renvoyées par ordre de S. M.; 2°. de toutes contestations ou demandes relatives soit aux marchés passés avec les ministres, avec l'intendant de la maison de l'EMPEREUR, ou en leur nom, soit aux travaux ou fournitures faits pour le service de leurs départemens respectifs, pour le service personnel de S. M., ou celui des maisons impériales; 3°. des décisions de la comptabilité nationale et du conseil des prises.

Tit. III. — *De la haute police administrative.*

15. Lorsque S. M. aura jugé convenable de faire examiner par son conseil d'état la conduite de quelque fonctionnaire inculpé, il sera procédé de la manière suivante:

16. Le rapport ou les dénonciations, et les pièces contenant les faits qui donneront lieu à l'examen, seront renvoyés, par les ordres de S. M., soit directement, soit par l'intermédiaire du grand-juge ministre de la justice, à une commission composée du président de l'une des sections du conseil, et de deux conseillers d'état.

17. Si la commission estime que l'inculpation n'est point fondée, elle chargera son président d'en informer le grand-juge ministre de la justice, qui en rendra compte à S. M.

Si elle estime que celui dont elle a reçu ordre d'examiner la conduite doit être préalablement entendu, elle en informera le grand juge, lequel mandera le fonctionnaire inculpé, et l'interrogera en présence de la commission. Il sera loisible aux membres de la commission de faire des questions.

18. Un auditeur tiendra procès-verbal de l'interrogatoire et des réponses.

19. Si la commission jugé avant l'interrogatoire, sur le vu des pièces, ou après l'interrogatoire, que les faits dont il s'agit doivent donner lieu à des poursuites juridiques, il en sera rendu compte par écrit à S. M., afin qu'elle donne au grand-juge ministre de la justice l'ordre de faire exécuter les lois de l'État.

20. Si la commission est d'avis que les fautes imputées ne peuvent entraîner que la destitution ou des peines de discipline et de correction, elle prendra les ordres de S. M. pour faire son rapport au conseil d'état.

21. Dans le cours de l'instruction, l'inculpé pourra être entendu, sur sa demande, ou par délibération du conseil d'état. Il aura aussi la faculté de produire sa défense par écrit. Les mémoires qui la contiendront seront signés par lui ou par un avocat au conseil, et ne seront point imprimés.

22. Le conseil d'état pourra prononcer qu'il y a lieu à réprimander, censurer, suspendre ou même destituer le fonctionnaire inculpé.

23. La décision du conseil d'état sera soumise à l'approbation de S. M., dans la forme ordinaire.

Tit. IV. — *Des affaires contentieuses.*

24. Il y aura une commission présidée par le grand-juge ministre de la justice, et composée de six maîtres des requêtes et de six auditeurs.

25. Cette commission fera l'instruction, et préparera le rapport de toutes les affaires contentieuses sur lesquelles le conseil d'état aura à prononcer, soit que ces affaires soient introduites sur le rapport d'un ministre, ou à la requête des parties intéressées.

26. Dans le premier cas, les ministres feront remettre au grand-juge, par un auditeur, tous les rapports relatifs aux affaires contentieuses de leur département, ainsi que les pièces à l'appui.

27. Dans le second cas, les requêtes des parties intéressées et les pièces seront déposées au secrétariat-général du conseil d'état, avec un inventaire dont il sera fait registre. Deux fois par semaine, le secrétaire-général remettra au grand-juge ministre de la justice, le bordereau des affaires.

28. Dans les deux cas, le grand-juge nommera pour chaque

affaire un auditeur, lequel prendra les pièces et préparera l'instruction.

29. Sur l'exposé de l'auditeur, le grand-juge ordonnera, s'il y a lieu, la communication aux parties intéressées, pour répondre et fournir leurs défenses, dans le délai qui sera fixé par le règlement. A l'expiration du délai il sera passé outre au rapport.

30. Le rapport sera fait par l'auditeur à la commission. Les maîtres des requêtes auront voix délibérative. La délibération sera prise à la pluralité des voix. Le grand-juge aura voix prépondérante en cas de partage.

31. Le grand-juge remettra à S. M., chaque semaine, le bordereau des affaires qui seront en état d'être portées au conseil d'état. Les rapports des ministres ou les requêtes des parties, ainsi que les pièces à l'appui, seront remis par le grand-juge au ministre secrétaire d'état, et par celui-ci au secrétaire-général du conseil d'état, avec le nom du maître des requêtes que S. M. aura désigné pour faire le rapport de chaque affaire au conseil.

32. Le maître des requêtes prendra les pièces au secrétariat-général, et ne pourra présenter au conseil-d'état que l'avis de la commission.

Tit. V. — *Dispositions générales.*

33. Il y aura des avocats au conseil, lesquels auront seuls le droit de signer les mémoires et requêtes des parties en matière contentieuse de toute nature.

34. S. M. nommera ces avocats sur une liste de candidats qui lui sera présentée par le grand-juge ministre de la justice.

35. Le secrétaire-général du conseil d'état délivrera à qui de droit, les expéditions des décisions et avis du conseil, qui auront eu l'approbation de S. M. Les expéditions seront exécutoires.

36. Il sera fait un règlement qui contiendra les dispositions relatives à la forme de procéder.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé maîtres des requêtes :

En service ordinaire : MM. Portalis fils ; Chadelas, inspecteur aux revues ; Vischer de Celles, auditeur ; Molé, auditeur ; Pasquier, magistrat ; Jannet, membre du corps législatif.

En service extraordinaire : MM. Chaban, préfet de la Dyle ; Seguiet, premier président de la cour d'appel de Paris ; Mayneau-Pancemont, premier président de la cour d'appel de Nîmes ; Chabrol, auditeur, premier président de la cour d'appel d'Orléans ; Merlet, préfet de la Vendée.

(No. CCLVIII.)
(SAMEDI 28 JUIN 1806.)



MERCURE DE FRANCE.

POÉSIE.

LA DANSE,

POÈME.

Fragment du Chant troisième.

(C'est Vestris qui parle.)

.....
..... « C'EST par moi que la Danse
» A pris dans ma patrie une telle importance,
» Que l'éducation ne peut plus s'en passer :
» On prépare au berceau les bambins à danser ;
» Avec les résidens d'une aride science,
» On ne désole plus les beaux jours de l'enfance ;
» Elle n'a plus cet air gauche et de mauvais ton
» Qu'on prend à fréquenter Salluste et Cicéron ;
» Libre enfin des Latins qu'on a mis à leur place,
» Elle forme ses pas et saute avec grâce ;
» En entrant dans le monde, elle s'y fait chérir
» Par le noble maintien qu'on lui fait acquérir ;
» En sortant du maillot, sa force est déjà telle,
» Que l'âge mûr renonce à danser devant elle ;
» Les mœurs des premiers temps ne l'embarrassent plus ;
» Elle ignore en quel lieu vivoit le roi Bélus ;

O o

- » Ne connoît point Memphis, Babylone ou Carthage ;
- » Elle ne sait point dire en quel étroit passage
- » Trois cents Léonidas se sont fait égorger ;
- » Mais elle sait *chasser, assembler, dégager.*
- » Pour le dire en un mot, c'est dans toutes les classes
- » Que la Danse a porté son adresse et ses graces.
- » Le plus obscur faubourg recèle sous ses toits
- » Des talens qui pourroient m'égalér quelquefois.
- » La Courtille, Chaillot, la Rapée et Corbeille,
- » Fourmillent de danseurs dont on vante l'oreille.
- » On diroit des essaims d'artistes réunis ;
- » Et le Pré Saint-Gervais a ses Bigotinis.
- » Par des troubles affreux la France déchirée,
- » Dans l'ardeur de danser ne s'est point modérée. . .
- » D'élégans amateurs, nourris de mes leçons,
- » Font aujourd'hui la gloire et l'honneur des salons
- » Leurs pas récompensés par les faveurs des belles,
- » Les mènent triompher dans l'ombre des ruelles.
- » Parmi ces beaux acteurs de la société,
- » Trénis s'est fait un nom brillant et respecté.
- » Il disoit aux beautés sur ses traces pressées :
- » *Mesdames, pour me voir, êtes-vous bien placées ?*
- » *Avez-vous remarqué mon mollet sémillant,*
- » *Ma jambe libertine et mon pied agaçant ?* »

J. BERCHOUX

A MON FILS,

Echappé comme par miracle à une maladie mortelle.

Conçois-tu les transports de mon ame ravie,
 Quand des bras de la mort tu reviens à la vie ;
 Quand un rayon céleste, aux portes du tombeau,
 De tes jours presqu'éteints rallume le flambeau ?
 O mon fils, mon cher fils, quelle pure allégresse
 Succède tout-à coup à la noire tristesse
 Que déjà dans mon cœur suivoit le désespoir !
 Je pourrai donc encore et t'entendre et te voir,
 Te presser sur mon sein, t'inonder de mes larmes,
 De l'amour paternel savourer tous les charmes,
 Et, du Dieu qui te rend à mes ardens souhaits,
 Célébrer avec toi la gloire et les bienfaits !

Être infiniment bon, et suprême puissance,
 Ta justice près d'elle a toujours la clémence ;
 Et la voix du malheur, les sons du repentir
 Montent jusqu'à ton trône, et savent se fléchir.
 Oui, j'ose le penser, l'ardeur de ma prière,
 Les pleurs sur-tout, les pleurs de la plus tendre mère
 Ont désarmé ton bras, déjà levé sur nous,
 Et t'ont fait révoquer l'arrêt de ton courroux.
 Que dis-je ton courroux ? Non, ta bonté suprême,
 Même en nous châtiant fait voir qu'elle nous aime.
 Dieu qui formas mon cœur, tu ne saurois haïr.
 C'est pour nous éprouver, et non pour nous punir,
 Que ta main à regret sur nous appesantie,
 Rend quelquefois si lourd le fardeau de la vie ;
 Mais de ce poids cruel prompt à nous soulager,
 Que ton sein-ice est doux ! Que ton joug est léger !
 Que le jour fortuné qui vient sécher nos larmes
 A nos yeux éblouis fait éclater de charmes !
 Tout d'un lustre nouveau frappe mes sens ravis
 Quand j'apprends qu'à la mort vient d'échapper mon fils.

Du soleil vainement la flamme la plus pure
 Pénètre, échauffoit, fécondoit la nature ;
 Vainement de la rose heureux libérateur
 Le zéphyr du bouton a dégagé la fleur,
 Et d'un baiser ravi d'une aile fugitive,
 Fait payer sa rançon à la belle captive ;
 Vainement tout renaît, tout fleurit en ces lieux,
 Quand mon fils est mourant, tout est mort à mes yeux ;
 Et la nature entière, au moment qu'il succombe
 Me parott avec lui s'engloutir dans la tombe.

La tombe se referme, et les cieus sont ouverts.
 Tout est bon, tout est beau dans ce vaste univers.
 L'Optimiste a raison, et sa seule doctrine
 Sait rendre un digne hommage à la bonté divine.
 Le soleil presque éteint sous un nuage obscur,
 Eclatera bientôt plus brillant et plus pur ;
 Et les flots de la mer soulevés par l'orage
 Rendent plus doux encore le calme du rivage.
 Que du Nil débordé les vagues en fureur
 Dans les champs du Delta promènent la terreur...
 Colons, rassurez-vous : ce déluge est utile,
 Et le sol inondé sera le plus fertile.

Cependant, si mon fils m'avoit été ravi....
 Hé bien dans le tombeau ma douleur l'eût suivi ;

Et, trompant du destin la sentence morale,
 Je vivrois avec lui d'une vie éternelle.
 Nos plaisirs les plus doux naissent de nos revers :
 Tout est bon ; tout est beau dans ce vaste univers.

Par M. A. J.

ENIGME.

QUELQUES fois seule, et le plus souvent deux,
 Nous aidons au besin, caressons le caprice :
 Quand nous sommes en exercice,
 On a toujours sur nous les yeux.
 Nous aimons la clarté, nous fuyons les ténèbres ;
 Nous servons jeune et vieux, à regret la beauté ;
 Et, malgré le défaut de la fragilité,
 Nos auteurs pour toujours se sont rendus célèbres.
 Les savans de l'antiquité,
 Ont méconnu notre avantage ;
 Mais nos secours et notre usage
 Doivent passer à la postérité.

LOGOGRIPHE.

Cinq lettres font en tout le nom dont on m'appelle ;
 On est curieux de me voir,
 Tant je suis beau, tant je suis belle,
 Mâle d'espèce, et de genre femelle.
 Qui que je sois, si tu veux le savoir,
 Lecteur, cherche d'abord ma tête la première.
 Rien de plus sérieux jamais ne l'occupera ;
 Il s'agit d'un voyage à faire
 Jusques au bout du Monomotapa ;
 C'est-à-dire, de mainte lieue.
 Si pour t'en consoler tu reviens à ma queue,
 Tu n'y verras plus que plaisirs ;
 Sur-tout pour celui de la table,
 Les peuples du Levant, au gré de leurs desirs,
 Y trouvent un mets délectable.
 Quant à mon tout, consulte un juge de renom ;
 Prince et berger nous portons même nom.

CHARADE.

Mon premier doit toujours être dur comme brique,
 Et mon second tenir son rang dans la musique.
 De mon entier, lecteur, mets l'exemple en pratique.

Le mot de l'Enigme du dernier N°. est *Clé*.
 Celui du Logogriphe est *Ciel*, où l'on trouve *cil*.
 Celui de la Charade est *Bon-net*.

Lettres de Mad. de Sévigné à sa fille et à ses amis, nouvelle édition, mise dans un meilleur ordre, enrichie d'éclaircissemens et de notes historiques, augmentée de lettres, fragmens, notices sur Mad. de Sévigné et sur ses amis, éloges et autres morceaux inédits ou peu connus, tant en prose qu'en vers; par Ph. A. Grouvelle, ancien ministre plénipotentiaire, ex-législateur et correspondant de l'Institut national. Onze vol. in-12, ornés des portraits de Mad. de Sévigné et de sa fille. Prix : 56 fr. et 48 fr. — Huit vol. in-8°. Prix : 48 fr., et 60 fr. par la poste. A Paris, chez Bossange, Masson et Besson, libraires, rue de Tournon; et le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

IL n'y a pas de genre d'écrire dans lequel on ait plus souvent occasion de s'exercer que dans le style épistolaire; mais il n'y en a pas non plus où l'exercice et le travail soient plus infructueux. Avec des soins et de l'étude on parvient à bien écrire un mémoire, une relation ou même un morceau de littérature. Les soins et l'étude n'apprennent point à faire des lettres. C'est la nature seule qui sait les dicter, et elle ne le fait qu'en faveur de ceux qu'elle a doués particulièrement. Il est très-commun d'écrire raisonnablement une lettre; il est très-rare d'y exceller: on convient assez que cet agréable talent est plus souvent le partage des femmes que le nôtre, et elles doivent cet avantage à la mobilité de leur imagination, à la fleur de politesse et de grace qui les distingue, à cette sensibilité vive qui, si elle n'est pas plus profonde que celle des hommes, s'éveille du moins plus souvent et plus vite, sur-tout à ce talent d'embellir des riens, qui donne tant de charme à leur conversation; car ce sont des riens qui composent ordinairement tout le fonds d'une correspondance.

Depuis quelque temps on a publié un grand nombre de lettres écrites par des femmes que les graces de leur esprit avoient rendues célèbres. Plusieurs de ces recueils ont été lus avec plaisir; mais il n'est venu à personne l'idée d'en com-

parer aucun avec celui de Mad. de Sévigné. On peut demander quelle est la cause d'une supériorité si marquée. En effet, le style épistolaire ne paroît pas exiger ces qualités rares que la nature n'accorde dans un siècle qu'à deux ou trois êtres privilégiés. Il ne veut ni invention ni génie ; il lui suffit d'une imagination vive et gracieuse , réunie à beaucoup d'esprit , et la nature n'est pas avare de ces dons à l'égard des femmes. Il est rare sans doute qu'elles les possèdent à un degré aussi éminent que Mad. de Sévigné ; mais puisqu'il s'en est trouvé quelques-unes dont la conversation n'avoit pas moins de charme que la sienne , pourquoi donc elle seule semble-t-elle avoir eu le secret d'un style qui n'est autre chose que la conversation écrite ?

Je sais qu'il n'y a pas de femme d'esprit qui ne se soit entendu dire plus d'une fois qu'elle écrivoit comme Mad. de Sévigné ; mais c'est une louange hyperbolique à laquelle celle même qui en est l'objet n'attache pas une grande valeur , et on avanceroit un paradoxe , si l'on disoit que ce compliment a pu être quelquefois très-mérité. A la vérité il n'est pas impossible qu'il se soit trouvé dans les différentes classes de la société des femmes aussi heureusement nées que Mad. de Sévigné. Elles auront peint leur petit cercle obscur d'une manière aussi piquante que celle-ci a peint la cour de Louis XIV. Elles auront été des Sévigné pour leur coterie ; et néanmoins leurs lettres , véritables modèles du style épistolaire , formeroient un recueil insipide pour le public.

Quel que soit donc le rare talent de Mad. de Sévigné , il est juste de compter pour quelque chose le bonheur qu'elle a eu de vivre dans le plus beau siècle de la France , et à la cour du plus grand de ses monarques. Tout ce qui a rapport à cette époque célèbre nous intéresse vivement ; mais nous sommes surtout avides de ces petits faits qui peignent les caractères , de ces nuances fugitives de mœurs échappées au pinceau de l'histoire. C'est-là ce qui prête tant d'intérêt à tous ces Mémoires , où sont dévoilées les anecdotes secrètes , et toute la vie privée des grands acteurs de ce temps-là. Or , ces Mémoires , quelque impartialité qu'on leur suppose , par la seule

raison que l'auteur les a destinés au public , peuvent être soupçonnés d'embellir et d'altérer les faits. Quel plus vif intérêt ne doivent donc pas inspirer les lettres d'une femme ornée de tous les dons de l'esprit , qui , brillant dans une société choisie et placée par conséquent à la source des détails les plus curieux , ne soupçonna jamais qu'elle écrivoit pour la postérité ! Ces lettres nous introduisent dans le commerce intime des la Rochefoucault , des Bussy , des la Fayette ; elles nous font connoître jusqu'au ton de plaisanterie à la mode , jusqu'aux manières de parler les plus usitées dans leurs conversations. Elles nous présentent , pour ainsi dire , en deshabilité une foule de personnages célèbres , que sans elle nous n'aurions jamais vu qu'avec le costume imposant qui leur est donné dans l'histoire. Enfin elles nous reportent à ces événemens fameux , à ces beaux spectacles qui sont encore chaque jour l'entretien de la postérité , depuis les hauts faits d'armes des Turenne et des Condé , jusqu'à ces fêtes brillantes où la lyre de Racine faisoit entendre ses plus beaux sons aux auditeurs les plus dignes de les apprécier. Faut-il donc s'étonner si parmi tant de chefs-d'œuvre contemporains , Mad. de Sévigné est un des auteurs qu'on affectionne le plus ? La première fois qu'on ouvre ses lettres , on en dévore la lecture : on veut revenir ensuite sur celles qui ont le plus intéressé , et sans qu'on y pense , on les a bientôt toutes relues. En sorte qu'on peut appliquer à ce charmant recueil ce que Mad. de Sévigné elle-même disoit si ingénieusement des fables de La Fontaine, qu'elle comparoit à un panier de cerises où l'on choisit d'abord les plus belles , et où l'on finit bientôt par tout prendre.

Je ne chercherai pas ici à entrer dans le secret de ce style si original et si simple , si naturel et si piquant. Je n'arrêterai point l'attention du lecteur sur cette foule d'expressions créées , qui peignent d'une manière si nette et si précise la pensée de l'auteur , jusque dans ses nuances les plus délicates. Cela a été fait par d'excellens littérateurs , et il ne me resteroit qu'à les copier : tout ce que je me propose , c'est d'exposer les différences qui distinguent l'édition nouvelle de toutes celles qui l'ont précédée.

Elle contient peu de morceaux inédits ; mais elle en réunit un assez grand nombre qui étoient peu connus , et qui se trouvoient dispersés dans différens volumes , dont plusieurs sont très-râres. Elle joint à cet avantage celui de présenter les lettres dans un ordre nouveau , et plus propre encore à les faire valoir. Jusqu'ici on avoit formé des lettres de Mad. de Sévigné à sa fille , un recueil séparé , et de là naissoit aux yeux même de ceux pour qui cette lecture avoit le plus d'attrait , un inconvénient assez grave. On connoît la rare tendresse de Mad. de Sévigné pour sa fille. Toutes ses lettres respirent cette espèce de passion. C'est elle qui y donne la chaleur et la vie aux détails les plus arides. Toutefois quelqu'ingénieur que soit l'amour maternel sous une plume si féconde , à varier l'expression des sentimens qui l'agitent , il répand sur cette longue correspondance une sorte d'uniformité , qui , dans une lecture suivie , finissoit par fatiguer un peu. Grâce au soin qu'a pris le nouvel éditeur de ranger parmi ces lettres toutes celles que Mad. de Sévigné adresse à ses amis , avec leurs réponses , cette uniformité a presque entièrement disparu. Il résulte un nouveau genre d'intérêt de cette variété de tons et de styles qu'on se plaît à comparer entr'eux. Les lettres de Bussy , de mesdames la Fayette et de Coulanges ne sont point déplacées parmi celles de leur amie ; mais on reconnoît avec plaisir que celle-ci conserve toujours un avantage incontestable entre toutes ces personnes si distinguées par leur esprit.

On doit encore savoir gré à l'éditeur d'avoir donné place dans sa collection à tout ce qui nous reste d'une famille , où les talens et les grâces sembloient héréditaires. Ainsi , après les lettres de Mad. de Sévigné , on y lit celles de Mad. de Simiane sa petite-fille ; on aime à y retrouver en partie ce bonheur d'expression qui embellit les plus petites choses sous la plume de son aïeule , et il ne leur manque que de rouler sur des sujets plus intéressans pour y ressembler encore davantage.

On lira aussi avec beaucoup de plaisir une dissertation de M. de Sévigné sur un passage d'Horace ; dissertation dont tout le monde a entendu parler , et que très-peu de personnes

ont eu occasion de lire. Il y est question du sens qu'il faut donner au mot *communia* dans ces vers de l'Art poétique :

*Difficile est propriè communia dicere : tuque
Rectius iliacum carmen deduces in actus
Quam si proferes ignota indictaque primus.*

M. Dacier prétendoit que ce mot signifioit des *caractères nouveaux et inconnus : ceux que tout le monde a droit d'inventer, mais qui sont encore dans les espaces imaginaires, jusqu'à ce qu'un premier occupant s'en empare*; et il appuyoit cette bizarre interprétation sur des citations plus bizarres encore, appelant à son secours Démocrite, Platon, Quintilien, et même Cujas et Bartole. M. de Sévigné avoue qu'il n'a pas lu la plupart de ces grands auteurs; mais il n'en combat pas avec moins de hardiesse l'opinion du savant, et il oppose à son érudition hors de propos des raisonnemens clairs, assaisonnés souvent d'une ironie fine et piquante, quoique toujours polie. Voici le sens qu'il donne aux trois vers cités : Il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, des » sujets connus, et cependant on fera beaucoup mieux de les » choisir, que d'en inventer. » Si l'on peut contester la justesse de cette interprétation, il faut convenir du moins qu'elle a beaucoup de vraisemblance, tandis que celle de Dacier, en dépit de toutes les autorités qu'il allègue, est évidemment absurde. Sur quoi on remarquera en passant, sans prétendre appliquer plus qu'il ne convient cette observation à un savant qui a rendu de vrais services aux lettres, que lorsqu'un esprit est décidément faux, l'étude et l'érudition ne servent qu'à le fausser encore davantage. Condamné à ne jamais saisir le véritable rapport des choses, ses erreurs se multiplient à proportion des idées nouvelles qu'il acquiert, et tout l'avantage qu'il retirera de sa science, c'est qu'il aura cent mauvaises raisons toutes prêtes pour soutenir une opinion erronée, là même où auparavant il n'en auroit trouvé qu'une. C'est cette vérité qui est exprimée dans ce vers devenu proverbe :

Un sot savant est sot, plus qu'un sot ignorant.

M. Grouvelle ne s'est pas borné aux additions dont je viens de

rendre compte : on sait que les éditeurs et commentateurs se tiennent difficilement à cet égard dans une juste mesure, et que dès qu'ils ont commencé à compiler, ils ne s'arrêtent guère que lorsqu'ils ont transcrit jusqu'à la dernière ligne qui a quelque rapport à leur auteur. M. Grouvelle a fait comme tous ses confrères : il a trop enrichi son édition ; et j'avoue que je ne sens pas bien la nécessité de ce ramas d'avertissemens, de sommaires, de préfaces, de citations et d'éloges qu'il faut franchir avant d'arriver à Mad. de Sévigné. Excepté la notice historique dont je parlerai tout à l'heure, je ne vois de bon à lire au milieu de tout ce fatras que deux fragmens, d'ailleurs très-comus, l'un de M. de La Harpe, et l'autre de M. Suard ; mais puisque l'éditeur a su apprécier le mérite de ces deux morceaux, comment a-t-il pu se décider à les faire suivre d'un éloge qui remporta le prix à l'académie de Marseille il y a trente ans ? On sait que c'étoit alors la mode de ces sortes de discours, genre absolument faux où l'on prodigue sans mesure et sans choix toutes les figures réservées à la haute éloquence. C'est une chose curieuse de voir louer laborieusement en deux points, et dans le style le plus emphatique et le plus guindé, une femme dont les lettres tirent tout leur prix d'un naturel aimable et facile, et qui ne soupçonna jamais le travail pénible de la composition. Tous les grands mouvemens oratoires qu'on pourroit employer dans l'oraison funèbre d'un héros, qui ont besoin d'être justifiés par l'égalité d'une douleur vive et récente, et qui sont ridicules quand ils ne sont pas pathétiques, les apostrophes, les prosopopées sont prodigués dans cette pièce. L'auteur s'y adresse à la fille, aux amis de Mad. de Sévigné. « O vous qui » étiez ses contemporains, ses amis, ô vous qui étiez » sa fille, etc. » Il interpelle les choses inanimées. « Livri, les » Rochers, bois agréables, solitudes charmantes, quel plaisir » elle goûtoit en vous parcourant, etc. » Enfin il invoque Mad. de Sévigné elle-même : « Eh ! qu'avez-vous à craindre » femme illustre ? La postérité a consacré presque tous vos » jugemens. » Et ailleurs immédiatement après avoir cité ce qu'elle écrit à sa fille de ce ton enjoué et plein de grâces qu'on lui connoît : « Je vais renouveler un bail de santé. Vous pourrez

» encore m'appeler votre *bellissima madre*. » « Vous appeler » belle ? s'écrie ce panégyriste. Ah ! mère incomparable , » c'étoit la moindre de vos prérogatives. » Il me semble que cette exclamation si sérieuse à-propos d'une plaisanterie est d'un effet vraiment burlesque. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce langage boursoufflé est celui d'une femme, et d'une femme d'esprit qui auroit sans doute apprécié Mad. de Sévigné dans un style plus digne d'elle , si elle eût voulu un moment oublier qu'elle écrivoit pour une académie, et qu'on ne pouvoit prodiguer trop d'éloquence pour séduire les beaux esprits de Marseille.

Si l'éditeur, ainsi qu'il l'assure, n'avoit d'autre but en compilant tant d'éloges divers, que de faire mieux connoître Mad. de Sévigné, et non d'enfler le volume, comme bien des lecteurs s'obstineront à le croire, il me semble qu'il devoit se borner *aux réflexions de M. l'abbé de Vauxcelles*, qu'il a reléguées on ne sait pourquoi, dans le dernier tome de la collection. Ce morceau placé à la tête d'une autre édition qui parut, il y a quelques années, est l'un des meilleurs d'un écrivain qui a peu produit, mais que le naturel et les grâces de son stile avoient fait surnommer par M. de La Harpe le *Lafontaine de la prose*. Il semble que, pour louer Mad. de Sévigné, il lui ait emprunté sa plume. Comme elle, il cause avec son lecteur ; comme elle, il se permet volontiers toutes les digressions qui se trouvent sous sa main, et il pourroit dire de lui, ce qu'elle disoit d'elle-même : *mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole*. Je ne citerai rien de ces réflexions, parce qu'il y auroit trop à citer. L'auteur étoit âgé quand il les écrivit ; si on ne le savoit pas, on le devineroit aisément, au plaisir qu'il trouve à parler, quelquefois un peu longuement, de ses impressions et de ses souvenirs, et aussi parce que pour s'être si bien pénétré de l'esprit de Mad. de Sévigné, il falloit en avoir fait long-temps une lecture assidue, et avoir pour ainsi dire passé sa vie avec elle.

Il me reste à parler de la notice historique écrite par l'éditeur lui-même ; car on devine bien qu'il ne s'est pas refusé le plaisir de composer une notice. Jamais on n'en écrivit tant

que depuis quelques années. On met ainsi son style sous la protection d'un nom célèbre, et l'on se flatte d'arriver avec lui à la postérité. Par ce moyen l'on devient auteurs sans beaucoup de frais, de travail ni de talent. Quoique le style de M. Grouvelle annonce trop l'école dont il a adopté les principes, quoiqu'il soit souvent défiguré par les métaphores scientifiques et le néologisme, cependant sa notice, grâce à l'intérêt du sujet, se fait lire avec plaisir. Mais pourquoi ne se borne-t-il pas à raconter ? Pourquoi va-t-il se perdre sans nécessité, dans un étrange système sur les idées religieuses de Mad. de Sévigné ? Il paroît que M. Grouvelle a une manière de penser très-indépendante par rapport à la religion : je ne veux pas lui contester l'excellence de sa philosophie ; mais enfin ce ne sont pas dans ce cas-ci les opinions de M. Grouvelle, ce sont celles de Mad. de Sévigné que le lecteur seroit curieux de connoître ; mais, comme le dit Boileau,

Souvent, sans le savoir, un écrivain qui s'aime,
Forme tous ses héros semblables à soi-même.

Il y a long-temps que l'on cause et qu'on écrit sur Mad. de Sévigné. On a dû par conséquent énoncer à son sujet plus d'une opinion bien folle ; mais je ne crois pas qu'il fût encore venu dans la tête de personne d'en faire un *esprit fort*. Voilà pourtant comme M. Grouvelle nous la représente. Et sur quoi fonde-t-il ce beau paradoxe ? C'est que je ne sais quel auteur calviniste *paroît tenté de la placer sur la liste des siens*. C'est qu'elle se moque des superstitions populaires, c'est qu'elle regrette quelque part de ne pouvoir devenir dévote. Comme si une excellente mère, une tendre amie, une femme irréprochable dans ses mœurs, qui remplit constamment tous ses devoirs de piété, qui professe dans toute occasion la soumission la plus entière à la Providence, ne devoit pas être regardée comme très-religieuse ; comme si ses plaintes même de ne pouvoir devenir assez dévote n'annonçoient pas une défiance de soi-même qui caractérise la vraie piété.

M. Grouvelle ne raisonne pas mieux quand il veut prouver qu'elle ne loue Louis XIV que par une *précaution* oratoire,

afin que ces éloges servent de passe-port aux lettres dont le secret étoit alors peu respecté. Je sais bien que l'éditeur, en sa qualité de philosophe, doit faire peu de cas de Louis XIV. Mais alors on n'étoit pas si éclairé qu'aujourd'hui, et Mad. de Sévigné, en admirant le monarque, partageoit un travers universel. M. Grouvelle a-t-il donc oublié l'exclamation qui lui échappa un jour que Louis XIV venoit de danser un menuet avec elle ? « Il faut avouer que le roi est un grand prince, » et la réponse maligne de Bussy : « Il n'en faut pas douter après ce qu'il vient de faire pour vous. » Il se garde bien de rappeler cette petite anecdote : il auroit cru par-là dégrader son héroïne. Pour moi, qui aime aussi Mad. de Sévigné, je crois faire mieux en essayant de la justifier. Ce mot, qui peut choquer beaucoup un philosophe, ne lui fait aucun tort à mes yeux. Elle avoit l'imagination frappée des grandes choses qu'avoient faites Louis XIV, de sa puissance, de la splendeur de son règne : elle reçoit de lui une distinction flatteuse ; elle ne contient pas sa reconnaissance et sa joie. Tout autre eût senti le même mouvement de vanité, mais l'eût mieux caché peut-être : pour elle, elle ne sait pas déguiser ses impressions. C'est un petit ridicule, si l'on veut ; mais il tient à une si bonne qualité, qu'on seroit presque fâché qu'elle en eût été exempte.

Il faut lui pardonner de même l'espèce d'orgueil que lui inspire l'antiquité de sa maison, ainsi que ses fréquentes exclamations sur la beauté du nom de Grignan, sur son *royal château*, etc. ; car, c'est en vain que M. Grouvelle se travaille à la justifier sur cet article. Mais a-t-elle donc tant besoin de l'être, et ses travers sont-ils si condamnables ? Sans doute aujourd'hui que la révolution a trop bien démontré la vanité des titres et des grandeurs de convention, il y auroit de la petitesse à tirer vanité de quelques parchemins ; mais à l'époque où vivoit Mad. de Sévigné, c'étoit un avantage réel de compter une longue suite d'aïeux. On ne blâme aujourd'hui personne de faire quelque cas des richesses qui sont aussi un don du hasard, parce qu'elles procurent des avantages très-réels : on étoit donc alors bien excusable de s'applaudir

de sa noblesse, qui procuroit tant de privilèges et de distinctions flatteuses.

Mad. de Sévigné fait partager à peu de lecteurs l'enthousiasme que sa fille lui inspire. Ils ne peuvent croire à tous les éloges qu'elle lui prodigue: ils n'aiment pas cette force d'âme qui fait si courageusement supporter à Mad. de Grignan une séparation à laquelle sa mère ne peut s'habituer. En un mot, elle leur paroît trop philosophe. M. Grouvelle prend en main sa cause: il s'attache à démontrer qu'elle sentoît comme elle le devoit, le bonheur d'avoir une mère comme la sienne, et je suis très-disposé à penser comme lui à cet égard. Mais ses raisons ne mènent pour prouver qu'elle réunissoit à mille qualités louables, celles qu'il paroît préférer à toutes les autres, ne me semblent pas aussi heureux. Il va déterrer une ancienne édition où il est dit, dans une note de la préface, que les lettres de Mad. de Grignan furent brûlées en 1734, et sacrifiées à un *scrupule de dévotion*. De ce seul mot il conclut sans hésiter, que Mad. de Grignan pensoit très-librement sur la religion. Il prétend fortifier cette assertion en disant que sa mère lui parle souvent de conversion, ce que j'avoue n'avoir remarqué nulle part. Il ne fait pas attention qu'il se contredit ainsi lui-même, et que si Mad. de Sévigné engage sa fille à se convertir, elle n'est donc pas aussi philosophe elle-même qu'il a voulu nous le persuader. Mais quel est donc son but en nous donnant la mère et la fille pour des esprits forts? Croit-il les rendre plus intéressantes? La confiance dans la Providence, la crainte d'un Dieu rémunérateur et vengeur, déparent-elles les femmes à ses yeux, et ne sait-il pas qu'une piété douce et affectueuse, ne reposât-elle que sur des illusions, seroit toujours en elles un charme de plus, et le garant le plus sûr de la sainteté de leurs mœurs et de la sensibilité de leur âme? N'est-il pas à craindre que celle qui discute trop librement une croyance qu'on lui avoit appris à respecter, ne finisse par mettre tout en problème, et par se demander si la fidélité, si la soumission et l'attachement sans bornes qu'elle a promis à son époux ne seroient pas aussi des illusions?

Allons plus loin, et ne craignons pas d'ajouter que la phi-

philosophie, même en prenant ce mot dans son véritable sens, ne doit pas être approfondie par les femmes. Une étude qui apprend à connoître tous les ressorts secrets qui nous font agir, toutes les passions honteuses, toutes les misères qui nous dominent, finit tôt ou tard par dessécher un peu le cœur. Cette triste science peut être nécessaire aux hommes : il leur importe de bien connoître ceux avec qui ils sont continuellement en rapport, et une partie de leurs vertus consiste dans une juste appréciation des choses. Toutes les vertus des femmes sont en sentiment ; ce qu'il faut entretenir chez elles, c'est ce précieux instinct qui leur fait chérir leurs devoirs ; ce sont même ces illusions heureuses et cette inexpérience, gages certains de la bonté de leur ame ; et qu'elles ne perdent guère qu'avec leurs vertus. En effet ce n'est pas en sondant les replis du cœur humain, en reconnoissant, comme on nous l'assure, que l'intérêt personnel et l'amour du plaisir sont les seuls principes et la seule règle de nos affections, qu'elles apprendroient à devenir épouses fidelles et tendres mères. Que M. Grouvelle soit donc philosophe tant qu'il voudra ; mais qu'il laisse Mad. de Sévigné n'être que femme ; car c'est parce que son style comme ses mœurs portèrent toujours l'empreinte de son sexe, que ses écrits et sa mémoire sont également chers à la postérité.

Il étoit de mon devoir de réfuter les paradoxes de M. Grouvelle ; mais cela ne m'empêche pas de rendre justice à l'utilité de son travail, ou plutôt c'est précisément parce que cette édition sera préférée à toutes les autres, que j'ai cru devoir m'efforcer de prémunir les lecteurs contre les opinions fausses, qu'il semble avoir pris à tâche d'y semer, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion.

C.



Lina, ou les Enfans du ministre Albert; par Joseph Droz. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. A Paris, chez Fain, imprimeur-libraire, rue Saint-Hyacinthe; et le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

PUISQUE le public est accablé de romans, il faut bien en parler; pour en parler, il faut les lire; et pour les lire, il faut s'exposer à dévorer bien des ennuis, dont la critique sait heureusement tirer la plus douce et la plus utile des vengeances.

Il y a différentes sortes de romans qu'il ne faut pas confondre: le roman de caractère, qui a la prétention d'instruire; le roman d'imagination, qui ne veut qu'amuser; et le roman historique, qui se flatte de faire l'un et l'autre, et qui séduit quelquefois ceux qui ne veulent pas goûter l'histoire, à-peu-près comme une liqueur douceuse et falsifiée, obtient la préférence sur un vin généreux. Le roman de caractère se trouve à la tête de ces trois espèces d'un même genre, parce qu'il approche le plus de l'histoire. Celle-ci puise son sujet dans les événemens passés, l'autre le prend dans le cœur de l'homme, source féconde de tous les événemens à venir; il les révèle comme à l'avance, et l'histoire les confirme. L'auteur d'un roman de caractère est donc obligé de ne rien écrire qui ne soit conforme à la nature de l'homme, et, s'il ne peint pas fidèlement ses passions et les aventures qu'elles peuvent produire, il manque à la vérité, comme l'historien lorsqu'il altère les faits qu'il s'est chargé de raconter. Nous allons faire l'application de ce principe au roman de M. Droz, et nous verrons s'il en soutiendra l'épreuve.

Le ministre *Albert*, habitant de Vevins en Suisse, vivoit paisiblement avec son fils *Charles*, jeune homme d'un caractère ardent, et avec sa nièce *Lina*, jeune fille d'une humeur fort douce et très-sensible. Il avoit établi depuis peu de temps, à dix lieues de Vevins, sa fille *Cécile* avec un honnête homme appelé *Vernet*. Ce vieillard étoit content de son état, de sa fortune, de sa famille et de ses amis: il comptoit au nombre de ceux-ci *M. de Veimar*, qu'il avoit reçu chez lui, avec son fils *Adolphe*, dans le temps de l'émigration; tous deux étoient rentrés en France, et ils avoient recouvré leur fortune. C'est par la correspondance écrite de tous ces personnages, et particulièrement par celle de *Charles* et d'*Adolphe*, que l'auteur nous instruit de leur histoire.

Le ministre protestant est un bon père de roman qui ne sou-
hait

haite que de rendre heureux tout ce qui l'entoure, mais qui ne sait pas ce qui convient pour arriver à ce but ; il a le dessein secret d'unir un jour Charles et Lina ; il observe avec plaisir les progrès de leur attachement qui devient bientôt excessif ; il juge qu'il n'y a rien de mieux à faire que de protéger et d'alimenter une passion qu'il a résolu de ne satisfaire que dans deux ans.

M. de Veimar, dont le fils a l'esprit beaucoup plus souple et plus réfléchi que celui de Charles, ne pense pas qu'il soit nécessaire de filer le parfait amour si longuement. Il choisit une femme sage pour Adolphe, et, en moins d'un mois, il en fait un très-heureux époux.

Cette manière raisonnable de traiter ces sortes d'affaires, tueroit bientôt tous les romans, si les auteurs vouloient l'adopter ; mais ils fuient tout ce qui est simple : jamais leur héros ne joint d'un bonheur parfait dès le commencement de leur livre. Ce n'est pas pour conter les choses comme elles arrivent dans ce monde qu'ils prennent la plume ; c'est pour dire de quelle manière la plus bizarre elles peuvent arriver.

Que Charles aime Lina, que Lina aime Charles, et que le ministre Albert consente à les unir après quelque temps d'épreuve, cela est assez ordinaire ; ce qui cesse de l'être, c'est l'arrivée subite à Vevins d'un certain Cazali, espèce de Lovelace italien, qui vient tout exprès de Naples pour séduire Lina qu'il connoit à peine. Cet odieux personnage s'introduit chez le ministre Albert, on ne sait sous quel motif : il s'y maintient en prenant le masque de quelques vertus ; et quoique personne ne puisse répondre de ses mœurs et de ses desseins, tout le monde lui laisse le champ libre, ce qui est encore moins commun en Suisse qu'en France. Charles le prend pour son ami, et il lui fait confidence de son amour. Cazali ne s'en alarme point ; ce n'est pour lui qu'une victime de plus qu'il est bien résolu à sacrifier pour arriver à son but. Ce qu'il imagine pour écarter ce jeune homme et pour le perdre, est un de ces moyens que les romanciers peuvent bien employer, parce qu'ils sont toujours assurés de les faire réussir, mais qu'aucun fripon de bons sens ne choisit jamais. Il exalte la passion de Charles pour s'en faire un motif d'inquiétude sur les suites qui peuvent en résulter ; il feint de craindre qu'elle ne le porte à quelqu'entreprise criminelle ; et, pour éviter ce malheur, il lui propose de quitter l'objet de cette même passion, d'aller faire un voyage avec lui en Italie, pendant les deux ans qui doivent s'écouler avant son mariage. Le bon Charles, qui manque tout-à-fait d'expérience, consent à s'éloigner. Le ministre, qu'on nous représente comme un homme d'une pru-

dence consommée, ne se doute de rien : au lieu d'avancer l'époque de l'union promise, il aime mieux que son fils aille courir tous les dangers d'un voyage qui n'a pas d'ailleurs d'autre objet qu'un éloignement oiseux. C'est ainsi que, pour arriver à ses fins, un auteur embarrassé fait plier à son gré la règle des convenances, tord le sens et la raison, et viole même les caractères qu'il vouloit tracer.

Avant de partir, Charles a su trouver l'occasion de s'assurer qu'il est payé de retour par sa chère Lina : il a reçu l'assurance de ses sentimens ; et pour gage, il emporte une tresse de ses cheveux. M. de Veimar, qui va en ambassade à Naples, l'emmène avec lui ; Cazali les accompagne pour veiller sur sa proie : ils arrivent tous trois, et bientôt le pauvre Charles recueille le triste fruit de son imprudence. Cazali l'entraîne dans sa société, composée d'hommes et de femmes perdus ; il y joue, il y gagne ; il joue encore, il perd la moitié de la fortune de son père ; il perd auprès des femmes quelque chose de plus précieuse encore pour un amant, c'est la tresse de cheveux de cette Lina qu'il a fui pour ne pas l'offenser. Il s'applaudit ensuite comme un sot de sa propre honte, tandis que Cazali porte à Vevins des nouvelles certaines de son cher ami, et les témoins irrécusables de son infidélité ; il se flatte avec ces nouvelles armes d'un succès facile ; mais le ministre Albert, qui le croyoit toujours lorsqu'il mentoit, le traite d'imposteur lorsqu'il dit la vérité : il l'accuse d'avoir fabriqué les lettres de Charles ; il soutient que les cheveux ne sont pas ceux qu'il avoit reçus de Lina. La vérification est aisée à faire ; mais à son tour Cazali, que l'auteur suppose rempli d'assurance pour soutenir le mensonge, ne trouve plus aucune force quand il peut faire triompher la vérité. Ce fameux Cazali, le héros des libertins de Naples, qui s'étoit vanté de sa conquête, et qui ne devoit revenir que couronné de roses, est chassé honteusement d'une petite bourgade de la Suisse, par un pasteur pour lequel il professoit le plus profond mépris.

Charles qui, pendant cette expédition, a eu tout le temps de rentrer en lui-même, devient furieux lorsqu'il apprend l'horrible trahison de Cazali : le desir de la vengeance le saisit ; il se déguise, et va l'attendre à son retour. Cazali le voit sans s'étonner ; ils se battent, et le traître reçoit le salaire de son crime : il tombe aux pieds de Charles, où il expire après lui avoir pardonné sa mort.

Cette mort, que Charles souhaitoit avec ardeur, accroît bientôt ses peines, et redouble ses dangers. Pour s'épargner les justes reproches de son père, et pour éviter les poursuites de

la justice, il quitte l'Italie, et prend le parti de ne plus reparoître dans sa famille; mais comme il veut encore vivre, s'il va demander son pain à la porte des chaumières. C'est un assez triste métier, et le lecteur est surpris désagréablement lorsqu'il le voit descendre à la condition de mendiant, parce que cette lâcheté paroît sortir de son caractère impétueux, et qu'il n'est plus possible dès lors d'espérer qu'il prendra jamais une généreuse résolution. En effet, cet homme de cœur qui veut, dit-il, s'éloigner pour toujours du toit paternel, ou du moins qui se condamne à ne le revoir que lorsqu'il aura suffisamment expié ses fautes, commence son exil comme on le finit ordinairement; il rentre dans sa patrie, et il va se promener sous les fenêtres de sa maîtresse. Tous les deux se rencontrent le soir sur un tombeau; ils se voient et sentent, mais ils ne se parlent pas. Lina se sève, Charles la laisse courir; il commence à comprendre qu'en venant faire ses adieux aux pierres et aux arbres de son pays, il s'expose à être reconnu par tous les habitans qui ont des yeux ou des oreilles. Cette tardive réflexion l'engage à se retirer du canton; il a soin seulement de ne pas trop s'en écarter, et de continuer d'écrire à son cher ami Adolphe, pour le prier en grâce de ne plus s'occuper de lui. Celui-ci, qui sait fort bien qu'on n'écrit à personne, quand on veut vivre ignoré, découvre bientôt le lieu de sa retraite; il va le trouver, et l'engage à rentrer dans la maison de son père. Charles, qui ne demande pas mieux, ne se fait pas prier long-temps; il va montrer sa turpitude à son père qui la lui pardonne; à Lina, qui ne l'en aime pas moins; et ce fier chevalier ne trouve du courage que pour venir étaler sa misère aux yeux de ceux qu'il a si cruellement offensés. Il est vrai que ce père lui-même n'est pas tout-à-fait sans reproche. Comment, en effet, a-t-il pu se flatter que son fils auroit plus d'empire sur lui-même à Naples qu'à Vevins; qu'il seroit plus maître de ses passions, lorsqu'il auroit plus de moyens de les satisfaire, et qu'il se respecteroit dans l'obscurité d'une grande ville plutôt que sous les yeux de son père, devant tous les objets sacrés de ses respects? L'auteur n'a garde de lui faire faire ces réflexions, quoiqu'elles se trouvent parfaitement dans son caractère; il aime mieux lui donner l'air d'un imbécille que de lui faire jouer le rôle d'un extravagant.

Tout alloit cependant s'arranger pour le mieux: les dettes de Charles étoient payées on ne sait comment, et il ne s'agissoit plus que de faire le mariage. Mais voilà que cet amant qui a bien voulu se représenter à sa maîtresse, et s'exposer à son mépris, s'avise de ne plus se trouver digne d'elle, et qu'il

renonce à l'épouser. Cette jeune fille, ennuyée de se voir le jouet de son ridicule prétendu, tombe dans une noire mélancolie qui fait craindre pour sa vie. Charles attend qu'elle soit à toute extrémité pour se décider : il va cueillir le bouquet virginal qui doit la parer le jour du mariage ; mais la veille de la célébration elle meurt subitement ; et ce même bouquet, composé de trois roses blanches qui devoient orner sa tête, est déposé sur son cercueil. Il ne faut pas demander à l'auteur de quelle maladie il fait mourir cette langoureuse héroïne : elle n'a pas encore de nom dans le monde ; mais elle n'en est pas moins mortelle dans les romans. Cécile et son mari Verner qui, jusque-là, ne paroissent sur la scène que pour recevoir les lettres de Lina, viennent maintenant s'établir à Vévins, pour calmer le désespoir de Charles, et pour consoler le ministre Albert.

M. Droz nous assure qu'il a fait ce roman de dix heures de lecture sur une histoire qu'on lui a racontée en dix minutes. Cela ne paroît que trop ; mais cet aveu nous aide à expliquer pourquoi le nombre des aventures naturelles y est si rare, pourquoi les personnages agissent si peu d'une manière conforme à leur caractère, puisqu'en suivant la règle de proportion, dans une heure de lecture, on ne doit trouver qu'une minute quarante secondes de vérité, de convenance, et de raison, tout le reste étant, comme il le dit lui-même, le fruit de son imagination.

Ce n'est pas néanmoins qu'il ne soit très-possible de lier à des faits véritables des aventures imaginaires sans sortir des convenances et de la raison, mais il faut pour cela que chaque caractère se soutienne :

Servetur ad imum

Qualis ab incæpto processerit, et sibi constet.

Mais au surplus ce n'est pas pour relever des fautes contraires à ce principe que nous avons soumis ce roman à notre examen ; les vices de caractères sont trop communs dans ces sortes d'ouvrages pour que nous en fassions l'objet d'une attention sérieuse. Un même homme peut y être impunément grave, étourdi, rempli de prudence, et n'avoir pas le sens commun, tel que le ministre Albert ; un autre peut y avoir toute l'ardeur d'une jeunesse indomptée, et toute la lâcheté d'un caractère timide, comme Charles ; les héroïnes peuvent y faire tourner toutes les têtes, par l'éclat d'une beauté sans égale, et n'y paroître que foibles, malingres et mourantes comme Lina. Tout cela se supporte aisément dans un ouvrage qui n'est pas mal écrit d'ailleurs ; et l'esprit qui ne veut que s'amuser quelques momens, se prête volontiers à toutes ces illusions. Ce

qu'il est impossible de supporter, parce qu'il est tout-à-fait hors de la nature, absurde et impossible, c'est un monstre tel que Cazali, plus scélérat et plus sot que tout ce qui a jamais été imaginé. Le Lovelace de Richardson, que l'auteur a pris pour modèle, mais dont il n'a fait qu'une grossière copie, tout brutal qu'il est, a au moins un motif qui le fait agir, puisqu'il veut humilier une famille dont il prétend avoir reçu quelque injure. Sa vengeance est bien à la vérité tout ce qu'il y a de plus bête; de plus féroce et de plus incroyable; mais enfin la passion qui l'anime peut l'aveugler sur son propre intérêt. Cazali, le héros de M. Droz, agit absolument sans motif; il est sans haine, comme sans amour: son seul plaisir est de s'exposer à se faire pendre ou à se faire casser la tête, comme il arrive en effet, sans autre intérêt que celui de porter le trouble, le déshonneur et le désespoir dans le sein d'une famille respectable, qui l'accueille avec amitié, qui l'estime, et qui lui donne des preuves de confiance. Tout cela n'est qu'une pitoyable calomnie du cœur de l'homme. Les plus méchans séduisent par emportement les femmes faciles; ils volent par intérêt, ils assassinent par vengeance; mais aucun n'est assez stupidement libertin pour tenter, sans passion, une séduction que des principes sévères rendent impossible; et nul ne s'expose de gaieté de cœur à la vengeance des lois ou à la honte du mépris.

G.



Précis de l'Histoire universelle, ou Tableau historique des vicissitudes des Nations, leur agrandissement, leur décadence, etc.; par M. Anquetil, de l'Institut national et membre de la Légion-d'Honneur, auteur de l'Esprit de la Ligue, de l'Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la Monarchie, et autres ouvrages. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Douze volumes in-12. Prix: 36 fr., et 45 fr. par la poste. A Paris, chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, vis-à-vis celle Lodi; et chez le Normant, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.

« C'EST, dit M. Anquetil, je l'ai éprouvé, c'est dans le » tourbillon d'une révolution, assis sur les ruines qu'elle » amoncelle, dans la solitude sombre de la prison, sous la » hache menaçante des bourreaux, qu'on lit avec une véri-

» table utilité l'histoire des perfidies et des fureurs qui ont
 » ensanglanté l'Uniyers.....

» Tous ces faits, quand nous en sommes témoins, étendent
 » à nos yeux ce qui est quelquefois compris dans deux pages
 » de l'histoire.

» Pour moi, après les tristes méditations provoquées par
 » la lecture de ces pages, je trouvois ordinairement dans les
 » suivantes des motifs d'espérance. J'étois comme un voyageur,
 » qui, surpris dans une forêt par l'orage, entend le tonnerre
 » gronder, le vent mugir entre les arbres, voit les uns se
 » courber sur sa tête avec violence, les autres tomber autour
 » de lui avec fracas, avance néanmoins toujours et parvient
 » à entrevoir des lueurs de sérénité qui le rassurent. De même
 » loin de me laisser ralentir par la tempête, je n'en étois que
 » plus ardent à continuer ma course. Je me hâtois de finir
 » une scène d'horreur, pour en tracer une consolante. De
 » ces alternatives de crainte et d'espérance, il me restoit une
 » pleine confiance en celui qui se joue des projets des
 » hommes, et de cette confiance naissoit la résignation, et,
 » sauf quelques momens d'inquiétude, une parfaite tran-
 » quillité. »

Avant de rendre compte de cette histoire, qu'il me soit
 permis de faire quelques réflexions sur ce passage de sa préface.

Heureux, disons-nous, ceux que la Providence fit maître
 dans les états moyens de la société ! Ils le seroient sans doute,
 s'ils avoient éprouvé les angoisses de la pauvreté et les embar-
 ras de l'opulence ; car ce n'est qu'alors qu'ils pourroient sen-
 tir le prix de cette *médiocrité d'or* qu'Horace a si bien chantée.
 Heureux, dit-on encore avec le poète, *heureux les laboureurs !*
 oui ; heureux ! *s'ils connoissoient leur bonheur.* Ainsi nous
 allons sans cesse louant la félicité des autres ; et les restrictions
 que nous sommes forcés d'y mettre sont, selon moi, une
 grande preuve que cette félicité est au moins douteuse.

Je crois pourtant qu'on peut toujours dire : heureux celui
 qui peut employer tout son temps à s'instruire et à instruire
 les autres ! Heureux l'homme de lettres, heureux celui qui
 est vraiment digne de porter ce nom ! Quand on étudie tou-
 jours, c'est qu'on trouve toujours dans l'étude les charmes
 qui lui sont propres, c'est qu'on s'est aperçu par l'expérience
 qu'elle seule nourrit l'ame et la satisfait, et qu'elle seule pro-
 cure à l'homme des distractions suffisantes contre les grandes
 peines et les vives douleurs. Heureux donc l'homme de lettres,
 que nos agitations civiles n'entraînent pas hors de sa sphère,
 et qu'elles ne forcent pas d'abandonner ses études ! Heureux
 celui qui, pendant l'orage, sut se faire de son cabinet un
 asile contre la tourmente qui a tout emporté, et qui trouva

dans un travail utile quelque consolation aux malheurs dont il étoit le triste témoin ! Lui seul, dans ces temps désastreux, put vivre calme et paisible, lui seul peut se vanter d'avoir joui alors de quelques plaisirs. Ce bonheur, comme on voit, a été celui de M. Anquetil.

A cette époque où tant d'écrivains (que je n'appellerai pas des hommes de lettres) attentifs au vent de la faveur populaire, paroissent uniquement occupés du profit qu'ils pourroient retirer d'un peu de bruit que leur nom avoit fait ; lui, toujours fidèle à ses habitudes, repassoit dans sa retraite l'histoire des temps anciens, et il y composoit l'ouvrage dont nous annonçons la seconde édition. Heureux sans doute d'avoir trouvé dans le tableau des malheurs passés des motifs pour supporter avec plus de calme le tableau des malheurs présens ! Plus heureux d'avoir rencontré, dans l'histoire, des raisons d'espérer la fin de ces malheurs, et d'avoir vu d'avance dans le résultat de tant d'autres révolutions quel seroit celui de la nôtre !

Que M. Anquetil reçoive donc avant tout de moi l'hommage de respect que je dois à son âge, à ses talens, aux utiles travaux dont ses jours furent remplis, et sur-tout aux nobles sentimens qu'il a si bien exprimés. Si le travail, dont il publie maintenant le résultat pour la seconde fois, l'a rendu heureux avant de le rendre plus illustre, je ne viens pas troubler son bonheur, ni chercher à diminuer l'éclat de sa gloire. Je serai au contraire le premier à unir ma foible voix à celle de tous les gens de goût qui le regardent comme le meilleur de nos historiens actuels, et l'un de nos auteurs les plus estimables. Mais ensuite qu'il me permette de ne pas manquer à la loi, que je me suis imposée, de dire, en rendant compte d'un ouvrage, tout ce que j'en ai pensé en le lisant.

Si mes expressions ne répondent pas toujours parfaitement aux sentimens que je viens de manifester, et qui sont les seuls qu'il m'inspire ; si mes observations paroissent quelquefois sévères, c'est que j'ai pensé qu'un homme tel que lui n'avoit pas besoin d'être ménagé. On travaille trop vite aujourd'hui, on fait trop de volumes en peu de temps : de là vient qu'on écrit d'une manière négligée, incorrecte... ces défauts gagnent nos meilleurs écrivains. Est-ce une raison pour se taire ? Non, il n'en faut que crier plus fort. J'ai la confiance que ces raisons suffiront pour m'excuser aux yeux de tous nos lecteurs. Quant à M. Anquetil, je me bornerai à le prier d'accueillir mes remarques avec autant d'indulgence que j'ai eu de plaisir moi-même à lire son ouvrage.

Et d'abord je demande quel est l'ordre le plus convenable à une pareille histoire ?

Tant qu'il s'agit de l'histoire la plus ancienne, on dira aisément que l'auteur doit commencer par les Egyptiens, continuer par les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Carthaginois, et finir par les Romains. En effet, tous ces peuples ont existé successivement, et si les intérêts des derniers ont souvent été confondus, si même ils ont fini par s'entre-détruire, du moins leurs origines sont, comme celles des premiers, parfaitement séparées. Ainsi voilà, pour les commencemens du monde, un ordre convenu, et c'est celui que M. Anquetil a suivi. Mais en s'y conformant, il fait une suite d'histoires, plutôt qu'une histoire continue et universelle; et on verra bientôt qu'il lui eût été difficile de faire autre chose.

La difficulté augmente, lorsqu'arrivé à des temps moins anciens, on est obligé de peindre tout à-la-fois, Alexandre sortant de la Grèce, et s'avancant à l'Orient pour conquérir l'Asie; et dans le même temps les Romains se levant dans leur Italie, et s'y exerçant déjà à conquérir un jour le monde connu; et d'un autre côté, toujours dans le même temps, les Carthaginois et les Tyriens sortant de leur ville, pour aller s'enrichir aux dépens de tout l'Univers. J'ai dit *tout à-la-fois*; car enfin il n'y a aucun motif de commencer par un de ces tableaux plutôt que par un autre.

Et lorsque, parvenu à nos temps modernes, on devra présenter (encore tout à-la-fois) l'histoire de cette foule de peuples qui se formèrent presque au même instant des débris du peuple romain, par quel ordre alors parviendra-t-on à tracer d'une manière claire ces intérêts si divers qui naissent toujours des mêmes causes, et qui portent sans cesse les nations à s'entre-choquer? Par quel secret réussira-t-on à rassembler sans confusion dans un même cadre tous les événemens qui ont eu lieu dans le même temps, et qui, pour s'être passés en des contrées très-différentes n'en ont pas moins fortement influé les uns sur les autres? Comment? par quel ordre? par quel secret? On n'y viendra pas à bout. Il n'y a point d'histoire universelle: on n'en a jamais fait, on n'en fera jamais.

Hérodote a fait *des histoires* et Trogué-pompée, si on ne juge par l'abrégé de Justin, n'avoit fait rien de plus: je ne crois pas que, ni l'un ni l'autre aient appelé leur collection *histoire universelle*. Cependant si on a jamais pu concevoir raisonnablement le projet de composer un pareil ouvrage, on ne l'a pu que de leur temps, parce qu'alors on ne connoissoit qu'un très-petit nombre de peuples, encore ne savoit on qu'une très-petite partie de leur histoire. Mais il y a longtemps qu'on devroit y avoir renoncé. Je me trompe, ce projet

a dû naître dans le dernier siècle, dans ce siècle si fameux par tant d'autres conceptions gigantesques; dans ce siècle dont les auteurs les plus célèbres ne sont parvenus à surpasser ceux du précédent que par la masse et la multitude de leurs ouvrages; dans ce siècle enfin qui a vu naître l'Encyclopédie et l'Histoire des voyages, et dont quelques romanciers ont enfanté à eux seuls plus de volumes qu'il n'y en a dans l'Encyclopédie elle-même. C'est aussi dans ce siècle, et non auparavant, qu'on a pour la première fois entrepris des *histoires universelles*.

Cependant ce siècle lui-même n'a produit en ce genre que deux ouvrages qui méritent d'être cités. L'un, sous le titre d'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* est le recueil de tout ce qui a été imaginé de plus faux et de plus calomnieux contre la religion chrétienne encadré dans ce qu'on a dit de plus brillant, souvent même de plus sensé sur les intérêts et les querelles des peuples : considéré sous ce double rapport; cet ouvrage est tout à-la-fois l'un des plus étonnans et des plus dangereux de son auteur; on ne sauroit le lire, sans détester ses principes et sans admirer son talent. L'autre est un monument immense élevé à la mémoire de tout; c'est une masse énorme, semblable à ces montagnes de terre et de pierre que les anciens sauvages de nos contrées entassoient sur les corps ensevelis de leurs chefs pour en éterniser le souvenir, et qu'on foule maintenant aux pieds, sans y faire aucune attention. Je crois bien qu'en effet cet ouvrage se trouve dans toutes les grandes bibliothèques, comme un recueil qu'on peut consulter; mais je ne crois pas, que, malgré le besoin de lire, devenu aujourd'hui si commun, personne puisse se vanter d'avoir lu les cent vingt-six volumes dont il est composé. Et cependant encore, aucun de ces deux ouvrages n'est une véritable histoire universelle. Le premier n'est qu'un choix, fait dans tous les historiens, de tout ce qui pouvoit appuyer les opinions particulières de son auteur; et quant au second, s'il remplit le but de ceux qui en ont conçu le projet, c'est parce qu'il est une entreprise sans terme, une source inépuisable de volumes qui ne cesseront de couler, et qui ne peuvent finir qu'avec l'univers et le temps. L'un et l'autre enfin sont des collections de chapitres plus ou moins isolés, mais qui n'ont d'ordinaire d'autre liaison entre eux que le titre commun qui les réunit, et dont on pourroit retrancher la plus grande partie sans faire aucun tort à l'ensemble. Tant il est vrai qu'ils ne forment point un tout, un tableau unique!

Si M. Anquetil n'a pas mis dans l'extrait qu'il nous a donné du second de ces ouvrages, l'ordre qui ne pouvoit pas

s'y trouver, il ne seroit pas juste de lui en faire un reproche; et s'il a suivi dans l'histoire des premiers temps celui qui a été observé par tous les historiens, on doit l'en louer. Cet auteur avoit en effet trop de lumières, pour s'asservir aux caprices de M. de Voltaire, qui vouloit absolument que les Chinois fussent le premier et le plus ancien peuple de l'univers. Il n'a donc point (comme l'auteur d'un abrégé moderne à l'usage des lycées) placé l'histoire des Chinois avant celles Grecs et des Romains; il les a mis à leur véritable place, en les mettant parmi les nations modernes, puisqu'ils n'ont été connus qu'avec elles, et même après le plus grand nombre d'entre elles. Mais a-t-il eu quelque raison grave de passer brusquement du chapitre sur les Juifs au chapitre sur les Parthes, et de celui sur les Perses à un autre sur les Romains? Enfin comment se fait-il que sans transition il soit arrivé tout-à-coup et à tire-d'aile de la dernière ligne sur les Chinois à la première sur les Espagnols?

J'ai parlé des chapitres: est-ce bien en chapitres que l'on devoit écrire l'histoire universelle? Quoi cette forme qui est à peine supportable dans les romans, et qui est bonne tout au plus à reposer l'imagination sautillante d'un auteur qui ne sait pas concevoir un vaste plan, ou d'un lecteur qui n'auroit pas assez d'application pour le suivre; cette forme qui n'a pu que dans le dernier siècle être appliquée à l'histoire et contre laquelle les gens de goût n'ont cessé de réclamer, sera employée par un auteur respectable, et je n'oserai dire qu'il a mal fait? Certes, tant qu'il ne sera pas prouvé qu'on ne fait aucun tort à un vaste tableau en le morcelant, et en le divisant en petite découpures, je penserai que toute autre forme conviendrait mieux, même à toute autre histoire, et que sur-tout on ne doit point mettre une grande histoire en petits chapitres.

Si, de la forme que M. Anquetil a donnée à son ouvrage et de l'ordre qu'il y a suivi, je viens à examiner les faits dont il l'a composé, ma tâche sera plus facile à remplir, parce qu'ici du moins, j'aurai autant d'éloges à lui donner, pour la sagesse avec laquelle il a quelquefois su choisir, que de doutes à lui proposer sur les détails et les réflexions qu'il auroit dû supprimer. Et d'abord je conviens que dans cet amas de faits qu'il s'est chargé de débrouiller, il a pris ce qu'il a trouvé de plus curieux, et que de cette masse énorme, qu'on appelle l'*Histoire universelle par une société de gens de lettres*, il a fait sortir une histoire amusante.... Amusante: j'ai dit le mot; et ce n'est pas encore son éloge que je veux faire.

Je crains, je l'avoue, qu'après avoir composé des romans

instructifs, et moraux, et qui ont tous les mérites qu'on se plaît à trouver dans l'histoire, nos auteurs ne finissent par vouloir donner aussi à l'histoire tous les mérites (je n'ose dire tous les défauts) du roman; et je crains encore que l'exemple de M. Anquetil ne contribue à propager cette prétention. Pourquoi a-t-il semé son ouvrage de tant de détails, je ne dis pas évidemment controuvés, je ne dis pas très-douteux, mais pour le moins très-superflus? N'est-ce pas parce qu'ils lui ont paru agréables, et qu'il a voulu en amuser ses lecteurs? Son goût est bon; il ne s'est pas trompé; on le lit avec intérêt. Mais parce que son goût est bon, il a bien dû s'attendre que la critique trouveroit ces mêmes détails très-déplacés dans un précis.

On convient généralement que l'auteur d'une histoire générale doit avoir étudié dans toutes les parties les histoires particulières, et c'est ce que M. Anquetil a fait depuis longtemps. Mais on exige que lorsqu'il se dispose à l'écrire, il ne considère plus les faits que dans leur ensemble, et qu'il n'en juge que par le degré d'influence qu'ils ont eu sur les mœurs ou l'esprit des diverses nations et des divers siècles. Par conséquent, il doit rarement trouver l'occasion de raconter une anecdote; plus rarement encore il doit être tenté d'en placer une mal-à-propos. Que lui importe en effet qu'on le loue dans tel salon, dans telle académie, dans telle capitale, dans tel empire? C'est l'histoire de l'univers et pour l'univers qu'il écrit; et l'univers ne demande pas qu'on l'amuse. Il lui faut des événemens qui l'instruisent, de ces événemens qui sont faits pour exciter l'attention, non des oisifs de nos villes, mais des hommes de tous les temps et de tous les lieux, et dont le bruit retentit jusque dans la postérité la plus reculée.

Il me semble que M. Anquetil n'a pas assez senti cette vérité. Ce n'est pas que l'auteur de *l'Esprit de la ligue*, de *l'Intérieur du cabinet de Louis XIV*, de *sa cour et le régent*, ne soit toujours un auteur très-agréable; c'est précisément parce qu'il est toujours cela qu'il ne faut pas l'imiter; c'est enfin que l'auteur d'une grande histoire devroit être quelque chose de plus. Je compare celui-ci à un voyageur qui, après avoir longtemps erré dans de vastes plaines, me conduit au sommet d'une montagne pour me faire apercevoir d'un coup-d'œil les pays qu'il a parcourus. Je l'écoute avec intérêt, lorsqu'il m'indique en un instant la route qu'il a parcourue avec tant de fatigue: mais qu'il n'essaie pas de me montrer les ruisseaux et les bocages: ils sont perdus dans l'ombre; je ne vois que les fleuves et les forêts.

M. Anquetil étoit ce voyageur; mais il est resté dans la

plaine et il s'est occupé à y cueillir des fleurs. On diroit qu'il s'amuse de tout et que les événemens les plus graves ne sont à ses yeux que des souvenirs dont on peut distraire un moment son ennui. Enfin il les rapporte à-peu-près de la même manière que l'on raconte dans un salon l'anecdote du jour. C'est avec plus de gravité qu'il falloit faire l'histoire des hommes. Parce qu'on est arrivé au sommet de la vie, a-t-on le droit de regarder en pitié ceux qui, placés à l'autre extrémité, attachent encore quelque importance à ce qui se fait ici-bas ?

Appuyons ces reproches sur quelques citations. Hosein avoit péri en voulant détrôner le calife Yesid, et Abdallah avoit été de son parti. « Après la funeste catastrophe de ce prince, » Abdallah profita de son infortune. Il se mit à plaindre publiquement son sort à Médine qu'il habitoit.... Il eut d'autant moins de peine à gagner les esprits, que les relations qui arrivoient de Damas sur le compte d'Yesid lui donnoient une assez mauvaise réputation en fait de religion, et le peignoient avec raison comme un homme qui ne se génoit pas sur l'observance de ses pratiques. Le peuple étant imbu de ces préventions défavorables, un homme ou aposté, ou enthousiaste de bonne foi, se lève au milieu de la Mosquée de Médine et jette son turban par terre en criant : *Je renonce à Yesid, de la même manière que je jette ce turban.* Un autre, en ôtant son soulier, dit : *Je rejette Yesid de la même manière que j'ôte ce soulier.* En un moment le pavé de la Mosquée est couvert de turbans et de souliers. » Assurément ces derniers détails sont fort gais. Et si on me dit que ces turbans et ces souliers, qui couvrirent en un instant le pavé de la Mosquée, peignent à merveille les mœurs et l'esprit des peuples ou du siècle dont l'historien s'occupoit, je n'ai rien à répondre encore, excepté que cela me paroît aussi raconté d'une manière très-gaie.

C'est peut-être encore pour peindre les mœurs du temps que M. Anquetil a rapporté cette conversation entre un vieillard et le calife Abdalmalec. « *Quel mets aimez-vous mieux,* » lui demanda le prince; il répondit : *une tête d'âne bien assaisonnée et rôtie.* Ce n'est là, répondit le calife qu'un mets ordinaire : mais que penseriez-vous d'un quartier d'agneau bien rôti avec une sauce de beurre et de lait ? » Ainsi le goût avoit peu changé dans ces contrées, où Abraham environ dix-sept cents ans auparavant, avoit offert aux anges, comme un mets distingué, un veau rôti avec une sauce de beurre et de lait. Mais on ne trouve pas d'exemple antérieur d'un usage pratiqué alors : c'étoit de faire manger aux couriers leurs lettres, quand ils apportoient de mau-

» vaises nouvelles. » Voilà des détails et des réflexions qui ne manqueront pas de faire sourire celui qui les lira ; il me semble que c'est là tout l'éloge qu'on en peut faire.

Tout le monde connoît l'histoire de cet Antiochus qui devint amoureux de Stratonice, l'épouse chérie de son père, et que son amour long-temps ignoré conduisit aux portes du tombeau. Le médecin qu'on avoit appelé pour le guérir découvrit le fatal secret. « Antiochus (dit-il à son père) ne peut » avoir d'autre sauveur que vous : car, c'est Stratonice qu'il » aime. Seleucus n'hésita pas : il céda sa femme : auroit-il » cédé sa maîtresse ? » Eh bien, je demande quels sont les temps et les mœurs que l'auteur a voulu peindre par ce dernier trait ? En le lisant, ne vous sentez-vous pas tout-à-coup transporté dans ces dernières années ? C'est un mot plaisant que l'auteur n'a pas su retenir. Car d'ailleurs, il savoit très-bien que dans les temps et dans les pays où les hommes peuvent céder leurs femmes, ils n'ont que des maîtresses.

Ailleurs il prétend qu'en Afrique et parmi ces sortes de sauvages qui habitent le pays de Sierra Leona, il y a des *avocats*, et cela paroît déjà assez singulier. Mais voici ce qui l'est encore plus : « Ces avocats portent un masque sur le visage, » des castagnettes à la main, et des sonnettes aux jambes ; » tout cela (quoi ! le masque aussi !) pour réveiller l'attention » des juges. Cette mode pourroit n'être pas inutile en Europe. » Cela est vrai. Mais faites donc attention que vous écriez une histoire universelle, et que si nos juges dorment quelquefois à l'audience, ce n'est pas un fait à transmettre à l'univers et à la postérité.

J'en dirois autant de ce mot que l'historien prête aux députés de Tripoli, qui, en 1685 sous le règne de Louis XIV, vinrent à Paris « *demandeur la paix avec soumission...* » De tout ce qu'ils admirèrent, rien ne les frappa plus qu' » l'Opéra. La musique, les actrices, les acteurs, les habits, les » décorations, les machines leur parurent une suite d'en- » chantemens, un rassemblement de charmes irrésistibles. Le » chef de l'ambassade, vieux corsaire, ému par le spectacle, » s'écria : *Quelqu'ennemi qui nous attaque, nous nous dé-* » *fendrons ; mais si c'étoit l'Opéra, nous rendrions les* » *armes* » Il me semble que la première partie de cette exclamation ne convient pas à des gens qui venoient *demandeur la paix avec soumission* ; et quant à la seconde, je me permettrai de faire observer que si le corsaire étoit vieux, il devoit avoir du bon sens, et qu'un *vieux corsaire*, sur-tout s'il a du bon sens, ne dit pas des choses pareilles. Mais cela est joli : c'est un compliment pour l'Opéra, pour les Parisiens... Il y avoit mille raisons de ne pas oublier cette anecdote.

En général, M. Anquetil vise à l'effet, et ce but quand on se le propose, n'est bon qu'à égarer. S'il raconte la vie d'un homme, cette vie n'est qu'une suite d'aventures singulières; s'il peint un pays, ce pays renferme toujours les sites les plus étonnans. Par exemple Hérodote lui-même, dans les descriptions fabuleuses qu'il a faites de certaines contrées, d'après les préjugés de son temps, n'y a pas réuni autant de prodiges, qu'il y en a dans la seule Ethiopie, au portrait qu'en fait M. Anquetil. Mais pour discuter tous ces faits, il faudrait plus de recherches que je n'en puis faire, et sur-tout plus de temps et d'espace que je n'en ai. J'aime mieux croire : cela est plutôt fait.

Je veux donc croire que, dans le Pégu, il y a un grand-prêtre dont les funérailles sont magnifiques, et que « on y » lance des fusées volantes qui contiennent dans un tronc » d'arbre cinq-cents livres de poudre : (le spectacle de ces » funérailles doit être assez dangereux ; » « et que ces fusées » s'élèvent très-haut (cela s'entend), et que nous n'avons pas » poussé si loin la pyrotechnie. » (Dieu nous-en préserve.) Je veux croire aussi que « les Parsis, loin de s'opposer aux pro- » grès d'un incendie, y apportent tout ce qui peut l'aug- » menter, meubles, habits; et que c'est une bénédiction » pour celui à qui cela arrive. » Seulement je suis étonné qu'il existe encore chez les Parsis quelque chose qui puisse être brûlé. Cependant je ne crois, que lorsque je n'ai pas vu précisément le contraire de ce qu'on me dit. Ainsi, lorsque dans sa description de l'Italie, M. Anquetil me parle de ces *mûriers où le ver s'enveloppe de sa coque précieuse*, je suis obligé de déclarer que je n'ai pas vu de ces mûriers, et que dans le Midi comme dans le Nord de l'Europe, j'ai toujours vu élever les vers à soie dans des bâtimens fermés et bien chauds. Que dirai-je maintenant des contradictions où M. Anquetil tombe quelquefois? Par exemple, quand il me dit que « la partie des Tartares (je ne sais ce que c'est que la » partie des Tartares) se divise en orientale et occidentale; » « et que la première est habitée par les Mancheoux, la se- » conde par les Mogols, » je dois naturellement en conclure qu'il ne connoît dans toute la Tartarie que deux grandes familles, celle de Mancheoux, et celle des Mogols. Par conséquent, je dois être étonné, lorsqu'en tournant le feuillet, je trouve que « on divise les Tartares en trois branches, Mogols, » Kalkas et Eluths. »

En parlant de Mengko, l'un des Mogols qui occupèrent le trône de la Chine, il dit : « L'empereur offrit un sacrifice » solennel au ciel... selon le rite de la Chine, cérémonie

» qu'il renouvela plusieurs fois. » Cela est clair : voilà un fait certain , et qui même s'est renouvelé plusieurs fois. Or , Mengko régnoit en 1250 , et je trouve dans ce même volume qui est le sixième qu'en 1329 « Tutemur fut le premier » monarque Tartare qui alla au Temple du Ciel , et y sacrifia » en personne. » Comment Tutemur fut-il le premier à faire ce que Mengko avoit fait plusieurs fois près d'un siècle avant lui ?

Ces faits , dira-t-on , sont peu importans par eux-mêmes , et dans un long ouvrage , de pareilles contradictions peuvent aisément échapper à l'auteur le plus attentif. J'en conviens ; mais voici un oubli qui me paroît beaucoup moins excusable , parce qu'il a produit dans l'histoire une véritable lacune. M. Anquetil marque avec exactitude l'époque où le califat des Fatimites fut aboli , et jusque-là , il n'avoit point parlé de ce califat. Il me semble qu'avant de parler de sa fin , ou du moins en en parlant , il eût été convenable de dire quelque chose sur ses commencemens et sur ses progrès.

M. Anquetil s'est donc proposé premièrement de plaire , et secondement d'instruire. Par conséquent , il est quelquefois , ou du moins , il paroît léger , superficiel , amusant. Mais il l'est de bonne grace , comme on l'est à vingt ans. Il faut ajouter que dans ses plus grands oublis il ne cesse jamais de respecter la religion , les mœurs , les gouvernemens , tout ce qui est respectable ; que dans ses réflexions , il y a souvent une sagesse qui étonneroit si on n'avoit lu de lui que ce seul ouvrage , et qu'enfin il oublie rarement de raconter tout ce qui peut prêter un nouvel appui aux grandes vérités du christianisme. Que conclure de cela ? Que M. Anquetil est un homme très-éclairé , et qui connoît son siècle aussi bien que les siècles passés. Il a très-bien vu que s'il faisoit un excellent livre , on ne le leroit pas : il l'a fait moins bon , pour le faire mieux accueillir : il a traité ses contemporains comme ils méritoient de l'être , et il faut ajouter que ce n'est pas lui qui les auroit fait tels qu'ils sont.

Ainsi , il recueille avec attention tous les souvenirs épars de nos traditions. « Les Hottentots , dit-il , ont des traditions , » qu'ils conservent avec beaucoup de soin : l'une que leurs » premiers parens offensèrent si grièvement le Dieu suprême » qu'il les maudit et leur postérité , et qu'il endurcit leur » cœur ; l'autre que quand Dieu les envoya dans leur pays , » ils y entrèrent par une fenêtre. Le nom de l'homme étoit » noh , celui de la femme hinguoh. » Par le même motif il dit en parlant du Confucius des Chinois , ce que Voltaire qui en a tant parlé , n'a jamais dit. « Ce philosophe répétoit sou-

» vent : *Que c'étoit dans l'Occident qu'on trouveroit le saint.*
 » Un empereur, se rappelant ce mot, y envoya des ambassa-
 » deurs pour découvrir quel étoit ce saint, et quelle étoit la
 » véritable loi qu'il enseignoit. Fatigués ou ennuyés de la
 » longueur du voyage, ces ambassadeurs n'allèrent pas plus
 » loin que les Indes, et crurent avoir trouvé ce qu'ils cher-
 » choient parmi les adorateurs de Fo. »

Que M. de Voltaire s'amuse à nous peindre la Palestine, cette terre promise où couloit le lait et le miel, comme un pays stérile, et qui ne fut jamais qu'un amas de sables et de rochers, M. Anquetil lui apprendra que « les descriptions que les historiens du temps (il parle du temps d'Omar) nous ont laissé des campagnes de la Judée, de leur fertilité, des villes nombreuses que le commerce y enrichissoit, se rapportent aux peintures des livres sacrés, et font connoître que mal-à-propos, on a cru que les délices de cette terre où couloit le lait et le miel ont été exagérées par les écrivains juifs. Que sont à présent sous la domination turque les campagnes qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate?... Il en est de même de la Judée. »

Que ne puis-je rapporter tout entier le portrait qu'il a fait de Jésus-Christ. C'est bien à regret que je me bornerai à en citer quelques lignes. « Les discours de Jésus respirent l'ontion, ses remontrances, le desir d'être utile. On trouve la justesse dans ses paraboles, le pathétique dans ses exhortations. Quelle vertu n'a-t-il pas préconisée? Quel vice n'a-t-il pas foudroyé? Soit qu'il redresse un boiteux, qu'il ouvre les yeux à un aveugle, qu'il ressuscite un mort, il le fait comme maître de la nature, sans effort, sans paroître étonné de sa puissance. Il entre dans la mer, elle devient ferme sous ses pieds. Sous sa main bienfaisante cinq pains se multiplient et nourrissent cinq mille personnes. Mais s'il est Dieu dans ses prodiges, il se montre homme pour ses amis. Les douces larmes qu'il répand avec les sœurs affligées de Lazare! et cet élan du cœur à ses disciples : *Allons lui rendre la vie!* Quel contraste entre cette sensibilité pour un ami, et l'indifférence avec laquelle il prédit les injures dont on l'accablera, les tourmens qu'on lui fera souffrir, et la mort ignominieuse qui lui est préparée!

.... » Dans un siècle de lumières, dans des villes opulentes, centre du luxe et des plaisirs, douze hommes grossiers et ignorans firent adopter une religion fondée sur des mystères, contraire à la volupté, ennemie du faste, et de tout ce qui flatte l'orgueil humain. Ils la firent prévaloir malgré les contradictions des docteurs, les préventions des souve-
 » rains



» rains, et enfin elle a rempli toute la terre. Tel
 » de la vie, et de la doctrine du fondateur du christianisme.
 » Son succès, qui est le plus grand des miracles, ne peut
 » opérer la persuasion, se passer de tous les autres.
 Puisque j'ai parlé des réflexions de M. Anquetil
 j'en cite aussi quelques-unes. Il remarque, en parlant
 si fameux par ses lois, et par les cruautés qu'il exerça
 les Athéniens, que « ceux qui font des lois pour les autres
 » auroient quelquefois besoin que les autres en fissent pour
 » eux. » Ensuite il n'oublie pas de faire observer que « les
 » Crétois possesseurs de si belles lois devinrent dans la suite
 » les plus débordés des hommes, et qu'en fait de mœurs leur
 » nom donné à quelqu'un étoit une injure. » Tant est frivole
 l'avantage de la meilleure législation, quand elle n'a d'autre
 source et d'autre appui qu'une sagesse et une puissance
 humaine ! Enfin, après avoir rapporté l'incendie de la fameuse
 bibliothèque d'Alexandrie, il ajoute : « On a déjà parlé de
 » ce terrible effet du fanatisme ; mais on le répète comme
 » une leçon utile, en faisant observer que le fanatisme, quel
 » qu'il soit, de religion, de liberté, ou autre, est toujours
 » destructeur. » Pour moi, je n'en connois d'autre, après
 ceux qu'il nomme, que celui de philosophie, et celui-là
 n'est pas le moins destructeur.

Il faut maintenant parler des incorrections dont j'ai été
 frappé en lisant cet ouvrage. Dans l'histoire la plus rapide, on ne
 doit pas marcher sans mesure, et il n'est pas plus permis à son
 auteur d'oublier les règles de la langue que celles de la cri-
 tique. C'est un principe que M. Anquetil a quelquefois oublié.

Par exemple, on a quelque peine à comprendre la phrase
 suivante : « Quand on cherche, dit-il, la cause de l'animosité
 » qui a régné entre les Grecs et les Perses, et qui, contre
 » toutes les apparences, a fini par ces derniers ; on trouve
 » qu'elle a eu son principe dans l'orgueil des seigneurs per-
 » sans, etc. » En la lisant, j'ai d'abord été tenté de penser que
 M. Anquetil, altérant l'histoire, avoit supposé qu'après de
 longues guerres les Perses avoient fini par vouloir se reconci-
 lier avec les Grecs ; et j'ai eu besoin d'un peu de réflexion
 pour m'apercevoir que ces mots *par ces derniers*, vouloient
 dire *par la destruction de ces derniers*. Mais aussi, quelle
 étrange éllipse ! et avec quelle légèreté l'auteur a dû laisser
 couler ses phrases, pour en avoir fait tant d'autres qui ne sont
 pas moins extraordinaires que celle-là !

En voici une seconde que je trouve dans le volume suivant.
 « Agrippa va trouver Flaccus, gouverneur de Syrie, vit
 » quelque temps dans l'aisance auprès de lui, se brouille,

MERCURE DE FRANCE,

» retourne à Rome, etc. » Qu'est-ce donc qu'un homme qui se brouille ? On dit que *le temps se brouille*, pour dire que le Ciel se charge de vapeurs ; que *les affaires se brouillent* ; pour dire qu'il devient difficile de les arranger ; mais jamais un homme ne se brouille à moins que ce ne soit avec quelqu'un.

Ces oublis, dira-t-on encore, sont légers, et on y supplée aisément. Je l'avoue ; mais si la même légèreté qui en est le principe, fait commettre ensuite des fautes plus grandes, ne doit-on pas au moins dire qu'elle est *de la légèreté* ? Par exemple, dans le même volume, et dans la même page où j'ai trouvé la faute précédente, je ne m'attendois pas à trouver cette phrase-ci : « Son premier soin » (de Caligula) est d'appeler auprès de lui son ami Agrippa, » qui du cachot passe dans le palais de l'Empereur et change » sa chaîne de fer contre une d'or dont Caligula lui fait présent, aussi pesante que celle de fer qu'il portoit, *le revet de la pourpre, lui met le diadème sur la tête* etc. » Cayon se demande quel est le sujet ou le nominatif de ces verbes, *le revet de la pourpre, lui met le diadème*. Si c'est celui des verbes précédens ; c'est donc le mot *qui*, c'est-à-dire que c'est Agrippa. Et alors il se trouve qu'Agrippa revet Agrippa, et met le diadème à Agrippa. Si au contraire, c'est Caligula, comme le sens le veut, il faudroit, (pour que la grammaire le voulût aussi) qu'on pût dire : *sa chaîne de fer dont Caligula... Le revet de la pourpre*. Pouvons-nous faire autrement que de relever des fautes pareilles ? Ne devons-nous pas avertir les jeunes gens que, non-seulement pour bien écrire, mais pour écrire correctement ; il faut s'observer sans cesse ; et que même après avoir fait de très-bons ouvrages, et avoir acquis une longue habitude de bien faire, on peut tomber dans des négligences impardonnables, par cela seul qu'on n'a plus la volonté de beaucoup travailler.

Dans le tome 7^e, on trouve que « Nassès n'échappa d'être » honteusement rappelé aux fonctions, etc. » Et nous croyons qu'il falloit dire *n'évita d'être*. Mais il est rare qu'une faute soit seule dans un volume et même dans une phrase. On lit donc dans le même tome : « *La nation chinoise* a pu » perdre de son caractère primitif qui étoit la douceur, la » soumission aux lois, par les troubles qui sont survenus : on » reproche actuellement de la dissimulation dans leur conduite. » Pour que cette phrase fut correcte, il auroit fallu dire premièrement *les chinois*, au lieu de *la nation chinoise*. Alors ces mots *leur conduite* n'auroient point blessé l'oreille. Car notre langue ne donne point, dans tous les cas,

ainsi que la langue anglaise, à un nom collectif la valeur d'un pluriel; et nous ne pouvons pas dire en parlant de la nation chinoise, *leur conduit*. Mais quand même on pourroit le dire, la phrase seroit encore bien peu française, à moins qu'on n'y fît une autre correction, et qu'on ne la terminât en disant : *on lui reproche actuellement de la dissimulation dans la conduite*. M. Anquetil sait aussi bien que moi qu'on *ne reproche pas* en général; on reproche nécessairement à un homme, à un peuple, à un siècle, et je ne lui reproche que de l'avoir oublié.

Après les incorrections, il doit être permis de faire observer quelques phrases entortillées, quelques constructions et quelques expressions singulières qu'on pourroit prendre pour des fautes de goût, si déjà on n'étoit prévenu par l'extrême négligence qui règne dans tout l'ouvrage qu'elles ne sont que des effets du défaut de travail et d'attention. Après avoir dit que les Grecs se civilisèrent peu-à-peu, M. Anquetil ajoute : « Cette espèce de *conception* qui, dans le sein d'une nation » barbare *a fait naître un peuple civilisé*, a duré environ » neuf cents ans. » Une *conception* qui dure! comme si ce mot ne renfermoit pas nécessairement l'idée de quelque chose d'instantané! Une *conception* qui fait *naître un peuple au sein d'une nation!* est-il donc bien étonnant que le peuple grec ait été enfanté par la nation grecque, et qu'avec le temps une nation barbare soit devenue un peuple civilisé?

Plus loin je trouve un prince Mogol qui fut « un prince » plus louable par l'absence des vices, que par *la présence* » des vertus. » Je crois qu'il falloit dire *que par ses vertus*. Il est bon de faire observer que, lorsqu'il s'agit de langage, l'analogie n'est pas un guide très-sur. Il faut apprendre aux jeunes gens que l'absence et la présence, le vice et la vertu forment des antithèses ordinairement permises et même assez communes; et que cependant quoiqu'on puisse dire l'absence des vices, on ne doit point dire la présence des vertus? Que dis-je, aux jeunes gens? Je suis persuadé que dans ce siècle, où la correction du langage est un mérite assez rare, il y a des hommes qui se croient peut-être des écrivains qui pourroient lire et relire cette phrase, sans y sentir la faute que j'ai cru y trouver. Et c'est précisément le motif qui m'a engagé à la relever.

G U A I R A R D.



VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES.

— La première représentation de la *Mort de Henri IV* a obtenu un très-grand succès. Fidèles à la loi que nous nous sommes imposée d'attendre l'impression, pour nous rendre compte des ouvrages dramatiques qui intéressent véritablement l'art, nous nous bornerons à observer que dans aucune tragédie les caractères historiques n'ont été plus complètement altérés. Peut-être pensera-t-on qu'accuser de la mort d'Henri IV l'ambassadeur d'Espagne, le duc d'Épernon, la reine, les jésuites, le clergé même, c'est outrepasser les bornes de la *licence poétique*. « On osa imputer ce crime, dit Voltaire, à la maison » d'Autriche, à Marie de Médicis, épouse du roi ; à Balzac- » d'Entragues, sa maîtresse ; au duc d'Épernon : conjectures » odieuses, que Mézerai et d'autres ont recueillies sans exa- » men, qui se détruisent l'une par l'autre ; et qui ne servent » qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule ! » Remarquons en passant que le même homme qui fait une réflexion si sage, lorsque la passion ne l'aveugle point, n'hésite pas à déclarer complices de Ravaillac *les prédicateurs et les moines*.

Mais ce n'est pas seulement Marie de Médicis, le duc d'Épernon, etc., qui ont à se plaindre de M. Legouvé, c'est Henri IV lui-même. Si pour faire sa tragédie il est obligé de prêter aux uns des crimes qu'ils n'ont pas commis ; il est forcé, pour rester dans les limites de l'art, de dépouiller pour ainsi dire, le second de cette franchise, de cette bonhomie, qui lui donne dans l'histoire une physionomie particulière : ce n'est pas là notre Henri IV. En effet, ce prince n'est pas seulement un grand homme, un grand roi ; c'est le meilleur des rois, c'est le plus aimable des hommes. Un exemple me fera mieux comprendre. « *Je veux*, disoit Henri, *que les plus pauvres paysans aient une poule au pot tous les*

Dimanches. Qui ne sent que la simplicité du langage donne à ce mot un charme que la poésie dramatique ne peut qu'affaiblir. C'est l'expression naïve de l'âme du bon roi. Au lieu de ces mots si touchans , faites-lui dire, même en meilleurs vers :

Je veux enfin qu'au jour *marqué pour le repos* ,
L'hôte laborieux des modestes hameaux
 Sur sa table moins humble ait, par ma bienfaisance ,
Quelques-uns de ces dons attribués de l'aisance ,
 Et que, grâce à mes soins , *chaque indigent nourri* ,
 Bénisse avec les siens *la bonté de Henri* .

Ventre-sain-gris , tu me gâtes *la poule au pot* , s'écrieront tous les spectateurs ! On ne pourra donc jamais représenter Henri IV sur la scène tragique , de manière à remplir l'idée qu'en ont tous les Français. C'est dans la forêt de Sénar , c'est chez Michault , en un mot , c'est dans *la Partie de Chasse* qu'on le retrouve tout entier.

Nous reviendrons sur ces observations , que nous nous contentons aujourd'hui d'indiquer , lorsque nous examinerons la pièce en détail. Elles ne doivent point nous empêcher de rendre , dès ce moment , justice aux efforts que M. Legouvé a faits pour surmonter les insurmontables difficultés de son sujet.

Les acteurs ont joué avec un ensemble très-rare dans les premières représentations , mais aucun d'une manière remarquable. Nous ignorons pourquoi Talma , dans la force de l'âge et du talent , a cherché à imiter Monvel jusque dans ces prestiges par lesquels cet acteur s'efforce de suppléer aux moyens qui lui ont toujours manqué. Dans presque tout le rôle , l'imitation a été sensible. Talma est parvenu à ressembler , de figure seulement , à Henri IV. Son costume est parfait de vérité , trop parfait même , au moins quant à la couleur , parce qu'il rappelle trop l'habit des Crispins.

Je m'imagine que Sulli gesticuloit beaucoup moins que Damas. C'est beaucoup pour Lafond d'avoir fait supporter l'odieux rôle de d'Epéron. Mademoiselle Duchesnois a joué foiblement. Elle a même été accueillie par des murmures à son entrée sur la scène , lorsqu'elle a dit ce vers , qui seroit

mieux placé dans la bouche de Nina, que dans celle de Marie de Médicis :

Je l'attendois hier, je l'attends aujourd'hui !

— Le même jour, on a donné au Théâtre Feydeau la première représentation de *Gabrielle d'Estrées*. Les paroles de cet opéra sont de M. Saint-Just, et la musique de M. Méhul. Les deux auteurs ont fait mieux. L'ouvrage a cependant réussi.

— Le nouveau ballet de M. Gardel, *Paul et Virginie*, représenté pour la première fois mardi dernier, a obtenu le plus brillant succès. L'auteur a suivi presque en tout le roman de M. Bernardin de Saint-Pierre ; seulement, il a substitué un dénouement heureux à la mort de Virginie.

— On écrit de Berlin que le Théâtre-Royal de cette ville va s'occuper des moyens de se procurer le plutôt possible la partition de l'opéra d'*Uthal*, par M. Méhul. Tous les Prussiens qui sont à Paris citent, dans leurs lettres, cet ouvrage comme l'un de ceux qui font le plus d'honneur au Conservatoire de France, et à l'art en général.

— L'académie des jeux floraux, qui vient d'être rétablie à Toulouse sur les anciennes bases, annonce qu'elle fera, le 5 mai 1807, la distribution des prix de poésie et d'éloquence. Ces prix sont : pour l'ode, une amaranthe d'or de 400 fr. pour le discours, une églantine de 450 fr. ; pour un poëme d'environ cent vers, et une épître d'environ cent-cinquante, une violette d'argent de 250 fr. ; pour une élégie, idylle ou églogue, un souci d'argent de 200 fr. ; enfin, un lis d'argent de 60 fr., pour un sonnet ou un hymne à la Vierge. Les autres sujets de poésie sont au choix des concurrens. Le sujet du discours pour le prix de l'éloquence, est la question suivante : « Quels ont été les effets de la décadance des mœurs sur la » littérature française. » Tout ouvrage qui blesseroit les mœurs, la religion ou le gouvernement, sera rigoureusement exclu du concours.

Les auteurs feront remettre, dans les quinze premiers jour de février 1807, par quelqu'un qui soit domicilié à Toulouse, trois copies de chaque ouvrage à M. Poitevin, secrétaire

perpétuel de l'académie. Les ouvrages qui lui seroient envoyés directement, ne seront point présentés à l'académie. Ceux qui auront remporté trois prix de poésie, parmi lesquels le prix de l'ode, ou qui auront remporté trois fois le prix du discours, pourront obtenir, suivant l'ancien usage, des lettres de *maîtres les jeux floraux*, qui leur donneront le droit d'assister et d'opiner avec les académiciens aux assemblées publiques et particulières de l'académie.

— S. M. l'EMPEREUR s'est rendu ces jours derniers à Jouy, où il a visité la manufacture de toiles, dirigée par M. Obercampf. S. M., après avoir témoigné sa satisfaction de l'activité et de l'intelligence avec laquelle est conduit cet établissement, a demandé à M. Obercampf s'il étoit membre de la Légion-d'Honneur; celui-ci ayant répondu qu'il n'avoit pas cet honneur, l'EMPEREUR a détaché de sa boutonniere l'aigle qui y étoit attaché, et l'a remis à M. Obercampf.

— La gazette de la cour de Pétersbourg contient l'extrait suivant d'une lettre du capitaine de Krusenstein, adressé à l'académicien Schubert :

Saint-Pierre et Saint-Paul, au Kamschatka,
le 26 juin (8 juillet) 1805.

« Je crois devoir vous mander que j'ai réussi non-seulement à conserver l'eau potable dans notre longue navigation, mais encore à la maintenir fraîche et exempte de tout mauvais goût. Pendant mon séjour à Copenhague, il me tomba entre les mains un journal où se trouvoit un article d'un chimiste français, qui proposoit de brûler l'intérieur des tonnes à eau. Je fis aussitôt conduire à terre 50 à 60 de ces tonnes, et je procédai d'après l'indication de l'auteur français. L'idée n'est pas neuve, et l'on emploie sur la plupart des vaisseaux de guerre le même moyen; mais on se borne à brûler légèrement ces tonnes, tandis que l'intérieur doit être presque réduit à l'état de charbon. La traversée jusqu'à Ténériffe fut trop courte pour que je pusse porter un jugement certain sur l'efficacité de ce procédé; mais dans la suite du voyage elle nous a été démontrée d'une manière irrécusable. Dans notre séjour au Brésil, qui fut de six semaines, je fis brûler la plus grande partie de nos tonnes; et je puis vous assurer que pendant toute notre navigation, jusqu'aux

îles de Washington, nous n'eûmes presque jamais de mauvaise eau : si cela arrivoit parfois, c'étoit toujours l'eau d'un tonneau qui n'avoit pas été passé au feu. Il est impossible d'attribuer à d'autre cause que celle-là la bonté de l'eau, telle que nous l'avons eue ; avantage dont n'a peut-être joui jusqu'à présent aucun navigateur.

» J'ai encore employé un autre expédient : on a coutume, sur les vaisseaux de guerre, de remplir d'eau de mer les tonnes aussitôt qu'elles sont vides, afin que le bâtiment ait constamment le même lest ; il en résulte que l'eau douce dont on remplit ensuite les tonnes se corrompt. Je me suis constamment écarté de cet usage ; j'ai mieux aimé subir l'inconvénient de l'inégalité du lest, que de gâter mes tonnes, et j'ai conservé par-là mon équipage dans une parfaite santé. Au Japon, je fis décharger entièrement le vaisseau, et passer au feu le plus fortement possible toutes les tonnes à eau sans exception (nous en avons plus de 120). Le succès de ce procédé ne fut nulle part plus manifeste que dans cette occasion. Pendant notre navigation pour le Kamschatka, qui ne dura à la vérité que sept semaines, nous eûmes constamment une eau si pure et si bonne, que je puis dire, sans exagération, qu'on n'en eût pas puisé de plus fraîche et de meilleure à la plus belle source. Nous aurons ainsi l'honneur d'avoir été les premiers qui aient mis en pratique un procédé aussi simple et aussi utile ; et le chimiste français apprendra peut-être avec plaisir un si heureux succès.

» Il est une précaution indispensable dans l'emploi du procédé dont je viens de parler, c'est l'extrême propreté ; il faut même laver soigneusement l'intérieur des tonneaux qui ont été déjà passés au feu, avant de les remplir d'une nouvelle eau. J'ai encore à bord plus de cinquante tonnes d'eau du Japon. Je suis persuadé qu'à mon retour de Sagalie, je la trouverai encore bonne. Je vous en informerai dans le temps.

» J'ai lu par hasard une gazette de Pétersbourg, dans laquelle j'ai trouvé l'extrait d'une lettre que je vous ai écrite, et où je vois que vous avez eu la bonté de faire mention de mes observations sur les courans. Je n'ai jamais perdu de vue un objet aussi important pour la navigation, et encouragé par ce que vous avez bien voulu en dire, je vous envoie un extrait de mon journal sur les courans qui se trouvent entre le Japon et le Kamschatka. — Le docteur Langsdorf va se rendre au Kadiak avec le chambellan Resanow. — Nos chronomètres jusqu'au Kamschatka se sont très-bien tenus. Nous avons trouvé la latitude du port Saint-Pierre et Saint-Paul ; elle est de 201 d. 12 m., à l'ouest du méridien de Gren, c'est-à-dire,

176 d. 27 m. 45 s., à l'est du premier méridien. Quinze jours après notre arrivée ici, le chronomètre portatif d'Arnold, n° 1856, s'arrêta sans qu'on pût en découvrir la cause.

» M. Tilesius a résolu d'envoyer à Pétersbourg toute sa collection de dessins sur l'histoire naturelle, qui est des plus belles, dans la crainte qu'elle ne se perde. Je vous l'envoie par la même occasion.

« P. S. En ce moment nous faisons voile pour la Chine. »

— On vient de mettre vente, chez Migneret et le Normant, les Œuvres posthumes et choisies de M. de La Harpe. (1) Cette collection, ornée du portrait de l'auteur, contient tous les ouvrages dramatiques et oratoires dont les suffrages unanimes des connoisseurs ont assuré le succès. Ceux qui n'ont pas été aussi heureux n'y sont que par extrait. Ce choix, fait par l'auteur lui-même, a écarté de cette édition presque le tiers des ouvrages qui faisoient partie de l'édition de 1771. Cette dernière est remplie par les écrits que l'on a trouvés dans le portefeuille de M. de La Harpe. Les principaux sont : la Traduction en vers des huit premiers chants de la *Jérusalem Délivrée*, la Traduction en vers de quatre livres de la *Pharsale*, un Poème sur les Femmes, etc.; enfin, trois Dissertations tirées de *l'Apologie de la Religion*, ouvrage qui n'a pas été terminé. On a joint à cette édition le poème de *Tangu et Félimé*, jusqu'ici toujours imprimé séparément, et la vie de Menzicoff. Dans un prochain numéro, nous rendrons un compte détaillé de cette intéressante collection, qui est précédée de Mémoires sur la vie de M. de La Harpe. A la suite de ces Mémoires, on lit un morceau trouvé dans les papiers de l'auteur, qui nous paroît assez curieux pour mériter d'être inséré ici en entier, quoique plusieurs journaux l'aient déjà fait connoître : ceux même qui l'ont déjà lu le reliront volontiers.

« Il me semble que c'étoit hier, et c'étoit cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit. La compagnie étoit nombreuse et de tout état, gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens, etc. on avoit fait grande chère comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutoient à la gaieté de bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardoit pas toujours le ton : on en étoit alors venu dans le monde au point où tout est

(1) 4 vol. in-8°. Prix : 24 francs, et 30 francs par la poste.

A Paris, chez Migneret, L'imprimeur, rue du Sépulture, et chez le Normant.

permis pour faire rire. Chamfort nous avoit lu de ses contes impies et libertins, et les grandes dames avoient écouté, sans avoir même recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion : l'un citoit une tirade de la Pucelle; l'autre rappeloit ces vers *philosophiques* de Diderot,

Et des boyaux du dernier prêtre,
Serrez le cou du dernier roi.

et d'applaudir. Un troisième se lève, et tenant son verre plein *Oui, messieurs* (s'écrie-t-il), *je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu, que je suis sûr qu'Homère est un sot*; et en effet, il étoit sûr de l'un comme de l'autre; et l'on avoit parlé d'Homère et de Dieu; et il y avoit là des convives qui avoient dit du bien de l'un et de l'autre. La conversation devient plus sérieuse: on se répand en admiration sur *la révolution* qu'avoit faite Voltaire, et l'on convient que c'est là le premier titre de sa gloire. « Il a donné le ton à son siècle, et s'est fait lire » dans l'antichambre comme dans le salon. » Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avoit dit, tout en le peudrant, *voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre*. On conclut que *la révolution* ne tardera pas à se consommer; qu'il faut absolument que *la superstition* et *le fanatisme* fassent place à *la philosophie*, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque, et quels seront ceux de la société qui verront *le règne de la raison*. Les plus vieux se plaignoient de ne pouvoir s'en flatter; les jeunes se réjouissoient d'en avoir une espérance très-vraisemblable; et l'on félicitoit sur-tout l'académie d'avoir *préparé le grand œuvre*, et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le mobile de *la liberté de penser*.

Un seul des convives n'avoit point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avoit même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. C'étoit Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des illuminés. Il prend la parole et du ton le plus sérieux: « Messieurs, (dit-il) soyez » satisfaits, vous verrez tous cette *grande et sublime révolution* que vous desirez tant. Vous savez que je suis un peu » prophète; je vous le répète, vous la verrez. » On lui répond par le refrain connu, *faut pas être grand sorcier pour ça*. — « Soit, mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour » ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de » cette *révolution*, ce qui en arrivera pour vous, tout tant » que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, » l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue? » —

Ah! voyons, (dit Condorcet avec son air et son rire surnois et niais), un *philosophe* n'est pas fâché de rencontrer un prophète : « — Vous, M. de Condorcet, vous expirerez étendu » sur le pavé d'un cachot, vous mourrez du poison que vous » aurez pris, pour vous dérober au bourreau, du poison que » *le bonheur* de ce temps-là vous forcera de porter toujours » sur vous. »

Grand étonnement d'abord ; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle. — « M. Cazotte, le conte que vous nous faites ici n'est » pas si plaisant que votre *Diable amoureux* (1). Mais quel » diable vous a mis dans la tête ce *cachot* et ce *poison* et ces » *bourreaux*? Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun » avec la *philosophie* et le *règne de la raison*? — C'est pré- » cisément ce que je vous dis : c'est au nom de la philosophie, » de l'humanité, de la liberté, c'est sous le règne de la raison » qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera bien le *règne de » la raison*; car alors elle aura des *temples*, et même il n'y » aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des » *temples de la raison*. » — « Par ma foi (dit Chamfort avec » le rire du sarcasme), vous ne serez pas un des prêtres de ces » temples là. — Je l'espère ; mais vous, M. de Chamfort, qui » en serez un, et très-digne de l'être, vous vous couperez les » veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en » mourrez que quelques mois après. » On se regarde et on rit encore. « Vous, M. Vicq-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas » les veines vous-même, mais après vous les avoir fait ouvrir six » fois dans un jour au milieu d'un accès de goutte, pour être » plus sûr de votre fait, et vous mourrez dans la nuit. Vous, » M. de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud ; vous, M. Bailly, » sur l'échafaud ; vous, M. de Malesherbes, sur l'échafaud..... » — Ah ! Dieu soit béni (dit Roucher) ; il paroît que mon- » sieur n'en veut qu'à l'Académie ; il vient d'en faire une » terrible exécution ; et moi, grâces au ciel..... — Vous ! vous » mourrez aussi sur l'échafaud. » Oh ! c'est une gageure (s'écrie-t-on de toute part), il a juré de tout exterminer. « Non, ce » n'est pas moi qui l'ai juré. » — « Mais nous serons donc » subjugués par les Turcs et les Tartares ? Encore.... » — « Point du tout ; je vous l'ai dit : vous serez alors gouvernés » par la seule *philosophie*, par la seule *raison*. Ceux qui » vous traiteront ainsi seront tous des *philosophes*, auront » à tout moment dans la bouche toutes les mêmes phrases que

(1) Joli petit roman de Cazotte.

» vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos
 » maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et
 » de la Pucelle..... » On se disoit à l'oreille : « Vous voyez
 » bien qu'il est fou (car il gardoit le plus grand sérieux.)
 » Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante ; et vous savez
 » qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.
 » — Oui, répondit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas
 » gai ; il est trop patibulaire ; et quand tout cela arrivera-t-il ?
 » — Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis
 » ne soit accompli.

— Voilà bien des miracles ; (et cette fois c'étoit moi-même
 qui parlois), et vous ne m'y mettez pour rien. — Vous y
 serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire :
 vous serez alors chrétien.

Grandes exclamations. — Ah ! (reprit Chamfort) je suis
 rassuré ; si nous ne devons périr que quand La Harpe sera
 chrétien, nous sommes immortels.

— Pour ça (dit alors Mad. la duchesse de Grammont),
 nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être
 pour rien dans les *révolutions*. Quand je dis pour rien, ce
 n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu ; mais
 il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous, et notre sexe....
 — Votre sexe, mesdames, ne vous en défendra pas cette fois ;
 et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées
 tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque.
 — Mais qu'est-ce que vous dites donc là, M. Cazotte ? c'est
 la fin du monde que vous nous prêchez. — Je n'en sais rien ;
 mais ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse,
 vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres
 dames avec vous, dans la charrette du bourreau, et les
 mains liées derrière le dos. — Ah ! j'espère que dans ce cas-là
 j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. — Non, ma-
 dame ; de plus grandes dames que vous iront comme vous en
 charrette, et les mains liées comme vous. — De plus grandes
 dames ! quoi ! les princesses du sang ? — De plus grandes
 dames encore..... Ici un mouvement très-sensible dans toute
 la compagnie, et la figure du maître se rembrunit : on com-
 mençoit à trouver que la plaisanterie étoit forte. Mad. de
 Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette
 dernière réponse, et se contenta de dire du ton le plus léger
*vous verrez qu'il ne me laissera seulement pas un confes-
 seur.* — Non, madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni per-
 sone. Le dernier supplicé qui en aura un par grace, sera....
 — Il s'arrêta un moment. — Eh bien ! quel est donc l'heu-
 reux mortel qui aura cette prérogative ? — C'est la seule qui
 lui restera ; et ce sera le roi de France.

» Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui. Il alla vers M. Cazotte, et lui dit avec un ton pénétré: mon cher M. Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre. Vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes et vous-même. Cazotte ne répondit rien, et se disposoit à se retirer, quand Mad. de Grammont, qui vouloit toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui: « Monsieur le prophète, qui nous » dites à tous notre bonne aventure, vous ne nous dites rien de » la vôtre. » Il fut quelque temps en silence et les yeux baissés. — « Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem, dans » Joseph? — Oh! sans doute. Qu'est-ce qui n'a pas lu ça? Mais faites comme si je ne l'avois pas lui. — Eh bien! Madame, » pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour » des remparts, à la vue des assiégeans et des assiégés, criant » incessamment d'une voix sinistre et tonnante: *malheur à » Jérusalem!* et le septième jour il cria: *malheur à Jérusalem, malheur à moi-même!* Et dans le moment; une » pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'attei- » gnit et le mit en pièces. »

» Et après cette réponse, M. Cazotte fit sa révérence et sortit. »

MODES *du 25 juin.*

Chez les modistes, les rubans unis et d'un blanc mat, ont la même vogue qu'avoient l'année dernière l'hortensia et le lapis; on en met sur les chapeaux de paille jaune de différentes formes, sur les capotes de paille jaune, et sur les capotes de percale; on fait aussi avec du crêpe blanc et des rubans blancs, disposés par bandes, des toquets parés: ces toquets ont des fleurs sur le devant, une rose, par exemple, et quelques brins d'acacia. Sur le devant des chapeaux sans bord, c'est un gros nœud.

La paille blanche est moins commune. Quoiqu'il y ait, pour chapeaux de demi-parure et pour capotes, de très-jolis tissus, paille et soie, sparterie et soie, c'est tout au plus si, sur cinquante femmes élégantes, il s'en trouve deux qui en portent. Il y a davantage, quoique ce ne soit pas une mode suivie, de capotes à côtes de ruban et à petites raies de paille jaune

NOUVELLES POLITIQUES.

Trieste, le 6 juin.

Le général Bellegarde est arrivé ici. Trois mille Autrichiens s'embarquent pour les Bouches du Cattaro, où ils feront remise des places aux Français, avec l'artillerie qui y était au moment de l'occupation des Russes.

Raguse, le 9 juin.

Quatre mille Monténégrins, soutenus par un corps de roupes russes, sont entrés sur les confins de Raguse. Ils ont

mis la plaine de Cagniola à feu et à sang ; on ne peut se faire une idée de la barbarie qu'ils ont montrée. Quatre cents Français envoyés pour les reconnaître les continrent. Le général Lauriston informé de leur nombre fit marcher le colonel Teste avec 1500 hommes ; l'affaire s'engagea, et les barbares furent poussés l'épée dans les reins jusques dans leurs montagnes.

P A R I S.

— On lit dans le Journal officiel (N^o. du 25 juin) la note suivante :

« Jamais à aucune époque on n'a fait courir plus de faux bruits que dans ce moment. Les gazettes d'Allemagne en sont remplies, et nos journaux ne mettent aucun discernement à les répéter : ils s'y croient autorisés, du moment que ces nouvelles sont ensevelies dans quelque feuille bien obscure et bien ignorante. Comment l'un d'eux ne sentoit-il pas l'inconvenance de répéter la nouvelle donnée par un journal allemand, que l'électeur de Bade alloit se démettre du gouvernement de ses Etats et se retirer ? L'électeur de Bade ne gouvernera jamais ses peuples aussi long-temps que cela est à souhaiter pour leur bonheur. Gouverner n'est sans doute pas un art mécanique auquel l'âge avancé soit moins propre que l'ardente jeunesse ; et l'on sait qu'il n'est pas de prince qui, dans un long règne, se soit occupé et s'occupe plus constamment du bonheur de ses sujets. Il semble qu'une pareille nouvelle ne devroit pas, dans les circonstances actuelles, être accueillie par un journal français.

» Un autre journal a lu, dans un journal napolitain, que le roi de Naples a fait des changemens dans la gabelle, pour établir de l'uniformité dans le mode de perception, et prévenir les vexations ; et ces mesures il les transforme aussitôt en suppression de l'impôt du sel.

» Un journal d'Augsbourg dit que le pape va à Avignon. Il est tout simple que le journal allemand ne sache pas qu'il n'y a rien de commun entre le pape et Avignon ; mais il semble qu'un journal français devroit savoir que le pays d'Avignon s'appelle aujourd'hui le département de Vaucluse. »

— MM. le maréchal Pérignon et le général Ferino, membres et députés du sénat auprès de S. M. napolitaine, sont revenus de Naples à Milan, le 16 de ce mois. Le journal italien, qui donne cette nouvelle, ne parle pas du retour de M. le sénateur Røederer, qui faisoit partie de la députation.

— Les dernières lettres de Munich annoncent que LL. MM. le roi et la reine de Bavière se proposent de faire incessamment un voyage à Paris.

T A B L E

Du quatrième trimestre de la sixième année
du MERCURE DE FRANCE.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

L I T T É R A T U R E.

P O É S I E.

	<i>Page</i>
F R A G M E N T du II ^e . chant du poëme de l'Imagination,	3
La Bataille d'Hastings (fragment du III ^e chant),	7
Traduction de la X ^e Egligue de Virgile,	8
A Madame Delille,	49
Stances sur Homère et sur Ossian,	53
A mon Petit Parterre,	55
Les Voyages philosophiques,	97
Dixain. Autre, <i>idem</i> ,	100
Inscription pour un Portrait de Bossuet,	<i>Id.</i>
Élégie sur la mort du Serin d'Éléonore,	101
Fragment du poëme de la Conversation (Le Parleur à prétention),	145
— d'un poëme intitulé : La Dansomanie (Début),	146
Rondeau,	147
Traduction libre de la VII ^e Eglogue de Virgile,	193
A Gaière, <i>Mater sava Cupidinum</i> , etc. (Liv. 1 ^{er} ., Ode 19),	198
A mon petit Potager,	199
Ma Profession de foi,	200
Les Conquêtes de l'Homme sur la Nature. (Ode),	241
Les deux Chênes. (Fable),	247
Ma Promenade champêtre du 1 ^{er} . Mai 1795,	289
Songe de l'abbé de Rancé, raconté par lui à l'un de ses religieux,	337
Traduction de la XXIV ^e Ode d'Horace : <i>Quis desiderio sit pudor</i> , etc.,	339
Fragment d'un poëme ayant pour titre : la Mort de Paris et d'Énone,	385
Le Papillon, la Rose et le Frelon. (Fable.)	389
Le Montagnard émigré. (Romance notée.)	91
Épître à M. de Saint-Victor, sur son poëme du Voyage du Poète,	433
Fragment du poëme sur les Trois Règnes de la Nature,	481
Mot de Duclos,	482
Quatrain sur Corneille et sur Racine,	<i>id.</i>
Traduction de la 6 ^e Ode du III ^e Livre d'Horace,	<i>ibid.</i>
Les Consolations de l'Amitié, idylle tirée du Génie du Christianisme, de M. de Châteaubriand,	484
Vers pour le portrait de Cornélie, tenant dans ses mains l'urne de Pompée,	485
Épître à M. Dubelloi, après son retour de Russie,	529
La Danse, poëme (fragment du chant troisième),	577
A mon Fils, échappé comme par miracle à une maladie mortelle,	578

Extraits et comptes rendus d'Ouvrages.

Théâtre et poésies fugitives de M. Collin d'Harleville,	11
Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Macartney; par M. Holmar, sergent-major de sa garde,	21
Le Voyage du Péte, poëme; par J. B. de Saint-Victor,	71
Madame de Maintenon, pour servir de suite à l'Histoire de la Duchesse de la Vallière; par Mad. de Genlis,	79
De l'Enseignement et des Etudes domestiques, ou Moyens simples d'exciter l'émulation des Enfants élevés à la maison paternelle, etc.; par M. Freville,	113
L'Enéide, traduite en vers; par J. Hyacinthe Gaston, professeur du Lycée de Limoges,	119
Voyage en Italie et en Sicile, fait en 1801 et 1802; par M. Creuzé de Lesser,	149
L'Art de connoître les Hommes par la physionomie; par G. Lavater,	161
Ceuvres complètes de Duclos,	215, 391, 487
Heur et Malheur, ou trois Mois de la vie d'un Fol et de celle d'un Sage, roman français; suivi de deux Sources historiques, par l'auteur du Nouveau Diable Boiteux,	276
L'Imagination, poëme en huit chants; par Jacques Delille,	306
Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philosophiques, critiques et historiques; par M. Gaillard,	355
Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le 18 ^e siècle,	362
Le Danger des Souvenirs; par M. de la Croix,	368
Ceuvres complètes du chevalier Josué Reynolds,	402
Mémoires de Mlle de Montpensier, petite-fille de Henri IV,	446 et 519
Prônes, ou Instructions sur les Grandeurs de Jésus-Christ,	458
Traduction en vers des Bucoliques de Virgile, par Firmin Didot,	497, 555
Lettres de Madame de Sévigné à sa fille et à ses amis, nouvelle édit.	581
Lina ou les Enfants du ministre Albert; par Joseph Droz,	592
Précis de l'Histoire Universelle, par M. Anquetil,	197

V A R I É T É S.

Considérations sur la France et sur l'Angleterre,	57, 103
— Sur Louis XIII et le cardinal de Richelieu,	103
Des Lettres et des Gens de Lettres: Réponse à un article inséré dans la Gazette de France, du 27 avril,	201
Sur les Croisades et les Turcs,	249, 293, 341
Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Vilvoison, par M. Dacier,	261
Séance publique des Sourde-Muets, du 6 mai,	275
De la vraie et de la fausse Philosophie, chez les Grecs et les Romains,	418
Réflexions sur le système géologique exposé dans un voyage à l'île de Bourbon,	437
Notice sur la mort de Paul I ^{er} , empereur de Russie,	461
Réflexions philosophiques sur la tolérance des Opinions,	533
LITTÉRATURE, SCIENCES, ARTS, SPECTACLES,	
Pages, 22, 89, 130, 178, 251, 280, 324, 374, 428, 468, 517, 566, 612	
NOUVELLES POLITIQUES,	28, 233, 330, 378, 429, 523, 571, 621
PARIS, 29, 93, 133, 180, 239, 287, 336, 383, 29, 470, 526, 573, 622	
SÉNAT CONSERVATEUR,	33, 476
CORPS LÉGISLATIF,	96, 158, 192, 288

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

